This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

365

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-DEUXIÈME ANNÉE —

TOME LXIV

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1890

Digitized by Google

Digitized by Google

AP20
R314
V. 67-66

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Tout le monde a rencontré, au milieu de l'hiver, de pauvres petits enfants à peine vêtus, les joues blanches, la figure défaite, les yeux éteints. Transis par le froid, rongés par la faim, ils succombent sous le poids d'une misère hideuse. Leurs parents les envoient dans les rues pour mendier, ou ils les prennent à côté d'eux aux portes des églises et sur les bancs des boulevards pour exciter la commisération. A ce spectacle, notre cœur se serre et notre âme se révolte. Tant de malheur frappant des êtres aussi jeunes et aussi faibles fait naître en nous une pitié profonde en même temps qu'une certaine colère. Nous considérons cet épouvantable dénûment comme une injustice. Nous nous disons qu'à cet âge, de telles privations ne devraient pas être connues, et nous nous demandons si la société remplit vis-à-vis de ces pauvres enfants tous les devoirs que sa mission lui impose.

Mais, à côté de cette misère du froid et de la faim, il en existe une autre plus hideuse, plus révoltante encore; c'est l'horrible immoralité au milieu de laquelle vivent une quantité d'enfants de nos villes et de nos grands centres industriels. Le vice n'est pas rare, hélas! dans ces tristes casernes d'ouvriers où chaque chambre abrite un ménage. Et que deviennent les enfants des parents qui s'y adonnent? Ayant ce vice, jour et nuit, sous les yeux, ils s'y accoutument par un contact permanent; ils en absorbent inconsciemment l'influence délétère et quand, plus tard, leurs sens développés les y poussent, ils s'y livrent eux-mêmes sans crainte et sans

Digitized by Google

remords, ne faisant qu'imiter ce qu'un exemple infâme leur a enseigné depuis longtemps.

Pouvons-nous supporter cette démoralisation de l'enfance? Non, certes! La charité, d'abord, nous ordonne de porter secours à ces malheureux et, en même temps que la charité, un intérêt social supérieur nous commande d'intervenir pour arrêter à sa source le péril certain qui menace la patrie tout entière. Cette ruine complète de la moralité dans l'éducation de l'enfance constitue, en effet, une des causes les plus évidentes de la criminalité; si nous ne lui opposons point une résistance énergique, nous ne devrons pas nous étonner de voir les crimes et les délits s'augmenter sans relâche. Nous punissons les criminels, mais ce n'est pas assez; quand c'est possible, nous devons empêcher qu'ils ne se forment. La répression est bonne, mais la prévention est meilleure, et c'est vers elle que nous devons diriger tous nos efforts. Nous nous demandons continuellement quels sont les moyens les plus propres à combattre la récidive; le premier de tous est la protection de l'enfance. Très souvent, le récidiviste est né dans le vice; il y a été élevé; il y a grandi; si nous nous étions emparés de lui quand il en était encore temps, si nous l'avions soustrait à cette fatalité qui l'enveloppait, si nous lui avions donné l'éducation honnête qu'il ne pouvait recevoir auprès de sa famille, nous l'aurions probablemeut sauvé pour toujours. Agissons en ce sens! N'épargnons point nos peines: c'est dans notre intérêt à tous que nous travaillerons. N'épargnons point notre argent non plus : ce que la société dépensera pour la protection des enfants, elle l'économisera bientôt sur les frais, toujours croissants aujourd'hui, que lui fait supporter l'entretien des prisons.

Nous possédons plusieurs lois relatives au sort de l'enfance. Le décret impérial du 19 janvier 1811 s'occupe des enfants trouvés, des enfants abandonnés et des orphelins dépourvus de moyens d'existence; ce décret a été modifié et complété par les lois du 30 juillet 1834 et du 14 mars 1876. D'autre part, la loi du 3 avril 1848 a chargé le gouvernement de créer des établissements spéciaux pour les jeunes indigents, mendiants

Digitized by Google

et vagabonds, des deux sexes, âgés de moins de 18 ans; ces établissements ont été fondés dans deux villages voisins de la Flandre occidentale, Ruysselede et Beernem; après avoir reçu la dénomination d'*Écoles de réforme*, ils portent aujourd'hui celle d'*Écoles agricoles;* des arrêtés royaux du 30 juillet 1880 et du 15 mai 1883 ont créé des succursales de l'école de Ruysselede à Reckheim (Limbourg) et à Merxplas (Anvers); la loi du 6 mars 1866 permet de retenir les mendiants et vagabonds placés dans les écoles agricoles jusqu'à l'époque où ils ont accompli leur vingtième année; les conditions d'admission et de sortie sont réglées par l'arrêté royal du 29 mars 1881. Nous avons enfin les dispositions de notre code pénal relatives aux inculpés âgés de moins de seize ans accomplis au moment du délit; l'article 72 décide que, si ces inculpés ont agi sans discernement, ils doivent être acquittés, mais qu'ils peuvent être mis à la disposition du gouvernement pour un temps qui ne dépassera pas l'époque où ils auront accompli leur vingt et unième année. Dans ce cas, ils sont placés dans des établissements spéciaux de réforme ou dans des établissements de charité. Le gouvernement peut les renvoyer à leurs parents, si, dans la suite, ils présentent des garanties suffisantes de moralité. Les établissements de réforme auxquels le législateur fait allusion existent à Saint-Hubert et à Namur. Quant aux mineurs de seize ans qui ont agi avec discernement, notre code se borne à déterminer les peines qu'ils encourent; il ne prend à leur égard aucune mesure spéciale de correction.

Cet ensemble de lois est fort loin d'être suffisant. Des mesures indispensables ont été omises, notamment en ce qui concerne les enfants qui se sont rendus coupables d'actes délictueux. De plus, le législateur néglige de régler le sort de toute cette classe de malheureux qui ne reçoivent auprès de leurs parents qu'une éducation de vice et d'immoralité. La cause de ces lacunes semble résider surtout dans la crainte que l'on a éprouvée jusqu'à présent de toucher à la puissance paternelle. Cette puissance paraît constituer pour les parents un droit que rien ne peut leur faire perdre, pas même leur

Digitized by Google

honte et leur indignité. A la vérité, la déchéance en est décrétée dans certaines hypothèses, mais combien ces hypothèses sont rares ! L'article 378 du code pénal prive des droits et avantages accordés sur la personne et sur les biens par le titre du code civil relatif à la puissance paternelle, le père ou la mère qui s'est rendu coupable sur son enfant d'attentat à la pudeur ou de viol. Il en est de même, en vertu de l'article 382, du père ou de la mère qui a excité, facilité ou favorisé habituellement, pour satisfaire les passions d'autrui, la débauche ou la corruption de son enfant mineur. Notons que, d'après ces articles, la déchéance n'est appliquée qu'à l'égard de l'enfant victime du délit; les parents conservent leur puissance entière vis-à-vis des autres [1]. La loi du 28 mai 1888 permet de prononcer la même exclusion contre les pères et mères condamnés soit pour avoir fait exécuter par leurs enfants âgés de moins de 18 ans des exercices dangereux ou inhumains, soit pour les avoir livrés ou abandonnés à des acrobates, saltimbanques, charlatans ou embaucheurs. Ajoutons à cela la destitution et l'interdiction du droit d'être appelé aux fonctions de tuteur prévues par les articles 19 et 31 du code pénal; ajoutons-y enfin l'article 444 du code civil qui prive de la tutelle, mais non de la puissance paternelle proprement dite, les gens d'une inconduite notoire, et nous aurons énuméré les quelques restrictions que le législateur s'est cru permis d'apporter aux droits des parents vis-à-vis de leurs enfants.

Ces restrictions doivent être considérablement étendues. La puissance paternelle est accordée aux parents pour donner à leurs enfants une éducation convenable ; dès qu'ils violent ce devoir sacré, en leur donnant des exemples de débauche et de dégradation, ils doivent, par le fait même, perdre le droit qu'ils ne savent pas exercer ; l'État doit intervenir en faveur des enfants, les enlever à la garde immorale de leurs père et mère et les confier à des personnes capables de les soigner, de les diriger, de leur enseigner la vertu.

[1] LAURENT, *Principes de droit civil*, t. IV, n° 290; NYPELS, *Code pénal interprété*, commentaire de l'article 378.

Digitized by Google

Le projet de loi sur la protection de l'enfance, présenté aux Chambres législatives par M. le ministre de la justice, a pour but de satisfaire à cette impérieuse nécessité sociale. Il est divisé en trois chapitres. Le premier traite de la déchéance de la puissance paternelle ; il fixe les cas dans lesquels les droits attachés à cette puissance doivent ou peuvent être enlevés ; il règle la procédure à suivre ; il organise la tutelle de l'enfant. Le second s'occupe des adolescents qui se sont rendus coupables d'actes délictueux ou qui sont laissés par leurs parents dans un état habituel de mendicité, de vagabondage ou de prostitution. Le troisième enfin réprime, en augmentant la sévérité des lois actuelles, les attentats qui démoralisent l'enfance.

Je me propose, dans cette étude, d'examiner les principales dispositions de ce remarquable projet. Je parlerai d'abord des mesures prises à l'égard des enfants qui ont posé des actes délictueux ; ce sont eux qui nous inspirent le plus de crainte, c'est donc vis-à-vis d'eux que nous devons agir avec le plus d'énergie.

§ 1. — *Prohibition des poursuites avant un certain âge.*

Tout d'abord, je constate avec bonheur que l'article 12 du projet prohibe les poursuites exercées contre des inculpés qui n'auraient pas atteint l'âge de dix ans accomplis au moment de l'infraction. Dans l'étude sur le *patronage de l'enfance* que je publiais ici même au mois de juin dernier, j'appelais l'attention du législateur sur cette grave question. N'est-il pas certain qu'il existe une période — qu'on la fasse durer jusqu'à sept, jusqu'à dix, jusqu'à douze ans, peu importe ! — durant laquelle la raison morale n'est pas encore formée ? Et n'est-il pas de la plus haute nécessité, malgré toute la confiance que nous inspirent le ministère public et les juges, de fixer les limites de cette période dans la loi, plutôt qne d'abandonner aux appréciations diverses et changeantes des magistrats la solution de ce point délicat ? L'exposé des motifs le reconnaît : on voit citer à comparaître devant les

Digitized by Google

tribunaux des enfants de neuf et même de huit ans ; le discernement faisant défaut, ils sont acquittés ; cependant, leur comparution devant la juridiction répressive couvre leur passé d'une tache qui s'efface difficilement ; on se souvient de cet antécédent judiciaire et souvent on prend plaisir à le leur reprocher, sans tenir aucun compte de cette absence de raison morale, cause unique de leur culpabilité. Qui ne voit les conséquences affligeantes que cette poursuite, absolument inutile d'ailleurs, peut entraîner pour l'avenir de l'enfant?

Des criminalistes ont signalé ce danger [1], et un grand nombre de législations étrangères ont suivi leurs conseils. M. le ministre cite l'Angleterre et l'État de New-York, où les poursuites ne peuvent avoir lieu qu'à partir de sept ans ; l'Italie, qui a fixé l'âge de neuf ans ; le Danemark et la Hollande, qui ont adopté celui de dix ans ; l'Allemagne et la Hongrie celui de douze ans. Je tiens à mentionner, pour compléter cette énumération, le Portugal et la Russie, dont les lois proclament l'irresponsabilité absolue au-dessous de l'âge de sept ans ; la Roumanie, qui a choisi l'âge de huit ans ; l'Espagne, celui de neuf ans ; la Norvège, la Grèce, les cantons du Tessin et de Genève, celui de dix ans ; les cantons de Zurich, de Berne et de Fribourg, celui de douze ans ; enfin les cantons de Vaud et du Valais, où la prohibition des poursuites est prolongée jusqu'à l'âge de quatorze ans.

A mon avis, l'âge de dix ans adopté par l'article 12 du projet répond parfaitement à l'idée de la responsabilité telle qu'on peut la concevoir dans notre pays, d'après nos mœurs et notre climat. Nos enfants de dix ans me semblent, dans notre état de civilisation, avoir reçu toujours une éducation suffisante pour que l'on puisse admettre comme possible chez eux l'existence du discernement en ce qui concerne une infraction. S'arrêter à l'âge de sept ans, comme le propose Ortolan et comme le décident les lois de l'Angleterre, du Portugal et de la Russie, c'est évidemment rester en des-

[1] Nous nous contenterons de citer Rossi, Chauveau et Hélie, Ortolan.

Digitized by Google

sous de l'époque véritable à laquelle commence l'imputabilité; en revanche, aller jusqu'à l'âge de quatorze ans, comme on le fait dans quelques cantons suisses, c'est assurément dépasser l'époque susdite. L'âge de dix ans a le mérite de former un terme moyen entre ces chiffres extrêmes. J'ai interrogé ou fait interroger sur ce point des personnes qui se trouvent en relations fréquentes avec des enfants, des instituteurs, des prêtres, des directeurs ou directrices d'orphelinats; en règle générale, elles approuvent l'âge proposé.

§ 2. — *Une objection au système précédent.*

A ce système, adopté, comme on vient de le voir, par la grande majorité des législations pénales, une objection assez grave, mais non pas irréfutable, a été faite. En réalité, a-t-on dit, on rencontre dans la jurisprudence bien peu d'abus sur ce point; lorsqu'une poursuite est exercée contre un enfant âgé de moins de dix ans, c'est que le délit qu'on lui reproche est de nature à faire croire sérieusement qu'il n'a pas agi tout à fait sans discernement. Or, en enlevant au ministère public et aux juges leur liberté d'appréciation, en créant une présomption absolue d'innocence, on dépouille la justice, sans réaliser de profit sérieux, de la faculté dont elle jouit d'enlever un enfant à l'éducation détestable de sa famille. Les poursuites sont interdites; par conséquent, on rend impossible cette mesure si utile et si sage qui consiste, tout en acquittant l'enfant, à l'éloigner des influences corruptrices que ses parents exercent peut-être à son égard [1].

Cette objection a été prévue par l'auteur du projet de loi, mais, pouvant l'écarter d'une manière absolue, il a eu le tort de ne le faire que d'une façon fort incomplète.

L'article 14, en effet, décide que « l'enfant qui, avant d'avoir atteint l'âge de dix ans accomplis, a commis ou tenté de commettre un acte que la loi pénale qualifie homicide

[1] Voir notamment GARRAUD, professeur à la faculté de droit de Lyon, *Traité théorique et pratique du droit pénal français*, t. I, p. 327.

Digitized by Google

volontaire ou crime d'incendie, peut, sur la réquisition du ministère public, être mis à la disposition du gouvernement, jusqu'à sa majorité, par une ordonnance du président du tribunal de première instance dans le ressort duquel il a sa résidence ». C'est parfait, mais pourquoi ne prescrire cette mesure que dans les hypothèses d'homicide volontaire et d'incendie? N'existe-t-il pas un grand nombre d'autres cas dans lesquels le fait délictueux, tout en ayant été accompli sans discernement, constitue une preuve suffisante soit d'instincts dangereux, soit au moins d'une éducation détestable à laquelle il faut remédier sans retard? L'affirmative ne peut être contestée; aussi différentes législations ont-elles eu soin d'adopter des mesures beaucoup plus larges que celles qu'on nous propose. Je citerai, comme exemples, le code pénal néerlandais, le code de l'empire d'Allemagne et celui du canton de Vaud.

L'article 38 du code des Pays-Bas du 3 mars 1881 décide que « l'enfant ne sera point poursuivi pour un fait commis avant l'âge de 10 ans », mais il ajoute que « si le fait commis constitue une infraction emportant l'emprisonnement et pouvant être poursuivie sans plainte, ou même les contraventions spécifiées à l'article 432, le juge civil peut ordonner, sur le réquisitoire du ministère public, que l'enfant sera placé dans un établissement d'éducation de l'État jusqu'à l'âge de 18 ans au plus ».

Pour comprendre cette disposition, il faut savoir, d'abord, que le code hollandais divise les actes délictueux non pas, comme le nôtre, en crimes, délits et contraventions, mais simplement en infractions et contraventions; d'autre part, qu'il n'admet, comme peines principales, que l'emprisonnement, la détention et l'amende. L'emprisonnement est à perpétuité ou à temps; la durée de celui-ci est d'un jour au moins et de quinze années consécutives au plus (art. 10). La durée de la détention est d'un jour au moins et d'un an au plus (art. 18). L'emprisonnement est la peine ordinaire en matière d'infractions; la détention s'applique aux contraventions.

Cela posé, on voit que, en vertu de l'article 38 cité plus

Digitized by Google

haut, l'enfant âgé de moins de 10 ans peut être placé dans un établissement d'éducation de l'État, lorsqu'il a commis une infraction quelconque emportant l'emprisonnement, voire même lorsqu'il s'agit de certaines contraventions, qui sont le vagabondage et la mendicité (art. 432 modifié par l'art. 10 de la loi du 15 janvier 1886).

Quant au code pénal de l'empire d'Allemagne du 6 mai 1871, modifié par la loi du 26 février 1876, il interdit, dans son article 55, la poursuite pénale de l'enfant qui, au moment de l'action, n'a pas encore accompli sa douzième année, mais il permet, à son égard, l'application des mesures propres à assurer sa garde et son amendement, telles qu'elles sont établies par les lois des divers États. « Spécialement, dit-il, on peut procéder par le placement dans une maison d'éducation ou de correction, lorsque les autorités chargées du contrôle des tutelles ont déclaré le fait constant et autorisé la détention. » Une loi du 13 mars 1878 organise le régime d'éducation relatif à la catégorie d'enfants dont il s'agit, en prescrivant l'envoi dans des établissements publics ou privés (autorisés), ou le placement dans des familles nourricières.

L'article 51 du code pénal du canton de Vaud, enfin, déclare que « l'auteur ou le complice d'un délit n'est passible d'aucune peine si, au moment de l'exécution du délit, il est âgé de moins de 14 ans », mais l'article 52 a soin d'ajouter que « le prévenu âgé de moins de 14 ans, reconnu auteur ou complice d'un délit par le tribunal d'accusation, est renvoyé au conseil d'État, qui le remet à ses parents ou qui prend, à son égard, d'autres mesures propres à amener son amendement, et qui peut, au besoin, le faire placer dans une maison d'éducation ou de discipline. Ces mesures cessent de plein droit lorsque le prévenu a atteint l'âge de 21 ans. »

Comme on le voit, les mesures adoptées par les législations étrangères sont autrement larges que celles que nous trouvons à l'article 14 du projet. Pour les motifs que j'ai formulés tantôt, je suis d'avis qu'elles doivent être établies dans notre pays. Si notre législateur se contentait de la disposition tout à fait insuffisante de l'article susdit, le reproche

Digitized by Google

adressé au système qui défend les poursuites avant l'âge de 10 ans serait mérité dans le plus grand nombre des cas. C'est ce qu'il faut éviter, en autorisant la mise à la disposition du gouvernement chaque fois que le fait forme un délit (j'exclus les contraventions) entraînant la peine de l'emprisonnement.

§ 3. — *Des ordonnances de non-lieu rendues au profit des enfants.*

Le projet maintient, relativement aux adolescents, la période de doute durant laquelle le juge doit se poser la question de savoir si l'acte a été commis ou non avec discernement. Cette période va de dix jusqu'à seize ans accomplis au moment du délit. Cependant, M. le ministre propose ici une innovation importante.

D'après l'article 13, l'enfant qui n'a pas atteint l'âge de 16 ans accomplis ne peut être mis en jugement qu'en vertu d'une ordonnance de la chambre du conseil ou de la chambre des mises en accusation. En conséquence, l'instruction préliminaire, qui n'est obligatoire aujourd'hui qu'en matière criminelle, deviendrait nécessaire dès que l'inculpé aurait eu moins de 16 ans au moment de l'infraction. Le texte ne fait aucune distinction entre crimes, délits et contraventions; son but, d'ailleurs, n'en comporte point; il s'agit, en effet, d'éviter, autant que possible, la comparution de l'adolescent à l'audience publique d'une juridiction répressive quelconque et de lui épargner ainsi la déconsidération qu'un tel fait attacherait toujours à sa réputation, fût-il même acquitté. S'il apparaît, dans cette instruction préparatoire, que l'enfant a agi sans discernement, une ordonnance de non-lieu sera rendue; en arrêtant la poursuite, on écartera le danger d'une flétrissure imméritée. Cette mesure a droit à tous nos éloges.

En dirai-je autant de la disposition contenue au troisième alinéa de ce même article 13?

M. le ministre voudrait que, même si l'enfant est reconnu

Digitized by Google

avoir agi avec discernement, la chambre du conseil ou la chambre des mises en accusation pût rendre une ordonnance de non-lieu, lorsque cet enfant n'aurait pas atteint l'âge de 14 ans accomplis au moment du fait et que la chambre susdite estimerait qu'à raison de l'âge de l'inculpé et eu égard à ses antécédents, l'infraction ne présente pas une gravité suffisante pour motiver des poursuites. Dans cette hypothèse, comme dans celle du non-discernement, le ministère public pourrait requérir la mise à la disposition du gouvernement jusqu'à la majorité (art. 14).

L'exposé des motifs justifie cette mesure toute nouvelle en disant que « le droit de punir ne doit intervenir que dans les limites de l'utilité sociale ; si les juges pensent que, dans l'intérêt de la société comme dans l'intérêt de l'enfant lui-même, il y a lieu de prononcer un acquittement dont ils attendent de meilleurs effets, il est naturel que la loi les y autorise ».

M. le ministre a voulu préserver l'adolescent de l'opprobre d'une peine; il a voulu protéger cet être sans reproche jusqu'alors contre le danger auquel l'exposerait dans l'avenir la marque ineffaçable d'une condamnation. Pour y arriver, il a eu recours à une ordonnance de non-lieu ; à mon avis, il y a là, en même temps, une pensée excellente et une grave exagération. Je m'explique.

La peine ordinaire dans notre système pénal, c'est la privation de la liberté. L'amende est quelquefois peine principale, plus souvent peine accessoire, mais tout le monde n'est pas à même de la payer, et alors elle est remplacée par l'emprisonnement (art. 40 c. p.). Or, on est obligé de le reconnaître, l'emprisonnement, surtout lorsqu'il s'applique à des adolescents, présente des inconvénients considérables.

Pour tout homme qui n'est point entièrement corrompu, ce châtiment constitue un lourd fardeau et, pour le supporter, une grande énergie morale est indispensable. Déjà pendant qu'il le subit, le détenu doit lutter contre la honte dont cette peine le couvre. Obligé de s'avouer à lui-même que son honneur est entamé, il doit avoir assez de force pour se dire que cette diminution de sa dignité n'est pas

Digitized by Google

irrémédiable et qu'en consacrant son activité à l'accomplissement des devoirs que lui impose sa conscience, tout homme peut se relever d'une faute commise. Lorsque la peine est terminée, cette lutte devient bien plus pénible encore! Ce libéré, en sortant de la prison, retourne vers la maison qu'il a quittée pour entrer en cellule : que pensent de lui ses parents? Il va revoir ses anciens compagnons, ceux avec lesquels il travaillait : quelle opinion se font-ils de lui? Il doit gagner sa vie, chercher un emploi : comment le recevra-t-on dans les ateliers où il se présentera? Autant d'inquiétudes qui dévorent cette âme! Si ce malheureux n'a pas la force de supporter ce fardeau terrible, s'il se laisse succomber sous ce poids écrasant, s'il se décourage en présence de la lutte que son passé lui impose, ne voit-on pas à quel péril effrayant sa moralité sera livrée? La déconsidération dont il est l'objet à ses propres yeux et aux yeux de ses concitoyens le détournera de plus en plus de la voie du bien. Désespérant de pouvoir jamais se relever, il finira par accepter cet état de criminel dont il ne parvient pas à secouer la honte; peut-être, une irritation pernicieuse fera-t-elle naître en lui un sentiment de colère et un besoin de vengeance vis-à-vis de la société ; un malfaiteur de plus viendra augmenter bientôt la masse si nombreuse des déclassés et des criminels de profession.

Ce danger, terrible pour tous, s'aggrave considérablement lorsqu'il s'agit d'un adolescent. Chez lui, la sensibilité est plus vive et, par conséquent, la frayeur plus intense; la volonté est moins développée et, par conséquent, le courage moins fort. Plus souvent encore que pour les adultes, on peut craindre qu'il ne sache opposer aux causes de découragement qui le menacent la résistance morale nécessaire et qu'il ne se laisse entraîner, avec la facilité de son âge, vers toutes les tentations malsaines qui l'enveloppent.

Pour enrayer ce péril inhérent à l'emprisonnement, il existe différents moyens, surtout l'intervention des sociétés de patronage auprès des détenus et des libérés. Mais, quand on songe aux enfants, on se demande s'il ne serait pas utile

Digitized by Google

de supprimer la privation de la liberté pour la masse énorme de petits délits dont elle constitue le châtiment. L'avantage serait certain, puisqu'on écarterait ainsi, dans une foule de cas, le danger dont je viens de parler. Seulement, il ne faut pas oublier la nécessité de la répression. L'intérêt de l'enfant lui-même proteste contre cet oubli; l'abandon de l'emprisonnement, dans le plus grand nombre possible d'hypothèses, ne doit jamais aboutir à l'absence totale de la peine. Or, cette suppression est précisément le résultat de la mesure à laquelle fait allusion le troisième alinéa de l'article 13 du projet; c'est dans ce résultat que je vois, comme je le disais plus haut, une grave exagération.

Remarquons que l'enfant dont s'occupe ce texte s'est rendu coupable d'un acte délictueux et qu'il l'a posé avec discernement. Dans une telle situation, je comprends avec peine que les juridictions d'instruction arrêtent les poursuites. On place cet enfant sur la même ligne que celui qui a agi sans discernement; n'est-ce pas contraire à toutes les règles de la logique et de la justice? Le discernement entraîne la culpabilité et toute culpabilité doit entraîner une peine. Ce principe est vrai surtout en ce qui concerne les enfants; pour les arrêter dès leur première faute, il faut leur appliquer immédiatement une mesure qui les impressionne; une mesure semblable leur sera, j'en suis persuadé, beaucoup plus salutaire qu'une ordonnance de non-lieu. Il ne s'agit pas de craindre ici la comparution devant un tribunal répressif; on doit la désirer, au contraire. L'inculpé, en effet, connaissait le caractère criminel de l'acte qu'il commettait; il a fait preuve d'une certaine corruption; la poursuite dirigée contre lui lui prouvera que la société ne tolère point de tels faits. Cette poursuite est méritée; elle formera une partie du châtiment, et, encore une fois, la répression des fautes commises, surtout des premières, s'impose à l'égard de l'enfance comme une règle de la plus évidente utilité.

Mais, me dira-t-on, puisque, dans cette hypothèse de délits légers dont il est question, je désire que l'on évite, autant que possible, l'emprisonnement, quel pourra bien être le but

Digitized by Google

de cette poursuite, que je considère cependant comme nécessaire et dont je blâme la suppression dans le projet de loi?

Je réponds en demandant, d'abord que l'on fasse, en faveur des enfants, un usage fréquent de la condamnation conditionnelle, ensuite que l'on introduise dans nos lois, comme peine applicable aux enfants, l'admonition judiciaire. Je vais exposer ces deux points.

§ 4. — *De l'admonition et de la condamnation conditionnelle appliquées aux jeunes délinquants.*

L'admonition, que l'on peut appeler aussi réprimande ou admonestation, a figuré déjà dans diverses législations; elle était connue dans l'ancien droit français et plusieurs codes modernes l'ont consacrée. Ses mérites ont été vivement discutés. L'une des questions les plus intéressantes soumises aux études du Congrès de Rome de 1885, était celle de savoir si l'on ne pourrait utilement remplacer, pour certains délits, les peines d'emprisonnement par quelque autre mesure répressive; à propos de cette question, l'examen de l'admonition s'imposait tout naturellement.

L'argument capital que l'on fit valoir contre cette peine consista dans sa complète inefficacité. « J'estime, disait le baron Garofalo, président du tribunal de Naples, qu'elle ne sera prise au sérieux par personne, pas plus par le juge que par le coupable. » M. Ferdinand Dreyfus, délégué du conseil supérieur des prisons de France, fit observer que l'admonition se concevait comme mesure disciplinaire, mais qu'elle risquerait d'être vaine et dérisoire comme pénalité. Il la qualifiait avec esprit de répression platonique. « Qu'on la maintienne en matière disciplinaire, disait-il, soit à l'égard des officiers ministériels, soit à l'égard de ces personnes sur lesquelles elle peut produire quelque effet. Une simple injonction de ne plus manquer au devoir professionnel est pour elles un avertissement respectueusement écouté, dont la portée même dépasse de beaucoup celle d'une amende. Mais rencontrerait-on les mêmes sentiments dans l'ensemble des

Digitized by Google

justiciables, chez qui la notion des devoirs généraux et le respect de la justice sont beaucoup moins accentués? Il est permis d'en douter. Il faut, en effet, considérer l'alternative à laquelle on aboutirait. Ou bien l'admonition donnerait lieu à une mention au casier judiciaire et en ce cas elle serait hors de proportion avec la faute légère qui l'aurait motivée, ou bien elle ne laisserait aucune trace et, dans cette hypothèse, elle risquerait d'être vaine. »

Le second argument soutenu contre l'admonition fut puisé dans son inégalité. « Est-il une peine plus inégale? », demandait M. Jacquin, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice français. « D'aucun effet sur les déshérités, elle ne pourrait avoir d'action que sur ce qu'on a appelé les classes privilégiées et c'est là ce qui doit absolument la faire écarter. Autrefois, en France, nous avions la loi du Pardon; elle a disparu lors de la Révolution française, emportée avec les privilèges. » Cet argument est défendu aussi par le professeur Franz von Liszt, de Marbourg. Lors de la première session de l'union internationale de droit pénal, tenue à Bruxelles au mois d'août dernier, l'ordre du jour renfermait la question de savoir quelles mesures on pourrait recommander au législateur pour restreindre le rôle de la prison en ce qui concerne les condamnations prononcées pour infractions légères. Dans son rapport sur ce point, le professeur von Liszt reproche à l'admonition de frapper le citoyen qui a conservé le sentiment de l'honneur (*ehrliebend*), mais de laisser complètement impuni celui qui l'a perdu (*ehrlos*) [1].

Sans doute, ces arguments ont une grande force. Je dirai même que ce n'est point en ajoutant à l'admonition l'obligation pour le condamné de fournir une caution de bonne conduite qu'on parvient à les réfuter. Cette caution, en effet, augmenterait encore l'inégalité de la peine; d'abord, tout le monde ne serait pas en état de la fournir; ensuite, ceux

[1] On peut lire la discussion qui a eu lieu à Rome sur cette question dans les *Actes du Congrès*, publiés par les soins du comité exécutif, t. I, séances des 18, 21, 23 et 24 novembre 1885.

Digitized by Google

vis-à-vis desquels elle serait surtout nécessaire pour donner plus d'efficacité à la réprimande, seraient précisément les misérables qui, ne possédant rien, se trouveraient dans l'impossibilité de satisfaire à cette obligation.

Néanmoins, de sérieuses considérations peuvent être invoquées en faveur de l'admonition. Il est certain que beaucoup de personnes sont insensibles aux reproches, mais on ne doit pas en conclure que le sentiment de l'honneur constitue une exception et ne se rencontre que chez les gens d'un certain rang. D'ailleurs, comme le faisait remarquer M. Nocito, professeur à l'université de Rome, beaucoup d'individus sont insensibles également aux petites peines privatives de la liberté. Remarquons bien, au reste, qu'il existe différents moyens de donner à la réprimande une autorité réelle. Premièrement, le blâme du magistrat serait adressé en pleine audience. On pourrait même, pour lui imprimer une plus grande solennité, le faire suivre, ainsi que le proposait M. Nocito, de la parole du condamné acceptant le reproche et promettant d'éviter désormais toute récidive. En tous cas, l'admonition serait accompagnée de la menace d'une peine plus forte en cas de rechute et, certes, beaucoup de personnes indifférentes au blâme ne le seraient pas à cette menace. Deuxièmement, l'admonition ne devrait jamais avoir qu'un caractère facultatif. De la sorte, le reproche d'inégalité qu'on lui adresse disparaîtrait, puisqu'elle ne serait appliquée qu'aux seules personnes vis-à-vis desquelles elle serait de nature à produire son effet.

Ici, une objection se présente.

Si l'admonition est simplement facultative, peut-on dire, il est inutile de l'introduire comme peine nouvelle, car elle est déjà pratiquée en fait. Je dois citer, à ce propos, un passage important du discours prononcé à Rome par M. Jacquin. « Voici, dit-il, ce qui se passe actuellement en France : un fait vient-il à la connaissance du ministère public, si le parquet le trouve de peu de gravité, si, à son avis, la société n'est pas directement intéressée à une répression de l'infraction, il ne poursuit pas; il mande le délinquant devant lui,

Digitized by Google

lui fait les observations qu'il estime utiles et l'avertit que toute récidive de sa part motivera des poursuites. »

Ces paroles sont surtout intéressantes parce qu'elles semblent avoir inspiré l'article 13, dernier alinéa, du projet de loi, lequel accorde aux chambres d'instruction la faculté que M. Jacquin reconnaît au ministère public.

Mais quelle différence entre cette admonition prononcée à huis clos par un procureur du roi ou un juge d'instruction et celle qui serait prononcée en audience publique par le président du tribunal! Dans le premier cas, les poursuites sont empêchées ou arrêtées, dans le second, elles sont poussées jusqu'au bout; dans celui-là, toute condamnation disparaît, dans celui-ci, une condamnation véritable est encourue; aussi, la récidive punissable est-elle impossible dans la première hypothèse, tandis qu'elle peut exister, chose excellente au point de vue de l'impression produite, dans la seconde.

En résumé, je suis convaincu que les avantages de l'admonition subsistent malgré les reproches qu'on lui adresse et il ne faut pas s'étonner que cette peine ait été adoptée par le nouveau code pénal italien du 30 juin 1889 (Riprensione giudiziale) [1].

Appliquée à l'enfance, et c'est ce que je demande pour le moment, l'admonition présenterait une utilité bien plus considérable encore! L'impression qu'elle produirait sur des adolescents serait, en effet, toujours beaucoup plus forte que celle qu'elle exercerait sur des adultes. Aussi des juriscon-

[1] La réprimande est prononcée, dans de nombreuses hypothèses, par le code pénal du canton de Vaud. — L'avant-projet encore inédit préparé par la commission de revision du code pénal français renferme une mesure portant le nom de *Pardon*, mais constituant en réalité l'admonition. En voici le texte communiqué à l'Union internationale du droit pénal par M. Léveillé, professeur à la Faculté de droit de Paris: « Dans tous les cas où, soit en vertu des dispositions de la loi pénale, soit par suite de la déclaration de circonstances atténuantes, le juge serait autorisé à n'appliquer qu'une amende, il pourra, si le prévenu n'a pas encore été condamné pour crime ou délit, ne pas prononcer de condamnation. Il avertira le prévenu qu'en cas de nouvelle infraction, il ne devra plus compter sur l'immunité pénale. » Cet avertissement équivaut à l'admonition.

Digitized by Google

sultes, qui l'apprécient peu pour ceux-ci, la recommandent-ils pour ceux-là; je citerai notamment M. Foinitsky, professeur de droit criminel à Saint-Pétersbourg, et M. Van Hamel, enseignant la même science à Amsterdam [1]. C'est même pour les jeunes gens de 12 à 18 ans que le code pénal de l'empire d'Allemagne emploie cette peine; l'article 57, n° 4, autorise le juge à ne prononcer qu'une réprimande (*verweis*), dans les cas peu graves, lorsque l'acte constitue un délit ou une contravention.

Après ce que je viens de dire sur l'admonition, je n'ai pas à m'étendre longuement sur la condamnation conditionnelle. Cette mesure, en réalité, n'est pas autre chose qu'une admonition accompagnée de la menace de l'exécution d'une peine plus sévère si, dans un certain délai, un nouveau délit est commis. Cette menace donne à la réprimande une efficacité particulière, une sanction puissante. Son application fréquente aux enfants serait excellente et je désirerais que la loi la recommandât tout spécialement aux juges.

En faisant usage de l'admonition et de la condamnation conditionnelle à l'égard des jeunes délinquants, on éviterait l'emprisonnement et ses dangers. Et notons qu'on l'éviterait d'une manière plus raisonnable que le projet de loi, puisque, à la différence de ce projet qui aboutit à l'impunité, on prononcerait contre l'enfant qui aurait agi avec discernement une véritable peine. J'ajoute que l'on mettrait ainsi à la disposition du juge plusieurs mesures, de sévérité graduée et capables de répondre à toutes les nécessités. En présence d'un délit d'importance minime commis par un adolescent ne dévoilant aucun instinct mauvais, il prononcerait l'admonition simple; en présence d'un délit plus sérieux commis par un adolescent laissant entrevoir une certaine perversité, il prononcerait la condamnation conditionnelle; en présence d'un délit important et de nature à prouver une véritable corruption, il prononcerait la condamnation ordinaire.

[1] Voir *Congrès pénitentiaire de Rome*, séance du 21 novembre 1885, t. I, p. 190, et *Bulletin de l'Union internationale de Droit pénal*, n° 3, séance tenue à Bruxelles, le 7 août 1889, p. 161.

Digitized by Google

Il va de soi qu'un tel système ne devrait être appliqué qu'en matière de délits et qu'il ne le serait jamais pour crimes ; c'est ce que déclare, comme je le disais plus haut, le code allemand à propos de la réprimande. Je serais même d'avis de déterminer dans la loi la limite précise à partir de laquelle les délits devraient toujours être frappés de la peine ordinaire. Je m'en rapporterais pour cela aux indications de la loi du 31 mai 1888; il ne pourrait y avoir lieu, ni à l'admonition simple, ni à la condamnation conditionnelle, dès que la peine ou les peines prononcées contre l'adolescent coupable dépasseraient un emprisonnement de six mois.

Ce système, étant plus sévère que celui du projet, pourrait être pratiqué à l'égard d'enfants plus âgés. Le 3e alinéa de l'article 13 n'est applicable qu'aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 14 ans accomplis au moment de l'infraction; la condamnation soit à l'admonition, soit à la peine conditionnelle, pourrait être prononcée jusqu'à l'âge de 16 ans [1].

Remarquons, enfin, que le tribunal pourrait, sur la réquisition du ministère public, ordonner la mise à la disposition du gouvernement, immédiate dans les deux premiers cas, postérieure à l'accomplissement de la peine dans le troisième. Cette mesure ajouterait encore à l'efficacité de l'admonition et de la condamnation conditionnelle. On pourrait croire, à première vue, qu'elle est incompatible avec cette dernière. Les enfants, étant renfermés et se trouvant sous une surveillance continue, seraient toujours, pourrait-on penser, dans l'impossibilité de commettre le délit nouveau qui doit amener la mise à exécution de la condamnation ; les cinq années dont parle l'article 9 de la loi du 31 mai 1888 s'écouleraient nécessairement sans que la condition suspensive de l'exécution de la peine pût se réaliser.

Cette objection serait erronée. En effet, les enfants mis à la disposition du gouvernement ne sont pas toujours placés dans un établissement de réforme; ils peuvent être mis, dit l'article 17 du projet, en apprentissage chez un cultivateur

[1] Le code pénal allemand autorise l'emploi de la réprimande jusqu'à l'âge de 18 ans.

Digitized by Google

ou un artisan. Dans cette hypothèse, ils jouiraient d'une entière liberté et, par conséquent, la condamnation conditionnelle aurait sa raison d'être. De plus, et alors même que l'enfant se trouverait placé dans une école de réforme, le gouvernement a toujours le droit de le renvoyer à sa famille (art. 17); dans ce cas encore, en admettant du moins que le renvoi aux parents eût lieu avant l'expiration des 5 ans, la condamnation conditionnelle se comprendrait fort bien.

Je résume tout ce que je viens de dire sur cette matière, en présentant la formule suivante :

« S'il est reconnu que l'inculpé, âgé de moins de 16 ans accomplis au moment du fait, a commis avec discernement une infraction dont la peine ne dépasse pas six mois d'emprisonnement, le tribunal pourra, en tenant compte des circonstances, prononcer, soit l'admonition simple en audience publique, soit la condamnation conditionnelle, conformément à l'article 9 de la loi du 31 mai 1888.

« L'inculpé pourra, par le même jugement et sur la réquisition du ministère public, être mis à la disposition du gouvernement jusqu'à sa majorité. »

§ 5. — *De la mise à la disposition du gouvernement.*

L'article 14 du projet s'occupe de la mise des enfants à la disposition du gouvernement. J'applaudis à l'excellente modification qu'il apporte au second alinéa de l'article 72 du code pénal. En vertu de ce dernier texte, la mise à la disposition de l'autorité administrative doit être prononcée pour un temps déterminé. Rien n'est plus contraire à la nature et au but de la mesure dont il s'agit. Cette mesure, en effet, n'est pas une peine; comme dit Ortolan, elle doit être assimilée à une sorte de correction domestique, destinée à remplacer à l'égard du mineur celle de ses parents qui est reconnue lui faire défaut. Or, par cela même qu'elle a un but absolument correctionnel, elle ne peut être calculée d'une manière précise au point de vue de la durée; elle ne

Digitized by Google

dépend point de la gravité de l'infraction; elle dépend de circonstances inconnues et toujours susceptibles de modifications.

Il est clair qu'elle ne peut dépasser la majorité, puisque, à cet âge, il ne peut plus être question d'imposer un système d'éducation; seulement, il est impossible d'en limiter la durée à l'avance. La conduite du mineur peut fournir la preuve d'un amendement certain; la conduite des parents peut ne plus inspirer les craintes qu'elle faisait naître autrefois; bref, les causes de la mesure ordonnée peuvent disparaître et cette mesure, par le fait même, doit prendre fin. En revanche, on peut constater qu'après le temps déterminé par le jugement, les causes de la décision continuent à subsister; malgré tout, l'enfant devrait être renvoyé à ses parents et les dispositions prises à son égard, faute du temps nécessaire, n'auraient produit aucun effet salutaire. Prononcer un temps trop long serait injuste, puisque l'on prolongerait la mesure correctionnelle inutilement; prononcer un temps trop court serait déraisonnable, puisque l'on manquerait le but que l'on veut précisément atteindre. Ainsi que le faisait très bien observer, au congrès de Rome, M. de Moldenhawer, président du tribunal de Varsovie, le juge indique le remède, mais l'établissement dans lequel est envoyé l'enfant l'applique dans la vie quotidienne, en observant les faits potérieurs à la condamnation que n'a pu pressentir le magistrat par suite de la nature impressionnable et flexible inhérente à l'enfance. Il aurait pu ajouter que, si les dispositions de l'enfant peuvent changer, il en est de même des dispositions des parents auxquels cet enfant a été enlevé; la confiance qu'ils n'inspiraient pas autrefois, ils peuvent l'inspirer plus tard.

Je ne veux pas abandonner cette partie de mon sujet sans faire observer que, parmi les indications dont il faut tenir compte pour apprécier la durée de la détention correctionnelle, il en est une qui s'impose d'une manière péremptoire. A mon sens, il ne devrait pas être question de libération aussi longtemps que l'adolescent n'aurait pas appris, d'une

Digitized by Google

manière suffisante, l'art ou le métier qu'on lui enseigne d'après ses aptitudes. L'éducation comporte nécessairement la connaissance de cet art ou de ce métier; tant qu'elle n'est pas acquise, on peut affirmer que le but n'est pas atteint. L'adolescent, mis en liberté, ne peut point gagner sa vie et se trouve par conséquent exposé à de nombreux dangers. J'en prends la preuve dans mon expérience.

Au mois d'avril dernier, je voyais à Liége, en ma qualité de président de la Société de patronage, un jeune homme sortant de Saint-Hubert, où il avait été envoyé jusqu'à l'âge de 18 ans. C'était un garçon d'une intelligence peu développée. Il avait appris la menuiserie. Je parvins à le placer chez un fabricant de meubles et je lui donnai les outils nécessaires. S'il y était resté, son avenir était assuré. Malheureusement, il ne connaissait pas son métier d'une façon suffisante; il était incapable de faire la besogne, très facile cependant, qu'on lui avait donnée. Le patron ne put le conserver comme ouvrier, mais consentit à le garder comme apprenti. Le garçon disparut, sans plus donner de ses nouvelles. J'aime à croire que sa conduite est restée bonne, mais il est évident qu'en le faisant sortir de l'école de réforme trop tôt, ce qui s'imposait d'ailleurs puisque l'âge était déterminé à l'avance, on a méconnu le but même de l'institution.

Notre législateur comprendra la haute utilité de la réforme proposée; en la réalisant, il ne fera qu'imiter les lois étrangères. Les articles 38 et 39 du code pénal néerlandais déclarent que l'enfant peut être placé dans un établissement d'éducation de l'État jusqu'à l'âge de 18 ans au plus et que le juge peut toujours ordonner la mise en liberté. Le code de l'empire d'Allemagne s'exprime d'une manière plus précise encore, en décidant, dans son article 56, que « l'adolescent accusé sera retenu dans l'établissement de correction aussi longtemps que l'autorité administrative préposée à la direction de cet établissement le jugera nécessaire, sans dépasser toutefois la vingtième année ».

Au congrès de Rome, on discuta la question de savoir si la durée du séjour dans la maison de correction serait laissée

Digitized by Google

à l'appréciation de la direction de l'établissement ou si le droit d'y mettre un terme serait réservé au juge. La dernière solution prévalut. Les codes étrangers ne sont point d'accord. Nous venons de voir qu'en Hollande, c'est au juge civil qu'il appartient d'ordonner la détention et aussi de prescrire la mise en liberté. A mon avis, le gouvernement est seul à même de décider si les circonstances permettent le renvoi de l'adolescent. C'est lui qui reçoit les rapports, les renseignements, les indications nécessaires; c'est donc lui qui logiquement doit prendre une décision. Quelle garantie l'intervention du juge fournirait-elle en cette occurrence? Aucune, me semble-t-il.

§ 6. — *Une lacune à combler.*

Le projet de loi ne renferme aucune règle relative aux mineurs de 16 ans qui ont agi avec discernement et qui sont condamnés conformément aux articles 73 à 75 du code pénal. Cependant, je dois faire observer que ces articles renferment une lacune fort regrettable, lacune qu'il faut combler le plus vite possible.

Les adolescents qui ont agi sans discernement peuvent être mis à la disposition du gouvernement jusqu'à l'époque de leur majorité. Pourquoi n'ordonne-t-on pas la même mesure en ce qui concerne les adolescents qui ont été condamnés pour avoir agi avec discernement?

L'emprisonnement pénal qu'on prononce contre eux peut être de très courte durée; il peut être d'un an en matière criminelle; il peut être tout à fait insignifiant en matière correctionnelle. Supposons qu'un enfant de 12 ans soit condamné pour vol simple; le maximum de l'emprisonnement qu'on lui fera subir sera de deux ans et demi (art. 74 et 463 c. p.); en admettant donc que ce maximum soit prononcé, l'enfant dont il s'agit aura terminé sa peine à l'âge de 14 ans! Et les mauvais instincts que le délit a dévoilés? Et la mauvaise éducation que cet enfant reçoit de ses parents? Le législateur

Digitized by Google

n'y songe point. Pourtant, le danger est bien plus grave que s'il était question d'un enfant ayant agi sans discernement, puisque l'existence même du discernement prouve des tendances plus coupables et une perversité plus certaine. D'un autre côté, si ce jeune détenu sort de la prison pour retomber, durant plusieurs années, sous la puissance de parents indignes, que deviendra l'amendement que l'on espérait obtenir à son égard? Ce serait donc le cas ou jamais d'organiser, à côté des mesures pénales, un système d'éducation correctionnelle et de faire suivre l'emprisonnement de la mise à la disposition du gouvernement.

Que résulte-t-il de l'état de choses actuel? La privation de la liberté infligée au mineur acquitté pour avoir agi sans discernement est plus longue, beaucoup plus longue souvent, que celle que l'on inflige au mineur condamné pour avoir agi avec discernement. La contradiction est frappante! Je sais bien que les deux mesures sont absolument différentes. La première est une mesure de pure éducation, tandis que la seconde est une peine; l'enfant vis-à-vis duquel on prononce celle-là est acquitté; l'enfant contre lequel on prononce celle-ci est condamné. C'est fort bien, mais croit on que ces distinctions soient comprises par les adolescents poursuivis et par leurs parents? J'en doute beaucoup. Ce qu'ils aperçoivent tout d'abord, c'est la privation de la liberté existant dans les deux hypothèses; or, cette privation, ils l'apprécient d'après sa durée et non point d'après son caractère. Les faits, d'ailleurs, sont là pour démontrer la vérité de cette observation.

Il n'est pas rare de voir des adolescents tâcher d'établir, devant leurs juges, qu'ils ont agi avec discernement; on a même vu — chose bizarre! — des enfants acquittés interjeter appel pour obtenir une condamnation!

Je tiens à attirer l'attention du législateur sur ce point intéressant. La plupart des codes étrangers ont, comme le nôtre, négligé de le résoudre, mais les criminalistes ont signalé cette lacune; M. Foehring, notamment, proposa au congrès de Rome de reconnaître au juge le droit d'ordonner

Digitized by Google

que le jeune délinquant condamné fût transféré, à l'expiration de sa peine, dans un établissement d'éducation ou dans une école de réforme [1].

(*A suivre.*)

FERNAND THIRY,
professeur de droit criminel
à l'université de Liége.

[1] *Congrès de Rome*, séance du 23 novembre 1885, t. I, p. 211.

Digitized by Google

THÈME ET VARIATIONS

THÈME.

PREMIÈRES AMOURS.

J'étais bien jeune encore.

Parfois, une force singulière me remplisait le cœur, et les pensées qui naissaient alors en moi activaient le cours du sang dans mes veines et venaient éclore sur mes joues d'enfant en fleurs de pourpre. Une langueur ineffable succédait à ces rapides élans, durant lesquels la vie était doublée. Il me semblait m'abandonner au courant d'un fleuve lent et paisible qui me portait vers de lointains horizons vagues, et je n'attendais rien que d'être entraîné ainsi longtemps, très longtemps, toujours. Pour ne pas faire évanouir les images dont ces émotions laissaient en moi la trace délicieuse, je marchais plus doucement dans les jardins où s'épanouissait à mes yeux un éternel printemps.

Y avait-il, dans les peupliers dont les bourgeons gonflés faisaient éclater leurs écailles brunes; y avait-il, sous les guirlandes de lierre qui formaient bordure aux plates-bandes, au fond du calice des primevères roses, parmi les pétales jaunes des jonquilles, au centre de la collerette au liséré rouge des narcisses, y avait-il des sylphes cachés dont je craignais les regards? Au fond de l'étang miroitant, sous la retombée des raméaux du tilleul, dans les massifs de rhododendrons que les fleurs prêtes à éclore teintaient d'une moire violette, y avait-il des échos que j'avais peur d'éveiller? Sous le sable des chemins et les gazons de la pelouse, y

Digitized by Google

avait-il des tombes dont le bruit de mes pas eût troublé le repos sacré? Je marchais craintif et silencieux.

Vivant dans l'ignorance du dernier pas que doit franchir l'amour, mon âme s'évaporait en de mystiques aspirations qui me donnaient le change sur la réalisation complète de mes désirs. Mais, comme pour le fidèle, fatigué de le solliciter par la prière, qui veut enfin posséder son dieu et, dût-il en mourir, se confondre avec lui, il arrive un moment où le jeune homme, las de ses vaines adorations, saisit dans ses bras l'idole jusqu'alors respectée et de son rêve fait une réalité. La nature le veut ainsi, qui, toujours se hâtant vers le but qu'elle poursuit, trace inexorablement sa voie à travers les poésies et les pudeurs qu'on essaye de lui opposer.

VARIATIONS.

I. — ANDANTE.

Lorsque, en 1863, nous habitions Diest, où mon père commandait le dépôt du 10e de ligne, nous avions pour voisine une dame Bertries, chez laquelle mes parents allaient faire la partie de whist tous les dimanches soir. J'étais alors un petit blondin de onze ans, aux yeux bleus, très timide, qu'un livre d'images amusait toute la soirée. A défaut de livre d'images, Mme Bertries me donnait à tenir sa caisse de jeu, emploi de confiance dont je m'acquittais de façon à mériter les félicitations du bon vieux M. Wagen, son receveur et son partenaire habituel. Elle m'avait pris en grande affection et me gâtait, répondant à mon père, qui lui faisait des remontrances, que c'était sa manière à elle d'élever les enfants.

Pour revoir ses traits, je n'ai qu'à me rappeler sa bonté; ses yeux noirs à fleur de tête, bordés, comme d'un ourlet, de grosses paupières aux cils rudes, sa bouche lippue et souriante, ses joues larges que l'âge avait empâtées, renaissent dans ma mémoire en même temps que le souvenir de son indulgence pour mes défauts, dont on lui parlait quelquefois, avec l'espoir de m'en faire honte devant elle. Mais je la voyais d'ordinaire lever les épaules d'un mouvement imper-

Digitized by Google

ceptible et regarder mon père, comme pour lui demander s'il se plaignait de moi sérieusement.

La servante Stinette et le cocher Prau me choyaient à son exemple. C'étaient de vieux serviteurs quelque peu cousins, gros et gras tous deux, vivant en paix autant par goût naturel pour la tranquillité que par la longue habitude qu'ils avaient prise l'un de l'autre au service de la moins exigeante des maîtresses. M^me^ Bertries me permettait d'aller les rejoindre dans la cuisine chaque fois qu'une visite venait interrompre la partie de whist. Elle n'avait pas eu de peine à deviner que les inconnus m'effarouchaient et, malgré mon père, qui prétendait m'accoutumer à voir le monde, m'adressait un rapide clin d'œil, signe d'intelligence que j'attendais impatiemment avant d'oser quitter la compagnie.

Pour m'être agréable, Prau me parlait de mon père, de « monsieur le major », comme il disait en ouvrant de grands yeux admiratifs; Stinette me racontait des histoires de son village au temps de sa jeunesse, auxquelles je trouvais comme un parfum de vieilles choses, semblable à celui des livres que M. Wagen, archiviste de la ville, me menait voir à la bibliothèque communale.

Il y avait longtemps qu'en ma présence Stinette avait demandé à Prau :

« Mais savez-vous pourquoi madame ne reçoit jamais la fille de sa sœur?

— Parce que, avait fait Prau, parce que... »

Il avait regardé en l'air.

« Parce que... »

Bref, il n'avait rien répondu.

« Une jolie fille, de l'âge qu'aurait celle que madame a perdue et qu'elle aimait taut! avait remarqué Stinette.

— C'est peut-être ça, avait dit Prau.

— Ah oui! c'est peut-être ça. »

Il n'arrive guère que nous oubliions complètement. Tel ou tel mot, tel geste, tel récit ou tel spectacle qui ne semble pas s'être gravé profondément en nous continue cependant d'y reposer jusqu'à ce qu'une impression, parfois sans analogie

Digitized by Google

avec lui, vienne frapper les touches de notre mémoire et le fasse tout à coup revivre. Je ne savais plus que Mme Bertries avait une nièce, lorsqu'un soir de printemps, me voyant assis, d'un air morne sans doute, et le livre dans lequel je m'efforçais de lire ayant glissé à mon insu jusqu'au bord de la table, elle me dit avec une sorte de compassion :

« C'est un peu toujours la même chose, n'est-ce pas, mon enfant? Que n'ai-je d'autres livres à te donner!

— Je ne m'ennuie pas, madame, répondis-je poliment.

— Veux-tu que je fasse venir de temps en temps le fils du juge de paix? Il est de ton âge. »

Mon père intervint :

« Je vous en prie, madame, ne prenez pas cette peine. Si monsieur s'ennuie, dimanche prochain, nous le laisserons à la maison.

— Mais je ne veux pas! répliqua Mme Bertries vivement; mais il est des nôtres : c'est de fondation. »

Et, m'appelant auprès d'elle, elle m'entoura d'un bras la taille et me baisa au front.

« Va au jardin, me dit-elle, et promène-toi. Peut-être est-ce la lumière qui le fatigue, » continua-t-elle en cherchant à m'excuser aux yeux de mon père.

Je sortis. Une fois dans le jardin, je poussai un gros soupir vers le ciel. J'avais besoin d'air, j'étais heureux de sentir sur mon visage et sur mes mains les caresses du vent; elles me réveillèrent de la demi-torpeur où m'avait plongé la tiédeur de la chambre que je venais de quitter.

La surface du bassin miroita sous les sagittaires et les trèfles d'eau; j'allai m'asseoir de ce côté, sur un banc au-dessus duquel s'arrondissaient en voûte les rameaux d'un tilleul pleureur. Là, retrouvant tout à coup la souvenance de la nièce de Mme Bertries, je me berçai de l'espoir que je la verrais venir un de ces dimanches, que sa tante l'appellerait auprès d'elle exprès pour me faire plaisir; puis, m'étant demandé pourquoi je serais heureux de sa présence, au trouble délicieux qui me saisit, je crus pressentir que la vie me cachait un mystère auquel toute la nature était mêlée par

Digitized by Google

ces parfums, ces brises, ces langueurs nocturnes qui venaient de me la remettre en mémoire. Une tristesse pleine de charme m'envahit peu à peu, des regrets vagues et un désir d'*autre chose* que je ne savais pas, mais qui, j'en avais comme une certitude, m'attendait dans l'avenir.

Brusquement, à la citadelle dont les glacis touchaient au jardin, un clairon sonna la retraite. Je l'écoutai lancer ses longs appels dans la nuit, et m'étant rappelé cependant mes amis de la caserne, le planton Malinger, le cantinier Eusèbe Rompaert, le sergent Dutreuil et les autres, tous si bons enfants avec leur manie de se croire les plus beaux hommes de la création, je m'aperçus, lorsque la sonnerie du clairon eut cessé, que ma mélancolie s'était dissipée. Mais il me restait une crainte toute nouvelle de la nuit, celle de recevoir d'elle peut-être, sur les mystères de la vie, des enseignements qu'il m'était défendu d'entendre. Était-ce la nuit ou mes amis les soldats qui me les auraient donnés le plus clairement? Poésie ou réalité, aux leçons de laquelle aurais-je prêté le plus attentivement l'oreille? Sans doute, rien en nous ne décide, mais la première enfant vers qui penche notre cœur inquiet....

Mon père ne menaçait jamais en vain : je demeurai à la maison le dimanche suivant. J'étais couché lorsqu'il revint de chez M^me^ Bertries. Il pénétra dans la chambre voisine de la mienne et dont la porte était ouverte. Comme je ne dormais pas encore, j'entendis qu'il disait à ma mère : « Cette petite Paula est gentille. » La porte de communication se ferma; je n'entendis rien de plus. Ce fut d'un air hypocrite que je demandai le lendemain matin à ma mère si elle s'était bien amusée.

« Comme on s'amuse, répondit ma mère, qui n'avait qu'une passion médiocre pour le whist.

— Il n'est venu personne? demandai-je encore.

— Non, personne. »

Oh! ma mère qui mentait! Je me mis à sourire.

« Nous avons été grondés de ne pas t'avoir amené avec nous, poursuivit-elle. Qu'as-tu fait, toi, ici? »

Digitized by Google

Je lui dis que j'avais joué avec le domestique, et elle m'envoya souhaiter le bonjour à mon père.

Il était déjà dans son bureau. Près de la porte, Malinger, debout, son képi à la main, son nez très long retombant sur sa grosse moustache brune, achevait de raconter une histoire que mon père écoutait en se tournant à demi. Je n'osais avancer. Il me tendit la main avec son sourire des jours de bonne humeur et, m'attirant contre lui, m'embrassa longuement. Malinger s'étant retiré, il me parla pendant quelques minutes, s'informant, comme ma mère, de ce que j'avais fait la veille et souriant lorsque je lui répondis que j'avais joué aux billes dans la cuisine avec François. Il ne me dit pas qu'il avait été grondé par Mme Bertries. Puis, l'heure du rapport approchant, il m'embrassa de nouveau et me congédia.

Dans le corridor, je retrouvai Malinger assis sur sa chaise, qui me fit signe mystérieusement.

« Il y a des merles, dit-il à voix basse; c'est sur les remparts, dans un *sirop,* près de la porte du jardin de Mme Bertries. Faut tâcher de venir cette après-midi ; nous ironsvoir. »

Dans un sureau, près de la porte du jardin de Mme Bertries! Il me vint immédiatement à l'esprit que des remparts, je pourrais apercevoir la petite Paula.

Pendant le dîner, je présentai ma requête à mon père: que Malinger avait vu des merles...

« Va chez Malinger, » me dit-il gaîment.

Il fut si bon qu'il me permit de quitter la table avant le café, dont je ne prenais pas encore.

A la caserne, Malinger m'attendait. Il me salua en sifflant l'air que l'on apprend aux merles en pays flamand :

« Nachtegaeltje, leeft gij nog?
— Neen, mijnheer, ik ben verkocht. »

Puis, toujours sifflant ou riant, il alla frapper à la fenêtre de la cantine, pour emmener le petit Rompaert, un bambin de mon âge, qui était le compagnon ordinaire de nos expéditions. Mais il était descendu en ville avec le père.

Au fond, je fus satisfait qu'il ne vînt pas avec nous ce

Digitized by Google

jour-là, et tandis que nous foulions les gazons nouveaux des remparts, regardant en bas les fossés remplis d'une belle eau brillante, au long desquels des soldats musaient, les mains en poche, faisant lever sous nos pas un tas de sauterelles qui se cognaient étourdîment contre nos souliers, nous montrant sur le bleu du ciel un oiseau qui filait à tire d'aile et nous disant d'un air plein de sous-entendus : « C'est un moineau; c'est pas un merle, » je ne cessais de rêver à la petite Paula, que j'allais voir, j'en étais certain.

Bientôt, au pied d'un rempart dont nous venions de gravir la pente opposée, je reconnus les peupliers du jardin de Mme Bertries. Nous descendîmes; Malinger me retenait par le bras.

« Doucement, à cette heure, murmurait-il; si la mère est sur le nid, faut pas l'effrayer. »

Cependant je commençais à distinguer, entre les branches à peine couvertes de feuilles, le bassin, le tilleul, un massif de rhododendrons qui entouraient une urne en plâtre élevée sur un piédestal, puis, dans le fond, en contre-bas, la cuisine de Stinette et la glycine qui en garnissait la corniche, et, plus loin encore, tout au bout de la cour pavée de grès, la maison de Mme Bertries, toute blanche, avec ses jalousies vertes baissées à cause du soleil.

« Restez ici, » me dit Malinger.

En même temps, il gagnait le fond plein d'orties où croissait le sureau.

Brusquement, il éleva la voix.

« Venez voir, cria-t-il. Oh! les gueux! Sont-ils bêtes de me prendre pour leur mère! »

J'allais le rejoindre, lorsque, de l'autre côté du mur, dans l'allée que bordait le rideau de peupliers, j'aperçus une fillette, si gentille avec ses longues boucles brunes jetées en désordre sur ses épaules, que je restai en place et la regardant avec admiration. Elle se trouvait sans doute dans le sentier, parallèle à l'allée, qui longeait le pied de la muraille, lorsque cette grosse voix d'homme avait éclaté tout à coup presque à côté d'elle. Effrayée, elle s'était enfuie précipitamment du sentier.

Digitized by Google

Ma vue la rassura, car, dès qu'elle m'eut aperçu, elle s'arrêta au milieu de l'allée et, rejetant tranquillement sur son dos les belles boucles de ses cheveux, elle me sourit. Avant que Malinger me hélât une seconde fois, j'étais auprès de lui, lui disant que nous venions de faire peur à quelqu'un chez M^me^ Bertries et qu'il serait poli d'expliquer pourquoi nous étions au pied de la muraille; que l'on aurait pu nous prendre pour des maraudeurs; que nous avions tout à fait l'air de vouloir l'escalader... Enfin, je bavardais avec l'intime conviction qu'il y allait de mon honneur aux yeux de Paula.

Malinger remonta vivement le rempart jusqu'à la place que je venais de quitter. Je le suivis.

Paula était restée dans l'allée. Malinger, ayant vu qu'il avait affaire à une enfant, le prit avec elle sur le ton de la plaisanterie :

« Pardon, excuse, la petite demoiselle, dit-il. Le fils du major et moi, nous étions en train de passer l'inspection de jeunes merles, et c'était pour appeler M. Georges que j'ai crié et que je vous ai fait peur, à ce qu'il paraît. Si le cœur vous en dit, nous nous ferons un véritable plaisir de vous montrer ces intéressants oiseaux. Ce n'est pas ici comme à la foire! Les militaires et les enfants ne payent pas même demi-place: c'est *gratis pro Deo!* »

A mon grand effroi, Paula répondit qu'elle ne demandait pas mieux que de venir voir.

« Vous avez la clef? demanda Malinger en montrant la porte qui, du jardin, ouvrait sur les remparts.

— Je vais la demander à Prau », répondit-elle. Et, toute joyeuse, elle se mit à courir dans la direction de la maison.

J'étais fort effrayé. Cette idée de me présenter seul à Paula et d'avoir à lui parler me rendait inquiet.

« Pourquoi va-t-elle chercher la clef? dis-je à Malinger avec quelque dépit.

— A moins, fit-il en me regardant d'un air drôle, à moins que la petite demoiselle ne saute par-dessus la muraille... »

Mais cette supposition ne fit qu'augmenter mon humeur; j'étais presque en colère quand Paula reparut. La vue de Prau,

Digitized by Google

qui l'accompagnait, me rendit mon assurance et ma sérénité.

« Ah ! c'est vous, monsieur Georges, » me dit-il.

Il tira une clef de sa poche et l'approcha de la serrure. La porte s'ouvrit. J'eus le courage de m'avancer vers Paula. Prau accosta Malinger cérémonieusement, mais Malinger lui ayant tout de suite demandé une pipe de tabac, que Prau s'estima heureux de lui offrir, la connaissance fut faite à l'instant.

Je ne sais pas si Paula était jolie; je crois que oui. Elle avait surtout un petit geste gracieux pour écarter de ses joues ses belles boucles, qui retombaient toujours.

Je l'avais conduite jusqu'au nid de merles. Elle se levait, pour voir, sur la pointe des pieds, et n'arrivait pas à la hauteur voulue. Je lui dis que moi, j'avais eu soin de grimper sur le rebord inférieur du mur, en me tenant aux branches du sureau. Elle essaya, mais ses bottines n'avaient pas de prise et elle retombait. Alors, la prenant sous les bras, je la hissai doucement, doucement.

« Voyez-vous?

— Oui, oui; sont-ils drôles avec leurs larges becs!

— Et ils n'ont pas encore de plumes, vous voyez? »

Prau et Malinger, derrière nous, regardaient.

« Ils n'ont pas encore mis leur uniforme, fit Malinger.

— Il est bien possible qu'ils en auront un, répondit Prau en clignant de l'œil.

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas? » me demanda Paula à voix basse en reprenant pied sur le sol.

Et moi, très fier, je lui répondis :

« Non, vous comprenez. »

Elle voulut savoir encore si elle ne verrait pas la mère. Je lui dis qu'aussi longtemps que nous serions là, nous lui ferions peur. Alors elle voulut partir, et, sur le seuil de la porte, tout en me saluant d'une inclination de tête qui remua sur ses épaules ses boucles d'un brun de châtaigne luisant et doré :

« Vous viendrez dimanche soir, dit-elle. Ma tante m'a dit que vous viendriez tant que je serais ici. »

Digitized by Google

Je passai la semaine à rêver à Paula, aux merles, à Mme Bertries, me demandant vingt fois le jour si je reverrais l'une, si les autres n'avaient pas été dénichés, si notre voisine ne viendrait pas m'inviter expressément. De ces différents sujets de préoccupation, celui auquel je revenais sans cesse était Paula, dont la petite voix douce et les boucles brunes avaient pris dans mon souvenir un charme incomparable. Quelle joie j'aurais à lui montrer les livres d'images de Mme Bertries! Elle me ferait des questions, et de temps en temps, je la verrais écarter impatiemment de sa joue les boucles, les ennuyeuses et charmantes boucles, qui toujours y retombaient.

La journée du dimanche se passa comme d'habitude. Le matin, j'allai à la messe avec ma mère; l'après-midi, mon père m'emmena faire la promenade du tour de la ville, qu'il faisait souvent lorsqu'il n'avait pas le temps d'en faire une plus longue. En revenant, j'allai embrasser ma mère, moins par un besoin affectueux de lui montrer que j'étais rentré, que dans l'espoir de l'entendre me dire :

« Garde tes beaux habits; tu sors ce soir. »

Elle m'embrassa, me demanda où nous étions allés, si nous n'avions rencontré personne et ne toucha pas un mot de mes habits. Je traînai un peu dans la chambre; toujours le même silence. J'allais enfin lui demander ce que je devais faire, lorsqu'elle me dit :

« Eh bien, Georges, qu'attends-tu?

— Le souper, maman, répondis-je à tout hasard.

— Nous soupons ce soir chez Mme Bertries, reprit-elle; ne le savais-tu pas? »

Je secouai la tête négativement.

« C'est vrai, continua ma mère; tu n'étais pas avec nous dimanche dernier lorsque nous avons été invités.

— Et qui soupe avec nous? demandai-je en espérant qu'elle se déciderait à me parler de Paula.

— Personne. Nous serons entre nous, comme toujours. Mais d'où reviens-tu? C'est le souper que Mme Bertries nous donne tous les ans à pareille époque. »

Digitized by Google

Je me souvins. C'était le souper qui inaugurait la période d'été où l'on faisait moins régulièrement la partie de whist, le jeu étant alors souvent remplacé par une excursion hors ville. La voiture de Mme Bertries nous conduisait jusqu'à la lisière d'un bois où l'on mettait la nappe sur l'herbe. Pendant que Prau remisait la voiture dans quelque grange voisine, François tirait du panier aux provisions des viandes froides, de la salade, et nous servait. A ces soupers étaient admis M. Wagen, le capitaine Henry et sa fille, l'officier payeur M. Vanréable, ainsi que le lieutenant Germain et sa femme, qui tous venaient à pied. On riait sous la feuillée, que le vent du soir faisait frissonner au-dessus de nous, et le souper mangé, la nuit venue, les dames montaient en voiture, tandis que les hommes, dont j'étais, retournaient par « la voiture de saint François », comme disait M. Wagen.

« Tu y es, maintenant? » me dit ma mère, après un instant de silence.

Oh oui, j'y étais! Et en pensant que Paula serait probablement aussi de ces soupers sur l'herbe, je me sentis tout heureux.

Chez Mme Bertries, Prau nous introduisit en cérémonie dans le salon. Il est vide, et cependant les hautes glaces me semblent faire peser sur ma petite personne des regards d'yeux invisibles. Un bruit de porte qui s'ouvre, le traînement doux sur le tapis d'une robe de soie bien connue; je regarde: Mme Bertries nous sourit, et derrière elle, Paula se penche, se penche curieusement pour me voir.

« Venez ici, Georges, me dit Mme Bertries; venez ici que je vous présente ma nièce. Ah!, continua-t-elle en me montrant le doigt, vous commenciez à me trouver une compagne un peu surannée, ne dites pas non. Je vous en ai cherché une qui fût plus jeune. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de faire aussi bon ménage avec elle qu'avec moi. Tu peux aller, Paula », termina-t-elle.

Elle nous enveloppait de son bon sourire et j'en sentais la tendresse au fond de mon cœur. Cependant, j'eus comme un remords. Je venais de lui laisser croire, comme à mes parents,

Digitized by Google

que je voyais Paula pour la première fois. Mais tout de suite Paula s'était approchée et m'avait pris la main.

« Voulez-vous bien que nous soyons amis? demanda-t-elle.

— Ne l'étions-nous pas déjà? » demandai-je à mon tour.

Elle repoussa en riant une boucle qui lui battait la joue.

« Oh! je n'ai pas dit à ma tante que nous nous sommes déjà vus. C'est bien plus amusant! »

Vraiment, je ne le pensais pas. Il me semblait, au contraire, que je n'avais éprouvé aucun plaisir à cacher notre rencontre à mes parents, et que, plus d'une fois, j'avais craint qu'ils n'en fussent informés et me demandassent compte de mon silence.

« Il est drôle, le militaire qui était avec vous.

— C'est Malinger, répondis-je, le planton de mon père.

— Qu'est-ce que c'est qu'un planton?

— Tous les jours, il y a rapport à la maison, commençai-je...

— Qu'est-ce que c'est que le rapport? »

Nous étions assis sur un canapé. Elle se penchait vers moi, et, curieuse, me regardait de ses grands yeux noirs.

« C'est le fourrier qui, ... répondis-je...

— Qu'est-ce que c'est que le fourrier? »

Je me mis à étaler complaisamment mes connaissances sur la hiérarchie militaire. Je savais comment les différents grades sont reconnaissables aux différences dans l'uniforme; du soldat au général, je pouvais lui faire connaître tous les intermédiaires, les lui dépeindre les uns après les autres, lui dire le rôle qu'ils remplissent dans la compagnie, dans le bataillon ou le régiment.

Il fallut me borner : on nous appelait à table.

On nous mit l'un à côté de l'autre. Comme nous nous taisions, M^me^ Bertries nous fit remarquer qu'après notre bavardage de tout à l'heure, ce silence la surprenait fort.

« Oh! tout à l'heure, fit Paula, nous avions quelque chose à nous dire!

— Vraiment? dit M^me^ Bertries. Quoi donc? Des secrets entre vous? »

Digitized by Google

Les rires qu'elle provoqua m'intimidèrent, et après le souper, lorsque Paula fut de nouveau seule avec moi, je ne trouvai plus rien à lui dire.

Sa tante, tout entière au jeu, ne s'aperçut pas immédiatement de notre mutisme. Tout à coup :

« Eh bien, Paula? dit-elle. Eh bien, Georges? Est-ce que vous vous boudez, mes enfants? »

Elle souriait en nous examinant tour à tour. Je cherchais une explication, mais mon père posa ses yeux sévères sur les miens, comme pour me demander compte de ma conduite, et je me rapprochai de Paula, qui s'était assise à l'autre bout du canapé.

« A la bonne heure! » fit M^me^ Bertries.

Paula me dit :

« Voulez-vous regarder les portraits? »

Sans attendre ma réponse, elle alla chercher l'album sur un guéridon et l'ouvrit sur ses genoux.

« Il va vous gêner, » lui dis-je en m'en emparant.

Je venais de penser que si c'était moi qui tournais les pages, elle serait forcée de se rapprocher de moi, de se pencher et que je l'aurais ainsi toute sous mon regard. Mystère, doux mystère auquel président les forces invisibles de la nature! Par moments, une de ses boucles frôlait ma joue. Une fois, en repoussant avec un peu d'embarras celle qui venait de m'effleurer encore :

« Je dois être bien ennuyeuse, » dit-elle.

Oh non! J'étais heureux. Ses gestes, sa voix, le parfum de fraîcheur qu'exhalait sa robe, me charmaient.

Quand il fallut partir, je fus triste, d'une tristesse délicieuse.

Le lendemain après-midi, mon père et ma mère devant aller faire des visites sans moi, non seulement j'étais libre de mon temps, mais j'étais maître chez nous. Que faire qui affirmât nettement à mes propres yeux mon omnipotence? Je pouvais inviter mon ami Astor ou bien aller chez lui, rue Longue, où nous eussions joué à cache-cache dans les bâtiments de la brasserie? Non; cela n'avait rien de rare ni d'extraordinaire. Si j'allais demander des couleurs à M. Vanréable?

Digitized by Google

Je revis à l'envolée l'atelier de l'officier payeur dans sa petite maison sur le canal; les esquisses, les plâtres, les dessins accrochés aux murs; un sabre turc à fourreau de cuivre; un grand étendard bleu avec sa bordure de brocart d'or; des vases du Japon remplis de plumes de paon, de bruyères et de roseaux, et, au milieu de la chambre, le chevalet sur lequel reposait l'œuvre en train. M. Vanréable n'avait qu'une idée : me donner des leçons. Il me prétendait doué. J'en doutais, par une crainte naturelle des corvées, et mon père plus que moi, dans la conviction qu'un mauvais peintre ne peut jamais être qu'un pauvre diable fort à plaindre, sinon fort à blâmer. Chaque fois que M. Vanréable me voyait, il me priait donc de venir chercher ses vieux tubes et ses vieux pinceaux. Je résolus d'aller chez lui.

Il travaillait lorsque j'entrai.

« Ha! ha! fit-il en se débarrassant de sa palette, te voilà, mon garçon? Eh bien? Tu t'es enfin décidé à essayer aussi? »

Il me montrait en même temps son tableau. « Qu'est-ce que tu dis de cela? » poursuivit-il.

Une jeune demoiselle en robe blanche était penchée à son balcon, et tendait la main à un jeune chevalier suspendu à une échelle de corde flottant sous lui, dans l'ombre.

« C'est beau! murmurai-je.

— Ce n'est pas trop mal en effet, dit-il, et je suis assez content de l'expression de mes figures. Voyons cependant? continua-t-il, et m'ayant engagé à bien regarder avant de répondre : « Le jeune homme arrive-t-il ou s'en va-t-il?

— Oh! m'écriai-je sans hésiter; on voit bien qu'il s'en va.

— Vraiment! s'écria M. Vanréable avec un sourire; tu en es sûr?

— Il a l'air si triste, répondis-je.

— Parole d'honneur! reprit M. Vanréable, dont le sourire s'accentua; on dirait que tu t'y connais. A ton âge, ce serait un peu tôt. Prends garde! prends garde! »

Il me tapota familièrement la joue et, toujours souriant, se mit à rassembler des vieux tubes et des pinceaux. En sortant de chez lui, j'en avais une boîte à cigares toute pleine. Mais

Digitized by Google

la joie qu'aurait dû m'inspirer la possession d'un tel trésor, pâlissait sous l'influence du trouble dont m'avaient rempli les derniers mots de M. Vanréable. A quoi devais-je prendre garde? De quel péril étais-je menacé? Et comment, tout en le jugeant redoutable, M. Vanréable pouvait-il en rire?

Le souper du dimanche suivant, à la lisière du bois des Myrtilles, ne me procura pas au début le plaisir que je pouvais en attendre. Tout d'abord, je n'avais pu prendre place dans la voiture avec Mme Bertries, ma mère, mon père et Paula qui la remplissaient, et j'avais été forcé de monter sur le siège à côté de Prau; au bois, la première personne que j'aperçus fut M. Vanréable, qui, dès qu'il eut vu Paula sortir de la voiture, me suivit d'un regard souriant partout où je me trouvai avec elle. Et puis le capitaine Henry et sa fille ne tardèrent pas à nous rejoindre, et bien que mademoiselle Henry fût de beaucoup plus âgée que Paula, elles se tinrent presque toujours ensemble.

Cependant, on avait étalé la nappe sur l'herbe et notre halte, dans la lumière ombrée du soir, avec les gais propos de mon père, les rires éclatants du capitaine Henry, le murmure de la petite eau courante où l'on avait mis rafraîchir les bouteilles, avait cet air de campement nomade qui d'ordinaire suffisait à me réjouir. Paula regardait nos apprêts curieusement. Vêtue d'une robe demi-longue en barège à lignes roses, son chapeau de paille sur les genoux, souriante, un peu surprise de la nouveauté de ce repas, examinant tour à tour mon père, dont la figure joyeuse, à grosse moustache grise, se détachait plus nette et plus expressive sur les fonds de verdure, — M. Vanréable, au fin sourire toujours errant entre elle et moi, — le capitaine Henry, embarqué dans une de ses longues histoires auxquelles on ne coupait court qu'en les racontant avec lui, — elle me rappelait les Lise et les Colette des romances avec lesquelles ma mère m'avait bercé. Chansons qui ont fait les délices des âmes sensibles de nos grand'mères, chansons jeunes du vieux temps, quel charme en vous de grâce simple et pudique! Peut-être faisiez-vous que l'on s'aimait autrefois,

Digitized by Google

et peut-être est-ce ainsi qu'en vous entendant aujourd'hui, je crois sentir renaître tout le passé d'amour de ma famille...

Le souper se prolongeait aussi longtemps que toute clarté ne s'était pas retirée du couchant; quelquefois, lorsque la soirée était particulièrement chaude, on allumait les grosses lanternes de la voiture et on les piquait en terre de chaque côté de la nappe.

Après avoir bavardé avec M. Vanréable pour me rendre son sourire propice, j'étais parvenu à me rapprocher de Paula. Elle était assise sur un petit tertre de sable couvert de gazon et, de la place que je pris, j'aurais pu embrasser ses pieds. Comment, pourquoi cette idée me vint-elle? Pourquoi l'acceptai-je sans plus sentir que l'hésitation passagère qui précède les grands coups d'audace? Comment, au moment où l'on se levait, me trouvai-je soudain avoir penché la tête au niveau de ces pieds tentateurs et y avoir déposé un baiser, dont l'ineffable douceur glissa de mes lèvres à mon cœur enivré?

Nous fûmes les derniers à rejoindre la voiture. Je tremblais d'une frayeur rétrospective. Paula n'ayant rien deviné, se baissait pour voir quelle pierre elle avait heurté.

Mon père, M. Vanréable, le capitaine Henry et moi, nous fîmes à pied la route du retour. Grâce à la pureté de l'air, j'entendis quelque temps les ébrouements des chevaux et le cliquettement de leurs harnais, puis il n'y eut plus de bruit que celui des voix de mon père et de ses officiers. Je les suivais. De grands souffles par moments balayaient les prairies et m'apportaient l'odeur des menthes. Le ciel était rempli d'étoiles. Je rêvais à ce que j'avais osé faire. Était-ce à de semblables tentations que M. Vanréable m'avait dit de prendre garde? Oh! qu'il avait raison d'en sourire!

« Ah! major, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. »

C'était sa voix. En parlant, il s'était arrêté pour me laisser le temps de le rejoindre.

« Georges m'a promis qu'il viendrait prendre des leçons chez moi. N'est-ce pas, mon garçon?

Digitized by Google

— J'ai vos couleurs, vos pinceaux, murmurai-je; mais je n'ai pas encore essayé.

— N'importe; tu essayeras avec moi. N'est-ce pas, major?

— J'essayerai, oui, me hâtai-je de répondre.

— Bah! attendons, mon cher Vanréable, dit mon père.

— Mais si nous attendons toujours, le goût ne fera que décroître, riposta l'officier payeur, et les dispositions en même temps. Allons, Georges! un bon mouvement? Tu viendras me voir demain et nous commencerons, hein?

Eh bien, non, je ne voulais pas! Je ne voulais pas! Et me voyant soutenu par mon père : « Cela m'ennuie, M. Vanréable, déclarai-je nettement. »

Il se mit à rire de bon cœur. « Ah! c'est carré! s'écria-t-il. »

Mon père riait aussi.

Et le capitaine Henry s'approchant de moi : « Il faut te défier du capitaine Vanréable, fit-il; il voudrait t'en faire voir de toutes les couleurs. »

C'était bien mon idée; M. Vanréable ne profitait-il pas de ce qu'il avait surpris entre Paula et moi pour me proposer ses leçons, en se disant que la possession de mon secret l'assurait de ma bonne volonté? Il n'en fut ni plus ni moins d'ailleurs, et si je ne pris point de leçons de peinture, je n'épousai pas davantage Paula qui retourna bientôt chez ses parents.

II. — Le lieutenant Désiré.

En 1863, mon père commandait le dépôt du 10e de ligne établi à Diest et j'étais un gamin de onze ans. Nous habitions rue aux Chevaux une maison avec un grand jardin où croissaient de l'herbe, des pieds-d'alouette, des résédas, des balsamines, quelques espaliers et moi. Si j'en crois certains souvenirs qui me montrent ma mère travaillant fréquemment à l'allongement de mes culottes, je poussais assez bien. On m'aimait; j'avais un sabre et un fusil, et la liberté, et vivant sans autre souci que celui parfois d'attraper une fouine qui était venue dévaster notre poulailler, je vivais heureux. Dans la rue, il m'arrivait d'entendre des soldats se dire entre eux,

Digitized by Google

en me voyant : « C'est le fils du major » ; mais je n'en éprouvais aucun orgueil. Il en était autrement lorsque j'accompagnais mon père dans ses promenades. Ses soldats le reconnaissaient sous ses habits bourgeois et le saluaient. Alors, je me redressais malgré moi. Tous l'aimaient. Il était si bon, malgré de grosses colères en surface et dont il se repentait aussitôt. Ce que nous en avons vu venir de petits soldats tout éjouis d'apporter au major un brochet pêché dans les fossés des fortifications ! A la fin, ma mère s'alarma pour son budget et leur fit dire par l'ordonnance que le major n'aimait pas le poisson. De ce moment, quelques-uns inventèrent de lui offrir des ouvrages en mie de pain, fabrications bizarres assez semblables à ces édifices en saindoux que les charcutiers étalent à leurs devantures, et il y eut en peu de temps, sur la cheminée d'une chambre de débarras, un musée de fleurs, trophées d'armes, lions belgiques montés sur des piédestaux ornés de drapeaux et d'écussons. Heureusement, le modelage se décolla malgré le vernis dont il était recouverts, les souris s'en mêlèrent, les pièces les plus fragiles me servirent de cible, et le jour d'un de ces grands nettoyages comme il s'en fait un dans les maisons à l'entrée de l'été et de l'hiver, par un de ces coups d'état que l'on ne risque qu'en ces circonstances, ma mère donna toute la mie de pain à la femme d'ouvrage. Mon père la regretta bien un peu. Il aimait ses soldats et n'usait de l'autorité qu'avec une extrême réserve. Mais ce n'est pas ainsi qu'à l'âge de onze ans on se représente l'exercice d'un commandement, et je me figurais volontiers que mon père était un chef terrible. Les brochets et les chefs-d'œuvre en mie de pain, qui me semblaient des présents offerts pour conjurer son courroux, me confirmaient dans mon opinion.

Je ne me rappelle plus quelle est la circonstance qui m'amena un matin de mai chez le tailleur du dépôt. Je sais seulement que la veille, il avait été mandé au bureau, et que, jouant dans le corridor à cause de la pluie, j'avais entendu mon père se fâcher longuement; puis le tailleur était sorti, très pâle. Il m'avait tapoté la joue, selon son habitude, et je

Digitized by Google

me souviens que Malinger, notre planton, en lui rendant son chapeau, lui avait fait une mine sérieuse en murmurant : « Enfin, en gros et en moyen, brum! brum! »

Lorsque j'arrivai chez lui le lendemain, peut-être comme un messager de paix, on me fit entrer dans une grande chambre où, par trois fenêtres à petits carreaux, se répandait la clarté du jour, qu'y tamisaient les guirlandes d'une vigne. M. Allonzius était accroupi sur une large table, au-dessus de laquelle était accroché un cadre contenant des gravures de mode découpées. Ces découpures étaient collées de manière à former un tableau où se déroulait en S majuscule, un cortège de beaux messieurs et de belles dames. Comme je l'admirais avec persistance, M^me^ Allonzius, qui rabattait les coutures d'une veste, interrompit son travail pour aller appeler au jardin ses deux filles. J'entendis les deux noms : « Fanny! Jeanne! » Une voix répondit : « Nous venons! », et M^me^ Allonzius rentra, suivie d'une jeune fille de dix-huit ans et d'une fillette beaucoup plus jeune. La première était brune: ce devait être Fanny; la seconde était blonde : c'était Jeanne. Ce fut à l'aînée que s'adressa la mère, pour lui dire de me montrer le beau livre d'images que lui avait donné sa marraine. Fanny s'en fut prendre dans l'armoire d'une chambre voisine, un gros livre relié et doré. « Voulez-vous venir vous asseoir à la table, monsieur? me dit-elle d'une voix lente et douce. Elle s'assit, sa petite sœur appuyée d'un bras sur son épaule gauche et, de l'autre, à la table; tandis que moi, pour mieux voir, je demeurai debout à sa droite, du côté du livre où se trouvaient les images. C'étaient des fleurs et il y en avait beaucoup, d'un rouge vif, de formes étranges, comme je n'en avais jamais vu. Fanny tournait les pages en me demandant quelquefois si je trouvais les fleurs belles.

— Oh! oui. »

Puis, elle me demandait s'il y en avait de pareilles dans notre jardin, et je répondais avec admiration : « Oh! non; il n'y en a pas d'aussi belles. » Et elle souriait.

A certain moment, comme elle me faisait encore la même question, je laissai la petite Jeanne répondre pour moi.

Digitized by Google

Fanny avait de longues boucles qui lui retombaient sur l'épaule. Elle était un peu penchée sur le livre. Je voyais son cou, son oreille et sa joue; le soleil dorait une touffe de ses cheveux, et ce n'étaient plus les fleurs que je regardais.

Me croyant fatigué, Fanny ferma le livre et me dit : « Voulez-vous venir au jardin? »

Nous étions restés à regarder les images trop longtemps, sans doute, car le domestique qui m'avait amené vint me reprendre, et je retournai à la maison en lui parlant avec enthousiasme des belles images que j'avais vues chez M. Allonzius.

Tous les quinze jours, chez M. le colonel Dewinter ou chez mon père, tour à tour, avait lieu un petit souper, après lequel on jouait au whist. Mme Dewinter, les deux fils, sous-lieutenants dans le régiment de leur père, mes parents et moi, il n'y avait personne d'autre habituellement. Quelques jours après ma visite chez le tailleur, nous nous rendîmes chez le colonel, et cette fois, ses fils avaient invité un lieutenant de leurs amis. Il m'intéressa tout de suite en sa qualité de nouveau venu. Aujourd'hui encore, à vingt-cinq ans de distance, je me rappelle ses traits, sa taille et jusqu'au pli cavalier qu'avait sa moustache noire au-dessus de ses dents blanches comme du lait. Il était petit et gros. Des manches de son uniforme, il faisait sortir, par certains mouvements brusques, des manchettes à gros boutons de nacre, et l'attention restait fixée sur ses mains courtes et potelées; sa figure était belle; il avait sur le front une masse touffue de cheveux noirs bouclés, qu'il était forcé de relever souvent. J'étais trop jeune pour que sa physionomie me fît une impression. Je ne remarquai que la vivacité de ses yeux noirs, au moment où je fus tout à coup réveillé, vers la fin de la soirée, par les sons du piano. Il chantait et l'un des fils Dewinter l'accompagnait. A la lueur des bougies, qui l'éclairaient de bas en haut comme la rampe d'un théâtre, il avait pris je ne sais quel aspect fantastique. Autour de lui, mon père, M. le colonel Dewinter, ses deux fils, riaient de tout leur cœur, tandis que Mme Dewinter et ma mère, subissant comme moi l'in-

Digitized by Google

fluence du jeu des lumières, regardaient le lieutenant en silence, avec quelque terreur. Plus âgé, j'aurais ri sans doute aussi, mais, à onze ans et l'esprit encore lourd du somme que je venais de faire, je fus très effrayé. Pensez donc! Il parlait de démons soufflant dans des tuyaux de poêle: *boû oû, boû oû*, et je les entendais, et je n'étais pas bien sûr qu'il n'en fût pas un lui-même. Ce qui me rassurait à demi, c'était de voir mon père rire aux larmes et rapprocher les mains avec bonne humeur pour applaudir. Dans l'intervalle de deux couplets, Mme Dewinter s'étant penchée vers ma mère, lui dit : « *Titi à la représentation de* ROBERT-LE-DIABLE. » Le diable! Je me reculai prudemment dans le canapé et tant que dura la chansonnette, je ne bougeai plus. Il s'y passait des choses épouvantables. Le diable voulait à tout prix s'emparer d'une âme qui résistait désespérément. Béant, les yeux fixes, je voyais le lieutenant faire mine de tirer quelqu'un à lui. « Viens, viens, viens, viens avec moi dans la trappe! — Je, je, je, je n'irai pas avec toi dans la trappe! » J'avais peur de ses dents blanches et de ses grands cheveux noirs qui s'agitaient comme enflammés dans la lueur des bougies. Enfin, il se tut. Je crois bien que mon père se leva et alla lui parler, mais je n'en suis pas sûr. Je ne voyais plus qu'une chose : le diable; je n'entendais plus rien, sinon : « Viens, viens, viens, viens avec moi dans la trappe! » J'avais le vertige. S'il s'en était trouvé une là, je crois que je m'y serais précipité.

Nous sortîmes. La fraîcheur de la nuit calma mes angoisses; mais ma curiosité était attirée vers le lieutenant. Justement, mon père parlait de lui à ma mère. « C'est le lieutenant Désiré... Un enfant de l'amour... Brave garçon, bon officier.. ».

Un enfant de l'amour? L'amour avait donc des enfants?

Ma mère répondit un ou deux mots que je n'entendis pas.

« Oui, un prénom, reprit mon père. Celui du brave homme qui l'a recueilli probablement... Il n'a ni père ni mère.

Ni père ni mère? Ce n'était donc plus l'amour qui était son père? Je m'y perdais.

Digitized by Google

Les jours suivants, dans nos promenades, mon père et moi, nous rencontrâmes plusieurs fois le lieutenant Désiré.

« C'est lui, papa! dis-je vivement.

— Qui, lui?

—Le lieutenant Désiré.

— Oui, le lieutenant Désiré. Et après? » faisait mon père en s'arrêtant.

Mais ce que j'aurais voulu savoir, je n'aurais osé le lui demander, et mon père reprenant sa marche, disait avec un sourire : « Veux-tu qu'il t'apprenne à chanter? » Cette menace augmentait d'autant plus ma réserve.

D'ailleurs, on venait de recevoir les provisions de fourrage pour nos chevaux; et la joie de me rouler dans le foin et la paille, d'y donner la chasse aux souris à coups de sabre et de baïonnette, me faisait oublier le lieutenant Désiré, quand un soir, pendant sa partie d'écarté avec ma mère, j'entendis que mon père qui avait été fort fâché toute la journée, lui disait : « C'était un garçon bâti comme Apollon; cela devait arriver. Il y a toujours une femme qui leur laisse voir qu'elle les trouve beaux, et celle-là, ils la mènent où ils veulent. Désiré? c'était un nom prédestiné. »

Je ne connaissais qu'une femme...

Mon père vit que j'écoutais et fit un signe à ma mère. Ils se turent sur le lieutenant. Je continuai de colorier des images avec du rouge, beaucoup de rouge. Je paraissais très absorbé. Ma mère cependant crut pouvoir risquer une question à voix basse, ce qui attira mon attention.

« Une brunette toute jeune, assez jolie, répondit mon père; des boucles sur le dos. »

Oh! c'était Fanny. Je ne l'avais pas oubliée. Chaque fois que je me rappelais la scène du livre d'images, j'espérais vaguement qu'elle recommencerait et que je dirais alors à la jeune fille quelque chose que je ne savais pas, mais qui serait tendre et qui ferait qu'elle m'embrasserait, comme ma mère lorsque je lui disais certains mots.

Je rapprochai étroitement M^lle^ Allonzius du lieutenant Désiré, et voyant mon père conserver son front des jours de

Digitized by Google

colère, je me dis tout de suite que le lieutenant avait dû se montrer méchant envers elle. Peut-être?... Tenez! je le revis chez les Dewinter, lorsqu'il chantait : « Viens, viens, viens, viens avec moi dans la trappe! » et qu'il semblait tirer par le bras quelqu'un, Fanny, bien sûr. Une fois dans la trappe, Dieu sait ce qu'il avait fait!

Je m'appliquais avec une ardeur apparente à mon coloriage, écoutant, pour ne rien perdre, jusqu'au froissement des cartes et des fiches. « J'ai le roi, dit mon père; ta dame est prise. »

Pourquoi les rois prenaient-ils les dames? Il me parut ce soir-là que les termes ordinaires de l'écarté avaient des significations mystérieuses.

Le lendemain dimanche, nous allions à la campagne en compagnie du capitaine Henry, de sa fille et de Mme Bertries. On avait envoyé devant le domestique avec un grand panier contenant le souper. Le soir tombait, je commençais à avoir faim et j'agaçais mon père en répétant : « Est-ce ici maintenant, papa? »

Mais lui me répondait : « Non ; plus loin ».

Toujours plus affamé, je le suppliai de s'arrêter avec moi dans une maison devant laquelle nous passions, lorsque ma mère, doucement, vint me prendre par la main :

« Georges, allons! me dit-elle tout bas; ton père est préoccupé ; ne l'ennuie pas.

— J'ai faim, criai-je.

— Aie un peu de patience, reprit-elle ; nous arrivons. »

La bonne Mme Bertries intervint :

« Allons! murmura-t-elle. Vous ne voulez pas que je dise à Paula que que vous êtes un méchant garçon?

— Qu'est-ce que j'ai fait, madame? fis-je un peu radouci.

— Rien, rien, répondit-elle; mais votre père est fâché contre M. Désiré; laissez-le tranquille. »

Je me tus. Ma mère, Mme Bertries et Mlle Henry continuèrent à marcher sans faire attention à moi, et je me rapprochai de mon père pour faire ma paix avec lui. Nous étions auprès d'un bois de sapins, le chemin était très noir;

Digitized by Google

je me trompai et j'allai donner la main au capitaine Henry.

« Ha! ha! Georges, me dit-il, tout joyeux, en la prenant. Quand viendras-tu me voir? J'ai pour toi trois timbres de la Turquie, mais tu dois venir les chercher. Un rouge, un jaune...tu sais? De beaux timbres sur papier pelure d'oignon.

— Merci, monsieur Henry ». Puis, ayant vu mon père rejoindre les dames devant nous et désireux de satisfaire ma curiosité, j'appuyai sur la main du capitaine.

Il s'arrêta. « Que veux-tu? Nous allons souper, regarde, là-bas, au coin du bois. » En même temps, il fouillait dans sa poche. « Tiens, mange ceci. »

Il portait toujours une bonbonnière remplie de morceaux de jus de réglisse, de guimauve et de boules de gomme, pour une toux qu'il avait et qui le faisait maigrir.

« Merci, monsieur Henry. »

Je fis une pause.

« Monsieur Henry? repris-je.

— Eh bien, mon garçon?

— Dites? Pourquoi papa est-il fâché contre monsieur Désiré? »

Le capitaine Henry commença une phrase : « Oh! c'est très grave; il a... » En ce moment, il parut se souvenir de mon âge, et lentement il acheva : « Il a compromis une jeune fille, mon enfant ». Et passant à un autre sujet : « Tu viendras demain chercher les timbres, veux-tu? »

On nous héla du coin du petit bois, où nous trouvâmes la table mise sur l'herbe.

Pendant le souper, tout à coup, sur la blancheur de la toile, une tache noire apparut.

« Un crapaud! » s'écria madame Bertries en faisant mine de se lever.

J'allais montrer mon courage en écrasant la pauvre bête éblouie et immobile, lorsque le capitaine Henry, toussant et suppliant du geste les femmes de rester en place, l'alla prendre tout simplement.

« Prenez garde, ils ont du poison, » m'écriai-je en le suivant vers le bois.

Digitized by Google

Il venait de se baisser pour déposer le crapaud sur la mousse. Brusquement, il se releva, agita la main en l'air.

« Il vous a mordu ? » demandai-je.

Il ne m'entendait pas. Du bout d'un petit sentier de sable blanc qui traversait le bois, un homme et une femme venaient à nous sans nous voir. Le capitaine redoublait de gestes pour attirer leur attention.

« Sacrebleu ! » fit-il.

Il courut à leur rencontre, je le suivis, et l'homme ayant enfin relevé la tête, je reconnus monsieur Désiré. La femme était voilée. Je tremblais.

« Le major est là, à deux pas, dit le capitaine. Et c'est comme cela que vous tenez vos promesses? continua-t-il. Enfin, soit! Demi-tour à gauche et filez!

— Capitaine, je vous jure, murmura monsieur Desiré...

— Cela ne me regarde pas, mais je vous préviens que si le major savait... »

Je vis la femme détacher son bras de celui de monsieur Désiré.

« Ne le quittez pas, mademoiselle, reprit monsieur Henry; je ne dirai rien. Cela ne me regarde pas, répéta-t-il, et c'est bien heureux! »

Il tourna sur ses talons et m'aperçut. Après avoir jeté un regard derrière lui sur M. Désiré et sa compagne, qui s'éloignaient à grands pas :

« Écoute, mon cher Georges, me dit-il; tu ne diras rien de ceci à ton père. Si tu parlais, vois-tu, tu ferais fusiller M. Désiré.

— Je ne dirai rien, monsieur Henry.

— Retournons vite, maintenant. »

Nous allâmes reprendre notre place sur l'herbe, l'un auprès de l'autre.

Mon père riait :

« Eh bien, dit-il, que nous rapportez-vous?

— Rien, major.

— C'est dommage. Moi qui expliquais ici que vous étiez allés cueillir des myrtilles pour le dessert.

Digitized by Google

— En effet, major; nous avons eu cette idée, Georges et moi ; mais... mais il n'y en a pas... je crois que ce n'est pas la saison. »

Mon père avait une facilité déplorable à démasquer les menteurs. J'eus bien peur qu'il ne s'écriât : Capitaine Henry ! Vous me conjuguerez vingt fois le verbe *ne plus mentir!* » Mais heureusement, il n'en fut rien.

On se remit bientôt en route pour rentrer en ville. Plusieurs fois, je crus revoir sur la chaussée blanche l'ombre d'un homme et d'une femme se donnant le bras. Le capitaine Henry semblait en proie aux mêmes hallucinations que moi. Trois fois au moins, j'entendis mon père lui demander : « Que diable avez-vous à regarder derrière vous? Avez-vous perdu quelque chose? »

Tout en quêtant au bas des haies et me brûlant les doigts aux bouts de cigares qu'ils jetaient et que je prenais pour des vers-luisants, je les entendais rire. L'air était frais; l'odeur des foins montait des prairies; le ciel splendidement étoilé, versait sur la terre le silence et le calme. Cherchai-je à m'expliquer la scène dont j'avais été témoin dans le bois? Me préoccupai-je de ce que M. Désiré avait pu commettre pour mériter que le capitaine Henry dît de lui : « Il a compromis une jeune fille »? Longtemps après cette soirée, je sus que M. le lieutenant Désiré avait demandé à changer de garnison. Il vint en effet, selon l'usage, faire une visite d'adieu à mon père qui en le reconduisant, lui serra la main. Je revis aussi M^lle^ Fanny Allonzius : elle n'avait plus de livres d'images à me montrer, et puis je crois bien que, ce jour-là, sa petite sœur Jeanne avait de plus belles boucles de cheveux qu'elle. Bref, je dus penser, il me semble, que ni M. Désiré ni Fanny n'étant tombés dans la trappe, il n'y avait pas lieu d'interrompre plus longtemps à leur occasion le grand œuvre de mon instruction, car, hélas! on venait de m'envoyer à l'école.

(*A continuer.*) ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

BAYREUTH

UN PÈLERINAGE D'ART

N'est-ce pas un illustre Bayreuthois [1] qui a dit : « Je n'écris pas pour des profanes, *ich schreibe nicht für Laien* » ?

Voilà une devise qu'adoptent volontiers ceux qui traitent d'art — plus encore quand il s'agit de l'art wagnérien, véritable concert d'arts connexes, vaste domaine qui embrasse poésie dramatique, musique, esthétique du théâtre et touche à l'érudition philologique et archéologique, à la philosophie, aux théogonies anciennes et même à la religion. Si j'adoptais à mon tour cette devise, je n'aurais plus à m'attarder à ce qu'ont décrit tant d'autres, et mieux.

Mais je ne prêche pas des convertis — malheureusement. Au contraire, c'est aux « profanes » que je m'adresse : je veux les envoyer à Bayreuth opérer leur conversion, je veux que sur l'autel de l'art mystique ils abjurent les erreurs du passé et se joignent à la croisade contre les envahissements de l'art facile.

Dans le monde lettré, il n'est personne, j'imagine, dont l'attention n'ait été attirée par la révolution dramatique de Richard Wagner. On peut ne pas admettre tous les articles de son credo, mais non méconnaître sa légitime influence sur le théâtre lyrique contemporain.

[1] L'humoriste Jean-Paul-Frédéric Richter, simplement Jean-Paul pour les Allemands, né en 1763 à Wünsiedel, près Bayreuth, et mort en 1825, à Bayreuth, où il s'était fixé depuis 1804. La *Revue des Deux Mondes* lui a récemment consacré une étude. J. F.

Digitized by Google

A ceux qui ont la curiosité et le goût des choses de l'art, les occasions n'auront pas manqué, Dieu merci ! de s'initier. Car il n'est pas, croyons-nous, d'artiste qui ait plus écrit et sur lequel on ait plus écrit.

Il n'en est assurément pas qui ait comme lui passionné tout le public des lettres et des arts, dans la lutte ouverte qu'il a soutenue en France et en Allemagne contre la forme ancienne de l'opéra. Personne n'a poursuivi son idéal avec plus de persévérance et de fanatisme : pendant quarante ans, avec un rare courage de son opinion, à travers obstacles et déceptions, il a combattu sans trêve, tour à tour comme critique, dramaturge, poète, compositeur, metteur en scène, chef d'orchestre et impresario, pour l'idée mère de son théâtre qui s'est incarnée en lui et a pris son nom.

A chacune de ses victoires, ses adversaires redoublaient d'acharnement : c'est le privilège des réformes salutaires de provoquer les malédictions de ceux qui tiennent de près ou de loin à l'institution devenue caduque, surtout de ceux qui y sont attachés par leurs écrits antérieurs.

Sur lui pleuvaient sarcasmes et injures, et de véhémentes accusations de charlatanisme. Inutiles efforts ! Les tempêtes même que ses œuvres déchaînaient auraient suffi à montrer l'inanité de ces reproches, car toute tentative dans les hautes régions de l'art est accueillie par l'indifférence et tombe à plat, s'il n'y a une idée féconde en jeu.

Mais d'autre part, des écrivains indépendants, et le premier, Adolphe Stahr, dans son livre *Weimar und Jena* (1852), encouragèrent l'audacieux champion de la vérité dramatique. Richard Wagner — tel a été souvent le sort des compositeurs qui innovent — eut pour premiers apôtres des littérateurs et des poètes, tandis que les musiciens le combattaient : « Les musiciens », a-t-il dit lui-même, « n'avaient peut-être pas d'objection à ce que je fisse de la poésie, mais seuls les poètes me trouvaient une valeur musicale... » Cependant, peu à peu quelques-uns des premiers artistes lyriques de l'Allemagne et des musiciens tels que Hans de Bülow, Joachim Raff, Carl Tausig, Carl Ritter, etc., se groupèrent autour de lui. Quant

Digitized by Google

à Franz Listz, il s'était lié avec lui, dès 1844, à Dresde, d'une amitié fondée sur une conformité de tempéraments et de tendances, amitié solide qu'il lui prouva lors de son exil en 1849, en s'instituant son protecteur à la cour de Weimar, où il fit exécuter le Lohengrin pour la première fois (1850).

En nos pays, c'est à Édouard Schuré que revient l'honneur d'avoir le premier rendu justice entière à Richard Wagner [1], dans une étude publiée en 1869 par la *Revue des Deux Mondes* [2], « fidèle à ses traditions », disait en manière d'excuse une note de l'éditeur, « de ne jamais écarter une opinion sincère et bien présentée ». Après comme avant, la *Revue* a constamment attaqué le maître allemand, et il est incroyable que des esprits distingués l'aient si mal compris. Actuellement, il est vrai, sous la plume souple et spirituelle de M. Camille Bellaigue, elle semble opérer une évolution lente. « Wagner a du bon », fait-elle avec grâce; mais si elle reconnaît quelque fondement à l'admiration de ses fervents, elle constate aussi chez eux « beaucoup d'affectation et un grain de folie, en ce qui le touche ». En lui — c'est trop visible — elle considère toujours le vilain Teuton auteur d'*Une Capitulation;* elle lui cherche une querelle d'Allemand à propos de la paternité de certaines de ses réformes, le raille sur d'autres et lui oppose sans cesse l'art français, « petitesses dont nous ne savons pas nous défendre », avouait tout récemment l'un de ses écrivains les plus autorisés, M. Eugène-Melchior de Vogüé.

[1] Antérieurement il avait eu pour défenseurs, à Paris, dès 1850 et 1853, Gérard de Nerval; dès 1857, M. Ernest Reyer et Théophile Gautier; dès 1860, Frank-Marie, Gasperini, Léon Leroy, Émile Perrin, Champfleury, Charles Baudelaire; en 1861 Jules Janin; enfin, parmi les plus fanatiques en 1868 et 1869, M. Catulle Mendès, Mme Judith Gautier Mendès, Villiers de l'Isle Adam, Mlle Augusta Holmès. « Ce sont les Français qui ont écrit les plus belles choses sur mon théâtre », a dit Wagner lui-même. Comme adversaires implacables, nous citerons Fétis (1852), Hector Berlioz, Azévédo et surtout Scudo (1860), Paul de Saint-Victor (1861), Oscar Comettant (1862), Henri Blaze de Bury (1865).

[2] M. Édouard Schuré a reprodult cette étude dans son beau livre *Le Drame musical* (1876 et 1886). J. F.

Digitized by Google

Un écrit impartial, au contraire, est celui de M. Ad. Jullien sur la vie, les théories et les œuvres du maître. (Paris et Londres, librairie de l'Art, 1886), véritable encyclopédie et en même temps récit palpitant dont la lecture rend le héros intéressant aux yeux des plus profanes, en dépit de l'orgueil incommensurable que lui seul pouvait se permettre et qu'on est bien tenté de lui pardonner.

Mais si vous voulez une idée juste, si vous voulez comprendre toute la portée de l'Art nouveau, allez à Bayreuth! Allez ressentir les émotions des représentations modèles !

Ce que vous entendrez là-bas laissera loin en arrière ce que vous en connaîtriez à l'avance — la loi des milieux est énorme même en musique, M. Taine à raison —; là, le côté symbolique ou mystique de l'œuvre apparaîtra; là, le reflet des mœurs locales complétera l'illusion, en éclairant les scènes qui sembleraient excessives ailleurs.

Pour le moment, comme il vous faut attendre de nouvelles séries de fêtes dramatiques, je vous convie à un voyage d'imagination. Et pour vous conduire à Bayreuth, je n'ai pas besoin de vous reporter à un passé lointain : nous remonterons de trois mois seulement. Car le programme de cet été, composé de trois des derniers et des meilleurs ouvrages de Wagner, était des plus séduisants ; dix-huit représentations y ont été données du 21 juillet au 18 août, dont neuf de *Parsifal*, cinq des *Maîtres chanteurs de Nuremberg* et quatre de *Tristan* et *Iseult* [1].

***

C'est l'époque où s'agite le nomade qui vit au fond de chacun de nous : cette année, Paris donne de considérables satisfactions à nos goûts artistiques, mais il ne faut pas, à

[1] Ayant assisté à la première semaine de ces festivals, j'ai noté mes impressions dans six lettres adressées au *Journal de Liége* et datées de Bayreuth même les 21, 22, 23, 25, 26 et 28 juillet 1889. Mais des lettres rapidement écrites rendent surtout la vivacité de la première impression. La forme sous laquelle je transcris ici mes notes de voyage et de séjour prédispose aux idées générales ; de loin, le point de vue est aussi moins particulier que de près. J. F.

Digitized by Google

coup sûr, lui demander de profondes sensations en fait d'art dramatique. Ce complément, nous allons le chercher à Bayreuth.

Sur la route de Bayreuth, nous roulons toute une nuit et tout un jour : nous traversons Aix et Cologne, où nous allions en d'autres temps puiser les pures jouissances musicales des festivals rhénans; nous longeons le romantique fleuve qui évoque les souvenirs wagnériens du Rheingold, des Rheintoechter et du nain Alberich. Seulement, fermons les yeux pour qu'ils ne s'écorchent pas sur les innombrables ceps du Rheingau : on en a vissés autant que l'on a pu sur tous les coteaux, sans pitié pour la poésie de ces montagnes, qu'on chassait !

Rouvrons-les sur le pont de Mayence pour contempler la ville et le fleuve aux premiers feux du jour.

Mais rassurez-vous, je ne vais pas découvrir le Rhin. Quelques points de repère seulement : après les plaines cultivées de la Hesse, Darmstadt au grès rouge, avec un théâtre grand-ducal renommé; ensuite Aschaffenburg : nous roulons déjà dans la catholique Bavière, où tout est bleu d'outremer; puis défilent les montagnes du Spessart avec les forêts les plus grandes de l'Allemagne; Lohr, où nous rejoignons les eaux paresseuses du Mein pour les suivre jusqu'à l'antique Würzburg : pays à madones, à toits pointus, à forêts bleuissantes dans la brume matinale.

Un détour pour passer à Nuremberg, qui fait de droit partie d'un pèlerinage aux *Maîtres chanteurs*. Nuremberg — qui eut jadis les supplices les plus raffinés, qui a aujourd'hui les jouets les plus réputés — est la vieille ville de l'empire dont le caractère original s'est le mieux conservé. Elle garde l'empreinte de la vie féodale, comme Pompéi celle de la vie romaine, s'il est vrai que l'homme moule toujours sur lui-même sa coquille.

Nous faisons le tour classique des riches façades sculptées et des belles fontaines allégoriques, signes de la prospérité passée; autant qu'il convient, nous constatons la largeur pri-

Digitized by Google

mitive des rues, l'épaisseur des vieilles murailles, la lourdeur de l'architecture du moyen âge. Nous entrons à Saint-Sébald, l'église bâtie au XIIIe siècle sur le modèle de la cathédrale de Bamberg et dont les deux chœurs, l'un roman, l'autre gothique, semblent se défier perpétuellement à travers la grande nef, de l'époque de transition.

Naturellement, nous allons voir dans sa petite rue la maison — aujourd'hui débit de saucissons — de Hans Sachs, l'ami d'Albrecht Dürer et de Luther, et le poète le plus populaire de l'Allemagne au XVIe siècle. Le cordonnier nurembergeois n'a cessé de vivre dans le souvenir du peuple, qui a dressé sa statue sur la place voisine de sa demeure. Gœthe le réclamait comme son ancêtre intellectuel; dans ses *Vermischte Gedichte*, il décrit l'atelier de l'artisan-poète visité par la Muse et donne l'explication de sa mission poétique. Mais, sans conteste, les *Meistersinger* de R. Wagner restent le plus beau monument qu'on ait élevé à sa gloire.

Une dernière étape à franchir pour la capitale du royaume du maître : foule dans les gares au départ des rares trains pour cette localité perdue, centre d'où mort il règne encore souverain; un convoi gai, bruyant, rempli d'artistes; les débitants de bière de Culmbach sont radieux, les *pick-pockets* exultent! Toutes les nationalités sont représentées. Les touristes anglais en tenue de tennis nous hanteront donc jusqu'à *Parsifal!*

Le train parcourt à présent la Suisse de Nüremberg aux roches bizarres et aux horizons noirs de sapins; nous côtoyons, on s'en aperçoit, la chaîne des Monts-des-Pins (*Fichtel Gebirge*).

Enfin, nous voici à Bayreuth. La minuscule cité franconienne est tout animée par l'invasion wagnérienne; elle présente un aspect charmant, avec ses petites maisons coquettes et ses grands monuments, souvenirs des margraves.

Sur une hauteur se dresse le Théâtre-Wagner, construction toute en briques rouges et bois, d'apparence simple, un peu rustique même, mais imposante; son nom en allemand est *Bühnenweihfestspielhaus*, c'est-à-dire édifice pour exécu-

Digitized by Google

ter les œuvres solennelles destinées à la consécration de la scène !

Non loin un vaste hospice d'aliénés, celui du cercle de Haute Franconie, rapprochement qui aurait semblé tout naturel, il n'y a pas si longtemps encore, alors qu'un savant médecin allemand donnait, dans un traité des maladies nerveuses de l'humanité présente et future, la description des ravages causés par la musique de Wagner sur les organisations susceptibles.

Suivant d'autres, non moins sérieux dans leur genre, les fêtes de Bayreuth seront l'occasion d'une « régénération universelle » ; l'âge moderne n'aura plus rien à envier à la Grèce antique, car ces réunions seront pour lui ce que les jeux olympiques étaient pour elle ! On compterait alors par *bayreuthiades,* comme les Grecs comptaient par *olympiades.*

Comme La Mecque, Bayreuth deviendrait le pèlerinage obligé de la foule des croyants. Déjà s'élève le temple selon le rite ; tout à l'entour il resterait à établir de vastes caravansérails pour recevoir les pèlerins et leurs chameaux.

En attendant, nous trouvons gîte chez l'habitant par les soins d'un comité officiel de logement, et c'est parmi les portraits étalés, les bibelots familiers, les fruits en cire et les broderies au crochet d'une proprette bonne vieille que nous nous installons.

***

Les jours où l'on ne joue pas, le théâtre-modèle peut être visité dans ses détails. On peut examiner l'« envers » désillusionnant de la scène, en pénétrer l'organisme avec ses châssis, ses appareils mécaniques, ses délicats assemblages, ses bizarres luminaires faisant chatoyer leur clarté entre les portants des coulisses ; on peut descendre dans les dessous, grimper sur des praticables, etc., séjourner dans la loge et les salons du roi Louis II et dans le cabinet de repos du Maître, encombré aujourd'hui de couronnes mortuaires venues de partout...

Comme on sait, R. Wagner, prophète en son pays, avait choisi lui-même, en 1871, l'emplacement de son église au

Digitized by Google

sommet d'une colline, de façon que ses fidèles pussent, par les belles soirées d'été, se répandre sur une esplanade offrant un large panorama.

Et cette colline, il la lui fallait loin de toute coterie, de toute hostilité, à l'abri des traditions et des préjugés reçus. Il voulait s'édifier un temple en tout conforme à ses idées, et où il fût maître absolu, où l'effet scénique, l'impression d'ensemble ne fussent pas dénaturés par des interventions étrangères à l'œuvre; créer un séjour d'artiste ouvert seulement quand chôment les théâtres allemands, fermé en tout temps aux sybarites et où seule la communion de l'Art pût attirer; élever enfin un sanctuaire du beau où les platitudes et la vénalité du métier ne viendraient jamais apporter leur profanation.

Dès 1866, en vue de l'exécution du *Ring des Niebelungen,* Gottfried Semper avait déjà, sur les ordres du roi Louis II et les indications de Richard Wagner, tracé le plan d'un théâtre dans le style dont l'engouement royal a doté tout Munich. Mais l'hostilité du peuple fit renoncer à son érection dans la capitale. Alors Wagner recourut aux souscriptions publiques et fit fonder dans ce but des *Wagnervereine* en Allemagne et dans toutes les colonies d'Allemands disséminées sur le globe; et Bayreuth, petite ville protestante et dévouée au parti national libéral, endroit paisible à l'abri des autonomistes et des catholiques ultramontains, situé en outre sur le sol bavarois où lui était assurée la protection du roi, fut choisi pour recevoir le Maître, son *idée* et son Théâtre.

Dans la conception de l'édifice, Wagner se rapprocha autant que possible de l'amphithéâtre grec. La salle contient environ 1,650 places, dont 1,345 sur les 30 gradins à pente raide du parquet, une centaine dans la *Fürsten-Gallerie* qui occupe le fond sur toute la largeur, et 200 à la galerie au-dessus de celle-ci, sur 4 rangs en gradins. Il ne pourrait y avoir de loges latérales, car la salle allant en s'élargissant à peu près du simple au double à partir de la scène, elles se trouveraient orientées vers le fond de l'amphithéâtre. La recette maxima serait de 35,000 marcs par soirée; la recette

Digitized by Google

moyenne doit dépasser 30,000 marcs, somme qui correspondrait à 1,450 places ordinaires à 20 marcs, et à 25 places de princes seulement à 40 marcs, 100 places de galerie supérieure et 75 de galerie inférieure restant ainsi pour entrées de faveur, etc.

Seize portes, soit huit de chaque côté, dans les intervalles des colonnades latérales, débouchent directement dans une galerie extérieure contournant le bâtiment et permettant l'évacuation sans hâte en 5 minutes, avec hâte en 1 1/2 minute.

La salle est décorée sévèrement; des colonnes Renaissance seules rompent la monotonie des murs nus, sans une dorure, sans une draperie; pas de tapis sur le sol; des fauteuils de canne tressée; pas de lustre; simplement quelques lampes électriques à incandescence, dans des globes dépolis, placées au haut de chaque pilastre et qu'on éteint presque pendant le spectacle. Il n'y a pas de joli minois, de beau plumage qui tienne; nul ramage surtout. Aussi assiste-t-on en négligé matinal à la représentation, d'autant plus volontiers que la température de l'énorme vaisseau ne s'y élève pas sensiblement. Cette suppression totale du « spectacle dans la salle » sera-t-elle jamais du goût de nos chères frivoles? Ce serait certes une révolution dans les mœurs mondaines.

Pas de rideau rouge : un velum translucide et léger d'un ton gris mat, à bandes verticales rouges et à doublure opaque à la base pour masquer complètement les acteurs; il s'ouvre par le milieu, se retrousse des deux côtés et va se draper en plis sévères le long des frises, « bêtement », dit par patriotisme M. Camille Saint-Saëns dans la *Nouvelle Revue*. Derrière, s'abaisse et se lève un épais rideau.

Les trois coups classiques annonçant chaque acte sont remplacés par une sonnerie de fanfare à l'extérieur, reproduisant l'un des principaux thèmes de l'ouvrage exécuté.

Pas de trou du souffleur; ni rampe ni orchestre visible de la salle. Celui-ci est placé dans un gouffre que Wagner avait baptisé du nom d'*abîme mystique*, par allusion sans doute à sa fonction dans le drame.

Les instruments à cordes sont à la place ordinaire de l'or-

Digitized by Google

chestre dans nos théâtres, mais en contre-bas d'une quinzaine de marches d'escalier; les instruments à vent sont relégués encore plus bas, et sous la scène, l'excavation étant disposée en gradins; les plus bruyants sont les plus renfoncés. Une demi-voûte en bois, large de 5 à 6 pieds, recouvre le 1er rang des violons du côté de la salle et le chef d'orchestre, lequel est ainsi caché à la salle, mais visible de tous les points de la scène et de l'abîme mystique. Cette demi-voûte, vue de la salle, fait l'effet du prolongement de la scène, bien qu'elle en soit séparée par un intervalle de 15 à 20 pieds.

L'orchestre comprend 32 violons (avec Arnold Rosé, Concertmeister à Vienne, comme chef d'attaque, remplaçant l'illustre Wilhelmj), 12 altos, 12 violoncelles, 8 contrebasses, 5 flûtes, 5 hautbois, 4 clarinettes, 1 clarinette-basse, 4 bassons, 1 contrebasson, 9 cors, 4 trompettes, 4 trombones, 1 tuba, 4 harpes, 2 timbales, en tout 108 exécutants. Il est moins nombreux que celui du dernier festival de Cologne, dont le quatuor comprenait 48 violons, 20 altos, 18 violoncelles et 14 contrebasses. Dans tous les coins, nous lisons d'utiles recommandations à l'orchestre, telles que: *Nicht preludiren!*

La disposition est très favorable à la fusion et au timbre de l'ensemble; elle laisse percevoir à merveille les nuances délicates, amortissant le son des cuivres à l'avantage de celui des bois [1]. La sourdine placée sur l'orchestre permet aux voix de passer au-dessus de ses explosions les plus formidables, qui gardent toujours un caractère relatif de douceur.

La salle, malgré ses larges dimensions, paraît petite, vue de la scène, tellement celle-ci a d'étendue : elle mesure en effet $23^m70 \times 28^m70$, avec une hauteur de 29^m50 et une profondeur de trappes de 10^m80.

[1] Une disposition analogue devrait être adoptée même par les concerts. D'ailleurs on ne perdrait guère à soustraire aux regards l'orchestre, dont l'appareil est d'un fâcheux effet plastique. Passent encore les instruments à cordes! Mais les hommes soufflent dans des tuyaux ou frappant sur des caisses! Ne pourrait-on au moins étendre un voile sur l'ensemble tant qu'il n'est pas prêt, sauf à le lever au moment de l'exécution? J. F.

Digitized by Google

La scène, au contraire, vue du fond de l'amphithéâtre et surtout de la galerie supérieure, pendant la représentation, paraît beaucoup plus éloignée qu'elle ne l'est en réalité, grâce à un effet de perspective; car les colonnes latérales symétriques des deux côtés de la salle, se rapprochant de plus en plus, forment une série d'encadrements successifs pour la scène, allant en se rétrécissant graduellement. Il en résulte que les personnages paraissent plus grands que nature. Cependant leur taille ne peut être estimée avec vraisemblance faute de point de comparaison, pas plus que la distance et les proportions du milieu où ils se meuvent.

L'incertitude même qui règne sous ce rapport contribue à rendre le milieu imaginaire. Le spectateur n'aperçoit d'ailleurs ni la foule qui l'entoure, ni les limites de l'espace qui le renferme, et il est l'objet d'une illusion d'optique; la scène est éclairée seule et d'une façon particulière, non par les feux de la rampe, mais par une lumière diffuse qui se répand de derrière les coulisses et surtout des herses du cintre; de plus, cet éclairage est réglé avec une précision mathématique, qui fournit des effets saisissants; il dépend d'une seule personne assise devant un jeu d'orgue et commandant toutes les lumières du théâtre.

En somme, dans son théâtre, R. Wagner a supprimé tout ce qui distrait l'œil de l'action dramatique, tout ce qui rappelle la vie ordinaire et la convention scénique; et ainsi il a de beaucoup augmenté l'illusion. En outre, son temple, avec sa simplicité voulue, a un cachet indéniable de grandeur, un caractère noble et pur qui saisit d'emblée et élève déjà par lui-même la pensée des assistants, que la production des ténèbres transporte ensuite dans un monde nouveau, celui du désintéressement artistique, celui de « l'œuvre pour l'œuvre seule ».

L'inauguration du monument eut lieu en 1876, et la tétralogie du *Ring des Niebelungen* y fut alors exécutée entièrement pour la première fois et à trois reprises différentes. Le théâtre resta ensuite fermé jusqu'à l'été 1882, pendant lequel y furent données les 16 premières représentations de *Parsifal*.

Digitized by Google

Parsifal, dont Bayreuth s'est réservé le monopole pendant toute la durée des droits d'auteur, a été repris en 1883, après la mort du maître, puis encore en 1884, en 1886 avec *Tristan*, en 1888 avec les *Maîtres-Chanteurs*, enfin, en 1889, avec l'un et l'autre de ces ouvrages. Il est question de rendre le même programme en 1890, nouvel accroc, peu probable toutefois, à la règle de la biennalité; de monter *Tannhäuser* en 1891, et le *Ring* ensuite.

***

Par une radieuse après-midi de dimanche, le peuple bayreuthois se presse joyeusement sur la route, bordée de bosquets et de parterres de fleurs, qui mène au théâtre. La foule des pèlerins gravit lentement et avec recueillement la colline de l'art wagnérien, illuminée du couchant : c'est aujourd'hui que *Parsifal* ouvre la période des *Bühnenfestspiele*.

Il est quatre heures; chacun est à sa place; l'obscurité enveloppe 1,600 personnes dans une pensée commune : il s'écoule quelques secondes d'attente solennelle et silencieuse. Soudain des profondeurs de l'« abîme mystique » s'élève un murmure vague, informe, — un unisson *pianissimo* des violoncelles, d'une partie des violons, en sourdine, d'un alto-hautbois (cor anglais), d'une clarinette et d'un basson, — lequel bientôt prend de la consistance avec une exquise sonorité : c'est le motif de la Cène (*Liebesmahl-Spruch*), véritable hymne d'amour religieux, apparaissant d'abord dans une entière nudité, mais que les arpèges des altos et des violons viennent bientôt recouvrir de leurs douces caresses. Ce début cause une impression de solennelle grandeur, de surnaturel même, dont l'exécution dans nos concerts ne donne idée; au théâtre cette impression du premier moment ne nous quitte plus.

Le Prélude pénètre l'auditeur du caractère sacré du sujet, même s'il ne se doute pas du sens attribué aux thèmes de la Cène, du Graal, de la Foi et de la Passion; sauf les notes du thème de la Foi scandées par les cors et les trompettes, la

Digitized by Google

symphonie reste continuellement dans la demi-teinte. Le ton douloureux que prend la phrase initiale, à son retour dans la deuxième partie du prélude, contraste avec sa sérénité calme du début. Là, elle peignait la solennité de l'ordre du Graal; ici, elle exprime sa désolation : la phrase n'est plus exposée simplement et d'un jet; les violoncelles et un cor, puis les altos et les bois la dessinent sur les frémissements ininterrompus d'un trémolo et répètent avec une insistance particulière les six notes d'angoisse profonde (*Schmerzensfigur*) qui la couronnent; à ce point, elle s'arrête pour se renouveler, et deux fois de suite, en se haussant chaque fois d'une tierce mineure; enfin, elle substitue, à sa terminaison première, une autre d'un désespoir déchirant (*elegische Figur*), qui joue un grand rôle dans les récits du drame. L'expression de souffrance cesse à la fin du prélude, et il ne reste qu'un soupir très doux, d'une suavité pénétrante, chanté par une flûte et les premiers violons, une lueur d'espérance et de rédemption qui s'élève au-dessus des derniers gémissements.

Mon intention n'est pas d'éplucher ici la partition ni d'analyser l'œuvre [1] : rassurez-vous, aimable lectrice, ce serait trop laborieux! Quelques-unes de nos impressions vous suffiront. Aussi bien, il faut admettre ceci : ou le poème vous est connu par avance, ou la représentation ne le laissera qu'à l'état confus dans votre imagination. La jouissance complète de l'exécution réclame une préparation sérieuse, car le sens des paroles est souvent obscur ou profond; et les *Leitmotive* ne peuvent se passer de commentaire, bien qu'ils soient généralement très expressifs. Cependant, même sans une préparation suffisante, la sensation reste vive, Wagner ayant tout disposé en vue de l'impression : pourvu qu'on s'y abandonne, sa musique agit sur l'âme; et l'intérêt des combinaisons orchestrales demeure toujours, à défaut d'autre. Il ne faut pas oublier que les

[1] J'ai donné ailleurs, dans mes *Lettres de Bayreuth*, une analyse succincte des poèmes de Wagner; elle serait insuffisante ici; mais je me réserve de la compléter et de l'éclairer de la lumière qu'y projettent la musique et la mise en scène. J. F.

Digitized by Google

auditeurs selon le cœur du maître étaient précisément les plus novices — à ce qu'il prétendait du moins.

A dire vrai, les récits du premier acte, où en plus de cent vers le vieux Gürnemanz remonte au déluge, sous prétexte d'expliquer la désolation du Graal à ses « confidents », leur sembleront presque aussi interminables que certaines pages de la Tétralogie. Pendant ce temps, l'action languit, effet ordinaire des rôles épisodiques, que Wagner avait soin de bannir précédemment; mais ce sont là excroissances ou difformités d'une œuvre ne trahissant pourtant guère encore le vieillard — et que le dramaturge pourrait bien y avoir laissées en manière de repoussoir, et pour préparer l'entrée agitée du sauveur promis Parsifal.

Et les souffrances mystiques du roi Amfortas, intéresseront-elles ceux qui n'en auront pas pénétré le symbolisme? A ceux-là, je le crains, le pauvre Amfortas paraîtra aussi ennuyeux que les gens qui vous entretiennent sans cesse et longuement de leurs douleurs physiques! Et ils rapprocheront inévitablement de ces plaintes la désertion des chevaliers qui ont préféré la compagnie des vierges folles installées par le démoniaque sorcier Klingsor au voisinage.

L'intérêt poétique ne prend naissance que par une attentive étude de l'œuvre : l'ordre du Graal devient le symbole du christianisme; le Jardin de Délices que Klingsor — nouveau Satan rejeté du Graal comme indigne — a établi en face de la citadelle chrétienne, devient une allégorie du paganisme; et la blessure d'Amfortas symbolise la brûlure des tentations impures auxquelles il a succombé et qui continuent à dévorer son cœur.

C'est avec une lucidité remarquable que l'orchestre traite les épisodes successifs.

Et quel orchestre!!!

Il se borne discrètement à commenter l'action scénique et ne devient prépondérant qu'au moment où le décor du bois sacré se déplace de gauche à droite et laisse se dérouler la sombre forêt aux yeux du spectateur, tandis que Parsifal et Gürnemanz semblent avancer, se rendant au temple du Graal :

Digitized by Google

les cloches encore lointaines tintent vaguement d'abord, puis de plus en plus fort, par-dessus la symphonie mystérieuse, et semblent marteler la marche vers le Graal de leur rythme solennel et douloureux (*Glockenmotiv*); enfin, elles carillonnent à toute volée au moment où le vieillard et l'adolescent arrivent au seuil du sanctuaire. Celui-ci apparaît alors avec ses marbres chatoyants, ses colonnes de porphyre, ses chapiteaux de pierreries, ses voûtes aux profondeurs impénétrables; d'une haute coupole byzantine se répand vivement la lumière du soleil, qui tantôt fera place, pour un moment d'ineffable émotion, à un crépuscule surnaturel.

La scène de la consécration du Saint-Graal (*sanguis realis*), calice sacré qui contient le sang du Rédempteur, est saisissante de grandeur. L'hymne de foi et de fraternité, chanté à l'unisson par les chevaliers qui s'avancent deux par deux à pas cadencés, vêtus de robes bleu ciel et de manteaux rouge sang, les invocations des jeunes néophytes dans la galerie à mi-hauteur du dôme, les voix d'anges au timbre insexuel redisant, en un chœur à quatre parties sans accompagnement, le thème de la Foi du plus haut de la coupole emplissent le temple de leur majesté sereine; l'ébranlement grandiose des cloches graves, les frémissements terrifiés de l'orchestre, le roulement sourd des timbales, l'assistance prosternée sur les dalles de marbre lisse, tout donne à cette cérémonie le prestige d'un office religieux. Même le passage dramatique violent formé par l'explosion de désespoir d'Amfortas contribue à faire ressortir le calme des prières qu'il interrompt.

Après les sept quarts d'heure de ce premier acte, nous sommes heureux de pouvoir aspirer longuement la brise du soir, tout en dégustant le *Klingsor's Zaubertrank*; plus heureux encore, quand, sous la véranda, une fanfare sonnant l'une des formules liturgiques du drame nous rappelle : les lévites invitant le peuple élu à la prière!

Au tableau religieux du premier acte, le deuxième acte oppose des scènes de magie païenne et une symphonie vraiment infernale, exprimant bien la haine dominatrice de Klingsor et la sauvagerie de son esclave Kundry.

Digitized by Google

Puis de nouveau un de ces contrastes chers à Wagner amène la scène du jardin enchanté, une conception de rêve avec sa végétation tropicale, sa floraison folle et ses filles-fleurs, plus délicieuses encore pour l'oreille que pour l'œil. On sait gré à l'auteur d'avoir introduit ici un mouvement de valse alanguie ; après les harmonies étranges et les hurlements qui précèdent, on en éprouve un soulagement. Et cette valse, avec ses retours enflammés, tantôt une caresse, tantôt de la frénésie, était bien la forme la plus voluptueuse, la plus apte à décrire l'amour des filles-fleurs; leurs voix fraîches se croisent et se recroisent, et se groupent avec un art prodigieux. Tout ce chœur est un vrai bijou.

Mais bientôt apparaît Kundry, étendue sur un lit de roses et semblable à une princesse de conte de fées; elle est vêtue d'une tunique qui fait penser au merveilleux Zaïmph de Flaubert, le voile de Tanit dans *Salammbô*. La longue scène entre elle et Parsifal forme le point culminant du drame : elle est remplie d'élans superbes et, pour y résister, il faut être héroïque comme Parsifal lui-même. Enfin vient un changement à vue des plus curieux : la végétation géante du jardin magique et les filles-fleurs elles-mêmes se fanent et meurent en un clin d'œil, ne laissant qu'un désert morne et aride.

Le troisième acte a moins de longueurs et plus de beautés musicales encore que le deuxième; comme lui, il ne dure qu'une heure en tout.

Parsifal y paraît simplement vêtu d'une longue robe blanche; son caractère de sauveur promis par le Graal, la douceur de ses traits, l'aspect pâle et souffrant de son visage, la barbe rousse qui l'encadre, ses cheveux bouclés séparés au milieu de la tête ne manquent pas d'évoquer aux yeux du spectateur la vision de la figure du Christ, du moins celle qu'en donnent les peintres, notamment Munkacsy. C'est là certainement un effet que Richard Wagner a dû escompter et qui lui a valu le reproche de charlatanisme.

Tout le troisième acte concourt d'ailleurs à fournir des illusions évangéliques de l'espèce : à côté du Christ, nous

Digitized by Google

y reconnaissons Saint Jean-Baptiste et la Madeleine repentante; nous y trouvons, mis en tableaux vivants, le lavement des pieds, le sacre, le baptême, comme nous avions déjà eu, au premier acte, la cène et l'office chrétien, — au moins la partie la plus solennelle et la plus poétique de l'auguste sacrifice.

Partout ailleurs que dans le cadre idéal de Bayreuth, une telle parodie commémorative du Nouveau Testament paraîtrait peut-être une faute contre le bon goût, malgré l'art profond avec lequel elle a été étudiée par l'auteur. D'ailleurs, en général, ne convient-il pas d'aborder ces « mystères » franchement sous la forme hiératique de l'oratorio, comme J.-S. Bach dans sa divine Matthaeus-Passion, plutôt que d'une façon déguisée au théâtre?

Quoi qu'il en soit, l'on doit admirer le sentiment religieux de la musique de ces passages : rien de plus grand que la scène du baptême et du sacre du nouveau roi, chantée par Gürnemanz, tandis que dans l'orchestre s'étalent les thèmes d'expiation et de bénédiction; rien de plus simple et de plus attachant que les paroles de Parsifal à la pécheresse, accompagnées des motifs du Baptême et de la Foi redits en douceur par la symphonie; surtout rien de plus suave et de plus tendre que cette page de fraîcheur printanière où est peint l'Enchantement du Vendredi-Saint, expliqué par le vieux patriarche du Graal, expression éloquente de la reconnaissance des âmes rachetées envers leur Rédempteur!

Le reste du troisième acte reproduit en partie la fin du premier, mais encore embellie. La symphonie qui accompagne la transformation graduelle du paysage (glissement du décor de droite à gauche) jusqu'à l'apparition du sanctuaire et du cortège funèbre de Titurel (*Trauerchor*), a une couleur sombre, en rapport avec la détresse du Graal. Le décor du dernier tableau, ses effets de lumière, le groupement de ses personnages en font un vrai Titien aux yeux de bien des spectateurs. Le chant imposant des pieux chevaliers, les voix séraphiques des enfants consacrés dont les psalmodies s'éteignent peu à peu dans la coupole par

Digitized by Google

d'insensibles dégradations, le pétillement de harpes invisibles et les harmonies ineffables de l'orchestre, l'obscurité et le recueillement où sont plongés les auditeurs font atteindre à cette scène suprême le plus haut degré de béatitude céleste qu'ait connu la musique religieuse.

Toute la tendresse, toute la miséricorde, toute la grandeur sereine du christianisme sont dans ces pages, qui constituent la manifestation la plus émouvante du génie de Wagner. Lui-même considérait comme son testament cette sublime apothéose des vertus chrétiennes, qui fut comme le couronnement de sa vie : après un tel testament, il pouvait mourir!

L'Art exprimé avec cette élévation inspire à ses fidèles les mêmes sentiments, le même respect que la Religion met au cœur des croyants; ils se retirent silencieux, la chute du vélum et la clarté rentrée soudain leur semblant le réveil d'une extase mystique.

L'indignation de quelques-uns accueille alors les tentatives d'acclamations : on sait que le rite pur-wagnérien les interdit totalement, à Parsifal du moins; mais il y a bien du relâchement dans ses rigueurs, depuis que Bayreuth subit l'invasion des barbares! Aussi est-il accordé d'applaudir un peu après le deuxième acte, profane dans son entier.

Le souvenir de la personnalité des interprètes, des moyens matériels d'illusion scénique, disparait devant l'incomparable spectacle. Tout ce qui n'est pas le drame rentre dans l'ombre. D'investigation critique, de « recension », il n'est question. Seule l'œuvre est là et vous empoigne de toute sa puissance!

Et, vous m'en croirez, même après qu'une nuit a passé sur le festival sacré, on veut en vain se rendre compte du charme subi : on écoute encore...

Wagner pouvait se vanter d'infliger au « recensionnist » un supplice d'un genre nouveau : il paralyse la faculté de disséquer, de traduire en littérature les sensations multiples qu'il fait éprouver. On veut recueillir ses impressions éparses et les soumettre à l'analyse; mais le pourquoi et le comment

Digitized by Google

échappent. Seules, les épithètes admiratives vous montent aux lèvres et en forcent le passage.

***

Si, comme on l'a dit, *Parsifal* est le cantique des Cantiques de l'amour divin, *Tristan und Isolde* est le Cantique des Cantiques de l'amour terrestre.

Ce drame constitue certes la plus haute, la plus sublime expression du sentiment qui dans l'art aussi bien que dans l'âme humaine occupe la place d'honneur — et par son essence et par son ancienneté. La sensation intime qu'il fait éprouver est indéfinissable : c'est comme une exaltation de rêve, un enivrement langoureux du cœur, une douloureuse volupté des sens immatériels [1]. La poésie et la musique y sont unies au point de se confondre en une seule puissance entièrement soumise à l'*idée* de l'œuvre et formant un Art nouveau, sans transposition possible dans aucun des arts connexes. Ainsi en est-il de ces créations uniques, dont l'expression littéraire ne saurait rendre l'impression ; le seul hommage digne d'elles est de leur vouer un culte silencieux, de les aimer avec ferveur, comme l'image des plus nobles idéalités portées en soi.

Un admirable prélude condense le drame. Il débute par une simple phrase procédant par demi-tons consécutifs et d'une tendresse passionnée, servant de pivot à l'œuvre entière : c'est le thème principal (*Hauptmotiv*) caractérisant l'ardeur d'amour (*Sehnsuchtsmotiv*).

Comme on sait, ces pages sont restées lettre close pour le malheureux Berlioz, qui n'y voyait qu'un « long gémissement chromatique ». Qu'aurait-il dit de la musique de M. César Frank ?

Le mode chromatique est, il est vrai, d'un usage constant dans *Tristan* : il contribue à produire des chants vaporeux, alanguis, efféminés ; noyé dans des flots d'harmonie qui nous

[1] « Une œuvre maladive — une œuvre d'excès — de l'amour physique et brutal », y voit M. Bellaigue. « Des amours pharmaceutiques ! », a commis M. Comettant dans le *Siècle !* J. F.

Digitized by Google

enveloppent avec des intensités diverses, il convient à miracle pour caractériser l'amour, continuellement poussé dans ce drame à son paroxysme le plus poignant.

Le premier acte, qui se passe tout entier sur un vaisseau, est violent, quoique sans action : l'auteur y développe le progrès d'une passion qui va jusqu'à entraîner ses héros à l'oubli de la foi jurée et au souhait de mourir pour être unis. D'où une teinte un peu uniforme de longue mélopée, sur laquelle tranche heureusement l'apostrophe vigoureuse de Kurwenal à Brangœne. Les personnages ne sortent de leur rôle passif qu'à la scène finale, l'une des plus exubérantes de Wagner : les cris de joie de l'équipage à l'arrivée au port servent de fond de tableau à l'invincible élan qui jette Tristan et Iseult dans les bras l'un de l'autre, après un échange de regards tel qu'en ont seulement les gens sur le point de s'entredévorer. Le philtre magique versé par Brangoene est un symbole qui voile une évolution de leurs âmes.

Dans la suite de l'œuvre, l'intérêt musical croît de plus en plus. L'appel d'Iseult à son bien-aimé au commencement du deuxième acte, le rythme cadencé sur lequel elle agite son écharpe blanche, le prodigieux crescendo de l'arrivée de Tristan donnent lieu à une page descriptive d'une vigueur saisissante. Alors commence le long duo d'amour, à coup sûr le plus étonnant qui soit : Tristan et Iseult s'aiment bien autrement que Lohengrin et Elsa, ou Siegmund et Sieglinde !

On l'a remarqué, la conception de l'amour suit dans les œuvres de Wagner une progression en violence et en passion. Ici, il est féroce.

L'orchestre traduit et condense tous les secrets mouvements de l'âme des deux amants, en exposant et superposant avec un art merveilleux les différents thèmes, en noyant sous les vagues de la symphonie et ramenant successivement à la surface les plus enivrantes mélodies. Avec quelle puissance l'auteur sait associer tant d'éléments divers ! Avec quelle science de la polyphonie il sait fusionner les tonalités et les rythmes les plus éloignés !

Digitized by Google

Les accents d'une passion terrible emplissent ce gigantesque duo : ils ne sont interrompus qu'un instant, par un passage délicieux où les deux voix se fondent et planent ensemble et par le chant de la fidèle Brangœne, veillant du haut de la plate-forme, chant mystérieux qui flotte sur des harmonies d'un charme éthéré. Puis se succèdent et se mêlent les deux mélodies les plus ravissantes de cette partition sans égale : celle de l'assoupissement d'amour (*Schlummermotiv*) et le thème passionné qui reparaîtra à la fin du drame avec une envolée lyrique (*Sterbelied*). Les paternels reproches que le vieux roi Marke adresse à Tristan forment une scène de grand caractère, qui termine l'acte second.

Le troisième acte est rempli par le délire et les élans passionnés de Tristan qui va mourir ; mais les traits de génie y abondent au point de lui ôter toute monotonie.

Dès avant le lever du rideau, l'orchestre, dans un prologue encore plus admirable peut-être que le premier, expose le navrant thème de la solitude, entrecoupé de longs silences et de réminiscences des temps heureux. Puis le chalumeau (cor anglais derrière le décor) du pâtre posté sur la falaise exhale son infinie désolation devant un tableau d'abandon et d'agonie, mis en scène avec beaucoup d'art. La symphonie déroule alors tout en drame, et avec une poignante vérité : elle exprime le désespoir déchirant de Tristan, sa souffrance surhumaine, son long martyre d'amour, interrompu par de tendres ressouvenirs de jeunesse quand le pâtre joue un chant plaintif, le même qu'au moment où mourut son père.

L'arrivée d'Iseult donne lieu à une scène d'angoisse indicible : le chant de la sublime héroïne, sa mort, véritable assomption, et l'explosion suprême de la symphonie communiquent une majesté sereine aux amours transfigurées de Tristan Iseult.

Ce final, par sa profondeur d'accents, vous étreint avec une force inexprimable ; comme celui du *Gætterdæmmerung*, il réalise le plus haut degré d'émotion dramatique. Ces deux scènes ont été précisément chantées cette année en Belgique par M^me^ A.-F. Materna : mais à Bayreuth, quelles diffé-

Digitized by Google

rences ! Jamais Wagner ne devrait être servi par tranches et morceaux : il prépare de longue main ses plus belles pages, de façon qu'elles paraissent dans tous leurs avantages. Artisan malicieux de l'effet de théâtre, il sait le cadre féerique, les conditions d'acoustique qui leur conviennent ; il ménage des contrastes savants, établit des repoussoirs prémédités. La longueur et l'aridité même de certaines scènes contribuent peut-être plus qu'on ne croit à l'émotion finale ; en tout cas, elles ne l'empêchent pas.

La salle éclate en applaudissements après le deuxième acte ; elle fait, après le dernier, une ovation triomphale aux artistes. Le rideau gris découvre encore un instant le groupe si pathétique de la fin, mais reste inflexible devant l'obstination des rappels et des acclamations de la foule.

***

Les *Meistersinger von Nürnberg* sont restitués à Bayreuth avec un respect scrupuleux de la vérité archéologique et du texte primitif de R. Wagner, sans les coupures qui font rage partout, même en Allemagne. Et cependant nulle part la comédie lyrique, l'unique, ne semble plus courte, bien que les trois actes en durent 1 h. 20 m., 1 h. et 1 h. 50 m. respectivement.

Mais aussi, comme elle y paraît à son avantage, avec sa fantaisie légère, sa verve satirique, ses traits d'observation fine mis en relief, laissant au second plan le roman, bien germanique dans sa naïveté, de Walter et d'Éva ! Chaque scène est singulièrement raccourcie, quand l'exécution est dans toutes ses parties ce qu'elle doit être, faisant ressortir les éléments nouveau qui s'ajoutent actuellement et introduisant l'infinie variété d'accents voulue par l'auteur.

Se garder de confondre ces *Meistersinger* avec les *Maîtres Chanteurs* de M. Victor Wilder ! Non que je veuille faire tort au bénédictin qui, avec un réel mérite, a entrepris de mettre Wagner en vers français. Mais si le sort de toute traduction est d'altérer la beauté de l'original, qu'est-ce donc de la traduction *en vers* d'un libretto, où il faut satisfaire à une

Digitized by Google

foule d'exigences telles que l'expression poétique, la rime, le nombre de pieds, l'adaptation des paroles à la phrase musicale, l'emploi judicieux des voyelles et diphtongues sonores ou sourdes, l'accentuation, le ménagement des respirations?

Passe encore la traduction des opéras à « morceaux » : là le poème peut être dénaturé, cela importe peu, pourvu que le « morceau de chant » subsiste. Mais pour la déclamation wagnérienne, il faudrait traduire le rythme et la mélodie de la partie vocale en même temps que le texte lui-même, puisque ceux-là découlent directement de la prononciation de celui-ci; d'ailleurs, cette partie vocale pourrait d'autant mieux être modifiée et adaptée aux nouvelles paroles, qu'elle est généralement accessoire dans l'ensemble musical. On éviterait par là certains effets désastreux ; encore resterait-on loin du génie de la poésie allemande et de sa forte accentuation, qui convient particulièrement à la déclamation chantée, tout comme la douceur de l'italien convient le mieux à la mélodie italienne. Je ne parle pas des expressions intraduisibles et des jeux de mots dont fourmille le *drame satirique* de Wagner; ce qui précède montre assez combien sereine est la candeur de ceux qui jugent l'ouvrage d'après la version servie au théâtre de la Monnaie. Mais que dire de ceux qui, n'ayant étudié Wagner que là, parlent de l'« envisager en face » une bonne fois et d'en finir avec « cet engouement qui les fatigue et cette idolâtrie qui les irrite »[1] ?

Chacun connaît le prélude, d'un plan si simple et si transparent qu'il fait pressentir ce qui va se passer. Bien entendu, il faut pour cela que l'on connaisse au préalable les motifs des Maîtres — symboles de la doctrine exclusive et routinière — et les motifs de Walter — symboles du génie artistique libre — qui s'y livrent une lutte terminée par une réconciliation. Cependant le plaisir d'écouter cette musique

[1] Relisez l'article de la *Revue des Deux Mondes* sur les *Maîtres Chanteurs de Nurenberg*, 15 mai 1885, écrit après les représentations de Bruxelles. Comparez-lui l'article du 15 avril 1869, écrit après celles de Munich.

Digitized by Google

est plus vif encore, quand on ne la suit pas d'une oreille prévenue et qu'on se laisse aller à *l'impression*.

Dès le lever du rideau, l'on perçoit une ébauche du fameux chant de Walter, que les violoncelles semblent essayer timidement pendant les courts intervalles du choral luthérien accompagné par l'orgue sur la scène.

La chanson et la ronde des apprentis sont d'une gaminerie folâtre. Mais à cette scène échevelée coupe court — toujours l'antithèse — l'entrée en séance des graves Maîtres chanteurs. Leurs assises solennelles et les deux lieder de Walter remplissent le premier acte, couronné par un final de grande envergure.

Au début du deuxième acte, tableau et musique donnent l'impression des dernières lueurs d'un jour d'été et des bruits de la ville à l'heure de la sortie des ateliers. Qu'il est noble ce monologue de Hans Sachs travaillant à la lumière devant sa porte! Et quelle ravissante idylle, que sa conversation avec la belle Éva! Ni récitatif, ni air, ni romance; on oublie qu'on chante, on dirait qu'on parle.

Suivent la scène comique de la sérénade de Beckmesser, son éreintement à coups de matraque, la cacophonie des injures et des cris, le réveil en sursaut de toute la ville, la bagarre et le charivari qui en résultent et qui cessent comme par enchantement à l'arrivée des veilleurs de nuit, annoncée par une sonnerie de trompe rauque et discordante.

Ce final d'acte est un trait de génie dramatique et un tour de force d'orchestration. Au plus fort de la mêlée et du contrepoint, la trompe retentit et le silence renaît : seul le veilleur psalmodie d'un air endormi son refrain moitié religieux, moitié plaisant. On se sent, comme par la baguette d'une fée, enlevé au pays des songes; et la lune, montant entre les enfilades de toits pointus, éclaire la rue à présent déserte — une magnifique pleine-lune de 500 marcs, ô prodigalité!

A ce moment, la symphonie redit le thème de l'enchantement de la nuit d'été et les flûtes ont une réminiscence du motif endiablé de la bastonnade, qui bientôt va se perdre dans les profondeurs des contrebasses.

Digitized by Google

Et le rideau tombe sur un soupir très doux du cor, trois simples notes que répète l'écho de la nuit, comme le nom du bien-aimé à l'oreille de la jeune fille qui s'endort.

Le prélude du troisième acte oppose le calme de l'intérieur de Sachs au vacarme de la nuit précédente. Et bientôt nous avons, dans les deux strophes où Walter formule sa vision d'une Éva fascinante, un premier essai du célèbre *Preislied*, ce flot de mélodie si pur et si noble.

Elle est exquise, dès l'entrée d'Éva, cette « scène de la pantoufle », ainsi désignée par de jeunes Bruxellois cherchant à ridiculiser le « plat vaudeville » où l'on fait du sentiment... « à propos de bottes » ! L'artisan-poète met dans ses réponses une ironie si fine, qu'on l'entend distinctement penser : Je sais où le soulier te blesse !

Et dans l'orchestre circule une petite phrase délicieuse, à la fois triste et tendre, reflétant l'anxiété d'Éva et passant par toutes les phases de la crainte et de l'espoir.

Plus loin, cette petite phrase s'élargit insensiblement en un véritable hymne, un grand quintette vocal à forme déterminée, où dominent les accents de joyeuse confiance. Un quintette, est-ce croyable chez Wagner? C'est à M^me^ Wagner, paraît-il, qu'on doit le maintien de ce beau morceau de tournure italienne ; l'auteur voulait le rayer sans pitié de sa partition.

Le rideau masque un instant la scène, mais les cors et les trompettes qui y résonnent nous préparent à la grande festivité populaire du tableau suivant. Le superbe décor avec panorama de Nuremberg dans le fond, les couplets des corporations, les fanfares joyeuses, le motif rustique des fifres, la valse champêtre improvisée, enfin la marche solennelle des Maîtres la rendent frappante de réalisme.

A l'entrée de Sachs, devant lequel tous les fronts se découvrent, l'orchestre exprime un attendrissement religieux; puis, par un sentiment spontané, le peuple entier entonne le choral sur la Réformation, de Sachs lui-même, immense cri de liberté d'un effet imposant, comparable à celui de l'*Ode à la joie* de la neuvième symphonie de Beethoven.

Digitized by Google

Rien de plus coloré que cette scène, grâce à la variété des costumes, des étendards et des insignes, à la joie débordante du peuple, à l'ingénieuse disposition des groupes, à la vérité et à l'animation des mouvements de foule, à l' « ordre dans le désordre » comme chez les Meininger, à la précision des gestes des simples figurants aussi bien que des choristes. Ceux à Bayreuth ne se contentent pas de chanter.

Après cette fête du troisième acte, de même qu'après la bataille merveilleusement réglée du deuxième acte, le public marque son enthousiasme ; et quand le velum se rouvre un instant sur le superbe tableau final, les comparses, saisis de la même frénésie, se mettent à agiter leurs bonnets, leurs mouchoirs et leurs bannières !

Au pupitre de la direction est Dr Hans Richter, l'illustre Capellmeister autrichien, le conducteur le plus autorisé des *Meistersinger*, puisqu'il a coopéré à l'orchestration de l'œuvre, à Lucerne. Un ordre exemplaire règne dans les scènes les plus embrouillées; le final du deuxième acte, avec son développement en fugue sur la ritournelle narquoise de la sérénade combinée de plus en plus étroitement avec le motif rythmique de la bastonnade, paraît aussi limpide qu'un choral de Bach; et, dans cette mêlée inextricable, l'oreille peut suivre sans peine les différentes parties. C'est que les chœurs et l'orchestre sont soumis au bâton énergique d'un maître, dont l'influence pénètre jusque dans le moindre recoin.

***

Elle est fort agréable, la vie à Bayreuth, pendant les *Bühnenfestspiele :* milieu artistique et cosmopolite, va-et-vient de ville d'eau sans *snobism* ni *Dandythum.* Car qu'y feraient nos galantins de profession ou les *mashers* anglais ou les *gigerls* viennois ?

Même les plus jolies femmes y sont tout en Wagner ! Chaque matin, elles assiègent la librairie Carl Giessel, où l'on se dispute les souvenirs du théâtre, les images et les photographies, les bustes en biscuit, les *Gruss aus Bayreuth* de tout format et de toute allusion, et les innombrables bro-

Digitized by Google

chures traitant du Maître, de son idée, de ses théories, de son œuvre.

J'ai parcouru quelques-unes de ces élucubrations, qui remontent à perte de vue aux origines de toutes choses et reportent leurs lecteurs infortunés au premier chaos universel : il y est question de subjectif et d'objectif, du moi et du non-moi, naturellement, puis d'éthos et de pathos, de *Statik* et de *Dynamik*, des *Parerga und Paralipomena*, et du « *rein-menschliche* » de *Parsifal*, et de l'« *ewig-naturliche* » de *Tristan!* En fait d'*ewig*, l'« *ewig-weibliche* » de Goethe a plus d'attraits, à mon avis. Que sera-ce au vôtre ?

Beaucoup d'Américains et d'Anglais — ils ont, sur leur itinéraire à travers le continent, cette année, inscrit Bayreuth et la Tour, comme objets de *great attraction*. Quantité de Viennois parmi les Allemands : un train spécial tout pavoisé en a débarqué plus de 600, la veille de l'inauguration. Assez bien de Français et de Belges — et ce ne sont pas les moins enthousiastes — parmi lesquels le duc de Montpensier, MM. Vincent d'Indy, Chabrier, etc., le Tout-Bruxelles wagnérisant et notre compatriote Ed. Lassen, le capelmeister de Weimar, un wagnériste des premiers jours.

Tous les princes et principicules allemands défilent successivement à Bayreuth. Depuis la belle époque de 1876, on n'a plus vu pareille affluence : plusieurs centaines de personnes non pourvues à l'avance de places de théâtre se sont heurtées à un décevant « *Das Haus is ausverkauft!* ».

Pour oublier de la sorte la plus élémentaire des précautions, elles doivent avoir lu le livre du comte Paul Vasili sur la *Société de Berlin* (1884) : « Déjà depuis la mort du Maître, » y trouve-t-on, « l'admiration a beaucoup diminué... Bientôt le sanctuaire sera désert... » Elles constatent à leurs dépens comment se réalise cette prophétie, ainsi que celle de M. Albert Wolff [1], de retour des mémorables représenta-

[1] L'humoriste allemand du *Figaro*, favorable à R. Wagner en 1860, se mit à éreinter son compatriote à partir de l'année suivante, le *Tannhäuser* ayant déplu à sa patrie d'élection. De ce dernier ouvrage, il fit même une parodie, après son échec, en compagnie d'Offenbach.

Digitized by Google

tions de la *Tétralogie* en 1876 : « Demain, » concluait son compte rendu, « ce théâtre de Bayreuth sera probablement un cirque, une salle de bal ou un tir national! ».

Elles ont, en attendant leur tour, la ressource de visiter les curiosités de l'endroit : le vieux château des Margraves de Brandenbourg, habité au siècle dernier par la duchesse Sophie Wilhelmine, sœur du grand Frédéric; le nouveau château, résidence de la cour de Bavière, avec son beau *Hofgarten* et sa vieille fontaine allégorique; la statue par Schwanthaler (1841) de l'illustre Jean-Paul Richter. On se montre encore de lui la maison qu'il habitait : *In diesem Haus wohnte und starb Jean-Paul* (1825); quoique conseiller de légation, il y rentrait souvent ivre, paraît-il. Il a au cimetière une tombe sentimentale, un simple bloc de grès brut recouvert de lierre et de mousse grise. Non loin est le *Mausoleum* de Franz Listz, beau-père et premier protecteur de R. Wagner, avec cette simple inscription : *Ich weiss dass mein Erlöser lebt.*

Bayreuth est dans un site riant, au milieu d'un grand cercle de collines bleuâtres. C'est la Haute-Franconie, dont les marnes irisées du *keuper* confinant au *lias* et au *muschelkalk* réjouiraient mon ex-professeur de géologie! Sur ses belles routes bordées de tilleuls ou de peupliers d'Italie, s'avancent lentement de gros chars traînés par des bœufs qui portent comme des couronnes leurs jougs d'acier poli.

Aux abords de Bayreuth, il y a des forêts de pins sylvestres, de longues prairies et aussi de jolies et fraîches vallées rappelant celle du haut Hoyoux : partout règne une paix charmante, à peine troublée par les nombreuses sorties de la cavalerie et de l'infanterie de la garnison. La ville elle-même ne compte guère plus d'une vingtaine de mille âmes, malgré ses airs d'ancienne capitale. Périodiquement, elle est tirée de sa léthargie séculaire par les souverains régnants, les princes de tous les États et la foule heureuse des artistes, dès que le théâtre a rouvert ses portes ; et alors elle est en proie à une fièvre qu'elle n'a pas connue à l'époque de sa splendeur.

Une visite que ne manquent pas de faire les pèlerins de

Digitized by Google

Bayreuth est celle de l'habitation du Maître depuis 1874 jusqu'à sa mort (1883), la villa *Wahnfried* (paix d'illusions ou paix illusoire), d'après le nom qu'il adopta et qui figure sur la façade avec ce distique :

Wahnfried { *Hier wo meine Waehnen Frieden fand*
Sei dieses Haus von mir benannt.

Au-dessus un *sgraffitto* [1] représente le dieu Wotan fait homme sous le costume du Voyageur de *Siegfried* et placé entre la Tragédie grecque et la Musique. Celle-ci tient à la main Siegfried enfant qu'elle mène vers l'autel de la Muse sa sœur. Les personnages ont respectivement les traits du ténor Ludwig Schnorr, de la Schrœder-Devrient, de M^me^ Cosima Wagner et de Siegfrid Wagner, adeptes fervents, épouse et fils du Maître. Cette composition, due au peintre d'histoire Robert Krausse, symbolise l'alliance de la Poésie et de la Musique devant le mythe germain.

Une longue allée cloturée mène de la Wagner's Strasse au rond-point fleuri, devant la villa. Au centre de ce rond-point, un colossal buste en bronze doré du roi Louis II, beau comme un jeune dieu de l'Edda.

Le jardin est soustrait aux regards de la rue par d'épaisses treilles de vignes vierges. Au fond, dans un bosquet mystérieux attenant au Hofgarten, se trouve le mausolée de Richard Wagner, une simple pierre tumulaire, une dalle de marbre gris sans inscription, recouverte de lierre...

Mais voilà bien des détails! On voit que je décris *con amore!* Qui n'a vécu quelque temps dans cette atmosphère de Bayreuth ne peut comprendre la jouissance intime, la sensation d'art et de paix qu'elle procure.

Chaque jour on se replonge avec volupté dans ces longs

[1] Sorte de fresque à effet de grisaille, qui orne encore les façades en certaines parties de l'Italie. Littéralement : « peinture égratignée » ; en effet, c'est une espèce de camaïeu qui s'obtient en couvrant d'une couche foncée l'enduit d'une muraille et en écorchant cette enduit avec une pointe pour produire les clairs d'un dessin, à l'imitation d'un bas-relief. J. F.

Digitized by Google

spectacles, véritables bains d'ondes sonores et de poésie lyrique; l'âme s'y délecte et s'y réconforte, en s'imprégnant d'aspirations idéales ; l'esprit s'y purifie, et l'on se sent revenir à la simplicité de cœur des premiers ans.

Ce n'est pas le théâtre parisien et son sensualisme effréné qui pourraient se vanter de produire une influence salutaire!

Mais l'on ne peut nier l'impression bienfaisante que laissent, à Bayreuth, soit les amours transfigurées de Tristan et d'Iseult, soit le peuple entier acclamant son austère et glorieux héros Hans Sachs, soit Parsifal debout sur l'autel, élevant pour la première fois le Saint-Graal, tandis que planent et s'éteignent des harmonies célestes dans les hauteurs de la coupole. Et quand a cessé de chanter la grande voix de l'orchestre, alors éclatent les *Hoch* longtemps contenus de la foule : ils s'adressent par delà la tombe au puissant génie, créateur de l'Art nouveau! Le rideau ne bouge ; mais quelle émotion ce dut être le jour où il s'effaça soudain, pour découvrir le petit homme au front énorme et au regard d'acier, froidement promené sur la foule...

***

Et pourtant nous avons quitté Bayreuth! Il a fallu prendre congé de ma digne *Hausfrau* et de ses deux charmantes filles, qui voulaient se faire mes *cicerone*... C'est encore un de ces vieux pays hospitaliers dont l'habitant se croit votre obligé parce qu'il s'est mis en quatre pour vous plaire! On commençait à s'habituer au dialecte local, on commençait à jargonner soi-même, sur une indéfinissable mélodie, *Kinstler* pour *Künstler*, *schän* pour *schön*, *Herr Feistel* pour *Herr Feustel*, *Bareuith* pour *Bayreuth!* Enfin, pourquoi a-t-il fallu partir?

A présent nous roulons dans la sombre nuit. C'est la vallée du Mein rouge, que nous redescendons; c'est Lichtenfels, vieille ville bavaroise d'aspect singulier, du moins quand visitée au galop à cinq heures du matin. Non loin, le pèlerinage des *Vierzehn-Heiligen*, qui a 50,000 visiteurs par an.

Digitized by Google

Puis la verte Thuringe, avec ses jolies allées et ses hautes forêts ; Cobourg et son vieux château historique qui domine la contrée ; Meiningen aux beaux jardins : la troupe du théâtre du duc de Saxe-Meiningen est connue du monde entier ; Eisenach, patrie de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), chez lequel R. Wagner a pu puiser le principe de son admirable polyphonie.

Nous sommes au pays de la légende de Tannhäuser ; devant Eisenach se dresse, juchée sur un roc à pic, la fameuse Wartburg, théâtre de luttes pacifiques des *Minnesänger* du XIII^e^ siècle, que rappelle encore une fresque de la salle des chanteurs. En face une montagne brûlée, à cavernes, fait tache au milieu de la fraîche végétation qui l'entoure : c'est le terrible Venusberg habité, suivant une tradition populaire, par une déesse dangereuse dont le chevalier Tannhäuser fut l'époux pendant sept ans et dont il parvint à s'affranchir en invoquant la Vierge Marie.

Rentrant dans le moderne, nous passons devant Wilhelmshöhe et son château princier où fut captif Napoléon III. Encore quelques tours de roues et nous voici à Cassel, naguère capitale de la Hesse électorale et ville morte, aujourd'hui chef-lieu de la province de Hesse-Nassau et ville très vivante. Puis, par les *Egge Gebirge* et la Westphalie, par des régions alternativement boisées et dénudées, se poursuit notre voyage circulaire...

Car — horrible détail pratique — nous avons des billets circulaires et d'un genre peu connu des excursionnistes belges, quoique très répandu en Allemagne. Puisque je veux vous envoyer à Bayreuth, il faut bien que je vous parle des moyens de vous y rendre. Ces billets vous laisseront établir votre itinéraire à votre gré, pourvu que le trajet total atteigne 600 kilomètres ; ils sont valables pour quarante-cinq jours, tandis que les tickets d'aller et retour pour l'Allemagne du Sud — on n'en délivre que pour deux ou trois destinations, sans usage dans le cas qui nous occupe — ne seraient valables que pour dix jours ; ils vous procureront une économie de 30 p. c. au moins, tout en vous permet-

Digitized by Google

tant de prendre place dans tous les trains ; ils vous dispenseront de passer aux guichets pendant tout le voyage, vous donneront la faculté précieuse de vous arrêter où il vous plaît sans avoir à prévenir personne ; enfin écarteront l'éventualité fâcheuse de ne pouvoir rentrer chez vous, faute d'argent pour prendre un ticket de retour.

JULES G. FRESON.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

L'ORESTIE

La reprise des *Érinnyes* [1], après *Œdipe-Roi*, a ramené l'attention sur l'art grec et je le vois encore si mal compris que je demande la permission d'insister. Cette fois, il s'agit d'Eschyle. Un membre de l'Académie française, auteur réputé de *Poèmes antiques*, traducteur d'Homère, d'Hésiode, de Sophocle et des lyriques grecs, avant d'essayer de donner sur la scène une idée de sa grande trilogie, avait traduit en prose tout son théâtre ; depuis lors, il n'a pas discontinué, et au moment où après seize années l'Odéon reprend son œuvre, on annonce une nouvelle imitation en vers : *L'Apollonide*, et en prose tout Aristophane. Il y avait donc lieu de se croire à bonne enseigne, de compter sur un plaisir sans réserve, de se sentir prêt, sinon à s'incliner, du moins à s'abstenir devant une longue carrière embrassant tout l'horizon poétique d'un grand peuple, devant tant d'années passées dans l'intimité de l'art antique. La *Revue des Deux Mondes*, au contraire, a voulu prendre position, et un membre de l'Institut s'est chargé d'y apprécier ce qu'on a fait d'Eschyle sur la scène française [2]. Si convaincu que l'on soit, il

[1] *Les Érinnyes, tragédie antique*, par M. Leconte de Lisle ; représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, en 1873, reprise en 1889.

[2] Jules Girard, *Eschyle sur la scène française, Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1889.

Digitized by Google

est toujours utile de retrouver ses sentiments en mains sûres et de pouvoir indiquer à l'appui de ses idées des hommes éminents... qui savent le grec.

L'étude de la revue parisienne est à lire. J'en résumerai ce qui peut servir à remettre dans un jour vrai le talent d'Eschyle si étrangement travesti et je m'arrêterai à l'esprit même de l'œuvre grecque.

M. Girard distingue l'adaptation de la traduction; mais ses premiers reproches sont à l'adresse du traducteur comme du poète. Il en juge les néologismes d'un mot: « Ce n'est ni grec ni français, ce n'est d'aucune langue. » J'ai touché à ce point au sujet d'Homère [1]. Quelques exemples relevés par le critique ne seront pas hors de propos : « De même que dans « l'*Iliade*, Nestor est l'*agorète* des Pyliens, de même dans « *les Érinnyes*, les Divinités sont des Daimones... A cette « préoccupation se rapporte une certaine recherche d'épi- « thètes comme *les nefs éperonnées* (celle-ci est un anachro- « nisme) ou *les irréprochables porte-sceptres* (ici, les valeurs « sont faussées); ou bien encore des expressions très particu- « lières, violemment transportées chez nous : « Pour nous, « ayons un bœuf sur la langue. » « Et les nefs ont fendu « Poseidôn écumant. » Cette dernière hardiesse n'est pas « même grecque. «

Ce dieu Neptune, fendu en deux chaque fois que passe un navire, me rappelle l'*Hippolyte* de Robert Garnier de l'an 1573, où, dans ce que nous appelons le récit de Théramène, le poète, voulant dire que la grêle ravage les vignes, lui fait battre Bacchus :

Aussi tost vient la gresle, ainsi que dragons blans,
Batre le saint Bacchus à la teste et aus flans [2].

On pourrait enfiler une kyrielle de mots pareils qui ne seraient pas des perles. Les inévitables inconséquences du

[1] *Un peu de poésie homérique*, séance publique de la classe des lettres de l'Académie du 11 mai 1887, in-4°, illustré.

[2] *Les tragédies* de R. Garnier, édition de Rouen, 1618, p. 281.

Digitized by Google

système apparaissent aussi dans les deux versions. Prose ou vers, les hellénismes y alternent avec des rechutes en langue française, comme dans un bégaiement. A tout propos, les *Daimôns* et les *Dynastes* redeviennent des dieux, des rois, des chefs. On avait affaire aux *Moires*, à l'*Hadès*, à *Até*, à l'*Aither*, etc., et voici, pêle-mêle, les Destinées, les Exécrations, les Ombres, les Spectres, l'Infaillible, la Persuasion, etc., qui cependant ont aussi leur nom propre en grec. Certes la langue n'est pas hors de compte; mais il ne suffit pas plus au XIXe siècle qu'au XVIe de dire avec les Baïf : *Electra*, *Hécuba*, ou de changer les Athéniens en Athanaïens pour nous donner l'impression de l'antique.

Le savant nous apprend de l'écrivain qui affecte cette grécomanie une chose qui ne paraît étrange que de prime abord : « Il n'est pas helléniste, dit-il, et l'on peut douter, même en lisant ses traductions en prose, qu'il traduise toujours directement sur l'original »; mais l'homme de goût prend soin de reconnaître que « la science du grec ne serait à elle seule que d'un médiocre secours ». Ce qui vaut mieux sans aucun doute, c'est « d'être profondément et religieusement ému par la beauté de ces grandes œuvres ». Rien n'est plus vrai. Aussi, n'y a-t-il pas tant à s'enquérir des exactitudes du sens; ce qu'on cherche, c'est le sentiment — ne fût-ce que l'intuition — d'une grande poésie, et comme un reflet exact du génie antique. Ici, surtout, nous sommes loin de compte. Eschyle monstrueux, avec ce mot de V. Hugo, tout semble sauf. Tout est perdu, au contraire, bien plus que par un jeu presque puéril de mots grecs. M. Girard n'a aucune peine à le prouver en analysant les principaux traits de cette prétendue monstruosité, réfutée il y a beau temps déjà par un savant traducteur, M. Pierron [1]. Pour l'Olympe, on peut penser quel risque court un auteur à transposer en un banal procédé de mise en scène la foi d'une époque où l'homme, selon le vers de Musset, « vivait et respirait dans

[1] *Théâtre d'Eschyle*, traduction couronnée par l'Académie française en 1841, 4e édition, 1851.

Digitized by Google

un peuple de dieux ». Dès la première comparaison, il s'expose à s'entendre dire : « Quelle différence de toute cette fantasmagorie d'opéra au merveilleux d'Eschyle! » Alors le critique cherche des hommes : « Quant à la monstruosité humaine, disons simplement que le mot ne convient vraiment qu'à l'œuvre moderne ». De là cette conclusion : « Un poète... grand admirateur d'Eschyle, veut faire goûter aux Français du XIXe siècle une production de la tragédie naissante, c'est lui qui est barbare et c'est le vieux poète qui est civilisé. » La sentence est dure, mais elle est justement sentie et abondamment motivée. Où Eschyle atténue l'horreur, l'adaptateur « emploie toute son industrie à l'exagérer ». Nous avons vu cela pour *Œdipe-Roi* [1]. Pour désarmer son fils, Clytemnestre, à Athènes, lui rappelait qu'elle l'avait nourri de son lait. A Paris, c'est lui qui délaye ces souvenirs, comme un raffinement, le critique dit : un assaisonnement, de vengeance. Et quand un mot pareil est rendu à la mère, ayant servi pour un autre effet, il manque celui-là, le vrai. L'Oreste grec, après un mot d'hésitation, frappe sa mère hors de la scène; le héros français n'est pas assez homme pour hésiter, et l'exécution se fait sur le théâtre, y est « prolongée comme à plaisir ».

Un Oreste plus grand que nature, voilà l'idéal. Dans un art dont un des plus beaux caractères est le sentiment du réel et la justesse des nuances, il n'en fallait pas davantage pour dénaturer l'œuvre. « C'est, si l'on veut, du romantisme hellénique », dit le critique, et il se demande si, « quand les modes du jour seront tombées, on mettra ces suites d'implacables alexandrins à effet, beaucoup au-dessus des tirades ronflantes au milieu desquelles la tragédie classique s'est éteinte ». Autant dire que cela rentre dans ce que les deux écoles ont de mauvais goût, et on aurait pu aussi bien remonter aux premiers vagissements de la tragédie en France qu'à son agonie.

Qu'on se reporte à l'époque où un sonnet publié en tête de

[1] *Œdipe-Roi*, *Revue de Belgique*, 15 juin 1889.

Digitized by Google

la *Vasthi* de Pierre Matthieu, partageait le terrain dramatique :

Pour Sophocle Garnier, Matthieu pour Euripide [1],

où Ronsard se disait ravi de Garnier :

Quand il bastit Athènes en la France [2],

et que, se souvenant qu'il était né sur les bords de la Loire, il y ajoutait, pour Remy Belleau et Robert Garnier, la Sarthe l'Huyne, et se comparait avec eux à

Trois fleuves qu'Apollon en trois esprits assemble,

et qui

Bien qu'ils ne soient pas grands font une grande mer [3].

Lorsqu'on voit quelle mer d'enflures le théâtre eut à traverser avant d'arriver à des œuvres, quelle peine il eut à se maintenir après un ensemble de chefs-d'œuvre, et dans quels bas-fonds il tomba ensuite faute de vrais poètes, on comprend mieux combien le siècle de Corneille, de Racine, de Boileau et de Molière éleva la France littéraire au-dessus d'elle-même. Eschyle, « superbe d'antique majesté, » comme des vers latins l'avaient dit à Garnier [4], n'avait pas semblé abordable à Racine : son siècle n'en était point là, ni son talent. Racine fut aussi de son temps : en lui imposant son génie, il en subit les conventions. Le lui a-t-on assez reproché ! Trop certes pour garder le droit de se rejeter sur des conventions vingt fois pires. Mais ce qui manquait à la tragédie classique, plus rien ne s'oppose à ce qu'on nous le donne. On est certain d'être de son temps en l'essayant; on peut même, il paraît, compter sur des succès en l'essayant à tort et à travers, Mais faudrait-il pour cela répudier tout ce que de premiers génies nous ont donné de naturel, de vérité, de

[1] *Vasthi*, tragédie de P. Matthieu, édition de Lyon, 1589, fol. V.
[2] *Les tragédies de R. Garnier*, édition de Rouen, 1618, p. 12.
[3] *Ibid.* Sonnet au sujet de la tragédie d'*Hippolyte*, p. 215.
[4] *Ibid.* p. 13.

Digitized by Google

bon goût, et retomber dans ce genre que Ronsard lui-même appelait chez Stace :

Beaucoup plus ampoullé que plein de majesté.

La *Revue des Deux Mondes* se croit obligée de venger « la force, la vérité, l'abondance inépuisable des expressions et, parmi ces élans désordonnés et ces libres détours, ce sens de proportion et cette sûreté d'art qui dominent et conduisent tout ». En effet, il semble parfois que tout l'esprit littéraire, dû à des siècles de génie, doive être sacrifié, et il est étrange que ce soit au nom des plus parfaits modèles antiques qu'on y manque le plus. Ce serait payer trop cher des beautés nouvelles, que d'ailleurs on ne nous donne point. Le progrès ne pourrait-il donc avancer jamais qu'en tombant d'un excès dans un autre, et par titubations, pour ainsi dire? D'énergiques protestations finiront bien par nous habituer à ne plus prendre le bruit pour de la passion, la déclamation pour la force : « Et que vessies fussent lanternes », dit Rabelais.

La restauration des arts plastiques de la Grèce se fait mieux; on y applique une méthode exacte, les œuvres se classent et il n'est plus permis qu'aux ignorants de confondre, par exemple, les écoles romaines avec la pureté des belles époques de la Grèce. Nous présenter comme tragédies antiques des rechutes en barbarie, c'est nous rejeter de deux mille ans en arrière. Autant prendre le Persée du temple de Sélinonte pour du Phidias ou l'Oreste tuant Clytemnestre des bas-reliefs du musée de Sparte pour du Polyclète [1].

Quelque chose d'approchant se voit au sujet de l'*Orestie*. Dès l'affiche, nous sommes en pleines eaux d'anachronisme. Le titre même, Eschyle ni la Grèce n'en auraient voulu. Des cinq cents pièces environ du théâtre grec dont les noms sont connus, pas une ne porte celui-là. S'il y en avait eu une, on

[1] Voir : MAX. COLLIGNON, *Manuel d'archéologie grecque* (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts). Paris, Quantin, p. 110 et 111.

Digitized by Google

en avait laissé se perdre le souvenir. Quand Paul de Saint-Victor, en étudiant l'*Orestie*, fidèle à sa méthode de remonter au passé, consacre un chapitre aux Érinnyes, on devrait bien remarquer que c'est pour mieux indiquer la signification du titre et de l'œuvre d'Eschyle. C'est qu'un tel sujet demande à être humanisé. Pour qu'un parricide fût possible à la scène grecque, il fallait qu'on pût y voir l'occasion d'un progrès dans l'idée de justice. Cet exemple n'est pas unique : Eschyle se place ici dans un fait général. Qu'est-ce que son *Prométhée enchaîné*, sinon la glorification de l'esprit inventif contre des dieux encore grossiers et jaloux? Si le Zeus régnant se croit spolié par le créateur des arts et châtie en lui un traître à l'Olympe, le jeune dieu rebelle invoque, au milieu des supplices, « le sourire de la nature » et annonce la chute du maître qui persécute les bienfaiteurs de l'humanité : « J'ai apporté aux hommes l'espérance!... Je verrai le tyran dans une prompte ignominie. » Les *Suppliantes* rentrent dans ce genre, quelle que soit l'explication que l'on donne de l'histoire des cinquante filles de Danaüs, forcées d'être les concubines des cinquante fils d'Égyptus et qui fuient à Argos pour réclamer contre une servitude qui révolte ce qu'elles ont de grec dans le sang. On peut quitter Eschyle : que de fois les sacrifices humains, remémorés partout, n'ont-ils pas soulevé des protestations symbolisées en des mythes, comme celui d'Isaac remplacé par un bélier, ou d'Iphigénie par une biche! La répression du rapt d'une épouse grecque fait le fond moral de l'*Iliade*, comme dans la Bible l'exécution de la tribu de Benjamin venge un infâme abus commis sur des étrangers. La condition des femmes qui, aussitôt conquises par la guerre, l'enlèvement ou le jeu, filles de rois ou de prêtres, devenaient, de droit naturel, esclaves et concubines du vainqueur, donne lieu dans l'*Iliade* à une vengeance du dieu Apollon sur l'armée des Hellènes; dans le *Mahabharata*, à une belle scène de révolte de pudeur : « Moi que le soleil n'a jamais vue sans voile! » et à une intervention du dieu Ramâ. Sophocle ne renonce pas à ce genre de sujets. Le refus de sépulture, si bien conjuré à la fin de l'*Iliade* par l'émotion

Digitized by Google

d'Achille, n'avait pas tardé à paraître, même comme châtiment d'un crime, une impiété contre laquelle protestent les plus belles consciences :

Nulles loix de Tirans ne doivent avoir lieu
Que l'on voit répugner aux préceptes de Dieu,

fait dire Garnier à Antigone, en 1580 [1]. C'est dans le drame qui porte le nom de la noble vierge antique que Sophocle s'exprime ainsi, et c'est elle encore qui, dans *Œdipe à Colone*, représente un pareil sentiment de justice envers un parricide et un inceste involontaires, son père Œdipe. Le sujet de la troisième partie de l'*Orestie* est dans le même esprit. Ainsi Eschyle nous apparaît en parfaite communion avec tout le génie grec.

Ce grand problème des États naissants, un des éternels problèmes du progrès, la justice criminelle, est traité dans l'*Orestie* avec une simplicité de grandeur, tragique et lyrique, qui rappelle Homère et Pindare dans l'œuvre du combattant de Marathon, de Salamine et de Platée. Un poète pouvait-il laisser, sans remords, un fils remonter sur son trône reconquis dans le sang de sa mère? Non, certes. Mais pouvait il, sans recours en grâce, abandonner ce fils, vengeur de son père, aux représailles du remords? Moins encore peut-être, car il y a meurtre et meurtre, et c'était le cas de dire avec Apollon : « Ce n'est pas la même chose, » lorsqu'il compare l'assassinat du chef de l'armée par son épouse adultère avec la vengeance du mari, du père et du roi, sur la femme qui a profané son lit, attenté à sa vie, livré son trône à son complice, opprimé son peuple sous le crime couronné. La défense de se faire justice à soi-même n'était pas en cause, le poète l'écarte en montrant la conscience publique étouffée dès le premier cri du chœur : « Tu seras lapidé! » et l'on reste devant une seule question : l'impunité du crime : « Laisse aboyer, nous avons la force! » La réponse ne peut faire doute. Quand il n'y aurait que le fils pour frapper les coupa-

[1] Édition citée, p. 435.

Digitized by Google

bles, ils seront punis. Un dieu l'ordonne à Oreste, un jeune dieu, et ce mot souvent répété fait de l'œuvre pleine de terreur une sorte d'hymne à la jeunesse, un hymne de progrès.

La cause alors se déplace. Pour Eschyle comme pour Apollon, l'ancienne justice n'est plus recevable ici. Désormais, la conscience ne peut être représentée, moins encore célébrée, par l'aveugle loi du talion. Dès son titre, le troisième drame l'annonce. Les spectres de la vindicte brutale, les déesses du sang pour le sang, les exécutrices des hautes œuvres de la fureur : les Furies, ou de la discorde : *Éris;* les Érinnyes, s'y transforment en des divinités meilleures, pesant le bien et le mal, remontant aux causes, tenant compte des intentions, acceptant, comme on dirait de nos jours, l'atténuation des circonstances, s'honorant enfin du nom de Bienveillantes, en grec : *Euménides.*

Dans l'anté-histoire, un lent progrès des mœurs dut amener ce changement que dut accomplir une révolution religieuse. Dans la poésie, révolution et progrès se symbolisent, à l'occasion d'un événement célèbre, en un procès plaidé par le jeune dieu du Soleil, frère des muses, devant la sagesse antique : Pallas-Athéné.

Le nom même des Érinnyes ne s'entend dans toute l'œuvre que quatre fois, si j'ai bien vu. Les trois premières fois, ce sont elles-mêmes qui le prononcent. D'abord, c'est un double refrain où elles enflent la voix pour simuler le cri du remords dont elles poursuivent les criminels et qu'elles appellent l'hymne des Érinnyes (v. 331 et 344). A la troisième fois, ce n'est plus qu'un sarcasme contre les hommes qui, au premier danger, en appellent à la justice, « ce trône des Érinnyes » (v. 512). Devant la cour d'assises, comme nous dirions, quand Pallas leur demande leur nom. elles s'en donnent un autre, que M. Leconte de Lisle, oubliant à point sa grécisomanie, rend au mieux : « On nous nomme les Imprécations ». Ailleurs, on les appelle Gorgones, Ménades, Furies, etc. La quatrième fois, c'est un éloge, dans la bouche même de la déesse qui préside. Pendant le procès, Pallas s'est refusée à parler de leur difformité, les a traitées avec respect, avec

Digitized by Google

douceur. Après, pour honorer leur transformation jusque dans leur nom le plus terrible, elle les appelle l'Auguste Érinnys (v. 951). C'est ainsi que, en tête de l'œuvre et dans toute la pièce, avec un tact qui ne se dément pas, le sujet est placé en dehors et au-dessus de la barbarie.

Le poète y déploie sa vigueur de drame et son ampleur de lyrisme, dans une époque où la tragédie, sortant de l'épopée et de l'ode, arrivait à une maturité forte. La trilogie s'ouvre sur un grand événement : la prise de Troie. Après dix ans de siège, les Hellènes coalisés ont vengé le respect du mariage. De montagne en montagne, d'île en île, de grands feux s'allument pour annoncer, avec la victoire de la Grèce sur l'Asie, la punition d'un rapt. Cependant le crime, traqué jusque dans Ilios, ne s'extirpe pas aussi facilement du cœur humain. Pendant qu'Agamemnon luttait pour l'épouse de son frère, sa propre épouse le trahissait dans son palais. « Il est dur pour une femme d'être loin du mari », dira Clytemnestre sous le glaive de son fils, et le sentiment est assez humain d'observation pour qu'on le retrouve dans la Bible et dans l'Évangile [1]. L'absence du mari a poussé cette femme au vice, le retour du vainqueur la pousse au crime. « Je l'ai frappé deux fois et il a jeté deux cris, puis une autre fois, et la mort s'est réjouie. « Devant ces bravades, le chœur est réduit à placer l'espoir du pays dans un enfant : « Ah ! si un dieu nous rendait Oreste ! »

Ce vœu annonce la deuxième partie. Le dieu qui va rendre Oreste à Argos est Apollon, et un second meurtre remplit le nouveau drame. Tant qu'il en prépare l'exécution, Oreste marche avec assurance, et l'intrus tombe. En face de sa mère, il hésite. Il vient de rugir le sarcasme en l'entendant regretter son « très cher Égisthe » : « Tu l'aimes, cet homme; eh bien, tu coucheras dans la même tombe ! ». On ajoute ici, et bien inutilement : Avec ton complice

Qui gît là dans son sang immonde comme un chien,

Mais elle lui rappelle son enfance : « Prends en respect ce

[1] Exode XXI, 10, Saint-Mathieu, V. 32.

Digitized by Google

sein où souvent, pour t'endormir, tu suças le lait épais », et il recule : « Pylade, que faire? Dois-je prendre en respect [1] de tuer ma mère? » Son ami est là pour lui rappeler l'ordre d'Apollon et les serments faits au Dieu. Un colloque prompt, vigoureux, serré, rendant coup pour coup, suspend un instant le drame. Il peut suffire, pour en donner une idée, d'un mot à mot librement rimé :

Je t'ai nourri, mon fils, et vieillir me plairait.
— L'assassin de mon père en ma maison vivrait!
— Les Destins, mon enfant, à cela m'ont menée.
— Les Destins vont aussi régler ta destinée.
— Ne crains-tu les vengeurs des mères, toi, mon fils?
— Ce fils, tu l'as jeté dans des maux infinis.
— Non, je ne t'écartai qu'en terre hospitalière.
— Mais loin, je fus vendu, moi, fils d'un libre père!
— Où donc sont les profits que je pus y chercher?
— Je crains, à haute voix, de te les reprocher.
— Ne crains, mais dis aussi ce qu'à lui l'on impute.
— Restée en paix, peut-on blâmer l'homme qui lutte?
— Fils, c'est dur pour la femme être loin du mari.
— Elle, reste en paix; lui, travaille et la nourrit.
— C'est la mort qu'à ta mère ainsi donc tu destines.
— Ce n'est pas moi, c'est toi-même qui t'assassines.
— Ta mère a pour vengeurs les serpents du remord.
— Mon père aurait les siens si j'oubliais sa mort.

(*Les Choëphores*, v. 908-925.)

Où voit-on là de ces gros mots dont s'enfle le style des adaptateurs et des traducteurs? « Exécrable mégère! » dit un de ces derniers, en général exact pourtant [2].

Il attend à l'affût son odieuse veuve,

dit M. Leconte de Lisle, pour ne citer qu'un vers.

Le dernier mot d'Oreste ne dit pas plus que ceci : « Tu as tué celui qu'il ne convenait pas; ce qui ne convient pas, subis-le. » Partout on en force la note, même M. Pierron :

[1] Ces répétitions sont difficiles à rendre en français. J'ai voulu les marquer tant bien que mal.

[2] Francis Robin, *Le théâtre d'Eschyle*, en vers, 1846.

Digitized by Google

« Tu as commis un parricide, un parricide va te punir. » En prose, M. Leconte dit aussi : « Tu as tué le père, tu mourras par le fils. » En vers, il a mieux à faire. Quand l'invective est en situation, le poète grec ne la néglige point; mais il craint les violences à faux qui, loin de sortir du cœur de l'homme, semblent faites pour déchirer ses lèvres. La parole si réservée d'Oreste : « J'aurais honte à te le reprocher (ce que tu y as gagné) », est de ce nombre. Elle eût fait ombre au milieu de brutalités prises pour de l'énergie. Il faut entendre cela :

Tu m'as vendu, tu m'as, loin du royal berceau,
Dans la fange, ô fureur, jeté comme un pourceau.

Là-dessus, ce que fait Oreste est donné en détail :

Toi, tu te nommes la ruse,
La trahison, le meurtre et l'adultère, il faut
Que tu meures!

Clytemnestre met aussi tous les doigts dans la plaie. « A cela le Destin m'a conduite », dit-elle dans Eschyle. Ici, elle n'oublie pas même la hache, ni qu'elle était d'airain :

C'est elle, le daïmon ineffable et sans frein,
Par qui ton père est mort sous la hache d'airain;
Elle a troublé mon cœur, hélas! longtemps austère
Et m'a précipitée au bras de l'adultère.

Sa dernière parole, dans le grec, est presque résignée. Elle se rappelle un rêve qui a servi à la deuxième partie et se dit : « C'était donc un présage, la terreur de ce songe »; puis elle sort et semble prête à subir le destin annoncé. Elle ne serait pas une digne héroïne moderne si elle n'enchérissait d'aveux et d'imprécations. La scène entre la mère et le fils n'a pas quarante vers en grec. Elle monte à près de cent en français; car il faut que le fils crie :

N'approche pas, sinon
Je te tuerai sans plus parler, sans plus attendre.

Et répète, après quarante vers pareils :

Hâte-toi, hâte-toi, femme, si tu ne veux
Que je te traîne par les pieds ou les cheveux.

Digitized by Google

Il faut aussi que sa mère jette ce qu'il appelle « de hideuses clameurs » où elle le voue à l'éternel tourment

De boire, dans tes nuits d'horreur, mon sang fumant,

et qui sont autant de provocations au meurtre; peut-être croit-on le justifier ainsi.

Oui, monstre, je m'en vante :
Le héros qui gît là dans son sang m'était cher.
J'ai tué l'Atréide et j'ai coupé sa chair
Par morceaux. Seulement ceci me désespère,
D'avoir manqué le fils en égorgeant le père.

Pierre Matthieu avait annoncé ce ton :

J'anatomizerai son corps, comme Médée.

Le coup porté, l'horreur du sang ne tarde pas à se réveiller. Sous le vengeur, il y a l'homme. D'abord, Oreste semble s'étourdir : il rappelle les détails du crime, montre le voile qui y a servi, donne libre cours à la passion, à la vengeance, au triomphe : « Voilà les deux tyrans! » Le cadavre de sa mère n'est pas là. Mais dans sa fougue de paroles qui se heurtent, un grand trouble gronde. A la première exclamation du chœur, il se retourne : « L'a-t-elle fait? Ne l'a-t-elle pas fait? » et il déploie le voile accusateur, y montre les taches de sang, le sang de son père. Ses entrailles frémissent, il se débat, il maudit, il pleure : « Mes sens m'emportent malgré moi. » Il défend son droit : « Pendant que je suis encore maître de moi, je dis à mes amis que, sans injustice, j'ai tué ma mère! » Mais chaque mot atteste qu'il ne se possède plus. Il en appelle au dieu instigateur, il va fuir dans son temple; puis, purifié, oubliant son trône et sa famille, il reprendra le chemin de l'exil. Le chœur lui dit en vain : « Tu as bien agi »; il n'entend que malédictions, ne voit que Gorgones. De plus en plus nombreuses, elles l'entourent, menaçantes. Pour leur échapper, il se jette dans le temple de Delphes, et la deuxième partie finit en portant la cause dans le plus célèbre sanctuaire de la conscience antique. Pouvait-on plus profondément inventer le drame?

Digitized by Google

Alors commence le grand procès. La troisième partie s'ouvre sur un terrible tableau dont le poète ménage l'effet. Le seuil du temple, où règne la Pythie, est occupé par un chœur nouveau, une horde, de femmes? non, de Furies. Elles dorment; mais elles sont là, et la Pythie, qui invoquait les dieux, s'effraie, jette l'alarme, appelle à l'aide Apollon lui-même, qui déjà insulte aux « abominables vierges antiques, dont ne voudrait ni Dieu, ni homme, ni bête ». Devant elles, le plus sûr est de fuir; il conseille à Oreste de se réfugier à Athènes : « Là, nous aurons des juges. » Hermès le guidera : « Conduis-le, frère », et Zeus respectera en lui le droit des suppliants. Oreste s'échapper! Il est temps que l'évocation commence. Un assassin est là et les vengeresses dorment. Souillé du sang maternel, il s'est assis au siège divin, « ombilic du monde », et elles ronflent, comme si elles-mêmes, peu pressées, restaient indifférentes. Pour les réveiller, personne, sauf le spectre de la meurtrière assassinée : « Que dors-tu? Aucun dieu ne s'irrite de ma mort... Tu auras trop absorbé de la chair des sacrifices, trop bu du vin des libations. » — « Hon! Hon! » Le chœur ronfle toujours : « Tu ronfles et le criminel fuit!... Tu grognes et il s'évade, le matricide! » L'appel se prolonge dans l'effroi croissant du spectacle et, quand les ronflements s'arrêtent, c'est pour se changer en abois de chiens sur la piste : « Happe-le! happe-le! happe! happe! » — « Ah! tu poursuis le fauve en songe! » ricane le spectre, secouant leur torpeur de serpent repu. A demi-éveillées, elles échangent des cris qui font penser aux sorcières de Shakspeare :

> Lève-toi! Fais lever l'autre! Moi, je t'éveille!...
> Pendant que tu dormais, le fauve est échappé.
>
> (*Les Euménides*, v. 140 et 147.)

La voix du spectre les a fouettées dans leur sommeil, « comme un cocher », diront-elles; l'aiguillon leur est entré « dans la chair, jusqu'au cœur, jusqu'au foie », et enfin debout, dans une horreur dont la décadence exagéra la mise en scène, la horde arpente le théâtre à droite et à gauche,

Digitized by Google

comme un fauve dans sa cage, à la poursuite d'une proie vue au dehors.

Aïe ! aïe ! enfers ! nous subissons un grand malheur !
Oui, mes sœurs, un cruel dommage !
Elle a fui des filets, fui, la bête sauvage. (V. 143-146.)

Au retour, le chœur se répond à lui-même :

Ce sont là des forfaits que font les jeunes dieux !

Vengeresses antiques et jeunes dieux, voilà les parties en présence. Et déjà Apollon rivalise de virulence poétique :

Hors d'ici ! Je le veux ! Hors de ce sanctuaire !
Disparais aussitôt de ce seuil qu'on révère,
De peur que le serpent qui de mes flèches sort
Ne te fasse, lancé sur toi de mon arc d'or,
Rejeter tout le sang que tu bois aux artères
Et vomir les caillots dont tu te désaltères.
Pars ! Ta place n'est pas ici, tu seras mieux
Où l'on coupe les cous, où l'on crève les yeux,
Où l'on torture, où l'on tue, où l'on émascule
Les enfants, où le mal fructifie et pullule,
Où l'on voit lapider, où bien loin l'on entend
Les malheureux cloués au pal se lamentant ! (V. 179-190.)

Fouetté par le dieu, le chœur se rejette sur lui, dans un violent corps à corps de paroles :

« Ton oracle ordonna qu'il fît périr sa mère !
— J'ordonnai, pourquoi non, que fût vengé son père.
— Puis, du sang répandu tu te fis le garant.
— Puis, je lui dis de fuir au temple en suppliant.
— Et quand nous le traquons, tu nous frappes d'injures.
— Tu n'as pas droit d'entrer dans ces demeures pures.
— Mais je suis préposée à cette fonction.
— Laquelle ? Vante-nous ta haute mission !
— Nous chassons en tout lieu l'assassin de sa mère.
— Même quand d'un époux elle fut meurtrière. (V. 200-211.)

Il faudrait reproduire cette verve dramatique que suit un puissant lyrisme. Mais dans l'un ou dans l'autre, où serait le monstrueux ? On n'y voit rien que de moral, au contraire : tous les arguments de l'esprit de conservation, pourrait-on dire en prenant pour exemple les plaidoyers modernes en

Digitized by Google

faveur de la peine de mort. Quand la poursuite est censée faite et que, la scène changeant, les personnages se retrouvent en présence à Athènes, sur la colline de Mars, devant le temple de Pallas dont Oreste, arrivé le premier, embrasse la statue; le chœur a traversé les mers sans perdre la piste, il tient sa victime, il la menace : « Apollon ni Pallas ne te sauveront », mais il parle du devoir : « Nous aimons à être justes. » Dans leurs plus chaudes indignations, les Furies ne l'oublieront jamais, et c'est un contre-sens de les accuser d'avoir poussé la reine à l'adultère. Ici, elles invoquent leur mère, la Nuit :

STROPHE.

Mère qui m'enfantas, Nuit qui me mis sur terre
Pour châtier les morts et les vivants, tu vois :
Le fils de Latone attente à mes droits;
Il m'arrache ma proie, un homme que les lois
Nous livrent pour venger le meurtre d'une mère.
Mais nos chants, contre le maudit,
Se soulèvent ! A nous folies !
A nous fureurs consumant l'esprit !
A nous l'hymne des Erinnyes
Torturant le cœur, cris discords
Desséchant l'homme en tout son corps !
(V. 321-334.)

Au retour, le chœur varie l'idée et se fait un refrain des derniers vers; puis l'ode prend un vol nouveau :

STROPHE.

Par de nouvelles lois, quels bouleversements
Si l'on voit dans le crime, à l'abri des tourments,
Triompher l'assassin de sa mère !
Tous, dès lors, la main haute, au meurtre vont courir,
Tous les excès de fils qu'on ne pourra punir
Vont partout menacer un père,
Maintenant et dans l'avenir. (V. 490-498.)

ANTISTROPHE.

Plus jamais, surveillant les hommes, les Ménades
Ne pourront réprimer le mal par la terreur.
Je laisserai faire au malheur !
. . . . . .

Digitized by Google

Le premier mot de la strophe qui suit rattache encore la nouvelle partie du chœur à l'ancienne :

STROPHE.

Plus jamais, dans les agonies,
Qu'on ne vienne invoquer mon appui,
En jetant ces cris à grand bruit :
O justice, ô divin trône des Erinnyes!
Quelque père bientôt, accablé de malheurs,
Quelque mère, après un récent supplice,
Pleureront en vain tous leurs pleurs,
Depuis que fut détruit l'autel de la justice. (V. 499-506.)

Puis viennent des maximes :

STROPHE.

Ni la vie en toute licence,
Ni sous le joug d'un oppresseur
Ne convient. Entre deux, Dieu plaça la puissance ;
Plus loin, plus près, point de bonheur.
Ce que je dis est chose mesurée :
Le crime sûrement naît de l'impiété ;
Mais de l'âme en pleine santé
La fille de tous adorée,
Partout ardemment désirée,
C'est l'heureuse prospérité.

ANTISTROPHE.

Et pardessus tout je vous dis :
Sur ses autels honorez la justice,
Ne la piétinez point pour quelque bénéfice,
Car vous seriez bientôt punis,
Toujours vient l'heure expiatrice...

La prétendue sauvagerie n'est autre que l'antique morale. On croit entendre un poète gnomique, Théognis, Phocylide, Solon, chanter aux hommes la loi du devoir.

Reprenons le drame. Dès que le chœur s'est éveillé, le spectre a disparu, comme a fait la Pythie devant Apollon, et la scène appartient aux dieux. C'est bien affaire à eux, la répression des crimes, et tout progrès de la justice, aux temps primitifs, fut une réforme religieuse, dont les mythes gardent le souvenir. Aussi, quand Pallas, invoquée par Oreste, accourt des bords du Scamandre sur son char céleste, à qui l'égide sert de voile, qu'elle entre en scène

Digitized by Google

sur ce char et, après une première escarmouche avec le chœur, est prise pour arbitre, appelle le procès : « Huissier, ouvre l'huis et contiens la foule », le théâtre est comme un sanctuaire. D'un côté, les jeunes dieux sur lesquels plane l'esprit de Zeus leur père : Hermès qui a conduit Oreste, Apollon qui va plaider pour lui. De l'autre, le chœur des antiques justicières, terrible accusateur public, parlant au nom de l'immémoriale justice. Au milieu, la Sagesse antique sortie du cerveau de Zeus. Dans ce procès « qu'un homme, dit-elle, n'oserait juger », Pallas-Athéné veut se placer en pleine humanité. Pour cela, elle institue l'aréopage, composé des principaux citoyens de la célèbre ville, sage comme sa patrone, jeune comme le dieu de Delphes, vaillante comme le dieu Mars, Arès, qui donne son nom à cette haute cour, « invincible, auguste, sévère », dit Pallas; « juges liés par serment », dit-elle encore; toute la grandeur d'Athènes, enfin, présidée par la sagesse des dieux. Ne cherchez point Pylade, l'ami d'Oreste n'est plus là, ni ses sœurs, ni sa nourrice, ni le chœur, qui faisait sur la tombe de son père des libations vengeresses. L'assassin est seul devant la conscience publique, avec son crime, avec son complice. Rôle difficile que le poète soutient par le respect des dieux et l'énergie simple des aveux. Les filles de la Nuit interrogent :

« As-tu frappé ta mère? avant tout, dis cela.
— J'ai tué. Je n'ai pas à nier ce fait-là.
— Comment l'as-tu tuée? il faut le dire, achève.
— Je dis : je lui plongeai dans la gorge mon glaive.
— Mais qui ta conseillé, forcé d'agir ainsi?
— L'oracle de ce Dieu qui m'est témoin ici.
— Un oracle ordonner d'assassiner ta mère!
— Et jusqu'à ce moment, je ne m'en repens guère.
— Si tu perds ton procès, tu seras moins tranchant.
— J'espère. En son tombeau mon père me défend.
— Tu comptes sur les morts, ayant tué ta mère!
— Deux crimes à la fois la souillaient la première.
— Quels crimes? à ton juge il faut les dire tous.
— Elle a tué mon père en tuant son époux. » (V. 587-602.)

Ainsi se pose le procès. Pour ménager l'antique justice, le poète imagine un partage des voix de l'aréopage, et quand

Digitized by Google

Pallas décide en faveur de l'accusé, il fait absoudre le meurtre d'une mère criminelle par la seule déesse qui pût atténuer son vote en disant : « Je n'ai pas eu de mère. » Naturellement, il y a dans ces débats des détails qui étaient du temps et qui ne seraient plus du nôtre; mais il ne faut pas beaucoup de traits comme celui-ci pour humaniser un sujet tragique par des sentiments éternels et rendre un théâtre digne des hommes qui ont une mère.

« Ah! jeunes dieux, les antiques lois, vous les violez! » crient les Furies, déçues, non désarmées, et elles continuent à se débattre comme des tronçons du passé. C'est à Minerve alors de plaider, de persuader, de vaincre, et la lutte du progrès contre les traditions se prolonge. Athéné pardonne à toutes leurs indignations : « Vous êtes mes aînées », dit-elle. Qu'elles s'apaisent, qu'elles se rallient, dirions-nous, à la révolution, elle promet aux déesses du remords d'imprescriptibles droits, l'hospitalité d'un culte sans fin dans Athènes, c'est-à-dire encore dans la civilisation. Mais elles ne deviendront les Bienveillantes, et la cause ne cessera d'être plaidée par Pallas que lorsqu'il sera bien acquis que la conscience universelle est satisfaite. Enfin, le chœur qui a commencé par des abois de fauves à la poursuite des criminels, termine l'œuvre par un hymne.

L'*Orestie* est la seule trilogie d'Eschyle et de la Grèce qui nous soit parvenue complète. N'est-ce pas parce que le sentiment public en jugeait les trois parties inséparables dans les manuscrits comme sur la scène? La troisième surtout dut paraître nécessaire. Sans elle, on aurait deux drames de meurtre, largement tracés; la portée du sujet manquerait. On reconnaîtrait le poète dramatique; le poète humanitaire, religieux, serait absent. Absent, c'est beaucoup dire, car bien des scènes annoncent les dernières. Mais quels universels regrets, depuis des siècles, si on ne pouvait qu'en supposer l'esprit sans en connaître l'exécution grandiose! Réduits à une partie, les *Perses* restent une œuvre de fier patriotisme et *Prométhée enchaîné* glorifie les premières découvertes. La perte ne paraît pas aussi cruelle, et encore, qui sait, si on

Digitized by Google

retrouvait le *Prométhée délivré*, quelle surprise ce serait de grandeur et de génie! L'*Orestie* ne pouvait courir ce risque et l'unanimité des siècles y a veillé : nous avons dans son intégrité le chef-d'œuvre.

Est-il besoin de dire que cette trilogie d'une si évidente unité, que M. Pierron « croirait faire injure au lecteur en insistant sur ce point », a été mutilée sur la scène française. Toute la troisième partie, qui lui donne sa grandeur morale, — on a dit : sacrée, — on l'ampute, pour rester sur le triomphe des Érinnyes, bien nommées. « Un fourmillement de spectres, dit Orestès, chiennes furieuses, louves de l'Hadès », qui lui barrent le chemin ici : Horreur! et là : Horreur! Deux cris de mélodrame remplaçant l'hymne de l'Auguste Érinnys! On comprend la protestation, et que le savant critique se sente prêt à accuser notre siècle, « ce qui n'irait pas sans quelque tristesse », dit-il. Heureusement, il sait que ni la science du grec, ni l'enthousiasme pour l'antiquité ne pouvaient tout, et que pour interpréter le génie d'Eschyle, il eût fallu un poète. Alors, avec quelle reconnaissance il reporte sa pensée sur le grand poète des adaptations antiques! Racine est là, et tout peut s'oublier devant des chefs-d'œuvre, grecs ou français. Ce qui, s'il avait été perdu, aurait dû être reconstitué à force de génie, nous le possédons dans l'original, et rien ne peut mutiler, amoindrir, dénaturer cette poésie éternellement vivante. Accordons un instant à la grande scène hiératique qui termine le procès.

Les antiques vierges, ébranlées, demandent à Pallas quelle sera désormais leur mission chez les Athéniens, et la Déesse leur donne le ton nouveau. Je me suis déjà expliqué sur ces essais de calque en vers, simples études sans prétention aucune. Pour une traduction suivie, pour une adaptation surtout, j'aurais à me récuser.

Le chœur interroge :

Que devrai-je obtenir pour eux que tu souhaites?

PALLAS-ATHÉNÉ.

Tout ce qui n'appartient qu'aux triomphes honnêtes,
Ce que produit la terre et les sources des mers
Et le ciel, afin que, sous l'haleine des airs,

Digitized by Google

Qnand la douce chaleur du soleil la féconde,
La moisson fructifie et le bétail abonde.
Aux citoyens, longs jours sans une infirmité !
Et sans cesse aux enfants qui croissent, la santé.

Isaïe parlera de même aux Hébreux et le génie des deux races s'accorde dans un sentiment bien humain. Minerve continue :

Les méchants, frappe-les, de tes mains plus robustes,
Car j'aime à voir toujours, comme un pasteur d'arbustes,
Que des justes le sang ne se corrompe pas.
Veille à cela, tandis que moi, dans les combats,
Je ne permettrai point qu'aux jours de la victoire,
Parmi les nations, ma ville soit sans gloire. (V. 902-915.)

Cette sagesse est décisive, au moins à Athènes; la bienveillance monte aux lèvres du chœur, et les strophes, qui tantôt maudissaient, maintenant bénissent :

STROPHE.

J'accepte l'hospitalité,
Pallas, je ne veux pas dédaigner la cité
Qu'habite Zeus, le dieu des gloires souveraines,
Avec Arès, rempart des dieux,
Soutien des temples des Hellènes
Qui sont des immortels l'ornement glorieux.
Je fais aussi des vœux pour elle et je conjure,
Dans un favorable augure,
L'affluence des biens à l'homme précieux
Que peut produire la nature
Sous le splendide éclat des cieux. (V. 916-926.)

Chaque fois, entre l'aller et le retour des déesses qui chantent, Pallas, du haut de son siège, entourée de l'aréopage, continue, dans un rythme plus grave, à s'en faire le coryphée. Je donne la préférence aux Euménides.

ANTISTROPHE.

Qu'aucuns vents, ennemis des arbres, ne les blessent !
(Ce sont mes vœux, je les redis.)
Que la chaleur, brûlant l'œil des bourgeons qui naissent,
Ne passe plus les marches du pays !
Que la fièvre stérilisante
N'y jette plus ses noirs poisons ;
Que la mamelle grossissante
Sous le poids de deux nourrissons,

Digitized by Google

Allaite, ayant mis bas dans les bonnes saisons,
Et que la nation croissante
Enrichie aux travaux d'Hermès
Bénisse les dieux à jamais [1]. (V. 938-948.)

Entendez-vous les beaux souhaits, chefs de la ville? dit Pallas à l'aréopage, et le chœur soutenu, s'élève :

STROPHE.

Des morts d'hommes prématurées
Je hais et j'écarte les coups!
Les vierges pour plaire sont nées;
Qu'elles vivent assez pour avoir un époux.
Parques, ce devoir appartient à vous,
Sœurs de ma mère, exaucez-nous,
Justes reines des destinées. (V. 956-963.)

Alors, Pallas bénit la Persuasion d'avoir inspiré ses paroles et l'hymne continue :

Que les séditions, qu'aucuns maux n'assouvissent,
Jamais chez les Athéniens,
J'en conjure Zeus, ne rugissent,
Ni ne boive le sol le sang des citoyens!
Que la vengeance, avide de sa proie,
A des échanges de forfaits
N'emporte le peuple j'amais;
Mais qu'il sache échanger la joie
Et, n'ayant qu'un amour pour le bonheur commun,
Contre l'ennemi n'être qu'un!
C'est le remède aux maux que le sort nous envoie.
(V. 976-987.)

On croit entendre Pindare.

As-tu des bons propos retrouvé le chemin?

dit joyeusement Minerve. Puis, la Sagesse et la Justice saluent le peuple d'Athènes. « Salut! soyez heureux! — Salut! salut! salut! » — Pallas appelle les femmes de la ville : « le brillant bataillon des vierges et des épouses »; qu'elles revêtent la pourpre, forment un cortège, éclairent de torches la route, pour honorer les déesses « qui vont être le plus ferme appui du peuple » et les conduire, transfor-

[1] Sans doute les exploitations de mines qui firent, dit-on, la fortune de Thucydide.

Digitized by Google

mées, rajeunies, augustes, à leur temple souterrain : « Célébrons-les tour à tour! — Célébrons-les à l'unisson! » Les belles Athéniennes, « la fleur de la terre de Thésée », se mettent en marche en chantant les Vénérables : « Acclamons-les de nos cantiques! » et l'effusion lyrique semble se prolonger au delà de la pièce, à travers la ville, processionnellement, dans l'unanimité d'un hymne de bénédiction, couronnant une grande cérémonie religieuse : les représentations dramatiques n'étaient pas autre chose en Grèce, où elles chantaient les découvertes utiles, les grandes victoires, les progrès des mœurs et des lois, la lutte des passions, dans un culte tout d'humanité souriante, de virile pensée et de beauté artistique.

ESSAIS ET NOTICES

ÉCONOMISTES ESPAGNOLS ET ITALIENS

Luis Tramoyeres Blasco, *Instituciones gremiales, su origen y organizacion en Valencia* [1], *con un prologo del Excmo. Sr. D. Eduardo Pérez Pujol.* — Valencia, imp. Domenech, 1889. 1 vol. 8° de xxxiv-444 pages.

L'histoire économique étend de plus en plus son domaine; on commence, de toutes parts, à comprendre qu'à côté de l'histoire des grands, à côté du récit des drames qui se sont déroulés autour des trônes, il y a une impérieuse nécessité à connaître l'histoire des petits, des humbles sans nom qui ont vécu du travail de leurs mains, en un mot, l'histoire de l'atelier. L'Allemagne a déjà accumulé sur ce sujet de prodigieux monuments d'érudition, qu'elle multiplie encore avec une ardeur étonnante; voici maintenant qu'en Espagne aussi, l'attention est vivement attirée de ce côté. Le livre dont nous citons le titre est un mémoire couronné dans un concours ouvert, en 1882, par la municipalité de Valence. Il a pour objet l'étude des origines et de l'organisation des corporations, dont il reste encore dans la ville espagnole de si nombreux vestiges. C'est une œuvre de grande érudition, qui a ce mérite d'avoir été composée sur les sources mêmes; l'auteur a eu soin de recourir aux renseignements origi-

[1] Les institutions corporatives, leur origine et leur organisation à Valence.

Digitized by Google

naux, depuis les inscriptions romaines, les ruines, les poteries, médailles visigothes et arabes, jusqu'aux parchemins du moyen âge. Après avoir passé en revue les associations ouvrières qui ont précédé les corporations proprement dites à Valence, collèges d'artisans romains et confréries religieuses, il expose avec beaucoup de détails la naissance des corps de métiers, après la conquête de Valence par D. Jaime Ier (1238), leur organisation interne, et leur développement ultérieur, jusqu'à la révolution libérale opérée par les cortès de Cadix (1813). Ce n'est pas le lieu de discuter l'importance des documents et des vues présentés dans cet ouvrage : il nous suffira de rappeler que Valence a subi pendant peu de temps relativement la domination germanique et qu'elle est indubitablement d'origine latine, qu'elle a traversé une domination tout étrangère aussi aux races du Nord (la domination arabe), pour faire voir combien il est intéressant de suivre chez elle le développement d'une institution considérée par beaucoup de savants comme d'essence purement *germanique*.

On peut dire, d'après le livre de M. Tramoyeres, que le nombre des ressemblances entre les corporations espagnoles et les corporations germaniques est étonnant; il est de nature à faire naître bien des doutes sur les opinions courantes en matière de corporations. Cela suffit pour le recommander aux historiens et aux économistes : si l'auteur paraît avoir quelque inclination à exagérer l'influence de l'Église catholique, il est certain cependant que son œuvre est purement et consciencieusement scientifique.

Quant à la préface de M. Ed. Perez-Pujol, elle est pleine de vues larges et intéressantes, qui ne manqueront pas d'attirer ceux qui connaissent l'auteur des *Estudios historicos sobre la España goda*.

Alberto Errera, *Le operazione di credito agrario e le cartelle agrarie. Etudi teorico-pratici.* (*Les opérations de crédit agricole et les billets de banque agricoles. Études théoriques et pratiques.*) — Verona, D. Tedeschi et figlio, 1889. Vol. 8° de LXVI-236 pages.

Ce livre est à la fois d'un praticien et d'un homme de science : l'auteur est avocat et professeur à l'institut technique annexé à l'université de Naples; aussi l'étude que nous avons devant nous a pour but autant de rendre des services que de donner des renseignements sur les questions traitées. Elle contient tout d'abord le texte même des récentes lois agricoles de l'Italie, avec les règlements et circulaires ministérielles qui s'y rapportent. Ensuite, vient l'examen doctrinal de cette législation, — examen minutieux et soigneusement détaillé, où l'auteur a soin constamment de recourir à la comparaison avec les lois des autres pays européens. A ce propos, il importe de faire remarquer que les efforts de l'initiative privée et de la législation dont l'agriculture a été l'objet en Belgique n'ont pas manqué d'attirer l'attention

Digitized by Google

de M. Errera. Nos banques populaires, notre loi récente sur le crédit agricole reviennent souvent dans son livre.

La question qui fait l'objet de cette étude est évidemment d'un intérêt tout actuel en Italie, où la situation faite à l'agriculture par la rupture du traité de commerce français inspire les plus vives inquiétudes; mais il est clair que l'étude de M. Errera attirera tous ceux, agronomes, législateurs, économistes, qui prennent intérêt à l'économie agricole. — Une excellente et très riche bibliographie termine le volume.

Emilio Cossa, *Primi elementi di economia agraria.* — Milano, Ulrico Hoepli, 1890. 1 vol. in-16, 211 pages.

Voici un petit livre d'économie agricole qui ne manquera pas de faire son chemin, car il comble une grande lacune : les gros manuels et les traités qui ont pour objet cette étude sont très nombreux, surtout en Allemagne; ce qui faisait défaut, c'est un livre d'introduction, un guide pour les commençants, un résumé pour les profanes.

Le petit volume de M. Cossa remplira parfaitement ce but, car il est court, très rigoureusement méthodique, et d'une disposition lumineuse. Il ne se perd ni dans les détails, ni dans les discussions doctrinales, et l'on peut dire cependant qu'il est complet.

Après un exposé de notions élémentaires sur l'idée, l'extension et les limites de l'économie agricole, ses rapports avec les autres sciences, son importance, il passe en revue la production agricole dans ses trois facteurs. A signaler, dans cette partie de l'ouvrage, un chapitre très intéressant sur les systèmes d'administration agricole. Enfin, il s'occupe de la production agricole dans ses rapports avec les institutions privées et publiques.

Dans cette dernière partie, M Cossa se range dans l'école des économistes, où son illustre père a une place éminente.

Historia de la propriedad communal por Raphael Altamira y Crevea, con un prologo di D. Gumersindo de Azcarate. — Madrid, I. Lopez, Camacho, 1890. 1 vol. in-8° de x-367 pages.

L'auteur nous trace une histoire très complète de la propriété collective des tribus et des villages, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, chez les différents peuples : la Grèce, Rome, les Celtes, les Ibères, les Germains et les Slaves. Il montre comment elle s'est modifiée et amoindrie jusque parfois à disparaître, sous l'influence de la féodalité, de la monarchie centraliste et plus récemment des doctrines individualistes des économistes. Ce qui est surtout précieux et peu connus, ce sont les renseignements qu'il donne sur le régime communal en Espagne. Chose très utile aussi, une bibliographie très complète termine ce livre, qui témoigne de consciencieuses recherches et d'une érudition variée et sérieuse.

Emile de Laveleye.

Digitized by Google

LA TRIBUNE FRANÇAISE DE 1870 A 1889

Le journal tue le livre, dit-on souvent, et si cette formule n'est pas entièrement juste, elle a du moins sa part de vérité. La légère feuille imprimée, tôt lue, tôt jetée de côté, a fait tort, à notre époque nerveuse et hâtive, aux œuvres de longue haleine. Elle a fait tort également à l'un des genres littéraires les plus goûtés en un temps encore proche de nous : l'éloquence politique. Il est certain que la popularité des orateurs, égale jadis à celle des poètes et des romanciers, a diminué depuis un demi-siècle. Et l'on aura, palpable, la cause de cette décadence en recherchant, dans quelque ancien journal jauni par le temps, comment la presse rendait compte, il y a cinquante ans, des grands discours des hommes d'État européens. Le public n'était pas pressé, alors. Les journaux ne se hâtaient pas de lui apprendre, avec l'aide du télégraphe et du téléphone, que tel député éloquent avait pris, le jour même, la parole à Westminster ou au Palais-Bourbon. Mais ils reproduisaient, en y mettant le temps, les discours prononcés, soit par de copieux extraits, soit en leur entier, avec des commentaires notant la physionomie des débats. Les temps sont changés. Nous exigeons sur l'heure les dernières nouvelles parlementaires, comme les autres, telles quelles, griffonnées sur le papier télégraphique, incomplètes et incorrectes souvent. Qu'importe! Pourvu que nous connaissions la façon dont s'est clôturé un débat, peu nous chaut d'en connaître les péripéties. Ne nous

Digitized by Google

apprend-on pas d'ailleurs que tel interrupteur a lancé une phrase burlesque et que, pendant la discussion, deux députés ont menacé d'en venir aux mains? Ne demandons pas davantage et ne désirons pas l'analyse des arguments présentés par les orateurs qui se sont succédé à la tribune. D'aventure, quelques jours après un débat important, un grand journal se risque, si la copie n'est pas encombrante, à nous donner des morceaux du discours d'un *leader* en vogue, s'il est assez court pour ne pas restreindre la place due au feuilleton et aux annonces. Mais qui lira l'article? Peu de monde à coup sûr. N'est-ce pas une vieillerie, cette harangue datant de quarante-huit et même de soixante-douze heures, ce souvenir d'un drame — ou d'une comédie — dont le dénouement est connu? Et le lecteur passe à une autre rubrique. Qu'on ne blâme point la presse : elle a raison de s'accommoder aux goûts du public, impatient et avide de renseignements. Elle ne perd pas à satisfaire ses désirs : c'est la réputation de l'éloquent parlementaire qui en pâtit seule. A défaut du journal, le livre peut, à la rigueur, donner asile aux œuvres oratoires, et les hommes de parole recueillent ou font souvent recueillir leurs discours pour en laisser un souvenir. Malheureusement, ces recueils ne peuvent pas donner l'idée complète du talent de leur auteur. Sauf pour les très grands orateurs, le discours imprimé est dépouillé de sa vie. Nous en avons le texte, mais où sont la voix, le geste, l'atmosphère ambiante?

Ainsi, privés de ce grand moyen de communication avec le public : le journal, réduits à réunir leurs paroles refroidies en des volumes peu lus, les orateurs contemporains devaient perdre la popularité attachée aux noms de leurs prédécesseurs. Et le grand public s'est peu à peu habitué à penser qu'en somme, l'éloquence parlementaire est morte, qu'elle est prête à rejoindre la tragédie classique et l'épopée. Rien n'est moins vrai. Depuis vingt ans que l'attention s'est insensiblement détournée d'eux, les hommes politiques ont fourni leur contingent à l'histoire de la parole, et ce serait une étude intéressante et abondante que de relever les pro-

Digitized by Google

ductions de l'art oratoire dans les principaux parlements d'Europe, d'en montrer l'infinie variété et de les comparer. On limitera ici cette esquisse à la tribune française. Dix-neuf ans de république sont un laps de temps suffisant pour qu'on puisse démêler les caractères généraux de l'éloquence contemporaine en France, et le personnel des orateurs s'est assez renouvelé pour permettre de constater les différences séparant la génération actuelle des générations disparues. On sait fort bien que la perspective fait encore défaut pour juger définitivement des œuvres aussi rapprochées de nous : aussi ne veut-on donner qu'une série d'indications, et non une étude détaillée, pour laquelle, d'ailleurs, la place manquerait.

I

Le 12 février 1871, la tribune, muette depuis le 4 septembre 1870, fut rendue aux hommes politiques français. L'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux, commença ses travaux en nommant M. Thiers chef du pouvoir exécutif et en votant la paix avec l'Allemagne. Pendant cette première période de son existence troublée, l'Assemblée agit mais parle peu : l'éloquence a cédé la place aux actes. L'avenir incertain suspend, en quelque sorte jusqu'à la dernière heure de la Commune, la vie normale de l'Assemblée, tout entière livrée aux préoccupations du moment. Mais la Commune est domptée, les élections du 2 juillet amènent à Versailles un fort contingent républicain avec, à sa tête, Gambetta revenu d'Espagne; l'Assemblée commence la discussion des lois qui doivent réorganiser le gouvernement, les finances, l'armée ; les républicains entament la campagne pour la dissolution, la vie politique renaît et, en même temps qu'elle, l'éloquence parlementaire. Tandis que, en 1871 et en 1872, M. Thiers, avec une souplesse et une activité juvéniles, s'efforce, à Versailles, de tenir la balance égale entre monarchistes et républicains, tandis qu'à la tribune, le duc d'Audiffret-Pasquier flétrit, avec une véhémence qu'il ne retrouva plus, le régime impé-

Digitized by Google

rial, Gambetta, « commis voyageur de la République », va, dans tous les coins du pays, à Saint-Quentin, à Toulon, à Marseille, à Angers, à Grenoble, au Havre, faire de la propagande pour les idées de son parti. Et l'année 1872 se termine par l'apparition du plus éloquent des messages de M. Thiers. L'année 1873 redouble l'agitation : au moment où le gouvernement hâte par ses négociations la fin de l'occupation du territoire par les troupes allemandes, le duc de Broglie, chef de la coalition conservatrice, l'attaque et le renverse, malgré les pathétiques exhortations de M. Thiers. Le 24 mai au soir, le maréchal de Mac-Mahon est nommé président de la République et le duc de Broglie devient le directeur du système de « l'ordre moral ». Mais l'ordre ne s'établit pas. Les républicains, conduits par Gambetta, harcèlent le ministère; l'extrême droite demande le rétablissement de la royauté, les chefs de parti se dépensent en de brillantes luttes oratoires qui ne diminuent point le gâchis, persistant pendant deux ans. Enfin, en février 1875, l'Assemblée se décide à adopter la constitution républicaine que Gambetta va commenter devant les masses pour les rallier et faire accepter à ses électeurs radicaux la nécessité d'un Sénat. Il réussit, par sa parole, à envoyer à la nouvelle Chambre une forte majorité républicaine. La bataille cependant n'est point terminée encore. Le duc de Broglie pensait à prendre sa revanche. A la suite d'un débat sur l'attitude des cléricaux français vis-à-vis de l'Italie, le maréchal-président congédie M. Jules Simon, reprend comme premier ministre le duc de Broglie et obtient du Sénat la dissolution de la Chambre, après de vifs et éloquents débats, et le vote de l'ordre du jour des 363. Au mois d'octobre 1877, une Chambre républicaine est réélue. La période conservatrice de la République est terminée, le duc de Broglie descend du pouvoir, le maréchal, après une année remplie de difficultés, se retire, remplacé par M. Grévy, Gambetta devient président de la Chambre des députés, des hommes nouveaux apparaissent et avec eux une nouvelle troupe d'orateurs.

Les dix ans qui forment la seconde partie de l'histoire par-

Digitized by Google

lementaire de la troisième République sont moins féconds en monuments de l'éloquence politique. Les grands débats se font plus rares. Aux discussions brillantes sur la forme de gouvernement, sur les lois organiques, succède l'examen de mesures spéciales, et les talents oratoires n'ont plus guère d'occasion pour se manifester à la Chambre, si ce n'est dans les débats de la loi scolaire, de l'amnistie, du divorce, avivés par la parole de Gambetta, de M. J. Ferry, de M. L. Renault. Cependant, le parti républicain, à peine maître du pouvoir, se divise; Gambetta est accusé d'aspirer à la dictature, au gouvernement « occulte », d'entraîner le pays dans des aventures belliqueuses, lors du discours de Cherbourg. Le nouveau chef de l'extrême gauche, M. Clémenceau, l'attaque avec violence, dans une série de harangues caractéristiques; le guide du parti républicain, accepté jadis par tous, doit venir se justifier devant la Chambre; ses électeurs ne lui accordent plus, en 1881, qu'une maigre confiance; une coalition, dont les éléments sont pris un peu partout, se forme contre lui, et le grand ministère qu'il avait formé est renversé en 1882, après dix semaines d'existence. Lui-même meurt peu après. Les événements ultérieurs sont trop près de nous pour qu'il soit nécessaire d'y insister. De 1882 à 1889, se déroule une série de remaniements ministériels, de chutes de cabinets, hâtés souvent par les rancunes et les convoitises personnelles. A la vérité, le second ministère Ferry réussit à se maintenir pendant deux ans, mais après sa démission recommence, plus rapide, la succession des cabinets éphémères. Les élections de 1885, la crise présidentielle de 1887, n'arrêtent pas le mouvement. Forcément, le niveau des discussions baisse. La plupart des débats restent sans ampleur, et il faut la discussion de 1885 sur l'occupation du Tonkin pour rendre quelque lustre à la tribune, abandonnée aux attaques passionnées et aux vaines récriminations. Au point de vue gouvernemental, la politique au jour le jour a remplacé la politique à vues lointaines; au point de vue de l'éloquence politique, les gens diserts ont succédé aux grands orateurs. Tel est, très en gros, le développement de dix-neuf années, 1870-1889; tels

Digitized by Google

sont les noms des principaux hommes de parole qu'on essayera de caractériser.

II

Celui d'entre ces noms qui doit être étudié le premier est celui de M. Thiers. Non qu'il ait été exclusivement un orateur de la République de 1870; il avait, quarante ans avant la guerre franco-allemande, fait ses débuts parlementaires. Mais l'influence que ses idées ont eue sur les destinées de son pays jusqu'en 1873, celle aussi que son genre d'éloquence exerça sur de nombreux orateurs contemporains, le placent au premier rang. Sainte-Beuve dit quelque part, en analysant l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* : « M. Thiers n'est pas seulement clair, il est lucide. » M. Thiers orateur mérite autant cette épithète que M. Thiers historien. On sait qu'après 1830, il voulut avec tant d'autres sacrifier au romantisme, qui envahissait la politique et l'éloquence comme les arts et les lettres, et qu'il aborda la tribune par un de ces discours pompeux et magnifiques qui faisaient alors la fortune de beaucoup de ses collègues. Le succès fut maigre et on le croira sans peine : une voix flûtée, une taille petite, un regard plus malin que sublime, juraient étrangement avec un débordement de faconde visant à la poésie. M. Thiers n'insista pas; il reconnut son tort et se laissa désormais aller à son naturel, ce naturel qui fait de lui le bourgeois le plus bourgeois de France, avec du chauvinisme, de l'égoïsme, des préjugés, de l'ambition, mais aussi prudent, malicieux et fin, plein de ressources et d'idées nettes, incarnant dans sa personne, somme toute, les traditions de la politique française et l'opinion des classes moyennes, avec une vivacité, une pétulance, un à-propos qu'explique son origine marseillaise. Tel homme, telle éloquence. Claire, ordonnée, prenant — et affectant parfois — le ton de la causerie, accompagnée d'un geste sobre, ne dédaignant pas les répétitions pour mieux faire pénétrer l'idée, ne se laissant ni troubler ni fatiguer, on la retrouvera dans tous les discours de M. Thiers — avant 1870 et après. Qu'on relise ceux qu'il prononça au Corps

Digitized by Google

législatif de l'Empire sur la politique extérieure, la question du Mexique, l'agriculture. En vieillissant, M. Thiers a peut-être laissé dégénérer l'abondance de sa parole en prolixité. Dans son souci de convaincre, de persuader, de rendre toutes choses lucides, pour dire comme Sainte-Beuve, il délaye parfois outre mesure sa pensée. En revanche, où trouver plus de bon sens, de simplicité, — sincère ou simulée, — de probité de parole, si l'on peut ainsi parler, de verve infatigable et que l'âge n'a pas refroidie? Mais il vaut mieux le laisser parler lui-même. A la fin de l'année 1872, M. Thiers lut à l'Assemblée un message qui est peut être son plus beau morceau politique. Avec la précision et l'habileté qui ne le quittaient jamais, il débutait en passant en revue les progrès réalisés par le pays dans l'ordre financier et économique; puis, s'animant graduellement, il posa la véritable question du jour : Fallait-il maintenir ou renverser la République? S'adressant d'abord à la droite, en constatant que la République et l'ordre avaient pu s'unir; puis se tournant vers la gauche, il les conjura de contribuer à faire régner cet ordre tant souhaité par lui. Et il ajouta : « La République existe; elle est le gouvernement légal du pays; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée par vous il y a quelques mois lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons nous de ce titre et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Et s'aidant des souvenirs de l'histoire, il appréciait le danger des agitations continuelles : « Le nombre a besoin de repos, de sécurité, de travail. Il peut vivre d'agitations quelques jours; il n'en vit pas longtemps. Après avoir fait peur aux autres, il prend peur de lui-même, il se jette dans les bras d'un maître d'aventure... Et cela, il l'a fait souvent, vous le savez, et ne croyez pas qu'il ne soit pas capable de le refaire encore. Il recommencera

Digitized by Google

cent fois ce triste et humiliant voyage de l'anarchie au despotisme, du despotisme à l'anarchie, semé de hontes et de calamités, où la France a trouvé la perte de deux provinces, une dette triplée, l'incendie de sa capitale, la ruine de ses monuments et ce massacre des otages qu'on n'aurait jamais cru revoir! » Puis, selon son habitude, il appuie à nouveau sur la nécessité d'éviter une fois de plus « le pouvoir fort succédant au désordre », et pour cela de ne pas essayer de faire prédominer dans la nation une classe au détriment d'une autre : « Quant à moi, ajoute-t-il, je ne comprends, je n'admets la République qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi, par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés sans exception de parti, de classe, d'origine, ne les cherchant ni en haut ni en bas, ni à droite ni à gauche, mais dans cette lumière de l'estime publique, où les caractères, les qualités, les défauts se dessinent en traits impossibles à méconnaître et les choisissant avec cette liberté dont on ne jouit qu'au sein de l'ordre, du calme et de la sécurité. » Et il termine en attestant que la France n'est pas isolée en Europe, à cause de sa forme gouvernementale, comme le soutenaient les chefs de la droite. Presque tout le talent oratoire de M. Thiers est dans ce message : son goût des considérations historiques et philosophiques, son apparente bonhomie, sa prudence excessive qui ne veut blesser personne, l'ordre de sa démonstration. Il n'y est pas tout entier : visiblement préoccupé de plaire aux uns et aux autres, le vieil homme d'État contient l'abondance de sa parole. Le 24 mai, au contraire, il donne libre cours à sa pensée, à sa verve, à sa facilité, à son ironie. De tous ses discours, voici le plus vivant. On se rappelle les circonstances dans lesquelles il fut prononcé. La droite avait résolu de se débarrasser du président en interpellant son ministère et en l'invitant à gouverner dans le sens conservateur. L'âme de

Digitized by Google

l'attaque, le duc de Broglie, développa l'interpellation, et M. Thiers, se solidarisant avec le cabinet Dufaure, lui répondit. Il revendiqua toute la responsabilité de la politique ministérielle pour lui-même et rappela que s'il avait accepté le pouvoir en 1871, c'était non par ambition, mais par dévouement. Non sans quelque brusquerie, il exposa la situation de la France et de l'Assemblée elle-même : « Quand vous nous avez remis les affaires, le pays était envahi au nord par l'ennemi étranger, au midi par la démocratie devenue démagogie sous l'impulsion des malheurs publics. De gouvernement nulle part, point de finances, point d'armée. Était-ce le plus grand de nos maux? J'ose dire que non. Le plus grand c'était la division, division immense qui n'a pas d'exemple dans l'histoire... Eh bien, messieurs, regardez-vous; vous nous regarderez et vous nous jugerez, c'est votre droit; mais votre devoir, c'est de vous regarder vous-mêmes, et de voir dans quel état de division profonde et sans exemple vous vous trouvez ici. » Ainsi parvenu au vif de la question, il analyse avec finesse les divers partis de l'Assemblée, montrant que le plus nombreux — quoiqu'il n'ait pas la majorité absolue — est le parti républicain, suivi par la majorité du pays. Puis, comme on l'a attaqué la veille avec violence, il devient lui-même agressif et frappe de sa parole les coalisés des groupes de droite : « Traitez avec dédain notre politique, même avec pitié, comme on l'a fait hier; moi, je ne crains les hauteurs de personne; par ma vie, par mes actes, et peut-être par quelques qualités bien modestes d'esprit, je suis capable de supporter les dédains. Vous pouvez dédaigner cette politique comme on peut dédaigner ceux qui n'ont pas le courage de la suivre. Dédaignez cette politique; moi, je plains ceux qui ne sauraient ni la comprendre, ni avoir la force de la soutenir. Il m'a fallu bien plus de force de caractère et de volonté pour tenir cette conduite que pour me donner à un parti et lui obéir aveuglément. » Plus loin, rendant coup pour coup, il ajoute : « Nous ne sommes pas des monarchistes, nous sommes des conservateurs, dites-vous. Vous nous avez dit hier, avec la liberté dont vous avez usé à

Digitized by Google

notre égard, dont j'ai le droit d'user à mon tour et dont j'userai avec ménagement, vous nous avez dit : on ne vous croit pas; eh bien, à mon tour, quand vous dites que vous n'êtes pas monarchistes, que ce n'est pas ce sentiment qui vous anime, permettez-moi de vous le dire, on ne vous croit pas. » Et le discours se déroule, énorme, toujours nouveau, méthodique et animé, pour aboutir à une conclusion où l'orateur réunit en faisceau les traits de son ironie la plus subtile et les lance à ses adversaires : « La dictature des grands hommes nous a perdus, celle des petits ne nous perd pas moins, et avec eux il y a moins de gloire. » Visant enfin, et en face, le duc de Broglie, il lui décoche une raillerie cinglante. « On nous a dit, avec une pitié dont j'ai été touché, qu'on plaignait notre sort, que nous allions être des protégés, de qui? du radicalisme. On m'a prédit à moi une triste fin... On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité, qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, peut-être pourrait traiter avec cette pitié des hommes comme ceux qui sont sur les bancs des ministres. Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants. Qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire que moi aussi je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous; mais il sera un protégé aussi; je vais lui dire de qui, d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur, il sera le protégé de l'Empire. » Cette fois, l'homme entier se montre dans ce discours avec son bon sens et son expérience, sa souplesse prudente, sa colère perçant par mille petites piqûres, sa prolixité et son primesaut, son souffle oratoire un peu court, hachant les grandes idées dans des petites phrases brèves, correctes et décolorées. Et cette lecture permet d'affirmer que si M. Thiers n'est pas un modèle de la grande éloquence, il fut du moins un des orateurs les plus puissants de la France contemporaine, sinon par l'ampleur de sa forme et la chaleur de son action, au moins par la précision et la netteté inimitables de sa pensée et la vivacité de son tempéra-

Digitized by Google

ment, toujours prêt à batailler du haut de la tribune. Tous les hommes politiques contemporains qui ont voulu, dans leurs allocutions et leurs discours, être simples et clairs, et qui ont sacrifié la belle ordonnance des mots à la méthode, la forme au fond, procèdent de M. Thiers et ont trouvé des exemples à imiter dans la parole du vieux politique.

A côté de lui, il faut placer Gambetta; près du républicain de raison, du penseur bourgeois, il faut mettre le républicain de principe, le tribun démocrate. Au lendemain de la mort de Gambetta, on a étudié, dans cette revue [1], cette physionomie attrayante et complexe, ses idées, son rôle politique. On n'a pas ici à revenir sur ce sujet et à examiner si la doctrine, les projets et les actes de Gambetta vivront. C'est l'orateur seul qui nous occupe, et celui-là ne sera pas de sitôt oublié. A première vue, l'éloquence de l'ancien chef des républicains semble une; après examen, on la reconnaît multiple, se transformant à mesure que les événements se succèdent et que l'homme mûrit : l'avocat de Delescluze n'a point parlé comme le dictateur de Bordeaux, le chef de parti comme le président de la Chambre ou du conseil des ministres. Gambetta eut, en effet, le don de s'assimiler rapidement les influences extérieures, non pour refléter seulement les choses du dehors, mais pour absorber en lui tout ce qui pouvait lui servir. Qualité souvent dangereuse, et destructrice de toute originalité. L'orateur républicain sut pourtant sauvegarder sa personnalité, et il dut à cette facilité méridionale de se plier avec souplesse aux influences externes, de pouvoir combler les lacunes de son esprit. Alphonse Daudet, dans ses *Trente ans de Paris*, a montré Gambetta jeune avocat gasconnant, superficiel et exubérant, abondant en paroles et en gestes, plein de la fougue commune aux riverains du Lot et de la Garonne, aimant à pérorer aux tables d'hôte et aux cafés du quartier Latin. Heureusement pour lui, Gambetta se défit de ces défauts de race. En observant et en étudiant, il modéra l'expansion de son tempérament; à la déclamation

[1] MAX SULZBERGER, *Léon Gambetta*, janvier-avril 1883.

Digitized by Google

nerveuse et incorrecte de l'étudiant habitué du café Procope, à l'élan passionné de l'avocat de 1868, se substitua, et rapidement, une éloquence plus mesurée, plus contenue. La guerre de 1870 et ses angoisses, la lutte contre la réaction et ses soucis, achevèrent de rendre Gambetta maître de sa parole : il n'abusa plus du merveilleux instrument dont il éprouvait chaque jour la puissance. Citer ses discours serait refaire l'histoire même de la troisième République, dont il fut le plus ardent protagoniste : la politique opportuniste est tout entière dans ses harangues.

Le talent d'un orateur ne se juge pas seulement lorsqu'on l'entend, mais encore lorsqu'on le lit[1]. A l'audition, la chaleur de l'élocution, l'entraînement dus à la communauté de sentiments entre celui qui parle et ceux qui écoutent, peuvent abuser sur la véritable valeur de l'homme de parole et lui accorder une place trop haute pour son mérite. A la lecture, au contraire, le discours se présente dans sa substance intime, dépouillé de tout ornement externe : s'il ennuie, son auteur est jugé; s'il attire encore l'attention, l'épreuve est faite également : l'orateur qui l'a prononcé est à classer parmi les plus grands. Ainsi, quoi qu'on en dise, en est-il de Gambetta. Sa parole, recueillie en volumes, n'est pas refroidie, comme celle de tant de discoureurs contemporains. Sans doute, l'action oratoire s'est évanouie, mais la parole vit encore — et par cette raison que l'éloquence de Gambetta est *classique* en un certain sens. Gambetta était Latin, — un de ces Latins qui pour la seconde fois ont conquis la Gaule, — esprit net et précis, malgré l'ardeur de son tempérament. Et le procédé de composition de ses discours le prouve. Rien de plus régulier. D'abord, l'exorde, soigneusement développé et qu'il travaillait plus que le reste parce qu'il le sentait plus difficile à faire; puis, brièvement, le thème qu'il se propose de démontrer et dont il reprend, point par point, les parties; si une digression se présente, elle est courte et tient intimement au sujet. Puis vient la réfutation des objections qu'on

[1] On sait que l'œuvre oratoire de Gambetta a été publiée par un de ses fidèles, M. Jos. Reinach, directeur de la *République française*.

Digitized by Google

lui a présentées, et qu'il rétorque avec une vivacité croissant d'instant en instant. Et le discours s'allonge ainsi, par une gradation naturelle, avec plus d'entrain, avec une plus grande ampleur de forme, jusqu'à la conclusion, résumant dans de larges périodes les idées émises et s'adressant non plus à la raison mais au sentiment de l'auditoire, que l'orateur veut violemment remuer. C'est là une méthode toute classique, recommandée par les manuels de rhétorique. Gambetta l'applique constamment et instinctivement, même dans ses plus chaudes allocutions. A la composition méthodique du discours correspond la forme. Gambetta sacrifie beaucoup à la période, au début et surtout à la fin de ses discours. Il l'emploie dans toute sa puissance, dans la péroraison, et unit ainsi la gradation de la forme à la gradation des idées et des sentiments; il se plaît à balancer, dans une suite de périodes rythmées, la pensée qu'il expose, risquant souvent d'enchevêtrer ses phrases et de n'en pas donner la fin. Ajoutons à ces caractères de l'éloquence de Gambetta un souffle puissant que Thiers ne possède point, mais qui est naturel chez son émule, une émotion graduée et éclatant dans la péroraison, une colère que Thiers contient ou décèle par des sarcasmes railleurs, mais que Gambetta laisse déborder pour en écraser son adversaire, une souplesse extrême dans le maniement de la parole, qu'il surveille dans les improvisations comme dans les discours soigneusement élaborés. Ajoutons-y, enfin, ce qui fut le véritable trait original de l'orateur : son égale aptitude à haranguer les foules et à parler au Parlement. Les deux talents se contredisent parfois Tel qui sait à merveille exposer une question à la tribune parlementaire, se trouvera entièrement dépaysé dans un meeting et ne saura pas hausser le ton pour se mettre au diapason plus élevé de ce milieu plus chaud; tel autre, brillant orateur d'assemblées populaires, sera incapable d'aborder la tribune d'une Chambre où ses habitudes oratoires, sa passion, sa voix, l'insuffisance de sa preparation lui réserveront plus d'un échec. Gambetta fut de ceux — et ils ne sont pas nombreux — qui surent régler leur talent d'après l'endroit où ils parlent. Et il dut à

Digitized by Google

ce double don de la méthode et de la précision joint à la chaleur communicative, de rallier à la République la masse des électeurs en leur exposant simplement et vivement, sans détails ni raisonnements théoriques, les doctrines et les projets de son parti. Dans quelques-uns de ses discours, lorsqu'il parle à la Chambre et qu'il veut en même temps s'adresser au pays entier, il est à la fois parlementaire et tribun. Et c'est alors qu'il produit ses chefs-d'œuvre. Tel, le discours qu'il prononça en 1880 pour soutenir la proposition d'amnistie des condamnés de la Commune. C'est d'abord le parlementaire qui examine les arguments pour et contre l'amnistie. Il faut la voter, pour que l'agitation qu'on fait autour de cette question disparaisse, pour que la France, lassée de voir ce même débat se renouveler sans cesse, n'ait plus à s'en préoccuper. L'opinion européenne elle-même n'est pas hostile à l'amnistie. Gambetta proteste contre les arguments qu'on tire de l'élection d'un conseiller municipal *communard* à Belleville. Il n'approuve pas — et il le dit franchement — cette élection faite dans le quartier qu'il représente lui-même à la Chambre : « Ils savent là-haut (à Belleville) que je ne les ai jamais flattés ni trompés. Hier, ils ont fait une faute... » ; mais pour lui, le scrutin qu'on vient de proclamer n'a aucune signification. Les objections ainsi réfutées, la raison de ses collègues convaincue, Gambetta s'anime, il s'adresse au cœur, au sentiment des députés et, devenu tribun, il termine par cette péroraison d'une seule phrase, cadencée, enveloppante et brusquement achevée : « On a dit et on a dit avec raison, cela saute aux yeux, que le 14 juillet étant une fête nationale, un rendez-vous où pour la première fois l'armée, organe légitime de la nation, se trouvera face à face avec le pouvoir, où elle reprendra ses drapeaux, hélas ! si odieusement abandonnés, — on a dit qu'il faut, ce jour-là, devant la patrie, à la face du pouvoir, en face de la nation représentée par ses mandataires fidèles, en face de l'armée, « suprême espoir et suprême pensée », comme disait un grand poète qui, lui aussi, dans une autre enceinte, devançant tout le monde, avait plaidé la cause des

Digitized by Google

vaincus, — on a dit qu'il faut que vous fermiez le livre de ces dix années, que vous mettiez la pierre tumulaire de l'oubli sur les crimes et sur les vestiges de la Commune et que vous disiez, à ceux-ci dont on déplore l'absence, à ceux-là dont on regrette quelquefois les contradictions et les désaccords, qu'il n'y a qu'une France et qu'une République! »

C'est encore ce mélange de raisonnement serré et d'émotion contagieuse qu'on retrouve dans le discours qu'il prononça à Belleville en 1876. Après s'être expliqué sur les questions du jour, il définissait sa politique « opportuniste », qu'il opposait à la politique « des désastres et du naufrage. Je ne connais, disait-il, qu'une politique, de concorde, de raison, de résultats ; et puisqu'on a prononcé le mot d'opportunité, en vérité je dirai que c'est presque une honte pour l'esprit français d'en être réduit à ceci : qu'il faudrait une politique d'inopportunité pour satisfaire ces messieurs. » Mais le tout n'était pas de démontrer nettement l'excellence qu'il attachait à ses idées, il fallait y rallier un auditoire radical et pour cela plutôt l'entraîner que le convaincre. « Permettez-moi de vous rappeler que lorsque nous sommes entré, nous, dernier-né à la vie politique, il y a de cela quelque vingt ans, nous nous sommes trouvé seul, isolé, sans guide, sans patron, sans rien qui pût nous indiquer la route à suivre ; nous arrivions dans les ténèbres, et quelles ténèbres! les ténèbres que faisait l'ombre des ailes de l'aigle déchaîné sur la France! Et quand nous demandions la cause de ce crime triomphant, — car il y a des causes, messieurs, aux crimes qui triomphent. Les crimes politiques ne réussissent pas quand on n'a pas d'avance façonné les nations à les voir s'accomplir. Les crimes qui sont tentés sans que déjà on ait brisé les ressorts des peuples, ces crimes-là restent des échauffourées et ne servent jamais de fondement à des dynasties, — savez-vous ce qu'on nous répondait? On nous répondait que ce qui avait rendu l'attentat possible, c'était la peur suscitée dans le pays, la terreur provoquée par la violence des paroles de braves gens qui, au fond, étaient les plus débonnaires du monde. Mais la terreur avait tellement troublé les cervelles qu'on

Digitized by Google

n'attendait plus qu'un maître... Savez-vous alors ce que nous nous sommes dit? Nous nous sommes dit qu'après avoir lutté contre ce César d'aventure, si jamais on pouvait en débarrasser la France, pour nous commencerait une nouvelle politique, une politique de sagesse, une politique de mesure qui ne livrerait rien au hasard et qui aurait surtout pour axiome fondamental de rassurer les intérêts et de rallier les esprits. C'est là la politique à laquelle on peut donner le nom d'opportunisme; peu nous importe; la France l'a sanctionnée et je tiens à honneur que dans Belleville, dans ce centre toujours noblement ardent et généreux, elle conquière droit de cité. On a appelé quelquefois, messieurs, cette colline de Belleville le mont Aventin de la démocratie française; eh bien! l'expression est digne d'être relevée, mais non pour en faire un lieu d'agitations stériles et vaines; pour en faire, au contraire, le sommet le plus élevé sur lequel on puisse avec confiance inviter la France à tourner les yeux en lui disant : vois, le drapeau ne tremble pas, tu peux dormir et travailler tranquille! »

Avec Thiers, Gambetta résume toute l'éloquence française contemporaine : d'une part, la parole claire, prolixe, amoureuse des digressions et des petites phrases sautillantes et incisives de l'homme d'État bourgeois, type des orateurs d'affaires; d'autre part, la parole chaude et nerveuse, émouvante et émue, affectionnant la période, du représentant des « nouvelles couches sociales » dont il annonçait l'apparition, type du tribun démocrate : chez l'un et chez l'autre, le désir de la simplicité, le don des formules saisissantes, l'assemblage d'idées générales et de faits précis et, pour tout dire en un mot, une parole imprégnée de réalisme et dédaigneuse des pures théories ou du cliquetis des mots sonores.

III

Avec des nuances plus ou moins marquées, c'est ce même esprit réaliste que possèdent les orateurs français actuels. Il serait oiseux de les passer tous en revue : beaucoup ont les

Digitized by Google

mêmes caractères, et leurs qualités, leurs défauts, risqueraient de se confondre. Il ne sera pas inutile, cependant, d'insister quelque peu sur les noms des trois personnages politiques dont la parole a eu et a encore son influence et qui, après Gambetta et Thiers, peuvent, par la puissance de leur talent, être mis au rang des premiers orateurs, avec des physionomies diverses, une éloquence originale et une popularité différente : le duc de Broglie, M. L. Renault et M. J. Ferry.

On connaît le rôle politique du duc de Broglie, le talent et l'habileté qu'il a inutilement dépensés pour assurer le pouvoir à son parti et préparer une Restauration. Ce talent fut servi par une éloquence où, encore une fois, tout l'homme se révèle. Précise et claire, froide et méthodique, la parole de M. de Broglie a toujours été accompagnée d'un dédain aristocratique et d'une fierté de vieille race, allant parfois jusqu'à l'insolence du grand seigneur parlant à des roturiers. Voici le début topique d'un discours que le duc prononçait, en réponse à une interpellation de Jules Favre, le 21 juillet 1873 : « Il n'a été allégué aucun fait à la charge du gouvernement; il n'a été lu aucun document officiel mais bien des articles de journaux; je ne viens donc pas répondre à l'honorable préopinant. Je ne m'adresserai qu'à la majorité de cette assemblée, à la majorité qui a fait le 24 mai... Je vais donner à ceux qui nous ont honoré de leur confiance des explications auxquelles ils ont droit. *Les autres écouteront.* » Cette morgue et cette netteté, le duc de Broglie les possédait chaque fois qu'il prenait la parole. Au lendemain des élections de 1877, qui renvoyèrent à la Chambre la majorité républicaine que le 16 mai en avait chassée, les républicains avaient proposé une enquête sur les actes du ministère conservateur. Le duc de Broglie protesta : « J'accepte volontiers la discussion sous deux formes : d'abord, la discussion légale dans l'arène parlementaire comme nous l'avons ici depuis deux jours. J'accepterais aussi le débat sur le banc des accusés avec la protection de la justice. Je n'accepte pas un terme moyen, un intermédiaire bâtard où je ne trouve ni la loyauté du combat ni les garanties de la

Digitized by Google

justice régulière. Soyez de bonne foi : ce que vous nous proposez, c'est la préface d'une mise en accusation du ministère; pourquoi s'arrêter à cette préface et ne pas passer tout de suite au livre lui-même? Pourquoi? Vous le savez : la mise en accusation, c'est l'enquête confiée à d'autres juges que les accusateurs... Et maintenant, faites ou ne faites pas votre enquête, appelez ou n'appelez pas vos témoins intéressés! Comme gouvernement, nous protestons au nom de la loi; comme citoyens, nous nous inscrivons en faux devant l'équité de l'histoire et la justice du pays. » Une telle parole a ses mérites : la clarté et l'ordre; elle a ses défauts aussi : la raideur ne va pas sans sécheresse, et il ne suffit pas à une parole froide d'être élégante pour séduire ; un peu d'émotion et de chaleur ne lui messiérait point.

Cette chaleur, M. L. Renault ne la possède guère plus que le duc de Broglie, mais il n'a pas davantage cette hauteur légèrement infatuée du ministre de l'ordre moral. M. L. Renault est — ou plutôt fut, car il prend rarement la parole depuis quelques années — par excellence un *debater*, selon l'expression anglaise, un orateur qui expose avec vigueur et méthode une question, qui sait répondre aux objections et aux interruptions sans s'égarer, et qui remplace le souffle et la fougue par la correction de la forme et la lucidité d'un esprit juridique. Et, en ce genre, les discours qu'il prononça en 1877, dans les débats qui précédèrent et suivirent le 16 mai, et en 1882, en faveur de la loi sur le divorce, sont parmi les plus remarquables qu'une tribune parlementaire ait entendus. Laissant à d'autres les théories religieuses ou strictement légales, il examinait la proposition de loi du divorce au point de vue pratique, sans dissimuler qu'il ne croyait pas le divorce « un remède infaillible aux misères de la nature humaine. Le divorce, disait-il, est, comme la séparation de corps, une lamentable extrémité, une fin à d'exquises espérances. Ce qu'on doit vouloir, ce qu'on doit souhaiter, c'est que le mariage soit l'accord étroit, sacré, de deux corps et de deux âmes, que tout foyer domestique soit une école de respect, de haute éducation morale pour les

Digitized by Google

enfants qui seront un jour des citoyens. Mais est-ce qu'il dépend de la loi de faire que la réalité corresponde toujours à cet idéal? » Rencontrant et réfutant les arguments de ses adversaires, il en arrivait à l'examen de la situation des enfants : « Quand le juge a déclaré que la vie commune des époux est finie, l'enfant pourra bien continuer à voir son père, à voir sa mère, mais il y a une chose qu'il ne verra plus jamais, c'est le baiser du père à la mère, et il n'aura jamais plus leurs caresses en même temps... Dans les classes élevées, là où règne la fortune, l'aisance, on peut étendre une sorte de manteau d'or et de pourpre sur toutes les défaillances que traîne après elle la séparation de corps; l'enfant peut encore être respecté. Mais lorsque la séparation de corps s'est abattue sur un milieu où la vie est rude, misérable, où l'homme a besoin d'une femme pour tenir sa maison, préparer sa nourriture, où il faut à la femme un homme qui puisse l'assister et lui fournir les moyens matériels de manger à sa suffisance, où le logis est étroit, est-ce que vous n'apercevez pas les promiscuités devant lesquelles la conscience et le cœur reculent également? Voilà la vérité, comme elle apparaît lorsqu'on ne se paye pas de mots, lorsqu'on écarte résolument, pour aller aux faits, les théories vagues comme celles qui ont été apportées à cette tribune... Je vous demande de rétablir le divorce, non comme un état souhaitable, mais comme un remède nécessaire à des situations douloureuses et exceptionnelles. Vous l'accepterez, parce qu'après l'avoir pesé à côté de la séparation de corps, vous vous direz : « Mal « pour mal, il faut préférer le moindre » ; vous l'accepterez parce que, au point de vue social, il est moins dommageable; au point de vue des époux désunis, il est moins cruel et plus équitable; vous l'accepterez, parce qu'en songeant aux enfants nés des unions rompues, vous vous direz que pour eux il est moins abominable que la séparation. » Tout ce discours, dont on ne peut ici donner qu'un trop bref extrait, est un véritable modèle; puissance de dialectique, habileté d'argumentation, développement méthodique, forme simple et élégante, tout s'y trouve. La réputation de M. I. Benault

Digitized by Google

n'est pas, à parler franc, à la hauteur de son grand talent oratoire; on ne le cite pas communément parmi les premiers hommes de parole de notre temps. Oubli regrettable, que ne comprendront pas ceux qui estiment la précision et la simplicité, les qualités essentielles de l'orateur.

Il faut parler maintenant d'un homme plus connu, — sinon plus populaire, — admiré sans réserves par ses amis, attaqué sans mesure par ses ennemis, politicien actif, plusieurs fois ministre et chef de cabinet, comparé parfois à Gambetta pour l'éloquence et à Guizot pour le caractère : M. J. Ferry. Le proverbe latin : *Fiunt oratores, nascuntur poetæ*, si peu fondé généralement, a eu raison ici. M. Ferry n'est pas né orateur mais plutôt écrivain, homme de plume alerte, mordante, spirituelle. Les *Comptes fantastiques d'Haussmann* en témoignent. C'est le travail — l'huile, comme disait un ennemi de Démosthène — qui a fait de M. Ferry un orateur, et à coup sûr un des premiers du temps présent. D'abord rédacteur au *Temps*, député en 1869, membre du gouvernement de la défense nationale et de toutes les assemblées depuis 1870 jusqu'en 1889, M. Ferry eut les occasions les plus nombreuses pour se perfectionner dans l'art oratoire. A l'origine, il était peu écouté; sa parole sèche, souvent embarrassée, n'était pas de celles qui captivent un auditoire passionné; peu à peu, il sut s'imposer, la clarté de ses idées aidant à la clarté de son discours et à la facilité de son élocution; l'expérience, de même qu'elle étendit ses vues politiques, assouplit sa parole et lui donna la vie et l'entrain qui lui manquaient, en lui gardant sa netteté et sa méthode; un labeur continu fit conquérir à M. Ferry une des plus brillantes places à la tribune, surtout après la mort de Gambetta, dont l'éloquence éclipsait celle de ses émules. M. Ferry recueillit la doctrine politique de Gambetta et la propagea — avec un esprit plus étroit, sans doute; de même il s'assimila certaines des qualités du grand orateur, l a chaleur qui lui faisait auparavant défaut, le don de rester maître de sa parole, la propension à condenser les idées en formules originales. Ce n'est pas à dire que l'éloquence de M. Ferry

Digitized by Google

vaille celle de Gambetta : elle est sa parente mais non son égale, elle ne possède pas le souffle continu, elle ne révèle pas cette imagination artiste qui appartenait au tribun et qui, à la vérité, se comprend mieux chez un Méridional que chez un Lorrain. La parole de M. Ferry est celle de Gambetta, baissée d'un demi-ton, moins vive et émouvante, plus correcte, châtiée même dans la conversation, plus calculée mais aussi vigoureuse et énergique. Le trait dominant de la personnalité de M. Ferry est, en effet, l'énergie et la ténacité « vosgiennes », comme il aime à le dire lui-même; il l'a portée dans tous ses actes politiques, elle est visible dans tous ses discours.

Différents par l'ampleur de leur parole, Gambetta et M. Ferry ont pourtant une faculté oratoire commune qui les distingue de beaucoup d'orateurs contemporains. M. Ferry, pas plus que Gambetta, ne comprend et ne pratique l'art de la parole pour la parole, où les phrases finement enfilées servent à déguiser des idées banales et étroites ou des convictions hésitantes. Et nous ne parlons pas seulement des discours où il expose son programme gouvernemental, mais de ceux où il traite des questions spéciales, celle de l'enseignement obligatoire, celle de l'expansion coloniale au Tonkin. Outre qu'il expose avec une méthode sans rivale son opinion et sa doctrine, et qu'il réfute avec puissance les objections qu'on lui présente, il sait toujours rattacher à la question des vues larges et qui, tout en débordant de la discussion, y tiennent encore naturellement. C'est là une des qualités les plus précieuses — et les plus rares — de l'orateur politique. M. Ferry la possède complètement, comme il a la précision, la correction — sinon l'élégance — et la conviction, ferme jusqu'à la ténacité, qui ajoute encore au relief de ses harangues, plus chaleureuses — chose assurément étrange — à mesure que l'orateur vieillit. Toutes ces qualités, révélatrices d'un tempérament fort, ne se trouvent-elles pas dans ce discours du Havre où il établissait d'une façon si tranchante les différences entre l'opportunisme et l'intransigeance? « Le progrès n'est pas une suite de soubresauts ni de coups de

Digitized by Google

force. Non, c'est un développement lent, c'est une évolution, c'est un phénomène de croissance sociale, de transformation qui se produit d'abord dans les idées et descend dans les mœurs pour passer ensuite dans les lois. Voilà ce qu'est le progrès, et pour que ce phénomène paisible de croissance sociale puisse s'accomplir, il lui faut d'abord un gouvernement protecteur et stable, qui ne soit pas à la merci du premier caprice de la foule qui passe... Mais que parlons-nous de gouvernement, de stabilité, de méthode? L'intransigeance n'en veut pas, elle est le contraire de tout cela. De gouvernement, elle n'en veut plus; et pour elle, quiconque parle du gouvernement est monarchiste; pour elle, tant qu'il subsistera dans ce pays une parcelle d'autorité, il sera vrai de dire que ce pays vit sous un régime monarchique .. Pour elle, la République, c'est l'agitation incessante, la mutation perpétuelle... Le principe de l'intransigeance consiste à déclarer qu'il n'en faut pas avoir. Elle procède de cette matière très simple. On inscrit dans un programme tout ce qui peut passer par la tête d'un homme de notre temps, toutes les choses désirables ou non, détestables ou prématurées; on les promet toutes, sans exception, et c'est ainsi qu'on se fait nommer député. Le programme politique de l'intransigeance c'est, j'imagine, la table des matières d'un dictionnaire politique du vingtième ou du vingt et unième siècle. »

A côté — le plus souvent au-dessous — de ces orateurs de talents et de tempéraments si caractéristiques, il ne serait pas difficile de trouver d'autres hommes dont la parole éloquente ou diserte a eu de l'éclat et pour certains l'a gardé. On a toujours, en France, aimé à bien parler, et la foule des orateurs de la troisième République est trop compacte pour qu'on puisse, après en avoir détaché quelques personnalités, la passer tout entière en revue dans cette esquisse. Les noms se pressent sous la plume. C'est, à droite, dans les premières années de la République, M. Rouher, avec sa verve, sa mémoire prodigieuse et son aplomb, M. Buffet, et sa parole fine et aiguisée savamment, le duc d'Audiffret-Pasquier et son éloquence verbeuse, célèbre un

Digitized by Google

jour par le discours ému où il retraça les malheurs causés par l'Empire à la France ; c'est du même côté et de nos jours, le comte de Mun, le premier orateur du parti catholique, chaud, entraînant, prompt à la riposte, à la fois ironique et passionné, second Montalembert. C'est, au centre, un groupe d'hommes d'esprit éminent et de parole diserte, Dufaure, J. Simon et son élocution charmeresse, Allou, Laboulaye, de Marcère, Léon Say, et plus près de nous Ribot, orateur d'une netteté admirable jointe à une verve et à une abondance d'arguments peu commune, et Lamy, disparu depuis de la vie politique, et qui se révéla dans la discussion de la loi sur l'enseignement obligatoire. C'est, à gauche et à l'extrême gauche, Jules Favre, dont les derniers discours sont, à l'égal de ses plaidoiries et de ses harangues du second Empire, caractérisées par la rare pureté de forme qu'il devait à l'étude des anciens; Grévy, plus avocat qu'orateur, sachant discuter à fond une question juridique, et toute la pléiade des hommes politiques contemporains : de Freycinet, dont la parole élégante et préparée excelle à développer harmonieusement des idées vagues, trop prudente pour s'abandonner à l'émotion, manquant de couleur et de nerf et charmant ceux qui l'entendent au lieu de les persuader; Spuller, dont les discours reflètent souvent ceux de Gambetta; Clémenceau et son originale éloquence, peu méthodique, peu soucieuse de la forme, mais sans rivale pour abattre un adversaire de quelques phrases à l'emporte-pièce, brèves, tranchantes et blessant à coup sûr; Goblet et Brisson, plus diserts qu'éloquents. C'est, enfin, un groupe d'orateurs encore imprégnés de romantisme : Hugo, dans ses rares et lyriques allocutions à l'Assemblée nationale et au Sénat; L. Blanc, dont la phrase oratoire a la fermeté et l'ampleur de ses écrits historiques ; Madier de Montjau, tribun entraînant et poétique, mais souvent obscur; Floquet, élégant et méthodique, mais ampoulé et dont la parole, plus remplie de fatuité que de consistance, évoque les vers d'Horace : *Dedit ore rotundo musa loqui* [1]...

[1] Ses discours viennent d'être publiés.

Digitized by Google

IV

Mais on ne veut point dresser ici un catalogue. Mieux vaut considérer l'ensemble des hommes et des œuvres, les comparer et conclure. Quelles que soient les diversités de tempéraments et d'opinions entre les orateurs de la France contemporaine, un trait leur est commun. Tous, tribuns ou *debaters*, conservateurs ou démocrates, cherchent à rendre des idées précises par des mots précis. Certains n'y réussissent pas toujours, à cause de leurs dispositions naturelles, mais tous font effort pour atteindre le but. Et ce n'est pas là un accord accidentel entre ces esprits différents, une rare coïncidence amenée par un concours de hasards. L'éloquence réaliste a supplanté en France — comme en d'autres pays — l'éloquence romantique, comme celle-ci avait remplacé l'éloquence classique. Cette transformation était fatale. Vu dans son ensemble, et en négligeant les traits les moins marqués, le XIX^e^ siècle n'a-t-il pas, dans tous les domaines intellectuels, accompli une évolution, quittant le classicisme pour le romantisme, le romantisme pour le réalisme? On connaît les causes de cette longue mutation : la Révolution française et le développement de la démocratie, le prodigieux accroissement de l'industrie, le domaine des sciences agrandi sans trêve. On en retrouve partout les effets. A la révolution classique, au premier Empire, caserne romaine, succède, après une transition qui la prépare, la république de 1848, en qui les poètes voyaient, réalisé, le *millenium;* elle disparaît à son tour devant le second Empire, gouvernement des intérêts matériels, suivi par la troisième république, que ses chefs — et Gambetta le premier — veulent positive et réaliste. Les idées socialistes, nées de la philosophie du XVIII^e^ siècle, sont classiques avec Babœuf et les *Égaux*, puis romantiques avec Saint-Simon, Fourier, Pierre Leroux, et enfin réalistes avec les associations, les coopératives, les mutualités, les syndicats de nos jours. L'Église catholique, toute traditionnelle et immobile qu'elle est par essence, est elle-même touchée d'un souffle romantique qui crée Lamennais

Digitized by Google

et Lacordaire pour sacrifier ensuite, par le culte des saints et les miracles, à ce besoin de réalisme qui a conquis notre temps.

La vie, les mœurs, et leur signe extérieur : le costume, suivent la même voie. Les habillements à la grecque dessinés par David pour les merveilleuses de 1795, les robes châtelaine de 1830, les *jerseys* contemporains, ne sont-ils pas des indices frivoles sans doute, mais significatifs de trois états distincts de civilisation ? Et si l'on considère le domaine plus restreint des lettres et des arts, n'est-ce pas encore la même évolution qui s'y manifeste ? La poésie de Delille et de Fontanes est remplacée par les odes de Hugo et de Lamartine, auxquelles succèdent les œuvres des poètes narratifs, scientifiques et locaux de notre temps ; Raynouard et M.-J. Chénier ont, au théâtre, pour successeurs Hugo et Dumas, la tragédie classique cède au drame romantique, qui s'efface à son tour devant le théâtre d'observation, annoncé par l'école du bon sens et réalisé par Augier et Dumas fils ; le roman idéaliste avec Senancour, romantique avec Hugo et Gautier, devient réaliste et naturaliste avec l'école contemporaine ; l'histoire, qui suit encore, chez Anquetil, les vieux errements classiques, devient romantique, par Augustin Thierry et Michelet, jusqu'à ce qu'elle soit, dans les œuvres savantes et critiques de notre époque, une science basée sur l'étude approfondie des faits ; la philosophie adopte d'abord les maximes de de Bonald, puis est animée par les idées romantiques de l'Allemagne et devient enfin positive, avec la doctrine de Comte et de Littré, et se transforme dans les laboratoires de psycho-physique en une science d'observation.

La peinture avec David et Gros, avec Géricault et Delacroix, avec les paysagistes et les peintres de mœurs contemporaines ; la sculpture avec les imitations des modèles grecs, avec les compositions romantiques de Rude, avec les œuvres vivantes de nos jours ; l'architecture avec l'art pseudo-antique, les *Madeleine* et les *Arc de triomphe*, avec les réminiscences du moyen âge et les restaurations de Viollet-le-Duc, puis, enfin, avec les gares, les halles contemporaines

Digitized by Google

et toute l'architecture du fer — n'ont pas fait exception à l'universel et imposant mouvement qui a entraîné toutes choses, en ce siècle, du classicisme au romantisme, du romantisme au réalisme.

L'éloquence politique ne pouvait rester à l'écart de cette transformation générale et se figer dans les formules vieillies du passé. Elle s'est modifiée, elle aussi, plus lentement peut-être que les autres genres littéraires, comme si l'atmosphère parlementaire était moins saturée de l'air ambiant que l'atmosphère littéraire et artistique. Elle a suivi et non annoncé le mouvement. Elle est arrivée aujourd'hui, à son tour, à l'étape du réalisme.

Fille de la Révolution, l'éloquence de la tribune se développa aussitôt d'une façon prodigieuse, mais elle resta classique. Rousseau, Mably, Barthélemy, les faux souvenirs d'une antiquité mal comprise, remplissaient les esprits des hommes de la Révolution et leur éloquence le montra. Vergniaud, Danton, Robespierre, Marat, Siéyès — quand il parlait — feuillants, girondins, jacobins, hébertistes, ont les mêmes procédés généraux d'éloquence. La phraséologie abstraite, les apostrophes à Sparte et à son brouet, aux mânes des ancêtres, aux générations futures, les prosopopées renouvelées de celles de Jean-Jacques, toute la rhétorique classique est dans leurs discours. Mieux qu'un autre, Robespierre, « ce fruit sec de l'esprit classique », selon Taine, incarne ce moment de l'histoire de la parole en France. Dans ses harangues soigneusement travaillées et où se mêlent, à l'inflexibilité du révolutionnaire, l'esprit de sensibilité commun à tout le XVIII^e^ siècle, on retrouve le système de l'éloquence classique : la logique et le plan rigoureux du discours, l'emphase magnifique, les tropes employés à profusion. Les paroles de Robespierre, à cette fête de l'Être suprême que David avait ordonnée selon les modèles antiques, sont le *type* de l'éloquence classique de la période révolutionnaire. A y bien regarder, un seul orateur a su s'émanciper de l'obsession de la rhétorique en vogue : Mirabeau. Non qu'il ait abandonné la phraséologie du temps. Dans

Digitized by Google

ses plus chaudes harangues, dans son discours sur la banqueroute, il se livre aux apostrophes et aux prosopopées en usage; il s'adresse, comme Robespierre l'eût fait, « aux hommes inconséquents, pusillanimes, contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France »; son éloquence a la redondance qui plaisait alors. Mais Mirabeau diffère de ses émules en ce qu'il fut conduit, par sa nature même, à briser les vieux cadres, à abandonner en partie la période, base de l'art oratoire classique. Ainsi le grand orateur préparait la voie à ses successeurs, qui devaient reprendre et développer cette innovation spontanée du génie.

La première moitié du XIX^e^ siècle appartient, d'une façon générale, à l'éloquence romantique. Dès 1815 et la restauration du régime parlementaire, la rhétorique romantique se glisse à la tribune; d'abord peu visible, elle influence les plus froids et les plus calmes, elle colore les débats des Chambres de la monarchie de Juillet, elle triomphe enfin en 1848, pour disparaître aussitôt, après avoir donné son plus vif éclat. Les grands orateurs délaissent l'abstraction classique, ils donnent à la forme de la vie et de la couleur, certains l'ornent de tours poétiques. Sous la Restauration, l'influence romantique n'est pas encore dominante, elle lutte encore avec les souvenirs de la rhétorique ancienne. Elle gagne pourtant Lafayette, Manuel, Dupont de l'Eure, le général Foy et leur donne une éloquence chaude et pittoresque; elle pénètre même dans le sérieux groupe des doctrinaires et jusqu'à la brillante Chambre des pairs. Sous la monarchie de Louis-Philippe, le romantisme a triomphé en littérature et en art: il envahit la tribune, il inspire Berryer, Montalembert, Ledru-Rollin, Arago et les deux poètes Lamartine et Hugo, à la Chambre des députés ou à la Chambre des pairs. Sous la seconde République, le romantisme est maître de la tribune tandis qu'il disparaît de la scène littéraire. Il faudrait citer tous les orateurs du parti républicain. Il suffit de se rappeler les improvisations de Lamartine, débordantes de sentiment et d'une harmonie de forme incomparable, et les discours pré-

Digitized by Google

parés de Victor Hugo, éclatants d'images et de lyrisme. Mais le 2 décembre casse les ailes à l'inspiration romantique. L'échec des idées libérales, le développement de la richesse, attirent toute l'attention sur la vie matérielle : le règne des poètes fait place au règne des hommes d'affaires. L'absolutisme du second Empire aide à l'évolution de l'éloquence. Le Corps législatif ne peut s'occuper de questions de pure politique, il se rejette sur les questions commerciales ou financières, qui exigent des orateurs, non des élans de sentiment mais des raisonnements et des chiffres, et les hommes politiques qui savent le mieux se plier à ces exigences sont les plus écoutés, Rouher, Magne, de Morny, et, dans l'opposition, M. Thiers. L'Empire tombé, la République de 1870 est proclamée. Mais le caractère réaliste de l'éloquence parlementaire ne se perd pas; au contraire, il s'accentue. Les orateurs doivent non plus seulement parler à la tribune, mais aux foules qui ne comprendraient pas le langage de l'abstraction ni celui de la poésie; ils savent ne plus s'adresser à des mathématiciens, comme en 1793, ou à des artistes, comme en 1848, mais à des hommes plus ou moins lettrés ou intelligents qui adopteront les idées claires et précises. On a vu que toute l'école des orateurs contemporains a cherché à parvenir à ce but : la netteté des idées et la simplicité de la forme, qui n'est plus un vêtement pompeux et flottant autour de la substance du discours, mais la simple notation de la pensée de l'orateur. A droite, au centre, à gauche, malgré d'inévitables exceptions et des réminiscences de moins en moins fréquentes du romantisme, tous les politiciens mettent en pratique la nouvelle rhétorique réaliste.

Comparer l'éloquence française contemporaine à celle des autres pays — après avoir établi quelles différences la séparent de l'éloquence de 1848 et de celle de la Révolution — serait sortir du cadre de cette étude. Il n'est pas oiseux cependant de constater un fait : il y a, à cette heure, moins de dissemblance entre un orateur français et un orateur anglais ou allemand qu'entre deux hommes de parole français, l'un de notre époque, l'autre d'un temps antérieur. L'évolution

Digitized by Google

réaliste a passé en effet par toute l'Europe, influençant la littérature dans toutes ses manifestations. A la politique opportuniste en France, répondent la politique des intérêts en Angleterre, la politique réaliste en Allemagne, — trois noms pour une même idée, — et les orateurs qui, à Westminster, à Berlin, à Paris, soutiennent cette politique, le font d'une manière semblable, cherchant d'accord la clarté et la simplicité. Le prince de Bismarck, M. Windhorst, M. Richter, en des sujets différents, à des points de vue divers; M. Gladstone, M. Parnell, M. John Morley, le plus complet peut-être des orateurs anglais contemporains, parlementaire habile, tribun entraînant et spirituel, — parlent en dédaignant les phrases banales et en s'attachant aux faits mêmes comme le faisaient Thiers et Gambetta, comme le fait encore M. Jules Ferry.

Certes, ceux qui aiment trouver dans les œuvres oratoires un assemblage imposant d'idées générales et de théories philosophiques ou de divinations poétiques, peuvent déplorer la transformation qui s'est opérée dans l'éloquence, en France et ailleurs; mais ceux qui apprécient également les œuvres, en tenant compte du temps et de l'endroit où elles se produisent, peuvent découvrir dans les compositions des orateurs contemporains sujet à de sérieuses et d'intéressantes études. Cette évolution, d'ailleurs fatale, s'arrêtera-t-elle au point où elle en est arrivée? On ne peut prévoir l'avenir, mais certains indices permettent de signaler une décadence dans l'art de la parole en France. Sous couleur de réalisme, on a porté à la tribune l'injure, l'invective préparées de longtemps, l'abus des attaques personnelles. On a voulu remplacer ainsi les arguments et parvenir au comble de la précision. L'éloquence n'a rien à gagner par de tels procédés qui, s'ils s'acclimataient, abaisseraient déplorablement le niveau de l'art de la parole en France. La rhétorique des gros mots triomphera-t-elle? Il faut souhaiter que non, et que l'éloquence parlementaire sera, demain comme hier, florissante dans le pays qui, en un siècle, a produit Mirabeau, Berryer et Gambetta.

LÉON LECLÈRE.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ÉGYPTE

AU CAIRE

III

Le lever. — Impressions matinales. — Le marché. — Le bazar. — La mosquée de Méhémet-Ali. — Le culte musulman. — Ulémas. — Mouftis. — Cheikhs. — Derviches. — Le dernier Mameluck. — Les tombeaux des califes. — A l'hôtel du Nil. — Vers Hélouan. — Un enterrement arabe. — Le grand eunuque de la vice-reine. — La prison de Tourah. — Une noce chez Mourad-Bey.

Il est sept heures du matin quand nous nous réveillons. Le soleil monte au Levant au-dessus des hauts palmiers grêles dont la brise incline les longues palmes. Les tourterelles roucoulent dans l'épaisse feuillée des platanes, et là-haut dans l'azur profond, transparent et limpide, les aigles crient et planent à des hauteurs qui vous donnent le vertige. Des balcons voisins, comme de grands manteaux de pourpre, retombent en jonchées touffues des brassées de clématites et de glycines. Je ne sais quoi vous dilate l'être dans cette nature opulente et ensoleillée, heureuse de vivre, de germer et de fleurir sous les voluptueuses caresses du jour matinal.

La maison a toutes ses fenêtres ouvertes et la brise soulève doucement les tentures, apportant avec elle de lointains parfums d'orangers et des souffles de fraîcheur tiède. L'air d'Égypte, sec et léger, est d'une salubrité remarquable. Rien n'altère sa pureté dans cette immensité bleue, où pas un nuage ne passe et dans laquelle ne s'élèvent ni les fumées délétères de l'industrie, ni les miasmes des marais et des terres humides. Au sud, à l'est, à l'ouest, il ne respire que l'haleine des grands déserts du Soudan, de la Tripolitaine et de l'Arabie; au nord, les sains effluves de la Méditerranée.

Digitized by Google

Aussi les Arabes vivent-ils très vieux. Les centenaires n'y sont pas rares, et jusqu'à l'âge le plus avancé leurs dents, que ne corrodent ni les boissons ni les nourritures échauffantes, restent blanches comme de l'ivoire. J'ai connu un vieillard de cent douze ans qui, tous les jours, allait en promenade à la citadelle — a une lieue de distance — et en revenait à pied. Il avait connu *el baja Buonabardi* — Napoléon Ier — en Égypte.

La rue commence à s'animer. C'est l'heure du déjeuner. Le premier déjeuner de l'Arabe consiste en général dans du pain et du lait pur ; quelques-uns mangent des fèves qu'on fait bouillir la nuit dans de grandes jarres avec de l'huile et que le matin on fait acheter dans les boutiques. Les serviteurs, leurs bols remplis, posés sur leur main gauche levée à hauteur de leur tête et renversée horizontalement, passent et repassent. Détail comique. Voici un petit Arabe, leste, éveillé, vif comme un écureuil que le déjeuner de son maître probablement affriande. Il s'arrête et regarde dans son bol couvert d'une couche de crème épaisse. Comment arriver sans briser la peau et se trahir? Laissez faire. Le voilà qui secoue, secoue, et à la fin vers le bord, la crème crève, fissure imperceptible, mais le lait passe et alors, alors, il boit, le pauvre diable. Tu as bien raison, mon petit : prends ta part, ton maître n'en saura rien tout de même, et tu bois avec tant d'appétit! Quand il a pris une bonne gorgée, il essuie avec sa blouse bleue — gallabieh — l'endroit où il a trempé ses lèvres, et il s'enfuit pieds nus, à toutes jambes, avec son bol toujours posé sur sa main renversée. En voici un autre. Celui-là porte des fèves. Et d'une et de deux et de trois, ses doigts ne cessent de plonger dans la soucoupe, et un cocher accroupi contre un arbre, en train de manger des oignons avec une galette, le regarde faire d'un air goguenard. Chacun est content et Dieu est bon. Nous avons fait bien pis quand nous allions à l'école.

Mais j'entends une voix qui monte sous mes fenêtres, suppliante et insistante : « *Ana ya Sidi, Ana.* — C'est moi, monsieur, c'est moi. » C'est un vieillard long et maigre, avec

Digitized by Google

une grande barbe blanche, pieds nus, manteau troué, s'appuyant sur un long bâton, véritable figure biblique, tels qu'on nous dépeint les apôtres sur les missels. Il vient chercher sa piastre, c'est son jour, c'est même son heure et, tant que je n'arrive pas, les : *Ana, ya Sidi* déchirent l'air. Quand j'apparais, *Taïb a' ein-i*, bien, mon œil, — mon œil est l'expression de tendresse suprême chez les Arabes, — et sa figure s'illumine, ses bras se tendent ; joyeux, il ramasse la piastre que je lui jette, l'examine, la tâte et, avec des baisers au bout de ses vieilles mains tremblantes, s'éloigne en criant des : *Sennet enta taïb*, que vos années soient heureuses, tout le long du chemin ; c'est un client, il reviendra dans huit jours, pas avant, mais à la même heure. Si je n'y suis pas, il gourmandera le domestique pour avoir, il menacera de se plaindre s'il n'a pas assez vite, car il lui faut sa piastre, cette piastre, c'est son droit. Je ne suis plus son bienfaiteur, je suis son contribuable, je lui paye une rançon, et je me laisse faire. Pauvre homme ! Ne sont-ce pas les fellahs, ses frères, qui engraissent les milliers d'Européens lâchés sur le sol de l'Égypte ?

La mendicité en Orient, si on ne tient pas compte de la confrérie des écloppés qui élit domicile autour des gares et de certains hôtels, n'a pas l'aspect aussi désolé qu'en Europe. La température est si clémente, et ils vivent de si peu ! Avec cinq francs de coton ils s'habillent, un pain et un peu de légumes les nourrissent, tout le monde les aide, et ils ne boivent que de l'eau. O Mahomet ! quel génie tu as été, et comme Dieu parlait par ta voix lorsqu'il te suffisait d'un ordre pour inspirer à un quart du monde l'amour de la frugalité ! Si le démon qui hante les civilisations avancées n'avait pas inventé la cornue qui empoisonne l'Europe de liqueurs fortes, quelle race heureuse serait la race aryenne au milieu de l'activité et des découvertes de son génie ! Plus de misère, plus de *struggle for life*, plus d'abrutissement précoce. La vie simple, l'abondance, la joie, la santé partout. L'ouvrier, au lieu de s'avilir dans les cabarets, où son cerveau ivre est en butte aux instigations les plus dépravantes, ber-

Digitized by Google

cerait gaiement ses enfants sur les genoux à la veillée, et l'argent qu'il n'irait pas boire procurerait des jouets et du bien-être à la maisonnée entière. Mais que servent ces vérités à une race qui a plus de vices que de besoins, et qui traîne après elle, comme une enseigne de la civilisation qu'elle apporte aux sauvages, des cales bondées d'alcool — et quel alcool ? — destiné à hébéter ces populations mâles et vierges !

Voici le déjeuner servi. Petite table avec nappe blanche sur la terrasse à l'abri du soleil. Pour mets, du café, du lait, du pain, du beurre et du miel de Grèce. C'est frugal mais appétissant. Pendant que nous déjeunons, là-haut les aigles continuent leurs volées circulaires, les tourterelles roucoulent toujours et les moineaux bavards, hardis, batailleurs, quittent les buissons pour venir sautiller sur les marches de marbre et picorer les miettes de pain qui tombent. On ne les inquiète pas. On ne fait pas de mal aux bêtes ici. De temps en temps seulement, Osman secoue sa serviette et la bande s'envole; mais ils reviennent aussitôt, ils sont de la maison, ils n'ont pas cessé d'être les passereaux de la Bible et continuent leur rôle de rôdeurs familiers et espiègles. Ils ont leurs petits à nourrir.

Sept heures. La voiture attend devant la grille. En route. *Fèn?* ou : *Fil Soug*, au marché. *Taïb ya Sidi.* Bien, ô monsieur! *Ya* figure l'interjection exclamative des Romains : *O Cives! O Domini!* Jamais un Arabe ne vous parle sans l'employer. Pourquoi? Qui sait? C'est dans la langue; à force de l'entendre, j'ai compris que c'était une politesse et une euphonie. On apprend toujours.

Le marché s'étale en plein air. A quoi bon des abris, il ne pleut jamais! On y voit de tout : pyramides de légumes les plus variés, fruits d'Europe et d'Asie, pommes et dattes, poissons de la Méditerranée, huîtres, coquillages, crevettes énormes, volaille et gibier par piles, poulets, dindons, oies, canards, cailles, grives, lapins, perdreaux même. Détail : il faut écorcher le perdreau, alors il vaut celui d'Europe. Toute cette denrée est d'un bon marché fabuleux. L'Arabe n'aime pas toutes ces délicatesses faisandées et échauffantes, dont

Digitized by Google

l'odeur âcre est pompée par le Soleil. Il y a aussi des étals de bouchers européens. Un gros Allemand y débite consciencieusement du porc, et des enfilades de saucisses et de boudins pendent devant sa boutique. L'Arabe passe en détournant les yeux, — *ganzir haram*, porc défendu. — Mais de blondes Germaines s'arrêtent à la devanture et emplissent leurs cabas. Vive le mets national qui nous valut la lèpre à la suite des croisades! Au milieu du tohu-bohu circulent des dames élégantes suivies de leur barbarin portant le panier à victuailles. Elles font leur marché. Il faut bien passer son temps et veiller à l'économie. Elles marchandent sur tout. Beaucoup de manières et de câlineries. Les Arabes, qui les connaissent, leur demandent toujours plus cher et finissent par céder. Elles triomphent et les rusés compères, en leur bourrant leur panier, font un clin d'œil au barbarin, auquel à la hâte ils passent une piastre de bachis. Ce soir, la bonne dame racontera ses exploits. « Figure-toi, ma chère, j'ai été au marché; mais moi on ne m'attrape pas, je marchande et j'achète à des prix fabuleux. Ces Arabes sont si voleurs! — A qui le dites-vous? — Ils surfont toujours. — Toujours. — O les femmes de ménage, avalons sans nous plaindre les produits inférieurs qu'elles achètent par économie; cela nous vaut la paix, du linge soigné, une maison propre et nous délivre des femmes émancipées et des bas-bleus littéraires et politiques. *Allah Kérym*, Dieu est bon.

Du marché au bazar, il n'y a pas bien loin. On longe la rue du Mouski et bientôt l'oreille est frappée par le carillon de milliers de marteaux s'abattant sur des plateaux et des instruments en cuivre. Nous sommes à la rue des *Nahhassin*, cuivriers; tournons à gauche, à travers la foule qui travaille, martèle et burine à la porte, les ânes, les voitures, les chameaux qui défilent, et bientôt nous arrivons à une petite voûte modeste, étroite et sans apparence : c'est l'entrée du Khan Khalil. Khan est un mot turc qui signifie maison, Khan Khalil, maison de Khalil, primitivement grand établissement de commerce, qui en s'étendant devint le bazar. On croirait presque entrer dans un temple, tellement le

Digitized by Google

silence et le recueillement sont grands dans les galeries étroites, à ciel ouvert, mais couvertes à hauteur des corniches par des bandes d'étoffes qui abritent la voie contre le soleil. Il y fait toujours frais comme dans toutes les rues arabes, tracées en vue de l'ombre et disposées comme des ailes de moulin, pour recevoir la brise. Ils ne les pavent jamais et l'eau qu'on y jette de temps en temps sert encore à les rendre plus fraîches. A Ismaïlia, la nouvelle ville, on a suivi le système contraire. Au lieu de rues courtes, pittoresques, courant en zigzags, ayant le charme de l'imprévu et du changeant, on a tracé de larges voies à l'américaine, où le soleil vous rôtit comme en plein désert, et où sa vive lumière, blanchissant les façades comme de l'argent poli, vous éblouit et vous écarquille les yeux. Les Anglais ont, en outre, imaginé de couvrir certaines rues d'asphalte qui, sous une température de cinquante degrés, s'échauffe comme de la fonte, brûlant les pieds nus des pauvres Arabes, les semelles des bottines et les cornes des chevaux. Tout cela est plus beau sans doute, plus grandiose, on voit plus loin ; mais combien plus pratique que ces grands îlots de maisons sans air, la ruelle étroite, abritée du soleil, ayant toujours un côté dans l'ombre, et de grands espaces ouverts, derrière les demeures! Nous avons l'orgueil de vouloir tout modeler sur l'Europe, mais les habitants du pays, que la tradition et l'expérience ont familiarisés avec les exigences du climat, connaissent mieux que nous ce qui convient à l'agrément et à la commodité de leurs installations. Je n'entends parler, bien entendu, que de l'agglomération d'Ismaïlia, non de Fagalla et des boulevards, où toutes les maisons sont bâties dans des jardins et forment une suite de villas, dont rien dans d'autres pays n'égale l'aspect riant et la magnificence.

Le bazar a ses ramifications à droite et à gauche. Voici, à droite, des vêtements de tout genre en soie, en laine, en cachemire, de tous les dessins, de toutes les couleurs, et l'on voit les tailleurs en train de coudre, de soutacher, de broder — très habiles, les tailleurs Arabes; plus loin, ce sont des portières de mosquée en satin noir lamé d'or ou d'argent, des

Digitized by Google

écrans et des paravents avec des envolées d'oiseaux et de papillons dans les branches, ouvrages d'Inde ou d'Asie, ternes sous notre ciel pâle, éblouissants dans le rayonnement de ce ciel d'azur. A gauche, voici des étalages de pantoufles, de sandales, de chaussures jaunes, rouges, brodées, élégantes, légères, destinées à fouler les tapis d'Orient, sous les pieds fins et cambrés des Égyptiennes. Oh! pacotille allemande à 12 fr. 50 c., oh! souliers de fabrique travaillés à l'emporte-pièce et lourdement exposés derrière des vitrines noires, comme vous avez l'air grossiers et moins civilisés que ces mignons et coquets produits de la civilisation orientale!

Les vrais Arabes se fournissent au bazar, et les belles robes des femmes en soie voyante, les longs manteaux à la syrienne, en faille noire, qui les couvrent de la tête aux pieds, viennent de là. Le commerce européen leur fait une rude concurrence, mais l'indigène patient résiste; il a moins de besoins, moins de frais, puis de temps en temps la vieille tradition musulmane revient à la mode, tout le monde en veut, et alors le bazar revoit les vaches grasses des jours prospères. Ismaïl, très habile à gagner les bonnes grâces du peuple, ému des plaintes qu'on lui faisait au sujet de la vogue des étoffes européennes, s'y rendit un jour et acheta pour plusieurs millions. Tous les harems et par imitation la société indigène s'habillèrent à l'arabe. Si la chose avait duré, les Européens n'auraient eu qu'à fermer boutique. Ils durent leur salut au décret qui imposait à tous les employés de l'État d'adopter le costume européen.

La galerie principale est au milieu, légèrement montante, et aboutit à la mosquée d'Hassan, où le khédive va prier tous les vendredis. Ici sont les marchands d'ambre, de parfums, de vieilles armures, de lampes antiques, de soieries fines, de cordelières, de bijoux. Pas de vitrines : le marchand silencieux, accroupi sur une ottomane, au centre de sa boutique, attend. Vous passez, il ne vous parle pas; vous vous arrêtez, et si vous semblez acheteur il déploie sa marchandise, vous la fait voir avec complaisance, en connaisseur, sans vous assourdir et vous agacer du caquet de nos employés et de

Digitized by Google

nos demoiselles de magasin. Autre pays, autres mœurs .Ici, tout est simple, rien de théâtral, pas de pose, pas d'exhibition de sa personne, comme un acteur en scène. Et pourtant qu'insinuant, séducteur et convaincant il est, le doux civilisé de l'islamisme, avec sa figure expressive, ses yeux parlants, ses gestes gracieux! Peu à peu, il vous tente, et vous voyant à moitié séduit par la vue des belles choses qu'il vous montre, il va au fond de sa boutique, ouvre un grand coffre, et les diamants, les perles, les pierres précieuses ruissellent. Vous êtes vaincu, le café arrive, la cigarette s'allume et, dans cette intimité du tête-à-tête tranquille, l'accord se conclut. N'allez pas croire cependant qu'il se montre aussi empressé pour tout le monde. Il a le flair de l'acheteur au tout au moins de l'amateur vrai, qu'il est sûr de ressaisir plus tard, et qui, à tout prendre, le charme par l'appréciation consciente qu'il sait faire d'une bonne et belle marchandise.

En montant, nous voici à la grande arcade qui ouvre sur le magasin de tapis du vieil Abdallah. C'est une cour intérieure, spacieuse, à ciel ouvert, entourée de galeries, où les tapis pliés s'empilent les uns sur les autres jusqu'aux solives du plafond. Le milieu forme un grand carré où se font les étalages dans la clarté favorable du jour qui tombe d'en haut et qui adoucit, veloute, relève les dessins et les colorations. Abdallah, vêtu d'un qouftân de soie bleu pâle, sa figure souriante et douce encadrée d'une longue barbe blanche, se tient debout près d'un meuble. *Es salam aleikoum éfendim*, salut, messieurs, dit-il, en approchant et en portant les deux mains à son turban. Et la conversation s'engage. Il a eu dans le temps un dépôt à Paris, mais cela a mal réussi. *Berriss battal*, Paris est mauvais. Il ne s'en est pas consolé, mais il travaille toujours et sa probité est telle qu'aucun de ses créanciers ne l'inquiète. Il se sacrifie pour eux, et ils ne perdront rien. *In châ Allah*, si Dieu le permet. Mais voilà du monde. Sur un signe, trois ou quatre serviteurs s'élancent sur les piles, les tapis dégringolent et l'étalage commence. Lui regarde et ne dit rien. Le choix

Digitized by Google

fait, lorsqu'il s'agit du prix, il vous prend à part, et à voix basse vous le fixe, en ajoutant *dougri*, juste. Après cela, prenez ou ne prenez pas, il n'y a rien à rabattre.

Le bazar du Caire est infiniment plus pittoresque, plus riche, plus intéressant que les bazars de Constantinople, succession de galeries vitrées, à pavés raboteux, basses, sans lumière, où s'alignent des séries d'échoppes sans élégance et sans physionomie. Elles ne rappellent ni le magasin d'Europe, avec sa montre, sa réclame, son tape à l'œil théâtral, ni la silencieuse niche du marchand arabe, parée comme une chapelle et si vivante au milieu de la variété des costumes qui s'y meuvent. On se croit dans un marché couvert de juifs ou Bas-Allemands. Rouméliotes, Bulgares, Grecs, Smyrniotes et Syriens s'entremêlent et se disputent. Pour retrouver l'Orient avec son originalité et son éclat, il faut aller à Damas : jusque-là, comme à Constantinople même, qu'il s'agisse de Mytilène, de Smyrne, de Beyrouth ou de Jérusalem, c'est la même cohue cosmopolite, en jaquette, en pantalon, en chapeau rond, crasseuse, effrontée, avide, sorte de race mêlée moitié européenne par le vice, moitié orientale par le type, transition entre les deux. Bref, le Levant.

A l'Exposition de Paris, on a cru voir l'Égypte. Ces bons Parisiens sont si badauds et si crédules ! En réalité, on n'y a vu que des Levantins criant leur marchandise, s'époumonnant, vendant de la camelote parisienne, et de faux Arabes de Montmartre portant le tarbouche, comme une casquette à pont. Mais l'Oriental, le Musulman, grave, doux et plein de courtoisie fine, non. Celui-là ne vient pas en Europe, et que viendrait-il y faire? Il serait dépaysé au milieu de notre démocratie en quête de bon marché et de réclame tapageuse. Il y avait, il est vrai, les âniers? mais quels âniers ! Et les danseuses du ventre? Pitié. Toute la journée, on voit pirouetter dans les rues du Caire des nègres et des négresses, la taille ceinte de courtes jupes cousues de coquillages, qui se contorsionnent comme des crapauds dressés sur leurs pattes de derrière et sautillent les bras ballants et le ventre

Digitized by Google

en l'air. Les Arabes ne les regardent seulement pas; mais comme c'était vicieux, pornographique et réaliste, nous sommes allés voir tout de même. Un public qui aime *Pot-Bouille*, *l'Assommoir*, *Germinal* et *la Terre* doit se plaire à ces crudités. L'obscène nous attire.

Dix heures; le moment d'aller voir la citadelle et la mosquée de Méhémet-Ali qui en couronne le sommet. La voyez-vous d'ici avec ses deux minarets de marbre, sa façade, ses dômes et ses pointes? On dit que son architecte s'est inspiré de Sainte-Sophie de Constantinople. Mais cette voisine du grand sérail n'a ni l'élancement ni la perspective de la mosquée de Méhémet-Ali. Enfoncée au milieu des constructions de Stamboul, on ne la voit que quand on est tout près; l'espace manque autour, son aspect extérieur n'impressionne pas beaucoup, tandis que la grande mosquée du Caire domine tout l'horizon et se détache sous l'azur dans le rayonnement du soleil qui argente ses murailles et ses faîtes. On y monte par de larges voies macadamisées qui contournent la montagne. Nous voici à la première porte, haute et profonde comme une porte de l'Alhambra à Grenade; puis voici les casernes, puis enfin le plateau. Sur le devant, leurs gueules dirigées vers les quartiers commerçants du Caire, prêts à lancer leurs bombes au premier appel, une ligne de canons anglais. A gauche, la mosquée. C'est beau, c'est majestueux, c'est tranquille. Devant l'entrée, une immense cour tout en marbre blanc comme le reste de l'édifice. Au milieu, la fontaine aux ablutions, où, sous les bouches toujours ruisselantes, le fidèle se lave les pieds et les mains avant la prière. Un soldat, un fonctionnaire en stambouline, des Arabes en qouftan, procèdent à la purification sacrée. Ne ris pas, chrétien, le Christ lava les pieds des apôtres, Marthe lava les pieds de Jésus. Ce qui en Europe semblerait une indécence est un usage que la nature impose sous ces climats brûlants. Loin de le trouver ridicule, on se sent gagner par l'influence mystérieuse du sentiment religieux dont on est entouré, on le respecte, on s'incline devant la foi qui l'inspire. Entrons dans le temple. Le musulman y

Digitized by Google

va pieds nus, par humilité pour le Seigneur, et laisse sa sandale à la porte; le khédive lui-même, quand il va prier à la mosquée d'Hassan, se soumet aux rites de l'islam. Pour l'infidèle, on fait une exception : on recouvre simplement sa chaussure d'un chausson en lisière.

Une nef immense, à peu près carrée, des centaines de lampes de cuivre, pendant des hautes voûtes, des murs nus et blancs, percés de distance en distance de vitraux coloriés, puis à terre, couvrant les dalles de marbre, une couche épaisse de tapis sacrés rapportés de la Mecque, voilà la mosquée. Pas une image, pas une statue, pas un tableau, pas un autel, pas un orgue, rien qui rappelle Dieu, les saints, les anges, mais le vide, le recueillement, le mystère. Vers l'extrémité, un escalier masqué mène à une étroite plate-forme, où tous les vendredis un fiki lit quelques versets du Coran, et en face s'élève une estrade où se tient l'imam, espèce de coryphée, qui par ses attitudes debout ou agenouillées indique à la foule les rites de la prière. Dans le vide, le demi-jour et le silence de ce temple, où çà et là vous voyez des hommes accroupis, qui baisent la terre et prient, un sentiment de piété indéfinissable, bien autrement profond et mystique que celui qu'on éprouve dans nos cathédrales, s'empare de votre âme et l'élève à la contemplation religieuse. Dieu est partout. Les statues de marbre adossées aux grands piliers de nos églises, les tableaux qui décorent leurs murs, les autels parés d'images, de fleurs et de candélabres, ont une beauté incomparable mais païenne, qui matérialise l'idée de la divinité, et distrait l'âme de sa vision idéale. Qui de nous a prié à Saint-Pierre, dans l'absorption intime de sa pensée? Qui n'a pas eu la vue troublée par ce décor magnifique, où l'admiration des chefs-d'œuvre de l'homme enlève une part de l'admiration qu'on doit à Dieu seul? Qui n'a pas été auditeur sensuel, plutôt qu'adorateur pieux, en entendant s'élever sous les voûtes la mélodie suave des chants de la liturgie? Chez le musulman, rien de pareil n'existe; aucun bruit de pas ne trouble l'enceinte, jamais cantique ne résonne sous le dôme; il s'absorbe, il contemple Dieu en lui-même et n'a

Digitized by Google

d'autre culte que la prière spontanée qu'il lui adresse en signe de gratitude, de contrition ou d'espérance. N'ayant pour seul culte que la prière, l'islamisme n'a pas de prêtres, il n'a pas non plus de sacrements. Les naissances, les mariages, la mort, sont des événements conformes aux lois de la nature que la famille célèbre ou déplore sans intervention d'aucun intermédiaire entre elle et la divinité. Quelquefois, un fiki vient prier ou pleurer sur le mort, mais cet usage, emprunté aux pleureurs et aux pleureuses des Romains, existe également chez les Syriens et les Cophtes, qui sont chrétiens. Pour le reste, le père bénit son enfant qui vient de naître, c'est son baptême musulman; l'union des époux est une fête publique et le mourant quitte la vie sans avoir ses derniers moments troublés par aucun appareil sinistre. Inutile de dire qu'un culte aussi simple ne coûte rien à l'État. Il arrive que celui-ci intervient dans la construction ou la réparation d'une mosquée, mais c'est rare, toutes les mosquées presque sans exception étant dépendantes d'un wakf, c'est-à-dire d'une fondation, qui pourvoit à ses besoins et aux menus frais de son entretien journalier. Dans les autres cas, c'est un grand seigneur, un musulman riche ou un membre de la famille régnante, qui fait cadeau du monument et affecte un revenu à ses besoins.

Mais qui enseigne cette religion? Personne et tout le monde. Son esprit se forme à peine que le père et la mère l'inculquent à leur enfant, l'exemple et les entretiens avec les fidèles font le reste. Une religion qui se borne à la prière n'est pas une science. Il suffit d'aimer Dieu.

Chose bizarre, dans cette religion sans ministres on ne trouve pas un incrédule, la foi aveugle enserre les âmes, le plus pauvre fait des économies pour être d'un pèlerinage à la Mecque, et tandis que l'édifice chrétien croule sous le poids de l'indifférence et de la division, tranquille depuis plus de treize siècles, l'islamisme poursuit sa marche et fait chaque jour de nouveaux prosélytes.

L'idée fondamentale de l'islam est le monothéisme pur. *La ilah ill Allah, Mohammed ressoul Allah*, pas de Dieu que

Digitized by Google

Dieu, Mahomet est le prophète de Dieu. Ses adeptes n'admettent pas la trinité divine sur laquelle repose la croyance chrétienne. Pourquoi, disent-ils, Dieu serait-il composé de trois personnes? Conçoit-on l'auteur de la création se dédoublant en trois êtres? Ils n'admettent pas davantage la divinité du Christ, et ils ne sauraient l'admettre sans se contredire, mais ils parlent de lui avec le plus grand respect; ils disent que c'était un grand prophète, un envoyé de Dieu, un esprit venant de Dieu, mais son fils, non. S'il en était ainsi, qui de Dieu ou des idoles qu'on lui associe mériterait la préférence? dit le Coran. (Ch. 27, verset 60.) Naturellement, à leur point de vue, Mahomet est supérieur à Jésus, ses préceptes sont plus larges, ses rites plus faciles à suivre, sa religion plus consolante pour les pauvres, qui n'ont pas à souffrir de l'inégalité des honneurs que dans d'autres cultes les riches achètent. Ils ne comprennent rien à l'intolérance catholique affirmant que les joies de la vie future ne sauraient appartenir qu'à ceux-là qui vivent et meurent dans ses dogmes. A leur avis, toutes les religions sont bonnes, mais la leur est la meilleure, et ils auront la première place au ciel. On ne saurait être plus accommodant.

Détail assez remarquable, jamais le musulman ne parle de sa croyance. Soulève-t-on cette question? « Lisez le Coran, dit-il, vous serez éclairé. La vérité est là. » Jamais non plus il ne se convertit, mais de nombreux Européens se sont convertis à l'islamisme. Sous le consulat de Bonaparte, le général Menou, commandant de l'armée expéditionnaire, fut un dévôt de la mosquée et changea même son nom contre celui d'Abd-Allah-Yacoub. Et que d'autres!

Le vieux Méhémet-Ali, qui se connaissait en hommes, disait, en riant sous cape, aux fonctionnaires européens à son service : « Il faudrait ceindre le turban et vous faire musulmans. C'est plus convenable et cela vous donnera plus de prestige vis-à-vis du peuple », et l'on devenait musulman pour plaire au prince.

Mais, me fait-on observer, vous dites que le culte musulman n'a pas de ministres; est-ce que le cheikh el islam, les

Digitized by Google

ulémas, les mouftis, les imams, les fikis et les muezzim ne sont pas des prêtres? Nullement.

Les ulémas et les mouftis sont de simples docteurs de la loi, rien de plus.

On devient uléma à la suite des études que l'on fait à l'université d'El-Hazar. Uléma ou plutôt euléma est le pluriel d'aalem, qui signifie savant. Quand la faculté de l'El-Hazar juge un de ses élèves suffisamment apte en littérature, en droit, en théologie ou en une autre science, elle lui confère un diplôme, en vertu duquel il a droit à une colonne, c'est-à-dire à l'exercice du professorat. L'idée provient de ce qu'au lieu de parler du haut d'une chaire, les professeurs de l'El-Hazar parlent appuyés contre une des colonnes de la mosquée. Le droit à la colonne emporte avec lui le grade d'uléma.

Tous les ulémas ne deviennent pas professeurs à l'université. Il en est parmi eux qui se livrent à l'enseignement privé, d'autres obtiennent des emplois de l'État.

Les mouftis sont des ulémas auxquels leurs confrères décernent ce titre par voie d'élection. Ce sont les membres les plus distingués du corps. Il y en a de divers grades, selon leur mérite et leur âge. Ils interprètent la loi et délivrent des *fatwa* ou avis écrits sur les questions de droit qu'on leur soumet. Ces avis sont presque obligatoires pour le juge. Ils tiennent de la formule romaine du préteur : « Si les faits sont tels, il sera décidé dans ce sens. *Si paret condemna, si non paret absolve.* » Le rôle du juge se borne en quelque sorte à rechercher les faits et il est fort rare qu'il s'écarte du jugement exprimé par le moufti s'il trouve les faits conformes à l'énoncé de son avis.

Le grand moufti est chef de la mosquée d'El-Hazar et à ce titre, comme les professeurs eux-mêmes, reçoit des appointements minimes, une douzaine de cents francs tout au plus par an; mais les fatwa qu'il délivre lui rapportent des sommes considérables. C'est, du reste, toujours un homme éminent, choisi dans les hautes classes de la société et riche; on l'appelle quelquefois cheikh el islam, mais c'est par

Digitized by Google

erreur : le cheikh el islam, c'est-à-dire le docteur par excellence, habite Constantinople, où il est grand moufti et a rang de vizir. Le grand moufti du Caire n'est pas sous la dépendance de son collègue de Stamboul.

L'imam n'appartient pas à la catégorie des docteurs. Ce mot signifie conducteur; à la mosquée, il est assis sur une estrade élevée au-dessus de la foule et donne le signal des prières. Il est nommé par le cheikh el hazar et, généralement, n'est pas rétribué. S'il arrive que le titulaire soit malade, un ancien prend sa place et dirige la cérémonie.

Le fiki ou lecteur est celui qui, les vendredis, lit quelques versets du Coran aux fidèles réunis dans la mosquée et parfois les commente. Dans les grandes villes, le fiki est ordinairement un cheikh d'une certaine érudition ; à la campagne, le dernier des fellahs monte en chaire et explique le saint livre.

Ne se croirait-on pas reporté aux premiers temps du christianisme ?

Le muezzim est un employé inférieur de la mosquée. A certaines heures, il monte au balcon du minaret et appelle les fidèles à la prière. J'ai souvent admiré cette voix aérienne, douce, pénétrante, sonore, vibrant au-dessus des arbres et des maisons avec des accents d'hymne et de cantique. Le chant du muezzim remplace la cloche chrétienne moins poétique, mais plus bruyante et dont Mahomet n'a pas adopté l'usage par esprit d'innovation religieuse et parce que sous ce ciel, où l'air est si limpide, les ondes de la voix se meuvent à des distances considérables.

En dehors des réunions dans les mosquées, les musulmans ont l'habitude de se réunir chez les cheikhs religieux. Dans ce but, ils s'organisent en confréries. Les jours de grande fête, on voit passer des centaines de drapeaux dans les rues; ces drapeaux sont les emblèmes des associations diverses. Le cheikh qui les préside donne à leurs membres des conseils de bonne conduite et parfois dirige leurs esprits en vue de certaines idées politiques. Ces conciliabules, disséminés sur toute la surface du territoire, constituent un véritable réseau

Digitized by Google

de sociétés franc-maçonniques. Les fidèles d'un cheikh ne vont pas chez un autre, de cette manière l'union se maintient entre les membres et sert de résistance contre les associations voisines. Ainsi, les cheikhs barbarins auront soin de dire à leurs fidèles qu'ils ne doivent pas aller chez un cheikh arabe. La religion est la même, mais la race diverse, et son intérêt est de ne pas s'affaiblir en se divisant.

Cheikh, en réalité, veut dire homme honorable, chef à proprement parler. Il ne fait pas de métier. Son unique occupation consiste à surveiller les congrégations qui, moyennant de petits cadeaux, pourvoient aux besoins de sa vie.

Les cheikhs ont sous leur autorité immédiate les derviches. Quand il y a une fête, circoncision, mariage, naissance ou *moulèd* (foire), ils les convoquent pour se rendre sous les tentes qui leur sont réservées et se livrer à leurs exercices. Les Égyptiens n'ont pas de derviches tourneurs, institution propre à la Perse, dont quelquefois on peut admirer les danses vertigineuses en rond, lors des réunions religieuses publiques des résidants perses du pays. Les derviches égyptiens se contentent de faire ce qu'on appelle le *Zikr*, évolution gymnastique qui consiste à hausser et à abaisser les bras et la tête, comme des sonneurs de cloche, durant des heures entières, en criant : Allah, Allah, Allah! L'effet en est assez bizarre et un peu lugubre.

Les derviches sont ordinairement les plus religieux des membres. Ils font tous les métiers. Un jour, je fus fort surpris de voir un ânier, qui m'avait conduit à un mariage, se mettre, à peine arrivé, à s'agiter dans les rangs. C'était un derviche.

Les derviches ne sont pas payés individuellement pour leurs exercices. Le cheikh en reçoit le prix convenu d'avance, et ces revenus constituent une sorte de caisse commune, où il puise pour venir en aide aux pauvres et aux malades de la confrérie.

Tous les cheikhs de confréries ont d'autres cheikhs au-dessus d'eux qui, à leur tour, se relient à une hiérarchie supérieure de plus en plus limitée, jusqu'à ce qu'on arrive

Digitized by Google

au sultan lui-même, qui est le chef religieux suprême et qui prend ses avis du grand conseil de Constantinople. Un ordre parti de là se transmet avec une rapidité incroyable jusqu'aux confins de l'empire, par la voie de communications verbales et sûres.

C'est là une des forces de l'empire, et elle constitue un grave danger au cas où l'ordre est lancé de lever l'étendard du prophète. La nouvelle en arrive au moindre croyant par l'annonce immédiate des cheikhs, et, le fanatisme aidant, ces masses immenses sont prêtes à se battre et à mourir sous les drapeaux de leurs confréries. La révolte du Soudan a été fomentée et soutenue par l'esprit religieux. Des derviches suppléant les cheikhs marchaient à côté des combattants et les encourageaient par la lecture du Coran. Si le sultan avait voulu étendre cette révolte à l'Égypte, il n'avait qu'un mot à dire; le soulèvement eût été universel. Le contraire a eu lieu, le mot d'ordre de la paix est venu de Constantinople et malgré les exactions, les injustices, les excès commis par les Anglais, tout ce peuple ruiné, sacrifié, méprisé, s'est tu. Dans les conciliabules des cheikhs, une seule parole tombait des lèvres, répercutée partout : Nous devons nous résigner; et cette parole devenait le frein des bras et des âmes.

Il ne faut pourtant pas s'y fier aveuglément. L'empire turc n'a pas de révolutions à craindre de la part des musulmans, respectueux du pouvoir absolu. Il a pour lui l'unité des aspirations de ses peuples qui marchent sur un signe, et s'il prenait l'initiative de réformer son administration et de se réveiller à la vie active moderne, il pourrait encore jouer un grand rôle dans le monde. Chaque fois qu'il se bat, du reste, ses adversaires ne sont pas sans être étonnés des grands coups qu'il frappe encore. La Russie n'a pas oublié les héros de Plevna.

Admirons en passant une religion qui maintient la paix partout où flotte l'étendard du croissant. Qui sait s'il n'a pas plu à Dieu qu'elle fleurisse dans ces pays du soleil, comme plus conforme que toute autre au climat, aux besoins et aux aspirations de ses millions et millions de fidèles?

Digitized by Google

Mais revenons à la mosquée. Les jours de fête, ses centaines de lampes de cuivre s'allument, la voûte semble constellée, et dans la vision de cette lumière éclatante, le croyant agenouillé rêve au paradis du prophète. Son paradis n'est pas idéal, il représente au centuple toutes les voluptés et toutes les joies qui sont ici-bas le partage des riches et qui là-haut seront le partage des pauvres et des justes. On peut en blâmer l'idée matérielle. Mais tout dépend de celui qui croit. Qu'importe quelles seront les délices de la vie future, si c'est en vue de les obtenir qu'on mène une vie charitable et honnête !

Dans l'angle droit de la mosquée, non loin du portail, se trouve le tombeau de Méhémet-Ali. Le cuivre et le marbre en disparaissent sous les couronnes, les palmes et les drapeaux qui le couvrent.

En sortant, on se retrouve dans la vaste cour du parvis, et bientôt en contournant le monument on arrive à la grille qui sert de clôture au plateau supérieur de la citadelle. On y jouit d'un point de vue magnifique. Là-bas, loin, se dressent les pyramides; sur le même tracé, la longue ligne de collines jaunes qui font suite au désert; en bas, le Nil large et superbe; en face, le panorama du Caire. Il n'est pas possible de décrire cette ville de maisons à toits plats qui toutes paraissent blanches, ces dômes sans nombre, ces minarets frêles, légers et aériens qui s'élancent comme des envolées de mains tendues pour la prière dans l'espace, ce ciel toujours bleu, ce soleil aux clartés vives qui argente toutes choses. On est pris de frissons dans cet air limpide et transparent, qui, en dilatant l'œil, semble étendre la vue, et dont les vibrations, par un effet d'optique singulier, semblent mettre en mouvement l'horizon qu'on regarde. On est là, on ne bouge pas, on contemple, et l'un à l'autre on murmure : Comme c'est beau, et quelle beauté étrange!

Quelques pas plus loin, le touriste qui visite la citadelle ne manque pas de s'arrêter devant un bloc du parapet sur lequel s'appuie la grille, et dont la pierre creusée porte l'empreinte du fer d'un cheval. Cette pierre rappelle un des plus grands

Digitized by Google

et peut-être le plus grand événement du règne de Méhémet-Ali. Le vieux khédive, venu en Égypte après avoir entendu prophétiser sa haute destinée par une bohémienne de Constantinople et bientôt promu à la dignité vice-royale, se trouva en face d'un pays ruiné par les Français, divisé par les intrigues anglaises, et dévasté par les débris de l'armée des mamelucks qui s'était battue aux pyramides et continuait à vivre en terre égyptienne, comme en terre conquise, sous les ordres de ses chefs aussi turbulents qu'avides. Ces hordes régnaient en maîtresses dans la capitale, dont elles s'étaient partagé les divers quartiers, pillant les habitants, les frappant de contributions de toute espèce, incendiant les maisons, dévastant les récoltes, et comme il arrive toujours entre brigands à la curée, se battant entre elles sous le moindre prétexte. L'idée de l'établissement d'un pouvoir régulier destiné à réprimer ces désordres en faisait les adversaires naturels de Méhémet-Ali, qui, malheureusement, avec sa petite armée d'Albanais fidèles, n'était pas en état de les soumettre par la force. Mais le rusé khédive ne se tint pas pour battu, et comme il n'avait aucune scrupule à garder vis-à-vis de pareils bandits, il combina de les anéantir dans un piège. Dans ce but, il eut l'air de leur faire des avances, les voyant en particulier ou par groupes, se lamentant sur sa faiblesse, se mettant presque sous leur protection et souriant de son astucieux sourire au récit de leurs exploits qu'il traitait de fantaisies chevaleresques. Ils finirent par perdre toute méfiance, et un jour qu'une grande fête était annoncée à la citadelle où le vice-roi avait son palais, leurs chefs, vêtus de leurs plus brillants costumes, s'y rendirent au nombre de plus de huit cents, suivis de leurs officiers et de leurs écuyers. Quand tous furent entrés, les portes subitement se fermèrent, et de chaque créneau, de chaque meurtrière sortit un fusil d'Albanais, vomissant des grêles de balles sur les prisonniers, dont les sabres frappaient l'air, cherchant vainement leurs ennemis invisibles. Tous furent fusillés hors un, qui, montant un cheval fougueux, franchit le parapet et alla s'abattre à trente mètres à la base des

Digitized by Google

murailles. C'est la trace du sabot ferré de son cheval faisant jaillir un éclat de la pierre qu'on admire encore. Après ce coup énergique, tout le monde trembla, et des débris de l'armée des mamelucks, les uns s'enfuirent en Abyssinie, les autres furent encadrés dans l'armée du vice-roi, qui donna des pensions aux veuves des morts.

Durant les quarante ans de son règne qui suivirent l'exécution des mamelucks, le khédive ne sentit plus un moment la paix troublée à l'intérieur, et c'était plaisir de le voir se promener dans les rues du Caire, en robe de soie, la tête couverte d'un turban blanc, souriant à tout le monde, s'arrêtant aux boutiques, véritable idole de ce peuple, auquel il avait donné l'ordre et la richesse.

A sa mort, il laissa les finances dans un état de prospérité incroyable. Le trésor, au lieu d'avoir des dettes, avait du boni. Il est vrai qu'il avait eu soin d'écarter de sa confiance les spéculateurs d'Europe, qui plus tard s'emparèrent de l'esprit d'Abbas et surtout d'Ismaïl, et qui en leur ouvrant toutes grandes les caisses d'Israël, amenèrent le contrôle des finances égyptiennes par une commission étrangère et la gestion de son administration par des nuées de marchands de panacée venus d'Angleterre et d'ailleurs. Pauvre vieux Méhémet, dors en paix dans ta mosquée et sois heureux d'être mort! Tu pleurerais trop si tu voyais ce que ton Égypte est devenue.

Derrière la citadelle, on aperçoit dans une plaine les tombeaux des califes, série de monuments funéraires érigés au cours des siècles en l'honneur des lieutenants du sultan en Égypte. Il y en a qui sont merveilleusement jolis comme architecture. La plupart figurent de petites mosquées, dont les dômes et les flèches, en se hérissant dans la plaine, lui donnent un aspect vivant et pittoresque. La nuit, au clair de la lune, on va quelquefois s'y promener en voiture ouverte ou à dos de mule. Cela vous produit l'effet d'une vision fantastique.

Mais écoutez... le coup de canon... *Darb el madfa*, c'est midi. Je ne sais quel est l'original qui a introduit l'usage du canon-horloge dans un pays où le dernier des domestiques a

Digitized by Google

une montre (*sâa*) et où le muezzim monte au minaret trois fois par jour pour appeler à la prière, le matin, le midi et au coucher du soleil. C'est la civilisation. Aussi en use-t-on, de la poudre. Coups de canon le midi, coups de canon pour annoncer le jeûne, coups de canon à la visite de chaque consul, à l'arrivée de chaque étranger de distinction. Et il y en a des consuls et des étrangers de distinction ! C'est une pétarade continuelle, crépitant dans la limpidité de l'air comme un feu d'artifice. Après tout, il est possible que cela amuse quelqu'un, mais les musulmans en ont les nerfs agacés.

Nous descendons pour aller déjeuner à l'*Hôtel du Nil. Hier spricht man Deutsch.* C'est l'hôtel favori des Allemands, un peu mal situé au Mouski, au bout d'une ruelle obscure, mais quand on y est, c'est ravissant. L'hôtel est au milieu d'un jardin, où pousse toute la variété des arbres d'Égypte. Recommandé d'ailleurs par sa bonne cuisine. Patron, el signor Fridman, moitié Allemand, moitié Italien. Pour le surplus, charmant garçon et hôtelier modèle. Au-dessus de la porte extérieure de l'hôtel, un ibis sculpté ; au-dessus de la porte intérieure, un crocodile empaillé. Ce sont les animaux protecteurs de la félicité domestique. Pas de maison égyptienne sans crocodile. Le déjeuner n'est pas amusant. L'Allemand est cordial, bonhomme, expansif, mais il manque d'esprit. Je regrette presque les Anglais de l'hôtel Shepeard, moins sympathiques, mais plus curieux à observer.

L'après-dînée est difficile à passer au Caire quand on n'est pas chez soi et qu'on ne peut pas faire la sieste. Nous jouons une partie de dominos à quatre avec un attaché d'ambassade, Herr Baron von X... et un paisible marchand de denrées coloniales. Très fort au domino, le marchand, des combinaisons d'une grande profondeur, mais les coups ratent presque toujours, nous ne sommes pas à hauteur. Bah ! le temps passe tout de même.

Vers trois heures, nous sautons en voiture pour prendre le chemin de fer d'Hélouan et visiter la prison de Tourah, qui est sur la route.

Mais quelle est cette foule ? C'est un enterrement arabe

Digitized by Google

qui passe, enterrement de simple bourgeois. Devant, marchent des groupes de fellahs en gallabieh et d'effendims en tarbouche, fermiers, clients et amis du mort. Suivent ces groupes, une école de petits enfants, des serviteurs en tablier de couleur claire noués sur le dos, avec des vases d'argent où fume de l'encens, deux jeunes barbarins tenant sur la main des plateaux recouverts de draps en filigranes d'or pour le café, insignes de l'hospitalité domestique, le cheval du mort richement caparaçonné, puis le cercueil, enveloppé de châles, orné à sa pointe d'un tarbouche et d'une décoration, porté sur les épaules de quatre voisins, autour des pleureuses, et derrière une longue file de voitures avec des dames, des enfants et des hommes: la famille. Quand on regarde dans les voitures, on voit les femmes s'essuyer les yeux sous leurs voiles. Les hommes, de temps en temps, tamponnent avec le doigt une larme prête à tomber. C'est triste, c'est touchant et c'est simple. Je croyais les Arabes insensibles, mais la nature n'est-elle pas partout la même? Ils aiment, regrettent, souffrent comme nous, plus peut-être, mais leur douleur est tranquille, poignante, discrète. C'est la vraie. Ils vont au cimetière, tout droit, sans entrer dans une mosquée, sans une cérémonie religieuse; là, pendant qu'on met le mort en terre, la foule prie et c'est fini. Pour le riche et le pauvre, on suit les mêmes rites. Le cortège du riche est plus grand, le déploiement plus pompeux, parfois même des files de chameaux précèdent, montés par des chameliers et porteurs des offrandes destinées aux pauvres : pains, viandes, argent; mais comme cortège, la foule, rien que la foule et la prière de la foule.

Le même cercueil sert pour tous les musulmans. Enveloppés dans un suaire, la tête voilée de linges, on les y couche, et arrivée au cimetière la dépouille mortelle en est retirée pour être déposée en terre. C'est l'égalité devant Dieu, devant la mort, et devant la communauté des croyants. Tu es poussière, retourne dans la poussière. Mahomet n'a pas voulu de cercueil fermé, pour demeurer fidèle à cette formule. En proscrivant l'intervention de tout culte extérieur dans la

Digitized by Google

mort, il a affirmé une fois de plus l'essence de sa religion, qui se borne à l'hommage spontané, direct et sans intermédiaire du fidèle envers Dieu. Il répugnait à l'idée de l'établissement du lévitisme vivant de l'autel. Déjà à son époque, par les exemples qu'il avait sous les yeux, il comprenait le danger que pouvait avoir, au point de vue de la foi pure, l'existence d'une hiérarchie sacerdotale, forcément destinée à devenir un corps politique. A-t-il eu raison? Question grave. L'Orient cependant n'a jamais ressenti les secousses religieuses de l'Europe, et l'unité de la croyance y est restée debout, n'y a pas desséché une âme. A Dieu appartiennent le levant et le couchant; dans les profondeurs de ses desseins, il a prévu peut-être que ce qui convenait à une race contemplative et douce, ne convenait pas à l'Aryen orgueilleux et indiscipliné. N'insistons pas, les religions sont son œuvre, il fait bien ce qu'il fait.

Ici, mon ami me pose une question. Le voile qui cache le visage des femmes constitue-t-il une obligation religieuse? Nullement. En Orient, les Cophtes et les Syriennes se voilent comme les musulmanes. Affaire de mœurs, *mores majorum*. Le voile fut introduit dans l'entourage de Mahomet à la suite d'un festin, où un de ses disciples avait trop complaisamment regardé une de ses femmes qui était fort belle. Mais l'usage ne se généralisa pas. Les Bédouines, qui ont conservé les traditions de la race, ne se voilent pas; les fellahines ne se voilent pas, et le voile est inconnu à la Mecque.

Nous sommes à la gare, le train chauffe. Deux billets aller et retour, *yalla erga*. Quelques voyageurs se promènent sur le quai. Voici le grand eunuque de la vice-reine. Un homme superbe, vêtu à l'européenne, d'allures distinguées et polies, homme de cour achevé. Il se rend à Hélouan, petite ville d'eau, où le khédive est en villégiature. En passant, nous le saluons et il nous rend le salut avec une inclinaison de tête douce, en portant la main à son tarbouche. C'est un fort grand personnage, ce grand eunuque. Les dames sont admises à présenter leurs hommages à la vice-reine, non les hommes, c'est lui qui les reçoit dans un des apparte-

Digitized by Google

ments du palais. Il vous invite à signer sur le registre des visiteurs, et vous fait offrir des cigarettes et du café. Il rend compte ensuite à la vice-reine de l'impression que lui ont causée les personnages qui sont venus. Il vient du monde de toute espèce. Beaucoup d'Anglais, des princes même, des prêtres — *kassys* — des moines, des cheihs. En sortant de chez le khédive qui a son palais à côté, on va chez la vice-reine. C'est une bienséance. Inutile de dire que le grand eunuque, qui a beaucoup d'esprit, doit faire souvent les rapports les plus humoristiques sur les types originaux qu'il accueille. En même temps, il est auprès de sa souveraine le porte-voix des sollicitations qu'on lui adresse en faveur des pauvres. Que de familles discrètement consolées, que d'aumônes répandues grâce à lui! Ceux qui en profitent le savent, car la charité de la vice-reine est inépuisable comme sa bonté.

Voilà le train en marche. En un quart d'heure, nous sommes à Tourah.

La prison est dans le fond de la plaine. Nous franchissons bientôt l'enceinte. Deux soldats nègres, tout vêtus de blanc, nous présentent les armes. Nous montrons notre *warra*, permis, et passons. Pas l'air commode, ces soldats nègres. Des gaillards de près de six pieds, avec des yeux de côté et un regard décidé... Bigre ! Quand nous les aurons civilisés au nom de la liberté, de la fraternité et de l'égalité, et qu'ils seront à la hauteur de notre civilisation par le fusil et le vice, — ce qui ne sera pas long, car ils sont très intelligents, — voilà une race qui en Afrique du moins pourrait nous faire payer cher la transportation de leurs ancêtres en Amérique. Et nous ne serons pas à plaindre. *Crimina majorum lues.*

La prison de Tourah est une création anglaise ou plutôt la création d'un Anglais. Le docteur Crookshank me permettra de lui en faire mon sincère compliment. Ses compatriotes ont fait assez de sottises en Égypte, canaux, barrages, police, hygiène, le tout à l'anglaise, pour qu'on lui sache gré d'une œuvre utile et bonne accomplie avec autant de modestie que peu de ressources. A le voir on ne lui donnerait jamais ce talent. C'est une sorte de gentleman campagnard, trapu,

Digitized by Google

rougeaud, fort en jambes, sans gêne, fumant la pipe au café et à la rue, mais d'une bonne politesse toute ronde, et d'une vive intelligence. Il a eu du reste le bon esprit de demander conseil à des Égyptiens entendus et de ne pas se laisser entraîner à des idées de fausse philanthropie en préférant le système de la fainéantise cellulaire au système bien autrement moral du travail et du plein air. Le premier mot que le prisonnier entend en entrant, c'est : travaille. Et on le met à la besogne, fût-ce un pacha.

Pas de luxe, du reste. Pas de ces constructions où l'art moderne se complaît en coquetteries architecturales pour abriter MM. les repris de justice. Des habitations à rez-de-chaussée, mais vastes et aisées. Au centre est bâtie la mosquée, tout le monde y fait la prière. Dans les allées, de distance en distance, de grands filtres, d'où coule une eau claire comme du cristal. Dans les chambres, généralement de douze places, des lits de planches, avec un petit matelas pendu au mur en face. La cuisine est bonne, du pain et des fèves; quelquefois le vendredi on y ajoute quelques découpures de mouton. Tout se fait dans la maison et par les détenus. Le cuisinier, un gros bon diable, détenu, ses aides détenus, le boulanger et son personnel détenus, les maçons, les balayeurs, les porteurs d'eau, les badigeonneurs, les briquetiers, les menuisiers, détenus; cet hercule que vous voyez là-bas en train de fendre du bois, détenu; il a été condamné à mort, mais il se conduit si bien qu'on l'emploie à l'intérieur.

Et tout cela est propre, propre comme une chambrette de béguine. Les fellahs qui en sortent rapportent chez eux des idées d'ordre et de moralité qui ne les quittent plus.

A l'extérieur sont les condamnés aux travaux forcés. Le Nil coule dans la vallée, là-haut se dressent les monts Mokattam. Tous, enchaînés deux par deux, travaillent aux carrières dans la montagne. Ces carrières appartiennent à l'État. Les plus criminels font sauter la mine, le reste casse la pierre, l'équarrit, la roule aux wagons qui sont en contre-bas, et des équipes les poussent jusqu'au fleuve, où d'autres équipes les déchargent dans les bateaux toujours en stationnement.

Digitized by Google

Ah! le métier est rude, mais c'est sain pour le corps et l'âme. Le travail pourtant n'est pas excessif, cinq heures par jour, mais qui en valent douze chez nous. Ils ne pourraient faire davantage, la chaleur les épuise trop. Quant à fuir, si grande que soit la plaine il ne faut pas y songer. Çà et là est planté un soldat nègre, dans une immobilité de statue, le fusil chargé, et prêt à faire feu à la moindre alerte.

La prison, au lieu de coûter à l'État, lui rapporte de grands revenus. Les Arabes sont gens pratiques. Ah! tu assassines, tu voles, tu troubles la société, coquin, et tu t'imagines que je vais dépenser un sou pour te nourrir? Erreur, c'est pour toi que j'ai besoin d'une police et d'une justice, tu vas m'aider à les payer. Ont-ils tort? Et cela ne vaut-il pas le raisonnement de nos philanthropes pleurards qui traitent ces pauvres prisonniers comme de lamentables victimes, les chauffent, les dorlotent, les accablent d'égards et, sous prétexte de respecter leur dignité humaine, leur arrangent des chambres commodes où ils n'ont qu'à se laisser vivre dans la plus douce paresse? En sortant de là, sont-ils meilleurs? Ces procédés corrigent-ils quelqu'un? Et ne vaudrait-il pas mieux leur appliquer le principe arabe : Gagne le pain que tu manges, paye le lit où tu dors? Nous avons la Campine à défricher et le Congo à couvrir de chemins de fer. En route! MM. les criminels, on vous donnera une petite solde, imitez les convicts d'Australie. Plus de paresse, et devenez des hommes.

Le fait est que, si on dépeuplait nos prisons pour envoyer une partie de leurs prisonniers au Congo, on rendrait service à ces derniers. Ils seraient là sous la tutelle de l'État, rudement menés dans leur intérêt, soumis au régime d'une frugalité saine, en dehors de la contagion des vices européens. Dans ces conditions, ils s'habitueraient vite au climat, apprendraient à connaître le pays, ses ressources, sa langue, deviendraient d'honnêtes gens occupés, et, à l'expiration de leur peine, seraient à même de s'y établir dans des conditions infiniment meilleures que les émigrants qui vont dans les pays lointains à l'aventure, sans argent et sans sauvegarde.

Digitized by Google

De plus, ils ne nous coûteraient plus rien, et, à leur sortie de prison, ne seraient plus obligés de recommencer à voler, sous prétexte que personne ne veut leur donner du travail, parce que tout le monde s'en méfie.

Le soleil commence à descendre derrière les pyramides, flamboyant, majestueux, inondant le couchant d'un immense effluve de poussière d'or. Le crépuscule — mègrib — va bientôt commencer. Adieu, Tourah, prisonniers et silence des plaines. Au loin siffle le train qui revient d'Hélouan. Nous revoici en route pour le Caire.

Grande animation dans les rues. C'est toujours la même chose, on dirait la perpétuelle migration d'un peuple. Tout ce monde vit dehors, court, se pousse, marche où? Qui sait? Aux mosquées, à ses demeures lointaines, à l'inconnu. Les innombrables barbarins attachés au service du gaz commencent à allumer les lumières, toujours en courant d'un réverbère à l'autre, la main armée d'une longue perche en bambou au bout de laquelle brûle une flamme dans un étui à jour. Sont-ils lestes! Ils évoquent l'idée des porteurs du feu sacré antique.

En arrivant à la maison, le fidèle Osman me présente une grande carte, gravée de lettres arabes, à majuscules superbes, coloriées de noir, d'argent et d'or. *Azîma ya Sidi*. Azîma, le meilleur, le pain azyme chez les Juifs, un repas de fête chez les Arabes. C'est une invitation à un dîner de mariage chez Mourad-Bey. Son fils se marie ce soir. Le domestique qui a apporté l'invitation a dit que l'azîma commencerait à huit heures. Eh bien! y allons-nous? On mangera à la turque, avec les doigts. Ce sont des orthodoxes, ce sera très intéressant.

Et revêtus d'une stambouline et d'un tarbouche pour plaire aux Arabes, qui n'aiment pas que l'on affecte les modes européennes chez eux, nous faisons héler une voiture.

Le cocher : *Fèn ya Sidi ?* — Où, Monsieur? — *Mourad Bey — Taib, taib, azîma.* Bien, bien, au dîner de noces. Tout le Caire sait qu'il y a azîma chez Mourad-Bey ce soir. Toujours cette fraternité musulmane, toujours cette grande

Digitized by Google

famille où, du plus grand au plus petit, on sait ce qui se passe chez les autres.

La fête a lieu dans la cour, sous une tente grandiose, parsemée de longues bandes d'étoffes orientales multicolores, superbes, dans l'étoilement des innombrables lampes suspendues. Aux angles, aux mâts, au centre, en rond, en carré, en espaliers, sont disposés des groupements de fleurs, dont les teintes se marient aux feuillages verts des palmiers. Vers le bas de la salle se dressent des séries de petites tables sans nappe, immenses plateaux de cuivre, couverts d'assiettes, avec une cuiller à côté et dessus une serviette de toile fine aux coins brodés d'or. Tout autour, contre les parois de la tente, s'éparpillent des chaises, s'allongent des ottomanes où l'on fume et où l'on boit du café en attendant le dîner. Un joueur de cithare et un chanteur de la cour égayent les airs de sérénades et d'épithalames.

Io Bacche, modo summâ
Voce, modô hâc, resonat quœ chordis quatuor, imâ.

Très jolie la musique arabe, très harmonieuse, très douce, très spirituelle. Des parentés de *Barbier de Séville*. Jamais déclamatoire, mais vive, cherchant l'effet dans le charme de la mélodie plutôt que dans les notes sonores et les finales retentissants. Une conversation insinuante et agréable, plutôt qu'un discours de tribun échevelé. Les Arabes prétendent qu'elle est plus belle que la nôtre. Selon eux, la musique ne doit être qu'une envolée sentimentale; ils ne comprennent rien à la musique interprétative qui met un drame en opéra. Dire en chantant à un roi qui entre : « Sire, soyez le bienvenu » ou à une dame : « Sur ce fauteuil, asseyez-vous », leur semble un comble. Ils ont tort, évidemment, mais que voulez-vous? chacun a ses petites prétentions nationales. Ils aiment l'eau, nous préférons le vin. Des goûts et des couleurs, on ne dispute pas.

Ne pas confondre la musique arabe avec les horribles charivaris de la rue du Caire à l'Exposition de Paris, ni les cacophonies qu'on entend dans les carrefours en Égypte, et

Digitized by Google

qui font dire aux voyageurs qui n'ont pas entendu autre chose : Ah! cette musique arabe, horrible, sauvage, discordante, de quoi vous rendre sourd! C'est comme si on comparait une musique de cirque forain à l'orchestre du grand théâtre et si l'on disait, voilà la musique belge. Pour juger de la musique arabe, il faut entendre la bonne et il faut l'entendre exécuter par un artiste de mérite.

Mais voici le jeune marié. Rien dans son costume ne l'annonce. Une stambouline noire, un gilet blanc et un pantalon de couleur claire comme tout le monde. Il va serrer la main à ses invités et les remercie de l'honneur qu'ils lui font en venant à la fête. Tout à l'heure, au dîner, il fera le tour des tables pour voir si l'on est bien. Il dînera avec sa femme après. Hospitalité patriarcale. Autrefois, les demoiselles même de très bonne famille servaient aussi les convives chez nous. Mais grâce à la démocratie, nous sommes devenus aristocrates. Les mœurs s'en vont, *mores majorum*.

Et les dames? Oh! les dames! Elles sont là-haut dans les appartements avec l'épousée. Elles font la fête aussi et fort gaiement. Elles auront leur dîner comme nous. Mais *retro Satanas*, pas d'hommes avec elles.

Quand je dis les dames, je parle, bien entendu, des musulmanes, car il y a des Européennes qui viennent avec leurs maris ou leurs frères, montent faire visite au harem d'abord, puis redescendent et reçoivent les hommages, même des Arabes, qui sont très galants. A celles-là, il faut des hommes. Toujours question de mœurs. Tantôt, quand on dînera, elles ne s'en iront pas. Elles dîneront avec des cavaliers, au grand scandale des Arabes et des dames du harem. Et les serviteurs, en passant derrière elles, diront l'un à l'autre : *Mafiche hhaya*, pas de honte! Que voulez-vous? cette promiscuité à leurs yeux est une profanation.

Voici le dîner. On s'asseoit six ou huit à chaque table. Par une attention particulière, sachant que nous sommes Européens, on nous passe un couteau et une fourchette. Mon ami, voyageur intelligent, qui ne juge pas des choses par ce qu'il a vu à Bruxelles et qui ne trouve pas drôle *ce qui n'est*

Digitized by Google

pas comme chez nous, est déjà devenu un demi-Turc. « Je ne me servirai pas de ma fourchette, dit-il, je mangerai comme eux. » Par parenthèse, avant de se mettre à table, on se lave les mains dans de grands bassins de cuivre que des serviteurs tiennent à hauteur des coudes. D'autres offrent un linge frais à chaque convive pour les essuyer. Beaucoup plus grand seigneur que nos petits robinets-lavabo et nos bandes de toile sans fin. Voici le potage. Si vous êtes de la campagne, lecteur, vous avez vu manger les paysans dans la gamelle commune. C'est la même chose; chacun plonge sa cuillère et mange. Pas plus dégoûtés que nos paysans, les Arabes. Puis voici l'agneau, un agneau tout entier. On en sert comme cela quatre-vingts au moins, sans compter le harem. Chaque table a le sien. C'est le plat sacramentel.

Les doigts avancent, tâtant la chair, et chacun détache son morceau. Mon camarade enlève une tranche de la cuisse, et dévore. Tourah l'a mis en appétit. Un pacha assis à mes côtés veut me faire honneur, fouille, et vlan, jette un morceau de filet sur mon assiette. Tout le monde porte sa main au tarbouche et me sourit. Je suis *persona grata*. Pas de légumes avec l'agneau, pas de sauce. Il est rôti au four, sur de la braise, son jus l'a pénétré, il fond dans la bouche, il est exquis. En ce moment, un serviteur pose deux bouteilles de vin sur la table. *Primo cartello.* C'est contraire aux principes, mais l'hospitalité le permet vis-à-vis de l'étranger et, pour ne pas fausser compagnie, les musulmans en boivent. Il est avec le ciel... D'ailleurs, il y a avec nous deux Cophtes, et les Cophtes sont buveurs émérites de boissons fermentées. Prétention chrétienne. En ce moment, un frou-frou de soie traînante. Une femme superbe, seule, s'asseoit à une table vide près de la nôtre. Elle regarde curieuse, on dirait qu'elle cherche quelqu'un. « Madame ne désire pas être servie? — Oh! no, moa venue pour voar seulement, tré interesting ce soirée. » C'est une Anglaise. Elle reste quelques instants et s'en va. Après l'agneau, un plat sucré; puis alternativement un plat de viande, et des légumes désaltérants ou d'autres plats sucrés. Cela ne finit pas. Le riz au lait, sacramentel

Digitized by Google

comme l'agneau, termine le festin. On se sert des légumes et des mets doux — *hélou* — très proprement. Les pains sont plats comme des galettes. On en arrondit un quartier entre le pouce et les doigts, en forme de cuiller, on l'enfonce et on attire à soi la partie enveloppée. Sale — pas tant qu'on pense. Il faut y être. On s'y fait. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps qu'on mange avec des fourchettes en Europe. Et en somme, que de gens parmi les mieux élevés mangent à la main du poulet, du gibier et de la pâtisserie! Passons.

L'ordonnance du repas, en plats doux et consistants, alternés, a pour but d'éviter l'usage du vin. Il est presque impossible, quand on dîne à la turque, d'aimer autre chose que l'eau. Le vin répugne après ces absorptions de choses douces, et par parenthèse, la cuisine turque est excellente. Les Arabes sont de plus anciens gastronomes que nous.

Le repas achevé, on se débande, et l'on va se reposer sur les ottomanes pour fumer et boire le café. La musique reprend, la joie est partout. Oh! ils sont très gais, grands conteurs d'anecdotes, mais toujours fort courtois et décents; jamais d'histoire grivoise. Ce peuple est absolument moral.

Dix heures, on s'agite. Le marié se rend à la mosquée voisine, toute la foule accompagne et devant marchent des files de porteurs de fanaux. Des jeunes filles, cachées derrière les hautes grilles des balcons, découpées en arabesques — moucharabieh — chantent sur son passage des roulades dont les notes fines et perlées fouettent l'air en trilles mouvementés. Arrivés à la mosquée, on s'arrête, et le jeune homme seul entre pour faire une courte prière à la clarté de la lampe du temple. Dieu a reçu sa part; on se remet en route, et en rentrant sous la large et haute porte de la maison, autour de laquelle une grande foule est assemblée, on entend des bruits sourds, on immole quatre bœufs, représentant le festin des pauvres. Toujours frères ces musulmans. Aidez-vous les uns les autres.

La soirée est terminée, le jeune époux embrasse ses amis, et s'échappe poussé par eux, chassé, poursuivi auprès de sa jeune femme, qui l'attend là-haut. Les Anglais, au départ des

Digitized by Google

mariés, leur jettent à la tête toutes les babouches, pantoufles et souliers de bal de la maison ; les Arabes se contentent de les stimuler à la fuite, ayant l'air de dire : Hâtez-vous donc, le bonheur vous tend les bras !

Je me suis souvent demandé si ces vieilles mœurs — *mores majorum* — ne valaient pas mieux que nos noces à autant par tête dans une salle de cabaret, et si cette vie large et ouverte ne valait pas mieux que notre vie étriquée, convenue, toute faite de cabales et de coteries. Et dire que les Anglais voudraient ramener tout cela aux étroitesses de leur *at home*, morose et spleenétique. Laissons l'Orient à l'Orient ; il a sa grandeur, sa poésie, sa raison d'être religieuse et politique. Il représente la frugalité dans le monde, la joie faite de peu, la croyance en de sublimes vérités.

Mon ami commence à aimer beaucoup les Arabes. Jusqu'ici, il ne les avait vus qu'à travers la fausse optique de l'Europe et les relations des touristes, qui ne remarquent en eux que ce qui choque leurs préjugés, les jugeant à la surface, au pas de course, avec parti pris, sans s'initier à leur vie intime et se donner le temps d'en connaître les côtés sympathiques et attachants. Pour bien apprécier l'Orient, il faut s'acclimater dans le milieu oriental, comprendre un peu la langue, voir le fond des hommes et des choses. Alors on l'aime.

« Et l'El Hazar, dit mon ami, tout heureux de la cordialité dont il a été l'objet, le Musée de Boulacq, les Pyramides, quand les verrons-nous?

— Demain peut-être.

— Va pour demain. Tout cela m'intéresse vivement. »

Et emporté à travers le flot des voitures qui défilent de tous les côtés, nous arrivons à la maison.

Il est minuit.

Le boab (portier) nous ouvre la grille et le fidèle Osman, un grand mouchoir roulé autour de sa tête, en long couftan jaune, les yeux battus de sommeil, nous donne le leiletak said comme d'ordinaire.

E. MINNAERT.

Digitized by Google

THÈME ET VARIATIONS[1]

III. — Struggle for love.

C'était à Diest, en 1863. Mon père y commandait le dépôt du 10e de ligne. Jusqu'alors, j'avais eu comme maîtres des officiers qui s'étaient offerts à m'enseigner le français, l'histoire, la géographie et les mathématiques; mais l'heure étant venue de me donner des professeurs plus au fait de méthodes rationnelles, je fus, un beau matin, envoyé à l'école. Nous avions fait une visite préalable au directeur, digne personnage en lunettes qui prisait comme un vieux curé de village. Il nous avait beaucoup vanté son établissement, m'avait quelque peu interrogé; puis mon père, pour en finir, lui ayant déclaré que je n'étais pas une bête et que j'en savais autant que n'importe quel gamin de onze ans, il fut décidé que j'entrerais immédiatement en seconde.

Lorsque, le lendemain, j'entrai dans la classe à la main du directeur, le professeur vint à ma rencontre et mit à me sourire toute la grâce compatible avec un visage couvert de barbe; mais, dès la première minute, il me déplut et je ne pus jamais oublier qu'à peine assis sur le banc qu'il m'avait désigné, j'entendis sa voix passer comme un roulement de tonnerre au-dessus de moi. Un petit brun, mon voisin, avait fait mine de vouloir m'adresser la parole, et c'était ce qui amenait ce déchaînement de tempête. « Faites attention, monsieur! — Ne bavardez pas, monsieur! — Vous êtes d'une ignorance bestiale, monsieur! » Le petit brun baissait la tête

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 janvier 1890.

Digitized by Google

sous l'orage, et je la baissais aussi en voyant un tel déploiement de sévérité pour une faute aussi minime.

Un silence pesant, qui fatiguait autant qu'un bruit ininterrompu, une atmosphère lourde où le cerveau se sentait pris de vertige, et la frayeur continuelle d'entendre se renouveler les violentes interpellations du maître, oh ! comme cela ressemblait peu à la liberté de dire *si* et *mais* dont j'avais joui jusqu'alors avec les aimables officiers de mon père, qui me donnaient leurs leçons, fenêtres ouvertes au soleil et au bon air !

Je finis cependant par m'habituer au régime de l'école, les situations les plus ennuyeuses ayant toujours leurs correctifs qui aident à les rendre supportables. Je m'étais lié tout d'abord avec mon voisin de banc, le petit brun ; le petit brun m'avait fait connaître ses camarades qui, à leur tour, nous avaient mis en relation avec les leurs et ainsi de suite ; je n'étais pas de quinze jours à l'école que je m'étais acquis huit amis, gamins de mon âge, bruns, noirs, blonds ou rousseaux, petits ou grands, vifs ou endormis, parmi lesquels un bonhomme d'une dizaine d'années qui nous parlait souvent de sa grande sœur. Elle avait toutes sortes de talents : elle sifflait comme un garçon, elle faisait des filets, elle élevait des vers à soie, enfin, elle dessinait. « Aussi bien que monsieur Vanréable ? » demandai-je un jour. A mon grand étonnement, mon nouvel ami ne connaissait pas l'officier payeur. Quand je lui eus expliqué qui était M. Vanréable et qu'il savait peindre des tableaux à l'huile, je crois que la grande sœur perdit quelque peu de son prestige aux yeux de son frère. Il ne me garda pourtant pas rancune de l'avoir ainsi rabaissée. Tous mes camarades avaient bon caractère, et peut-être me regardaient-ils comme leur étant supérieur, parce que mon père portait un bel uniforme. Un seul me jalousait à cause de cette supériorité tout idéale que l'on m'attribuait et qui lui paraissait venir détrôner celle qu'il s'était arrogée. Il était fils d'un hôtelier de la Grand'Place. Il avait une petite tête brune où les frisures naturelles de ses cheveux étaient si menues et si pressées les unes contre les autres, qu'on eût dit le pelage d'un jeune chien ; son

Digitized by Google

visage était couvert de taches de rousseur; ses dents, marquées sur leur émail de légères stries horizontales, semblaient faites pour mâcher du fer. Il n'était pas déplaisant à voir. Ses traits étaient réguliers et ses yeux, d'un brun orangé, avaient à certains moments comme des reflets d'or. Seulement, il ne cessait de se vanter de sa force physique, mentant effrontément, et si on lui riait au nez lorsque ses bourdes étaient par trop fortes, se mettant en colère et vous menaçant du poing. Il s'était battu souvent et il avait toujours vaincu ses adversaires.

Il se nommait Callewaert, comme les plumes dont nous nous servions pour nos devoirs de calligraphie; mais il n'aurait pas fallu se risquer à le lui rappeler, car aucune injure ne l'exaspérait au même degré que cette innocente comparaison *comme les plumes,* accolée à son nom.

Je n'avais que la rue à traverser pour me rendre de la maison à l'école, mais si le domestique avait des commissions à faire le matin, il m'était permis de l'accompagner. Je rencontrais alors fréquemment quelques-uns de mes condisciples, avec lesquels je revenais en classe. J'allais parfois prendre chez lui le petit brun, pour lequel j'avais plus d'amitié que pour les autres. Il m'appelait Georges et je l'appelais Maurice. Nous nous faisions nos confidences. Si j'avais été grondé, c'était à lui que je confiais mon chagrin; quand il avait fait une méchanceté qui lui avait attiré des remontrances, c'était à moi qu'il se confessait et qu'il se plaignait.

Un matin que j'étais allé le chercher et que nous nous rendions à l'école, il me dit d'un air de mystère :

« Veux-tu connaître Mathilde Geenens? Je sais où elle va en classe; nous passerons par-là et nous la verrons. »

Je n'eus pas besoin de lui demander de qui il s'agissait. Je dis seulement :

« Comment sais-tu qu'elle s'appelle Mathilde?

— J'ai entendu que ses amies lui disaient Mathilde. Oh! je l'ai déjà suivie, fit-il; c'était pour voir... pour voir où elle allait que je l'ai suivie. »

Digitized by Google

Puis revenant à sa proposition :

« Viens-tu? Nous avons encore le temps. »

Je suivis Maurice, qui était tout heureux de ma résolution.

« Tu verras! s'écriait-il en marchant plus vite; tu verras! »

Il faisait très beau. On était aux premiers jours du printemps. Nous entendîmes le carillon de Saint-Sulpice sonner le quart avant l'heure.

« Oui, nous aurons le temps, remarquai-je.

— Oui, oui, répondit Maurice; c'est seulement pour te la montrer. »

Nous arrivâmes dans une petite rue que je ne connaissais pas; mais des boutiques où l'on étalait des cahiers, des portes-plumes, des crayons, et d'autres où l'on vendait du pain d'épices et des sucreries, m'avertirent que nous nous trouvions dans le voisinage d'une école. Maurice, en effet, me montra bientôt une haute porte dont l'un des battants était large ouvert.

« C'est là, dit-il. Pourvu que nous ne soyons pas venus trop tard. »

En même temps, il se baissa devant une vitrine pour regarder à l'intérieur du magasin s'il n'y verrait pas une horloge.

Il se redressait lorsque parut dans le haut de la rue, un groupe de trois jeunes filles de treize à quatorze ans, avançant vers nous avec ces yeux rieurs qui attirent par un mystérieux vouloir de la loi de nature. Je vis son visage s'épanouir; son teint pâle se couvrit d'une clarté rose, ses yeux brillèrent. Il me dit avec élan, quoique à voix basse :

« Georges! c'est celle du milieu. »

Et je ne quittai plus des yeux celle qu'il me désignait. J'eus quelque surprise d'abord de la voir si jeune et portant encore des robes courtes. Une grande sœur devait évidemment être vêtue d'une robe longue; une grande sœur aussi devait rire moins fort; une grande sœur qui, par un mouvement particulier des hanches en marchant, imprimait ce balancement coquet à ses jupes, n'était pas une grande sœur! Geenens s'était vanté, comme eût pu le faire Callewaert lui-même.

Digitized by Google

« Ce n'est pas une grande, dis-je à Maurice. Es-tu bien sûr que ce soit Mathilde Geenens? »

Maurice, pour toute réponse, me prit par la main, et les trois jeunes filles ayant pénétré sous le porche de leur école, il m'entraîna devant la porte et, vivement, appela : « Mathilde! » Une d'elles se retourna, — celle qui riait si haut, celle qui faisait onduler si gentiment le bas de sa robe au mouvement cadencé de sa marche, — et Maurice lui envoya de sa main un baiser.

« Ah! fit-il. Tu vois? »

Non, je ne voyais plus. Son trait d'audace m'avait fait frissonner et j'avais baissé les yeux.

Depuis quatre jours, chaque matin, j'allais chercher Maurice chez lui et nous courions nous poster dans quelque rue où nous savions que la jeune fille devait passer. Je m'étais peu à peu habitué à n'avoir plus peur et, sans me vanter, j'avais acquis à ce jeu au moins autant d'assurance que mon compagnon. Dès que Mathilde apparaissait, nous nous poussions du coude, nous prenions un air indifférent, puis, lorsqu'elle était à portée, nous lui tirions notre casquette en souriant. Elle ne nous répondait pas, affectant de ne pas nous apercevoir, elle se cambrait et ses talons frappaient le pavé très fort. J'imagine que nos façons, tout en lui plaisant, l'embarrassaient et qu'elle essayait de se rendre imposante. Dès qu'elle avait franchi le seuil de la porte cochère, nous courions de ce côté, à sa suite, et l'un de nous lui envoyait un baiser. C'était très amusant. Mathilde se retournait. Nous ne savions pas toujours auquel de nous s'adressait son sourire : Maurice le prenait pour lui, je me l'attribuais; mais pour ce que nous voulions en faire, il n'était guère besoin d'en connaître avec plus d'exactitude le destinataire.

Un matin, la petite scène avait eu lieu comme à l'ordinaire, si ce n'est que Mathilde décidément avait paru me distinguer. Elle s'était retournée une seconde fois au moment de franchir le seuil de la porte qui conduisait à l'intérieur de l'école, et de là, me voyant seul à l'entrée du porche où j'étais demeuré, curieux de savoir ce qui allait advenir, elle m'avait

Digitized by Google

fait un signe de la main qu'avec un peu de bonne volonté, je pouvais prendre pour un baiser.

Je me hâtai de rejoindre Maurice ; il venait de rencontrer Callewaert. Celui-ci fit semblant de ne pas me voir.

« Vous venez souvent par ici? » demanda-t-il à Maurice.

Je crus voir que mon ami allait répondre évasivement, comme s'il avait peur. J'intervins, et, nettement :

« Quand cela nous convient ! m'écriai-je.

— Je ne te parle pas, me dit Callewaert.

— Eh bien, moi, je te parle, m'écriai-je ; tant pis si cela ne te plaît pas ! »

Je me serais laissé marcher sur le pied, le jour où Mathilde m'avait souri, à moi seul !

Je me mis vivement entre Maurice et lui.

« Prends garde ! fit-il alors en me mettant son index menaçant sous le nez. Si tu me cherches, tu me trouveras.

— Allons-nous-en », murmura Maurice.

Il me toucha doucement le coude ; je repoussai sa main, et, regardant Callewaert dans les yeux :

« Au Marché-aux-Grains, lui dis-je, quand tu voudras ! »

Et je m'éloignai en lui lançant comme adieu la suprême injure :

« Bonjour, Callewaert ! Callewaert comme les plumes ! »

Il fit mine de s'élancer, le poing en avant, mais il se contint brusquement.

« A demain, alors ! » me cria-t-il.

Maurice montra quelque regret de m'avoir laissé sur les bras une affaire qui lui revenait autant qu'à moi. Je le rassurai de mon mieux en lui affirmant que Callewaert ne me faisait point peur, et, après la classe, nous nous fîmes toutes les amitiés imaginables. Il me reconduisit jusque chez moi ; à mon tour, je voulus le reconduire jusque chez lui, et là, si je ne m'étais fâché, il serait revenu sur ses pas. Bref, il ne savait assez me montrer combien il était satisfait que je lui eusse tiré une épine du pied, et moi, je ne savais trop reconnaître la bonne opinion qu'il avait de mon héroïsme.

Digitized by Google

Le Marché-aux-Grains est resté charmant dans mes souvenirs. Ses hauts tilleuls aux vertes transparences, son antique couleuvrine dormant au centre du quinconce avec son entourage empressé de marmots qui la chevauchent, son carré de maisons dont les paisibles fenêtres, derrière le feuillage des arbres, ont l'air de regarder comme des yeux de vieilles gens protégés par des visières, son sable jaune, épais, où les passants, dont il assourdit les pas, glissent comme des ombres, je les revois, et sur chaque chose, — sur la cime des tilleuls, sur la couleuvrine, sur les fenêtres, sur le sable, — je revois une tache de lumière. Je ne crois pas l'avoir jamais vue sombre, cette petite place de Diest; mais peut-être a-t-elle gardé sur elle, dans ma mémoire, un clair rayon du soleil de mon enfance,

Donc, ce jour-là, comme toujours, le soleil y brillait et les grands tilleuls y traçaient, sur le sable très doux, de larges découpures d'ombre. Il était midi un quart; les marmots, pour aller dîner, avaient abandonné la couleuvrine qui s'allongeait, luisante, presque au ras du sol, sur ses supports de pierre. Nul passant. Toute une rangée de maisons avaient clos les volets; les autres conservaient, derrière leurs petits rideaux blancs, leur tranquille indifférence de bourgeoises honnêtes. Des moineaux pépiaient dans les branches.

Callewaert marchait le premier, entouré d'une cour de flatteurs qui lui prophétisaient déjà ma défaite. J'étais accompagné de Maurice, de Geenens, qui faisait semblant d'ignorer pourquoi l'on allait se battre, et de quatre ou cinq autres; parmi eux, le fils du juge de paix et Astor, les amis de Maurice et les miens. Astor disait de prendre garde, que Callewaert était connu pour mordre; mais le fils du juge de paix prétendait que Callewaert se battait loyalement. La vérité, c'est que mon ami Astor avait déjà été battu par Callewaert, tandis que l'autre n'avait jamais eu maille à partir avec lui. Quant à Maurice, lorsqu'il me vit jeter ma casquette, et dessus, mes livres et mes cahiers, il me serra la main en murmurant :

« Tu vas... »

Digitized by Google

Callewaert m'avait déjà poussé à l'épaule; je n'entendis pas le reste.

Nous étions l'un en face de l'autre, nous regardant au visage avec des airs terribles. Callewaert m'avait poussé, je le poussai à mon tour de mon poing fermé, très fort : il ne bougea pas plus qu'un mur. Alors, comme il ricanait, je sentis un peu de colère, et revenant à la charge, je lui lançai une gifle qu'il para vivement. En même temps, il me saisit à bras le corps et je fis de même. Il me serrait affreusement. Je rassemblai toutes mes forces pour le renverser; son pied sans doute glissa et nous roulâmes sur le sable. Il était tombé sur le coude, et malgré mes efforts, je ne pus lui faire toucher terre avec les deux épaules. Se retournant brusquement, il m'envoya loin de lui, mais j'eus le temps de me relever tandis qu'il se remettait debout de son côté.

Nous nous retrouvâmes en présence. J'avais très chaud. Lui ne paraissait pas autrement fatigué de cette première passe. Il m'envoya un coup de poing que je reçus sur le bras gauche; je lui en rendis un qui le frappa au flanc. En ce moment, je vis ses paupières se plisser; il se ramassa, bondit, m'empoigna de nouveau et je fus tout à coup soulevé de terre. Je vis sa tête crépue à hauteur de mes yeux; d'un mouvement rapide je nouai autour mes deux bras et lui pressai fortement le visage contre ma poitrine. Il essaya de se dégager et, n'y réussissant pas, il desserra son étreinte, puis, profitant du moment où je touchais le sol, il me poussa de la tête, des épaules et des mains, et me jeta sur le dos. Il m'avait mis le genou sur la poitrine avant que je me fusse rendu compte de ce qui m'arrivait.

« Battu! battu! crièrent ses amis autour de moi.

— Avoue que tu es vaincu, me dit Callewaert en me maintenant les deux épaules contre terre.

— Tu as été vaincu le premier, répondis-je.

— Soit! fit-il. Si tu veux recommencer, je suis prêt. »

Mes amis s'interposèrent.

« Je suis prêt, » répéta Callewaert en me lâchant.

Et très tranquillement, il s'essuya les genoux couverts de sable.

Digitized by Google

Je m'étais relevé, le cœur gros. Pourtant, moi aussi, je m'essuyais les genoux et je me secouais d'un air calme; mais je ne sais ce que j'aurais donné pour être à cent lieues de là. Je tournai le dos à Callewaert. Maurice vint m'apporter ma casquette et mes livres, sans rien me dire. Seulement ils se mirent, Astor et lui, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, tandis que le fils du juge de paix, Geenens et les autres se plaçaient derrière moi. Nous quittâmes ainsi le Marché-aux-Grains. Je m'étais fait très mal en tombant sur le dos, et j'avais quelque peine à marcher; mais plutôt que de l'avouer, je me serais laissé hacher en morceaux. La présence de Geenens surtout m'était dure. Avoir été battu devant lui! devant le frère de Mathilde! Et, dans un instant, elle apprendrait...

Mes amis essayaient de m'expliquer ma défaite. « Si tu n'avais pas fait ceci! Si tu avais fait cela! »

Soudain, ils se taisent. Je lève les yeux. Devant nous, au coin d'une rue transversale, attendant son frère qui vient de lui faire signe, Mathilde est là, souriante, un peu embarrassée de voir que nous la regardons, mais si rose et si fraîche!

Geenens va la rejoindre. Je m'arrête. Je vois qu'il lui parle avec animation. Il raconte la bataille, ma défaite.

« Eh bien? me dit Maurice, avançons. »

Il sait bien ce qui m'attarde, lui, amoureux aussi de Mathilde.

« Allons, viens-tu? répète-t-il. »

Mathilde me sourit doucement, et se sauve aussitôt, pendant que Geenens me crie : « Georges, c'est pour toi! » et qu'il m'envoie de la main un baiser comme venant de sa sœur.

IV. — La bague.

La petite ville de Diest, où j'ai passé trois années de mon enfance, m a laissé les plus doux souvenirs. Ils sont déjà lointains et, dans cet effacement où les choses perdant leurs contours, commencent à devenir le rêve; mais en mon âme

Digitized by Google

qu'elle a jadis touchée, demeure toujours l'impression première, et je revis sans effort en ces temps écoulés.

Mon père, qui, en 1863, commandait à Diest le dépôt du 10e de ligne, avait sous ses ordres M. le lieutenant Germain. J'avais onze ans, M. Germain en avait trente; nous étions grands amis, cependant, à certains jours, lorsqu'il venait voir mes parents. C'était le seul des intimes de la maison qui fût marié. M. Wagen, le bibliothécaire de la ville, et M. le capitaine Vanréable étaient célibataires; quant à Mme Bertries et à M. le capitaine Henry, c'était tout comme : ils étaient veufs.

La femme de M. Germain était naturellement de nos soirées et de nos soupers sur l'herbe. Quoique d'une santé délicate, elle aimait ces réunions qui trop souvent la fatiguaient et dans lesquelles, toujours la première à rire, elle se dépensait sans y prendre garde. Sa bonne humeur m'effarouchait un peu. Timide, et de plus accoutumé à ne voir que ma mère, Mme Bertries et Mlle Henry, qui, toutes trois, gardaient une contenance tantôt grave, tantôt à peine souriante, j'éprouvais devant les accès de gaieté de Mme Germain une sorte de surprise et de gêne. Je me demandais parfois, en regardant à la dérobée, avec une sorte d'inquiétude, le visage sérieux de ma mère et des autres femmes : « Que vont-elles penser? Que vont-elles dire? » Elles ne disaient rien et souriaient comme on sourit des boutades d'une enfant gâtée; ce qu'elles pensaient, je l'ai su plus tard... Hélas! Je me souvins alors qu'il y avait dans le rire de Mme Germain une sorte de vivacité nerveuse; il éclatait comme une fusée, s'éparpillait en notes brillantes, puis, lorsqu'il retombait, pendant longtemps encore, il continuait d'agiter de brusques soubresauts la poitrine de la jeune femme.

Ayant remarqué ma sauvagerie, elle avait entrepris de m'apprivoiser, et j'avais fini par la considérer comme mon amie au même titre que M. Germain, c'est-à-dire lorsqu'ils venaient passer la soirée à la maison, ou lorsque nous partions tous, Mme Bertries, le capitaine Henry et sa fille, M. Wagen, M. Vanréable, elle et son mari, mes parents et

Digitized by Google

moi, pour aller souper à la lisière du bois des Myrtilles.

Une après-midi, on était sorti plus tôt que d'habitude, dans l'intention de faire une promenade. Nous n'étions que ceux que l'on appelait les jeunes. Mme Bertries, M. Wagen et le capitaine Henry devaient venir nous rejoindre plus tard. Nous parcourûmes les prairies, où les grands bœufs roux nous regardaient passer d'un œil soupçonneux, où les ruisseaux qui sillonnent les terres en tous sens pour y entretenir la fraîcheur de l'herbe exhalaient l'odeur exquise des menthes. Mme Germain se faisait un bouquet de marguerites et de graminées. Elle nous précédait de quelques pas, s'arrêtait pour cueillir une fleur; nous la rejoignions; elle riait en rajustant les brides de son grand chapeau de paille, puis repartait devant nous, joyeuse comme une écolière en vacances. Mon père me dit : « Va donc aider Mme Germain. » C'était au moment où la jeune femme se penchait au-dessus d'un ruisseau pour saisir une touffe de myosotis. Je courus vers elle en criant :

« Madame! madame! Attendez!

— Ah! Georges, fit-elle avec une caresse sur ma joue lorsque je lui tendis les myosotis; tu es bien gentil. »

Et je restai auprès d'elle pour l'aider à finir son bouquet.

« Tu aimes les fleurs? me demanda-t-elle.

— Il y en a, madame.

— Ah! Lesquelles?

— Celles qui sentent bon, répondis-je.

— Et les autres?

— Je ne sais pas, madame.

— Celles de mon bouquet, par exemple? »

Et en riant, elle me mit sous le nez les fleurs qu'elle avait cueillies, pour les retirer aussitôt en riant toujours. Elle aperçut ensuite, sur le bord d'un ruisseau, une haute fleur jaune qui ressemblait, pour la forme, à l'iris des jardins. Je me précipitai, tandis qu'elle se hâtait pour me devancer. Nous arrivâmes en même temps près de la fleur.

« C'est moi! » dit-elle.

La robe de mousseline légère, la mantille de cachemire

Digitized by Google

qui lui couvrait les épaules, ses mains ou ses cheveux étaient imprégnés d'un parfum délicieux ; dans l'air qu'elle agita autour d'elle en se baissant pour atteindre la fleur, une bouffée m'en vint aux narines, et pour la première fois, mon attention fut attirée sur elle avec une sympathie vague et indéfinissable. Ce qu'elle avait de charmant me frappa : sa voix profonde et veloutée, ses yeux bruns très clairs, où la prunelle luisait parfois comme un foyer ardent, sa peau fine que l'émotion rosait si fréquemment qu'il semblait que l'haleine même de ceux qui lui parlaient y laissât une trace.

Nous quittâmes les prairies pour gagner la route. Le soir venait, avec cette majesté faite de sérénité et de lenteur qui réveillait en moi les pensées graves.

Mme Germain avait pris le bras de son mari, qui causait avec mon père. J'allais et je venais entre eux et ma mère, M. Vanréable et Mlle Henry, qui formaient un second groupe assez loin en arrière.

Mon père se tourna vers moi. « Explique donc à Mme Germain comment les corbeaux font leurs provisions d'hiver au pied des arbres, » me dit-il en souriant. Je racontai qu'un jour, dans une de mes promenades avec lui, il m'avait montré tout à coup un peuplier, en me conseillant d'aller voir dans l'herbe qui croissait autour du tronc si je n'y trouverais pas des noix et des noisettes.

« Et tu en as trouvé? me demanda Mme Germain.

— Oui, madame; ce sont les corbeaux qui font là leurs magasins pour l'hiver.

— Crois-tu qu'ils aient déjà commencé ? » reprit Mme Germain.

J'interrogeai mon père du regard.

« Va voir », me dit-il.

Je gravis lestement l'un des talus de la route et, me baissant derrière chacun des peupliers qui la bordaient, je me mis à chercher. Au troisième, j'aperçus, dans un petit nid d'herbe, une trentaine de noisettes que je ramassai en poussant de grands cris de joie. Mais soudain, je m'étonne et je tremble : parmi elles brillait une petite bague d'or ornée

Digitized by Google

d'une turquoise. Quand on me hèle pour savoir ce qui m'arrive, je puis à peine m'expliquer.

« C'est une bague volée, » me dit mon père. En même temps il regarde Mme Germain, qui part d'un éclat de rire. Je ne me rappelai que plus tard combien, à dater de ce moment, M. Germain fut silencieux et de quel geste de tendre sollicitude il serra les mains fines de sa femme.

Bientôt nous parvînmes au bois des Myrtilles. Autour de la nappe dressée sur l'herbe, les vieux nous attendaient. Je ne sais quel scrupule m'empêcha de leur faire part de ma trouvaille; personne non plus n'en parla pour moi. Pour que la gaîté revînt, il fallut que Mme Germain, plus rieuse qu'à l'ordinaire, forçât le capitaine Henry à nous parler de la Turquie, où il croyait être allé parce que son frère l'habitait.

Le dimanche suivant, ce fut plus grande fête. Mon père avait accepté à dîner chez M. Germain, qui célébrait l'anniversaire de la naissance de sa femme.

Dès notre entrée chez lui, nous fûmes surpris des apprêts qu'il avait faits pour nous recevoir. J'avais remarqué dans l'appartement, lorsque j'y étais entré autrefois, cet air de campement nomade qu'ont la plupart des intérieurs d'officiers. « Beaucoup de pipes et peu de chaises, » disait mon père, qui entendait par là que l'inutile et le superflu l'emportaient sur le nécessaire. Aujourd'hui, la salle à manger de M. Germain avait pris un aspect d'aisance et de confort qui aurait pu faire douter de la profession du maître du logis. Le râtelier garni de pipes avait disparu; on avait drapé devant les fenêtres de grands rideaux d'un brun fauve bordés de pourpre; sur les appuis, deux vases contenaient des fleurs aux couleurs brillantes, et dans un coin, le piano de Mme Germain, orné de bougies neuves sortant d'une collerette en papier rose, reflétait ces splendeurs sur ses flancs de palissandre repoli.

« Georges, me dit Mme Germain en m'appelant près d'elle, devant un guéridon où elle avait disposé des livres et des albums; voici pour que tu ne t'ennuies pas trop. »

Je m'assis et elle me caressa le front d'une main très

Digitized by Google

douce, puis s'éloignant, elle alla recevoir le capitaine Henry et sa fille. Comme toujours, sa belle voix me faisait plaisir. Je la suivais très bien dans le brouhaha des conversations, au milieu des rires et du bruit des chaises que l'on prenait pour les nouveaux arrivants, autour de la table déjà couverte ; lorsque j'entendais un éclat de rire frais et jeune, je me disais : « C'est elle ». Il m'arrivait alors de la chercher des yeux et j'étais heureux en surprenant sur son visage ces couleurs roses que l'on me disait être, avec la bonne humeur, les signes certains de la santé. Car, depuis ma trouvaille de la bague, j'éprouvais de vagues inquiétudes. J'avais fini par comprendre : ces noix et ces noisettes que je recueillais au pied des arbres n'y étaient pas mises par les corbeaux, mais par mon père, dont la sévérité à l'égard des enfants qui se plaignent en promenade de la faim et de la soif s'accommodait de ce subterfuge pour me donner lui-même, sans qu'il y parût, quelque chose à mettre sous la dent. Le soir donc où, parmi les noisettes, j'avais découvert la bague, n'était-ce pas Mme Germain qui s'était chargée du soin que mon père prenait d'habitude, et le bijou n'avait-il pas glissé de son doigt sans qu'elle s'en aperçût? Il me souvenait d'une maladie de ma mère, durant laquelle son anneau de mariage, devenu trop large pour sa main amaigrie, avait ainsi roulé à terre. N'était-il pas possible que Mme Germain fût malade?

On se mit à table. Placé à l'un des bouts, à côté du capitaine Henry, qui, selon sa manie, ne prenait ni vin ni bière, je ne voyais Mme Germain qu'en me penchant derrière un bouquet dressé devant moi sur un des surtouts, et je n'avais pas même le plaisir de faire raison à mon voisin des deux verres de vin qui m'étaient permis les jours de gala.

« Vous n'en prenez jamais, monsieur Henry? » demandai-je au moment où le brave homme finissait de me remplir mon verre.

Je savais ce qu'il allait me répondre, et c'était là-dessus que je comptais.

« C'est ma maladie, fit-il, ma maladie... »

Digitized by Google

Il allait, selon son habitude, entrer dans d'interminables développements, quand je me hâtai de lui demander : « Mais Mme Germain n'est-elle pas malade aussi? »

Il cligna des yeux, soit que la question lui parût singulière, soit qu'il voulût me recommander de parler bas.

« Nous avons la même affection, » me répondit-il en se penchant à mon oreille.

En l'entendant, je ne sais ce qui se passa en moi. Mme Germain, une femme jeune et jolie, ayant les mêmes maux que M. Henry, un vieux capitaine, laid au delà de toute expression, était-ce possible? Je pensai probablement que M. Henry voulait se flatter, et je me détournai de lui avec une sorte de colère.

Il ne s'aperçut de rien et me dit : « Ne parlons plus de cela », en m'indiquant d'un signe de tête Mme Germain, dont je voyais de temps en temps le visage animé, par-dessus le bouquet qui nous séparait.

« Tu dis, Georges? fit le capitaine Henry après un long silence.

— J'aime bien M. le lieutenant Germain, » répondis-je.

M. Germain, un doigt sur les lèvres et les yeux tournés avec une gravité comique vers mon père, prenait, sur une des assiettes du dessert disposées devant lui, un macaron qu'il m'envoya en cachette par le domestique.

« Pauvre garçon! soupira M. Henry; mais ne parlons plus de cela. »

Oui, j'aimais beaucoup M. le lieutenant Germain. C'était le plus bel officier du bataillon, portant fièrement la tête sur un corps maigre et nerveux aux mouvements sans brusquerie affectée et sans raideur. Mon père avait dit devant moi que sa femme l'avait épousé quoiqu'il fût pauvre et qu'elle eût des parents qui devaient lui laisser une belle fortune. Sa prestance et ce que je savais de son mariage lui donnaient à mes yeux une valeur que n'avaient pas les autres, et puis, peut-être, m'avait-il paru mériter ma sympathie du jour même où elle avait été acquise à sa femme. C'était avec des pensées très douces que je me les représentais vivant côte à côte, elle

Digitized by Google

riant si volontiers, lui volontiers grave et sérieux, prenant quelquefois dans sa main la main de sa femme, pour dire : « Tes bagues tiennent à présent, n'est-ce pas? » Tel devait être, sans doute, son grand souci.

Le souper terminé, tandis que sur la table, où s'était peu à peu répandu ce désordre pittoresque des fins de repas, on venait de poser les tasses à café et les liqueurs, je vis le vieux M. Wagen se lever. Il était tout petit, avec une grosse tête à longs cheveux blancs, et souriait à tout et toujours d'un air enfantin. Il fit un geste de la main pour réclamer le silence. « Je crois, dit-il en bredouillant, il me semble que madame-adame Germain mettrait le comble à sa gentillesse-illesse, en voulant bien nous chanter un morceau. »

Cela dit, il poussa un grand soupir.

« Si ce n'est pas abuser, » fit quelqu'un.

Mme Germain voulut refuser, mais déjà M. Wagen était à côté d'elle, lui offrant le bras pour la conduire au piano. Là, tandis qu'elle s'asseyait et que le domestique allumait les deux bougies, il prit un petit étui vert dans la poche de son gilet, en tira un lorgnon et se le mit sur le nez.

« Je tournerai les pages, » murmura-t-il, satisfait de pouvoir se rendre utile.

Mme Germain cependant avait ouvert un cahier de musique sur le pupitre du piano et, tout à coup, après quelques notes qui s'égrenèrent avec un son argentin au milieu du grand silence, j'entendis sa voix vibrer pleine d'émotion :

Il va venir!... Il va venir!
Et d'effroi je me sens frémir!

Je l'écoutais, le cœur battant, honteux pour elle de ce qu'elle osât chanter devant tant de personnes. Elle me paraissait manquer à ses devoirs de femme comme il faut. Jamais je n'avais vu ni Mme Bertries ni Mlle Henry se donner ainsi en spectacle, et je ne comprenais pas que M. Wagen, un homme que j'avais toujours cru si bien élevé, eût proposé à Mme Germain de faire ce que font sur le théâtre des jeunes filles que l'on paye.

Digitized by Google

Elle se tut un instant. Je regardais M. Wagen. Promenant ses regards autour de la chambre, il secouait la tête d'un air approbateur et on lui répondait de même. Je tournai vivement les yeux vers M. Germain, comme pour lui demander ce qu'il pensait de la conduite de sa femme. Les yeux baissés sur son assiette, il y disposait en rond des écales d'amandes.

Il va venir!... Il va venir!
Chaque pas me fait tressaillir.

« Georges, me dit le capitaine Henry à voix basse, quelle belle voix! »

Mais, par deux fois, Mme Germain avait chanté qu'il allait venir; qui donc?

J'ai pu tromper les yeux d'un père...

« M. Henry, demandai-je, qui donc Mme Germain attend-elle?

— Mais... mais... personne, mon garçon, murmura-t-il tout étonné.

— Enfin, qui va venir? » repris-je avec un mouvement d'impatience.

M. Wagen s'était tourné vers nous. Il n'était pas possible que son bon et placide visage prît une expression de sévérité; cependant, je crus voir briller ses yeux derrière les verres de son lorgnon et je me tins silencieux sur ma chaise, tandis que le capitaine Henry, heureux sans doute de cette diversion, en profitait pour ne pas me répondre.

Mme Germain finit de chanter. Des applaudissements éclatèrent, et M. Wagen lui offrit de nouveau le bras pour la ramener à sa place. Je ne l'avais pas quittée des yeux depuis qu'avec un geste où je me reconnaissais, — celui de l'enfant qui a terminé sa tâche et plante là livres et cahiers, — elle s'était tournée sur son tabouret. Elle avait ri, répondant à M. Vanréable, qui, placé le plus près du piano, avait été le premier à la féliciter :

« Si c'est pour m'entendre qu'il va venir, je le plains, le pauvre garçon. »

Revenue à sa place et voulant couper court aux félicita-

Digitized by Google

tions, elle s'enquit de ceux qui prenaient du café, puis, retenant de la main gauche les dentelles de sa manche droite, qui auraient pu accrocher les verres au passage, elle prit la cafetière et remplit les tasses que le domestique allait présenter aux convives avec les flacons de liqueurs.

« Georges? » fit-elle en me demandant s'il fallait verser.

Je regardai mon père.

« Tu ne dormiras pas, répondit-il à ma muette interrogation.

— Il est à un âge où l'on dort toujours, dit Mme Germain.

— Ah oui ! soupira le capitaine Henry; à cet âge-là...

— Le capitaine Henry va nous raconter une histoire, » s'écria M. Vanréable, qui se leva; et, imitant M. Wagen :

« Je crois, dit-il, que monsieur-onsieur le capitaine Henry mettrait le comble à notre satisfaction-faction... »

Il se rassit en riant.

« Oui, monsieur Henry? demanda Mme Germain.

— Demandez des histoires à Georges, c'est de son âge, répondit M. Henry en haussant les épaules, mais pas à moi. »

Mme Germain me sourit.

« Nous sommes les plus jeunes, me dit-elle; à nous de donner le bon exemple. Sais-tu quelque chose?

— Je ne suis pas un acteur, madame. »

Peu s'en fallut que cette belle réponse ne sortît de ma bouche. Heureusement, le sentiment de honte que j'avais éprouvé tout à l'heure pour Mme Germain avait perdu de son acuité, et son sourire avait un charme si caressant, ses beaux yeux clairs me regardaient avec tant d'affection...

« Je ne sais rien, madame, » répondis-je.

Elle détourna brusquement la tête pour écouter ce que son mari venait lui chuchoter à l'oreille. Je vis qu'elle quittait sa place et retournait se mettre au piano. Des notes vives et pimpantes résonnèrent sous ses doigts.

« Ah ! mon cher Vanréable, dit mon père, vous voilà pris !

— La *Belgique militaire!* » cria M. Henry, qui, perdant

Digitized by Google

toute retenue, se mit à faire le clairon en portant à ses lèvres le manche de son conteau.

Cette *Belgique militaire,* comme l'*Iliade,* se transmettait par tradition orale; nul n'en avait jamais vu d'exemplaire imprimé. M. Wagen, en sa qualité d'archiviste, avait voulu un jour en noter les paroles et la musique; mais, en présence des innombrables variantes que lui avaient fait connaître et mon père, et M. Germain, et le capitaine Henry, il avait perdu tout espoir d'en déterminer le texte véritable et de le fixer à jamais sur le papier, au profit des générations futures.

Voici les deux premiers couplets :

Tout Belg' devrait être soldat;
Taratata!
C'est pas assez d'la gard' civique!
Tout Belg' devrait être soldat,
Taratata!
Pour défendre notre Belgique!

On n'laiss'rait là que les bossus
Turlututu!
Les borgn's et les paralytiques;
On n'laiss'rait là que les bossus,
Turlututu!
Qu'ont l'tort d'avoir l'échine oblique!

Cette littérature avait le don de soulever des tempêtes de rires. Par exemple, on ne la chantait qu'après un bon repas et seulement devant les initiés.

M. Vanréable aurait eu mauvaise grâce à se faire prier longtemps. Il quitta sa chaise en s'essuyant rapidement les moustaches et alla se mettre derrière M^me^ Germain, en tournant le visage de notre côté. Le piano préluda par un long roulement de tambour. Je n'étais pas encore blasé sur les mérites de la *Belgique militaire* et je me disposais à l'écouter, lorsque je crus voir que M^me^ Germain me faisait signe de venir auprès d'elle. M. Vanréable avait entamé sa chanson, mais tant pis! Je me risquai à traverser la chambre, les yeux dirigés vers M^me^ Germain, afin d'expliquer à tous pourquoi je me permettais cette interruption. On me laissa

Digitized by Google

opérer mon passage. Quand je fus auprès d'elle, vivement, pendant que derrière nous s'élevaient des rires étouffés avec peine et des battements de mains aussitôt réprimés par des *chut!* énergiques, elle me dit tout bas :

« Ramasse-moi ma bague, mon cher Georges, et ne fais semblant de rien. Je ne voudrais pas que mon mari s'aperçût qu'elle est tombée. »

Et, du regard, elle m'indiqua où le petit anneau avait roulé.

Comme je fus content d'abord qu'elle eût pensé à moi pour me demander ce service! Puis, aussitôt, me rappelant pourquoi elle voulait cacher à son mari la chute de sa bague, j'éprouvai un sentiment de tristesse qui me fit tarder à obéir. M. Germain ne me verrait-il pas me baisser? Ne s'apercevrait-il pas de ce que je ramasse?

« Là, me dit M^me^ Germain en m'indiquant une seconde fois où gisait l'anneau.

— Je la vois bien, répondis-je; mais si M. Germain...

— Écoute comme il rit! » interrompit-elle.

Elle riait elle-même, et M. Vanréable continuait à chanter *taratata* de tout son cœur.

Alors, je me décidai. Employant le moyen usité à l'école pour ramasser un objet que l'on voulait soustraire à l'œil du maître, je jetai mon mouchoir sur l'anneau et ramassai les deux objets en même temps.

« Tu es rusé », me dit M^me^ Germain avec un sourire en reprenant sa bague.

Elle la remit à son doigt et continua d'accompagner M. Vanréable.

A dater de ce jour, chaque fois qu'elle venait à la maison, elle m'embrassait sur les deux joues, et moi, très fier d'avoir à garder un secret qui la concernait, j'acceptais gravement ses caresses, me disant qu'elles n'étaient que la récompense de ma discrétion. Je me sentais un personnage; ma taille avait grandi à mes yeux; j'aurais pu aimer M^me^ Germain, — si j'avais osé.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

UN COUP D'ŒIL HISTORIQUE
SUR LES UNIONS PROFESSIONNELLES

Rien n'était plus contraire à la liberté, ainsi qu'à l'esprit même de la Révolution française, que le décret du 14-17 juin 1791, par lequel l'Assemblée nationale constituante, renchérissant sur le décret du 2-17 mars 1791, qui avait aboli les maîtrises, les corporations, les jurandes et les offices, interdisait de la manière la plus absolue toute réunion ou association de gens de même métier ou profession.

On n'imagine pas des termes aussi prohibitifs que ceux employés dans ce décret : « L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant une des bases fondamentales de la constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit », dit l'article 1er du décret du 14-17 juin, et tous les articles suivants s'occupent des mesures destinées à empêcher par tous les moyens ces réunions ou associations « inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme ».

L'Assemblée nationale, en votant ce décret, nous paraît avoir été littéralement aveuglée, et elle ne peut trouver d'excuses que dans la volonté expresse qu'elle marquait ainsi de rompre net avec l'ancien état de choses, dont les abus étaient criants.

Il fallait faire table rase de tout l'ancien échafaudage des corporations, élevé depuis les premiers temps du moyen âge, successivement renforcé, puis amoindri, enfin, petit à

Digitized by Google

petit et très mal restauré. Cet échafaudage était pourri, il craquait de toutes parts. On allait à un effondrement.

La Révolution le rasa, mais elle oublia que la liberté de l'homme consiste à la fois dans le droit de s'associer à un autre ou de se refuser à toute espèce d'association. Elle rendit la dernière de ces libertés au monde, mais elle eut tort d'interdire l'autre.

La liberté de l'association est un des instincts de l'homme.

Aussi l'histoire nous dit-elle que des associations n'en existèrent pas moins et que les peuples eurent bientôt fait, en ce siècle, de rétablir cette liberté dans leur législation.

C'était une détestable organisation du travail celle qui régissait, avant 1789, la France et tous les pays de droit coutumier, le nôtre par conséquent.

L'institution des corporations de métiers la domine tout entière. Et il n'y avait rien de plus despotiquement réglé que le travail dans ces corporations.

Un voile épais entoure encore l'histoire de leurs origines; partout on les trouve définitivement organisées quand se termine le XIV^e^ siècle.

On dit communément que ce siècle fut le théâtre d'une « révolution démocratique ». Ne nous laissons pas tromper par les apparences et par les mots.

Quand on va au fond des choses et qu'on réfléchit bien sur les événements de ce temps et les documents qui nous en sont restés, on acquiert bien vite la conviction que cette révolution tourna d'abord et exclusivement au profit des gens de métiers dans les villes.

Et qu'étaient ces gens de métiers?

Une pure aristocratie parmi les travailleurs de ce temps.

Elle conquit, on sait au prix de quelles luttes, sa place à côté des richards, des rentiers, des *ledichgangers*; mais ce fut une aristocratie du travail opposée à l'aristocratie de l'argent.

Les corps de métiers furent tout simplement l'organisation, l'association des plus riches parmi les gens de travail.

Digitized by Google

C'était, en un mot, la création de la bourgeoisie, la naissance d'une classe nouvelle dans la société : la classe des bourgeois.

Au-dessous d'elle restaient toujours les ouvriers ou les salariés et les pauvres ou misérables.

Tous ces hommes qui élaboraient des règlements pour leur métier, qui stipulaient les conditions sous lesquelles chacun d'eux pourrait travailler, qui élisaient des doyens et des jurés, lesquels finirent par obtenir une voix prépondérante dans les conseils politiques de la commune, tous ces gens étaient des « patrons », tranchons le mot, et, au-dessous d'eux, sous leurs ordres, restaient les ouvriers, dont nul ne s'occupa et dont l'heure n'était pas venue.

Ce n'est donc pas au sens moderne du mot que l'on doit dire du XIVe siècle qu'il vit se réaliser une révolution *démocratique*.

Il est bien vrai que ces patrons, pour enrayer la concurrence, s'engageaient à ne pas prendre plus d'apprentis ou d'ouvriers l'un que l'autre; ils n'en fixaient pas moins ainsi le nombre desdits ouvriers. Et quiconque voulait entreprendre un métier, quand ce nombre était atteint ou qu'il ne remplissait pas toutes les conditions exigées, — il n'en manquait pas, — pouvait aller mourir de faim ailleurs. L'ouvrier, enfin admis dans un atelier, pouvait périr à la tâche, vivre et mourir dans la condition infime du salarié si le nombre des patrons était et restait limité, s'il n'était pas le fils du patron ou si des malheurs accumulés l'empêchaient d'amasser le pécule qui devait lui servir à acheter la maîtrise et à payer le banquet de son admission dans le métier.

Ceci est de l'histoire, on n'en doutera pas, et les preuves, du moins pour notre pays, foisonnent. Voyez toutes nos collections des *Keures* des métiers, prenez-en les résumés dans MM. De Vigne [1] et Vanderkindere [2].

Ce dernier paraît, au premier abord, avoir été trop impressionné par les misères du salariat moderne et avoir con-

[1] *Mœurs et usages des corporations de métiers.*
[2] *Le siècle des Artevelde.*

Digitized by Google

sidéré sous un jour singulièrement optimiste la condition de l'ouvrier du moyen âge, quand il écrit, à la page 26 de son *Siècle des Artevelde :*

« Il ne suffit pas que la richesse augmente, il faut qu'elle soit convenablement distribuée. Ce problème, le XIV^e^ siècle l'avait mieux résolu que le XIX^e^. L'artisan n'était pas l'instrument muet du capital; la *loi d'airain du salaire* ne rabaissait pas incessamment son gain journalier au strict niveau de ses besoins les plus urgents; il n'était pas, au sortir de l'enfance, saisi par les engrenages de la roue qui ne lâche sa proie que pour la rendre inerte à la terre. La perspective pour chacun de devenir maître à son tour, de fonder une famille, d'acquérir le peu d'argent nécessaire pour posséder l'indépendance, donnait à la vie un but, un développement, une parcelle de bonheur. Quel contraste avec la position d'un être qui se sent profondément misérable et qui sait, à n'en pas douter, que la misère sera son lot jusqu'à la dernière minute de son existence! Y a-t-il quelque chose de plus amer pour la créature humaine que le manque absolu d'espérance? »

Il faudrait donc que l'on dise du salariat moderne ce que le Dante lut à la porte de son Enfer : *Lasciate ogni speranza* et croire que le salariat du XIV^e^ siècle était un rêve à côté du nôtre?

Non! M. Vanderkindere se charge lui-même, dans la suite de son chapitre, de montrer quelle était la position précaire de l'artisan des époques communales et combien d'obstacles s'opposaient à ce qu'il atteignît à ce degré de fortune où lui-même serait maître et patron.

De même, quand M. Vanderkindere parle de la *loi d'airain du salaire* et qu'il voue l'ouvrier moderne à l'inespérance absolue, le tableau est poussé au noir. On pourrait parfaitement l'éclairer et y mettre quelques rayons d'espoir et de bonheur!

Mais que l'on ne se méprenne cependant pas sur nos intentions. Nous ne pensons pas à dire que les conditions du travail étaient alors semblables à ce qu'elles sont actuellement.

Il y avait, nous ne pouvons pas en douter, infini-

Digitized by Google

ment moins d'entrepreneurs d'industrie que de nos jours. Les hommes de métiers travaillaient chacun pour son compte et chez soi : on était encore bien loin des fabriques et des usines. Les tisserands qui étaient possesseurs de leur métier étaient, chez eux, tous des patrons. Chaque propriétaire d'un atelier de foulage était un patron chez lui; de même chaque serrurier. Mais tous avaient des aides et des apprentis ou pouvaient en avoir, et ceux-ci étaient des « ouvriers », dans le sens moderne du mot, qui rencontraient toutes les difficultés du monde à se hausser jusqu'au grade de patron.

L'organisation des corps de métiers, telle qu'elle apparaît au XIV^e^ siècle, était néanmoins en progrès marquant sur la situation antérieure. C'était toute une classe nouvelle d'hommes libres qui arrivait au pouvoir et à la direction des affaires politiques. Ce fut, comme nous l'avons dit, l'avènement de la classe moyenne.

Cette classe moyenne s'organisa d'une façon puissante et complète par spécialités d'industrie, par groupes professionnels comme nous dirions, et tous ces groupes devinrent des sortes de personnes possédant une existence complètement distincte, pourvues d'une certaine fortune et d'une administration.

L'autorité publique reconnut ces associations comme des personnes civiles et les admit à plaider devant elle les différends qui surgissaient entre elles.

Ce fut le pouvoir communal qui, le premier, sanctionna cet état de choses en homologuant les keures des métiers qui lui furent soumises. Mais dès le début du XV^e^ siècle, le souverain lui-même reconnut leur existence.

Philippe le Bon accorda des privilèges très favorables (*schoone privilegien*, comme dit le *Memorieboek*) aux 53 petits métiers de Gand et au grand métier des tisserands, et les maintint dans la possession de tous leurs anciens droits, franchises, coutumes et usages.

Le duc de Bourgogne laissait ainsi aux métiers le rôle

Digitized by Google

politique qu'ils avaient joué dans l'organisation communale depuis leur origine. Aussi voyons-nous les métiers prendre encore l'initiative des soulèvements et des troubles qui marquèrent le XV^e^ siècle.

Charles le Téméraire, le premier, restreignit cette prépotence des métiers dans le gouvernement de la cité. En 1469, il décida que les échevins ne seraient plus élus, comme ils l'étaient depuis le commencement du XIV^e^ siècle, par des électeurs en partie désignés par les métiers, mais qu'ils seraient nommés uniquement par des commissaires du prince. Il fit aussi ajouter aux keures de chaque métier que le compagnon qui proposerait un appel aux armes serait mis hors la loi. Il ne toucha pas aux autres prérogatives des corporations.

Elles continuèrent donc à former des sortes d'États dans l'État et purent encore, par leur cohésion, diriger tous les mouvements populaires.

Cela dura ainsi jusqu'au règne de Charles-Quint. Celui-ci, au milieu des difficultés de sa politique générale, trouva le temps de venir jusqu'à Gand, sa ville natale, pour y chercher vengeance d'une révolte sans précédents [1], où tous les droits de souveraineté du prince avaient été mis en question et où l'on avait solennellement détruit un des derniers décrets constitutionnels de la cité [2].

Ce fut pour ainsi dire un bouleversement dans l'ordre administratif et politique qui sortit de cet acte de vengeance.

Le souverain s'occupa, entre autres, des corporations, et il prit à leur égard un certain nombre de mesures qui devaient à jamais leur enlever toute influence politique. Il commença par confisquer toutes les propriétés du métier des tisserands, celui qui constituait l'un des deux membres de la cité et avait fomenté la révolte, puis il supprima la corporation même. Il réduisit, en outre, le nombre des métiers reconnus à 21 au lieu de 53, en réunissant tous les artisans de métiers analogues; il supprima tous les anciens privilèges des cor-

[1] La révolte dite des *Cressers*.

[2] Le *Calfvel*, ordonnance édictée en 1515.

Digitized by Google

porations et édicta des mesures propres à uniformiser leurs nouveaux règlements.

Certains métiers furent complètement annihilés, ce qui rendit l'exercice de la profession libre; d'autres, qui étaient d'utilité publique, furent mis au rang des offices, et le droit d'exercer ces professions devint vénal au profit des finances communales. Cette « Concession Caroline » resta ensuite de droit commun pour les métiers de Gand jusqu'à la conquête française.

Les troubles religieux du XVI^e^ siècle survinrent. La ville de Gand devint un désert. Ruinée, dépeuplée, elle présentait l'aspect le plus triste, et les contemporains nous font un tableau lamentable de l'antique capitale des Flandres au début du XVII^e^ siècle.

Juste Billet [1] nous dit que les métiers manquaient absolument d'« ouvriers » et que tout trafic était supprimé.

Le XVII^e^ siècle vit, avec la paix, revenir peu à peu le cours des affaires ordinaires et le même Juste Billet nous raconte que les administrateurs communaux permirent ou favorisèrent l'introduction dans la ville de Gand d'une quantité de métiers ou professions nouvelles.

Il nous dit que « de Hollande et d'ailleurs vinrent des pâtissiers..., des miroitiers et beaucoup d'autres artisans qui n'existaient pas ici auparavant; chacun d'eux amenant les « ouvriers » dont il avait besoin; et tous ont été accueillis avec liberté et courtoisie, chacun d'après sa qualité et sa condition ».

Ces professions nouvelles ou manufactures, qui furent importées à Gand, ne reçurent aucune organisation, et leur exercice était libre sous la seule réserve de l'observation des règlements sur la police communale.

Quand le XVIII^e^ siècle touchait à sa fin, on pouvait classer les gens de métiers ou industriels à Gand en trois catégories : ceux qui exerçaient les 21 métiers reconnus par la

[1] Voir *Juste Billet*, chroniqueur gantois, par EDMOND DE BUSSCHER.

Digitized by Google

Concession Caroline et les professions dépendant de ces métiers; ceux qui avaient introduit des fabrications nouvelles et, enfin, les occupations manuelles considérées comme d'utilité publique, telles que les débardeurs, les hâleurs, les peseurs, lesquelles étaient affermées aux plus offrants en cas de vacature d'un « desdits offices ».

Les titulaires de ces offices pouvaient être, à la rigueur, considérés comme des ouvriers, mais c'était, en fait, un monopole qu'ils exerçaient. Ne se faisait pas débardeur qui voulait : il fallait attendre une vacature et être le plus offrant à l'adjudication.

Quant aux membres des 21 métiers, ils avaient des apprentis qui ne pouvaient être déclarés maîtres que lorsqu'ils avaient fait agréer un chef-d'œuvre et payé leur droit d'entrée. Chaque corporation prescrivait, en outre, des conditions particulières inscrites dans des règlements approuvés par l'autorité [1].

Il y avait d'ailleurs quatre métiers, au moins, où l'on ne pouvait entrer que si l'on était membre de l'une des familles qui en avaient le monopole : c'étaient les bouchers, les poissonniers, les bateliers et ceux qui avaient le monopole du débarquement et du transport des vins (*Wijnschroeders, geseyd : Kraenkinders*, enfants de la grue). On avait beau être garçon boucher très habile et posséder quelques économies, il était impossible de se placer pour son compte, d'obtenir un étal à la grande ou à la petite boucherie, si l'on n'était le fils du patron ou son neveu, ou son cousin, ou son arrière-cousin.

Quant aux fabricants ou directeurs d'usines, enfin, ils n'étaient liés par aucun règlement; ils prenaient le nombre d'ouvriers qu'il leur fallait et ceux-ci pouvaient succéder à leurs patrons quand ils en avaient les moyens, sans qu'aucune entrave ou aucun règlement de métier vînt s'opposer à leur légitime ambition.

[1] Voir la liste des ordonnances approuvant les règlements des métiers de Gand, dans la *Coutume de Gand*, tome II, page 632.

Digitized by Google

L'érection des fabriques avait été, dès le début, considérée comme un événement heureux qui tendait non seulement à implanter à Gand des industries pour lesquelles elle était tributaire d'autres villes, mais qui devait donner de l'occupation à une foule de malheureux, au besoin même, amener dans la ville un surcroît de population.

Ce sont les arguments que l'on rencontre dans les requêtes présentées par les négociants [1]. On voit un certain 't Kint qui se proposait d'ériger une fabrique de coton à Gand, se vanter de pouvoir y employer tous les jours environ 500 personnes qui « cesseront, par cela même, de mendier ou d'être à charge du bureau de bienfaisance ». Il insiste particulièrement sur ce côté de la question et il sollicite une foule de prérogatives et d'exemptions d'impôts et de droits.

Un autre, en 1730, ayant l'intention d'ouvrir une fabrique de soie, fait valoir également qu'il fournira à une quantité d'ouvriers de quoi subsister avec leurs femmes et enfants. Et les employés de l'administration chargés de faire rapport sur sa requête ajoutent que l'introduction de cette fabrication empêchera l'exode des habitants.

En 1753, un troisième industriel entreprend la fabrication des mèches pour chandelles. De nouveau, on insiste sur le grand nombre des malheureux qui parviendront à gagner quelque argent en travaillant dans cette fabrique.

Enfin, un Wallon, habitant la ville de Limbourg, demande à pouvoir ériger à Gand une fabrique de draps de laine, et sollicite des faveurs pour lui et les ouvriers qu'il amènera avec lui. Il s'offre, au surplus, à se faire inscrire dans le métier des tisserands de laine et à contribuer aux charges de ce métier, qui, dit-il, sont énormes à cause des procès qu'ils doivent soutenir contre ceux qui vendent des draps étrangers qui ne sont pas de la qualité requise. Ces procès viendront à cesser, puisque le requérant se vante de devenir un des principaux tisserands de la place.

L'argument invoqué par ce fabricant de draps pour

[1] Voir quelques-unes de ces requêtes dans le *Petit Cartulaire de Gand*, de Fr. De Potter.

Digitized by Google

obtenir, au besoin, son affiliation dans la corporation des tisserands de laine nous ramène au cœur de notre sujet.

Décrivons donc en quelques mots ce qu'étaient devenues, à la fin du XVIII^e^ siècle, ces « unions professionnelles » que les XIII^e^ et XIV^e^ siècles avaient vu éclore.

Nous avons parcouru, aux archives communales de Gand, quelques-uns des registres qui y sont déposés et proviennent des anciennes corporations. Il est impossible de se défendre d'un sentiment de stupéfaction et de commisération, pourrions-nous dire, lorsqu'on étudie ces documents, où, sous des dehors en apparence indifférents et sans intérêt, on trouve les preuves d'un état de choses profondément arriéré qui ne se tenait véritablement debout que par la force de l'habitude.

Ces institutions antiques, auxquelles Charles-Quint avait enlevé toute autonomie et toute influence sur le terrain politique en faisant dépendre l'élection de leurs doyens et jurés du bon plaisir des échevins, ne s'occupaient plus que de leurs intérêts matériels ou professionnels.

Voyons-les à l'œuvre !

Les réunions des membres de la corporation étaient rares. Elles n'avaient lieu que lorsqu'il s'agissait d'installer les doyens et jurés, de recevoir un apprenti, d'entendre les comptes du trésorier, de pourvoir au remplacement d'un maître des pauvres de la corporation ou de statuer sur une infraction commise contre les privilèges et le monopole du métier.

Ceci était un des objets principaux de ces réunions.

Les jurés de la corporation des peintres en bâtiments venaient, par exemple, déclarer en séance qu'ils avaient rencontré un ouvrier en train de blanchir une façade. Ils lui avaient demandé pour le compte de qui il travaillait. Il avait répondu en citant le nom d'un patron étranger à la ville. Là-dessus, plainte auprès d'un officier de police, saisie et confiscation du pot à couleur et de la brosse de l'individu. De plus, intentement d'un procès.

Les jurés de la corporation des peintres de fin, c'est-à-dire des peintres d'intérieur (meubles, boiseries, etc.), se plai-

Digitized by Google

gnent d'avoir vu un membre de la corporation des peintres en bâtiments occupé à astiquer une armoire. On présentera des observations.

On a fait une descente chez un ouvrier tisserand qui a déclaré travailler sur la commande d'un étranger à la ville. On a saisi son métier et on va le poursuivre lui-même.

Les brasseurs adressent une protestation aux magistrats pour signaler l'introduction excessive des bières brassées au dehors.

Et ainsi de suite...

De là des séries de procès dont les corporations devaient supporter les charges. Quelques-unes avaient des avocats et des hommes de loi en titre et permanents. Tel était le cas pour les boulangers, par exemple.

Et quand les procès se hérissaient d'incidents de procédure, les frais montaient, montaient et la caisse de la corporation se vidait bien vite, à moins que l'on ne finît par transiger.

Aussi les appels de fonds étaient-ils fréquents parmi les membres de la corporation. Quand le trésorier clôturait son année par un déficit, il fallait bien lui rembourser ses avances et une cotisation supplémentaire était levée parmi les suppôts.

La plupart des corporations étaient absolument dénuées de ressources, quelques-unes avaient des dettes et étaient grevées de rentes annuelles, à payer pour l'annuité d'un capital emprunté.

Cette situation était profondément triste, et ceux qui jouissaient du privilège d'être membres d'une corporation n'étaient probablement pas les derniers pour en gémir, mais, comme pour la plupart des institutions humaines, la routine et l'habitude, l'espoir vague d'une amélioration, l'esprit de corps, la crainte de la concurrence étaient les plus forts, et aucune modification, issue de l'initiative des membres mêmes des corporations, n'était à espérer.

Le souverain seul pouvait essayer de remédier à cet état de choses par un acte d'autorité.

Ce fut Turgot, en France, qui, un moment conseiller tout-

Digitized by Google

puissant de Louis XVI, tenta le premier effort. Il rédigea, fit approuver par le roi et enregistrer au Parlement dans un lit de justice, c'est-à-dire par la force, son mémorable édit sur la suppression des jurandes, du mois de février 1776.

On n'avait jamais vu un roi de France faire le procès à tout l'ancien régime comme on le vit de Louis XVI, sanctionnant de sa signature le long exposé des motifs de cet édit.

Turgot y avait tracé le tableau de l'origine et des développements successifs des corporations de métiers, des profits financiers que la royauté avait essayé d'en tirer en approuvant successivement les règlements de plus en plus arbitraires et antilibéraux de ces corporations, et il montrait toute l'injustice de l'organisation du travail telle qu'on la trouvait réglementée en ce moment.

Ce fut, croyons-nous, la première fois au monde qu'un monarque de droit divin s'occupât réellement du sort des plus infimes de ses sujets et qu'il reconnût leurs droits à l'égalité parmi les hommes; et cette phrase, que Louis XVI signa, mérite, entre toutes celles de l'exposé des motifs, d'être reproduite ici :

« Nous devons à tous nos sujets de leur assurer la jouissance pleine et entière de leurs droits. Nous devons surtout cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le droit d'employer, dans toute leur étendue, les seules ressources qu'ils aient pour subsister. »

L'article 1[er] de l'édit portait : « Il sera libre à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'embrasser et d'exercer dans tout notre royaume..., telle espèce de commerce et telle profession d'arts et métiers que bon leur semblera, même d'en réunir plusieurs. »

Turgot pensait, d'autre part, que les maux occasionnés par l'existence des corporations provenaient de ce que l'autorité avait *laissé* se créer des associations de gens d'un même métier. Il inséra donc dans son exposé des motifs cette phrase : « La source du mal est dans la faculté même accor-

Digitized by Google

dée aux artisans d'un même métier, de s'assembler et de se réunir en un corps », qui donna naissance à cet article XIV du décret :

« Défendons pareillement à tous maîtres, compagnons, ouvriers et apprentis desdits corps et communautés, de former aucune association ni assemblée entre eux sous quelque prétexte que ce puisse être. »

Le grand économiste perdait de vue que ce n'était pas la liberté d'association qui avait causé la situation dans laquelle on se débattait, mais les actes divers par lesquels les princes et les rois, depuis des siècles, avaient accordé la souveraineté ou la personnification civile à chaque association qui se formait et par lesquels ils avaient ainsi sanctionné l'existence d'autant de monopoles.

Le principe de la liberté du travail, hautement proclamé et fermement défendu, eût, à lui seul, suffi pour faire tomber les corporations dans leur ridicule.

Mais Turgot s'était attaqué à un édifice de privilèges encore trop solide pour être détruit par la seule volonté d'un ministre que son roi écoutait momentanément.

Il tomba quelques mois après et l'édit sur la suppression des jurandes fut annulé (août 1776).

La France dut attendre la Révolution pour voir l'Assemblée constituante reprendre les idées de Turgot et presque textuellement ses phrases.

Nous, nous vivions alors sous les lois d'un autre prince.

Joseph II, qui, lui, partageait sincèrement les grandes idées philosophiques remuées en ces temps mémorables, tenta aussi l'aventure de la réorganisation du travail.

Il commença par stipuler, le 9 février 1784, que dorénavant les patrons, dans les corporations, pourraient employer autant d'apprentis ou ouvriers qu'il leur semblerait bon, nonobstant toute réglementation contraire dans les statuts du métier. L'empereur déclarait que toute stipulation de ce genre était attentatoire à la liberté des citoyens et devait être rigoureusement poursuivie.

Digitized by Google

Il y a lieu de croire que cet édit ne fut pas appliqué, car nous avons trouvé qu'en 1787 les maîtres brasseurs, à Gand, ne pouvaient encore avoir qu'un apprenti.

Dès cette époque donc, l'attention de Joseph II était attirée sur les corporations et on pouvait s'attendre à des réformes plus considérables.

Une enquête fut ouverte en 1784, par ordre du souverain, sur les titres d'existence, les statuts et la fortune des corps de métiers existants, et les procès-verbaux des assemblées de ces corps portent la preuve des craintes exprimées par les rapports. On prit des délibérations et l'on rédigea des requêtes demandant que l'on ne décrétât pas leur suppression.

Il parut néanmoins, le 17 mars 1787, un édit de Joseph II qui paraissait destiné à remédier à l'état de choses existant et qui, prenant en considération que les corporations « s'engageaient quotidiennement dans des frais inutiles et dans des procès sans motif raisonnable », décida que plus aucune de ces corporations ne pourrait s'engager dans une dépense quelconque ou dans un procès, *sans l'octroi du gouvernement*. Des mesures devaient être prises pour la prompte liquidation des dettes.

Cet édit souleva une opposition et des récriminations formidables.

Le 29 mai suivant, il fut purement et simplement retiré. Et dans un nouvel édit, l'empereur déclarait que si « l'objet de l'édit du 17 mars 1787 avait été de liquider les dettes des corps de métiers et corporations et de prévenir les frais des procédures et la précipitation dans les saisies qui les occasionnent souvent, ainsi que les dépenses inutiles qui font accroître les taxes sur les suppôts », il lui avait été représenté que « si les dispositions dudit édit atteignaient l'objet qu'il avait eu en vue, elles conduiraient d'un autre côté, contre ses intentions, à l'anéantissement de ces mêmes corporations ».

Au lieu du contrôle que le souverain prétendait vouloir exercer sur les engagements des corporations, il n'y eut

Digitized by Google

plus qu'une enquête sur les moyens de pourvoir à la liquidation des dettes contractées [1].

Le recul de l'autorité était complet, et ce qui nous paraît aujourd'hui si simple et si logique, c'est-à-dire la mise sous tutelle des établissements publics doués de la personnification civile, fut remis à d'autres temps.

Vint la Révolution française et l'annexion de la Belgique à la France.

Le décret du 2 mars 1791, portant abolition des corporations, maîtrises et jurandes, et celui du 14 juin 1791, interdisant d'une manière absolue les « assemblées des citoyens d'un même état ou profession », furent publiés chez nous au mois d'octobre 1795 (brumaire an IV), et immédiatement mis à exécution.

Des délégués de l'administration gantoise se rendirent dans tous les lieux de réunion des corporations, firent dresser la liste de leurs biens, mirent leurs archives sous scellés et ordonnèrent la confection du reliquat des comptes.

Nous avons eu sous les yeux le tableau général qui fut dressé des biens de ces corporations (corps et communautés, maîtrises et jurandes), et nous y avons noté trois corporations en tout qui possédaient des immeubles ou des biens immobiliers. Ce sont les bouchers, les maréchaux et armuriers et les déchargeurs.

Ces propriétés furent confisquées au profit du domaine national et vendues.

Les corporations de métiers proprement dites avaient vécu.

Quant aux associations de débardeurs et d'ouvriers du port, dites *offices*, elles furent, il est vrai, également dissoutes comme associations; mais dès 1802, les ouvriers qui en faisaient partie furent rétablis « sur le même pied qu'ils ont existé en 1789 ». Ils furent considérés en quelque sorte

[1] Cette enquête démontra qu'il y avait, à Gand, 57 associations de métiers, 12 confréries ou gildes, 3 corporations et 16 offices, soit ensemble 88 associations professionnelles douées de la personnification civile. (Registre aux archives communales.)

Digitized by Google

comme des agents de l'administration et comme des auxiliaires précieux pour la perception des droits de l'octroi. On leur donna à chacun une commission et leur salaire fut réglé par un tarif [1].

La Révolution française a donc généralisé le principe de la liberté des professions qui s'était d'abord introduit avec l'importation des nouvelles industries, mais elle resta hostile à la liberté de l'association des « citoyens d'un même métier et profession ».

On aura compris, par le résumé historique que nous venons de faire et où nous nous sommes plus spécialement occupé de Gand, dont les documents nous étaient familiers, on aura compris pourquoi l'Assemblée constituante, oubliant tous les principes révolutionnaires et ne voyant que les abus d'un régime exécrable, interdit d'une manière absolue lesdites associations.

Elle allait ainsi, comme nous l'avons dit, à l'encontre de l'instinct social le plus développé chez l'homme.

La Révolution avait cru faire tout ce qu'il y avait à faire pour l'ouvrier en lui donnant la liberté du travail et en supprimant tout le reste.

Elle attendait tout de cette liberté accordée à ceux qui n'en avaient *jamais* joui...

Jamais, on peut le dire; car depuis les esclaves de l'antiquité et les *corporalia* romaines, en passant par les jurandes du moyen âge, *aucun* artisan n'avait pu librement choisir la profession qui devait lui assurer le pain quotidien.

En émancipant l'ouvrier, la Révolution appliquait les principes de l'égalité, inscrits dans les *Droits de l'homme*, elle ouvrait une carrière à une nouvelle classe de citoyens. Elle préparait l'avènement de la classe ouvrière qui eut désormais sa place à côté de la classe bourgeoise.

Mais l'Assemblée constituante n'avait aucune idée, aucun soupçon des modifications qui allaient, pour de toutes autres

[1] La liberté des professions a fini par prévaloir en cette matière également.

Digitized by Google

causes, s'opérer dans le monde économique et dans l'organisation du travail.

Or, notre siècle ayant vu les maux et les misères que la liberté du travail seule, octroyée aux ouvriers, n'avait pas pu empêcher, la société moderne est tout occupée à rechercher les moyens de remédier à ces maux.

Que faisons-nous?

Nous avons, depuis longtemps, rétabli la liberté d'association et, comme cela même ne paraît pas suffisant, nous sommes en train de revenir sur le passé et nous reprenons à peu près toutes les idées que nos ancêtres avaient appliquées dans l'organisation primitive des corporations.

Mais nous les mettons en rapport avec les situations et les nécessités nouvelles. Nous les mettons à la portée des ouvriers.

Nos anciennes corporations, à l'origine, avaient des conseils de conciliation comme nous allons en avoir; elles avaient réglementé les heures de travail, comme nous venons de le faire; elles avaient des fonds de secours comme nous avons créé les caisses d'épargne et de retraite et facilité la création des sociétés de secours mutuels; elles avaient reconnu la nécessité de l'apprentissage, nous nous occupons d'établir des écoles professionnelles.

Et nous voici maintenant enfin disposés à rétablir les « unions professionnelles formées exclusivement pour l'étude et la défense des intérêts professionnels ».

Nous leur accorderons la personnification civile et elles pourront posséder des immeubles. Nous y mettrons, il est vrai, des limitations et des conditions, mais le fait, le fait brutal, c'est que nous rétablirons la corporation.

Au profit de qui?...

« Au premier rang des services que les unions professionnelles sont destinées à rendre, il est juste de placer ceux qui profiteront aux ouvriers », dit M. le ministre Lejeune dans l'exposé des motifs de son projet de loi.

Nous rétablirons donc les corporations au profit des ouvriers; c'est le progrès que l'humanité aura réalisé.

Digitized by Google

Cela fera-t-il faire un pas nouveau vers la solution de la *question ouvrière* qui a pesé sur notre siècle?

L'avenir seul pourra répondre.

L'expérience des temps présents nous a déjà néanmoins appris que les ouvriers n'ont pas besoin d'être rangés par professions pour profiter des avantages de la législation sur les caisses d'épargne et de retraite, les sociétés de secours mutuels et les sociétés coopératives.

Nous avons aussi vu que les grèves se sont terminées assez souvent au profit des ouvriers sans qu'ils eussent, au préalable, formé une union professionnelle.

Et quant à la faculté de posséder des immeubles et de recevoir des dons et legs qu'on accordera à ces unions, il nous sera permis d'avoir peu d'espoir de voir ces syndicats en tirer grand avantage.

Nos anciennes corporations n'ont jamais été bien riches et elles étaient toujours endettées.

C'est un précédent.

MAURICE HEINS.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LUDWIG PHILIPPSON

Ce nom a une notoriété en Belgique, à la fois dans la banque et dans l'université. Celui du père des deux MM. Philippson y avait devancé ses fils. C'est par une traduction française qu'il s'était fait connaître aux lecteurs. En 1857, la *Revue trimestrielle* signalait un livre intitulé : *Le développement de l'idée religieuse dans le judaïsme, le christianisme et l'islamisme,* comme d'un penseur pour qui « les vieilles formes ne sont plus en harmonie avec l'esprit moderne », et qui était de ceux qui partout sentaient « l'irrésistible besoin de les briser pour rendre à l'idée religieuse une sève, une vigueur qu'elle a perdue ». Ce livre était un recueil de conférences données à Magdebourg en 1847. L'auteur, né à Dessau en 1811, après des études poursuivies à l'université de Berlin à travers les épreuves d'un orphelin sans fortune, s'était épris de la carrière apostolique et y était devenu rabbin à l'âge de 22 ans (1833). Mettre la religion des Juifs d'accord avec l'époque moderne et assurer à sa race une égalité politique complète, tel était le double but, philosophique et social, de la jeune génération israélite d'alors. Philippson se voua avec ardeur à cette cause de raison et de justice, dont il devait devenir le chef influent et bientôt vénéré. La prédication et les conférences ne pouvaient satisfaire son activité de dévouement. Dès 1837, il publiait un journal : *la Gazette générale du Judaïsme,* dont il resta le rédacteur en chef pendant plus d'un demi-siècle et jusqu'à sa mort. La liste serait longue des publications de théologie et de prédication du rabbin, des œuvres de philosophie et d'histoire du penseur, des poèmes, romans et nouvelles de l'écrivain. Sa traduction allemande de la Bible est à mentionner. Elle s'était signalée par plusieurs éditions populaires, lorsqu'un libraire voulut offrir à l'Allemagne la belle illustration de la Bible de Gustave Doré; il choisit le texte du rabbin pour ce chef-d'œuvre de typographie.

Le chef du parti israélite libéral et constitutionnel traversa les luttes de 1848 en maintenant son drapeau d'une main

Digitized by Google

ferme. Il en sortit avec une plus vive ardeur pour le relèvement des classes laborieuses. On ne peut manquer d'étudier en Allemagne la part d'idées généreuses et d'efforts pratiques qu'il apporta à cette œuvre sociale en vue d'assurer à tous une instruction plus large et une plus juste répartition des richesses.

On devine ce qu'il dut souffrir quand il vit se lever contre sa race, malgré toute idée de justice et tout sentiment de droit, cette réaction aveugle qui déshonorera notre siècle et qui caractérise l'histoire intérieure de la Prusse pendant les dernières années de règne du premier empereur d'Allemagne. Auerbach en mourut de chagrin. Philippson adressa à ce sujet, à l'empereur de Russie, une lettre d'une haute éloquence. Sa position de grand rabbin l'autorisait à parler au nom de ses coreligionnaires; sa générosité de caractère et sa noblesse de style y mirent l'accent du devoir et le sceau des causes justes. Il mourut à Berne, où il avait pris sa retraite, le 29 décembre 1889. On dit que, presque aveugle, il expira la plume à la main, en soldat du libéralisme.

ESSAIS ET NOTICES

Publication de l'université de Gand. — *Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais.* La Haye, Martin Nyhoff, libraire-éditeur, 1890. 1er vol. in-8° de CI et 736 pages. *Monographies*, 2e vol., de 860 pages. *Recueils.*— L'éloge de la *Bibliotheca belgica*, toujours en voie de publication, n'est plus à faire; il y a des années déjà que le monde entier est d'accord pour dire que c'est là une œuvre de haute érudition, de grande impartialité et de merveilleuse patience. Ces qualités, si rarement accouplées, ressortent encore davantage quand les auteurs, — qui sont, comme on sait, M. Vander Haeghen, le conservateur en chef de la bibliothèque de l'université de Gand, et ses adjoints, MM. Arnold et Vanden Berghe, — se décident à réunir et à publier à part les notions appartenant à un même sujet. Cette fois, il s'agit de la *Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais* tirée à 200 exemplaires dont 65 seulement sont destinés au commerce. Cette bibliographie forme deux gros volumes. Le premier, qui contient la description des monographies, s'ouvre par une introduction où tous les termes ayant rapport aux procédés inquisito-

Digitized by Google

riaux sont classés alphabétiquement et amplement expliqués et discutés. Nos auteurs ont fait là de la bonne et utile besogne, les renseignements qu'ils nous donnent étant justement ceux qui, jusqu'ici, avaient été mal connus ou simplement laissés de côté par les auteurs qui ont écrit sur l'Inquisition aux Pays-Bas. Ainsi, l'on croit rêver en constatant que les innombrables victimes des fureurs sanguinaires de Charles-Quint et de Philippe II savaient tous lire et écrire, quoiqu'elles fussent généralement de condition infime. On sait ce que devint la pauvre Belgique après la suppression de ses *capacitaires* du seizième siecle par l'échafaud et l'émigration. Oui, on le sait assez pour maudire ce crime et se promettre de faire tout au monde pour en empêcher le retour.

Un terme qui, sans autre explication, revient souvent sous la plume de nos auteurs, c'est celui de *téléobaptiste*. Ce n'est qu'en poursuivant sa lecture qu'on apprend qu'il s'agit des mennonites ou chrétiens sans défense (*weerloose christenen*). Mais les autres anabaptistes de dénominations diverses, ceux de Munster par exemple, et ceux, très nombreux encore, qui formaient des sociétés secrètes et combattaient sans relâche l'ordre social par le fer et par le feu, ne sont pas mentionnés par nos auteurs, et cela par la bonne raison qu'ils n'avaient pas pour habitude de se vanter de leurs hauts faits et de léguer à la postérité, en petits volumes ou en feuilles volantes, le souvenir de leurs morts. Il y a donc là une lacune impossible à combler, ce qui est l'une des raisons qui empêchera toujours d'établir d'une manière exacte le chiffre des victimes de l'Inquisition aux Pays-Bas. Nos auteurs l'ont essayé cependant, et ils en sont arrivés à conclure que le nombre total des martyrs protestants dans les Pays-Bas ne s'est point élevé au-dessus du chiffre de deux mille. Quoi, rien que deux mille! Je vois d'ici l'ombre d'Altmeyer se dresser et formuler une foudroyante protestation, et je suis presque tenté d'en faire autant. Il me semble évident que, si le chiffre de cent mille victimes donné par Hugo Grotius est exagéré, celui de deux mille seulement est à coup sûr dérisoire, car c'est admettre que la disparition subite d'un nombre relativement faible d'ouvriers a pu suffire pour arrêter net dans nos dix-sept provinces, si riches et si peuplées, le mouvement du commerce et de l'industrie. Hugo Grotius n'a rien avancé à la légère, ce qui d'ailleurs n'était point sa coutume. Il doit avoir eu sous les yeux le livre publié en 1567 par le synode réformé des Pays-Bas sous le titre de *Vraye narration et*

Digitized by Google

apologie, etc., où le chiffre de cent mille victimes est rapporté pour la première fois et d'une façon à peu près officielle.

Quand le *Corpus documentorum inquisitionis hæreticæ pravitatis néerlandicæ* de M. le professeur Paul Fredericq en sera au seizième siècle, surtout si d'ici là les archives épiscopales si hermétiquement closes s'ouvrent à lui et à ses jeunes collaborateurs, nous saurons sans doute à quoi nous en tenir sur ce point.

Le poète Bürger a eu raison de dire que les morts vont vite, et il est permis d'ajouter que leurs livres n'ont pas un sort meilleur. On constate cependant que les livres morts ou oubliés reviennent quelquefois.

Ce que nos auteurs ont rencontré de vieilles monographies belges ou hollandaises inconnues ou peu connues, est vraiment incroyable ; il est vrai qu'ils ont mis du temps à leur recherche, qu'ils ont frappé aux portes de toutes les bibliothèques publiques de l'Europe, et n'ont oublié de questionner aucun savant capable de les renseigner. Le résultat les a récompensés de leurs peines. Il est tout simplement splendide. Nos futurs historiens des troubles des Pays-Bas trouveront la partie la plus ingrate de leur besogne toute faite. Ils rencontreront dans les deux volumes dont nous nous occupons, au bas des pages, l'indication des dépôts littéraires auxquels ils devront s'adresser. Ceux-là comprendront l'importance du service rendu qui savent dans quel triste état se trouvent nos bibliothèques publiques par suite de la rage des économies mal entendues qui s'est emparée du gouvernement. On possède en livres belges à Paris, à Berlin, à Hambourg, à Wolfenbüttel, à Gœttingue, à Londres, à Oxford, à Copenhague et surtout à Leide, à la Haye, à Utrecht et à Groningue, ce qui devrait se trouver à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cela dit tout. Je me souviens encore du temps où seule l'université de Liége possédait un exemplaire des *Actes des Martyrs* de Jean Crespin (Ed. de 1564) ; on s'inscrivait pour en faire usage à tour de rôle, et le pauvre volume, au grand dommage de sa couverture de bois au fermoir de cuivre, voyageait ainsi sans relâche d'un bout du pays à l'autre. Il est vrai que le livre de Crespin est si rare qu'en 1882 un libraire de Paris, cité par M. Vander Haeghen, (v. II, p. 126), demanda 800 francs d'un exemplaire de l'édition de 1556; mais aujourd'hui qu'il a été réimprimé à Toulouse, on peut se le procurer à bon marché.

L'étude consciencieuse des différentes éditions de ce livre capital prend à elle seule un bon tiers du second volume de la

Digitized by Google

Bibliographie des martyrologes, le reste du volume étant consacré à Adrien van Haemstede, l'historien des martyrs flamands, à Tileman van Bragt, qui ne s'occupa que des mennonites sacrifiés par l'Inquisition, à Jean Luyken, qui les immortalisa par ses gravures, à Louis Rabe et à quelques autres auteurs de moindre importance. Le tout, avec les notices biographiques et les tables, forme une histoire complète des persécutions religieuses dont les Pays-Bas ont été le théâtre au seizième siècle.

Hélas ! me disais-je après avoir terminé ma lecture, combien peu nous ressemblons aujourd'hui à nos pères dans le dévouement à nos idées, dans l'organisation de leur propagande ! Ils leur sacrifiaient tout sans hésitation et regret, la vie et les biens, quand nous savons à peine nous résoudre à faire abandon à notre foi politique ou religieuse de la plus faible partie de notre superflu.

Sous ce rapport, nos ultramontains et nos libéraux se ressemblent assez, ce qui ne fait l'éloge ni des uns ni des autres.

Et quel remède apporter à cet état de choses ?

Il est bien simple : prendre tous les matins à son déjeuner une bonne tranche des martyrologes protestants néerlandais.

MM. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, dont je viens d'analyser ici les doctes travaux, ne me contrediront certainement pas. C.-A. R.

La censure et la liberté. — Deux faits d'ordre littéraire ont jeté quelque désarroi dans les esprits en ces derniers temps. Il n'est peut-être pas inutile de les enregistrer et de les caractériser pour servir à l'histoire de la littérature à la fin du XIX^e^ siècle.

Le « théâtre libre » a représenté à Bruxelles, à la fin de décembre 1889, une pièce sans nom d'auteur intitulée : *Jovial, marchand de cercueils*.

A Paris, la censure gouvernementale a refusé au théâtre français l'autorisation de représenter une pièce en un acte et en vers, de M. Coppée, intitulée : *le Pater*.

Nous nous trouvons donc ici en présence de deux principes contraires : la liberté et la censure. Et, chose assurément étonnante, dans l'occurrence, les deux principes semblent avoir eu tort. A Bruxelles, grâce à la liberté de la presse, on a représenté une pièce immonde ; à Paris, grâce à la censure gouvernementale, on n'a pas représenté une comédie honnête de style et de sentiment.

Tous les journaux qui ont parlé de la représentation du

Digitized by Google

théâtre libre sont du même avis, conservateurs ou radicaux : *Jovial, marchand de cercueils,* est une œuvre inqualifiable, d'une grossièreté voulue et d'une obscénité écœurante. Le public semble l'avoir écoutée sans protestation.

A Paris, on a pu juger la pièce de M. Coppée, publiée, reproduite en entier ou par fragments.

C'est une comédie dramatique cléricale, ou, pour être plus juste, évangélique. Cela importe peu ; la vérité est que les sentiments que l'auteur a fait exprimer à ses personnages sont des sentiments humains, et que l'art de M. Coppée n'a absolument rien de révolutionnaire. Il est de l'école des romantiques ; il connaît sa langue et s'en sert avec talent. Il est conservateur : c'est un droit qu'on ne peut lui méconnaître, pas plus que le droit de mettre en scène des hommes et des faits rappelant un coin de l'histoire moderne en France. Il n'a point fait de personnalités. Il est resté absolument correct vis-à-vis des gouvernants, vis-à-vis du public. Que l'on puisse critiquer son œuvre, c'est une question à côté ; mais que le gouvernement ait cru devoir en empêcher la représentation, c'est ce qui ne se comprend pas,

Le sujet en est bien simple. Un prêtre a été fusillé par les gens de la Commune. Sa sœur, avec qui il vivait, nourrit une haine profonde contre les « communards ». Elle les voue à la vengeance de ceux qui ont l'autorité. Son curé, à qui elle confie ses sentiments d'horreur, lui fait la leçon au nom du pardon des offenses et la quitte. Elle persiste, obstinée, lorsqu'un « communard », traqué par les Versaillais, se précipite chez elle et lui demande asile. Elle refuse, elle l'accable, elle va le livrer à l'armée, quand un mot de cet homme la rend plus humaine. Et lorsqu'un officier et des soldats se présentent pour arrêter le fugitif, elle le leur présente comme son frère et le sauve.

Qu'y a-t-il là à reprendre? Le gouvernement a-t-il vu dans cette petite pièce inoffensive le triomphe des idées cléricales? A-t-il pensé qu'il pouvait être intempestif de mettre en scène un prêtre guidé par des sentiments évangéliques?

Il a commis une erreur. La pièce de M. Coppée aurait eu un succès tout pacifique ; en supposant même que le public eût protesté contre ce « bon prêtre », le gouvernement au moins aurait pu dire : « Je suis tolérant et impartial ; d'autres auteurs dramatiques pourront, s'ils le veulent, reprendre le sujet en le traitant à un autre point de vue. Cela ne me regarde pas. Les questions littéraires appartiennent au public. »

Digitized by Google

A Bruxelles, on a représenté une pièce que l'on a déclarée odieuse universellement.

Si nous avions eu la censure, on eût refusé l'autorisation de la jouer; et, sans la connaître, le public eût protesté.

La censure est donc un procédé mauvais. Son autorité est contestable, parce qu'elle est sans appel; son principe est le parti pris; elle est douce ou sévère selon les circonstances. La question littéraire lui est indifférente : ce qui est en cause, pour elle, c'est la politique du moment. Ce qu'elle défend, ce sont les privilèges de la puissance du jour. Elle n'est, en somme, qu'une girouette entretenue par des maîtres passagers, qu'une courtisane méprisable, parce qu'elle est sans conscience.

Sous le régime de la liberté, *Jovial*, *marchand de cercueils*, joué « à bureau fermé », a sombré. Le public d'invités qui a assisté à ce spectacle honteux n'a pas protesté : c'est son affaire. Il aime ces mets-là; chacun son goût. On peut penser qu'un vrai public se fût fâché et eût fait à ce *Jovial* l'accueil qu'il méritait.

Il faut conclure en disant que nous vivons à une époque étrange, où toutes les notions semblent emmêlées pour produire le désordre moral. C'est un temps de transition; le corps social cherche de nouvelles assises dans une sorte de tohu-bohu d'idées qui se combattent. L'assiette du bien et du mal semble vouloir changer. Qu'y faire? Travailler en vue du bien, du vrai et du juste avec obstination et flétrir toutes les mauvaises actions et les œuvres méchantes, de quelque part qu'elles nous arrivent.

ÉM. LECLERCQ.

PH. GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française*. Paris Fischbacher, 1890. — Rien n'est plus intéressant, au moins dans les petits pays, que l'histoire de la pensée et des lettres chez les peuples qui n'ont pas une langue pour eux seuls, mais qui néanmoins croient pouvoir être eux-mêmes, penser avec leur raison, sentir avec leur cœur, et n'être pas réduits, pour tout potage intellectuel, à des importations étrangères. Sous le couvert d'une langue parlée ailleurs, fût-ce à Paris, l'auteur nous présente l'historique de ce que la langue française a produit pour la Suisse et même pour la France, sous la plume d'écrivains nés à Genève, à Lausanne et ailleurs. Il commence avant la Réforme et ne s'arrête qu'avec les révolutions cantonales qui, de nos jours, ont modifié profondément la physionomie de la Suisse française. De grands noms y font la part de la gloire, mais que de noms modestes méritent une place dans l'œuvre nationale!

Digitized by Google

L'auteur groupe autant que possible autour des influences générales ces satellites de la pensée du pays, et sa conclusion, comme son épigraphe, empruntée à un poète moderne, Juste Olivier (1807-1876), se dit d'un mot, mais d'un mot qui est la consigne de tout peuple libre : « Vivons de notre vie. »

Une parole plus profonde, profondément triste, du même poète, conclut mieux encore. Destitué par la réaction de 1845, réfugié à Paris, Olivier ne voulait encore écouter que son pays, dont il disait dans une de ses dernières poésies :

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime.

Avant de mourir, rappelant à un ami qu'aucun des écrivains suisses n'avait, non plus que lui, été aidé en Suisse, il se félicitait d'avoir été fidèle à ce beau rêve, répétait ce vers de sa jeunesse et ajoutait, parlant de l'indifférence publique : « J'ai cherché obstinément ce génie et tâché de le faire parler. Il m'a *plus répondu*, ce me semble, *qu'on ne l'a écouté.* »

Ern. Lesigne, *La fin d'une légende, Vie de Jeanne Darc.* Paris, Bayle, 1889. — L'auteur prétend que Jeanne Darc n'a pas été brûlée, mais qu'après avoir servi dans l'armée du roi comme porte-enseigne, elle fut condamnée, se rétracta, fut relâchée, finit par se marier à un gentilhomme et devint dame des Hermoises, etc.; mais il en profite pour réduire à la simple vérité humaine l'idée mystique qui s'attache à son nom et à son œuvre, et il réserve les preuves de ce nouveau dénouement de sa carrière pour un volume de *Pièces et documents* qu'il annonce pour bientôt. Nous devons donc attendre ce nouveau livre pour en exposer les résultats exacts, cette première publication étant moins une étude historique qu'une dissertation physiologique, un manifeste politique, qui prend parfois le ton du pamphlet. Pour ceux qui croient encore à une intervention miraculeuse, ce livre est utile; pour les lecteurs qui n'en sont plus aux *Gesta Dei per Francos*, les documents seuls intéressent et comptent. En attendant, l'auteur sape un préjugé, détruit une légende. C'est autant de gagné pour la raison.

Dr J.-B. Zubiaur, *Quelques mots sur l'instruction dans la République Argentine.* Paris, 1889. — L'auteur, qui est inspecteur des collèges nationaux et des écoles normales dans la République Argentine, a été délégué au Congrès pédagogique de Paris et a voulu voir la Belgique. Présenter au monde civilisé, à l'occasion

Digitized by Google

du centenaire de la proclamation des droits de l'homme, un pays qui se relève de trois siècles de domination cléricale espagnole, tel fut son but en publiant cette brochure. Le tableau qu'il y présente peut se résumer en un seul contraste. En 1810, le pays qui porte aujourd'hui le nom de République Argentine n'avait pour toute instruction qu'une faculté de théologie et quelques écoles, menées, férule en main, par des prêtres. En 1888, il possède, pour moins de 40 millions d'habitants et après soixante années d'indépendance, deux universités composées de trois facultés, 15 collèges nationaux, 34 écoles normales, avec 758 professeurs et 11,365 élèves ; 2,263 écoles primaires avec 4,744 instituteurs et 175,239 élèves, sans compter 831 écoles privées avec 1,094 professeurs et 33,723 élèves, en tout, 3,227 écoles primaires donnant l'instruction à 254,608 enfants.

Pour juger de la rapidité de ce progrès de l'enseignement, il suffit à l'auteur de dire que la statistique constate en 1888, sur 1887, une augmentation, en une année, de 109 écoles, 1,001 professeurs et 27,158 élèves : honorable contingent de civilisation apporté au bilan de l'œuvre commencée en 1789. P.

L'article de M. Freson sur Bayreuth, n'ayant pas été publié d'après le bon à tirer, renferme un certain nombre d'incorrections matérielles pour lesquelles nous avons à réclamer l'indulgence du lecteur et de l'auteur.

Digitized by Google

LA PROTECTION DE L'ENFANCE [1]

§ 7. — *Les causes de déchéance de la puissance paternelle. L'inconduite des parents.*

Les enfants dont je me suis occupé jusqu'à présent sont ceux qui ont posé quelque acte délictueux. Les uns ont agi avec, les autres sans discernement, peu importe! tous ont fourni la preuve d'une certaine perversité ou, pour employer un terme moins sévère, d'une certaine tendance à faire le mal. Les mesures que l'on emploie à leur égard sont simplement préventives pour les premiers, répressives et préventives à la fois pour les seconds, mais toutes se basent sur des faits positifs dont l'enfant est l'auteur et qui sont de nature à faire prévoir pour plus tard de très graves dangers. On n'a pas à s'étonner, dans ces hypothèses, que l'État s'empare de la garde de ces jeunes délinquants, en les enlevant à leur famille; les actes criminels consommés par eux suffisent à expliquer cette diminution de la puissance paternelle.

Or, il ne faut pas croire que les dangers dont je parle ne doivent être redoutés qu'en présence de la mauvaise conduite de l'enfant; la mauvaise conduite des parents fait naître les mêmes appréhensions, et la crainte que nous inspire pour l'avenir le vol accompli par un garçon de dix ans doit être tout aussi forte en présence de la débauche au milieu de laquelle un malheureux enfant est élevé. Dès lors, pourquoi n'agirait-on pas immédiatement? Pourquoi faudrait-il attendre la consommation d'un délit? La prévention n'a-t-elle pas précisément pour but de l'empêcher, de l'entraver, de le neu-

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1890.

Digitized by Google

traliser? Il suffit que le péril ne puisse être contesté pour que son intervention soit justifiée.

A la vérité, on oppose la puissance paternelle. Je crois inutile de m'arrêter à cette objection. On ne peut plus la considérer comme sérieuse aujourd'hui; on ne fera croire à personne que c'est au profit des parents que cette puissance existe; tout le monde est convaincu qu'elle est l'accessoire d'une obligation morale et légale, et qu'elle n'a plus de raison d'être du moment où cette obligation n'est pas remplie convenablement. Le code civil a méconnu ce principe, mais il est tellement évident, il s'impose avec une telle autorité que les jurisconsultes, pour en obtenir malgré tout l'application dans la pratique, se croient permis de torturer les textes et de leur faire dire des choses auxquelles le législateur n'a certainement pas pensé [1].

Le projet de loi sur la protection de l'enfance efface ce vice de notre législation actuelle. Les mesures préventives qu'il adopte, dans son chapitre second, vis-à-vis des enfants coupables, il les organise, dans son chapitre premier, vis-à-vis de ceux que la démoralisation des parents peut conduire à la criminalité. Pour commencer, les articles 1 et 2 énumèrent les différents cas dans lesquels la déchéance de la puissance paternelle doit ou peut être prononcée. Je vais examiner ces causes diverses. Cependant, je ne suivrai pas l'ordre adopté par M. le ministre de la justice. Parmi ces causes, en effet, il en est une qui me semble devoir être citée en premier lieu, bien que le projet l'énonce parmi les dernières, parce qu'elle me paraît la plus juste, la plus conforme aux réclamations de la conscience, la plus nécessaire au point de vue de la moralité; j'entends parler de l'inconduite habituelle des parents [2].

C'est l'inconduite donnée en spectacle aux enfants, cette inconduite qui, par un exemple permanent et une suggestion

[1] Je citerai notamment DEMOLOMBE, t. VI, p. 277, n° 367.

[2] Art. 2 : « L'exclusion peut être prononcée contre : 4° ceux dont l'inconduite habituelle ou les mauvais traitements sont de nature à compromettre la moralité, la sûreté ou la santé de l'enfant placé sous leur autorité. »

Digitized by Google

continue, détruit en eux les bons instincts pour favoriser et fortifier le vice, c'est cette inconduite scandaleuse qui justifie, mieux que toute autre cause, l'intervention de l'État et l'enlèvement à des gens infâmes des droits sacrés qu'ils ne méritent pas d'exercer! Certes, il existe des crimes et des délits qui doivent entraîner les mêmes effets; le projet les énumère; mais il n'en est aucun, à mon sens, qui livre l'enfant à un péril aussi certain que l'inconduite des parents. Ce crime ou ce délit est un fait isolé, tandis que l'inconduite est un état continu; ce crime ou ce délit dévoile chez son auteur soit des instincts dépravés, soit une absence complète d'affection, mais il ne fournit jamais une preuve aussi évidente de l'immoralité que celle que nous trouvons dans l'inconduite habituelle, alors même que celle-ci n'aurait point donné lieu à une condamnation.

J'ajoute que cette cause, que je considère comme la plus juste, est aussi la plus fréquente. Les père et mère qui commettent des crimes ou délits sur la personne de leurs enfants ou qui font participer ceux-ci à leurs forfaits sont rares; il il n'en est pas de même malheureusement de ceux qui, sans pudeur et sans remords, étalent leurs vices aux yeux de ces pauvres innocents. Pénétrez dans ces lamentables casernes d'ouvriers où parents et enfants sont entassés les uns sur les autres, et vous verrez combien j'ai raison!

Cela posé, quelle idée doit-on se faire de l'inconduite et quels sont les caractères qu'elle doit revêtir pour provoquer la déchéance?

Je réponds sans hésiter qu'il faut entendre par ce terme le dérèglement des mœurs sous quelque forme qu'il se présente et que les juges doivent avoir le droit de comprendre dans cette expression toute espèce d'immoralité quelle qu'elle soit. Je m'arrêterai tout spécialement à l'ivrognerie et à la profession du délit.

L'ivrognerie, mentionnée expressément comme cause de déchéance par la loi française du 24 juillet 1889, constitue de nos jours l'une des formes les plus fréquentes de l'inconduite, et j'ajouterai l'une des plus dangereuses pour les

Digitized by Google

enfants. D'abord, c'est un vice qui ne se cache pas; il se montre dans toute son ignominie aux regards des pauvres petits êtres vivant dans une même chambre avec leurs père et mère. Ensuite, c'est un vice qui détruit tout sentiment de devoir et d'affection; les parents qui s'y adonnent ne songent plus à surveiller leurs enfants; ils les délaissent, ils les exposent, sans aucun souci, à toutes les tentations malsaines et à tous les exemples corrupteurs. Enfin, c'est un vice qui conduit à la paresse par l'énervement physique qu'il engendre et de la paresse à la criminalité par les besoins qu'il fait naître et par la surexcitation morale dont il devient la cause. Est-il possible de confier à des ivrognes le soin de l'éducation de l'enfance? Non, jamais! J'ose espérer que les magistrats feront un fréquent usage du texte de loi relatif à l'inconduite pour arracher aux gens atteints de ce vice immonde la garde de leurs enfants. Ce sera la meilleure mesure de précaution que l'on pourra prendre en faveur d'une foule de jeunes malheureux; ce sera aussi une bonne mesure de répression qu'on ajoutera à la loi du 16 août 1887 sur l'ivresse.

Je ne veux point laisser passer ce sujet sans citer les faits suivants.

Au mois de juin dernier, j'aperçus, tombé sans connaissance au milieu de la rue, un homme d'une trentaine d'années. Je vins à son aide comme je pus et, quand il eut repris ses sens, je le ramenai chez lui. Il habitait, avec sa femme et ses deux enfants, une chambre située dans le quartier le plus ignoble de la ville. Je me procurai des renseignements. J'appris que c'était un alcoolique; la boisson provoquait chez lui des attaques nerveuses; il était cordonnier de son état, mais incapable de gagner honnêtement sa vie; sa femme travaillait à la journée; quant aux enfants, l'aîné, un garçon de 14 ans, était idiot, et le second, une fille de 12 ans, en train de le devenir; le bureau de bienfaisance payait en faveur de ces misérables quelques francs par mois. Je voulus constater la situation par moi-même. Malgré la honte que j'éprouvais à traverser cette rue infâme, je retournai dans ce

Digitized by Google

taudis. Je vis les enfants et je leur parlai. En effet, ils ne ressemblaient pas aux enfants de leur âge, mais je m'aperçus facilement que ce n'était point de l'idiotisme, comme on me l'avait dit, que c'était l'abrutissement du vice au milieu duquel ils avaient toujours vécu. Pauvres enfants! Depuis des années, ils avaient sous les yeux la corruption de leurs parents! Ils assistaient à la débauche hideuse dont la maison qu'ils habitaient et les maisons voisines étaient le théâtre! Ils respiraient cette atmosphère pestilentielle et, dans leurs âmes, il n'y avait plus place que pour les instincts les plus grossiers et les plus dépravés! Je parvins à faire changer les parents de demeure. Je fis entrer les enfants à l'école; malheureusement, il fut impossible de les y garder; on ne parvenait pas à réprimer leurs violences vis-à-vis de leurs compagnons; d'ailleurs, ils répugnaient à s'y rendre; ils préféraient courir dans les ruelles abjectes où leurs vices trouvaient une entière satisfaction. En désespoir de cause, je prévins la police pour qu'elle trouvât un moyen quelconque de les enlever à leurs parents et de les envoyer à Ruysselede ou à Beernem. Jusqu'à présent, rien n'a réussi. Voilà les conséquences de l'ivrognerie à l'égard des enfants! Et combien d'exemples semblables pourrait-on citer! En présence de ces scandales, le législateur n'a rien fait encore; qu'il agisse donc et qu'il brise cette puissance paternelle vis-à-vis de laquelle aujourd'hui tous les efforts restent impuissants!

A côté de l'ivrognerie, je tiens à citer ce que l'on peut appeler la profession du délit. Il existe des individus qui passent leur vie à commettre des infractions, notamment des vols, des faux, des escroqueries. Ce sont des gens complètement démoralisés par la paresse; ils travaillent durant quelques semaines, mais ils sont trop lâches pour continuer; alors ils ont recours aux moyens délictueux. La loi punit ces malfaiteurs, mais sans tenir aucun compte de cette habitude funeste qui les caractérise; les dispositions du code pénal relatives à la récidive leur sont inapplicables, car elles ne prennent celle-ci en considération que si les délits commis ont une certaine gravité. J'ai connu un de ces individus qui,

Digitized by Google

en quelques années, avait été condamné vingt fois pour vol et recel; jamais la circonstance aggravante de la récidive n'avait été admise contre lui, car ses condamnations étaient toujours de quelques mois et cette aggravation suppose une condamnation antérieure à un emprisonnement d'un an au moins (art. 56). Il est indispensable que le législateur mette fin à cette situation aussi absurde que déplorable; j'espère qu'il le fera sans tarder. En attendant, peut-on abandonner à des parents exerçant un semblable métier l'éducation de leurs enfants? Si l'individu dont je viens de rapporter l'exemple en avait, pourrait-on les lui laisser? Évidemment non! L'inconduite est manifeste et le danger n'est pas douteux. Ne nous imaginons pas que cette hypothèse soit rare; le délinquant d'habitude, grâce à l'inertie de nos lois, se rencontre à chaque pas et se multiplie de plus en plus.

Je passe aux caractères que doit revêtir l'inconduite. Le texte du projet porte qu'elle doit être habituelle. Cette condition est logique; des faits isolés, alors même que l'enfant en serait le témoin, ne peuvent constituer un danger pour sa moralité; c'est l'état d'inconduite des parents qui entraîne ce danger. L'existence de l'habitude formera une des nombreuses questions de fait que les juges auront à résoudre en cette matière.

La loi française exige en outre que l'inconduite soit notoire. Elle ne fait que reproduire, en mentionnant cette condition, l'article 444 du Code civil, relatif à l'exclusion et à la destitution de la tutelle. Le projet présenté aux Chambres ne parle pas de ce caractère et je suis convaincu qu'il a raison. Qu'importe, en effet, que l'inconduite soit ou ne soit point « à la connaissance publique » [1]? N'entraîne-t-elle pas toujours les mêmes dangers?

Cependant, une observation s'impose ici. C'est au ministère public qu'appartient l'action en déchéance; or, dans l'hypothèse dont il s'agit, les plus grandes précautions devront être prises pour empêcher que des investigations sur

[1] Tel est le sens du mot *notoire* d'après Littré.

Digitized by Google

la vie privée des citoyens ne se transforment en une espèce de censure et d'inquisition morales. M. Courcelle-Seneuil, dans son rapport au conseil d'État de France, faisait observer que, lorsqu'il s'agit de la privation de la puissance paternelle, le législateur ne doit s'occuper que des pères manifestement indignes de l'exercer et garder une grande, une très grande réserve. Cette réserve, je la conseillerais beaucoup plus aux magistrats chargés d'exécuter la loi qu'au législateur. Une délicatesse scrupuleuse devra présider à leurs recherches, surtout lorsque les faits ne seront pas de notoriété publique. Dans une circulaire datée du 21 septembre dernier et adressée aux procureurs généraux [1], M. le ministre de la justice de la République française s'exprime de la manière suivante : « Ce qui importe, c'est que l'intervention des parquets, en dehors des cas où la loi l'exige formellement, ne se produise qu'avec la plus grande circonspection et à titre tout à fait exceptionnel, dans les circonstances où le plus léger doute ne saurait s'élever sur son opportunité. » C'est peut-être aller un peu loin, mais l'observation mérite d'être écoutée.

D'ailleurs, dans un grand nombre de cas, l'inconduite se révélera par des actes que réprime la loi pénale; cela pourra se présenter pour l'ivresse, dont je viens de parler; cela pourra se présenter aussi pour d'autres actes d'immoralité. Les condamnations prononcées dans ces hypothèses suffiront souvent à établir l'inconduite, de même que les condamnations encourues pour voies de fait suffiront presque toujours à prouver les mauvais traitements.

Une dernière condition s'impose pour que l'inconduite devienne une cause de dessaisissement de la puissance paternelle; il faut, dit le projet, « qu'elle soit de nature à compromettre la moralité de l'enfant ». Cette mention était indispensable, car il peut arriver, particulièrement dans les classes aisées, que des parents, dont l'inconduite est pourtant certaine et habituelle, sachent diriger l'éducation de leurs enfants de manière à ne mériter que des éloges.

[1] *Journal officiel* du 17 octobre 1889.

Digitized by Google

§ 8. — *Suite. Les attentats aux mœurs.*

L'article premier du projet prononce la déchéance obligatoire de la puissance paternelle contre « ceux qui ont été condamnés comme auteurs, coauteurs ou complices, pour attentat à la pudeur, viol ou excitation de mineurs à la débauche ».

Avant d'examiner cette disposition, je crois utile de donner une idée succincte du chapitre III du projet, lequel est consacré spécialement à la répression des délits que je viens de citer. Ce chapitre modifie sensiblement le Code pénal. Nous y voyons que l'attentat à la pudeur devient un crime dès qu'il est commis sur la personne ou à l'aide de la personne d'un enfant, tandis que l'article 372 le considère comme simple délit lorsque l'enfant a atteint l'âge de 11 ans et que l'auteur n'a fait usage à son égard ni de violences, ni de menaces. De plus, les articles 372 et 373 du Code pénal ne font durer l'enfance en cette matière que jusqu'à l'âge de 14 ans accomplis, tandis que le projet la prolonge jusqu'à l'âge de 16 ans et même jusqu'à la majorité, si l'attentat a pour auteur l'ascendant de la victime et que celle-ci ne soit point émancipée par le mariage. La violence ou les menaces, qui forment un élément essentiel de l'attentat à la pudeur lorsqu'il est commis sur des adultes, entraînent une aggravation de la peine non plus seulement, comme le décide le paragraphe 2 de l'article 373, si l'attentat a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de 14 ans accomplis, mais chaque fois qu'il a été commis sur la personne d'un mineur (art. 20); cette aggravation est plus ou moins forte, selon que le mineur a moins ou plus de 16 ans, selon que l'acte a été posé par un ascendant ou par un étranger.

En ce qui concerne le crime de viol commis sur des enfants, le projet introduit des distinctions d'âge que ne connaît point l'article 375 du Code pénal. Il aggrave la peine selon que l'enfant a moins de 10 ans accomplis, qu'ayant 10 ans, il n'a pas atteint l'âge de 14 ans ou qu'ayant 14 ans, il n'a pas atteint l'âge de 16 ans. Dans la dernière hypothèse, les élé-

Digitized by Google

ments constitutifs du viol restent tels que les détermine l'article 375 du Code et doivent être prouvés; dans les deux premières hypothèses, au contraire, le projet établit, comme présomption absolue, que le rapprochement sexuel consommé avec l'enfant est toujours un viol, parce que l'enfant est incapable d'y consentir en connaissance de cause (art. 21).

Si le viol a causé la mort de l'enfant sur lequel il a été commis, le coupable doit être puni de la peine de mort (art. 22). La circonstance aggravante résultant de la qualité du criminel donne lieu, non plus, comme le décide l'article 377 du Code, à une simple élévation du minimum des peines prononcées pour attentat à la pudeur ou pour viol, mais à un véritable changement de la pénalité.

Somme toute, les modifications apportées en ces matières ne consistent que dans une augmentation notable du châtiment. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de l'excitation de mineurs à la débauche. Ici, non seulement les peines sont aggravées de manière à transformer toujours en crime une infraction que les articles 379 et 380 du Code pénal ne considèrent en général que comme un délit, mais la nature même de l'infraction est modifiée. D'abord, le Code range l'excitation à la débauche parmi les délits que l'on appelle collectifs; elle n'est punissable, en effet, qu'à la condition que l'agent se soit rendu coupable d'un nombre de faits suffisant pour constituer l'habitude. Le projet supprime cette condition, combattue déjà par l'auteur de l'exposé des motifs du Code de 1867[1]. D'un autre côté, l'article 379 de ce Code ne s'applique qu'aux individus qui excitent, facilitent ou favorisent la débauche ou la corruption de mineurs pour satisfaire les passions d'autrui; il ne réprime donc que le proxénétisme et laisse impunies les mêmes manœuvres, lorsqu'elles sont employées par des gens qui veulent satisfaire leurs propres

[1] « Le législateur, disait M. Haus, ne doit pas transiger avec l'immoralité et la corruption; il doit frapper le proxénétisme, habituel ou non; il doit protéger les mineurs contre les coupables tentatives de ces êtres qui spéculent sur leur âge, leur inexpérience, leur misère, pour les entraîner au vice. » *Législation criminelle de la Belgique*, t. III, p. 25.

Digitized by Google

passions [1]. Le projet propose d'abolir ce système (art. 24); « La jeunesse, dit l'exposé des motifs, n'est pas moins corrompue par celui qui la déprave pour son compte personnel que par celui qui la débauche pour le compte d'autrui; dans les deux cas, le dommage social est le même, si l'immoralité de l'agent peut différer, et c'est surtout au dommage social qu'il faut mesurer l'imputabilité pénale. »

Le chapitre III se termine par deux mesures toutes nouvelles. D'après l'article 26, les dispositions des articles 2 à 6 de la loi du 4 octobre 1867 ne seraient plus applicables dans les cas d'attentat à la pudeur, de viol et d'excitation à la débauche prévus par les articles 19 à 25 du projet; en conséquence, la correctionnalisation par les juridictions d'instruction de ces crimes commis sur des mineurs ne serait plus possible; l'admission de circonstances atténuantes pourrait toujours avoir lieu, mais les coupables comparaîtraient, en tout cas, devant le jury et n'échapperaient plus, ainsi que cela se voit beaucoup trop souvent aujourd'hui, à la honte méritée dont couvrent leur conduite les débats solennels de la cour d'assises. D'après l'article 27 enfin, la présence d'un enfant âgé de moins de 16 ans accomplis forme une circonstance aggravante du délit d'outrage public aux mœurs puni par l'article 385 du Code.

On ne peut qu'approuver cet ensemble de dispositions répressives. L'aggravation du châtiment dans ces crimes qui démoralisent l'enfance se justifie par la turpitude de faits semblables et surtout par l'accroissement considérable de leur chiffre dans les dernières années. Quant aux modifications apportées à la nature même du délit d'excitation à la débauche, elles donnent satisfaction à des idées de justice et d'utilité sociale que l'on avait fait valoir depuis longtemps déjà, mais toujours sans succès.

Revenons maintenant à la déchéance de la puissance paternelle.

[1] Le Code de 1867 a suivi, à ce sujet, la théorie de l'article 334 du Code de 1810 interprété par la loi du 31 mars 1844, et celle de l'article 4 de la loi du 15 juin 1846 remplaçant l'article 334 susdit.

Digitized by Google

Comme je l'ai rappelé déjà dans l'introduction à cette étude, l'attentat à la pudeur, le viol et l'excitation à la débauche entraînent, d'après le Code pénal, le dessaisissement de cette puissance (art. 378, § 2, et 382, § 2); seulement, cet effet suppose que l'infraction a été commise sur l'enfant de celui qui en est l'auteur et il n'existe qu'à l'égard de ce seul enfant. Une telle mesure est tout à fait insuffisante. J'accepte que l'indignité des parents soit beaucoup plus grande, lorsqu'ils ont poussé la dépravation jusqu'à souiller leur propre enfant, mais cette indignité n'existe-t-elle pas aussi lorsqu'ils ont prouvé leurs vices par des actes odieux consommés sur d'autres personnes?

Examinons successivement les trois délits prévus par le texte.

L'excitation de mineurs à la débauche, plus encore quand on agit pour satisfaire les passions d'autrui que lorsqu'on a pour but de satisfaire les siennes, fournit la preuve évidente d'une scandaleuse corruption personnelle. Rien n'est plus infâme que ces manœuvres pratiquées à l'égard de la jeunesse pour la flétrir d'un opprobre dont la trace ne s'effacera plus. Dès lors, comprend-t-on que l'individu assez ignoble et assez lâche pour s'en rendre coupable puisse exercer encore la puissance paternelle? Peut-être, vis-à-vis de ses enfants, son affection servira-t-elle de contrepoids à son immoralité, mais que de dangers et que de craintes!

Certes, le projet est fort radical. Il prononce la déchéance obligatoire à l'égard de tous enfants, dès qu'il existe une seule condamnation pour excitation à la débauche d'un mineur quel qu'il soit. La loi française de 1889 ne va guère aussi loin; elle n'adopte ce système que si le délit a été commis par les ascendants ou tuteurs sur la personne de leur enfant ou pupille; quand il a été commis sur la personne d'un autre mineur, elle ne prononce la déchéance obligatoire que si le coupable a été condamné deux fois pour ce fait. J'ajoute qu'en France, l'excitation à la débauche reste un délit d'habitude, tandis que le projet belge, comme je l'ai fait remarquer plus haut, lui enlève ce caractère; d'après ce

Digitized by Google

projet, un seul acte d'excitation à la débauche d'un mineur quelconque donnera lieu à la déchéance, tandis qu'en France, en dehors de l'hypothèse où la victime serait le descendant ou le pupille du coupable, la déchéance suppose un nombre de faits successifs suffisant pour établir l'habitude et deux condamnations au moins frappant ces faits habituels. La différence, au point de vue de la sévérité, est énorme, et je ne serais nullement étonné que les Chambres opposassent une certaine résistance aux propositions de M. le ministre de la justice. Cependant, quand je songe à toute la perversité que dénotent la prostitution et la corruption de la jeunesse, quand je pense aux effets déplorables qu'elles produisent, d'abord à l'égard des mineurs, ensuite à l'égard de la société, je dois avouer que je comprends et que j'approuve la mesure rigoureuse proposée au législateur.

Que dire de l'attentat à la pudeur et du viol? Ils sont mis par le projet sur la même ligne que l'excitation à la débauche; comme celle-ci, ils sont une cause d'enlèvement obligatoire de la puissance paternelle à l'égard de tous enfants.

Cette assimilation est-elle bien logique? On peut en douter. On l'approuvera, sans hésiter, lorsque l'attentat à la pudeur ou le viol aura été perpétré sur des enfants ou par un ascendant sur son descendant, mais le texte ne fait pas ces distinctions; quel que soit l'âge de la victime, qu'elle soit mineure ou majeure, quelle que soit sa qualité, le même effet se trouve produit. Or, en mettant à part les deux cas susdits, ces faits, si honteux, si avilissants qu'ils soient, prouvent-ils une immoralité suffisante pour amener nécessairement la perte de la puissance paternelle? L'excitation à la débauche me paraît fournir cette preuve d'une manière bien plus décisive que les délits dont il s'agit. D'abord, elle s'adresse à des mineurs; ensuite, elle suppose la froideur, le calcul, la perfidie; l'attentat à la pudeur et le viol, au contraire, peuvent se consommer sur des majeurs et n'être que le résultat d'une passion subite, d'un oubli momentané de soi-même. Commis sur des enfants ou par des parents sur

Digitized by Google

leurs descendants, ils présentent une gravité qui justifie les mesures les plus sévères; autrement, ils laissent incertaine la question de savoir si l'on se trouve en présence d'un être absolument perverti ou en présence d'un individu qui s'est laissé dominer par un emportement accidentel. Ces actes sont révoltants, oui, certes! Mais il y en a bien d'autres qui le sont au même degré et dont le projet ne s'occupe point. Ce n'est pas l'horreur de l'acte qui doit être la cause de la déchéance, c'est l'indignité, démontrée par cet acte, de présider à l'éducation de l'enfance. Il est évident que ces délits nous inspirent un dégoût que ne provoquent pas d'autres infractions souvent plus graves; le déshonneur qui en découle est quelquefois plus profond que celui qui dérive d'un meurtre, mais j'en reviens toujours à ma question : l'indignité d'un père vis-à-vis de ses enfants est-elle prouvée d'une façon irréfragable par cet acte de brutalité qui peut être le résultat d'une passion violente et non point l'indice d'un état permanent d'immoralité?

Comment conclurai-je? La loi française, qui s'occupe spécialement de l'excitation à la débauche, ne cite point l'attentat à la pudeur et le viol; elle les comprend dans la disposition générale de l'article 2, 1°, lequel prononce la déchéance facultative à l'égard des père et mère « condamnés aux travaux forcés à perpétuité ou à temps, ou à la réclusion, comme auteurs, coauteurs ou complices d'un crime autre que les crimes politiques ». Je crois que le meilleur système consisterait à distinguer. On prononcerait la déchéance obligatoire dans deux cas : 1° Lorsque l'attentat à la pudeur ou le viol aurait été commis sur la personne d'un enfant âgé de moins de 16 ans accomplis; 2° lorsqu'il aurait été commis par un ascendant, quel que fût l'âge de la victime, ou par un tuteur [1]. En dehors de ces deux hypothèses, la déchéance deviendrait facultative; ce serait aux juges à

[1] Je cite ce second cas pour présenter un système complet; il n'a aucune utilité, puisqu'il rentre dans les nos 2 et 3 de l'article 1er du projet, lesquels s'occupent des crimes commis par les ascendants ou tuteurs sur la personne de leurs descendants ou pupilles.

Digitized by Google

étudier les faits et à en tirer les conséquences relativement au point de savoir si le coupable mérite encore ou ne mérite plus d'exercer la puissance paternelle.

§ 9. — *Suite. Dernières causes de déchéance.*

Les n^os^ 2 et 3 de l'article 1^er^ prononcent l'exclusion de la puissance paternelle contre ceux qui se sont rendus coupables, comme auteurs, coauteurs ou complices, d'un *crime* sur la personne de leur enfant ou descendant et contre ceux qui, étant tuteurs, même officieux, ont commis la même infraction sur la personne de leur pupille. Dès que le fait constitue un crime d'après la loi, il importe peu que la condamnation consiste dans une peine criminelle ou correctionnelle. Les n^os^ 1 et 2 de l'article 2 rendent l'exclusion facultative lorsque l'infraction ne constitue qu'un *délit*. Les motifs de ces dispositions sautent aux yeux. Comment pourrait-on abandonner plus longtemps l'exercice de la puissance paternelle à des gens qui, chargés de l'éducation d'un enfant à titre d'ascendant ou de tuteur, ont oublié leurs devoirs vis-à-vis de lui jusqu'à le rendre victime d'actes semblables? La distinction entre la déchéance obligatoire et la déchéance facultative, selon qu'il s'agit d'un crime ou d'un délit, est logique en principe; toutefois, je tiens à faire remarquer que la loi française prononce la déchéance obligatoire lorsque l'ascendant a été condamné *deux fois* pour *délit* commis sur son enfant.

En l'absence de toute condamnation, le n° 4 de l'article 2 permet d'exclure de la puissance paternelle « ceux dont les mauvais traitements sont de nature à compromettre la sûreté ou la santé de l'enfant placé sous leur autorité ». Cette mesure était nécessaire malgré les dispositions précédentes, puisque les mauvais traitements peuvent fort bien ne pas constituer un délit.

Le n° 4 de l'article 1^er^ prononce l'exclusion contre « ceux qui ont été condamnés comme auteurs, coauteurs ou complices d'un *crime* auquel leur enfant ou descendant ou leur

Digitized by Google

pupillè a participé, soit que celui-ci ait été condamné, soit qu'il ait été acquitté comme ayant agi sans discernement ». La justice de cette disposition est évidente; celui qui associe à ses crimes l'enfant dont il dirige l'éducation a prouvé d'une manière éclatante combien il est indigne de posséder la puissance paternelle. Le projet exige que le fait posé soit un crime; il ne parle pas du délit.

Un dernier cas de déchéance obligatoire est mentionné par l'article 2; il concerne ceux qui sont notoirement connus comme tenant maison de débauche ou de prostitution. Inutile d'insister sur ce texte.

Enfin, la déchéance peut être prononcée contre ceux qui ont été condamnés comme auteurs, coauteurs ou complices d'un infanticide (art. 2, 3°). Le projet ne distingue pas si le crime a été commis sur l'enfant du condamné ou sur un enfant étranger. On conçoit sa sévérité en présence d'un acte qui témoigne une telle absence des sentiments les plus naturels; cependant, il a raison de ne pas prononcer la déchéance obligatoire, car nul n'ignore toutes les considérations dont il faut tenir compte en cette matière pour apprécier la culpabilité du criminel.

Telles sont les causes de dessaisissement mentionnées par le projet. On pourrait certainement en trouver d'autres. La loi française permet notamment de prononcer la déchéance contre les père et mère condamnés aux travaux forcés à perpétuité ou à temps, ou à la réclusion comme auteurs, coauteurs ou complices d'un crime autre que ceux qui sont commis contre la sûreté de l'État. J'avoue que je serais porté à admettre cette mesure. Certes, malgré le crime commis, l'affection des parents vis-à-vis de leurs enfants peut être très grande et leur conduite à leur égard irréprochable; seulement, une semblable condamnation n'aura-t-elle pas souvent pour conséquence de détruire le respect que les enfants portent à leurs parents et d'enlever à ceux-ci cette autorité dont ils ont besoin pour exercer leur puissance, ce prestige moral en l'absence duquel les efforts les plus énergiques n'aboutissent souvent à aucun résultat?

Digitized by Google

§ 10. — *Procédure.*

Je ne m'étendrai pas longuement sur la procédure relative à l'action en déchéance; je me contenterai d'en donner une idée générale.

La juridiction compétente en cette matière est le tribunal de première instance dans le ressort duquel le père, la mère, l'ascendant ou le tuteur a son domicile. Alors même que le dessaisissement de la puissance paternelle est fondé sur une condamnation pour crime ou délit, il n'est donc point considéré comme une peine prononcée vis-à-vis du coupable, mais comme une mesure de protection instituée en faveur des enfants. C'est une différence à noter avec l'interdiction des droits politiques et civils, laquelle est toujours prononcée par le tribunal répressif.

Lorsque l'exclusion est obligatoire et qu'elle se base sur une condamnation, c'est-à-dire dans les cas indiqués à l'article premier du projet, le renvoi devant le tribunal de première instance est de droit, à la requête du ministère public; toute procédure étant inutile, la déchéance est prononcée sur le vu d'une expédition du jugement criminel et d'un certificat constatant que ce jugement n'est plus susceptible d'être réformé par aucune voie légale (art. 4). Dans les autres hypothèses, les causes ou du moins l'utilité de la déchéance devant être examinées, une action spéciale doit être intentée. La loi française accorde cette action aux parents du mineur jusqu'au degré de cousin germain et au ministère public (art. 3). Le projet belge ne la donne qu'à ce dernier. « L'abandonner aux membres de la famille, dit l'exposé des motifs, ce serait multiplier les procès non justifiés, au détriment de la paix des familles et du respect dû aux parents par les enfants. L'intervention du ministère public est nécessaire pour empêcher les poursuites indiscrètes ou vexatoires. » On ne peut qu'approuver ces raisons.

M. le ministre de la justice pousse les précautions plus loin encore. Pour empêcher que l'action ne soit portée à la légère devant l'audience publique, il crée une procédure

Digitized by Google

préparatoire, laquelle se passe tout entière devant la chambre du conseil et se termine par un jugement déclarant s'il y a lieu ou non de passer outre à l'instruction de la cause. Cette procédure est d'ailleurs contradictoire; le défendeur est cité et il a le droit de se faire assister d'un conseil, s'il le juge à propos.

Je viens de dire que la famille est écartée en ce qui concerne le droit d'intenter l'action; il n'en est pas de même en ce qui regarde l'instruction du litige. Avant de statuer sur la réquisition du ministère public, le tribunal peut, s'il le juge utile, ordonner que le conseil de famille soit convoqué pour donner son avis sur la demande. Cette disposition rappelle l'article 31 du Code pénal, lequel, en traitant de l'interdiction du droit d'être tuteur, subrogé tuteur ou curateur, déclare que les parents condamnés conserveront ce droit vis-à-vis de leurs enfants, mais sur l'avis conforme du conseil de famille.

Si la cause est renvoyée à l'audience publique, l'instance se poursuit entre le ministère public et le défendeur comme en matière ordinaire (art. 5). Le tribunal peut, pendant l'instance, ordonner, relativement à la garde et à l'éducation des enfants, les mesures provisoires qu'il juge utiles (art. 6). Les articles 7 et 8 consacrent les droits d'opposition et d'appel, mais ils n'accordent que des délais assez courts, afin de laisser le moins longtemps possible en suspens la situation légale du mineur.

§ 11. — *Les effets de la déchéance.*

J'ai hâte d'aborder la question très importante des effets de la déchéance. L'exclusion de la puissance paternelle a été prononcée; quelles en seront les suites à l'égard des parents, quelles en seront les suites à l'égard des enfants?

Je commence par observer que cette exclusion existe vis-à-vis de tous les enfants et descendants de la personne qui en est frappée (art. 1). Il importe peu que la cause se soit manifestée à l'égard d'un seul, par exemple, qu'il s'agisse d'un

Digitized by Google

délit commis sur sa personne ou d'un crime auquel il aurait participé; dans tous les cas, l'effet est absolu; l'indignité n'admet pas de distinctions; dès qu'elle est établie, elle doit produire ses conséquences d'une manière générale; les articles 378 et 382 du Code pénal ont eu le grand tort de méconnaître ce principe élémentaire; le projet corrige cette erreur; la déchéance existera désormais à l'égard des enfants épargnés comme à l'égard de la victime du délit, à l'égard des enfants à naître [1] comme à l'égard des enfants déjà nés.

Mais à quels droits la déchéance s'applique-t-elle? Se rapporte-t-elle uniquement à la puissance paternelle proprement dite? En d'autres termes, comprend-elle seulement les droits et avantages accordés aux père et mère sur la personne et les biens de l'enfant par le titre IX du livre 1er du Code civil? Les articles précités du Code pénal répondent par l'affirmative; il en résulte, comme le constate Laurent, que le parent déchu conserve l'administration des biens de l'enfant, tout en étant privé de l'usufruit légal, puisqu'il est traité de cette administration au titre X du Code et non point au titre IX; il en résulte encore qu'il garde le droit de consentir au mariage, au divorce, à l'adoption; on pourrait même soutenir qu'il n'est point privé du droit d'émancipation [2]. Un tel système est profondément illogique; aussi, le projet le répudie-t il. Il supprime « toute participation à l'exercice de la puissance paternelle » (art. 1); il proclame « la privation de tous les droits qui en dérivent » (art. 3). La déchéance n'est donc plus limitée aux droits de garde, de correction et d'usufruit; elle embrasse tout l'ensemble des autres droits, entre autres celui de consentir à l'option de nationalité de l'enfant mineur (art. 9 du Code civil modifié par la loi du 16 juillet 1889), celui de donner son consentement ou son conseil au mariage (art. 148 et 151 C. c.), à l'adoption (art. 346) et à la tutelle officieuse (art. 361), le droit d'administration légale (art. 389),

[1] Dans ce cas, si la mère est déchue, des mesures provisoires devront être prises pour la période du premier âge; c'est ce que dit expressément l'article 9, alinéa 3, de la loi française du 24 juillet 1889.

[2] LAURENT, *Principes de droit civil*, n° 290.

Digitized by Google

le droit de tutelle (art. 390, 397, 402), le droit d'émancipation (art. 477) [1].

Cette généralité de la déchéance produit des conséquences intéressantes. Les ascendants, autres que les père et mère, n'ont jamais la puissance paternelle proprement dite [2], mais puisque la déchéance comprend, non seulement cette puissance entendue dans son sens restreint, mais encore tous les droits qui s'y rattachent, il en résulte qu'elle peut frapper un ascendant autre que le père ou la mère [3]. De plus, la puissance paternelle finit à la majorité (art. 372C. c.), mais parmi les droits qui en dérivent, il en est qui s'exercent après cette époque; donc, la déchéance produit ses effets non seulement à l'égard des enfants ou descendants mineurs, mais aussi à l'égard des enfants ou descendants majeurs.

Un mot à propos de la tutelle. J'ai rangé cette fonction, en tant qu'elle s'applique aux enfants et descendants, parmi les droits qui se rattachent à la puissance paternelle; dès lors, elle se trouve comprise parmi les effets de la déchéance, qu'il s'agisse d'ailleurs du père, de la mère ou d'un autre ascendant. L'exclusion de la tutelle s'oppose à ce que l'on soit subrogé tuteur (art. 426 C. c.) et à ce que l'on fasse partie d'un conseil de famille (art. 445); on peut dire aussi, malgré le silence du législateur, qu'elle s'oppose à ce que l'on devienne curateur de son enfant ou descendant émancipé [4]. Mais ces effets se bornent-ils aux descendants de la personne déchue ou s'étendent-ils aux mineurs qui lui sont étrangers? En raison, pas de doute. La déchéance des droits qui se rattachent à la puissance paternelle doit entraîner celle du droit

[1] La loi française ajoute expressément le droit qu'ont les ascendants d'accepter les donations offertes à leurs descendants mineurs (art. 935 C. c.). Je citerai encore le droit de faire opposition au mariage et d'en demander la nullité, que Demolombe rapporte directement à la puissance paternelle (t. VI, p. 219 et s.).

[2] LAURENT, *op. cit.*, t. IV, n° 267.

[3] Aussi, le projet parle-t-il des enfants et *descendants* (art. 1er, 2° et 4°; art. 2, 1°). De plus, l'article 4 cite expressément les ascendants parmi les défendeurs à l'action en déchéance.

[4] LAURENT, *op. cit.*, t. V, n° 211.

Digitized by Google

d'être tuteur d'un mineur quelconque; l'analogie est frappante; que dis-je? les raisons sont plus fortes encore en ce qui concerne le mineur étranger qu'en ce qui regarde celui dont on est l'ascendant, puisque l'affection, qui ne disparaît jamais entièrement dans le second cas, n'existe pas dans le premier. Le projet semble faire allusion à ce point; dans son article 3, il déclare que la personne déchue des droits de la puissance paternelle est incapable d'être subrogé tuteur ou curateur. Mais pourquoi ne pas citer, en même temps, les fonctions de tuteur et de membre d'un conseil de famille, comme le fait l'article 8 de la loi française? Je n'en aperçois pas clairement la raison [1].

Remarquons que la déchéance est encourue d'une manière définitive et non point pour un certain temps; c'est une ressemblance avec l'exclusion de la tutelle dont parle le Code civil (art. 444) et une différence avec l'interdiction des droits dont traite le Code pénal (art. 31 à 33).

L'article 20 du projet de loi sur la protection de l'enfance voté par le Sénat français, en 1884, instituait une suspension temporaire; la loi de 1889 a écarté ce système et le projet belge procède de la même façon. On ne peut que les approuver; comment pourrait-on, en effet, fixer une limite de temps à l'indignité constatée d'un ascendant? Toutefois, il existe deux hypothèses dans lesquelles on autorise la

[1] Il est vrai que l'exclusion de la tutelle et du droit de faire partie d'un conseil de famille rentre déjà dans l'interdiction pénale, mais on pourrait en dire autant des fonctions de subrogé tuteur et de curateur (art. 31, C. p.), et d'ailleurs cette interdiction ne s'applique pas nécessairement à toutes les hypothèses de déchéance de la puissance paternelle. Il est probable que M. le ministre n'a cité que la subrogée tutelle et la curatelle, parce qu'il n'a songé qu'aux descendants de la personne déchue; dans cette hypothèse, il était inutile de parler de la tutelle et du conseil de famille, attendu que le droit de l'exercer ou d'en faire partie doit être considéré, ainsi que nous l'avons dit, comme une attribution de la puissance paternelle des ascendants; la subrogée tutelle et la curatelle, au contraire, ne rentrent point dans cette puissance, puisque le subrogé tuteur et le curateur sont nommés par le conseil de famille (art. 420 et 480 C. c.). Seulement, il s'agit non pas uniquement de la tutelle des descendants, mais de la tutelle en général, exercée même sur des étrangers.

Digitized by Google

rémission de la déchéance; c'est lorsque celle-ci a eu pour cause soit l'inconduite habituelle, soit les mauvais traitements; on a pensé qu'au bout d'un certain délai (trois ans au moins à partir de l'exclusion irrévocable), les parents étaient en droit de demander leur réhabilitation, en prouvant que la cause de leur déchéance n'existait plus. Le tribunal de première instance prononce après avoir demandé l'avis du conseil de famille et entendu le ministère public (art. 11).

Une question très grave se présentait dans le cas où le père encourait la déchéance, celle de savoir si l'on accorderait l'exercice de la puissance paternelle à la mère. En droit strict, l'affirmative n'était point douteuse, puisque cette puissance appartient au père et à la mère (art. 372 C. c.) et que celle-ci doit l'exercer chaque fois que le premier se trouve dans l'impossibilité de l'exercer lui-même. Mais une telle solution était-elle toujours acceptable? Évidemment non. Comme le dit fort bien M. le ministre de la justice, « l'enfant soustrait à l'autorité du père indigne pourrait retomber indirectement sous le coup de cette autorité, s'il restait confié à la mère, placée elle-même sous la puissance maritale ». Des précautions devaient être prises : le projet y a pourvu dans son article 9. Le tribunal compétent pour prononcer la déchéance du père peut décider, sur la demande du ministère public, que la mère n'exercera pas les droits de la puissance paternelle. On suit toujours, en cette matière, la procédure organisée pour les cas de déchéance facultative. Les mêmes motifs existants, un système identique est observé en ce qui concerne la femme qui épouse un individu déchu; elle peut être privée de l'exercice de ses droits à l'égard de ses enfants déjà nés ou à naître.

J'arrive aux effets de l'exclusion vis-à-vis des enfants.

S'il s'agit d'un enfant légitime et qu'il ait encore son père et sa mère, la déchéance de l'un des deux laisse, sauf la restriction que je viens de mentionner, l'exercice de la puissance paternelle tout entier à l'autre. Même solution à l'égard de l'enfant naturel reconnu par ses père et mère. Mais il peut arriver que l'enfant n'ait plus que son père ou sa mère, et

Digitized by Google

que ce parent encoure la déchéance ; il peut arriver qu'ayant son père et sa mère, la déchéance du premier entraîne celle de la seconde ; il peut arriver, pour l'enfant naturel, qu'il n'ait été reconnu que par son père ou sa mère, et que ce parent soit privé de sa puissance ; il peut arriver enfin que la déchéance soit prononcée directement et à la fois contre le père et contre la mère. Que faire dans ces différentes hypothèses? A qui confier la garde et l'éducation de l'enfant? Le projet donne cette mission à l'autorité communale du lieu où l'enfant a son domicile (art. 10). Par ses soins, le mineur sera placé dans un établissement de charité ou d'instruction, ou en apprentissage chez un cultivateur ou un artisan. Naturellement, le mode d'éducation et de placement dépendra des circonstances multiples qui se présenteront en cette matière ; il faudra tenir compte du rang social et de la fortune de l'enfant, de ses capacités intellectuelles, de sa santé, de son caractère, de ses dispositions morales. L'enfant riche sera placé dans un établissement d'instruction; l'enfant pauvre le sera plutôt dans un établissement où, sans négliger l'instruction, on aura soin de lui apprendre un métier. Suivant l'intelligence des mineurs, on leur fera faire des études différentes et on leur enseignera des professions distinctes. Bref, tout dépendra de la personne de l'enfant que l'on protège et de son intérêt.

Mais qui supportera les frais de cette éducation? Tout d'abord les parents; en effet, ils sont obligés d'entretenir leurs enfants et, certes, la déchéance qui les prive de leurs droits ne les libère point de leurs obligations. Une action en justice pourra donc toujours être intentée contre le père et la mère pour le recouvrement des frais. Que si les parents se trouvent dans l'impossibilité de subvenir à ces dépenses, c'est l'État et la Commune qui les supporteront, chacun pour moitié ; l'un et l'autre ont intérêt à la mesure, il est juste que tous deux interviennent dans les charges.

Grâce à ces dispositions, la garde et l'éducation de l'enfant sont organisées. Reste à savoir comment on remplacera le père et la mère dans les autres cas où leur puissance leur

Digitized by Google

donnait le droit d'exprimer leur volonté, je veux dire pour le consentement au mariage, à l'adoption, à la tutelle officieuse, à l'émancipation et à l'option de nationalité. La réponse est simple : il sera procédé, porte le texte, comme si le père et la mère étaient décédés.

Ce n'est pas tout. Le projet, toujours dans l'hypothèse dont il s'agit, c'est-à-dire lorsque l'exercice de la puissance paternelle n'appartient plus ni au père ni à la mère, permet de constituer une tutelle, conformément aux dispositions du Code civil relatives à l'enfant mineur non émancipé dont les père et mère sont décédés. Cette tutelle pourra présenter la plus grande utilité, d'abord dans le cas où l'enfant aurait une certaine fortune qu'il faudrait gérer, ensuite en ce qui concerne la garde et l'éducation. Un parent ou un étranger peut avoir le désir de se dévouer à l'enfant; s'il présente les garanties nécessaires, pourquoi n'accepterait-on point son offre? Il adressera sa requête au tribunal; comme garanties, on exigera l'autorisation du conseil de famille et l'avis du ministère public. Notons que cette tutelle toute spéciale n'est jamais imposée; la personne désignée n'est pas tenue d'en accepter la charge.

Telles sont les mesures adoptées par le projet de loi. Pour en compléter l'étude, il me reste à parler de la mise en apprentissage, qui, selon moi, doit devenir un des procédés les plus fréquents d'éducation, et du patronage, dont l'intervention est indispensable pour assurer à la loi la réalisation complète du noble but qu'elle poursuit.

§ 12. — *La mise en apprentissage.*

J'ai parlé jusqu'à présent des enfants qui avaient posé des actes délictueux et de ceux dont les parents étaient déchus de l'exercice de la puissance paternelle. Le projet, dans son article 15, prévoit une troisième catégorie, celle des enfants âgés de moins de 16 ans accomplis, que leurs parents ou tuteurs laissent, volontairement ou par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, dans un état habituel de men-

Digitized by Google

dicité, de vagabondage ou de prostitution; il décide qu'ils peuvent être mis à la disposition de l'autorité communale du lieu de leur domicile, jusqu'à leur majorité, sur la réquisition du ministère public, par une ordonnance du président du tribunal de première instance. Ces enfants, qui, dans la première hypothèse, sont mis à la disposition du gouvernement, et, dans les deux autres, à la disposition de l'autorité communale, peuvent être placés, les premiers dans un établissement spécial de réforme ou dans un établissement de charité (art. 17); les seconds, dans un établissement de charité ou d'instruction (art. 10); les troisièmes, dans un établissement de charité (art. 17); tous, sans distinction, peuvent être placés en apprentissage chez un cultivateur ou un artisan; à mon avis, on ne saurait trop féliciter M. le ministre d'avoir introduit cette dernière mesure.

Sans doute, la mise dans un établissement approprié au but que l'on veut atteindre est le premier système auquel on doit songer, dès que, pour une raison ou pour une autre, on enlève aux parents les droits de garde et d'éducation vis-à-vis de leurs enfants. Mais cette mesure n'est pas la seule et j'ose ajouter qu'elle n'est point la meilleure. Je reconnais l'excellente organisation des établissements de réforme et de charité existant en Belgique; ici même, je me faisais naguère un devoir d'exprimer mon admiration pour les maisons de Saint-Hubert et de Namur, que je venais de visiter [1]. Cependant, malgré tous leurs avantages et tous leurs mérites, certains reproches pourront toujours être adressés à ces institutions; ces reproches, les voici :

D'abord, les agglomérations d'enfants, quelles qu'elles soient, sont nécessairement dangereuses pour les mœurs; dans une colonie où il en existe plusieurs centaines, les vices dont sont atteints quelques-uns deviennent une menace continuelle pour la moralité des autres.

Ensuite, l'enfant que l'on y place perd sa liberté et, avec elle, l'habitude de vivre en liberté. C'est là une chose plus

[1] *Revue de Belgique* du 15 juin 1889, « Le Patronage des enfants ».

Digitized by Google

grave qu'on ne pourrait le croire de prime abord. Il n'est pas bon que la personnalité de l'adolescent soit étouffée de la sorte; tout homme est créé pour jouir de l'indépendance; il faut qu'il s'accoutume de bonne heure à la pratiquer; or, si nous l'entourons, jusqu'à sa majorité, de surveillants qui ne le quittent point des yeux, si nous l'astreignons à des règles strictes qu'il est dans l'impossibilité d'enfreindre, nous le préparons forcément à une situation assez dangereuse. Quand il quittera l'établissement, il se verra lancé au milieu d'un monde qu'il ne connaît point; jeté sans guide dans cette foule humaine dont il n'a point l'expérience, il se trouvera brusquement exposé à des difficultés dont il ne se fait aucune idée et à des dangers qu'il ne soupçonne pas. Certes, il acquerra un jour cette expérience qui lui manque, mais en attendant, l'effet sera produit et il faudra peu de chose pour qu'un être débauché mette à profit cette ignorance d'un jeune garçon ou d'une jeune fille qui n'a jamais rien vu de la vie ordinaire.

Qu'on ne croie point que je m'abandonne, en ce moment, à mon imagination! Non, je m'appuie sur des faits. Dernièrement, on m'amenait un jeune homme de dix-neuf ans sortant de Saint-Hubert. Son père habite Liége, mais, pour des motifs peu louables, il avait refusé de recevoir son fils. Je conduisis le garçon à la houillère du Hasard à Micheroux, et je l'installai à l'hôtel Louise, que les MM. d'Andrimont, avec une générosité et un dévouement dignes des éloges les plus chaleureux, ont organisé expressément pour leurs ouvriers. Il avait tout ce qu'il lui fallait et cependant il se sentait dépaysé au milieu de ce monde tourbillonnant autour de lui; il ne savait comment se conduire; il était pris d'une certaine frayeur, d'un certain découragement, je dirais presque d'un certain désespoir. Heureusement, j'avais prévu ce qui se passerait. Je lui avais recommandé de m'écrire chaque fois qu'il sentirait le besoin de confier ses pensées à quelqu'un; de plus, j'étais parvenu à retrouver ses frères, qui gagnent honorablement leur vie à Liége, et il avait été décidé qu'il reviendrait tous les dimanches dans cette ville pour les voir

Digitized by Google

et pour me voir en même temps. Grâce à ces moyens, il est pourvu d'un soutien dans cette inexpérience de la vie, contre laquelle il doit lutter et qui, je le répète, n'est pas exempte de danger.

Ce n'est pas tout. Lorsque l'enfant sort de l'établissement dans lequel on l'a mis, a-t-il un sort assuré? Loin de là. Il connaît un métier, soit! Mais trouve-t-il immédiatement de l'ouvrage? Non. Il est vrai que les sociétés de patronage sont instituées pour lui en procurer, mais il n'est pas certain qu'elles réussiront toujours et il est plus que probable qu'elles parviendront difficilement à fournir le travail que l'enfant a appris durant sa détention; il faudra accepter ce qui se présentera et souvent les enseignements donnés ne serviront à rien.

Tous ces inconvénients, la mise en apprentissage dans une famille honnête les écarte. Celui du mauvais exemple ne peut pas exister. Quant au danger de l'inexpérience, il disparaît, puisque l'enfant vit de la vie normale, qu'il apprend par la pratique de chaque jour à se conduire lui-même, qu'il voit le monde autour de lui et qu'il s'habitue petit à petit à vaincre seul les difficultés auxquelles tout homme vient se heurter. Enfin, cet enfant qu'un ménage d'artisans ou de cultivateurs a reçu comme apprenti, sera presque toujours, s'il se conduit bien et s'il possède certaine capacité, conservé plus tard comme ouvrier de son patron; devenu majeur, il connaîtra un métier et ne devra pas chercher du travail; il restera dans l'atelier où il est entré depuis de longues années, dans la ferme où on l'a reçu tout jeune encore. Il n'aura pas à craindre une transition toujours dangereuse et difficile, son avenir aura été assuré dès le moment où sa mise en apprentissage aura commencé.

Malgré tout, on craint ce système; on se méfie de ces particuliers, artisans ou cultivateurs, qui ne consentiraient, pense-t-on, à prendre des enfants chez eux que pour en recueillir les avantages pécuniaires. On a tort. Je l'ai déjà dit, la mise en apprentissage réclamerait une surveillance sérieuse, tant vis-à-vis de la famille chez laquelle serait

Digitized by Google

placé l'enfant que vis-à-vis de ce dernier, et cette surveillance serait de nature à détruire toute crainte. Qui l'exercerait? Les comités de patronage. Ils auraient recours à l'assistance du bourgmestre, du curé et des autres personnes influentes résidant dans la commune et, grâce à cette assistance, ils seraient, d'une manière constante, mis au courant de tout ce qui concerne leur protégé.

Aujourd'hui, la mise en apprentissage n'est guère possible. A l'égard des enfants acquittés pour avoir agi sans discernement, j'ai démontré que le législateur la prohibait d'une manière péremptoire [1]; à l'égard des enfants placés dans les écoles agricoles, elle peut être employée, mais le consentement des parents est indispensable; or, ce consentement ne devrait pas être nécessaire quand il s'agit de l'intérêt de l'enfant [2]. Le projet donne pleine satisfaction aux réclamations que j'ai formulées à ce sujet; dorénavant, la mise en apprentissage sera autorisée pour tous les enfants dont le gouvernement ou les communes auront la disposition, et le bien de ces enfants sera la seule règle que l'on devra suivre dans le choix de leur installation.

On pourrait m'objecter qu'il sera bien difficile de trouver des familles d'artisans ou de cultivateurs inspirant toute la confiance nécessaire pour qu'on leur abandonne l'éducation d'un enfant. Je n'ai garde de méconnaître cette difficulté; bien au contraire, je formulerai à ce propos une observation qui corrobore l'objection susdite.

La mise en apprentissage, je viens de le prouver, présente les avantages les plus sérieux, mais cela ne suffit point pour la préférer dans tous les cas et à la légère au placement dans un établissement de réforme. Je n'admets pas qu'elle soit proclamée, sans distinction et par esprit de système, supérieure à l'envoi dans une maison comme celle de Namur ou

[1] *Revue de Belgique* du 15 juin 1889 : p. 15 à 17.

[2] Dernièrement, le comité de patronage de Liége, ayant trouvé un placement parfait sous tous les rapports, s'adressa au père d'un jeune garçon envoyé à Ruysselede pour demander son autorisation à ce placement; il refusa, malgré l'intérêt évident de son fils.

Digitized by Google

dans une colonie comme celle de Ruysselede. Ces établissements, malgré leurs défauts, ont de grandes qualités : les enfants y sont bien nourris, bien vêtus, bien logés; ils y reçoivent une bonne instruction ; ils y apprennent un métier; ils y sont surveillés d'une manière scrupuleuse. Aussi, avant de les enlever à ces institutions et de les placer dans des familles d'ouvriers ou de paysans, doit-on être persuadé qu'ils ne perdront aucun des avantages que je viens de citer et qu'ils en trouveront de nouveaux. Se montrer trop facile pour accepter les offres de personnes qui demandent à recevoir un enfant serait une grave imprudence; un examen minutieux de la situation doit être fait; les précautions les plus sévères doivent être prises; c'est seulement lorsque la comparaison raisonnée entre les deux systèmes aura démontré que pour un enfant déterminé la mise en apprentissage dans une famille bien connue est préférable à la vie dans un établissement de l'État que l'on devra se décider pour la première solution. Cette observation capitale met d'autant plus en relief la difficulté de la mesure.

Mais cette difficulté n'est point une impossibilité; je ne pourrais mieux le prouver que par des faits.

De braves gens de Cheratte, petit village situé au bord de la Meuse, désiraient depuis longtemps avoir un jeune garçon à élever. Ils n'ont jamais eu d'enfants. Le mari, homme d'une cinquantaine d'années, est fabricant de limes; la femme, à peu près du même âge, fait le commerce d'épicerie. Ce ménage est un modèle d'honnêteté et de vertu. J'allai trouver ces excellentes personnes; tout ce qu'elles demandaient, c'était qu'on leur confiât un enfant qu'elles adopteraient de fait et à l'avenir duquel elles se dévoueraient. Elles n'exigeaient pas même de rémunération, preuve évidente de leurs bonnes intentions. Je parvins à réaliser leur souhait. Un orphelin de treize ans m'a été envoyé de Ruysselede; il a été conduit immédiatement à Cheratte; son avenir est assuré.

Depuis quelques mois, il s'est fondé à Jemeppe lez-Liége un comité de patronage pour les cantons de Seraing et de Hollogne-aux-Pierres. En considération de l'importance de

Digitized by Google

ces cantons, ce comité est destiné à rendre d'inappréciables services. Parmi les personnes dévouées qui le composent, se trouvent plusieurs directeurs de nos grands établissements industriels. Au mois d'octobre dernier, l'un d'eux, M. Lepersonne, directeur général des cristalleries du Val-Saint-Lambert, à la suite d'une séance du comité de Liége, à laquelle il nous avait fait l'honneur d'assister, me proposa de lui envoyer six jeunes garçons, lesquels seraient placés dans des familles habitant l'intérieur de l'établissement et se trouvant, par conséquent, sous la surveillance immédiate du directeur. Ces enfants travailleraient au Val et recevraient, pour commencer, un salaire d'environ 80 centimes par jour. L'offre était admirable. Je me mis en campagne sans tarder. Je me rendis tout d'abord auprès de M. le ministre de la justice qui, sans hésiter, donna son assentiment à cette combinaison magnifique et qui me promit d'avertir M. le directeur de l'école agricole de Ruysselede, pour qu'il eût à me désigner les jeunes gens qu'il pourrait nous confier. Une liste me fut envoyée quelque temps après. Deux des enfants mentionnés dans cette liste n'avaient plus ni père ni mère, les autres n'avaient plus que leur père et ne pouvaient compter sur lui pour subvenir à leurs besoins et à leur éducation. Tous avaient leur domicile de secours à Liége. Il s'agissait de se mettre en rapports avec l'administration des hospices. J'allai trouver M. le président et M. le secrétaire. La pension payée par cette administration, pour les enfants placés à Ruysselede ou à Beernem, est de 85 centimes par jour; je demandai qu'on m'autorisât à transférer les six enfants que l'on m'avait désignés de Ruysselede au Val-Saint-Lambert, en leur faisant dorénavant une pension de 50 centimes. Cette offre était trop avantageuse pour ne pas être acceptée. M. le bourgmestre, après avoir fait consulter les parents, consentit également. Je fis venir les enfants. Trois arrivèrent chez moi, accompagnés par un employé, le 14 janvier dernier, les trois autres le 21. Ils furent conduits chez M. Lepersonne, installés dans leurs familles d'adoption et pourvus de travail. J'ai pu constater par moi-même combien leur sort est heureux. Ils sont placés

Digitized by Google

chez de braves femmes qui se chargent de leur nourriture, de leur logement, de leur habillement ; on leur paye pour cela une pension de 35 francs par mois ; en additionnant l'indemnité de l'administration des hospices, le salaire et les gratifications, on arrive facilement à ce chiffre ; mais bientôt ces six garçons gagneront davantage ; ils pourront se faire des économies ; c'est M. Lepersonne qui s'en chargera pour les placer à la caisse d'épargne [1]. Un trousseau d'ouvrier était indispensable : il leur a été procuré aux frais de la Société de patronage de Liége. Ces jeunes enfants, qui ont passé des années d'horrible misère, dont plusieurs étaient chassés par leur père ivre, lorsqu'ils voulaient rentrer le soir pour dormir, et se voyaient obligés de se réfugier en dessous d'une charrette au milieu de la rue, ces jeunes enfants sont aujourd'hui dans la situation la plus tranquille et la plus prospère. Un avenir plein de joie brille à leurs yeux comme l'aurore lumineuse d'une vie nouvelle. Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute notre reconnaissance à l'égard de M. le directeur du Val-Saint-Lambert ; sa généreuse conduite ne saurait provoquer assez d'admiration ; puisse son noble dévouement servir d'exemple à tous ceux qui, par leur position, se trouvent en mesure de secourir les enfants malheureux [2] !

§ 13. — *Le patronage des enfants.*

Il me reste, pour compléter cette étude sur la protection de l'enfance, à dire quelques mots sur le patronage, que je considère comme le couronnement nécessaire de tout système organisé dans ce but. J'en parlerai à propos des différentes catégories d'enfants dont s'occupe le projet de loi.

Nous avons vu que les mineurs de 16 ans qui s'étaient

[1] Voir, sur l'utilité des livrets de caisse d'épargne pour les enfants, un article de Maxime Du Camp, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre 1887, n° 285.

[2] J'apprends que M. Lepersonne, satisfait d'un premier essai, est prêt à recevoir encore six enfants ; on ne pourrait ni mieux comprendre, ni mieux pratiquer le saint devoir de la charité.

Digitized by Google

rendus coupables d'actes délictueux pouvaient, sans être condamnés, être mis à la disposition du gouvernement et placés dans un établissement spécial de réforme. Durant cet internement, le patronage n'a point à s'inquiéter d'eux; toutefois, je tiens à remarquer qu'une visite faite de temps à autre par un membre de la Société serait salutaire; elle prouverait à ces adolescents qu'on ne les oublie pas et qu'ils ont tout intérêt à mériter, par leur bonne conduite, une assistance qu'on ne demande qu'à leur accorder plus tard; MM. les directeurs de Saint-Hubert et de Namur m'ont fait eux-mêmes cette observation dont tout le monde comprendra la justesse.

L'intervention du patronage, simplement utile pendant ce temps, devient tout à fait indispensable au moment où les jeunes gens sortent de la maison de réforme.

Souvent, les parents sont dans l'impossibilité de leur fournir ce dont ils ont besoin, nourriture, vêtements, outils; quelquefois, ces malheureux n'ont plus de parents ou sont repoussés par eux; ils doivent chercher du travail. En attendant qu'ils l'aient trouvé, que deviennent-ils, si on ne leur vient en aide? C'est au patronage à intervenir: l'abandon forcerait ces pauvres victimes, soit à commettre de nouveaux délits, soit à se faire ramasser comme vagabonds.

Alors même que les enfants rentrent chez des parents qui peuvent pourvoir à leurs besoins, le patronage est nécessaire à deux points de vue: d'abord, les membres du comité, en allant les voir, exercent, dans leur intérêt, une surveillance discrète sur les parents; ensuite, leur présence renforce l'autorité de ceux-ci vis-à-vis des enfants, en leur permettant d'avoir recours à eux quand ils le jugent utile. Je connais une famille qui a obtenu, par mes efforts, le renvoi de son jeune garçon; j'ai confiance en elle, mais c'est à la condition qu'on la surveille délicatement par des visites, sinon fréquentes, du moins régulières; sans cela, il serait à craindre que le père et la mère ne retombassent, à l'égard de leur fils, dans une insouciance qui a été la cause de sa première faute. D'autre part, des parents m'ont déclaré plusieurs fois qu'ils trouvaient dans le patronage un excellent moyen de pression

Digitized by Google

pour parvenir à dominer des enfants dont la nature trop exubérante ne se laisserait pas maîtriser par la seule puissance paternelle.

Si les enfants dont je parle sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou des artisans, le patronage est appelé à remplir deux missions également importantes. C'est lui qui devra rechercher les personnes présentant toutes les garanties suffisantes pour qu'on puisse, sans crainte, leur confier l'éducation d'un adolescent; j'ai dit plus haut les précautions qu'il fallait prendre à ce sujet. C'est lui qui exercera, vis-à-vis de ces personnes et vis-à-vis des enfants, cette surveillance dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent et en l'absence de laquelle je considérerais la mise en apprentissage comme bien plus dangereuse qu'utile.

Ce que je viens de dire pour les mineurs de 16 ans qui ont posé des actes délictueux s'applique aussi aux enfants dont parle l'article 15 du projet et qui sont enlevés à la garde de leurs parents à cause de l'état de mendicité, de vagabondage ou de prostitution dans lequel on les laisse vivre habituellement.

Reste la catégorie des enfants dont l'éducation appartient à l'autorité communale par suite de la déchéance de la puissance paternelle encourue par les père et mère.

La mise en apprentissage est autorisée ici comme dans les deux premières hypothèses et, pour les mêmes causes, elle réclamera l'action des sociétés de patronage. Que si l'enfant est placé dans un établissement de charité ou d'instruction, il arrivera souvent qu'au moment de sa sortie, il aura besoin, pour trouver du travail et gagner sa vie, d'une assistance que des parents indignes refuseront de lui prêter. J'ajoute que l'institution d'une tutelle spéciale par l'article 10 du projet ne doit point devenir lettre morte dans la pratique; mais où trouvera-t-on les personnes dévouées qui consentiront bénévolement à se charger d'un aussi lourd fardeau? Dans les sociétés de patronage.

En conséquence, ces sociétés, qui se sont formées pour venir en aide aux délinquants, verront, par l'adoption de la

Digitized by Google

loi nouvelle, leur cercle d'activité s'élargir considérablement. Aujourd'hui déjà, elles prennent soin des enfants mis à la disposition de l'autorité publique pour délit ou vagabondage; qu'elles aillent jusqu'au bout, en prenant soin aussi des enfants que des exemples détestables obligent d'arracher à la puissance néfaste de leurs parents; qu'elles deviennent les refuges toujours ouverts de l'enfance malheureuse; que tous ces pauvres petits êtres trouvent en elles le secours, le dévouement et l'affection dont ils ont besoin pour devenir un jour des gens honnêtes et utiles à leur pays!

Restera-t-on sourd à cet appel? Non, sans doute! Je l'ai dit ici même : on peut comprendre, à la rigueur, l'hostilité qui se produit à l'égard des patronages, lorsqu'il est question d'assister des hommes corrompus et pervers; mais quand il s'agit de l'enfance, quel est celui qui saurait conserver encore une impression de rancune, quel est celui qui refuserait de se laisser attendrir par un sentiment de pitié?

Que tous s'associent à cette œuvre! C'est le patriotisme et la charité qui leur en font un devoir. Puissions-nous surtout être entendus par les nobles femmes qui trouvent tout leur bonheur dans le dévouement! Pour surveiller de jeunes enfants, pour fortifier leurs âmes par de douces consolations et de sages conseils, personne ne pourrait les remplacer. Nous comptons sur elles : toujours bonnes et toujours généreuses, elles n'auront pas le courage de repousser nos prières!

FERNAND THIRY,
professeur de droit criminel
à l'université de Liége.

Digitized by Google

RABELAIS

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT[1]

S'il est peu d'écrivains français dont le nom soit plus populaire que celui de Rabelais, il en est peu aussi dont les œuvres et le génie soient aussi imparfaitement connus. Sans doute, les excellentes dissertations académiques de M. Eugène Noël et de M. Gebhart, les études critiques de Sainte-Beuve, de Schérer, de Géruzez et de M. Brunetière, les travaux bibliographiques et biographiques de MM. Rathery et Burgaud des Marets et de M. Sardou, le résumé analytique de M. Jean Fleury, sont des œuvres remarquables à plus d'un titre, mais elles ne nous donnent pas une idée d'ensemble, à la fois précise et complète, de l'auteur de Gargantua.

L'entreprise était difficile peut-être. Cependant, M. Paul Stapfer, déjà connu par ses beaux travaux sur Shakespeare, Molière, Sterne et Gœthe, vient de la tenter et, ce nous semble, avec un plein succès. Son livre est un véritable modèle de ce que doit être la critique littéraire. Chose digne d'être louée, il échappe au péché mignon de presque tous nos critiques contemporains, qui ne cessent de se mettre à la place de l'auteur dont ils s'occupent, enguirlandent ses idées par les leurs, se complaisent en réflexions et en broderies ingénieuses, bavardent, font la roue devant le public et nous éblouissent tellement des fusées de leur esprit et du clin-

[1] *Rabelais, sa personne, son génie et son œuvre*, par PAUL STAPFER, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, 1889.

Digitized by Google

quant de leur style que lorsque nous fermons leur ouvrage, nous n'avons qu'une très vague idée de l'écrivain dont ils ont prétendu nous donner la fidèle analyse.

Cependant, c'est cet écrivain que nous voudrions connaître. Que nous importent au fond les opinions et les théories d'un critique de Molière ou de Bossuet sur une foule de sujets plus ou moins étrangers à l'objet de son livre? C'est Molière, c'est Bossuet dans l'intimité desquels nous désirons entrer. Donnez-nous donc Molière, donnez-nous Bossuet!

M. Stapfer nous a donné Rabelais et nous l'a donné d'une manière si claire et si approfondie qu'on peut considérer son ouvrage comme un chef-d'œuvre du genre.

Certes, Rabelais n'est pas facile à apprécier; on en parle beaucoup, on le lit peu. D'abord, la langue qu'il manie, toute savoureuse qu'elle est, ne laisse pas de désorienter par l'abondance des locutions anciennes, la richesse exubérante d'un vocabulaire farci de mots de mille provenances, depuis le latin, le grec, l'hébreu et l'arabe, jusqu'aux patois français et aux *fanfreluches antidotées* dont maître Alcofribas Nasier se sert parfois jusqu'à l'abus. Ajoutez-y le vêtement rébarbatif de l'orthographe pédantesque de la Renaissance, bien plus compliquée, bien plus artificielle que celle du XV^e^ siècle.

En second lieu, la fable qui sert de base à ce roman cyclopéen manque absolument d'intérêt dans son ensemble. Qu'est-ce que cette histoire de géants, qui commence comme un conte de fées, et se continue comme une allégorie satirique, au gré de la fantaisie de l'écrivain, sans esprit de suite, sans unité de composition, à tel point que les géants finissent par se comporter comme des hommes ordinaires et que l'auteur lui-même se met à nous parler à la première personne, sans qu'il soit possible de deviner pourquoi? Réellement, Rabelais recule les bornes de l'invraisemblable; il nage dans l'absurde, et cette absence de mesure et de logique n'est pas faite pour plaire au lecteur français.

Pour comprendre le Gargantua et le Pantagruel, il faut,

Digitized by Google

comme le dit Rabelais, mais dans un autre sens, en extraire la moelle, et fouiller dans ce ramas bizarre d'obscénités, de gauloiseries et de contes à dormir debout, pour y découvrir les perles.

Ces perles, M. Stapfer les a trouvées et mises en pleine lumière; mais cette œuvre de patience, si méritoire qu'elle fût, ne suffisait pas; il fallait grouper ces perles, les comparer, les assortir, en former des colliers et des joyaux, véritable travail de bénédictin qui a dû demander beaucoup de temps à l'auteur, mais grâce auquel nous pouvons enfin connaître Rabelais et nous orienter dans son ouvrage.

La méthode suivie par M. Stapfer est très simple : il commence par faire l'histoire de Rabelais et celle de son livre; puis il étudie successivement la satire, les idées morales, l'invention comique et le style de Gargantua.

I

La vie de Rabelais est, à vrai dire, fort peu connue. Nous n'en possédons guère que le roman, long roman formé d'anecdotes plus ou moins apocryphes groupées autour du nom de l'auteur de Gargantua par les écrivains postérieurs, à la suite d'un travail de cristallisation analogue à celui qui a formé la légende de tous les hommes célèbres, depuis Alexandre jusqu'à Napoléon.

Lorsque l'on écarte ces anecdotes et qu'on s'en tient aux documents, on ne se trouve plus en présence que de quelques linéaments, suffisants pour nous servir de points de repère, mais incapables de nous faire pénétrer dans l'intimité de l'existence du curé de Meudon. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Rabelais est né vers la fin du xv^e^ siècle, quelques-uns disent même en 1483, l'année de la naissance de Luther, soit à Chinon, où son père tenait peut-être l'auberge de la Lamproie, soit dans une métairie des environs, le clos de la Devinière. Tourangeau, fils d'un joyeux pays et d'une joyeuse et forte race, l'une des plus foncièrement françaises de toute la France, l'une de celles où se révèlent le

Digitized by Google

mieux les qualités originales de l'esprit français, François Rabelais fut mis à l'école à l'abbaye de Seuillé, dans le voisinage. Comme il était le dernier-né de la famille, son père voulut en faire un moine et l'envoya poursuivre ses études au couvent de la Baumette près d'Angers. C'est là qu'il se lia avec quelques jeunes fils de famille, passionnés pour la Renaissance et les lettres anciennes; parmi eux se trouvaient Geoffroy d'Estissac, bientôt après évêque de Maillezais, à peine âgé de vingt-trois ans, et les quatre frères du Bellay, qui devaient tant de fois protéger le fils du vigneron de la Devinière dans son aventureuse destinée.

Conformément au vœu de sa famille, Rabelais se fit moine cordelier et entra au couvent de Fontenay-le-Comte, où il resta environ quinze ans, jusqu'en 1524. Comment passa-t-il ces quinze années, les plus belles de la vie d'un homme, car d'après des calculs très modérés, Rabelais avait au moins vingt ans quand il entra à Fontenay et près de trente-cinq quand il en sortit? Certes, dans ce milieu ignorant et grossier de moines mendiants, il risquait fort de s'étioler et de se perdre sans retour. Ce fut la science qui le sauva. Non seulement l'humble cordelier s'éleva jusqu'à la prêtrise, mais, grâce à d'immenses lectures, il finit par acquérir un savoir encyclopédique. Il resta surtout fidèle au culte des lettres grecques, et sa réputation d'helléniste devint si grande qu'elle transpira au dehors et lui valut de nombreux amis parmi les gens de robe des environs, tels qu'André Tiraqueau, lieutenant du roi au tribunal de Fontenay, et Bouchard, président à Saintes; mais le plus illustre de ces protecteurs fut le célèbre Budé, le futur fondateur du Collège de France.

Les études grecques étaient mal vues par les moines franciscains, dont le fanatisme ignare flairait partout l'hérésie et l'œuvre du démon. Rabelais et son ami, Pierre Lamy, furent dénoncés; on trouva dans leurs cellules des livres grecs, et Rabelais fut obligé de quitter le couvent.

Grâce à la protection de son ancien camarade d'école, Geoffroy d'Estissac, il entra comme chanoine régulier au couvent de Maillezais.

Digitized by Google

Que se passa-t-il ensuite? On ne sait; mais un fait reste certain, c'est que Rabelais quitta brusquement Maillezais et se mit à mener la vie vagabonde d'un prêtre déclassé. Il risquait de sombrer tout à fait dans la bohème, quand son ami Geoffroy d'Estissac vint de nouveau à son aide et le recueillit dans son château de Ligugé.

Ligugé était alors le centre d'un petit cercle d'humanistes et de gens du monde, comme on en rencontre beaucoup au XVI^e^ siècle. Dans cette société choisie, Rabelais ne tarda pas à briller par son esprit et sa science; il renoua connaissance avec les frères du Bellay et devint leur hôte à Glatigny et à Langey.

A partir de ce moment s'ouvre pour Rabelais une nouvelle existence; ses dures années d'apprentissage sont finies. Bénéficiaire de la cure de Souday, ami et commensal de grands seigneurs, il va passer quelques années dans une retraite studieuse. Cette retraite eut sur la carrière de l'auteur de Gargantua une influence décisive; c'est alors que le pauvre moine compléta et coordonna son savoir encyclopédique; c'est alors aussi, sans doute, qu'il conçut la première idée d'écrire une satire de son temps. Il avait plus de quarante ans et les vicissitudes de sa vie d'aventures avaient mûri son esprit et trempé son caractère.

Cette existence dura six ans, de 1524 à 1530; il ne semble pas toutefois que Rabelais ait passé tout ce temps auprès des du Bellay; épris d'une véritable passion pour la médecine, il paraît avoir beaucoup voyagé à travers la France pour cultiver et augmenter sa science de prédilection. Toujours est-il qu'en 1530, nous le trouvons à l'université de Montpellier, où il étudie la médecine et donne même un cours public sur certaines œuvres de Galien et d'Hippocrate d'après un manuscrit grec. En 1532, il se rend à Lyon pour exercer son art et faire publier son cours. Lyon était en ce moment le foyer d'un grand mouvement de librairie; Rabelais s'y lia avec des imprimeurs et des éditeurs fameux, tels que Étienne Dolet et Gryphius, et se mit à corriger des épreuves et à publier des almanachs dans le goût du temps. Chose curieuse,

Digitized by Google

les almanachs de Rabelais sont tous fort sérieux, à l'exception d'un seul : la « Pantagruéline pronostication, par maître Alcofribas Nasier, architriclin de Pantagruel », où il se moque de l'astrologie judiciaire.

Mais déjà il avait commencé le grand ouvrage qui devait l'immortaliser.

D'où Rabelais en a-t-il tiré l'idée première? Évidemment de l'esprit de son temps. La Renaissance avait mis à la mode les épopées héroï-comiques qui faisaient à la fois la satire des romans de chevalerie et des institutions sociales. Les *Maccaronées* et l'*Orlandino* de Folengo, le *Morgante Maggiore* de Pulci, l'*Orlando Furioso* d'Arioste, le *Don Quichotte* de Cervantès sont de remarquables exemples de cette tendance qui se traduisait aussi par une foule de contes bouffons de valeur minime. Parmi ces contes, il en est un qui parut à Lyon en 1532, et dont Rabelais revisa peut-être les épreuves : *Les grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua*. La vogue de ce livre donna à Rabelais l'envie de le continuer et de se servir de ce moule commode pour y couler une bonne fois les idées qui bouillonnaient depuis longtemps dans son cerveau. Il se mit donc à l'œuvre sans plan bien déterminé et publia, en 1533, le premier livre de Pantagruel, fils de Gargantua. L'immense succès de cet ouvrage engagea Rabelais à refaire, à sa façon, l'histoire de Gargantua en 1535, et dès lors il continua son roman par les autres livres de Pantagruel. Telle semble, du moins, avoir été la marche suivie par Rabelais. Il est vrai que tous les critiques ne sont pas de cet avis et que beaucoup croient le Gargantua antérieur au premier Pantagruel; mais, comme l'expose fort bien M. Stapfer, il y a de nombreuses raisons de texte et de fond pour supposer le contraire.

En tout cas, les personnages de Gargantua et de Pantagruel, le grand mangeur et le grand buveur, sont antérieurs à Rabelais.

Dans l'intervalle de la publication du Pantagruel et du Gargantua, Rabelais s'était rendu à Rome en qualité de médecin, en 1534, avec son protecteur Jean du Bellay, alors

Digitized by Google

évêque de Paris et chargé d'une ambassade auprès du Saint-Siège.

En 1535, Jean du Bellay ayant été nommé cardinal, Rabelais l'accompagna de nouveau à Rome. C'est alors qu'il adressa au pape Paul III une supplique pour apostasie, dans laquelle il confessait ses torts et demandait de pouvoir reprendre l'habit de saint Benoît tout en pratiquant la médecine, ce qui lui fut accordé. De Rome, Rabelais entretint une correspondance fort intéressante, mais absolument sérieuse et sans le moindre mot pour rire, avec son ancien ami l'évêque de Maillezais.

A partir de ce moment commence pour Rabelais une nouvelle période de voyages; en 1537, il assiste à Paris à un banquet en l'honneur d'Étienne Dolet, et la même année il est reçu médecin à l'université de Montpellier. Dès lors, il se voue tout entier à l'exercice de sa profession, et grâce à la protection du cardinal du Bellay, il est attaché à la personne de son frère, Guillaume du Bellay, vice-roi de Piémont, auprès duquel il réside pendant cinq ans en qualité de médecin, de 1539 à 1543.

A la mort de Guillaume du Bellay, il rentre en France et, soutenu par de puissantes protections, il obtient en 1545 du roi François Ier un privilège pour la publication du second livre de Pantagruel, dans lequel il critique vivement, mais non sans prudence, les principaux abus de son temps, spécialement en matière de religion.

La Sorbonne s'émut; mais la protection des du Bellay et du roi de France empêcha les poursuites.

Toutefois, les temps commençaient à devenir mauvais pour les libres-penseurs; le concile de Trente se réunissait, la réaction catholique grondait de toutes parts et le bûcher d'Étienne Dolet éclairait l'avenir de sinistres lueurs. La mort de François Ier acheva d'effrayer l'auteur de Gargantua; il quitta la France et chercha un refuge à Metz, où il continua à pratiquer la médecine. Pour comble de malheur, son protecteur, le cardinal du Bellay, avait encouru la disgrâce de Henri II, qui donnait aux Guises toute sa confiance.

Digitized by Google

Pour laisser passer l'orage, le cardinal se rendit à Rome en 1549, et Rabelais l'accompagna pour la troisième fois. La naissance d'un fils de Henri II réconcilia du Bellay avec la cour et, à son retour à Paris, Rabelais parvint à s'insinuer si habilement dans les bonnes grâces des Guises qu'il obtint, en 1550, un nouveau privilège royal pour la publication du troisième livre de Pantagruel. Bientôt après, en 1551, le cardinal du Bellay lui fit donner la cure de Meudon, d'accord avec les Guises, qui venaient d'acquérir le château et les terres de ce village.

Il ne semble pas d'ailleurs que Rabelais ait jamais rempli effectivement les fonctions de curé ; comme pour sa cure de Souday, il se contenta d'en percevoir les bénéfices.

Du reste, en 1552, Rabelais résigna la cure de Meudon ainsi que celle de Jambet, qui avait remplacé celle de Souday ; peut-être espérait-il, en agissant ainsi, pouvoir faire paraître, sans obstacle, son troisième livre ; mais il se trompait : les Papimanes et les Papefigues se cabrèrent sous les étrivières du satirique ; la Sorbonne censura l'ouvrage et le parlement en interdit la vente malgré le privilège du roi.

Il est vrai que Henri II leva bientôt l'interdiction ; mais Rabelais ne paraît pas avoir beaucoup survécu à ce dernier conflit. La date et le lieu de sa mort sont restés obscurs comme la date et le lieu de sa naissance ; il semble s'être éteint à Paris en 1553. Il avait plus de soixante ans.

Laissait-il en manuscrit la suite de son ouvrage ? Le quatrième livre de Pantagruel, qui parut en 1564, est-il de lui, du moins en partie ? Nul ne le saura jamais ; il est certain toutefois que si quelques chapitres de ce livre gardent la marque de la verve joyeuse et bon enfant du curé de Meudon, il en est d'autres dont la lourdeur et l'amertume trahissent l'intervention d'une main étrangère.

II

Si la vie de Rabelais est peu connue, son œuvre éclatante peut nous aider à déterminer son caractère. Évidemment,

Digitized by Google

Rabelais est un satirique, mais un satirique qui ne connaît point l'amertume, un satirique gai, qui ne s'indigne pas des folies et des sottises de ses semblables, mais qui en rit, « pour ce que rire est le propre de l'homme ». C'est cette gaieté naturelle, débordante, imperturbable qui caractérise la satire de Rabelais et qui lui donne une place à part parmi les maîtres du genre.

M. Stapfer a très bien mis en lumière cet aspect original de la satire rabelaisienne; mais il va plus loin et proclame l'auteur de Gargantua un humoriste, et non seulement « un humoriste et un grand humoriste », mais « le prince de l'humour comme Voltaire est roi dans le comique, Swift dans la haute ironie, Voltaire dans l'esprit d'épigramme, de malice et de persiflage ». Et plus loin : « Rabelais est un si parfait humoriste qu'il l'est dans tous les sens du mot et plus absolument qu'on ne peut dire et croire. Jamais écrivain ne s'est abandonné comme lui à son humeur. »

La thèse est assurément originale et nouvelle, appuyée par des arguments nombreux qui méritent d'être discutés; mais est-elle bien exacte? M. Stapfer oppose sans cesse ce qu'il appelle l'humour de Rabelais au comique proprement dit. « Une composition comique en général, nous dit-il, et particulièrement dans la littérature française classique, est une création méthodique de l'esprit travaillant sur des situations, des accidents, des caractères qui sont dans la nature ou qui pourraient s'y rencontrer, pour extraire logiquement de la réalité observée ou imaginée tous les éléments propres à exciter le rire en satisfaisant la raison. La fantaisie, je veux dire l'imagination libre et aventureuse, n'a point de place dans le comique ainsi entendu, puisque la raison doit approuver toutes les inventions du poète. L'absurde est immolé sans pitié sur l'autel du sens commun... Tel n'est pas le comique de Rabelais ; toute méchanceté en est exclue et la gravité, avant d'être admise, doit jeter son compas, sa règle et son équerre pour prendre les ailes de la fantaisie. »

Tout cela est vrai; mais cela ne veut pas dire que le comique de Rabelais soit de l'humour; cela prouve seulement

Digitized by Google

que le comique essentiellement gai et fantaisiste de l'auteur de Gargantua n'est pas le comique raisonnable des classiques français.

Jamais la fantaisie seule n'a constitué l'humour. Sans doute, l'humoriste rit de tout, même de lui-même; sans doute, « les personnages qu'il met en scène ne se prennent pas au sérieux et sont conscients de leur propre extravagance », comme le dit M. Stapfer; mais ce n'est là qu'une face de l'humour, et malgré le luxe d'arguments donnés par l'auteur, on ne trouve pas dans tout son ouvrage une définition bien précise de l'humour. L'humour, M. Stapfer semble l'oublier, est, comme l'indique son nom, une qualité anglo-saxonne et contient toujours un arrière-fond de tristesse et de pessimisme; l'humour est essentiellement ironique. M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, en a très bien marqué les caractères à propos d'Addison. « L'humour, dit-il, c'est la plaisanterie grave; c'est, quand il est parfait, une rare alliance qui assemble la tenue sérieuse et la bonne humeur...» L'humour renferme un bon sens incisif, l'habitude de se contenir, des façons d'homme d'affaires, mais par dessus tout un fond d'invention énergique. »

Et M. Taine fait observer avec raison que rien n'est plus opposé à la gaieté gauloise. Or, Rabelais est certes l'incarnation la plus parfaite de cette gaieté gauloise, insouciante et libre. Dire que Rabelais est un humoriste parce qu'il suit son humeur, sa seule fantaisie, c'est se payer de mots; il lui manque cette tenue sérieuse dont parle M. Taine, et son rire éclatant n'a rien de commun avec le rire silencieux des véritables humoristes.

Du reste, M. Stapfer se contredit en quelque sorte lui-même : d'une part, il nous parle de « l'éclat de rire énorme de l'humour » ; d'autre part, il nous dit que Rabelais ne « fait guère éclater le rire par une soudaine et irrésistible détente comme les auteurs proprement comiques. Humoriste, ce qui est bien différent, il faut pour s'associer à sa gaieté entrer d'abord dans son humeur ».

En outre, il est bien obligé d'admettre que l'humour de

Digitized by Google

Rabelais n'est pas le véritable humour, car après avoir dit que l'un des articles du code de l'humour, c'est la continuelle intervention de la personne de l'auteur dans son ouvrage, et que l'humoriste accorde plus d'importance aux épisodes qu'à la fable, il reconnaît qu'il n'en est pas ainsi chez l'auteur de Gargantua.

Ne confondons pas les mots ; ne disons pas que l'ouvrage de Rabelais est peut-être le seul roman d'humour qu'il y ait au monde. Celui qui, sur la foi de cet aphorisme, lirait le Gargantua ou le Pantagruel, serait bien stupéfait d'entendre qualifier de roman d'humour « le livre de haute graisse, léger au pourchas et hardi à la rencontre », où le joyeux curé de Meudon a donné libre cours à sa verve bouffonne, à son rire énorme, à son penchant malpropre pour les gauloiseries les plus épicées et les plus cyniques.

Où l'on pourrait retrouver quelques traces d'humour chez Rabelais, mais d'une façon tout accessoire, c'est quand il donne à ses personnages, comme le fait remarquer du reste M. Stapfer, des épithètes flatteuses dans un sens ironique : « les bons pères toussaient mélodieusement », ou quand il dit que le singulier déluge que Gargantua fit pleuvoir sur les Parisiens du haut des tours de Notre-Dame, « en noya deux cent soixante mille quatre cent dix-huit, sans compter les femmes et les petits enfants » ; que, pour les chausses de Gargantua, « furent levées onze cent cinq aunes et un tiers d'étamet blanc », et que « elles furent déchiquetées en forme de colonnes striées et crénelées par le derrière, afin de ne pas échauffer les reins ».

Mais ces échappées humoristiques ne suffisent pas pour qualifier d'humour le comique de Rabelais, qui reste, en dépit de M. Stapfer, le comique gaulois par excellence, franc d'allures et de propos.

Non, Rabelais n'est pas un humoriste comme Addison, Swift, Sterne ; c'est un comique comme Molière, comme Regnard, comme Voltaire, avec moins d'esprit peut-être, mais avec plus de fantaisie ; c'est l'Homère de la bouffonnerie.

Digitized by Google

III

Ce grand rieur a-t-il une philosophie? Sans attacher plus d'importance que M. Stapfer au célèbre prologue du Pantagruel, où Rabelais compare son livre aux silènes et à un os médullaire dans lequel, si l'on en suce la substantifique moelle, on trouvera « la doctrine la plus absconse qui révélera de très hauts sacrements et mystères horrifiques tant en ce qui concerne la religion que l'état politique et la vie économique »; sans vouloir, en abstracteur de quintessence, chercher partout dans ce livre bouffon des interprétations hermétiques, des allégories et des allusions faites d'après un plan prémédité, il faut reconnaître que Rabelais a réellement une philosophie.

Cette philosophie, c'est le *pantagruélisme*, que l'auteur définit « une certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites » (nouveau prologue du livre IV); philosophie essentiellement optimiste, qui fait du livre de Rabelais le livre de la joie par excellence. « Vivez joyeux », lit-on en tête de l'édition de 1535. « Mieux est de ris que de larmes écrire, pour ce que rire est le propre de l'homme », dit le prologue du livre I^er^. » « Pensez vivre joyeux », répond Panurge à Pantagruel. (III, 2.)

C'est pourquoi le chanvre devient le pantagruélion, type des plantes utiles, type des progrès matériels du genre humain, ainsi que le proclame Rabelais dans une admirable page où, par une gradation superbe, il s'élève, en faisant l'éloge du chanvre, jusqu'aux sommets de la plus haute éloquence, comme le fera plus tard le satyre de la *Légende des siècles*. (III, 51.)

Qu'est-ce au fond que cette philosophie de la joie? On pourrait la définir un positivisme utilitaire et optimiste. C'est un positivisme, car, pour Rabelais, il y a deux ordres de vérités : les unes, accessibles à l'homme et que sa volonté lui permet de connaître et vis-à-vis desquelles il est par conséquent responsable; les autres, mystérieuses, supérieures, inconnaissables, sur lesquelles il n'a aucune action et qu'il

Digitized by Google

doit subir sans murmurer. *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt*, comme disent les tables d'airain du temple de la Dive Bouteille, ou bien *toutes choses se meuvent en leur fin*, selon une autre devise traduite du grec. Ce sont là les choses fortuites à l'égard desquelles l'homme ne doit avoir que du mépris, c'est-à-dire de l'indifférence, car tel est bien le sens du mot mépris dans la langue de Rabelais.

C'est un positivisme optimiste, car il nous conseille de ne pas nous tourmenter à vouloir déchiffrer des problèmes insondables, à vouloir deviner le pourquoi des choses, mais à chercher le bonheur dans la satisfaction de la conscience. *Fais ce que voudras*, dit la devise de l'abbaye de Thélème, c'est-à-dire : Si tu veux être heureux, conduis-toi en homme libre, en suivant les inspirations de ta raison, et laisse le reste à la garde de Dieu!

Quand Panurge, devenu châtelain de Salmigondin, gaspille ses revenus et « mange son blé en herbe », Pantagruel ne s'en émeut pas, car « toutes choses prenait en bonne partie, tout acte interprétait en bien. Jamais ne se tourmentait, jamais ne se scandalisait. D'ailleurs, il fût sorti du déifique manoir de raison, s'il se fût autrement attristé ou altéré. Car tous les biens que le ciel couvre et que la terre contient en toutes ses dimensions, hauteur, profondité, longitude et latitude, ne sont pas dignes d'émouvoir nos affections et de troubler nos sens et nos esprits. » (III, 2.)

Trincq! dit l'oracle de la Dive Bouteille, buvez! mais buvez la science, élargissez votre esprit, ou, selon l'interprétation de la prophétesse Bacbuc : « Allez amis, en la protection de cette sphère intellectuelle, de laquelle en tous lieux est le centre et qui n'a en aucun lieu circonférence, que nous appelons Dieu. Et venus en votre monde, portez clair témoignage que sous terre sont les grands trésors et choses admirables... Ce que du ciel vous apparaît et appellez phénomènes, ce que la terre vous exhibe, ce que la mer et autres fleuves contiennent, n'est comparable à ce qui est en terre caché... Allez amis, en gaieté d'esprit! »

Cette philosophie du bon sens, ni trop orgueilleuse, ni trop

Digitized by Google

déprimante, est bien celle qui convient au clair génie français, comme l'avait déjà remarqué M. Nisard; on la retrouve chez tous les esprits vraiment gaulois, comme Montaigne, Molière, La Fontaine, Voltaire. Rabelais est de leur race; il a horreur de l'excessif; il est pour le juste milieu, et cette qualité fondamentale, la mesure, nous la rencontrons partout dans son œuvre, en politique, en religion, en éducation, quelle que soit d'ailleurs la fantaisie outrancière de la forme.

C'est à la clarté de cette philosophie qu'il convient d'examiner le Gargantua et le Pantagruel, qui se présentent alors comme un roman allégorique de philosophie sociale. Cette idée maîtresse, d'abord vague et confuse, se dégage de plus en plus nettement à mesure que se poursuit l'ouvrage, et l'on peut dire que le voyage à l'oracle de la Dive Bouteille qui remplit les deux derniers livres n'est, en somme, que l'apprentissage de la sagesse.

Plaçons-nous donc à ce point de vue, et, à la lumière du pantagruélisme, examinons les idées de Rabelais sur l'ensemble des institutions sociales.

IV

Tout d'abord, quelles sont ses opinions sur Dieu, sur l'âme et sur la religion?

Que Rabelais croie en Dieu, rien n'est plus certain. L'idée de Dieu est partout dans son livre. C'est à Dieu qu'il rapporte comme cause cachée toutes les joies de la vie, tous les événements depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Ce Dieu est, comme il le dit, Pantagruel, le Dieu Pan, « vu qu'il est notre tout; tout ce que nous sommes, tout ce que nous vivons, tout ce que nous avons, tout ce que nous espérons est lui, en lui, de lui, par lui. » (IV, 28.)

C'est bien là du théisme et même du panenthéisme, comme on dit dans l'école de Krause, puisque ce Dieu Pan est aussi un Dieu personnel. Car Rabelais distingue soigneusement Dieu d'avec le monde, il essaye sans cesse de concilier les deux termes de cette redoutable antinomie : la toute-puis-

Digitized by Google

sance de Dieu et le libre arbitre de l'homme. Son Dieu est un Dieu providence, mais cette providence n'agit point seule; il faut que nous nous aidions pour qu'elle nous aide. Comme le dit Épistemon dans la grande scène de la tempête du IV^e^ livre, il ne suffit pas d'implorer Dieu, « de notre part il convient pareillement nous évertuer et être coopérateurs avec lui ».

Ce déisme si net, si simple et si grand à la fois, est-il conçu par Rabelais en dehors de toute religion positive? Rabelais est-il absolument un libre-penseur dégagé de tout préjugé catholique ou protestant? Question obscure, que le curé de Meudon, avec sa prudence habituelle, s'est bien gardé d'éclaircir. Peut-être lui-même ne savait-il pas bien, nous dit M. Stapfer. C'est aller un peu loin. Ce grand esprit, ce savant universel, ce médecin habitué à scruter les secrets de la nature, ce théologien rompu aux controverses, devait avoir des convictions bien arrêtées sur les problèmes de la religion. S'il ne les a pas exprimées, cela se comprend sans peine.

En tout cas, nous en sommes réduits le plus souvent aux conjectures. A propos de l'immortalité de l'âme, par exemple, quelles sont les idées de Rabelais? Souvent il semble parler de l'âme avec dérision; d'autre part, Pantagruel, imitant Aristote, nous dit au chapitre 27 du livre IV, qu'il croit « que toutes âmes intellectives sont exemptes des ciseaux d'Atropos ». Sur la foi de cette phrase et à l'aide d'un ingénieux rapprochement de divers autres textes, les dernières paroles de Raminagrobis mourant, par exemple (III, 21), M. Stapfer émet l'hypothèse qu'il y a pour Rabelais deux catégories d'âmes : la vile multitude qui meurt avec le corps, l'élite aristocratique, qui continue ailleurs son évolution commencée ici-bas.

En ce qui concerne les dogmes fondamentaux du catholicisme, la trinité, l'incarnation, la rédemption, Rabelais nous laisse dans la même incertitude. S'il parle parfois à mots couverts des *mystes* et des *pastophores taulpetiers*, s'il glisse dans les propos des buveurs des allusions blasphématoires aux paroles du Christ expirant sur la croix, s'il prête à Jean des

Digitized by Google

Entommeures, s'adressant à Gargantua, cette phrase impie : « Je ne dors jamais bien à mon aise, sinon quand je suis au sermon ou quand je prie Dieu ; je vous supplie, commençons, vous et moi, les sept psaumes pour voir si vous ne serez pas bientôt endormi » (I, 41) ; ce sont là des plaisanteries sans portée bien sérieuse et qui n'attaquent point les dogmes en face.

Mais si Rabelais ne touche aux dogmes qu'avec la plus extrême prudence, il en est autrement des institutions et du culte. Il n'aime ni les papes, ni les moines, ni les miracles, ni le monstrueux tissu de superstitions dont les prêtres se plaisent à emmailloter les consciences ; il n'aime pas surtout l'intervention de l'Église dans les affaires de la vie civile, dans le mariage, dans la famille, dans la justice et dans les lois. Sous ce rapport, le curé de Meudon est un véritable gallican, un adversaire résolu du cléricalisme.

Aussi place-t-il les grands papes ultramontains, les Boniface, les Urbain, les Jules, dans son enfer satirique du livre II, où il se plaît à les humilier, à les couvrir de ridicule, où le poète Jean Lemaire de Belges les fait fustiger par Triboulet et leur dit en ricanant : « Gagnez pardons, coquins, ils sont à bon marché! »

A mesure que le temps passe et que l'ultramontanisme se développe avec les jésuites et le concile de Trente, la satire de Rabelais devient plus agressive et plus violente. Au livre IV, il déclare la guerre aux Décrétales, et dans l'île des Papimanes, il personnifie sous les traits de l'évêque Homenaz, l'avidité et la rapacité sans frein de la sainte Église romaine. Au livre V enfin, il s'en prend au corps du clergé tout entier dans la prodigieuse féerie aristophanesque de l'île Sonnante, où les abbégaux, les évêgaux, les cardingaux et le papegaut passent leur temps à se gaudir, gazouiller et chanter avec leurs abbégesses, leurs évêgesses, leurs cardingesses et leur papegesse.

Les moines ne sont pas mieux traités que le clergé séculier. Sans doute, Rabelais ne faisait en cela que suivre l'esprit de son temps ; Érasme dans son *Éloge de la folie*, Folengo dans

Digitized by Google

ses *Maccaronées*, les prédicateurs et les hommes d'Église eux-mêmes, ne se font pas faute de reprocher aux moines leur saleté, leur gourmandise, leur ignorance et leur lubricité; mais si l'ancien cordelier de Fontenay-le-Comte a eu de nombreux devanciers dans cette voie, il a pu compléter leurs satires par son expérience personnelle. A ce point de vue, on peut ne pas être de l'avis de M. Stapfer, qui pense qu'au fond, Rabelais ne déteste pas les moines, et qu'ils « l'amusent et le mettent en gaîté plus qu'ils ne l'irritent ou l'indignent ». Il ne suffit pas pour prouver cette thèse paradoxale de rappeler l'abbaye de Thélème et le frère Jean des Entommeures; le discours fameux de Gargantua au chapitre XL du livre premier, dans lequel les moines sont comparés à des singes, hués et abhorrés de tous, récitant des patenôtres qui ne sont au fond que des moque-Dieu et non des oraisons, respire certes l'indignation la plus vive et la plus sincère. Qu'après cela Rabelais nous parle des « bons et béats pères, concilipètes, tant dévots, tant gras, tant joyeux, tant douillets et de bonne grâce » (IV, 19), c'est affaire à sa verve bouffonne, à son esprit d'ironie narquoise; mais cela ne démontre nullement qu'il ait de la sympathie pour la vie monacale. Ce qui est vrai, c'est qu'il n'attaque point le monachisme dans son principe, qu'il ne montre pas l'influence néfaste que les ordres monastiques peuvent avoir sur la famille, la société et la civilisation; mais des généralisations de ce genre sont fort rares chez les écrivains du XVI^e^ siècle et tout à fait contraires au génie de Rabelais.

Si Rabelais n'aime pas les moines, il n'aime pas non plus les tartufes et les faiseurs de miracles, « ces faux prophètes qui blasphèment les justes et saints de Dieu qu'ils font semblables aux diables », ainsi que le dit Grandgousier aux pèlerins qui se rendent à Saint-Sébastien. « Plus sont à punir que ceux qui par art magique ou autre engin auraient mis la peste par le pays. La peste ne tue que les corps, mais tels imposteurs empoisonnent les âmes. » (I, 45.)

Mais c'est dans le fabuleux voyage de Pantagruel et de Panurge à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille, que

Digitized by Google

le grand satirique accable de ses traits les plus acérés tous les préjugés religieux. Voici l'île de Carême prenant et celle des Andouilles farfelues, les gras et les maigres. Voici les Papefigues et les Papimanes, les huguenots et les ultramontains. Voici les Esclots et les Fredons, les capucins et les jésuites. Voici l'île Sonnante enfin, avec son papegaut qui pardonne tout, excepté que l'on touche à ses « sacrés oiseaux ».

Il est certain que dans cette foule de satires dirigées contre l'Église, Rabelais frise parfois l'hérésie; par exemple, quand il nous parle de l'admiration du peuple de Paris pour les bateleurs et les porteurs de rogatons qui assemblent « plus de gens que ne ferait un bon prêcheur évangélique » (I, 17), ou lorsqu'aux patenôtres des moines il oppose la prière des vrais chrétiens qui prient Dieu en tout temps, en tout lieu, « et l'esprit prie pour eux; et Dieu les prend en grâce » (I, 40). De même encore, lorsqu'il s'agit des vers à double sens inscrits sur une lame de bronze trouvée dans les fondements de l'abbaye de Thélème, vers que Gargantua interprète, en soupirant profondément, comme s'ils se rapportaient aux persécutions dont sont l'objet « les gens réduits à la créance évangélique » (I, 58). Les dernières paroles du vieux poète Raminagrobis mourant (III, 21) sont évidemment aussi celles d'un hérétique, comme le dit Panurge, d'un protestant libéral, selon l'expression de M. Stapfer. Il ne faudrait cependant pas exagérer les choses et faire de Rabelais un adepte du protestantisme. Il n'a pas plus de sympathie pour Genève que pour Rome, et s'il veut des réformes, s'il rêve une religion plus large, plus humaine, il ne fait en cela qu'obéir aux tendances de son temps. Les réformes religieuses étaient dans l'air chez les catholiques comme chez les dissidents; elles se sont fait jour jusqu'au sein du concile de Trente et, sans l'épée de Philippe II, on peut croire qu'elles auraient fini par triompher.

En réalité, le génie de Rabelais plane au-dessus de ces mesquines querelles de secte qui divisaient le monde chrétien. Il déteste tous les fanatiques, il est l'ancêtre du parti

Digitized by Google

des Politiques qui refera plus tard la France sous la main du Béarnais; il appartient à la grande race des libres-penseurs, dont la noble devise est la tolérance en matière de religion, et cette tolérance qu'il a puisée dans son cœur et dans un généreux humanisme est, sans contredit, un de ses principaux titres de gloire [1].

V

Si Rabelais critique l'Église romaine, s'il repousse de toutes ses forces les insolentes prétentions de l'ultramontanisme, il le fait non seulement par conviction philosophique, mais aussi par patriotisme, par amour des « joyeux, candides, gracieux et bien amés Français », par amour de la Touraine surtout « la benoîte Touraine, le jardin de France ».

Mais a-t-il un idéal social? Comment conçoit-il une société bien organisée? Quelles sont les réformes qu'il voudrait voir se réaliser dans les institutions de son temps? A ces questions, on chercherait vainement une réponse satisfaisante dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Rabelais est resté un humaniste, un savant; comme la plupart des hommes de la première Renaissance, il n'a vu dans les anciens que des artistes et des penseurs, il n'a fait aucune attention à leurs idées politiques. Et cela se comprend fort bien : la plupart des humanistes du XV^e^ et de la première partie du XVI^e^ siècle ont vécu à la cour des princes, protégés et soutenus par des Mécènes qui pratiquent la politique de raison d'État selon les principes de Machiavel et tendent de plus en plus à confondre les intérêts du peuple avec leur intérêt particulier. Aussi, pour ces humanistes, si enthousiastes de la Grèce et de Rome, pour ces lettrés si admirablement maîtres de toutes les ressources des langues anciennes, il est un mot dont ils ne semblent pas comprendre le sens, c'est le mot de citoyens.

[1] Remarquons que M. Stapfer, qui loue vivement l'esprit det olérance de Rabelais, ne la pratique pas toujours lui-même. Voir page 346 de son livre.

Digitized by Google

Pour eux, les citoyens sont des sujets et la république c'est la royauté, la royauté toute-puissante qui grandit tous les jours sur les ruines de la féodalité princière et des communes.

Rabelais a fait comme les autres; ses idées politiques ne dépassent pas le niveau de celles de ses contemporains, et encore faut-il en excepter les chefs protestants tels que Zwingli et Calvin, dont les conceptions sociales le dépassent de loin. Mais, dans le milieu où vivait Rabelais, dans ce beau pays de France si fortement centralisé déjà, le levain républicain du protestantisme ne germait encore nulle part à cette époque. C'est dans la seconde partie du siècle que ce levain va produire ses effets; c'est alors que les guerres de religion vont établir les droits de l'homme vis-à-vis du droit divin des rois, c'est alors que la lutte gigantesque des Pays-Bas contre l'Espagne, et l'établissement de la République des Provinces-Unies, vont marquer l'avènement de la démocratie.

Mais Rabelais n'appartient pas à cette époque. Fils de la première Renaissance, de la Renaissance humaniste, de la Renaissance joyeuse, c'est à peine s'il a vu l'aurore sanglante de la Renaissance sinistre où les nations se soulèveront contre le despotisme, au nom de la liberté de conscience, où le Taciturne chassera les Espagnols, où La Boëtie écrira le *Contr'un*, où les jésuites et les réformés prêcheront le régicide.

Ne reprochons donc pas au curé de Meudon de s'être montré si timide en politique et d'avoir eu comme idéal social, ainsi que le dit fort exactement M. Stapfer, « un géant paternel tout bon et tout-puissant, sous l'égide duquel les hommes vivent en paix, joie, délices et plaisirs honnêtes ».

C'est, en effet, la conception de l'État chez Rabelais, telle que nous la trouvons mise en scène dans la guerre de Grandgousier et de Picrochole, dans les discours de Gargantua, dans la colonie des Utopiens établie au royaume des Dipsodes, dans l'abbaye de Thélème, ce curieux pensionnat-couvent,

Digitized by Google

qui tient plus du rêve que de la réalité, et dont M. Stapfer nous présente une spirituelle et complète analyse.

Remarquons, cependant, que si Rabelais ne met pas un instant en doute le pouvoir des rois, il ne les considère nullement comme étant au-dessus du reste de l'humanité. « Je pense, nous dit-il, que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de cotrets. » (I, 1.) Mais ce sont là paroles de philosophe et non de politique. Paroles de philosophe aussi et de satirique que la description burlesque des enfers, imitée de Lucien, où Rabelais nous montre les grands de la terre ravalés aux conditions les plus infimes, Alexandre repetasseur de chausses, Trajan pêcheur de grenouilles, Antonin laquais, Jules-César et Pompée goudronneurs de navires, etc.

En somme, les rois de Rabelais sont des rois de contes de fées; d'une part, les méchants et les conquérants, Bringuenarilles, Anarche, Picrochole; de l'autre, les bons, Grandgousier, Gargantua, Pantagruel, dans lesquels Rabelais semble avoir voulu symboliser les trois vertus royales : la force, la bonté, l'intelligence.

VI

C'est aussi en moraliste plutôt qu'en politique que Rabelais s'occupe de la justice. On reconnaît facilement, à la façon dont il parle des lois, qu'il les possède à fond et qu'il a dû faire de fortes études de droit. Ici encore, il est humaniste avant tout, il défend Alciat contre Accurse, la loi vivante contre le verbalisme.

Sa verve railleuse s'attaque à tous les abus de la justice de son temps; il leur consacre quatre grandes satires.

C'est d'abord le procès-comique qui se plaide à Paris devant Pantagruel, et dans lequel s'étalent dans toute leur absurdité la longueur interminable des affaires, le fatras de la langue juridique et les paperasseries de procédure (II, 10 à 13),

Digitized by Google

C'est ensuite la spirituelle satire de l'iniquité de la justice civile et l'épisode du juge Bridoie qui tire au sort le gain des procès (III, 39 à 43).

Puis l'île de Procuration, où l'on prend à partie les Chicanous, les huissiers, et l'énormité des frais de justice (IV, 12 à 16).

Enfin, l'île des Chats fourrés, qui nous montre les horreurs de la justice criminelle du XVI^e^ siècle, avec son Grippeminaud avide et ses *or çà* d'un burlesque tragique. Satire violente cette fois, ce qui est très rare chez Rabelais, et qui rappelle les vers indignés dans lesquels l'auteur des Tragiques reproche aux parlementaires de la Chambre Dorée de vendre la justice et de faire « leur chair de la chair des orphelins occis ».

VII

Comme tous les grands humanistes de la Renaissance, Rabelais s'est occupé de l'éducation ; comme eux, il s'est plu à opposer aux méthodes stériles et pédantesques du moyen âge, à la science des mots, une méthode nouvelle puisée aux sources de l'antiquité et de la nature, une science de choses, encyclopédique et rationnelle.

Rabelais revient à deux reprises et d'une manière détaillée sur cette importante question. Toutefois, la lettre fameuse de Gargantua à Pantagruel (II, 8) est loin d'être la meilleure page éducative de Rabelais; elle contient des exagérations évidentes et tout y est présenté pêle-mêle, sans ordre, sans lien logique. Bien supérieur à tous les points de vue est le plan d'éducation de Gargantua au livre I^er^, et c'est un motif de plus pour admettre que le *Gargantua* a été fait après le *Pantagruel*. On sent que Rabelais a repris l'ébauche confuse et de premier jet qu'il avait d'abord tracée et s'est efforcé d'en faire un tableau exact et précis, en émondant les détails inutiles, en groupant les matières, en effaçant les extravagances.

M. Stapfer met en relief avec beaucoup de justesse les

Digitized by Google

deux principes de cette éducation nouvelle : la nature et la conscience ; il montre fort bien avec quelle aisance et quelle logique Rabelais élève sur ces bases puissantes tout l'édifice de l'éducation physique, intellectuelle et morale ; il n'a pas de peine non plus à réfuter le reproche de surmenage qu'on adresse souvent à Rabelais ; il fait le compte exact des heures de travail et prouve que la journée scolaire de Gargantua ne contient que six heures d'études intellectuelles, tandis que trois heures sont consacrées aux jeux et aux repas et le reste au repos et à la gymnastique. Du reste, comme le dit M. Stapfer, pour bien apprécier la modération extrême de Rabelais dans cette question, il suffit de comparer son programme d'études avec l'écrasant labeur sous lequel on accablait les écoliers de son temps.

Un point à signaler, c'est que Rabelais n'a pas pour la mémoire ni pour l'imagination la défiance exagérée de nos éducateurs contemporains. Il sait que la mémoire et l'imagination sont les deux facultés les plus développées chez l'enfant, et, toujours fidèle à son principe de mettre l'éducation en harmonie avec les lois de la nature humaine, il n'a garde de négliger deux forces aussi précieuses; il se contente de les cultiver rationnellement, sans même repousser les leçons apprises par cœur (I, 23, 24; II, 8).

En résumé, la pédagogie de Rabelais n'a rien de sectaire, de sombre ni de compassé; elle est aimable, joyeuse et sensée, et c'est par ce suprême bon sens surtout qu'elle se distingue des théories éducatives des autres humanistes du XVI^e^ siècle.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », telle est la devise du curé de Meudon.

Aussi, comme il raille sans pitié la détestable engeance des pédants de collège, les Thubal Holopherne, les Jobelin Bridé, les Janotus de Bragmardo! Comme il fustige les apôtres de la scolastique et la gent sorbonagre, sorbonigène, sorbonicole, plus papiste que le pape, réfractaire au progrès, hostile à l'imprimerie, et sans cesse ruminant les modalités, les entités, les quiddités, bonne seulement pour former des dialecticiens, des abstracteurs de quintessence, des dissé-

Digitized by Google

queurs de mouches, tels que le philosophe du Micromégas de Voltaire!

VIII

Chose curieuse, ce grand pédagogue qui a si bien su comprendre l'âme des enfants et marqué avec tant de bon sens et de charme les règles de l'éducation, n'a que des idées assez vagues sur le rôle social de la famille.

En ce point, Rabelais est resté un moine. Sans doute, il prend quelquefois la défense de la famille, par exemple, dans le célèbre discours de Gargantua à Pantagruel sur la question de savoir s'il est permis aux enfants de se marier sans le consentement de leurs pères et mères (III, 48); mais cette tirade, l'une des plus éloquentes et certes la plus émue de toute l'œuvre de Rabelais, est surtout dirigée contre les prêtres, les pastophores taulpetiers, qui prétendent imposer leurs lois aux familles.

Au fond, Rabelais ne semble voir dans le mariage qu'un texte à plaisanteries grivoises. Comment pourrait-il en être autrement? Il n'a aucune idée du rôle de la femme dans la vie sociale; il la méprise, il est franchement misogyne. A-t-il jamais aimé lui-même? Certaine tradition lui attribue à Lyon, vers 1534, la paternité d'un fils naturel, du nom de Théodule, mort à l'âge de deux ans. En tout cas, rien dans son roman ne peut nous laisser soupçonner que les femmes aient joué quelque rôle dans son existence.

Pour Rabelais, la femme est un être inférieur à l'homme, faite pour lui et destinée à lui obéir. « La femme, dit Pantagruel, est comme la nature la créa, pour aide, ébattement et société de l'homme » (III, 35). « La femme la plus à estimer est celle qui s'efforce avec Dieu soi former en bonne grâce et conformer aux mœurs de son mari » (III, 30). Le vieux médecin Rondibilis estime de même que « la nature a fait la femme autant pour la sociale délectation de l'homme que pour la perpétuité de l'espèce humaine ».

On ne pourrait guère citer qu'un seul passage où Rabe-

Digitized by Google

lais ait parlé des femmes avec courtoisie, c'est à propos du costume que doivent revêtir chaque jour les jeunes Thélémites. Le choix en appartient aux dames, « car le tout était fait selon l'arbitre des dames » (I, 56).

En somme, il ne faut chercher dans l'œuvre du curé de Meudon aucune trace de la plus puissante de toutes les passions humaines, l'amour; il en ignore les orages, les joies, les douleurs et les illusions charmantes; pour lui, l'amour n'est, à vrai dire, que la satisfaction d'un besoin physique, un prétexte à gaudrioles et à grivoiseries; en ce sens, il est bien l'héritier des vieux conteurs gaulois et le représentant fidèle de l'esprit français tel que l'a si bien défini M. Taine dans son admirable étude sur La Fontaine, de cet esprit sensuel et enclin à faire bon marché du mariage, qui « prend l'amour comme un passe-temps et non comme une ivresse », et qui reste absolument étranger aux grands élans de la passion.

C'est là, sans doute, un des motifs qui font que Rabelais, si obscène, si libre dans les mots et les images, est resté cependant fort moral dans la pensée. Son cynisme est inoffensif; nulle part dans son œuvre n'apparaissent les émotions troublantes qui séduisent les âmes et pervertissent les sentiments. Dans le fumier de Rabelais, il n'y a pas de poison.

On peut cependant regretter que l'esprit de féminité ait manqué aussi complètement à l'auteur de *Gargantua;* il y eût certes gagné un peu de la délicatesse qui donne tant de charme au *Don Quichotte* de son rival espagnol.

IX

Rabelais n'est pas seulement un penseur remarquable, c'est aussi un poète. Du poète il a le don génial : il crée des types. Géants ou nains, bons ou mauvais, ses personnages sont coulés en bronze pour l'éternité. Panurge, cette nouvelle incarnation du Renard, cet ancêtre de Figaro, Bridoie, Janotus, Jean des Entommeures, Rondibilis, Ponocrates,

Digitized by Google

Grippeminaud, cent autres sont là pour témoigner de l'incomparable fécondité de ce puissant portraitiste.

Et quelles pittoresques narrations que celles des moutons de Panurge, du bûcheron et de la cognée, du petit diable de Papefiguière ! Quelles scènes d'excellente comédie que la harangue de Janotus de Bragmardo, l'entrevue de Pantagruel et de l'écolier limousin, la consultation de Rondibilis, les disputes de Panurge avec Dindenaut et avec le philosophe Trouillogan, l'interrogatoire de Panurge par Grippeminaud, l'arrivée de Pantagruel chez les Papimanes !

Sans doute, Rabelais n'a pas tout inventé dans ce prodigieux entassement d'épisodes. Beaucoup sont tirés des fables antérieures ou empruntés à des auteurs français, italiens, espagnols et même grecs, à Lucien par exemple. C'est ainsi encore qu'il prend à un prédicateur du XV^e^ siècle, Jean Raulin, le sujet de la conversation de Panurge et de Pantagruel sur le mariage (III, 9), et à l'archiprêtre de Hita, Jean Ruiz, poète espagnol du XIV^e^ siècle, la dispute par gestes de Thaumaste et de Panurge (II, 19). Enfin, les *Maccaronées de Merlin Coccaie* de Folengo, qui avaient paru en 1520, lui ont fourni de nombreux épisodes, tels que la tempête et l'histoire des moutons de Panurge, et même des personnages importants, comme Panurge et Pantagruel eux-mêmes, imités du Cingar et du Balde de Folengo. Mais le mieux dessiné de tous, le plus vivant, Jean des Entommeures, est bien une invention de Rabelais.

Penseur et poète, Rabelais est aussi un savant, dont l'érudition prodigieuse, en philologie, en médecine, en histoire et jusque dans les beaux-arts, semble avoir parcouru tout le cycle des connaissances de la Renaissance. On a écrit des livres sur Rabelais jurisconsulte, Rabelais médecin et Rabelais architecte; on pourrait en écrire un sur Rabelais musicien, car, rien que dans le prologue du troisième livre de *Pantagruel*, on trouve une liste de cinquante-huit musiciens, pour la plupart néerlandais.

Mais ce savoir encyclopédique est dispersé çà et là, au hasard de la plume, dans les multiples chapitres de la vaste

Digitized by Google

épopée bouffonne. Cependant Rabelais ne rit pas toujours. M. Stapfer s'est donné la peine de faire le compte des chapitres des quatre premiers livres où l'auteur de *Gargantua* est tout à fait sérieux; il y en a trente environ sur deux cent onze chapitres, soit un septième de la portion vraiment authentique de l'ouvrage; mais, de l'avis de M. Stapfer, ce nombre pourrait être triplé, si l'on comptait, non les chapitres, mais les pages sérieuses.

Le livre II est le plus frivole; il ne contient qu'un chapitre grave : la lettre de Gargantua à Pantagruel sur les études. Le livre III renferme mainte page sérieuse sur un fond ultra-bouffon. Dans le premier et le quatrième livre, le mélange du plaisant et du sérieux est plus égal, mais le quatrième livre est plus lourd et parfois franchement ennuyeux.

Le premier livre a le plus d'unité; il forme à lui seul un ensemble bien composé et organique; on n'en pourrait dire autant des autres, dans lesquels l'auteur s'abandonne à toutes les fantaisies de son imagination vagabonde.

X

Quant à la langue du *Gargantua* et du *Pantagruel*, M. Stapfer en fait, avec raison, le plus vif éloge. Le vocabulaire est d'une richesse sans égale; pour bien le comprendre, il faudrait, comme le dit M. Stapfer, trois commentaires complets émanant respectivement d'un humaniste, d'un médiéviste et d'un profond connaisseur de tous les patois français.

Qui parlera, en effet, comme il convient, de ce style étincelant, chatoyant, d'une variété, d'un mouvement et d'un coloris inouïs; de cette phrase qui revêt tour à tour l'ampleur de Cicéron, la brièveté tragique de Tacite, la souplesse ondoyante d'Arioste et de Montaigne, la naïveté de La Fontaine, l'ironie acérée de Voltaire, la verve entraînante d'Aristophane? Langue incomparable, torrent impétueux qui charrie pêle-mêle dans ses flots troublés toutes

Digitized by Google

les pierreries, tout l'or, mais aussi toute la boue de la Renaissance.

Trop de boue, hélas! Et ici l'on peut demeurer de l'avis de La Bruyère et ne pas être de celui de M. Stapfer, quand il dit qu' « il faut débarrasser la critique de l'erreur traditionnelle qui, en faisant deux parts dans ce livre extraordinaire, l'une, des beautés fortes ou exquises, l'autre, des polissonneries et des ordures, déclare la première compromise par le contact de la seconde ».

Sans doute, on ne doit pas exiger de Rabelais une chasteté de langage que le vieux français ne connaissait pas, quoi qu'en dise Boileau; mais entre la liberté des mots, les gauloiseries épicées mêmes et le cynisme rabelaisien qui s'obstine dans l'immonde, qui se délecte de l'expression sale, sans rime ni raison, par cela seul qu'elle est sale, il y a un abîme. Et je voudrais bien savoir en quoi Rabelais n'eût plus été « le plus grand philosophe et le plus grand poète de la vie animale, de la chair et du ventre », s'il se fût abstenu de mêler systématiquement à son festin l'étrange fumet de certaines truffes dont nous parle M. Stapfer.

Tout est dans l'art, a-t-on dit; soit! mais il faut au moins qu'une préoccupation d'art justifie le réalisme du langage; or, qu'est-ce que l'art peut bien avoir de commun avec ce perpétuel emploi de termes vulgairement et platement orduriers?

Ne faisons pas, de grâce, un titre de gloire à Rabelais de ce qui n'est qu'une tare originelle de son éducation et de son talent; ne confondons pas le cynisme verbal d'Aristophane, de Boccace ou de Zola, avec la malpropreté systématique de l'auteur de *Gargantua*, et tenons pour certain que s'il avait émondé son style d'une foule d'ordures inutiles et sans esprit, il n'eût fait que rehausser la valeur de son œuvre, bien loin de la diminuer. Est-ce que les nombreux passages cités par M. Stapfer sont moins beaux parce qu'ils ne sont pas contaminés de fange?

Mais cette licence sans mesure dans les mots chez un écrivain dont les idées sont si mesurées, ne doit pas nous

Digitized by Google

donner le change et nous faire crier à l'immoralité ni à la corruption, comme le faisait La Bruyère. Rabelais n'est jamais immoral ; si la forme est trop souvent basse et vile, la pensée est toujours belle et haute, imprégnée du plus généreux et du plus noble humanisme.

Cet humanisme se caractérise chez Rabelais par une qualité maîtresse, la bonté. Comme le fait remarquer ingénieusement M. Stapfer, les grands écrivains ont des épithètes qu'ils affectionnent ; chez Corneille, c'est le mot *grand*, chez Fénelon, le mot *doux;* chez Rabelais, tout est *bon*, jusqu'aux diables d'enfer. C'est cette bonté, cette mansuétude de cœur qui le conduit à la tolérance, c'est elle qui lui fait proclamer fièrement la « bonne loi naturelle », la joie de vivre, en face de l'idéal mystique du moyen âge qui ne voyait dans la vie qu'une épreuve et une préparation, et lui fait opposer à la sombre devise des moines : « Fais pénitence ! » la radieuse devise des Thélémites : « Fais ce que voudras ! » C'est cette bonté qui l'amène à protester contre la pédagogie barbare de son temps, contre les cruautés de la justice, contre les sanglantes folies de la guerre. C'est cette bonté enfin qui illumine et transforme en un immense hymne à la joie l'œuvre de celui que M. Stapfer appelle avec raison « le plus grand prosateur et le plus grand poète français de la Renaissance ».

H. Pergameni.

Digitized by Google

GABRIELLE

Quand j'entrai dans l'église, les amis du défunt, groupés tout en avant dans l'ombre grise de la nef, se détachaient en masse noire. C'était le bout du monde que cette église de village où m'amenaient des devoirs de pure formalité mondaine; car, au fond, ce mort qui dormait là sous les draperies noires, ne m'inspirait d'autre intérêt qu'une communauté de destinée, rendue plus sensible par sa disparition inattendue. C'était un bon gros garçon, joufflu et haut en couleur. Rien, dans son apparence extérieure, ne semblait annoncer la singulière intention de mourir ainsi en pleine vigueur. Il était rangé et sobre et avait à peu près mon âge. Cette circonstance aggravait le mal. Dans la place laissée vide par sa mort subite, je voyais le problème de l'existence et son inévitable issue se poser avec une netteté plus irritante. Je n'aime pas la contemplation stérile des faits attristants de notre destinée, et cette coutume de venir s'en repaître jusqu'au bord d'une fosse m'a toujours déplu. Je n'en étais pas moins honteux d'arriver en retard pour cette cérémonie obligatoire. Je me glissai le long des piliers, comptant, lorsque j'aurais atteint le dernier, demeurer inaperçu jusqu'au moment où l'on enlèverait le corps. Alors seulement je me joindrais au cortège. Les rayons d'un pâle soleil de décembre éclairaient faiblement l'air bleui de l'église. Sous ce jour blême, le rouge et blanc des enfants de chœur et le surplis d'or du prêtre se perdaient en une

Digitized by Google

harmonie délicieuse. Tout en avant, un vieillard à cheveux blanc sanglotait, la tête dans ses mains. Il sanglotait tout haut, indifférent à ce qui l'entourait, seul au milieu de ce monde, tout seul avec ce mort, qui dormait là, insouciant dans sa bière de chêne. Je détournai les yeux de ce spectacle, tandis qu'une tristesse lourde et absorbante me pénétrait de part en part.

Devant moi, abritée à l'ombre du même pilier, mais plus en avant, de façon que je ne pusse la voir sans sortir de ma cachette, une femme était assise, immobile, la tête affaissée dans une attitude de méditation profonde. En me penchant en avant, je l'avais involontairement frôlée. Elle dut s'en apercevoir, car elle avança sa chaise imperceptiblement, sans se retourner. Elle était habillée avec une simplicité extrême, tout en noir, très mince sous son épais manteau de drap grossier, avec je ne sais quoi dans la tenue qui ne me semblait pas absolument nouveau. Mais cette impression à peine saisissable ne fit que passer et disparaître sans laisser de trace dans mon esprit attristé. Debout contre mon pilier, j'attendais la fin de cet interminable office, sentant l'ombre glaciale de cette église sombre me pénétrer jusqu'aux moelles. Transi et impatienté, je relevai le col de mon manteau en laissant échapper un brr... aussitôt réprimé. A ce bruit très déplacé, j'en conviens, la dame noire se retourna brusquement. Sa figure, encadrée d'un petit chapeau noir, se montra tout entière. Je me penchai aussitôt vers elle, très surpris, et je murmurai :

« Gabrielle ! »

Elle tressaillit et mit lentement un doigt sur ses lèvres, où elle le tint un moment, comme si elle méditait. Je compris qu'elle voulait donner le change, et je repris mon immobilité première. Mais j'avais cessé de m'ennuyer.

Quelques scènes de mon passé évoquées par cette apparition inattendue se retraçaient vivement à mon esprit.

Gabrielle !... Elle était fraîche comme une rose de mai, la première fois que je la rencontrai dans sa robe bleu paon, ouverte sur la poitrine d'un coup de ciseaux hardi et provo-

Digitized by Google

quant. De la beauté? Pas précisément : des traits petits et mutins retroussés partout, éclairés de deux grands yeux caressants qui se posaient sur vous avec l'air de dire : « Osez, mais osez donc ! » Avec ça, câline et gentille à ensorceler du marbre.

Pourquoi l'idée burlesque de vouloir se faire épouser avait-elle tout à coup germé dans cette cervelle d'oiseau? C'était une erreur irréparable, qui fit autour d'elle l'effet d'un coup de balai. Plus tard, voyant l'insuccès de ses tentatives, elle voulut revenir sur ses pas, mais le mal était fait, le charme était rompu; le petit oiseau qui ne chante que lorsqu'il se sent libre, avait fui.

Comme les autres, je l'avais perdue de vue depuis des années. Je n'y pensais plus du tout, quand tout à coup sa petite figure, encore jolie, bien que flétrie et très amaigrie, m'apparut dans cette demi-obscurité, au milieu de ce funèbre entourage. Alors je ne vis plus qu'elle. Une ardente curiosité me vint d'apprendre comment s'étaient débrouillées ses petites affaires dont elle avait si maladroitement emmêlé l'écheveau. Le mort, le vieillard, toute la scène de tristesse que j'avais sous les yeux devint un fond vague et lointain sur lequel cette figure de femme se détachait en vigueur.

Je laissai sortir le cortège sans m'y joindre. Lentement, il se déroula, en colonne serrée, derrière le cercueil et glissa sans bruit le long de la nef principale. On entendait toujours les sanglots du vieillard qui s'en allait en chancelant, repoussant tout soutien d'un geste nerveux et impatient.

Gabrielle ne bougea pas.

Quand tout le monde fut dehors, je lui touchai l'épaule et lui dis :

« Gabrielle, c'est moi, ne me reconnais-tu pas?

— Chut, murmura-t-elle en tournant la tête à demi de mon côté, je ne suis plus Gabrielle. »

Après un court silence dans lequel je n'avais rien trouvé à placer, elle ajouta, en se retournant tout à fait pour me regarder bien en face :

« Je suis mariée ! »

Digitized by Google

Oh! l'expression triomphante de ce visage enfariné de poudre comme au temps des joyeuses folies!

« Cela vous étonne, n'est-ce pas? reprit-elle, ennuyée de mon inquisition; dites-le donc, que cela vous étonne.

— Dame! dis-je assez embarrassé, cela m'étonne..., cela m'étonne. Au fait, non, cela ne m'étonne pas. Pourquoi cela m'étonnerait-il? Et peut-on savoir?... »

Sa figure se rembrunit sensiblement.

« Vous croyez qu'il est boiteux, bossu ou aveugle, dit-elle vivement. Il est beau, il est grand, il est fort et il m'aime... Oh! il m'aime, lui.

— Je n'en doute pas », lui dis-je froidement, car je ne sais pourquoi cette exaltation avait un son creux qui me glaçait.

Elle s'était levée et s'acheminait lentement vers la porte. Je la suivais. J'étais décidé à en savoir plus long, car il y avait dans son cri de triomphe comme un arrière-goût de rancune qui semblait m'inviter à faire allusion au passé.

Arrivée sous le porche, elle se retourna de mon côté et me dit très vite :

« Laissez-moi; allez-vous-en. Vous ne pouvez pas me comprendre. D'ailleurs, est-ce que je vaux la peine qu'on me comprenne? »

Elle avait la figure tournée du côté du jour, en pleine lumière. Un pli amer abaissait le coin de ses lèvres, une pâleur couleur de cendres perçait le nuage de poudre qui couvrait sa peau. Quelque chose d'abandonné et de flasque dans la tenue lui donnait un air de précoce vieillesse. Au fait, quel âge pouvait-elle avoir? Je n'en savais rien au juste; seulement, il y avait au moins dix ans que je l'avais vue pour la première fois dans sa robe bleu paon. Diable!... dix ans...

« Gabrielle, lui dis-je en me penchant avec une réelle émotion vers cette pauvre créature à laquelle la vie ne pouvait plus rien offrir, Gabrielle, pourquoi refusez-vous de donner la main à un ami?

— Un ami, dit-elle sans me regarder; qu'est-ce que c'est que ça, un ami?

Digitized by Google

— C'est, lui dis-je, ceux dont la mémoire a gardé au passé un coin vert qui fleurit toujours.

— Pourquoi mentir? dit-elle en me regardant en face; c'est bien inutile, allez.

— Pour une personne heureuse, vous êtes bien amère, Gabrielle.

— Alors, vous ne croyez pas que je suis heureuse? dit-elle en se redressant toute droite et me lançant un regard de défi indigné.

— Ma foi non! le bonheur n'est pas si aigre. »

Elle resta un moment silencieuse, les traits contractés, luttant contre une irritation qu'elle cherchait à dissimuler.

« Pourquoi venir me tourmenter? dit-elle enfin d'une voix sourde. Qu'est-ce que cela vous fait si je suis heureuse ou non? Pourquoi le dirais-je si je ne l'étais pas?... Oui... pourquoi, ajouta-t-elle avec véhémence en voyant un sourire se dessiner sur mes lèvres.

— Pourquoi?... Faut-il vous le dire? Parce que vous avez un faux amour-propre qui vous souffle un rôle qui n'est pas le vôtre. Mais cela vous fatigue beaucoup, pauvre femme, vous n'en pouvez plus. Voyons, un peu de confiance. Dites-moi la vérité. »

Entre ses longs cils abaissés, il me sembla voir briller une larme :

« Gabrielle, vous pleurez. Gabrielle, redevenez vous-même pour moi, voulez-vous? »

Une pitié profonde m'avait envahi et je parlais avec une sincérité absolue. La misère de cet être déchu, si évidente sous ses fausses bravades, était une contre-partie cruelle des plaisirs passés. Pourquoi devait-elle en porter seule la flétrissure et l'amertume?

« Vous ne dites rien. Avez-vous donc tout oublié, Gabrielle? »

Elle leva sur moi des yeux secs où ne se voyait plus trace de larmes ni d'émotion, et répondit froidement :

« Tout.

— Vous mentez, lui dis-je, impatienté de cette obstination stupide, vous mentez effrontément. Vous n'avez rien oublié. »

Digitized by Google

Elle se retourna brusquement vers l'église avec un mouvement de crainte évidente. On entendait le son de l'orgue qui vibrait en accords indécis et comme semés au hasard sous une main distraite. Mais je ne vis rien, ni personne. Cependant, devant son air effarouché, je baissai la voix d'un ton.

« A quoi bon ce mystère avec moi, Gabrielle? Le passé se rachète peut-être, mais il ne s'efface, ni ne s'oublie. Voyons, dites-le que vous n'avez rien oublié, dites-le..., ainsi nous serons sur un terrain connu où nous pourrons nous entendre. »

Mais elle restait silencieuse et inerte avec une ténacité de volonté que je n'aurais pas soupçonnée sous cette frêle enveloppe.

Pourquoi m'entêter davantage à vouloir réveiller des échos du passé dans ce cœur qui semblait mort? Au fond, aucune autre pensée que celle de la pitié ne m'y poussait. J'aurais voulu adoucir un sort lamentable, d'autant plus lamentable, qu'il se retranchait derrière une impassibilité menteuse.

Il fallait, pour qu'une transformation aussi complète eût à ce point détruit le charme primitif de cette femme, qu'elle eût bien souffert.

Est-ce qu'en vérité elle serait mariée?... et lui ferait-on payer cher le don d'une tardive honorabilité?

« Gabrielle, lui dis-je, ému de nouveau en regardant cette créature vieillie pour laquelle l'âge était un si pesant fardeau; Gabrielle, ne craignez pas que je dise jamais rien qui puisse vous nuire. Jamais, vous m'entendez? »

A ces mots, ses traits se détendirent; elle tourna vers moi un regard adouci, tout au fond duquel brillait comme un pâle reflet de la caresse d'autrefois, et elle me dit :

« Il ne sait rien. »

Après un court silence, elle ajouta d'un ton de prière :

« Allez-vous-en. »

Cette insistance à me faire partir me semblait tout au moins singulière. Je m'appuyai délibérément contre le mur.

« Pourquoi m'en aller? lui dis-je, que craignez-vous? »

Digitized by Google

Elle reprit aussitôt son air rigide sans répondre.

« Si vous voulez que je vous obéisse, Gabrielle, dites-moi quelque chose qui me rappelle le temps lointain où je vous ai connue. »

J'avais appuyé avec intention sur les mots *temps lointain,* espérant la piquer au point sensible et la tirer ainsi de cette irritante apathie.

Mais elle ne manifesta aucune irritation. Elle me regarda un instant attentivement comme si elle cherchait l'inspiration de ce qu'elle devait dire tout au fond de mes yeux, puis elle se pencha vers moi et murmura :

« Va t-en, je t'en prie. »

A ces mots, une émotion singulière m'envahit. Ce n'était plus seulement de la pitié, c'était comme un réveil de choses longtemps endormies qui carillonnaient toutes ensemble à mes oreilles. C'étaient ma jeunesse et ses premières ardeurs qui revenaient en foule. C'étaient des parfums de printemps qui m'arrivaient de tous côtés et me grisaient le cerveau. Je ne voyais plus Gabrielle, cette Gabrielle d'aujourd'hui revêche et fanée; je voyais l'autre dans sa fraîcheur d'autrefois, parée de sa grâce juvénile, courant le sourire aux lèvres vers le gouffre où vont s'effondrer les existences comme la sienne. J'avais envie de lui crier : Arrête, il en est temps encore!... O ironie des choses! Tandis que je lui prenais la main pour la retenir, je l'entraînais moi-même en avant. A qui la responsabilité la plus lourde? Qui de nous deux avait fait le premier faux pas, elle ou moi?

« Gabrielle, Gabrielle », lui dis-je, très ému en me penchant vers elle.

Mais elle me repoussa vivement en se rejetant en arrière, et dit avec une nuance d'impatience :

« Mais regardez-moi donc, vous ne m'avez donc pas bien vue? »

Elle ajouta d'une voix amère et profonde : « Demain, vous verriez clair, et alors...

— Et alors? répétai-je sans trouver d'autre réponse à ce mot qui résumait brièvement tant d'expériences cruelles : alors, quoi, Gabrielle?

Digitized by Google

— Alors, dit-elle en relevant lentement la tête, alors... »

Elle me regarda, je la regardai ; sa figure fanée et pâle se montrait en pleine lumière, sans fausse honte. Ses joues étaient creuses, ses tempes déprimées, ses yeux enfoncés et cernés d'un cercle bleuâtre. De petites hachures fines et menues sillonnaient sa peau délicate autour de la bouche et des yeux.

Je la regardai lontemps sans rien dire. Elle ne baissait pas les yeux et semblait lire sans émotion, dans mon regard attristé, une vieille histoire qu'elle connaissait par cœur.

Enfin, je lui pris doucement une main qu'elle m'abandonna sans résistance. Je la tins un moment en silence dans les miennes, puis je lui dis avec effort :

« Gabrielle, adieu ! »

Un sourire amer passa sur ses traits détendus, mais elle ne dit rien et me laissa descendre lentement les degrés du perron sans me rappeler.

Le crépuscule grisâtre envahissait la place. Je me rappelai tout à coup que j'étais venu là pour assister à des funérailles auxquelles je m'étais soustrait. Il y avait là tout à l'heure un vieillard qui pleurait.

— A quoi bon pleurer les morts? pensai-je, ce sont les vivants qu'il faut plaindre.

Arrivé au premier tournant, je m'arrêtai. Où cette pauvre femme allait-elle diriger ses pas? A défaut du trésor de la jeunesse que je ne pouvais pas lui rendre, je pouvais peut-être alléger en quelque chose la misère évidente contre laquelle elle luttait. Ce mari, dont l'existence me semblait toujours plus douteuse depuis la conclusion de notre entretien, devait, en tout cas, être un fort pauvre sire. Lorsque j'arrivai devant la porte de l'église, elle était fermée et les abords en étaient déserts. Mécontent, j'allais reprendre le chemin parcouru quand mes yeux tombèrent sur un couple bizarre qui cheminait à une centaine de pas de moi en me tournant le dos. Dans cet accouplement presque ridicule, je ne reconnus pas tout de suite Gabrielle. C'était elle pourtant, traînant à la remorque un être chétif et misérable dont les pieds, mal

Digitized by Google

équilibrés, buttaient l'un contre l'autre à chaque pas. Un habit verdâtre trop ample pour ce corps maigre pendait, comme une guenille, de ses épaules tombantes. Il allait, hésitant et craintif, tiré par Gabrielle, dont la voix impatiente et brisée parvenait jusqu'à moi en sons interrompus où je ne distinguais que ces deux mots : « Allons donc, allons, allons. »

A côté de moi, dans la rue, une femme marchait péniblement chargée d'un gros panier de linge.

« Dites-moi, la mère, savez-vous qui est ce pauvre homme? », lui demandai-je, voyant son regard tourné du même côté que le mien.

— C'est l'organiste de l'église, monsieur; un bien brave homme qui a des yeux au bout de ses doigts, car il est aveugle et il joue comme s'il y voyait. »

Aussi longtemps qu'elle fut visible, je suivis des yeux la forme svelte de Gabrielle. Gabrielle ! c'était donc là qu'avaient abouti ses ambitions matrimoniales? Et pour garder dans la société cette place si chétive, il fallait qu'elle jouât un rôle, consciente au fond d'elle-même que cet être difforme et disgracié, qu'elle dissimulait comme une honte, et à qui elle cachait sa vie passée, était grand en face d'elle.

Et ce sort lamentable n'était pas une expiation; c'était un joug péniblement porté parce que l'âge était là et qu'il fallait vivre.

Dans le lointain, les fumées de la ville enveloppaient d'un brouillard rougeâtre les bâtiments et les coteaux neigeux. Ce brouillard stagnant semblait la respiration empestée de cette grande cité immobile.

C'est là que se dirigeait ma course. Une pesante tristesse, un dégoût profond m'alourdissaient le cœur, tandis que la pensée de tant d'existences sacrifiées pour servir à de fugitifs plaisirs, faisait revivre, sous mes yeux, la nombreuse cohorte de compagnons de jeunesse perdus ou oubliés.

« Brutes que nous sommes ! », m'écriai-je en m'enfonçant à grands pas dans les rues désertes et sombres du prochain faubourg.

EUGÉNIE PRADEZ.

Digitized by Google

L'ESPAGNE ARABE

Architecture

Si l'art en général est le reflet de la culture d'un peuple, c'est l'architecture qui en représente le mieux la pensée dominante. Suivant les époques, les vieux monuments ont l'austérité imposante des forteresses et des temples, la fastuosité de l'absolutisme royal, ou les grâces efféminées des peuples riches et heureux. Toutefois, les restes variés de l'architecture sarrasine ont conservé à travers les siècles de la domination arabe, avec un cachet d'élégance, un air de parenté, malgré la différence des époques, des matériaux, de la destination et des lieux. Même l'architecture militaire des Arabes, bien qu'inspirée par les nécessités de l'attaque et de la défense, reflète un goût distingué qu'ils cherchaient à satisfaire par les moyens les plus simples.

Les Asiatiques et les Égyptiens des temps reculés avaient le sentiment des masses imposantes, des grandes saillies, des profils énormes, des sculptures colossales et touffues : aussi les matériaux durables qu'ils employaient ont défié des milliers d'années. Les œuvres des Grecs et des Romains, également de grand appareil, empreintes d'une sérénité sévère, ont résisté aux ravages des siècles, malgré l'emploi de nombreuses colonnes. Les constructions souvent grandioses des chrétiens du moyen âge, produits du sentiment religieux de l'époque, présentent déjà des matériaux moins indestructibles. Mais les Arabes et surtout les Maures d'Espagne, gais et poétiques, affectionnaient l'architecture élégante, les matériaux légers, une main-d'œuvre intelligente, et surtout l'alliance des constructions soignées dans les moindres détails

Digitized by Google

avec les beautés de la nature, les sites heureux et les plantations variées. Aux Sémites primitifs, habitués aux horizons monotones du désert, manquait le sentiment plastique : pendant longtemps, leur habitation rappelle la tente, dont ils embellissent l'intérieur avec des étoffes et des tapis, selon leur fortune et leur situation dans la tribu. De là un art principalement décoratif, tout en surface, une science des revêtements et une espèce de dédain de l'aspect extérieur. Aussi leurs monuments manquaient-ils généralement d'entrées grandioses, de fenêtres et autres jours qui animent les façades. Ce manque de grandes ouvertures extérieures provenait peut-être aussi de la nécessité d'exclure de leurs habitations tout ce qui pouvait diminuer la fraîcheur de l'atmosphère.

Après des tâtonnements successifs et en s'imprégnant des idées des nations vaincues, notamment de la Perse et de Byzance, l'architecture mauresque est parvenue à une certaine originalité. Mais malgré le talent et surtout les calculs étonnants des artistes arabes, nous admirons dans les œuvres qui nous restent de leur plus brillante période plutôt l'aspect gracieux et l'habileté pratique que la grandeur de la conception, l'artisan chargé de l'exécution plutôt que l'auteur de l'idée.

Des causes toutes spéciales, tirées du domaine social et religieux, empêchaient du reste les architectes de viser à l'effet extérieur. En Orient, la vie intime aime à se cacher aux yeux profanes : la famille est reléguée à l'intérieur, dans des cours sur lesquelles s'ouvrent les appartements et qui se recouvrent au besoin d'un vélum. Aucune apparence de luxe au dehors, pas même pour les mosquées et les alcazars ; lorsqu'il existe un riche portail, il ne communique pas directement avec le palais ou le temple, mais s'ouvre généralement sur une cour plantée d'arbres. La richesse et les élégances s'accumulent à l'intérieur : les fontaines et plantes luxuriantes, les colonnettes en marbre supportant des galeries sont réservées pour les patios. Jamais les maisons ni même les palais ne s'élevaient à une grande hauteur, ne fût-ce qu'à cause des tremblements de terre : on s'agrandissait en superfi-

Digitized by Google

cie, en ajoutant d'autres cours, entourées de nouvelles salles.

Un autre motif encore limitait chez les musulmans les sources de l'inspiration. Comme la reproduction de figures animées, et surtout celle des hommes et des animaux, était interdite par le Coran, les artistes y substituaient une espèce de géométrie esthétique.

L'Égypte, l'Inde, la Grèce et l'Asie-Mineure avaient déjà employé en architecture les figures géométriques ; mais c'est surtout le génie hispano-mauresque qui avait imaginé, en guise de décoration, les entrelacs et les stalactites, ornementation qui remplaçait la peinture et la sculpture. Antipathiques à la ligne continue et régulière, aux formes rectangulaires chères aux Grecs, aux surfaces unies que l'art byzantin recouvrait pompeusement d'or, les architectes de Damas, du Caire, d'Espagne recouraient à des combinaisons d'arcades, à des encorbeillements rattachant les murs aux voûtes, à des corniches successives; à des pendentifs, savant agglomérat de sections polyédriques; à des enduits en mosaïque et à des revêtements en faïence émaillée; à la céramique et à la polychromie; à des tapisseries en cuir historié; à des arabesques sculptées ou moulées, d'une correction et symétrie exquises, malgré la multiplicité vertigineuse des détails. La colonne classique des anciens devenait entre leurs mains la colonnette élégante et gracieuse; le plein cintre se rétrécissait en ogive, ou fut outrepassé en forme de fer à cheval.

L'arc mauresque, au cintre arrondi ou brisé en haut, mais étranglé à la base, semble avoir été inspiré par la section verticale de la coupole bulbeuse des Persans et des Byzantins. L'arc des Romains, en demi-cercle, avait remplacé la solide architecture des Grecs; mais celui des Arabes ne constitue qu'une charmante décoration et ne supporte guère. Là où il fallait soutenir des constructions tant soit peu massives sur des colonnes sérieuses, comme à la célèbre Mezquita de Cordoue, une seconde rangée d'arcades superposées, celles-ci à plein cintre, remplissait cet office; ou bien l'arc arabe se trouve inscrit dans un cadre rectangulaire solide dans lequel il ne figure qu'en guise de décor. Cette disposition se voit à

Digitized by Google

la Puerta del Perdon de la cathédrale de Séville, dans la petite mosquée restaurée de l'Alhambra, dans l'Aljaferia de Saragosse, dans le salon des Ambassadeurs à Séville. Dans cette magnifique salle de l'Alcazar, il existe en outre plusieurs grands cintres romans, dissimulés sous la profusion des ornements et continuant les quatre grands arcs qui supportent cette salle éblouissante. Dans l'une des chapelles de Cordoue, la troisième à droite du Mihrab (sanctuaire), l'architecte a eu recours à des combinaisans aussi élégantes qu'ingénieuses : on voit d'abord un petit arc arabe, inscrit dans un cadre; plus haut, un second arceau plus développé dans un nouveau carré rectangulaire; puis des colonnettes supportant de petits arcs lobés, et finalement la coupole.

Dans des constructions plus robustes, telles que les antiques églises de Tolède, *Santa Maria de la Blanca* et *El Christo de la Luz*, qui furent originairement des mosquées, la succession des arcs juxtaposés laisse entre eux des trumeaux solides, parfaitement capables de supporter le poids des voûtes et de le transmettre à des colonnes résistantes. Mais dans les cours merveilleuses de l'Alhambra et de l'Alcazar, dans les galeries ravissantes qui les entourent et qui sont soutenues par de légères colonnettes de l'effet le plus heureux, la confection des murailles en briques légères, préparées avec un soin spécial, ou en une espèce de stuc percé à jour comme une dentelle [1], réduit à un minimum le poids à supporter. Le *Dormitorio* et le *Patio de las Muñecas* à l'Alcazar, la célèbre cour des Lions de l'Alhambra, fournissent de splendides exemples de cette architecture féerique qui, malgré la légèreté des matériaux, a résisté aux ravages des siècles et au vandalisme d'autrefois de l'administration espagnole. Cette solidité est due à l'excellence des ingrédients employés, à la perfection de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux savants calculs des architectes, dont les connaissances mathématiques égalaient l'esprit inventif. Dans cette cour des

[1] Ce stuc, appelé *Tarkish*, paraît avoir été préparé avec du plâtre fin et de l'ail. Le travail à jour avait peut-être encore un but hygiénique, celui de favoriser l'aération des galeries.

Digitized by Google

Lions, merveille de goût et de distinction, les colonnettes, isolées ou groupées par deux et par trois, semblent éparpillées au hasard, tandis qu'elles sont multipliées précisément là où la résistance devait être renforcée [1].

D'autres fois encore, l'arc mauresque n'existe que pour la forme et dissimule simplement des bois habilement recourbés. Le rétrécissement du bas est produit par des ajoutes en matériaux légers, affectant souvent la forme de festons et de lobes, toujours en nombre impair. Ces arcs lobés sont fréquents dans les constructions musulmanes de l'Inde, dans ces rêves de marbre qu'on admire à Govindgart, à Dehli, à Agra et ailleurs.

Le cintre ogival était également utilisé par les architectes arabes des premières époques : fréquent dans les parties anciennes de l'Alcazar de Séville, presque pur dans quelques mosquées de la Perse et dans les châteaux-forteresses de Zisa et de la Kouba (près de Palerme), il se rencontre beaucoup plus rarement dans les constructions militaires, civiles et religieuses de la dernière époque artistique des Arabes, lorsque le style ogival devint la caractéristique de l'architecture chrétienne.

* * *

On peut assigner trois époques distinctes à l'architecture arabe. La première s'étend du VIII[e] au X[e] siècle et comprend les monuments dans le style simple et sobre, appelé byzantino-arabe. En contact avec la civilisation gréco-romaine en Syrie, en Sicile, en Égypte et dans tout le nord de l'Afrique, avec les populations iraniennes de la Perse et des pays adjacents, les Arabes se sont inspirés d'abord des procédés de construction des architectes de Persépolis et de Byzance. Pour mieux copier leurs modèles, ils appelaient à Damas, au Caire, à Kairouan et à Cordoue un grand nombre d'ouvriers et maîtres grecs ou persans, et faisaient exécuter à Constantinople même bien des détails d'ornementation,

[1] Un seul des nombreux arceaux a fléchi quelque peu et se trouve soutenu par une grossière tringle en fer.

Digitized by Google

mosaïques, bronzes, vases, etc. De là la ressemblance des monuments arabes de cette époque et même de l'époque suivante avec ceux que l'art byzantin avait élevés à Ravenne, Venise, Amalfi, en Sicile et ailleurs. De là l'usage de l'ornementation polychrome et l'emploi de colonnes et de piliers, supportant des voûtes en coupole. Comme la race conquérante ne pouvait pas encore fournir la main-d'œuvre nécessaire au travail artistique de la pierre, on utilisait les colonnes des nombreux monuments dont les Romains avaient couvert l'ancien monde.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, pour la forêt de colonnes de la mosquée de Cordoue, le monument par excellence de la première époque, on ait utilisé celles des temples romains de Tarragone, Séville et de Cordoue même (d'un temple de Janus), de Nîmes, Narbonne et surtout de Carthage [1]. 140 colonnes choisies avaient été envoyées de

[1] De pareilles déprédations avaient toujours eu lieu : pour l'érection de l'église Sainte-Sophie, l'empereur Justinien avait dépouillé les temples de Delphes, de Balbeek, d'Athènes, d'Éphèse, de Délos, etc. On admire encore dans cette mosquée 8 grandes colonnes en granit vert, provenant du temple de Diane, à Éphèse; autant du temple du Soleil à Balbeek; 24 superbes colonnes en granit d'Égypte. Selon une inscription arabe de la grande mosquée de Dehli, 27 temples hindous avaient été détruits, pour en utiliser les matériaux dans la nouvelle construction.

Pour le palais féerique de *Medinah-Ezzahra*, le Versailles mauresque, bâti par Abderrahman III sur les pentes de la Sierra Morena, on avait amené de partout, de Carthage, Sfax, Tarragone, etc., plus de 4,000 colonnes. Si les récits des chroniqueurs arabes sont exacts, nos plus belles constructions modernes ne sauraient donner qu'une faible idée des magnificences de toute nature accumulées par les bâtisseurs arabes dans les demeures champêtres des khalifes : le luxe et le bon goût réunis paraissent y avoir réalisé les rêves des *Mille et une Nuits*. Les tuiles en or et en argent, les ornements en bronze doré, en ivoire et ébène sculptés, abondaient dans le palais de Zahra, au dire de Mahommed Al-Makkari. On y voyait une cour circulaire avec 365 arcades, traversées successivement par les rayons du soleil qui se réflétaient sur des piliers en cristal et dans des bassins remplis de vif-argent. Dans une autre cour se voyait une belle fontaine en jaspe, exécutée à Constantinople. Pendant les troubles et révoltes du XI[e] siècle, les Berbères ont détruit ces somptueuses constructions avec bon nombre de riches villas, élevées dans le voisinage par la noblesse

Digitized by Google

Constantinople, don de l'empereur Léon. Ces provenances multiples expliquent la grande diversité de style des 850 colonnes qui subsistent encore et dont la plupart sont antiques : il y en a de cannelées, de cylindriques (probablement travaillées sur place), de torses. La même variété se remarque dans la forme des chapiteaux, dont beaucoup sont d'ordre corinthien, d'autres composites, d'autres encore cubiques et à peine ébauchés. Beaucoup manquent de chapiteaux, soit qu'on ait enlevé des sculptures inacceptables par le culte de l'islam, soit tout bonnement par la nécessité de leur donner à toutes la même hauteur. C'est sans doute pour ce motif que beaucoup de colonnes manquent de socle et se trouvent enterrées par le bas au lieu d'être raccourcies en haut.

Toutefois, ces quinconces de fûts variés ne choquent pas plus le regard que ne le font des parterres de fleurs diverses ; ils choquent d'autant moins que toutes les colonnes ont à peu près le même diamètre. Malgré ces caprices architecturaux, la grande mosquée de Cordoue reste le type brillant de la première manière des artistes arabes, type d'une élégance sévère et majestueuse. Le puissant quadrilatère de l'enceinte, avec ses créneaux triangulaires et ses robustes contreforts, tient de la forteresse autant que du monument religieux. Les perspectives intérieures, un peu étroites, mais multiples et éloignées, créées par l'entrecroisement de dix-neuf nefs, dirigées du nord au sud avec trente-six autres allant de l'est à l'ouest, ont quelque chose de mystérieux. Les longues lignes qui se profilent au loin agrandissent l'édifice, tandis que les arceaux supérieurs, zébrés de pierres blanches et de

arabe ; avec le merveilleux palais de Rizafat (ou Ari-Zafa), élevé par Abdérame I à quelques lieues de Cordoue. Aucun vestige n'est resté de ces merveilles ; « les ruines mêmes ont péri ». Une appellation seule a survécu, celle du couvent de San-Francisco de la Arizafa.

Les palais semblables élevés sur les hauteurs qui dominent l'embouchure du Tage, ainsi qu'autour de Grenade, ont subi le même sort : seulement, au lieu d'être pillés par des hordes d'Africains, ils ont été détruits systématiquement par des armées chrétiennes.

Digitized by Google

larges briques rouges, semblent exhausser les arcs inférieurs. Ces effets d'optique ont dû être bien plus sensibles dans l'ancienne Mezquita, où l'œil n'était guère arrêté par des murailles, les dix-neuf nefs s'ouvrant sous la colonnade du patio planté d'orangers. Il n'y a plus que trois portes qui communiquent avec cette cour, car, après la conquête, les Espagnols ont fermé par des chapelles étriquées la plupart de ces avenues aériennes; et, pour comble de malheur, le chapitre obtint de Charles V la permission de démolir le centre de cet ensemble merveilleux pour y implanter un vaste chœur [1] d'un style gothique flamboyant, souverainement déplacé dans ce milieu d'une austérité si harmonieuse. L'empereur l'a reconnu trop tard, en reprochant aux chanoines d'avoir détruit « ce qui était unique au monde ».

Malgré ces insipides transformations, ce temple excite encore l'étonnement et appelle le recueillement : l'ensemble est resté grandiose et certains détails de l'édifice primitif sont encore d'une grande richesse, malgré de cruelles mutilations. Du temps de l'historien Ambroise de Moralès, existaient encore la plupart des riches plafonds en bois résineux qu'on a remplacés plus tard par des voussettes beaucoup plus lourdes [2]. Déjà en 1572, cet auteur se plaint des dégradations injustifiables, de l'enlèvement des poutres de la toiture, de la disparition successive des ornements les plus riches des portes et du sanctuaire. Ce dernier constituait le plus riche spécimen de l'art byzantino-arabe aux confins de l'époque de transition [3]. Il était enrichi de colonnes en lapis-lazuli, de quantité de sculptures en ivoire et en ébène, de lampes et

[1] 15 mètres de large sur 53 mètres de longueur, y compris le transept. Le conseil de la ville avait protesté énergiquement mais inutilement contre cette profanation artistique.

[2] On affirme que ces précieux bois ont servi à la confection d'instruments de musique. Dans quelques chapelles, on peut encore apercevoir les fragments des poutres primitives; elles sont sculptées et peintes sur trois côtés.

[3] Une inscription arabe fixe la date de la construction à l'an 965 : le mihrab fut donc ajouté, ou probablement reconstruit deux siècles après l'érection de la mosquée.

Digitized by Google

candélabres en or [1], d'une magnifique mosaïque en cubes de verre, à inscriptions cufiques, mais fabriquée à Constantinople sur dessins arabes. Ce mihrab, aujourd'hui la chapelle du Saint-Sacrement, forme un octogone en marbre blanc, enchâssé dans la muraille sud; un seul bloc de marbre, creusé en coquille et finement sculpté, en forme la voûte, dont une élégante frise [2], avec des inscriptions arabes, constitue la corniche. Cette chapelle se trouve au bout de la sixième nef ou rue, plus large et plus ornée que les autres. Une allée d'orangers la reliait à la vieille porte du Perdon, percée dans le mur d'enceinte et ornée encore aujourd'hui de ses beaux heurtoirs et de quantité de petites plaques en bronze. Le plan primitif de la mosquée ne comprenant que onze nefs, cette porte conduisait autrefois au milieu du temple.

La chapelle Villa Viciosa, la partie la moins ancienne de la Mezquita, appartient franchement à la deuxième période architecturale : on y voit déjà des ornements en stuc et, détail plus curieux pour ceux qui se rappellent la défense du Coran, on y trouve la reproduction de lions couchés, sur lesquels reposent les grands arcs qui limitent cette chapelle.

La tour vulgaire qui s'élève à côté de la Puerta del Perdon a été érigée à la place de l'ancien minaret, ébranlé par un tremblement de terre. La tour arabe paraît avoir été digne de la mosquée : ornée d'une centaine de colonnes rouges et blanches, surmontée de globes étincelants en or et en argent, elle était visible à une très grande distance.

* * *

La deuxième époque comprend l'architecture arabe proprement dite, dégagée des traditions latine et grecque. Elle s'étend du XI[e] au XIII[e] siècle et forme la transition du style

[1] D'après Makkari, près de 7,000 lampes, toutes riches, servaient à l'éclairage du temple, dont l'entretien était confié à un personnel de 300 préposés.

[2] Des sculptures presque identiques se voient sur une porte arabe en marbre, du X[e] siècle, enclavée dans le cloître de la cathédrale de Tarragone.

Digitized by Google

byzantino-arabe [1] à l'architecture grenadine. Plus riche que sa devancière, elle observe encore une certaine sobriété et discrétion dans les ornements. L'arc mauresque devient lobé et festonné et s'emploie concurremment avec l'arc ogival. On prodigue la fenêtre à double arc, cintré ou trilobé, divisé par une colonnette [2].

C'est dans les mosquées du Caire qu'on peut étudier le mieux le développement successif du style arabe, depuis la mosquée d'Amrou (an 642), qui offre des points de ressemblance avec celle de Cordoue, jusqu'à la mosquée de Kaït-Bey (1468) et à celles de la domination turque. Le temple bâti par le premier est complètement byzantin ; la mosquée de Touloun (876) a des arcades lourdes, mais nettement ogivales; celle de El-Azbar (x^e^ siècle) est en pur style arabe, avec une riche ornementation en stalactites ; enfin, celles de Hassan et de Barkouk (xiv^e^ siècle), vastes et solides constructions en pierre, sont déjà surchargées d'ornements fastueux [3].

Les principaux monuments hispano-arabes qui nous sont parvenus de la deuxième période sont : les premières con-

[1] Les auteurs espagnols l'appellent aussi le *style du Khalifat*, parce que Abder Rahman, premier khalif indépendant de Cordoue, l'avait mis en vogue par la construction de la grande mosquée.

La deuxième période comprend ce qu'on appelle le *style des Almohades*, d'après les tribus africaines qui ont envahi et gouverné l'Andalousie aux xii^e^ et xiii^e^ siècles et qui possédaient une civilisation supérieure à celle de leurs prédécesseurs, les Almoravides Berbères.

[2] Leur dénomination *Ajimezas* est restée dans la langue espagnole, avec des milliers d'autres mots, désignant des métiers, offices, des détails d'armement et d'équipement militaire.

Toutes les maisons de la place Bibarrambla à Grenade étaient uniformément décorées de ces petites fenêtres doubles. Elles ont été supprimées après la conquête, afin d'empêcher les femmes arabes de regarder de derrière ces fenêtres sans être vues. Sur cette place, qui fut autrefois le théâtre des tournois de la chevalerie arabe, on vit sous Ximenès le désolant spectacle des autodafés. Elle ne montre plus aucun vestige des palais mauresques ni des splendeurs d'autrefois : c'est aujourd'hui la place de la Constitution, un marché banal aux légumes et au poisson sec.

[3] Parmi les plus remarquables des premières mosquées figurent celle de Jérusalem, construite en 637 par Omar, qui fit rechercher les procédés de

Digitized by Google

structions de l'Alcazar de Séville, quelques anciennes mosquées et synagogues de Tolède, la *Puerta del Sol* de la même ville et surtout la magnifique tour de la cathédrale de Séville.

Santa-Maria la Blanca, du XII^e^ siècle, produit encore un grand effet, malgré sa dégradation actuelle : elle est divisée en 5 nefs par 32 piliers octogones qui supportent 28 arcs en fer à cheval d'une grande élévation. Le style de la synagogue *El Transito* ou *San-Benito*, bien que bâtie au XIV^e^ siècle sous Pierre le Cruel, appartient encore à la deuxième époque : c'est une seule nef en carré long dont les murs sont relevés par 52 arceaux reposant sur des demi-colonnes. Une large frise, formée de feuilles et d'élégantes inscriptions en caractères hébreux, remplit le pourtour, au-dessous des arceaux, et une riche voûte en bois de cèdre couronne le tout.

La *Porte du Soleil* à Tolède est admirablement conservée et nullement déparée par les écussons que les rois chrétiens y ont fait sculpter. La route actuelle qui monte vers la ville la laisse à droite. Appuyée d'un côté au vieux rempart, probablement d'origine romaine, la Puerta del Sol présente du côté de la route une tour demi-ronde, couronnée de crénelures et reliée par une double galerie, à arcature gracieuse, au mur d'enceinte. Le premier portail (l'inférieur) est ogival, mais à cintre un peu outrepassé en bas ; le second (du côté de la ville) est mauresque : contraste original, mais nullement choquant.

La porte arabe de *Visagra* (ou *Bisagra*) ne sert également plus au passage : elle est formée de trois arcs en fer à cheval dont le médian, plus élancé, supporte une tour carrée. La nouvelle porte, sous laquelle passe la route, date de Charles-Quint : ses deux tours crénelées offrent également un aspect fort pittoresque.

l'architecture persane ; celle de Damas, érigée par le khalife Walid, et celle de Kairouan, commencée par Sidi-Okba, le conquérant du Moghreb. Il dépouilla les monuments d'Afrique de plus de 500 colonnes en marbre, porphyre, etc., dont la majeure partie est encore intacte.

Digitized by Google

La *Giralda*, l'ancien minaret de la grande mosquée de Séville [1], est une tour carrée aussi solide que gracieuse, bâtie en briques rosées sur un soubassement robuste en pierre. Les matériaux et la maçonnerie, interrompue harmonieusement par de petites fenêtres, simples ou géminées, et par des dessins géométriques en briques émaillées, ont été si bien soignés que pas une brique ni une arête ne semblent effritées. Par un artifice de construction dont on ne s'aperçoit qu'en suivant jusqu'au sommet les trente-six rampes intérieures, c'est-à-dire par la diminution graduelle et insensible des dimensions du quadrilatère, elle paraît élancée et légère, malgré sa massivité. La flèche primitive se terminait par quatre boules dorées qu'on voyait de très loin. Renversée par un tremblement de terre, elle fut remplacée en 1568 par la construction actuelle, qui est surmontée d'une statue de la Foi, formant une colossale girouette.

Ce splendide minaret a été élevé par l'architecte Jabar ou Guever, sous le règne de l'émir almohade Yakoub el Mansour, qui a laissé tant de monuments religieux à Fez, Rabat et dans d'autres villes marocaines. On a comparé la Giralda au Campanile de Venise, qui lui est de beaucoup inférieur comme proportions heureuses et élégantes. Une meilleure imitation est celle de la tour arabe de l'église Saint-Martin à Teruel. C'est un beffroi s'élevant au-dessus d'un portail ogival. Comme sur son modèle, les murailles construites en briques d'un rose pâle présentent de petites fenêtres doubles et des dessins en briques d'une autre teinte [2]. A Teruel comme à la Giralda et au Campanile de Venise, on gravit le sommet par une pente continue en spirale.

[1] La première mosquée fut brûlée par des pirates normands qui sont venus surprendre Séville en 837. Le mur d'enceinte, à couronnement découpé, daté probablement encore de cette époque, ainsi que la cour des orangers avec la fontaine qui servait aux ablutions des fidèles. La deuxième mosquée paraît avoir été fort belle : transformée après 1248 en église chrétienne, elle dut céder la place à la colossale et admirable cathédrale actuelle, dont la construction fut commencée en 1480.

[2] Les dessins en creux de la maçonnerie ont conservé le nom arabe *ajaraca*.

Digitized by Google

La tour penchée de Saragosse (*Torre nueva*), bâtie en 1504 par des ouvriers espagnols et maures, est également une imitation de la Giralda ; mais les dessins en briques sont plus lourds et moins nets.

La Puerta del Perdon constitue probablement un autre reste de la mosquée ou tout au moins une imitation. Pas plus que la Giralda, elle ne communique directement avec la cathédrale. Elle a été reconstruite en 1340, sous Alphonse XV, en style grenadin, avec trois arcs successifs, mais dans un cadre de statues et de bas-reliefs chrétiens qui ne s'harmonisent pas avec cette entrée mauresque. La porte est richement encastrée d'une quantité de petites plaques ciselées et ornée d'un superbe battant en bronze [1].

Dans l'*Alcazar* (*Al-Kasr*, maison de César), il est difficile de distinguer les constructions primitives des restaurations et additions postérieures. Commencé dans le XI^e^ siècle et édifié en partie avec les marbres et colonnes amenés de la ville voisine Italica [2], il fut remanié sous Pierre le Cruel, au XIV^e^ siècle, et complètement restauré, heureusement dans le style mauresque, sous Charles V [3]. Ses architectes se sont cependant permis quelques ajoutes passablement lourdes, notamment les appartements du premier étage, servant d'appartements d'hiver à leur maître. On y remarque la *Sala del Principe*, richement décorée en style grenadin.

Don Pedro affectionnait beaucoup ce palais où son ombre paraît régner encore : il aimait à y rendre justice, à l'instar des rois maures, et à parer avec un luxe oriental la brillante

[1] Près de cet antique portail, sur l'un des côtés du patio de las Naranjas, se trouve la bibliothèque Colombine, legs du fils de Christophe Colomb. L'intérieur du bâtiment, à façade insignifiante, recèle encore quelques vestiges d'anciennes constructions arabes.

[2] Ses ruines portent le nom de Sevilla la Vieja. Italica fut une riche et belle colonie romaine, lieu de naissance de Trajan, Hadrien, Théodose le Grand, de l'historien Silius Italicus.

[3] Une dernière restauration, ou plutôt un grand nettoyage, a eu lieu par les soins et aux frais du duc de Montpensier, dont le palais (San-Telmo), avec son admirable parc et ses riches collections d'art, compte parmi les monuments de Séville.

Digitized by Google

demeure de sa favorite, la belle Marie de Padilla, dont on montre encore les bains. Il se plaisait à faire venir des ouvriers grenadins, musulmans ou mozarabes, qui avaient été occupés à l'Alhambra. La différence des époques et les changements dans la direction des travaux expliquent que l'on rencontre dans l'ornementation tourmentée des arabesques le credo chrétien à côté de versets du Koran, les éloges du « sultan dom Bedre » à côté du « Plus oultre » de Charles-Quint.

Dans son apparence actuelle, avec la riche décoration ajoutée plus tard, l'Alcazar produit une impression analogue à celle des splendeurs de l'Alhambra qui caractérisent la troisième période. Cependant, il est certain que la grande salle, dite *des Ambassadeurs,* ainsi que la cour élégante, appelée *Patio de las Muñecas* (poupées), datent de la deuxième époque de l'architecture arabe. La merveilleuse coupole de la salle d'apparat porte encore les riches colorations qui diversifient et rehaussent les pendentifs. Elle repose sur une série d'arcs gracieux qui encadrent tout le pourtour, orné des portraits des rois et reines de Castille [1].

La salle des Ambassadeurs s'ouvre d'un côté sur le *Patio de las Muñecas*, de l'autre sur le *Patio de las Doncellas,* reconstruit sous Philippe II et orné de 52 colonnes légères en marbre blanc dont 40 accouplées comme à la cour des Lions. Cette cour des Vierges sépare la salle des Ambassadeurs d'un riche salon construit sous Charles V.

Les jardins de l'Alcazar, « délices des rois maures », tracés et tailladés dans le vieux style français, ne donnent probablement qu'une faible idée des plantations arabes, qui savaient unir la diversité des essences à un goût des plus distingués dans leur ordonnance. Ce qui date peut-être de l'époque arabe, ce sont les canaux déliés qui répandent

[1] Les quatre balcons au-dessus desquels règne la série de ces médaillons, ont été ajoutés plus tard. La salle occupe un carré de 10 mètres de côté; ses murailles sont couvertes d'azulejos (plaques de faïence) qui ont conservé leur éclat riche et harmonieux.

Digitized by Google

partout des filets d'eau et qui causent parfois des surprises désagréables[1].

* * *

Il existe bien d'autres monuments mauresques, plus ou moins bien conservés et datant des deux premières époques de l'architecture arabe. L'Espagne et la Lusitanie en étaient couvertes; mais la plupart de ceux qui subsistent encore et qui avaient servi à des usages civils et religieux, ont subi de profondes modifications.

Citons parmi les bâtiments consacrés au culte l'ancienne cathédrale de Coïmbre, construite par les Goths, puis transformée en mosquée, dont les colonnes sont encore couvertes de faïences à couleurs vives; les églises de Fraga (près Lerida), Daroca (entre Saragosse et Teruel), Lebrija (près Xérès), celles de Santa-Anna, San-Salvador (Albaycin) et San-Juan de los Reyes à Grenade; les tours arabes de deux églises de Séville (San-Marcos et Omnium Sanctorum), celles des églises San-Andrès et San-Pedro à Calatayud, tours qui ont conservé le type mauresque comme celle de Teruel. La cathédrale de Malaga avait été primitivement une fort belle mosquée, mais son cachet arabe a été complètement dénaturé. A Ségovie, dans le couvent des religieuses du Corpus Christi, on voit encore d'anciennes arcades en fer à cheval et des colonnes géminées, datant de la domination arabe. La cathédrale de Tortosa a été bâtie sur l'emplacement d'une mosquée dont il ne reste plus que quelques pierres avec des inscriptions; mais la tour continue à porter le nom arabe d'*Almudena* (de Mueddin ou *Muezzin*, celui qui appelle à la prière du haut du minaret).

Extrêmement nombreux sont les restes des fortifications arabes et de châteaux forts. Mais il est difficile de leur assigner un âge précis; beaucoup d'entre eux sont en ruines, d'autres ont été remaniés à différentes reprises, d'autres encore ont des murailles ou substructions antiques, datant des Goths, des Romains ou des Phéniciens, peut-être même

[1] Ces plaisanteries hydrauliques, fort goûtées autrefois, se voient encore à Palma (île de Mayorque), à Pegli (près de Gênes) et ailleurs.

Digitized by Google

des aborigènes celtes [1]. Sont encore partiellement conservés l'Alcazaba et le Gibral-Faro, à Malaga, les alcazabas de Grenade, Alméria (avec de remarquables citernes et quatre tours bien conservées), Guadix, Tarifa, Xérès (une tour octogone et celle de l'Homenage, le tout devenu une propriété privée); les châteaux d'Alcala de Quadaira, Almodovar del Rio [2], Almorchon, Baëza (près Linarès, la tour dite Aliatarco), Cartama, Chinchilla, Gerica, Loja, Lorca (de belles murailles crénelées, en briques rouges, avec des tours carrées), Montilla, Mérida (un château romain, reconstruit par les Arabes), Xativa (citernes et arches arabes), Zafra; ceux de Santarem et d'Obidos, en Portugal [3]; les châteaux, tours ou portes d'Alhama (près Medina-Cœli), Almansa (près La Encina), Antequerra, Calatayud, Corrahola (Cordoue), Ciudad-Rodrigo, Daroca (muraille avec plus de cent tours), Jaca, Lebrija, San Lucar la Mayor (avec une haute tour, imitation de la Giralda), Ubeda (province de Jaën), Utrera (enceinte fortifiée avec de nombreuses tours). N'oublions pas les nids d'aigle d'Archidona, Illora, Theba; les ruines d'Almonacide (entre Algodor et Tolède), de Carmona, Ecija, Elche, Elda (près d'Alicante), Marchena (près d'Osuna), Morella (Aragon), Niebla, Orihuela, Ronda, San-Juan de Alfarache [4], Solabreña (près Motril). Plusieurs portes de Tarragone et de Valence datent encore des Arabes, notamment dans la dernière ville la Puerta de Cuarte et la belle porte de Serranos, reconstruite [5] et servant actuellement de prison. La *Torre del Oro,* à Séville, autrefois reliée par un rempart à l'Alcazar, paraît également remonter à l'époque arabe.

[1] Porte et murailles, dites cyclopéennes, à Tarragone.

[2] Tour élevée, presque intacte, sur un pic isolé de la Sierra Morena, entre Alcolea et Cordoue. Des hauteurs isolées avaient été généralement fortifiées par les Arabes, et de nombreuses villes, telles qu'Alarcon, Alhama, Cuenca, Ronda, etc., avaient dû leur importance militaire à leur situation topographique.

[3] A Santarem, les restes du beau château Alcaçova; à Obidos (près de Caldas de Reinha), d'énormes murailles crénelées, entourant une colline.

[4] Alfarache veut dire « fissure », colline abrupte qui fut autrefois, avec Alcala de la Guadaira, une des clefs de Séville.

[5] Sa grande ressemblance avec la porte Bab-el-Foutoukh, au Caire, trahit son origine arabe.

Digitized by Google

Sur les hauteurs de Cintra, autrefois couronnées de temples romains, les Arabes avaient bâti un magnifique château fort, à la fois lieu de plaisance et forteresse. Selon leur coutume, ils l'avaient entouré de riches plantations, comprenant des arbustes et arbres importés de l'Orient. Ces constructions et parcs, qui jouissaient alors de la réputation de splendeur, dévolue plus tard à l'Alhambra, furent impitoyablement dévastés après la prise de Lisbonne par une troupe de croisés, en 1147 [1].

Parmi les bâtiments civils, on peut citer le grenier d'abondance de Murcie, *El Almudi*; l'antique halle au blé (*Alhondija*) de Séville, avec sa vaste cour entourée de magasins voûtés; la *Lonja de la Seda*, à Valence. Ce marché, affecté au commerce de la soie, date à la vérité du XIV^e^ siècle et n'a été achevé que sous Philippe II; mais il a été érigé sur l'emplacement d'un alcazar, et ses belles proportions, ses colonnes torses, élégantes et légères, trahissent l'imitation arabe [2]. A Saragosse, on doit signaler *Aljaferia*, l'alcazar de l'émir Ibn Aljafa [3], plus tard le palais des rois d'Aragon et servant actuellement de caserne. Dans le salon Santa-Isabella,

[1] Le couvent des Hyéronimites, érigé sur leur emplacement, a disparu il y a une quarantaine d'années, lors de la construction du *Castello da Penha*, château hispano-mauresque du prince de Cobourg. Dans le magnifique parc qui l'entoure se voient encore quelques restes du vieux château arabe et de belles citernes.

Lors des fouilles pour les fondations du Castello moderne, on a trouvé de nombreux squelettes, des armes et autres antiquités. Comme on ne pouvait plus distinguer les ossements des guerriers chrétiens et arabes, on les a réunis dans un même tombeau, orné de la croix et du croissant et portant l'inscription : « Ce que Dieu a réuni, il saura le séparer. »

Comme pour rappeler la domination musulmane, d'autres villas en style mauresque ont été construites autour de la ville de Cintra. Dans le voisinage se trouvent également le vaste couvent de Mafra, siège de l'Académie militaire, et la tour de Belem, qui garde l'entrée du Tage, imitation arabe édifiée à la fin du XV^e^ siècle.

[2] Les auteurs de la splendide *Lonja* (Bourse de commerce), à Palma, bâtie au XV^e^ siècle, se sont également inspirés du goût arabe.

[3] C'est le sultan Giafar, de race berbère, au secours duquel vint Charlemagne en 777. Au retour, l'arrière-garde de l'armée franque fut écrasée par les Basques à Ronceveaux.

Digitized by Google

il subsiste un beau plafond du genre artesonado, et dans la chapelle on admire encore un arc mauresque, à jour et singulièrement ornementé, placé sous un arc plein cintre (dans le genre de ceux de la cathédrale de Cordoue).

A Grenade, où les Maures se sont cependant maintenus quelques siècles de plus que dans le restant de l'Andalousie, on n'a conservé que des restes peu importants de constructions publiques, affectées à des usages civils : l'*Almadriza,* l'ancienne université arabe (Alma Mater), devenue l'Ayuntamiento et abritant actuellement une fabrique; l'*Alcaiceria,* l'ancienne halle aux soies, incendiée en 1844 et rebâtie dans le même style; la *Casa del Carbon,* appelée aussi *Alhondija Gidida,* qui avait servi de magasin ou de caravansérail. La *Casa de Moneda* (hôtel des monnaies) n'a été démolie pour vétusté qu'il y a une quarantaine d'années; les deux lions en bronze, placés à l'entrée de la petite mosquée restaurée de l'Alhambra, proviennent de cette monnaie.

On connaît le rôle que jouent les bains dans l'existence des Orientaux. Des établissements de cette nature existaient probablement dans toutes les villes occupées par les Arabes; dans la seule ville de Cordoue, 900 paraissent s'être trouvés à la disposition des habitants de cette opulente cité [1]. Ce qui reste des bains publics de Barcelone et de Palma, montre qu'ils appartenaient au premier style arabe : les colonnes, chapiteaux et arceaux sont moins finis que ceux des bains d'Albaycin, à Grenade (aujourd'hui le Lavadero de Santa-Inès), dont les chapiteaux sont ornés de caractères cufiques des XI^e^ et XII^e^ siècles. A Tolède existe encore au bord du Tage une tour arabe délabrée, élevée sur quatre arches ouvertes et circon-

[1] Leur distribution avait la plus grande analogie avec celle des bains romains. Des causes politico-religieuses expliquent pourquoi si peu de bains publics ont échappé à la destruction. Leur usage fut considéré comme une pratique de l'islam et sévèrement prohibé par un édit de Philippe II. Les malheureux Moriscos (musulmans convertis) durent se soumettre, malgré toutes leurs supplications, et les bains furent abandonnés. La prévention contre les bains a subsisté en Espagne, principalement chez les femmes : on trouve indécent que les Anglaises en usent si largement. Jusque dans les derniers temps, il fallait, m'a-t-on affirmé, la permission du curé pour que ses paroissiennes malades pussent prendre des bains.

Digitized by Google

scrivant ce qu'on appelle *los Baños de Florinda* ou *de la Cava*[1]. Avec les bains de l'Alcazar, ce sont ceux de l'Alhambra qui sont les mieux conservés : la voûte en est parsemée de petites ouvertures en forme d'étoiles, fermées autrefois par des verres de couleur. D'autres petites ouvertures, destinées probablement à laisser passer les vapeurs des parfums, les font communiquer avec les alcôves de la salle dite des Deux-Sœurs.

A l'instar des Romains, les Arabes d'Espagne ont également utilisé les thermes dont plusieurs provinces sont largement pourvues. On trouve encore quelques restes de leurs installations thermales à Alhama (près Loja) et aux bains du même nom en Murcie, à Archena, Graïna (Quadix), Sandon (Cuenca) et ailleurs.

Les bains, les ablutions et la sobriété, imposés par le Koran, nécessitaient de larges distributions d'eau. Mais l'agriculture, à laquelle s'adonnaient de préférence les Maures d'Espagne, en exigeait pour les irrigations des quantités bien autrement considérables. Les ingénieurs arabes ont donc cherché de bonne heure à emmagasiner l'eau dans des citernes et derrière des barrages artificiels. Ils ont laissé aux Espagnols des travaux hydrauliques étonnants dont beaucoup servent encore aujourd'hui à répandre la fertilité. Le *Pantano*[2] de Tiby (près Alcoy, entre Alicante et Valence) présente un mur de 71 mètres de longueur, 18 mètres d'épaisseur et 41 mètres de hauteur. Celui d'Alpeca (entre Albacete et Encina) a barré un vallon de 1,500 mètres de largeur entre deux rochers fort pittoresques : le lac artificiel ainsi formé a une profondeur de 80 mètres; le mur qui a résisté durant des siècles à la pression de cette formidable masse d'eau[3], diminue d'épaisseur de bas en haut par une série de gradins.

Signalons encore parmi les travaux hydrauliques les ponts

[1] Épithète outrageante, restée à la jeune fille (légendaire) du comte Julien. Séduite par le roi Roderich, qui l'avait aperçue au bain, elle aurait été la cause de l'appel des Arabes par son père et par ses cousins, les fils du roi détrôné Witiza.

[2] *Pantano* veut dire *retenue*.

[3] Le barrage moderne, appelé *Puente de Lorca*, achevé en 1802, s'est rompu peu de mois après : les eaux ont porté la dévastation jusque Orihuela, distant de 100 kilomètres.

Digitized by Google

et les docks. Plusieurs des premiers ont été construits (ou reconstruits) par les architectes arabes avec une entente telle qu'ils ont conservé toute leur élégante solidité : ce sont les ponts connus de Tolède (Alcantara) [1] et de Cordoue. Des vestiges de docks ou arsenaux se retrouvent à Séville (près de la Torre del Oro, à Almeria et surtout à Malaga. Comblé par des atterrissements, le dernier port fait aujourd'hui office de marché; mais malgré ce changement de destination, ce lieu a conservé la dénomination arabe *Atarazanas* [2]. Seul, un portail en marbre subsiste encore des constructions primitives.

Une dernière catégorie de travaux publics qui sont parvenus jusqu'à nous sont les silos, dont plusieurs ont été construits avec beaucoup d'art. Les plus remarquables ont été trouvés à Alcala de Guadaira [3], dans l'intérieur du rocher qui supporte les imposantes fortifications arabes : les Maures y avaient creusé quatre immenses cylindres à dôme pointu, chacun d'une capacité de 3,000 hectolitres, pour y conserver les grains. On a découvert des cavités analogues dans une montagne à quelques lieues de Cordoue, à Morella dans l'Aragon, à Tortosa et en Afrique, près d'Oran et d'Arzew [4]. Les grandes excavations trouvées à Tortosa et au campo de los Martiros, au pied de l'Alhambra, portent le nom de *Mazmorras* et avaient servi probablement de prisons autant que de magasins à grains. (*A suivre.*)

[1] *Alcantara* est la désignation arabe pour pont.

[2] De *Dhar Sana*, maison de travail ou de construction, d'où sont venus les mots *Darsena* et *Arsenal*. Le souvenir d'un établissement arabe de ce genre s'est conservé à Barcelone dans la dénomination du fort de *Las Atarazanas*, au pied du Montjuich.

[3] Cette petite ville s'appelle encore *Alcala de los Panaderos*, à cause du grand nombre de boulangeries qui approvisionnent Séville ; des familles de Gitanos nichent dans les antiques excavations.

[4] M. le professeur Doyère a reconnu la parfaite intégrité de leurs revêtements extérieurs, établis contre l'humidité. Les Ibériens, les anciens Bretons et Germains creusaient déjà des silos souterrains. Les excavations coniques sont employées dans ce but depuis les temps les plus reculés en Chine; du reste, les cavernes naturelles des contrées montagneuses ont servi de tout temps à la conservation des grains. D'après Varron, on conservait ainsi dans la Cappadoce et en Grèce le froment pendant un demi-siècle et le millet pendant une centaine d'années.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

UN RÉCIT DE LA GRÈVE DES DOCKERS DE LONDRES

The story of the dockers'strike, told by two East-Londoners, H. Llewellyn Smith and Vaughan Nash. — With an introduction by Sydney Buxton, M. P. [1]. — London, Fisher-Unwin (broch. in-16°, 190 pages, prix : 1 shill.). — Sous les allures modestes d'une brochure, offerte à un shilling dans les gares, ce petit livre est tout simplement une merveille. Il réussit à se faire lire tout d'une haleine, en traitant avec toute la rigueur scientifique le récit d'une des plus grandes batailles que le travail ait livrée au capital. Il semble ne vouloir retenir que l'attention fugitive du passant, et c'est, en somme, le savant et l'économiste qui le liront et en feront leur profit. Je ne puis m'empêcher d'y admirer une fois de plus cette particularité de l'esprit anglais, qui sait intéresser même le gros public aux choses de science : un Allemand eût fait du récit de la grande grève l'objet de pages indigestes, sans style, et inaccessibles aux profanes ; un Français en aurait fait des phrases, et eût oublié les détails utiles pour ne laisser que les traits frappants.

MM. Smith et Nash ont voulu fixer définitivement les scènes mémorables de la lutte économique qui, l'automne dernier, a étonné l'Angleterre et le monde entier, et ils sont parvenus en même temps à en rendre l'émotion. Ils étaient, d'ailleurs, admirablement préparés et placés pour réussir. Depuis plusieurs années, ils habitent l'East-London, cette ville du travail et de la misère, dont l'observation quotidienne est la meilleure école pratique de l'économiste; M. Smith, d'ailleurs, s'est déjà fait remarquer par une étude pleine d'originalité, insérée dans le beau livre de M. Ch. Booth sur l'*East-London*. Ils ont tous deux suivi, heure par heure et *de visu*, les péripéties de la grève des *dockers*, et ont de la sorte

[1] *L'histoire de la grève des ouvriers des docks, racontée par deux habitants de l'East-London, H. Ll. Smith et Vaughan Nash; une introduction par Sydney Buxton, membre du Parlement.*

Digitized by Google

recueilli quantité d'impressions et de vues personnelles que les comptes rendus de journaux et les rapports officiels sont incapables de donner. D'autre part, ils sont sans parti pris : ils ne cherchent ni à soutenir un système ou une théorie, ni à défendre des intérêts.

Mais s'ils se bornent à raconter, c'est d'une plume alerte, vive, toujours attachante. Ils exposent d'abord avec une lumineuse clarté le fonctionnement des docks et les procédés de travail des différentes catégories d'ouvriers; puis ils mènent le lecteur soit au comité gréviste, où les figures de John Burns et de Tillett sont toujours esquissées avec soin, soit au comité des compagnies, ou à Mansion-House, devant les hauts personnages qui ont entrepris de concilier les armées ennemies. Il y a des tableaux saisissants qui restent dans la mémoire : c'est le « réveillé » de toute la population ouvrière, au premier jour de la grève, et la mort silencieuse qui s'empare ensuite de la ville flottante, noire et fumeuse que forment les docks; c'est John Burns, avec son chapeau de paille blanc, haranguant ses hommes, les animant de son énergie et de sa foi ; c'est l'arrivée des fonds d'Australie, c'est le meeting de conciliation présidé par le cardinal Manning, c'est la promenade triomphale à Hyde-Park.

Mais l'allure littéraire du style n'enlève rien à l'utilité du récit : les documents importants suivent en appendice, et dans tout le cours de l'opuscule, les renseignements les plus précis en font un ouvrage indispensable pour celui qui veut se rendre un compte exact de la *grande grève*.

En somme, ce livre est d'excellente économie politique : celle qui part de l'observation du réel, celle qui apporte des faits, et non des rêves. ERNEST MAHAIM.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études. — Section des sciences religieuses. — Premier volume. Paris, Leroux, 1889. XXX et 371 pages.

Il y a peu de faits plus importants dans l'histoire de l'humanité que le développement des études d'histoire religieuse dans la seconde moitié de ce siècle. Là où jadis, quand il s'agissait des choses de la religion, on bataillait, soit à droite, soit à gauche, aujourd'hui l'on explique purement et simplement, sans parti pris, c'est-à-dire sans s'embarrasser de savoir si les explications peuvent faire parfois un peu de mal ou un peu de bien aux choses

Digitized by Google

expliquées. De là ce sourire plein à la fois de scepticisme et de sympathie d'Ernest Renan ; de là la sereine tolérance de tous les esprits élevés de ce siècle. Celui qui a fini par comprendre que dans telles circonstances, tels hommes n'ont pu ni agir ni penser autrement qu'ils l'ont fait, est bien plus disposé à leur pardonner qu'à leur faire un crime de leurs idées.

La France n'est pas restée en arrière dans ce mouvement général des esprits. Le maître exquis qui a su faire comprendre les origines du christianisme au pays de Voltaire n'est plus aujourd'hui isolé. Le charme rayonnant des œuvres de ce grand artiste a mûri tant d'intelligences, qu'en peu d'années les nouvelles études y ont été puissamment constituées.

Depuis dix ans, une *Revue de l'histoire des religions*, fondée par M. Maurice Vernes et aujourd'hui dirigée par M. Jean Réville, centralise les efforts de tous les spécialistes, qui chacun dans leur domaine ont à résoudre des problèmes d'histoire religieuse.

Depuis le même nombre d'années, M. Albert Réville a introduit au Collège de France l'enseignement de l'histoire des religions. Enfin, en 1886, le gouvernement français a organisé à l'École pratique des Hautes Études de Paris une nouvelle section où se donnent des cours spéciaux sur les différentes parties de l'histoire religieuse.

Cette nouvelle section de la célèbre école n'a pas tardé à se montrer digne de ses aînées.

La section de philologie et d'histoire publiait depuis une vingtaine d'années, sous le titre de *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, une précieuse collection de thèses de ses maîtres et de ses élèves.

La section des sciences religieuses a voulu, elle aussi, avoir sa bibliothèque et elle nous en offre aujourd'hui le premier volume.

Ce premier volume contient, après une introduction où M. Réville refait l'histoire du développement actuel des études d'histoire religieuse en France, quatorze dissertations dues aux différents professeurs de la section, professeurs dont un des plus brillants, M. Ernest Havet, a été malheureusement enlevé à la science française depuis l'apparition de l'ouvrage.

Comme ce n'est pas ici le lieu de discuter par le menu ces travaux scientifiques et que, de plus, nous n'avons pas la compétence nécessaire pour parler d'une voix autorisée de certains d'entre eux, nous nous bornerons aujourd'hui à les signaler :

L. Massebieau, *Le classement des œuvres de Philon.*

Digitized by Google

H. Derenbourg, *Un nouveau roi de Saba' d'après une inscription sabéenne inédite du Louvre.*

Maurice Vernes, *Les populations anciennes et primitives de la Palestine.*

Esmein, *La question des investitures dans les lettres d'Yves de Chartres.*

Ernest Havet, *La Conversion de saint Paul.*

A. Réville, *Du sens du mot* sacramentum *dans Tertullien.*

A. Sabatier, *L'auteur du livre des* Actes des apôtres *a-t-il connu et utilisé dans son récit les épîtres de Paul?*

J. Réville, *Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes primitives.*

Picavet, *De l'origine de la philosophie scholastique en France et en Allemagne.*

Sylvain Lévy, *Le système* Pâçupata *et le système* Çaiva *d'après le* Sarvadarçana-samgraha.

Isidore Loeb, *La Chaîne de la tradition dans le premier chapitre des* Pirké Abot.

Léon de Rosny, *Le texte du* Tao-Teh-King *et son histoire.*

E. Amélineau, *L'hymne au Nil.*

Eug. Monseur.

Université de Liége. — *Société d'histoire et de géographie.* Le bulletin que les étudiants associés viennent de publier débute par une conférence qui leur a été faite sur *l'emploi des langues dans la Belgique du passé.* Le conférencier, M. Paul Fredericq, de Gand, développe la thèse de l'ancien bilinguisme, déjà présentée par M. Stecher, à Liége, en 1852. (*Flamands et Wallons*, Liége, L. Renard-Soubre.) Comme son ancien professeur, M. Fredericq conclut que pour la question des langues « nous n'avons qu'à nous inspirer des Liégeois d'autrefois ». Vient ensuite une étude sur la nation d'Allemagne à l'université de Paris au xv^e^ siècle. M. Abel Lefranc nous montre la grande complexité de cette association, qui s'appela *Anglicana* jusqu'à la fameuse guerre de Cent ans, entre Français et Anglais. Les étudiants de Pologne, de Bohême, de Livonie, de Suède, de Suisse et de Finlande se groupèrent sous le vocable *Natio Almanie.* C'est en 1436 que cette appellation apparaît dans les comptes. Saint Charlemagne devint le patron au lieu de saint Edmond. Les *guindailles* étaient dignes de Gargantua; mais tout commençait par une

Digitized by Google

messe de corporation. On pratiquait déjà le proverbe : « Pas de bonne fête sans lendemain. » Rien de plus instructif que cette comptabilité *estudiantine*, surtout aux approches de l'Humanisme et de la Renaissance. On voit par le sens du mot *bourse* (dépense de chaque étudiant) d'où viennent les termes si connus outre-Rhin, *bursch*, *burschikos*. Les documents prouvent aussi que la plupart des étudiants allemands possédaient une Bible. Mais là, comme en d'autres unités corporatives du moyen âge, les abus étaient souvent considérables, et la tyrannie de la réglementation incroyable et absurde. Au xv^e^ siècle, on signale le grand nombre d'étudiants de Liége, d'Utrecht et de Cologne. Un extrait des comptes de 1471-1472 est plein de révélations.

Dans le fascicule liégeois, on remarque encore des articles sur les répertoires bibliographiques de Petzhold, de Vallée, d'Ottino et Fumagalli ; sur les résistances belges à la centralisation bourguignonne et la véritable politique nationale de Charles le Téméraire ; sur le rapport entre les forêts et les climats, etc.

Union littéraire. — Le jury chargé d'apprécier les œuvres dramatiques envoyées au concours de 1889 a décidé à l'unanimité que le prix est mérité par la comédie en trois actes intitulée : *Les Microbes*, portant pour devise : « Rien n'est beau que le vrai » et due à la collaboration de MM. Louis Claes et Jules Guillaume. Elle sera représentée prochainement sur une scène bruxelloise.

Le jury a de plus signalé, comme méritant une mention honorable, deux pièces dont les devises sont : « Les petites querelles ravivent l'amour » et « La vie est inextricable ».

Les enveloppes jointes à ces œuvres ne seront ouvertes que du consentement écrit des auteurs.

Les auteurs sont donc invités à remplir cette formalité, en s'adressant au secrétaire de l'Union littéraire, 24, rue du Pépin, à Bruxelles, s'ils désirent que leur nom soit proclamé.

L'assemblée générale du 9 courant a décidé qu'un concours de romans et de nouvelles sera ouvert en 1890 : le règlement sera voté au commencement du mois de mars.

Digitized by Google

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE SOUS LA RÉVOLUTION

Si la Révolution française est une des périodes de l'histoire que nous connaissons le mieux, nous devons avouer que nous ne nous en occupons généralement qu'au point de vue politique et que nous n'attachons qu'une attention distraite à l'éloquence révolutionnaire.

Et cependant, y eut-il jamais une époque historique où l'éloquence ait joué un aussi grand rôle? Qu'est-ce donc que la Révolution, sinon un gigantesque duel oratoire où les discours s'entrechoquaient comme des épées et portaient chaque jour des coups mortels, où les questions les plus importantes de la vie des nations : la forme du gouvernement, les bases de la société, le salut de la patrie, étaient discutées sans relâche, non pas d'une manière abstraite ni comme des thèmes académiques, mais de la façon la plus réaliste, la plus tangible et la plus tragique?

Sans doute, nous avons une vague idée des grands orateurs de la Révolution; mais ce ne sont pas les lambeaux de discours que nous trouvons éparpillés dans des livres d'histoire ou dans les cours de littérature qui peuvent nous faire connaître l'art oratoire de la Constituante, de la Législative et de la Convention dans son majestueux développement.

Il faut pour cela analyser, comparer et grouper les innombrables discours de ces terribles années, en déterminer les lois générales et les principes, œuvre immense, que M. Aulard a tenté de réaliser récemment en France, mais dont nous

Digitized by Google

nous contenterons d'indiquer seulement les grandes lignes en recherchant la méthode, les procédés, les défauts et les qualités de l'éloquence révolutionnaire.

I

En premier lieu, que sont ces orateurs dont la voix puissante retentit tout à coup, en 1789, dans le grand silence de la monarchie absolue et dont les paroles enflammées allaient remuer le monde?

Ce sont, pour la plupart, des hommes jeunes, à peine sortis des universités et des écoles : Barbaroux et Saint-Just ont vingt-deux ans en 1789, Danton, Vergniaud et Robespierre en ont trente, Mirabeau en a quarante à peine.

Ils sont jeunes, et leur éloquence est juvénile comme eux; ils apportent avec eux les impressions encore toutes fraîches de leur éducation de collège.

Cette éducation est entièrement classique. Pour presque tous elle s'est faite dans les écoles des Oratoriens et des Jésuites; ils ont été nourris de l'antiquité, et le *Conciones* a été leur premier livre de chevet.

Mais bientôt ils en ont eu d'autres, ceux des philosophes et des encyclopédistes; ils ont appris dans Mably, dans Montesquieu, dans Voltaire, à discuter les problèmes politiques en s'appuyant sur la raison pure, d'après la méthode cartésienne. Puis ils ont lu Rousseau; ils se sont imprégnés du sentimentalisme romanesque et des idées républicaines de l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social.*

A côté de cette influence du livre, ils en ont subi une autre, celle de la presse, non pas sous la forme des journaux, car sous la monarchie absolue, les journaux politiques ne pouvaient exister, mais sous la forme des pamphlets, de ces feuilles volantes, de ces petits libelles anonymes qui pullulent au XVIII^e^ siècle et qui font au despotisme et aux abus une guerre incessante et implacable.

Enfin, la plupart des grands orateurs de la Révolution sont des avocats; à la Constituante, sur les six cents mem-

Digitized by Google

bres du tiers, deux cent douze appartiennent au barreau; à la Législative, sur sept cent quarante-cinq députés, il y a quatre cents avocats. Cela n'a rien qui puisse étonner. Seuls, ou à peu près seuls, dans ce pays du silence qui s'appelle la France du XVIII[e] siècle, les avocats ont l'habitude de la parole et de la discussion; aussi, dès les premiers jours, tiennent-ils la corde : Danton, Robespierre, Vergniaud, Barnave, sont des avocats; Mirabeau n'appartient pas, il est vrai, au barreau, mais tous ses ouvrages ne sont que des plaidoyers, il a le génie du plaidoyer, à tel point qu'il plaide lui-même contre sa femme devant le parlement d'Aix et qu'il remporte dans ce procès célèbre un véritable succès d'audience.

Tels sont les hommes qui vont composer l'armée parlementaire de la Révolution et dont l'éloquence va déchaîner pendant cinq ans sur la France une tourmente oratoire où sombrera la monarchie et d'où surgira la société nouvelle.

II

Cette longue tourmente oratoire, comment la connaissons-nous? Cet amas de discours, comment nous sont-ils parvenus? C'est un point qui mérite d'être examiné en quelques mots.

Il faut remarquer qu'il n'existe à cette époque aucun journal officiel destiné à nous donner le compte rendu des débats parlementaires. Mais, dès les premiers jours, plusieurs feuilles privées se chargèrent de cette mission. L'une des plus anciennes et des meilleures est le *Moniteur* ou *Gazette nationale*, qui, à partir du mois de novembre 1789, reproduit textuellement les discours écrits et donne un résumé très exact des discours improvisés, d'après les notes de Maret, plus tard duc de Bassano.

En 1791 paraît un nouveau journal, le *Journal logographique* de Le Hodey de Saultchevreuil, qui s'attache surtout à présenter la reproduction complète de tous les débats, au moyen d'un procédé curieux, précurseur de la sténographie, la logographie.

Digitized by Google

Une quinzaine de jeunes gens étaient placés dans une tribune derrière le président, autour d'une table ronde avec une provision de bandes de papier numérotées et divisées en compartiments. Dès qu'un discours commençait, l'un de ces scribes s'occupait d'inscrire sur sa bande les premiers mots de l'orateur, et avertissait du coude son voisin, qui prenait les mots suivants, et ainsi de suite, en faisant le tour de la table, jusqu'à la fin du discours.

Tous ces fragments étaient ensuite juxtaposés et collationnés par des copistes de façon à reproduire le texte entier le plus fidèlement possible. Chose curieuse! La liste civile accorda d'abord des subsides au *Journal logographique*, dans l'espérance que la reproduction fidèle des débats avec leurs lapsus, leurs violences et leurs querelles, dépopulariserait l'Assemblée constituante, si bien que, lorsque le 10 août 1792, Louis XVI se réfugia dans la loge des logographes, on put dire, non sans vérité, qu'il était chez lui.

Sous la Législative, à côté du *Moniteur* et du *Journal logographique* devenu le *Logographe*, apparaissent une foule d'autres journaux parlementaires parmi lesquels on peut citer le *Journal des Débats et des Décrets* et le *Républicain français*, qui eut le rare mérite de rester impartial, même pendant la Terreur. Il n'en est pas de même du *Moniteur*, qui favorisa tour à tour la Gironde, la Montagne et les Thermidoriens.

En contrôlant et en complétant ces journaux l'un par l'autre, on peut arriver à déterminer avec beaucoup d'exactitude le texte authentique des discours et à reconstituer l'éloquence politique de la Révolution.

III

Mais, pour bien comprendre ce genre d'éloquence, il convient de nous replacer dans le milieu où elle se manifestait, et de jeter un rapide coup d'œil sur les mœurs parlementaires du temps.

Les assemblées de la Révolution ne se meuvent nullement dans le milieu restreint de nos parlements contemporains;

Digitized by Google

les tribunes sont énormes, et c'est en face d'un public très nombreux que parlent les orateurs.

La salle des Menus, à Versailles, où la Constituante siégea dans les premiers temps, pouvait contenir plus de mille auditeurs à côté des douze cents députés des trois ordres.

Aucun règlement n'intervenait à l'origine pour mettre un peu d'ordre dans les discussions. Il n'y avait ni président, ni secrétaires, ni huissiers, ni comités spéciaux; les orateurs se disputaient la tribune et les simples citoyens venaient s'asseoir à côté des députés.

Mirabeau sentit le premier la nécessité d'un règlement et proposa l'adoption de celui de la Chambre des communes d'Angleterre, que venait de publier sir Samuel Romilly; cette proposition fut repoussée et la Constituante préféra faire elle-même son règlement.

Ce règlement, voté au mois de juillet 1789, eut le sort de tous les règlements; on ne l'observa guère, et les interruptions, les marques d'approbation et d'improbation, la lecture des pétitions par les pétitionnaires eux-mêmes, continuèrent à avoir lieu comme auparavant.

Avec le règlement naquit le jargon parlementaire; les mots d'*ordre du jour*, *procès-verbal*, *bureaux*, *commissions*, *rapports*, firent leur apparition ainsi que l'expression de *mandat impératif*. La question du mandat impératif préoccupa même plusieurs fois la Constituante. Le 8 juillet, l'évêque d'Autun, Talleyrand, blâma vivement les mandats impératifs limitatifs derrière lesquels se retranchaient certains députés. « C'est à la discussion, disait-il, à former les opinions », parole qui n'étonne guère dans la bouche de celui qu'on a nommé l'homme aux treize serments !

Notons encore certains termes dont l'usage a disparu, comme *opinions* pour *discours*, *dans la tribune* pour *à la tribune*, *messeigneurs* pour *messieurs*, expression que l'on retrouve encore après le 4 août.

D'autres sont restés dans le patois parlementaire de notre temps, tels que *ouvrir une discussion*, *aborder une question*, *clore les débats*, etc.

Digitized by Google

C'est alors aussi que naissent les noms de droite et de gauche, le cantonnement des groupes politiques à certaines places, ce qu'on pourrait appeler la topographie des assemblées parlementaires.

Au fond de la salle siégeait le président, et devant lui s'étendait une longue table qui partageait les députés en deux groupes, celui de droite et celui de gauche. Ce groupement s'était fait instinctivement selon les affinités de chacun; mais il est évident que les hommes d'opinions moyennes comme Malouet et Sieyès aimaient à se trouver ensemble et se tenaient par conséquent les plus rapprochés du centre, tandis que ceux d'opinions extrêmes, tels que le vicomte de Mirabeau ou Robespierre, siégeaient le plus loin possible les uns des autres.

Après les journées d'octobre 1789, la Constituante s'établit à Paris dans la salle du Manège, qui se trouvait le long de la terrasse des Feuillants, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli, en face du jardin des Tuileries. La nouvelle salle ne pouvait contenir que cinq à six cents auditeurs, mais la foule se massait sur la terrasse des Feuillants pour entendre les orateurs.

C'est aussi dans la salle du Manège que siégea la Législative; mais la disposition défectueuse de cette salle, tout en largeur et des extrémités de laquelle on ne pouvait voir ni le président ni l'orateur, amena des protestations de la part des Girondins, fort amis du décor et de la pompe théâtrale.

Vergniaud proposa donc, le 13 août 1792, à l'assemblée de s'établir à la Madeleine. Toutefois, la Législative continua à siéger au Manège et la Convention elle-même s'y installa d'abord.

Mais, à partir du 10 mai 1793, elle émigra aux Tuileries dans la salle de Spectacle ou salle des Machines, construite par Louis XIV, entre le pavillon central de l'Horloge et le pavillon de Marsan.

Cette salle était immense ; elle pouvait contenir 7,000 à 8,000 personnes; on la coupa en deux par des cloisons et on y fit les aménagements nécessaires.

Digitized by Google

Les 750 députés de la Convention y siégeaient à l'aise, groupés en amphithéâtre devant la tribune et le fauteuil présidentiel.

D'énormes et profondes tribunes les entouraient des quatre côtés, sombres cavernes où s'entassait tous les jours une foule bigarrée de plusieurs milliers d'auditeurs, composée principalement de Jacobins, de tricoteuses et de la lie de la populace, claque infâme qui prétendait représenter l'opinion publique, huait les orateurs qui n'avaient pas ses sympathies et couvrait d'acclamations les tribuns à la mode, meute fangeuse et féroce qui terrorisait l'assemblée.

C'est l'intervention brutale et cynique de ce faux peuple qui contribua à exaspérer les Girondins contre Paris et à leur inspirer leurs imprudentes et impolitiques catilinaires contre le despotisme de la capitale ; c'est elle encore qui bien des fois enleva par la peur les votes de l'assemblée, déconcerta les orateurs et paralysa les courages.

Aussi, bientôt ne parla-t-on plus pour ses collègues, mais pour les tribunes. La Convention devint un meeting tumultueux où les plus forts poumons et les plus gros arguments triomphèrent sans peine.

Quand on songe à cette situation, on s'étonne que le ton des orateurs ne soit pas descendu plus bas, et que, sauf Marat et quelques autres énergumènes, les conventionnels aient su garder une certaine élévation dans leur éloquence.

Mais si les forts résistaient, les faibles avaient peur ; les gens de la Plaine, les Crapauds du Marais, comme les appelait Robespierre, tremblèrent ; ils s'enfuirent et l'absentéisme apparut.

Sur 750 membres, c'est à peine s'il y en avait en moyenne 300 présents, sauf dans les grandes séances telles que celle où fut prononcée la condamnation de Louis XVI.

Après la chute de la Gironde, les Montagnards voulurent faire cesser cet absentéisme par des mesures de rigueur ; il revint 623 députés, mais pour la plupart craintifs, serviles, terrorisés.

Ce n'est qu'après le 9 thermidor ou plutôt après la san-

Digitized by Google

glante insurrection du 1er prairial, après cette terrible séance où fut tué Féraud, que la Convention osa sévir rigoureusement contre les tribunes publiques et qu'elle retrouva un peu de repos. La tribune parlementaire redevint libre, mais, hélas ! les grands orateurs avaient tous disparu, fauchés par la guillotine.

Nous venons d'examiner très rapidement l'éducation des orateurs de la Révolution, la manière dont on a recueilli leurs discours et le milieu parlementaire, en un mot, les conditions dans lesquelles s'est manifestée leur éloquence.

IV

Cette éloquence, nous allons l'examiner à son tour, en chercher les procédés et la méthode.

En premier lieu, les orateurs de la Révolution ont-ils une méthode oratoire? Certes, et nous en trouvons les préceptes principaux dans une sorte de traité posthume de l'un de ces orateurs, Hérault de Séchelles.

Ami de Danton, aristocrate et ancien parlementaire devenu jacobin, nourri de Diderot, matérialiste et épicurien, Hérault de Séchelles est surtout connu par la fameuse constitution de 1793, ce chef-d'œuvre du rationalisme abstrait, qui prétendait faire de tous les Français des politiciens de métier, sans cesse occupés de politique et rien que de politique.

Mais Hérault mérite aussi d'être étudié comme théoricien de l'éloquence.

La première question qu'il se pose est celle de savoir s'il convient de *lire* ou de *dire* un discours. Question importante qui passionnait beaucoup les esprits et qui mérite qu'on s'y arrête un instant.

Les discours lus ont de grands inconvénients; ils sont ennuyeux, manquent de nerf et d'accent oratoire, affectent la forme de dissertations, s'égarent dans des considérations à perte de vue et divaguent le plus souvent à côté de la question.

Digitized by Google

En outre, ils peuvent fort bien avoir été faits par d'autres que ceux qui les lisent; cette supercherie qui fut quelquefois employée, même par Mirabeau, n'a pas cessé, dit-on, d'être à la mode dans nos assemblées parlementaires actuelles; elle permet aux premiers venus d'exprimer avec aplomb des opinions sur toute matière *et quibusdam aliis*, et de faire passer les pires imbéciles pour de petits Pic de la Mirandole.

Les discours lus ont enfin pour effet d'allonger les discussions d'une manière interminable. Chacun arrive avec son discours tout préparé et pour rien au monde ne voudrait renoncer à étaler à la tribune cet enfant né souvent des œuvres d'autrui.

Les assemblées révolutionnaires ont fréquemment protesté contre ces inconvénients des discours lus. Déjà à la Constituante, le député Bouche avait proposé de limiter les discours à cinq minutes au moyen d'un sablier; mais le comte de Clermont-Tonnerre fit rejeter la proposition en objectant fort spirituellement qu'il lui faudrait déjà plus de cinq minutes pour la réfuter.

Hérault de Séchelles est d'avis qu'il ne faut pas lire, mais dire. Seulement, il ajoute qu'il convient d'apprendre d'abord par cœur le discours qu'on va débiter et il nous donne toute une recette pour apprendre par cœur, expression qu'il affectionne d'ailleurs : « Apprendre par cœur, ce mot me plaît, dit-il; il n'y a guère que le cœur qui retienne bien et qui retienne vite. »

Pour apprendre par cœur, suivant lui, il faut méditer l'idée principale, les idées accessoires, les liaisons, enfin les phrases, mais en s'attachant surtout à retenir dans chaque phrase le mot qui porte, le *mot tête*, celui qui rappelle les autres.

Le discours une fois appris par cœur, il faut l'écrire de façon que lorsqu'on le prononcera plus tard on l'ait déjà pour ainsi dire tout entier devant les yeux, « comme un tableau dans lequel on lise en quelque sorte au moment où l'on parle ».

Il faut enfin, avant la séance où le discours devra être

Digitized by Google

prononcé, s'entraîner en déclamant ou en improvisant à haute voix sur un sujet quelconque.

Quant à l'action oratoire, Hérault, qui avait reçu du reste des leçons de la célèbre tragédienne Mlle Clairon, soutient qu'il faut prendre la voix dans le milieu, parler lentement et donner à la phrase une cadence musicale.

Les gestes doivent être rares, mais larges et simples, commencer avant l'expression, et finir après elle, envelopper la parole en quelque sorte.

Il entre à ce propos dans des détails techniques : « L'âme du bras est dans le coude, dit-il; c'est dans le coude que le mouvement commence nécessairement. » Il faut donc que le coude soit toujours libre et bien posé.

Ces préceptes, excellents sans doute, réduisent trop l'orateur au rôle d'un simple comédien. Hérault n'oublie qu'une chose, l'inspiration qui seule fait les grands orateurs et que tout l'art du monde ne peut remplacer. C'est pourquoi les comédiens de profession sont si souvent de fort mauvais orateurs. Collot d'Herbois nous en offre un exemple dans la Révolution même; c'est pourquoi aussi, d'autre part, certaines natures incultes, le boucher Legendre, par exemple, arrivent parfois à se distinguer à la tribune.

Quoi qu'il en soit, nous devons reconnaître que l'éloquence révolutionnaire relève trop souvent des préceptes de Hérault; elle est théâtrale, emphatique et noie les vérités les plus brutales dans les flots d'une phraséologie redondante; c'est une éloquence d'école, une éloquence de rhéteurs, plutôt qu'une éloquence d'orateurs.

Ce serait toutefois une erreur grave que de croire que les orateurs de la Révolution parlent une langue incorrecte et barbare, comme on les en a tant de fois accusés. Charles Nodier a relevé le premier cet injuste reproche et Desmarets écrivait en 1835 : « La langue de Racine et de Bossuet vociféra le sang et le carnage ; elle rugit avec Danton, elle hurla avec Marat, elle siffla comme un serpent avec Robespierre, mais elle resta pure. »

Disons même qu'elle resta puriste, comme le prouve

Digitized by Google

l'exemple de Merlin qui, ayant employé, dans la séance du 19 mai 1792, l'expression de *publiciste*, alors peu connue, s'attira les moqueries de toute l'assemblée.

Non, la langue des orateurs parlementaires de la Révolution n'a rien de commun avec celle du père Duchêne ou des clubs de carrefour. Écartons ce préjugé puéril; ne confondons pas les théories politiques avec l'art oratoire. Soyons impartiaux. Sans doute, on peut ne pas aimer, on peut détester même Robespierre, Danton, Saint-Just, Barère, vingt autres; mais si certains discours sont beaux, s'ils sont faits de main d'artiste, il faut que nous sachions les admirer, quand bien même nous les trouverions empoisonnés.

Du reste, l'éloquence républicaine n'est pas sans défauts.

D'abord elle est classique, c'est-à-dire *abstraite;* elle suit les préceptes de Buffon dans son discours sur le style, elle aime à employer les mots les plus généraux pour exprimer les idées les plus générales.

Cette abstraction perpétuelle si éloignée de notre précision contemporaine, donne à l'éloquence de la Révolution un caractère spécial qui nous désoriente au premier abord et nous la fait paraître beaucoup plus éloignée de nous que celle des orateurs politiques du XVI^e^ siècle.

Nous aimerions, dans ces grands débats tragiques, lors de ces duels à mort entre la Gironde et la Montagne, entre Danton et Robespierre, entre Robespierre et les Comités, alors qu'il s'agit pour les orateurs de disputer leur tête à l'échafaud, nous aimerions à trouver chez eux moins de phraséologie banale, plus de réalisme et d'énergie, fût-ce même au prix d'un peu moins d'élégance et de correction. Malheureusement, à l'exception de Danton, aucun des orateurs de la Révolution n'a su secouer complètement le joug de son éducation classique.

L'éloquence révolutionnaire est aussi une éloquence fleurie, enguirlandée; elle aime les longs exordes, les péroraisons pompeuses et les figures de rhétorique à la façon de Rousseau. Vergniaud affectionne la répétition; Robespierre, l'apostrophe et la prosopopée; tous pratiquent l'allusion

Digitized by Google

historique et surtout l'allusion inspirée par les souvenirs de la Grèce et de Rome.

Cette emphase théâtrale, cette rhétorique outrancière fait souvent tomber les orateurs dans le mauvais goût et leur inspire des métaphores bizarres et énormes.

Quoi de plus ridicule, par exemple, que d'entendre le boucher Legendre parler ainsi des crimes des Comités, à propos de la mise en accusation du trop fameux Carrier, l'inventeur des noyades de Nantes et des mariages républicains : « Savez-vous quels sont les infâmes lieutenants dont ils se servent ? Ces sont ces hommes qui ont rendu l'océan témoin de leurs crimes et ont rougi la mer par le reflux ensanglanté de la Loire. Citoyens ! Le navigateur qui recevait le baptême en passant sous le tropique ne voudra plus marquer ainsi cette époque de son voyage, dans la crainte d'être inondé de sang ! »

C'est dans le même style que Lemontey proteste contre les mesures proposées contre les émigrés, parce que, dit-il, « l'émigration est une transpiration naturelle de la terre de la liberté », et qu'il s'oppose aux rigueurs contre les prêtres réfractaires, parce qu'elles ne profiteraient qu'aux ennemis de la constitution : « Ils savent que quand le fanatisme a couvert les têtes de son voile ardent, tous les objets se dénaturent : le crime est une vertu ; la révolte, un devoir; la hache du supplice, une palme qui descend des cieux. »

Courtois, dans un rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre, va plus loin encore dans la voie du mauvais goût :

« Citoyens, dit-il le 16 nivôse an III, les législateurs qui, dans les siècles passés, ont jeté les fondements des républiques et qui en ont voulu voir la durée, au lieu de travailler à miner ces fondements, les ont consolidés chaque jour. »

Après cet exorde à la La Palisse, il continue ainsi :

« Les fondements des républiques sont les principes : la vertu en est le ciment, la vertu, qui n'est que les principes mis en pratique... C'est le mépris des principes qui a perdu les anciens États de la Grèce et qui a vendu à Philippe les

Digitized by Google

clefs de la superbe Athènes. Sylla compta sur leur oubli en forgeant des fers aux Romains. La Constitution de Rome, déversée de son antique base, roula dans les ruisseaux sanglants, et le Romain ne sut bientôt plus lire dans ses feuillets que son sang avait souillés. »

Ce triple galimatias trouvait des admirateurs!

L'éloquence révolutionnaire ne tombe pas seulement très souvent dans le mauvais goût, elle est aussi toute empreinte de ce faux naturisme qui sévit comme une lèpre chez les écrivains de la fin du XVIII[e] siècle. Hérault de Séchelles nous en offre des exemples accomplis :

« La nature, disait-il, sera le Dieu des Français comme l'univers est son temple », et dans le grand discours qu'il prononça devant le peuple pour célébrer l'acceptation de la constitution de 1793, le 10 août 1793, il s'exprima ainsi :

« O nature, reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois, et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles, que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, consacrent dans cette coupe de la fraternité et de l'égalité, les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le soleil, depuis qu'il a été suspendu dans l'immensité de l'espace! »

Une autre maladie à la mode chez les écrivains et les orateurs du temps, c'est la fausse sensibilité, le sentimentalisme fade et écœurant qui enveloppe de ses voiles hypocrites les actions les plus noires ou les plus lâches.

C'est ainsi que Collot d'Herbois, ce cabotin féroce, justifie les massacres de septembre, en pleine séance des Jacobins le 5 novembre 1792, par les paroles suivantes :

« Nous, hommes sensibles qui voudrions ressusciter un innocent, pourrions-nous admettre que les lois ont été violées dans cette journée? »

Et plus tard, devant la Convention, il explique ainsi pourquoi les commissaires envoyés à Lyon n'avaient pas procédé à des exécutions partielles et successives et avaient préféré attendre pour faire des mitraillades en masse :

« C'est que pour délivrer l'humanité du spectacle déplo-

Digitized by Google

rable de tant d'exécutions successives, vos commissaires avaient cru possible de détruire tous les conspirateurs jugés en un seul jour. Ce vœu, provoqué par la véritable sensibilité, sortira naturellement du cœur de tous ceux qui auront une pareille mission à accomplir. »

Et le soir même, il complète aux Jacobins l'apologie des mitraillades de la façon suivante :

« Nous avons fait foudroyer deux cents conspirateurs d'un seul coup et on nous en fait un crime. Ne sait-on pas que c'est encore une marque de sensibilité? Lorsqu'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces deux cents conspirateurs ont péri ensemble... On parle de sensibilité! Et nous aussi nous sommes sensibles! Les Jacobins ont toutes les vertus, ils sont compatissants, humains, généreux; mais tous ces sentiments, ils les réservent pour les patriotes qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais! »

C'est la paraphrase de l'odieux article de la loi du 22 prairial : « La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes, elle n'en donne point aux conspirateurs. »

Ces cruelles théories devaient entraîner les violences de langage et les personnalités injurieuses : les termes de *scélérat*, de *factieux*, de *monstre* surtout, apparaissent à la tribune dès les premiers jours de la Convention. Vainement l'assemblée essaya-t-elle d'enrayer le mal. Le 25 mai 1793, Marat ayant tonné contre la faction scélérate, le Girondin Edme Petit protesta vivement :

« Nous ne sommes pas ici chez Nicolet, dit-il, nous n'avons pas été envoyés par nos départements pour entendre les farces d'un pantin comme Marat! »

Et il demanda que la Convention décidât que le premier membre qui se permettrait d'appeler ses collègues factieux ou scélérats, serait à l'instant chassé de l'assemblée.

La motion fut adoptée, mais le mal persista.

Des injures on passa bientôt aux voies de fait. Tous venaient armés de pistolets, de poignards, de cannes à épée. « Le glaive des combats est dans les cannes des législateurs,

Digitized by Google

dit précieusement Garat, en même temps que celui de la vérité est dans leurs paroles. » Et ces violences se renouvelaient souvent. En pleine tempête girondine, nous voyons le Girondin Duperret se ruer sur les Montagnards l'épée à la main et le Jacobin Calon le faire reculer en lui opposant la gueule d'un pistolet.

Au 2 juin, dans cette tragique journée où sombra la Gironde, Lanjuinais qui s'attache à la tribune est attaqué par les Montagnards qui veulent le jeter à bas. Le boucher Legendre lui montre le poing et lui crie : « Descends ou je t'assomme! — Fais d'abord décréter que je suis bœuf, lui répond Lanjuinais, et tu m'assommeras après. » Aussitôt Girondins et Montagnards en viennent aux mains, mais Lanjuinais l'emporte; il reste à la tribune.

Remarquons cependant que ces scènes de violence ne sont pas particulières aux assemblées de la Révolution, et que, sans chercher bien loin, nous pourrions en trouver des exemples nombreux dans certains parlements contemporains.

Remarquons, en outre, que les orateurs révolutionnaires sont moins sensibles que nous aux outrages personnels; élevés dans les doctrines classiques, ils ne voient dans ces épithètes de monstres, de barbares et de scélérats, que des réminiscences du théâtre tragique.

Aussi les duels sont-ils rares entre orateurs. Celui de Barnave et de Cazalès à la Constituante fit scandale, et Loustalot dans les *Révolutions de Paris*, protesta vivement contre cette façon de trancher les différends politiques : « Que devient la liberté publique, s'écrie-t-il, si l'on peut ravir au peuple ses meilleurs défenseurs en les faisant se battre en duel? »

Mais si les duels sont rares, on exhibe souvent des armes à la tribune; le poignard et le pistolet viennent appuyer les arguments. Marat se distingua surtout dans ce genre d'éloquence qu'on pourrait appeler de l'éloquence armée.

A sa première apparition à la tribune de la Convention, il s'appliqua un pistolet sur le front en disant qu'il s'était préparé à se brûler la cervelle si on l'eût décrété d'accusation.

Dans une autre séance, il brandit un poignard contre les

Digitized by Google

Girondins en s'écriant : « Voilà l'arme avec laquelle je jure d'exterminer les traîtres! Voilà l'arme que je vous invite à fabriquer pour les citoyens qui ne sont point au fait des évolutions militaires ! Je vous propose d'ouvrir une souscription et je vais moi-même vous donner l'exemple! »

La proposition fut adoptée par acclamations, au milieu d'un enthousiasme universel.

Tallien usa du même effet de scène lorsque le 9 thermidor, il ouvrit l'attaque contre Robespierre : « Je me suis armé de ce poignard, s'écria-t-il, pour frapper le nouveau Cromwell si la Convention ne le décrétait pas d'accusation. »

Les Girondins avaient beaucoup contribué à mettre à la mode cet appareil théâtral qui plaisait à leur imagination de méridionaux. C'est Brissot qui avait préconisé tout d'abord le tutoiement, la carmagnole, le bonnet rouge et les cheveux à la Titus.

V

Telle est dans ses grandes lignes la physionomie de l'éloquence révolutionnaire. Il convient maintenant d'entrer dans quelques détails et de résumer les traits caractéristiques des principaux groupes et des principaux orateurs.

On peut distinguer dans l'histoire de l'éloquence sous la Révolution trois groupes principaux : le groupe des Constituants, les Girondins et les Montagnards.

Parlons d'abord de la Constituante.

Les douze cents députés que la France avait envoyés à cette grande assemblée, les six cents députés du Tiers surtout étaient, en général, des hommes d'une certaine expérience, qui s'étaient déjà occupés des réformes à accomplir et chez lesquels dominait l'esprit philosophique de Voltaire, de Montesquieu et de l'Encyclopédie beaucoup plus que la passion révolutionnaire de Rousseau.

Ils arrivaient, pénétrés de l'importance de leur mission, la tête remplie de généreux rêves, prêts à transiger avec la monarchie, si la monarchie voulait loyalement entrer dans

Digitized by Google

les voies constitutionnelles et parlementaires, austères, probes, désintéressés, tout imprégnés du sentiment de l'honneur.

« Il est, disent les cahiers de Tours, une monnaie idéale, mais puissante, bien précieuse et bien chère dans un royaume comme la France, c'est le trésor de l'honneur, trésor inépuisable, si l'on sait y puiser avec sagesse. »

Aussi les Constituants méprisaient-ils Mirabeau, tout en admirant son talent d'orateur.

Sans doute, c'étaient des idéologues, comme presque tous les hommes politiques formés par l'éducation classique du XVIII[e] siècle, mais ces idéologues voulaient fortement le bien de leur pays, et l'on ne sait vraiment par quelle aberration d'optique M. Taine a pu voir en eux « une conférence d'écoliers de rhétorique et de théologiens du Bas-Empire, des pantins politiques que l'on conduit comme par des ficelles d'impresario, et qui sont descendus jusqu'à l'ivresse malsaine et grotesque. »

Il suffit de lire les discours des grands orateurs de la Constituante pour constater la fausseté absolue d'un pareil jugement.

Parmi ces orateurs, le plus grand est évidemment Mirabeau. C'est aussi le plus connu.

Aussi ne parlerai-je point en détail de ce roi des orateurs de la Révolution et que l'on peut placer à côté des plus éminents dont fasse mention l'histoire de l'éloquence.

Je m'attacherai seulement à quelques traits caractéristiques.

Mirabeau est un orateur né; il en a le tempérament et le génie, et toute sa vie publique, si agitée, si occupée, n'est qu'une longue préparation au rôle qu'il devait jouer. Partout, en tout temps, dans tous ses écrits, même dans ses lettres d'amour, il pense et il s'exprime en orateur. C'est ainsi que dans sa correspondance avec Sophie de Ruffey, après des effusions de la passion la plus brûlante, nous trouvons des phrases comme celle-ci : « Voyez la Hollande, cette école et ce théâtre de la tolérance, etc. »

Digitized by Google

S'il a le génie de l'orateur, il en a aussi la physionomie. Sa laideur tragique, ses puissantes épaules, sa tête énorme entourée d'une crinière léonine, et jusqu'à son masque troué et défiguré par la petite vérole, imposaient aux assemblées. « On ne connaît pas toute la puissance de ma laideur, disait-il lui-même. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre. »

Gardons-nous toutefois de nous représenter Mirabeau à la tribune, ainsi que l'a fait Victor Hugo, comme une sorte de bête fauve, marchant, soufflant, haletant, crispant les poings. Au contraire, tous les récits du temps en font foi, à la tribune Mirabeau restait presque immobile, grave et calme, ne faisant que des gestes rares; sa parole, hésitante au début, s'échauffait graduellement, passait par tous les tons, toujours mélodieuse, toujours pleine et sonore, un peu lente, et il appuyait sur les finales avec tant de soin qu'on ne perdait jamais les derniers mots de sa phrase.

Telle était la forme de cette merveilleuse éloquence; quant au fond, nous devons bien reconnaître aujourd'hui que le grand orateur ne faisait souvent qu'exprimer les idées d'autrui et réciter des discours composés par ses nombreux secrétaires, quelquefois presque mot à mot.

Déjà, de son temps, un de ses collègues avait dit de lui que « c'était un tronc où beaucoup de gens déposaient leurs opinions ».

Du reste, il avait toujours eu l'habitude de puiser dans le fonds d'autrui, sans le moindre scrupule; ses nombreux ouvrages sont farcis d'emprunts; même sa correspondance avec Sophie est pleine de morceaux entiers, d'airs de bravoure, dirions-nous, découpés dans les romans à la mode [1].

A la Constituante, il continua à employer ce système.

[1] Le père de Mirabeau avait bien jugé « ce penchant au pillage de son fils ». « Pensées, paroles, projets, aperçus, il vole tout et en prendrait sur l'autel, dit-il dans une de ses lettres; c'est la pie des beaux esprits et le geai des carrefours... C'est un *outil* incroyable. » Le mot est dur, mais il est pittoresque.

Voir les *Mirabeau*, par Louis de Loménie et son fils. Tome III, page 399.

Digitized by Google

D'ailleurs, comment eût-il pu suffire seul à l'écrasante besogne qui lui incombait chaque jour, alors qu'il donnait une grande partie de son temps à ses plaisirs et à tous les excès?

Des secrétaires génevois, Reybaz, Clavières, Dumont, Duroveray, le Marseillais Pellenc, bien d'autres encore, tels que Chamfort et le pauvre abbé Lamourette, préparaient et écrivaient fréquemment ses discours. On l'a nié longtemps; mais le doute n'est plus possible aujourd'hui; les minutes des secrétaires, corrigées par la main de Mirabeau, et comparées aux comptes rendus des journaux, la correspondance même du grand orateur ne nous permettent plus aucune illusion à ce sujet.

M. Aulard a relevé dix-huit discours de Mirabeau préparés ou écrits par ses secrétaires, et quelques-uns sont fort importants, comme celui qui traite du mariage des prêtres et ceux qui se rapportent aux assignats.

Parmi ces secrétaires, Reybaz semble avoir été celui dans lequel Mirabeau avait le plus de confiance. Dans de nombreux billets, il lui dit expressément qu'il lui laisse la *dictature* sur tel ou tel discours à préparer. En mars 1791, il lui commande encore trois discours : sur les successions en ligne directe, sur le duel, sur la peine de mort; et le 27 mars, cinq jours avant sa mort, il écrit à Reybaz à ce sujet, ce billet célèbre :

« Me voilà tranquille sur la peine de mort; mais chez vous il n'y a que la tête d'active; chez moi tout l'est. Le bonheur vous a gâté, si pourtant le chef-d'œuvre de la vie n'est pas d'être heureux et de rendre heureux ce qui nous entoure. Le malheur m'a acéré, stimulé, incendié, et je brûle encore, lorsque je ne suis plus que cendre. Souffrez donc que j'essaye toujours de vous réchauffer un peu. »

Cinq jours plus tard, l'Achille de la Révolution mourait et Talleyrand venait lire à la tribune de la Constituante le discours posthume sur les successions en ligne directe.

Hélas! l'assemblée ne se doutait guère que l'œuvre qu'elle écoutait ainsi dans un respectueux silence n'était pas de Mirabeau, mais de Reybaz!

Digitized by Google

En songeant à ces procédés de Mirabeau, on ne comprend que trop bien le compliment plein de fatuité que lui adressa un jour le comédien Molé : « Ah! monsieur, vous avez manqué votre vocation! »

Hâtons-nous de dire cependant que Mirabeau modifiait souvent le texte des discours de ses secrétaires, qu'il leur donnait l'accent et l'allure oratoires; disons aussi que les plus beaux discours du grand orateur, ceux qui passent pour des chefs d'œuvre de l'éloquence, le discours sur la banqueroute, par exemple, les nombreux discours où il se défend contre des attaques personnelles, sont des discours improvisés et qui lui appartiennent en propre.

C'est dans ces œuvres que l'on reconnaît la griffe du lion et que l'on s'aperçoit des changements que Mirabeau a introduits dans l'éloquence française. Au lieu de la période à la Bossuet, de construction latine, de texture compliquée, chargée d'incidentes et de subordonnées, nous trouvons la période moderne, faite pour la tribune, composée de coordonnées placées par gradation et dans lesquelles l'idée principale est sans cesse rappelée par quelque mot important, toujours le même, placé en tête de chaque proposition comme un capitaine devant sa compagnie.

Si Mirabeau domine la Constituante, il a des émules; à gauche, son rival souvent heureux Barnave, le judicieux Thouret et le froid Sieyès, à droite, le fougueux abbé Maury et le non moins fougueux Cazalès.

Barnave, l'orateur du triumvirat dont faisaient partie Dupont et Alexandre de Lameth, était un improvisateur par excellence. Avocat à dix-neuf ans, député à vingt-huit, beau diseur, élégant et clair, ennemi de la métaphysique et du sentiment, toujours préoccupé des faits, il réalise le type accompli du *debater* à la façon anglaise. Il était fort populaire à la Constituante, que sa facilité d'improvisateur étonnait, et prenait généralement la parole le dernier dans une question, comme pour résumer les débats.

Thouret, l'esprit le plus sensé peut-être de la Constituante, appartient à la même école, mais il n'improvise jamais.

Digitized by Google

L'abbé Maury, plus homme de lettres que prêtre, spirituel, cynique, méridional, plein d'aplomb et de présence d'esprit, est, comme Mirabeau, un orateur né. Presque seul dans la Révolution, il a considéré l'éloquence comme un art littéraire, presque seul aussi il a rompu en visière avec les théories du fameux *Discours sur le style* de Buffon, et, dans son *Traité de l'éloquence de la chaire*, il se plaît à opposer au style abstrait des classiques, le style concret d'un Bridaine.

Il improvisait toujours. Parfois, il est vrai, il avait écrit son discours d'avance; mais il le déchirait en montant à la tribune et le reconstituait le lendemain en entier, tel qu'il l'avait débité, grâce à une prodigieuse mémoire.

Robuste et taillé en force, « grenadier déguisé en séminariste », disait Arnault, c'est lui, le prêtre, bien plus que Mirabeau, qui représente le type tracé par Victor Hugo. Son audace ne s'effrayait de rien ; il prenait plaisir à braver l'Assemblée, à montrer le poing au président; à s'accrocher à la tribune, à l'ébranler et à la secouer comme pour la jeter sur ses adversaires. Un jour il va même plus loin ; il arrache de la tribune le duc de La Rochefoucault, lui fait faire deux pirouettes et l'envoie rouler dans la salle au milieu des rires de la droite et des cris de fureur de la gauche.

Si Maury est l'athlète du clergé, Cazalès est celui de la noblesse. Méridional comme lui, grand et vigoureux, avec une grosse tête défigurée par la petite vérole comme celle de Mirabeau, doué d'une voix tonnante, ce capitaine des dragons est comme Maury un improvisateur remarquable, un orateur chaleureux et véhément; mais il a sur Maury et sur bien d'autres l'avantage d'être bref et d'entrer de prime abord dans le cœur du sujet.

Sieyès est aussi un méridional, mais contrairement aux précédents, c'est un orateur froid par excellence, le type de l'idéologue. Cartésien, dédaigneux de l'expérience, métaphysicien, il nous apparaît, selon l'expression fort juste de M. Aulard, comme « un syllogisme vivant ». « La saine politique, disait-il, n'est pas la science de ce qui est, mais de ce qui doit être. » A l'origine, il se disait partisan de la

Digitized by Google

monarchie, « parce que c'est un gouvernement qui finit en pointe, tandis que la république finit en plate-forme. »

Ainsi parlent, dans Gulliver, les gens de Laputa dont toutes les idées s'expriment en lignes et en figures mathématiques, mais dont les maisons tombent en ruine. Sieyès est de leur école.

VI

A l'Assemblée législative et à la Convention, de nouveaux éléments apparaissent, plus jeunes, plus audacieux, plus détachés de l'ancien régime, plus imprégnés des doctrines républicaines de Jean-Jacques Rousseau ; plus peuple aussi et représentant mieux les aspirations des masses plébéiennes, parce qu'ils n'ont point jusqu'alors été mêlés aux fonctions publiques, parce qu'ils sortent en général d'une classe sociale moins riche.

M. Taine leur en fait un reproche et déplore qu'on ne compte point parmi eux « un seul grand propriétaire ».

Et le comte de La Marck, dans sa correspondance, écrit dédaigneusement à leur sujet : « Les dix-neuf vingtièmes de la Législative n'ont d'autre équipage que des galoches et des parapluies. On a calculé que tous ces nouveaux députés n'ont pas en biens-fonds trois cent mille livres de revenu ! »

Ils n'avaient pas trois cent mille livres de revenu, c'est vrai ; mais ils apportaient un trésor bien autrement précieux : l'âme de la France !

Sous le rapport de l'éloquence on peut diviser l'histoire de la Législative et de la Convention en trois périodes.

La première est la période girondine, qui s'étend du mois d'octobre 1791 jusqu'à la chute de la Gironde, le 2 juin 1793, période tragique entre toutes, pendant laquelle la royauté est renversée, la guerre étrangère est déchaînée et les deux politiques de la Gironde et de la Montagne se heurtent de front dans un duel mortel. C'est la période oratoire par excellence de la Révolution française ; une sorte de délire d'éloquence s'empare de tous ; il descend de la tribune par-

Digitized by Google

lementaire jusque dans les clubs et les masses populaires ; on parle à l'assemblée, dans les comités, sur les places publiques ; au coin de chaque borne se dresse un orateur ; mais il faut se garder de confondre les tribuns de carrefour, qui sont innombrables, avec les orateurs dignes de ce nom, qui sont très peu nombreux.

Cette fièvre oratoire se calme après le triomphe de la Montagne. Sous la Terreur, la politique soupçonneuse et dictatoriale des comités et de Robespierre baillonne l'éloquence populaire. Les discours deviennent des sermons, des dissertations philosophiques, les harangues improvisées font place à des rapports écrits qu'on lit à la tribune.

Enfin le 9 thermidor arrive et délie les langues ; de nouvelles joutes oratoires ont lieu, mais les grands orateurs sont morts. C'est le temps des récriminations et des apologies, de l'éloquence déclamatoire et pompeuse qui s'agite dans le vide. Le mal grandit encore sous le Directoire, jusqu'au moment où la France, écœurée des bavards et des hâbleurs, accueillit le 18 brumaire comme une délivrance.

Dans la foule des orateurs de la Législative et de la Convention, on peut distinguer deux groupes principaux : les Girondins et les Montagnards.

La Gironde, c'est l'esprit du Midi, c'est la France spirituelle, artiste, mobile, enthousiaste et sentimentale, incrédule en philosophie et libérale en politique.

La Montagne, c'est l'esprit du Nord, c'est la France sérieuse et gouvernementale, plus raisonnable que passionnée, plus tenace dans ses volontés parce qu'elle sait mieux ce qu'elle veut, autoritaire, souvent croyante, religieuse et sectaire.

Nous nous occuperons d'abord des orateurs girondins.

Presque tous méridionaux, ils se laissent facilement entraîner par les beaux mots et les grandes phrases, ce sont des artistes en style ; mais en politique ils sont impressionnables et versatiles ; ils enflamment les passions populaires et reculent devant les résultats de leur brillante rhétorique ; ils provoquent Paris aux excès, puis ils se retournent contre lui et prétendent lui opposer les départements.

Digitized by Google

Ils sont dominés par leurs nerfs comme des femmes; aussi Mme Roland prend-elle bientôt sur beaucoup d'entre eux la plus funeste influence. C'est elle qui leur insuffle sa haine contre Paris; c'est sous l'empire de ses rancunes que Buzot écrit que « la France ne peut espérer ni liberté, ni bonheur que dans la destruction entière et irréparable de cette capitale »; et qu'Isnard lance en pleine Convention son imprécation fameuse : « Si jamais la Convention était avilie, si, par ces insurrections incessantes, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti, et bientôt on chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé ».

C'est encore Mme Roland qui excite les Girondins à repousser la main que leur offrait Danton, cette main puissante qui eût pu les sauver, et, par cette faute énorme, elle les précipite dans l'abîme.

Parmi les brillants orateurs de la Gironde, on peut citer, en réservant Vergniaud, dont nous parlerons tout à l'heure, Brissot, leur véritable chef; le véhément et sarcastique Guadet; le grave Gensonné; Buzot, l'amant platonique de Mme Roland; le beau et emphatique Barbaroux; Louvet, le téméraire accusateur de Robespierre, l'auteur de *Faublas*, ce singulier roman où le sentimentalisme alterne d'une façon si bizarre avec les déclamations sociales, et qui met dans son éloquence le même mélange incongru; Isnard enfin, le type de l'orateur de club, violent et pompeux, amoureux des grandes tirades mélodramatiques et boursouflées qui entraînent les foules.

Un seul exemple suffira pour donner une idée de la faconde redondante et pleine de mauvais goût de cet ancien parfumeur en gros de Draguignan, dont la fortune oratoire égala souvent auprès des masses celle de Vergniaud et de Danton.

« Jetez les yeux sur les provinces belgiques : que de troubles, que de combats, que de vains efforts pour repousser la tyrannie d'un despote! Et vous croyez que la révolution française, la plus étonnante qu'ait éclairée le soleil, révolution qui tout à coup arrache au despotisme son sceptre de

Digitized by Google

fer, à l'aristocratie ses verges, à la théocratie ses mines d'or, qui déracine le chêne féodal, foudroie le cyprès parlementaire, désarme l'intolérance, déchire le froc, renverse le piédestal de la noblesse, brise le talisman de la superstition, étouffe la chicane, détruit la fiscalité; révolution qui va peut-être émouvoir tous les peuples, forcer peut-être toutes les couronnes à fléchir devant les lois et verser le bonheur dans le monde entier; vous croyez, dis-je, qu'une révolution pareille s'opérera paisiblement, sans qu'on tente de nouveau de la faire avorter? Non. Il faut un dénouement à la révolution française [1]. »

Belle phrase, sans doute! Mais Molière eût dit en la lisant:

> Ce n'est que jeux de mots, affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Si les Girondins représentent ce qu'on peut appeler l'élément féminin de la Législative et de la Convention, les Montagnards en sont les mâles.

Mais s'ils l'emportent par la virilité des convictions et la netteté des vues politiques, au point de vue oratoire, ils ont généralement moins d'éclat.

Les uns, comme Marat, Barère, Fréron, Chabot, Barras, Basire, Tallien, ne sont que de violents démagogues; les autres, comme Billaud-Varennes, Couthon ou Saint-Just, de froids théoriciens.

De tous, sans parler bien entendu de Robespierre ni de Danton, dont nous nous occuperons tantôt, les plus originaux sont Marat et Saint-Just.

Marat, sorte de monomane dominé par l'idée fixe que la France a besoin d'un bain de sang pour se régénérer, nous apparaît isolé dans la Convention. « Je laisse, disait-il lui-même, les dindons aller en troupe. » Quant à lui, il veut une sorte de césarisme démagogique et pour y parvenir il demande des têtes, 500 d'abord, puis 100,000, puis 270,000. Chose étrange! Ce personnage audacieux, cynique, impu-

[1] Discours du 14 novembre 1791, contre les prêtres insermentés.

Digitized by Google

dent au suprême degré, a toujours à la bouche le mot de pudeur. « Je sais que j'ai dans cette assemblée un grand nombre d'ennemis, je les rappelle à la pudeur. » C'est par cette phrase qu'il débute à la tribune de la Convention.

Saint-Just est un maniaque et un sectaire comme Marat, dominé comme lui par une idée fixe : la République une et indivisible sous l'égide de la vertu; mais sa manie, moins violente dans la forme, est peut-être plus dangereuse encore.

Avec Robespierre et Couthon, Saint-Just compose le terrible triumvirat qui domine la Convention ; mais tandis que ses deux acolytes s'abandonnent au rêve bizarre d'une religion d'État, lui, l'homme d'action, il s'attache tout entier à la politique. L'individu doit s'absorber dans l'État, telle est sa devise, et tous ses discours, froids, méthodiques, écrits avec le plus grand soin, tendent à ce but. Ce sont des conférences de philosophie sociale, concises et obscures, « des boîtes à apophtegmes » comme disait Collot d'Herbois.

Du reste il l'avait dit lui-même : « L'empire est au flegmatique. »

VII

Au-dessus de tous ces hommes se placent trois grands orateurs qui représentent bien, non seulement les trois genres d'éloquence que l'on rencontre dans les assemblées révolutionnaires, mais aussi les trois grandes écoles littéraires qui se partagent le monde, dans tous les temps et en tous les lieux : l'école classique qui procède toujours par abstraction et par généralisation, en s'appuyant sur les lois de la raison, l'école romantique qui prend pour guide le sentiment, et l'école réaliste qui s'attache à la vérité concrète.

Ces trois hommes sont Robespierre, le théoricien abstrait, Vergniaud, l'artiste passionné, Danton, le positiviste réaliste.

Parlons d'abord de Robespierre.

Il n'y a peut-être pas dans la Révolution de destinée plus étrange que celle de ce petit avocat d'Arras, aux goûts sim-

Digitized by Google

ples, à l'existence austère et pure, au caractère timide, qui semblait né pour la vie de famille et qui, dans cette effroyable mêlée politique, finit par triompher de tous les partis, écraser tous ses rivaux, même lorsqu'ils étaient des athlètes comme Vergniaud, des colosses comme Danton.

C'est que, plus que tout autre, Robespierre fut dominé par une idée et la suivit avec une inflexible ténacité et que cette idée était l'idée du moment, l'idée jacobine : le despotisme de l'État.

C'est ensuite que Robespierre, grâce à la froideur de son tempérament, à la sécheresse de son cœur, put sacrifier sans regrets et sans remords ses relations et ses amitiés au triomphe de cette idée, et fouler aux pieds tous les sentiments d'humanité, avec une âme sereine et la conscience du devoir accompli, comme ces inquisiteurs du XVI^e^ siècle qui brûlaient les corps pour sauver les âmes et amener le règne de Dieu.

C'est enfin qu'il eut l'habileté suprême de conseiller toujours mais de n'agir jamais et de laisser les autres se compromettre à sa place. Cette habileté ou cette inaptitude à l'action qui fit, si longtemps, la force de Robespierre, fut aussi la cause de sa perte. Quand, le 9 thermidor, acculé enfin dans ses derniers retranchements par toutes les haines coalisées, il dut agir, lui qui ne savait que faire des discours, il hésita, il bégaya et ne sut pas saisir d'une main ferme les forces jacobines qui s'offraient à lui, pour les jeter sur la Convention.

Son éloquence se ressent de son caractère. C'est une éloquence grave, toujours noble et puissante, mais souvent monotone, vague et déclamatoire, à laquelle la voix aiguë de l'orateur, son teint bilieux, ses yeux clignotants et toujours cachés dernière des lunettes, donnaient un cachet étrange. Ses discours, il en fait plus de cinq cents, ont tous le même air de famille ; ils sont soigneusement écrits à la manière classique, formés de quelques idées générales développées par les lieux communs. Le plan en est bien établi, les périodes se déroulent avec ampleur et sonorité, mais en dépit des prosopopées et des apostrophes, elles restent froides, parce que

Digitized by Google

l'accent personnel, le trait, le mouvement, l'action oratoire leur fait complètement défaut.

Chez Rosbespierre l'abstraction domine à un tel degré qu'il ne voit plus même ses ennemis sous une forme individuelle, mais comme des entités, des types généraux : les modérés, les indulgents, les immoraux, les hommes corrompus, les traîtres, les hommes d'État.

Avec cela, un art perfide d'accuser sans en avoir l'air, une rare aptitude à entourer ses menaces les plus directes des brouillards de la rhétorique et à semer ainsi la terreur par le mystère même de l'inconnu.

Presque tous les discours de Robespierre sont pleins de réticences, de prétéritions et d'allusions voilées. Une phrase célèbre caractérise fort bien cette éloquence féline. C'était au moment où l'on discutait la loi de sang du 22 prairial; Robespierre, selon sa coutume, déclamait à mots couverts contre les Montagnards, en parlant d'intrigants et de collègues égarés. Bourdon de l'Oise, impatienté par ce venimeux verbiage, l'interrompit en disant : « Je demande qu'on prouve ce qu'on avance; on vient de dire assez clairement que je suis un scélérat.

— Je n'ai pas nommé Bourdon, répondit froidement le triumvir; malheur à qui se nomme lui-même! »

Tout Robespierre est là.

Ces allures cauteleuses et perfides, cette onction hypocrite, donnent à l'éloquence de Robespierre une teinte de cléricalisme fort prononcée. Ses discours ressemblent souvent à des sermons; on dirait un prêtre ou un prédicateur en chaire, plutôt qu'un orateur politique à la tribune.

Cette religiosité est une des originalités curieuses du triumvir, quand on le compare aux autres conventionnels. A quoi faut-il l'attribuer? Est-ce, comme on l'a soutenu, à l'influence d'ancêtres anglais?

N'est-ce pas plutôt à l'influence de Rousseau, dont Robespierre est certes le plus fervent adorateur?

En tout cas, ce sentiment mystique est peu français; encore moins appartient-il aux tendances générales du

Digitized by Google

XVIII[e] siècle, si incrédule, si voltairien dans le sens propre du mot.

Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit Robespierre, non seulement proclamer en pleine Convention que l'athéisme est aristocratique et que les hommes corrompus seuls ne croient pas en Dieu, mais faire décréter par la Convention elle-même les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Certes, ce n'était pas un homme ordinaire ni un orateur à dédaigner que celui qui, par l'ascendant de sa seule parole, renversait les autels de la déesse Raison et entraînait la Convention tout entière à la fête de l'Être suprême.

Danton est un tout autre tempérament d'orateur : A côté de Robespierre, c'est le jour à côté de la nuit.

Son clair génie politique, robuste et bien portant, bien français surtout, l'éloignait avec dégoût de toutes ces rêveries mystiques et métaphysiques, de tous ces systèmes et de toutes ces panacées de la raison raisonnante.

Pour Danton, la politique est la science des nécessités du moment ; il n'indique pas, comme Sieyès et tant d'autres, ce qu'il faudra faire plus tard, mais ce qu'il faut faire sur le champ. Il est tout action. Il aime les mesures pratiques : « Une révolution ne peut se faire géométriquement », dit-il.

Cet empirisme est sa force ; mais aussi sa faiblesse, car en dépit de son immense popularité, il ne parvint jamais à fonder un parti consistant et durable.

Son éloquence a les mêmes caractères. Malheureusement, cet improvisateur incomparable n'écrivait jamais et ne se souciait nullement du sort futur de ses discours. Aussi n'avons-nous plus de lui que des fragments épars ; mais ces fragments suffisent pour nous permettre d'apprécier son éloquence.

Danton est l'orateur moderne, plus que Mirabeau lui-même. Ses discours ne sont pas composés d'après les recettes de la rhétorique; les idées y sont placées bout à bout, au hasard de l'improvisation, et cette absence de plan méthodique, cette habitude d'aborder successivement différents

Digitized by Google

sujets par cela seul qu'ils sont en discussion, quand bien même ils n'ont aucun lien entre eux, donne parfois à son éloquence un semblant d'incohérence.

Chez Danton, pas de longs exordes ; il entre brusquement dans le débat : « La première question qui se présente, dira-t-il, c'est de savoir si le décret que vous devez porter sur Louis sera comme tous les autres rendu à la majorité. »

Ou bien : « Il ne s'agit pas ici de comédie, mais de la tragédie que vous devez donner à l'Europe ; il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran. »

Quelquefois même il n'y a pas d'exorde du tout ; mais une simple conjonction qui relie le discours aux discours des précédents orateurs. « Et moi aussi, j'aime la paix, mais non la paix de l'esclavage. » « Et moi aussi, j'ai défendu Marat ! »

Aucune période à la Mirabeau ; mais une suite de phrases brèves, de propositions simples.

Point d'ornements de rhétorique banale ; peu d'allusions tirées de l'histoire ancienne — on en rencontre tout au plus une dizaine, — mais des métaphores neuves, précises, hardies, parfois gigantesques, empruntées au milieu ambiant, à la vie de tous les jours.

« Paris a un luxe et des richesses considérables ; eh bien, par ce décret, cette éponge va être pressée. »

« C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain. »

« Tout appartient à la patrie quand la patrie est en danger. »

« Soyons terribles, faisons la guerre en lions ! »

« Vous avez pour levier une nation tout entière, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde ! »

Ailleurs il parlera de la *manivelle* du gouvernement, des hommes *barbouillés* de la science de la justice, de la *rouille* de l'ancien régime.

Mais il n'évite pas toujours le mauvais goût, comme dans la fameuse phrase :

« Je me suis retranché dans la citadelle de la raison ; j'en

Digitized by Google

sortirai avec le canon de la vérité et je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser. »

Si l'on ajoute à cette langue vigoureuse, énergique et chaude, des qualités physiques exceptionnelles, une prestance athlétique, un port de tête superbe, une voix formidable, on comprendra toute l'influence que devait exercer sur les masses le grand tribun de la Révolution.

Entre l'idéalisme abstrait de Robespierre et le réalisme brutal de Danton, l'éloquence de Vergniaud nous apparaît comme la fleur achevée de l'art oratoire de la Révolution.

C'est qu'en effet Vergniaud est un artiste; le plus grand artiste en fait de style que nous offrent les assemblées révolutionnaires et l'un des plus grands de la littérature française.

Il aime le beau en toute chose; d'abord dans la politique, car la république qu'il rêve est une république idéale et profondément humaine; ensuite dans l'éloquence, dans le style, car il s'enthousiasme du *coloris magique* et du *voile séducteur* dont les belles phrases *embellissent* la raison. « Vain batelage » disait Marat; cela était vrai parfois, surtout dans les commencements, quand Vergniaud apportait à la tribune la rhétorique pompeuse de ses discours de province; mais il se débarrassa bientôt de ces défauts de jeunesse et ses dernières harangues sont des chefs-d'œuvre de haute éloquence.

Si Vergniaud est un artiste, c'est de plus un grand cœur; c'est le cœur qui réchauffe tous ses discours et qui leur communique cette émotion vibrante qui nous transporte encore, quand nous les retrouvons aujourd'hui, pâles et décolorés, ensevelis dans le froid linceul d'un livre.

Mais quand il les prononçait, quand sa voix mélodieuse et ses gestes larges et nobles soutenaient l'élan de ces grandes périodes si solidement construites et d'une si fière envolée, certes l'effet devait en être prodigieux.

Ajoutons que si Vergniaud parlait sur des notes, d'après un plan très net où les idées principales étaient marquées à l'avance, il improvisait toujours la forme et c'est à cette improvisation même qu'il doit la plupart de ses grands mouvements oratoires, les plus beaux peut-être, après ceux de

Digitized by Google

Mirabeau, que nous ait laissés l'éloquence révolutionnaire.

Qui ne connaît l'allusion grandiose à Guillaume Tell qui termine sa harangue sur les massacres de septembre? Et son improvisation entraînante sur les enrôlements militaires avec ses mots : « Au camp! Au camp! » qui reviennent sans cesse comme un roulement de tambour battant la charge? Et ses grands discours contre Robespierre, le 10 mars et le 10 avril 1793?

Mais de tous ces discours, le plus remarquable peut-être, au point de vue du style, des idées et de l'ordonnance générale, est celui que Vergniaud prononça à la tribune de la Législative, le 3 juillet 1792.

Les circonstances étaient solennelles.

La guerre que l'Assemblée avait forcé Louis XVI à déclarer à l'Autriche, avait commencé sous les plus fâcheux auspices; les troupes mal commandées s'étaient débandées; la Prusse, l'Autriche et les émigrés massaient aux frontières l'armée de l'invasion.

A l'intérieur, la défiance était partout. Le roi, au lieu de se mettre à la tête, comme c'était son devoir, du grand mouvement patriotique qui entraînait la France, restait plongé dans une incroyable apathie. C'est en vain que le ministère girondin, organe de l'immense majorité de l'Assemblée, venait de présenter à sa signature, deux décrets, l'un sur les prêtres réfractaires, l'autre sur la formation d'un camp de vingt mille volontaires; il les avait repoussés et avait congédié son ministère, mesures impolitiques auxquelles le peuple de Paris venait de répondre, le 20 juin, en envahissant une première fois les Tuileries.

Mais Louis XVI était demeuré sourd à ce menaçant avertissement; dominé par des coteries de cour, entouré de généraux factieux, il conspirait avec l'étranger pendant que les soldats du duc de Brunswick se préparaient à franchir la frontière.

C'est alors, le 3 juillet 1792, que Vergniaud se leva et se fit l'interprète des sentiments de la France dans un admirable discours dont voici une partie de l'exorde :

Digitized by Google

« Le roi a refusé sa sanction à votre décret sur les troubles religieux. Je ne sais si le sombre génie de Médicis et du cardinal de Lorraine erre encore sous les voûtes du palais des Tuileries ; si l'hypocrisie sanguinaire des jésuites La Chaise et Letellier revit dans l'âme de quelque scélérat brûlant de voir se renouveler la Saint-Barthélemy et les Dragonnades ; je ne sais si le cœur du roi est troublé par les idées fantastiques qu'on lui suggère et sa conscience égarée par les terreurs religieuses dont on l'environne.

« Mais il n'est pas permis de croire, sans lui faire injure et l'accuser d'être l'ennemi le plus dangereux de la Révolution, qu'il veut encourager, par l'impunité, les tentatives criminelles de l'ambition pontificale. »

Et, sous cette forme ironique, Vergniaud évoque successivement tous les griefs de la nation contre le roi, et toujours, dans une suite de périodes, revient la formule : « Mais il n'est pas permis de croire sans lui faire injure », comme un sardonique et formidable refrain.

Puis, dans une nouvelle série de périodes, présentées cette fois sous forme de suppositions, il dresse l'acte d'accusation de la royauté : Si le roi n'opposait que des forces insuffisantes à l'armée de l'invasion, s'il pactisait sournoisement avec l'ennemi, si tout cela était vrai et s'il prétendait qu'en agissant ainsi il était resté dans les limites de la Constitution, « si, enfin, — et c'est ainsi que se termine ce long réquisitoire, l'un des plus parfaits modèles de gradation et d'ironie de toute la littérature française, — s'il était possible que, dans les calamités d'une guerre funeste, dans un bouleversement contre-révolutionnaire, le roi des Français leur tînt ce langage dérisoire ; s'il était possible qu'il leur parlât jamais de son amour pour la Constitution avec une ironie aussi insultante, ne seraient-ils pas en droit de lui répondre :

« — O roi, qui sans doute avez cru, avec le tyran Lysandre, que la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes par des serments, ainsi qu'on amuse les enfants avec des osselets ; qui n'avez feint d'aimer

Digitized by Google

les lois que pour parvenir à la puissance qui vous servirait à les braver ; la Constitution, que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône, où vous aviez besoin de rester pour la détruire; la nation, que pour assurer le succès de vos perfidies en lui inspirant de la confiance : pensez-vous nous abuser aujourd'hui avec d'hypocrites protestations, nous donner le change sur la cause de nos malheurs, par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes?

« Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? Était-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des préparatifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus la proie des tyrans? Était-ce nous défendre que de choisir des généraux qui attaquaient eux-mêmes la Constitution, ou d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient? Était-ce nous défendre que de paralyser sans cesse le gouvernement par la désorganisation continuelle du ministère?

« La Constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? Vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes prérogatives, pour perdre constitutionnellement la Constitution et l'empire? Non, non, homme que la générosité des Français n'a pu émouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez pas rempli le vœu de la Constitution ; elle est peut-être renversée, mais vous ne recueillerez point le fruit de votre parjure; vous ne vous êtes point opposé par un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom sur la liberté, mais vous ne recueillerez point le fruit de ces indignes triomphes; vous n'êtes plus rien pour cette Constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi ! »

On comprend que de pareils accents oratoires, dans un pareil moment, aient soulevé les masses populaires et préparé la déchéance de la royauté.

Digitized by Google

Seulement, Vergniaud, l'idéaliste, l'artiste en beau langage et en nobles pensées, ne voyait pas que le monstre populaire une fois déchaîné ne pourrait plus être arrêté; il ne voyait pas qu'une démagogie sauvage s'agitait sous ses pieds et que la chute du trône allait entraîner la chute de la Gironde, et que lui-même, lui, le grand orateur, le grand citoyen, l'homme au cœur généreux, allait devenir, à trente-trois ans, la proie de ce Saturne révolutionnaire qui, comme il avait dit un jour, dévorait successivement tous ses enfants.

Mais il laissait derrière lui une œuvre immortelle, car plus que tout autre, il avait voué son âme à la Révolution, plus que tout autre il l'avait voulue humaine et bienfaisante. « Quelques hommes, disait-il à Robespierre dans son grand discours du 10 avril 1793, ont fait consister leur patriotisme à tourmenter, à faire verser des larmes; j'aurais voulu qu'il ne fît que des heureux... On a cherché à consommer la Révolution par la terreur, j'aurais voulu la consommer par l'amour. »

Que ces paroles lui soient comptées, car elles rachètent bien des fautes.

VIII

Avec la Convention, l'ère des grands orateurs est close. Le Directoire n'entendra plus que des Epigones, et ce n'est pas leur rhétorique vieillotte et leur emphase creuse qui pourraient nous consoler de la perte des Vergniaud et des Danton.

Concluons donc et reconnaissons que, dans cette Révolution sanglante, dans ce chaos de passions effrénées où ont surgi tant de graves problèmes, où ont été discutées tant d'idées contradictoires, ces idées n'ont pas seulement trouvé des hommes politiques capables de les défendre, mais des orateurs dont les discours, malgré bien des défauts, méritent de figurer au livre d'or de l'éloquence française.

H. Pergameni.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ÉGYPTE

AU CAIRE

IV

Le jeûne arabe. — Ramadân. — La poste égyptienne. — Petites négresses affranchies. — Un mot sur l'esclavage. — L'Église cophte du vieux Caire. — Situation et religion des Cophtes. — Retour en ville. — Maison d'Arabi pacha. — Le palais d'Abdine. — A l'université de l'El-Hazar. — Origine et nature de l'institution. — Ses professeurs, ses élèves, son enseignement, ses bibliothèques, son influence. — Au club khédivial. — La promenade de Ghésirah. — Au Bodega. — Une soirée au moulèd (foire).

Nous sommes debout de bonne heure. Quand nous descendons, nous voyons Osman qui tranquillement dresse la table sur la terrasse.

Il a l'air un peu abattu, l'air d'un homme qui a mal dormi.

Eh! eh! *ya gadda* — *ya gadda*, c'est-à-dire mon garçon, terme amicalement familier dont on se sert avec les domestiques et les cochers et dont ils sont flattés —, eh, eh, d'où vous vient cette mine sommeillante? Êtes-vous malade?

Non, monsieur, mais je me sens légèrement fatigué, le Ramadân a commencé hier au soir et je suis allé prier à la mosquée durant la nuit.

En ce cas tout s'explique.

Le Ramadân est le mois du jeûne arabe, il dure trente jours, et correspond au neuvième mois du calendrier turc. Comme les Arabes ont des mois lunaires, il ne tombe pas

Digitized by Google

toujours à la même époque. En 1880, il a commencé le 7 août, en 1885 le 14 juin, en 1890 il commencera le 21 avril, en 1900 le 3 janvier. Calcul lunaire à faire et ce n'est pas ma spécialité.

L'ouverture du Ramadân est annoncée solennellement de Constantinople au grand moufti d'Égypte. Il commence à l'apparition de la lune, quand elle se lève en croissant imperceptible au haut de l'horizon. A ce moment tous les muezzim, debout en robe blanche aux balcons des minarets, le proclament au peuple. Au Caire, un coup de canon tiré chaque soir du haut de la citadelle, accompagne l'appel religieux du chantre de la mosquée. Le jeûne des musulmans est fort pénible. Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils ne peuvent, durant trente jours, ni manger, ni fumer ni boire. Ils appellent bon Ramadân celui qui tombe en hiver, parce que les jours sont courts, mais à quelque époque qu'il tombe, personne ne transgresse les règles prescrites. Depuis le dernier fellah aux champs, jusqu'au pacha dans son palais, tout le monde se courbe sous l'immuable et dure loi. En attendant, chacun vaque à ses affaires habituelles. Le cocher conduit sa voiture, le cuisinier fait sa cuisine, le portefaix porte sa charge. Les femmes font le Ramadân absolument comme les hommes, ce qui ne dérange en rien les devoirs de la maternité. Toutes, absolument toutes, allaitent leurs enfants elles-mêmes, et en dépit du jeûne les bébés reçoivent leurs pleines gorgées. Çà et là, dit-on, les esprits forts commettent des fraudes contre l'abstinence. C'est possible, *in petto*, mais jamais en public, ils n'oseraient pas. J'ai connu des jeunes gens qui avaient fait leurs études en Europe, et qui, lorsque je leur offrais une cigarette, me répondaient tranquillement : « Merci, mon cher, vous savez, je ne peux pas; — Ah! c'est vrai, j'oubliais, excusez-moi. » Leur refus n'a rien de l'onctueuse affectation d'un bigot ; il est simple, mais net; c'est de la conviction, et n'insistez pas, ils vous prendraient pour un homme de peu de tact. Les cochers même, race assez peu scrupuleuse en général, ne se laissent pas induire en tentation. Présentez-leur une ciga-

Digitized by Google

rette ils l'accepteront mais la mettront en poche. Eh bien! vous ne fumez pas? — Non, *hâram*, défendu ; ce soir je la fumerai en l'honneur de votre excellence. A cet égard l'abstention des vrais croyants est telle, qu'ils tâchent même d'éviter de sentir l'odeur du tabac. Et tenez, je viens d'allumer une cigarette, et déjà Osman s'est reculé, en posant sa serviette devant la bouche. Bêtise? Non, croyance. Il faut la respecter. Il n'est pas jusqu'aux soldats qui ne soient scrupuleux observateurs du jeûne. Et par les jours chauds, quand le thermomètre monte à quarante et quarante-cinq degrés, et qu'il faut faire sa besogne tout de même, c'est pénible de ne pas pouvoir porter une gouttelette d'eau à ses lèvres! Aussi, quand le soleil se couche, quand le coup de canon retentit, quand le muezzim crie franchise aux fidèles, il faut voir aux champs, le long des routes, sous les arcades des portes, tout le monde, grands et petits, soldats et bourgeois, se précipiter sur les gargoulettes d'eau fraîche et aspirer avec volupté les premières bouffées de tabac de la journée. C'est une fête. Il n'est pas d'usage qu'immédiatement après avoir bu ils mangent. Les neuf dixièmes attendent au moins une heure, jusqu'à ce que l'eau ingérée avec abondance ait produit une transpiration salutaire et soit totalement digérée. Alors seulement le repas commence, puis on va à la mosquée, on se visite. et le peuple se rend dans les établissements publics, qui regorgent de monde. Vers l'aube, chacun est debout pour la prière, une petite collation est encore servie, et l'abstinence reprend jusqu'au soir. Ce régime dure un mois entier, toujours le même, puis, *khallâs*, c'est fini, on célèbre le Bairam, la fête du jeûne. Des réjouissances publiques ont lieu, il y a de grandes réceptions à la cour, et le khédive en profite pour faire de larges distributions de faveurs. C'est le pendant du nouvel an chez nous, où le roi aussi reçoit beaucoup de dignitaires et a l'habitude de fleurir quelques poitrines des insignes de son ordre. Tout cela, à une date ou une cérémonie près, se ressemble d'un bout du monde à l'autre. Seulement, je m'étonne une fois de plus de la puissance de cette bizarre religion qui,

Digitized by Google

sans autre impulsion que celle des mœurs, porte les populations depuis l'Inde jusqu'à l'Atlantique à mener un mois durant une vie de privations auprès de laquelle la vie de nos trappistes est presque une jouissance.

— C'est aujourd'hui le jour de l'arrivée de la malle de Marseille. Il y aura probablement quelque correspondance d'Europe à notre adresse. Allons voir jusqu'à la poste.

— Est-ce que les facteurs ne vous apportent pas les lettres ici?

— Non, il n'y a pas de facteurs. Chacun va prendre ses lettres soi-même ou les fait prendre par son domestique.

— C'est original.

— Nous sommes en Égypte.

La poste est située en face du jardin de l'Esbekieh, au centre des cafés européens, où des centaines de personnes sont en train de déjeuner en plein air.

Voici d'un côté les guichets arabes pour les correspondances écrites en arabe, et de l'autre les guichets européens pour les correspondances qui viennent d'Europe. Nous retombons dans la Babel égyptienne. Il y a des employés de toutes les nations qui parlent toutes les langues et déchiffrent toutes les écritures. La Belgique n'y a personne, pas même pour représenter les Flamands : le gouvernement belge ne se soucie guère de favoriser l'établissement de ses jeunes gens à l'étranger, et les consuls ne les recommandent pas. Quand les magistrats belges sont partis pour l'Égypte en 1883, on n'avait qu'à choisir dans les administrations diverses, les places abondaient; on ne l'a pas voulu, et des députés ont même jugé bon de répandre un peu de leur mauvais fiel sur les magistrats qui allaient porter l'honneur national en Égypte, méchanceté qui, par parenthèse, a beaucoup surpris les Égyptiens et surtout les Anglais, et a considérablement nui à ces magistrats. En attendant, Grecs, Autrichiens, Italiens, Allemands, Français, Espagnols, se sont faufilés partout, et l'avantage qui en résulte pour leurs nationaux est considérable, au point de vue des relations et du commerce. Je n'ai pas connu dans la riche ville du Caire

Digitized by Google

un seul négociant belge, et la place de vice-consul de Belgique étant devenue vacante, ce n'est pas un Belge, mais un étranger qui vient de l'obtenir. Cela ne devrait pas être.

J'ai à peine montré ma figure, que l'employé de service, un Italien intelligent à figure narquoise, son tarbouche renversé sur l'oreille, me tend mes journaux et mes lettres. *Ecco signor.* Le paquet était prêt.

Le système ne constitue pas la perfection sans doute. Il est plus agréable de recevoir ses lettres chez soi. Mais l'habitude est prise. Pour beaucoup de personnes la poste est un but de promenade, et elles ont l'avantage d'être servies plus vite que s'il y avait des messagers. D'ailleurs, il n'y a pas ici le même encombrement que dans un service postal européen. Les grandes maisons et les administrations ont des boîtes spéciales et ne recourent pas aux guichets ; les journaux — et ils sont nombreux — sont distribués par des porteurs; on ne connaît pas encore la plaie des circulaires, des réclames et des prospectus; enfin les Arabes — pardonnons leur ce lèse-progrès — n'ont pas la manie d'écrire à tout propos et sans nécessité. Disons en plus que les facteurs auraient fort à faire pour la remise des lettres, les maisons étant à peine numérotées dans les quartiers européens et pas du tout dans les quartiers arabes. Le gouvernement, meilleur administrateur qu'on ne pense, a toujours négligé d'y pourvoir, se disant que, grâce à cet état de choses et à la bonne volonté commune, il faisait l'économie d'un service coûteux et ne grevait pas d'un surcroît d'impositions les contribuables qui ne reçoivent pas de lettres. Tout cela changera, c'est déjà à l'horizon, les Anglais ont leurs jeunes gens à caser, mais le public regrettera cette pittoresque institution, et l'Arabe dira avec amertume : Encore une innovation dont j'aurai toutes les charges et dont profiteront les Européens, qui ne payent ni patente, ni contributions, ni impôts.

Il doit se commettre beaucoup d'erreurs à la suite de cette distribution aux personnes?

Digitized by Google

Jamais il n'y a d'erreurs, jamais une lettre égarée ni volée.

Mais les paysans, comment font-ils?

Il y a une poste dans chaque village, et si la lettre est officielle, elle est transmise par le *cheik el belled*, espèce de bourgmestre de l'endroit. Puis, le paysan n'écrit pas, il se contente de labourer son champ et de vendre ses bêtes et son blé donnant donnant, fuyant comme la peste les gens qui lui demandent d'apposer son cachet sur un papier. Et il n'a pas tort; les lécheurs de plume, Grecs et autres, établis dans les villages, ont, au cours de ces trente dernières années, ruiné un tiers des fellahs d'Égypte en leur faisant signer des contrats, des actes et des lettres de change auxquels ils n'entendaient rien.

Pauvres diables!

Oui, pauvres diables! On les gruge de tous les côtés. C'est la conséquence d'une civilisation qui en pénètre une autre et dont les ruses sont inconnues de ceux qui la subissent.

Y a-t-il un télégraphe au Caire?

Il y en a même deux, un anglais et un autre.

Mais les adresses?

Ah! les adresses ne sont pas un embarras. Les indigènes, à part les grandes maisons de commerce, ne se servent pas du télégraphe, et les Européens, fonctionnaires, soldats ou négociants, ont leur domicile indiqué à l'administration. Il n'y a jamais eu de plaintes à cet égard.

En sorte que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes?

Eh! sans doute. En Europe tout est plus compliqué, parce que les besoins réels ou factices y sont plus nombreux. Mais ici, où les mœurs sont simples et la bonne foi courante, la population a moins d'exigences et, en somme, vit plus heureuse.

En ce moment, nos regards sont attirés par une bande de jeunes filles qui s'avancent en rangs le long des murs de l'Esbékiéh.

Digitized by Google

Tiens ! de petites négresses; Dieu ! qu'elles sont drôles.

Ce sont de soi-disant esclaves libérées. La philanthropie anglaise les élève dans un couvent où de vieilles matrones en font des protestantes et les dressent à devenir servantes dans quelque ménage britannique.

Les pauvres ! Elles ont l'air bien souffreteuses.

Dites lamentables, avec leurs corsets qui leur écrasent la poitrine et leurs gros souliers qui les font boiter. Pas un sourire ne passe sur leurs lèvres, pas une flamme n'allume leurs yeux; elles dépérissent dans cette existence de cloître, en dehors du grand air où elles sont habituées à vivre.

Et qu'en fait-on?

Je vous l'ai dit, des servantes anglaises. Les unes sont transportées à Londres, d'autres aux Indes, que sais-je?

Au moins, elles sont libres ?

Oui, si vous entendez par liberté l'obligation que la nécessité leur impose de suivre leurs maîtres et d'en dépendre absolument. Une fois hors d'Afrique, que voulez-vous qu'elles deviennent? Elles subissent une servitude de fait dont elles ne peuvent pas se déchaîner, et la pire perspective qui s'ouvre devant elles est même de se voir congédiées par leurs maîtres. Alors, c'est la misère et le vagabondage dans des pays lointains, froids, dont elles ignorent la langue, et sans espoir de retour. Toute médaille a son revers. La liberté confère au maître des droits que l'esclavage ne lui donne pas, car le maître d'un esclave est obligé de le nourrir et de le garder, à moins qu'il ne le cède à un autre. Il y a là une sécurité pour le lendemain qui a bien son prix, d'autant plus que chez les Arabes l'esclavage n'est qu'une forme de la domesticité et que cette domesticité est essentiellement humaine. Jamais ils ne séparent la mère des enfants ni l'époux de l'épouse.

Convenons cependant que la traite est un trafic odieux.

Qui le conteste? La traite est un crime qui crie vengeance, mais une fois le fait de la capture accompli, je crois que dans les pays arabes l'esclave n'est pas malheureux. Je vous ai dit que sa situation était celle de la domesticité, mais, en outre, la loi le protège. Non seulement, l'affranchissement

Digitized by Google

est de règle, mais le code, dans son article 615, édicte que tout individu de condition serve devient libre par la seule acquisition de sa personne par son parent et sera placé sous sous son patronage. En cas de décès sans héritier, mais en ce cas seulement, la succession de cet individu revient au patron et, à son défaut, à ses héritiers mâles.

Parfait, mais les horreurs dont on nous parle?

Cas de guerre tout cela, exceptions, sauvageries de négriers en dehors du rayon de la civilisation musulmane. En terre d'Islam, celá n'a pas lieu. Ceux qui ont habité l'Afrique et l'Asie sont unanimes à en convenir. Disons du reste que la pitié qui s'est subitement emparée de nous, est trop nouvelle pour ne pas sembler quelque peu sujette à caution. Par quel miracle serions-nous devenus tout à coup si sensibles? Est-ce que nous n'avons pas, durant les derniers siècles, fait rôtir des centaines de mille malheureux, uniquement coupables de vouloir la liberté de conscience? Est-ce que nous n'avons pas transporté en Amérique des millions de nègres dont nous avons fait des martyrs? Est-ce que, depuis la découverte du nouveau monde, la véritable pourvoyeuse de la traite n'a pas été l'Europe? Et quand on nous parle d'humanité et de délivrance, n'y a-t-il pas lieu de craindre que tout cela ne soit qu'une philanthropique duperie? Que signifie cette destinée qu'on réserve aux esclaves saisis en pleine mer et qui s'appelle soit le rapatriement, soit la répartition dans une colonie, soit l'enrôlement dans une armée coloniale? Mais le rapatriement ne se fera jamais, mais la répartition dans les postes coloniaux, c'est la barbarie américaine renaissante, c'est la transplantation sous une autre forme, c'est le travail forcé, sous le fouet, dans les rizières et les mines; mais l'enrôlement, c'est la servitude militaire impitoyable et sans espoir. Est-ce qu'en Égypte ce ne sont pas des régiments nègres qui tiennent Wadihalfa? Sont-ils libres? Les inspirateurs de ces belles idées n'ont jamais fait rien pour rien et, en réalité, leur théorie se résume à dire : Vous aviez des esclaves, nous en ferons des serfs et, sous prétexte de les délivrer, nous nous partagerons l'Afrique.

Digitized by Google

Il y a du vrai.

Tout est vrai, et la seule victime, comme toujours, sera le pauvre nègre qui, de quelque côté qu'il se tourne, recevra tous les coups. Si on veut le délivrer, qu'on lui donne des armes pour se défendre contre les coquins, assez peu nombreux du reste, qui lui font la chasse; il ne manque pas d'audace, il se défendra; mais l'armer contre le négrier, ce serait l'armer contre l'Européen, on ne l'armera pas. Mais voilà assez philosopher; prenons une voiture et allons voir l'église cophte, au vieux Caire, Masr Attica ou plutôt Masr el Fostât. Masr ou Mesr, qui vient de Mesraïm, fils de Cham et petit-fils de Noë signifie la capitale du pays et le pays lui-même et fostât signifie tente. Masr el Fostât veut donc dire : capitale de la tente. Cette dénomination rappelle l'origine de la ville. Quand le fameux Amrou, vers la vingtième année de l'hégire, correspondante à la six cent quarantième année de l'ère chrétienne, eut envahi l'Égypte et pris Memphis qui en était la capitale à cette époque, il établit son camp un peu plus bas, non loin des rives du Nil. Comme il allait partir pour faire le siège d'Alexandrie, vers l'aube, il aperçut une colombe perchée sur le croissant qui surmontait sa tente. « Voici le présage de la victoire, dit-il; j'élèverai une ville à l'endroit où cette messagère divine m'est apparue. » Et, de retour d'Alexandrie, il construisit un palais sur l'emplacement où sa tente était restée debout, et le vieux Caire fut bâti. Depuis lors, la ville s'est déplacée en s'allongeant le long des rives du Nil, et de ce qui fut son berceau il ne reste guère que le voisinage de l'église cophte. Comment celle-ci a-t-elle été bâtie en plein centre arabe, à une époque où il faut supposer que les passions religieuses étaient fort vives? On ne sait; mais l'édification et la conservation du monument prouvent que les musulmans ont, de tout temps, été tolérants pour la religion des autres et provoqués plutôt qu'agresseurs, comme il est tant de fois arrivé au moyen âge, et comme il arrive tous les jours sous nos yeux en Arménie, en Syrie et en Crète.

L'église cophte du vieux Caire, vieille et ruinée, est située

Digitized by Google

au milieu d'un pâté de maisons aussi vieilles et aussi ruinées qu'elle. Toute la population qui l'entoure est exclusivement cophte, et l'on y arrive par une ruelle étroite qui serpente entre de hautes façades. On croit mettre le pied dans un quartier barricadé, quelque Ghetto juif au moyen âge, tant les figures sont timides, curieuses et empreintes de cette étrangeté de regard que produit l'isolement de l'existence commune. Population d'ailleurs misérable ; aspect d'abandon, de saleté et d'indigence ; visages pâles, amaigris, avec des symptômes de scrofule ; comme type, une vague apparence de nègre blanc : nez épaté, grosses lèvres, mâchoires larges, allure lourde, le contraire de l'Arabe au nez mince et busqué, au visage ovale, à la démarche élégante, aux extrémités fines. L'Arabe généralement méprise le Cophte à cause de son penchant à l'ivrognerie. A ses yeux, il représente la race vaincue et dégradée. Il n'aime pas non plus son caractère fourbe, avaricieux et rusé. Quand il l'insulte, il l'appelle : *ebn Pharaoûn*, enfant de Pharaon, expression équivalente à celle de trompeur. De tout temps les Cophtes furent tenus à l'écart des fonctions d'un certain relief et relégués dans les besognes inférieures et odieuses. On en fait les huissiers qui exécutent les sentences et qu'on bafoue; les secrétaires des percepteurs d'impôts, annotateurs impitoyables du mobilier du paysan qui ne peut pas payer, de son chameau, de sa vache, de son maïs, noircissant le papier, la mine basse, l'œil oblique, l'habit crasseux, tandis que le chef circule majestueux et reçoit les hommages. Histoire du bourreau et du juge, dont l'un est honoré et dont l'autre fait horreur. On retrouve les Cophtes dans toutes les administrations, au même bas de l'échelle, *katib*, disent les Arabes, écrivains, copiant les expéditions, rédigeant les lettres, chargés de la comptabilité, qu'ils font, paraît-il, exacte, mais à ce point embrouillée dans les détails qu'eux seuls la déchiffrent, et que les Anglais, désespérés, les ont presque tous exclus des bureaux. L'humilité de leurs emplois n'a pas empêché néanmoins que de tout temps ils n'aient joui d'une influence discrète mais efficace. Tandis que le pacha paresseux traitait

Digitized by Google

les affaires de haut, accueillant les visiteurs, travaillant peu par lui-même, eux classaient les pièces, dressaient les rapports, facilitaient la tâche, et, toujours actifs, se rendaient utiles et indispensables. On arrivait à les consulter, et leurs avis donnés timidement, le front presque à terre, souvent finissaient par prévaloir. Au bout d'un certain temps, sans qu'il s'en doutât lui-même, le pacha se laissait guider par ce *famulus* malicieux, qui, souriant sous cape, en profitait pour lui arracher quelque concession en faveur de ses coreligionnaires. J'ai ouï dire qu'à l'ancien *ahkam* qui formait l'assemblée supérieure de justice, un aide-greffier cophte, accroupi, passait la journée à lire les procès aux conseillers étendus sur les ottomanes, en fumant des cigarettes et en buvant du café. Quand venait la délibération, circonspect il présentait ses observations, comme s'il eût été conseiller lui-même, et la cour, après décision prise, lui ordonnait de rédiger l'arrêt. A la décharge de ces messieurs il est bon de dire que tel est le système suivi en Amérique, où le juge se contente également de faire le dispositif, en somme la véritable sentence, sans s'occuper du motivé, qu'il laisse aux soins de son secrétaire.

Depuis quelques années les Cophtes se sont un peu relevés. Un des leurs, Botrous Ghali, a même été créé pacha et, grâce à sa conduite habile, obséquieuse et effacée vis-à-vis de ses supérieurs, est arrivé, du simple emploi de traducteur au tribunal consulaire mixte, à la situation de sous-secrétaire d'État au ministère de la justice. Les Cophtes, qui naguère le voyaient filer sur son âne et qui maintenant le voient passer en voiture, en sont tout fiers. La communauté semble grandir avec lui et non sans raison, car sous le ministère de Nubar, qui ne connaissait rien aux affaires de la justice, il dirigeait en réalité le département, se servait de Nubar comme d'une signature, et remplissait les tribunaux de ses coreligionnaires. La cour indigène, fait qui ne s'était jamais vu, compta même deux conseillers cophtes, comptables au ministère des finances, qui, d'un seul bond, sautèrent de leur chaise boiteuse de commis dans un siège de

Digitized by Google

magistrat. Il est vrai que Nubar prit sa revanche et nomma conseiller de première classe son huissier de salle. Mais il détestait les tribunaux indigènes, par jalousie contre leur créateur Fakri pacha, et je dois à la vérité de dire que tous ces conseillers étaient de braves gens, de très braves gens, les Cophtes et l'huissier introducteur. Quand prochainement nous ferons l'histoire des tribunaux indigènes, nous aurons occasion de parcourir cette galerie de types, ce ne sera pas sans intérêt.

Mais allons à l'église. Quel fourmillement de misérables bon Dieu! quelle cohue loqueteuse! Un tourbillon de marmaille court autour de nous, criant : *Bachis, bachis*. De tous les coins sortent des écloppés, des boiteux, des manchots, des vieilles et des vieux, non crânes et gaillards comme mon client arabe, *ana, ana, ya, sidi*, mais sordides, le teint jaune, les faces amaigries, qu'on prendrait pour des spectres. Leur traînée nous harcèle jusqu'à la porte, et nous avons beau donner une piastre de ci de là, pour deux bras qui se retirent, vingt se lèvent, et ce sont des doléances plaintives, des lamentations de litanie, des *Robbèna kerym* à vous faire danser les nerfs. *Robbèna* est le nom que les Cophtes donnent à Dieu, les musulmans disent : *Allah*. Les coreligionnaires riches, et il y en a beaucoup, feraient décidément œuvre pie en ouvrant des asiles à tout ce pauvre monde, mais le Cophte avare ne donne pas, il laisse croupir ses frères dans l'indigence, et se contente de dire qu'il y en a trop. La plupart des mendiants du Caire sont des Cophtes.

A la porte nous sommes délivrés. Le sacristain, sa main pleine de cierges, jette des imprécations à la foule houleuse, et les faces se dressent effarées devant l'entrée, mais ne bougent plus.

L'église cophte du vieux Caire n'a pas de valeur architecturale; elle est petite et carrée, basse, sombre et humide. Autre apparence a sa grande sœur, située au centre de la ville; celle-là est d'un assez joli style, bien aérée et propre; le patriarche, qui a son palais à côté, y officie tous les dimanches. Néanmoins le pauvre petit temple a pour lui l'attrait

Digitized by Google

des choses qui datent de loin, le charme des vieilles légendes, et dans sa simplicité évoque l'idée d'une religion naïve et mystique. D'ailleurs il a ses curiosités, voire ses raretés. Voici le sacristain et son servant qui, chacun un cierge à la main, nous promènent le long de la boiserie qui clôture le chœur et ne laisse apercevoir l'officiant que par une arcade étroite ouverte en face de l'autel. C'est comme un voile du temple, dérobant le saint des saints aux yeux profanes et coupant l'église en deux parties, l'une réservée aux fidèles, l'autre aux mystères des rites sacrés. Cette boiserie est fort belle, toute en bois noir incrusté de nacre, et a des reluisements charmants à la clarté des cierges. Elle date, paraît-il, du v^e^ ou du vi^e^ siècle et l'on ne peut s'empêcher d'en admirer le fin et délicat travail. Aussi le sacristain dit-il à chaque minute : *Coyès ketir ketir, ou adim.* Joli beaucoup, beaucoup et ancien. On le voit bien, mon bonhomme, et l'on n'est pas fâché d'avoir fait la route, pour contempler votre chef-d'œuvre d'incrustation, dont pas une écaille n'a bougé depuis treize siècles. Les Anglais même, ces grands pillards des monuments, *pour emporter oune pétite souvenir*, ne sont pas parvenus à en détacher la moindre parcelle, car le sacristain veille et a l'œil sur les cannes et sur les mains. Quand après avoir examiné la boiserie, on franchit sa petite arcade du milieu, on a devant soi l'autel, pauvre et simple, avec ses nappes blanches, son tabernacle tout vermoulu par les siècles, ses hauts chandeliers de cuivre et derrière, en hémicycle formant l'abside, le chœur avec tout autour une rangée de fauteuils usés et boiteux pour le chapitre et les chantres. Cette disposition est à l'inverse de ce qu'on voit dans nos églises occidentales, où le prêtre officie aux yeux de la multitude et où le chœur est en vue devant l'autel. Pourquoi? Est-ce un souvenir des temples payens, où la foule assistait au sacrifice du dehors, n'apercevant le prêtre qu'à travers la porte du sanctuaire, ou est-ce une tradition de l'église chrétienne primitive? Qui sait? Le sacristain lui-même déclare l'ignorer. Dès lors nous laisserons aux savants le soin d'éclaircir ce problème ritualiste. Notons toutefois que cette

Digitized by Google

disposition est générale dans les églises cophtes, dont les cérémonies, pour le reste, ressemblent aux nôtres. Leurs prêtres disent la messe comme ceux de la communion catholique, et sont vêtus d'une chasuble blanche ornée simplement d'une mince croix en broderie d'or sur le dos et la poitrine. Les cophtes ont un culte fervent pour la vierge Marie, *Maryam*, et admettent l'universalité des traditions chrétiennes. Mais ils n'ont jamais voulu reconnaître le pouvoir du pape de Rome, qu'ils appellent un usurpateur, parce que, disent-ils, il prétend personnifier seul la mission qui fut donnée à chaque apôtre en particulier. Leur premier pape à eux fut saint Marc, qui était évêque d'Alexandrie, et dont l'autorité fut transmise aux patriarches ses successeurs. Ils soutiennent à cet égard les thèses les plus intéressantes, mais ils sont fort tolérants et admettent que s'ils ont eu raison de suivre saint Marc, nous n'avons pas eu tort de suivre saint Pierre. Il n'y a rien à redire.

Le célibat étant considéré en Orient comme un état contre nature, croyance qui fut du reste partagée fort longtemps par le clergé catholique, il est de règle que les prêtres cophtes se marient; le patriarche seul est célibataire. On le choisit dans une communauté de moines qui a son couvent près du désert. Les cophtes admettent la confession, mais les prêtres âgés ont seuls le droit de l'administrer. Les membres, et surtout les femmes de la communauté, considèrent qu'il y a trop de danger à confier cette mission à des hommes jeunes, exposés eux-mêmes à lutter contre les faiblesses humaines qu'ils sont appelés à absoudre.

Quand on a visité la petite église, on descend dans la crypte, espèce de grand caveau sans ornement, où dans un coin on vous montre deux niches oblongues, que la tradition signale comme étant les deux places où couchèrent saint Joseph et Marie, lors de la fuite en Égypte, sous Hérode. Plus loin dans la plaine, du côté de Matarïéh, s'élève un figuier gigantesque, dont les branches caduques sont soutenues par des étais puissants, et l'on prétend également que Marie reposa sous son ombre. Est-il bien si vieux qu'on le

Digitized by Google

dit, et la légende qui se rattache à l'arbre et au temple est-elle vraie? On peut en douter, mais quoi qu'il en soit, le souvenir de l'événement a été de siècle en siècle transmis chez les Arabes et les Cophtes, et confirme le fait historique de la fuite.

En sortant, et après avoir honorablement réglé avec le sacristain et son servant le compte de leurs cierges et de leurs bons offices, nous retombons dans la cour des miracles, grouillante et lamentable, qui nous a accueillis à l'arrivée. Même saltation de boiteux sur leurs béquilles, même marche tâtonnante des aveugles, même cris de la marmaille — *bachis, bachis.* — Enfin, la voiture nous sauve, et le cocher faisant claquer son fouet, nous dévalons la plaine légèrement déclive qui mène vers le nouveau Caire. Voici le palais du prince Mansour, tout bleu; le palais du prince Ibrahim, tout rose; l'hôpital des femmes, où des filles qui ont l'air peu repenties poussent la tête aux fenêtres et nous envoient des sourires; puis, voici l'île de Rhoda, au milieu du Nil, parsemée de fermes et de maisons de campagne, fertile et salubre, où se trouve le nilomètre qui fixe les étiages du fleuve en été. Là bas, loin sur la gauche, à travers les sycomores, on aperçoit le palais de Giséh; à droite, celui de Gésirah, autrefois résidence favorite d'Ismaïl, d'où, le soir, il sortait suivi des équipages de sa cour, tout le monde élégant du Caire et des centaines de voitures lui faisant escorte. O luxe! ô beaux jours disparus! où sont les neiges d'antan? Le palais à présent est désert. On parle d'en faire un hôtel, et l'Anglais, des savates aux pieds, le torse couvert d'une chemise de flanelle rayée, la tête coiffée d'une casquette bleue, joue au *lawn-tennis* dans la plaine en face. Quant à Ismaïl, le prince adoré des Égyptiens, depuis son départ de Naples, il vit à Constantinople presque oublié, voulant qu'on l'oublie, jetant parfois un regard mélancolique au delà de la mer de Marmara, du côté du ciel bleu de l'Égypte qu'il ne reverra plus. En tournant un peu, nous arrivons au pont du Nil, tout en fer, œuvre colossale de la maison Fives-Lille. Nous le traversons pour le plaisir de le

Digitized by Google

traverser. A l'entrée comme à la sortie, au haut de chacun des piliers qui terminent la balustrade, se dressent de superbes lions. Pourquoi pas des sphinx? Qu'importe. Le Nil est fort large, à peu près l'Escaut à Anvers. Nous voyons ses flots jaunes bouillonner en vagues tournantes, en sortant sous les arches. Son cours est très rapide. On se demande d'où vient cette eau qui coule toujours et ne remonte jamais? En rebroussant, nous prenons du côté d'Abdine. Près de ce square, planté de lauriers-roses en fleurs, s'élève une grande maison fort simple : c'est la maison d'Arabi pacha. Arabi représentait le principe de l'Égypte à elle-même. Mais la tentative a avorté à Tel-el-Kébir, et les Anglais, le considérant comme prisonnier politique, l'ont envoyé à l'île de Ceylan avec 6,000 francs de rentes. C'est de la reconnaissance. Il leur a valu l'Égypte. Un peu plus loin, nous arrivons au palais d'Abdine, que précède une place immense, pour la revue des troupes, et qui se compose de bâtiments fort étendus d'un seul étage, avec des façades toutes plates peintes en blanc et des terrasses en guise de toits. C'est la résidence officielle du khédive en hiver; l'été, il habite le palais de Ras el Tin — tête de la figue — au bord de la mer à Alexandrie. Comme aspect d'ensemble, on ne peut pas dire que le palais d'Abdine soit beau : il manque d'ornementation; il n'a ni sculptures ni colonnades. Cependant, cette grande masse blanche a je ne sais quoi de propret, de tranquille et d'imposant qui plaît aux yeux. A l'intérieur, il est magnifique, découpé en une suite de salons énormes et pourvu de serres d'hiver de toute beauté. Un de ces jours, quand nous y irons au bal, nous le verrons plus en détail. Le khédive n'y réside pas constamment. Il préfère le séjour de son palais d'Hélouân, situé en plein désert, au milieu d'un éparpillement de maisons de plaisance, que l'aristocratie cairote s'est plu à bâtir aux environs du château vice-royal.

Dix heures et demie! vite à l'El Hazar. Il y a tant de menues choses à voir le long de la route que si nous nous arrêtons à tout, nous n'arriverons jamais.

Digitized by Google

L'El Hazar est situé presque au centre de la ville arabe. C'est une mosquée avec des dépendances énormes destinées aux salles de l'enseignement et aux logements des élèves.

Cette mosquée fameuse fut fondée en l'an 359 de l'hégire — 970 J.-C. — par Gawar el Sakli, vizir du premier roi ou kalife fatimite El Moez, auquel il venait de conquérir l'Égypte, alors livrée à toute espèce de dissensions sous le gouvernement des derniers descendants des kalifes abassides. Cet El Moez el Fatimit était un haut et puissant seigneur, dont l'empire comprenait non seulement l'Égypte, mais toute l'Afrique, la Syrie jusqu'à Damas, Malte, la Sardaigne, la Sicile et la plupart des îles de la Méditerranée.

En même temps que son vizir fondait sa mosquée, le roi eut l'idée de quitter ses États barbaresques et de s'établir au centre de sa récente conquête, où il ordonna de bâtir la nouvelle ville du Caire en contre-bas de la vieille ville d'Amrou, qui s'appelait, comme nous l'avons déjà dit, Masr el Fossât, ou plus communément Masr el Attijq'a. La nouvelle ville reçut le nom de Masr el Qahira en souvenir de la date précise de l'ouverture des travaux correspondante avec l'ascension de la planète Mars, dont le nom arabe est *el Qaher*. Plus tard, nous verrons apparaître une troisième ville, au XIX^e^ siècle, qui s'appellera Ismaïlia, du nom de son fondateur le khédive Ismaïl, et qui forme aujourd'hui la plus belle partie de l'immense agglomération désignée sous le nom commun de Caire. A ce sujet, rappelons, pour mémoire, que la ville primitive qui succéda comme capitale à Memphis remonte à l'an 15 ou 16 de l'hégire — 634 J. C. — et la ville proprement dite, à l'an de l'hégire 360 — 970 J. C. — Ce renseignement sera peut être agréable au lecteur hanté de la manie de chercher l'origine et la date des choses, dans un temps où l'on ne connaît ni l'origine ni la signification de Bruxelles, parce qu'aucun chroniqueur de l'époque ne s'est donné la peine d'en parler.

Revenons à la mosquée d'el Hazar. Gama el Hazar, c'est-à-dire la florissante. Pourquoi ce nom? On ne sait, probable-

Digitized by Google

ment par allusion au surnom de *zahara* (fleur) donné à Fatma, la fille du prophète, dont El Moez prétendait être le descendant.

Gawar, une fois la mosquée construite, la dota d'une bibliothèque magnifique, et y fonda une université qui devint bientôt la plus célèbre de l'Orient. Sous les successeurs d'El Moez, elle fut considérablement agrandie. Le kalife Hakim constitua à son profit des *wakfs* (fondations) considérables.

Plus tard, l'émir Abd el Rahman, la fit renouveler en partie et bâtit la fontaine, Sibil, située à l'entrée du monument, ainsi que le tombeau où il est inhumé. Si on ajoute aux dons royaux ceux des particuliers qui se sont succédé de siècle en siècle et qui ne discontinuent pas de nos jours, on comprendra que l'université d'El Hazar doit jouir de richesses considérables. Cette situation lui permet d'user de largesses. Son enseignement, qui est très étendu, car il comporte tout l'ensemble de la science musulmane, ne coûte rien à l'État ni aux élèves, et ce qui va peut-être étonner quand on saura que leur nombre s'élève souvent à 10,000, les élèves y sont logés et nourris gratuitement. Et dire qu'il y a des gens qui traitent de barbare un peuple chez lequel le culte de l'enseignement est porté à un si haut degré, et qui depuis dix siècles fait de tels sacrifices pour le maintenir à la hauteur de son idéal civilisateur.

Les professeur de l'El Hazar ne sont presque pas payés. Ce sont de modestes savants qui, les premiers, donnent l'exemple de l'abnégation par amour pour la foi qu'ils professent et la science qu'ils honorent. La plupart ne reçoivent pas plus de 1,200 à 1,500 francs par an. Le recteur, qui est le grand uléma du Caire, ne reçoit que 1,200 francs. Il est vrai qu'ils ont si peu de besoins. De vrais bénédictins.

La dépense, exclusivement payée par le revenu des fondations, est considérable. Car, outre les appointements des professeurs, elle comprend l'entretien des bâtiments, les bibliothèques, le mobilier, la nourriture des élèves. Il est vrai qu'elle est frugale leur nourriture; on ne leur donne que du

Digitized by Google

pain; on distribue 30,000 pains par jour. J'entends qu'on se récrie, mais on ne boit ni bock, ni vin, ni liqueurs en Orient; la sobriété fait partie de l'éducation de la jeunesse, et la part de chacun est assez abondante pour qu'il puisse vendre au moins un pain aux nombreux marchands qui stationnent aux portes et qui, à leur tour, le revendent avec un petit bénéfice aux pauvres. Le prix de ce pain représente la friandise : quelques oignons, un peu de viande — elle est si bon marché — ou quelque autre accessoire; et, chose étonnante, tout ce monde se porte à merveille. On n'y voit pas de figures rouges de bien-être, mais on n'y voit pas non plus de figures pâles de débauche. Ajoutons que la tête ne s'en porte que mieux pour le travail, et que les bonnes mœurs restent sans atteinte. Il va de soi d'ailleurs que les parents ne laissent pas leurs enfants sans quelques ressources et que les plus heureux aident les autres. La fraternité musulmane fait partie de l'éducation à l'égal de la science et de la frugalité.

On trouve à l'université de l'El Hazar des jeunes gens de toutes les nationalités qui font partie de l'empire : Arméniens, Kurdes, Syriens, Turcs, Albanais, Tripolitains, Macédoniens, Bédouins, ceux de l'Hedjas et de la haute Égypte, etc. Ce beau jeune homme que vous voyez passer là, tout vêtu de blanc, est un Tripolitain; ce grand gaillard svelte, à l'œil énergique, avec ses culottes bouffantes et son pourpoint soutaché serré à la taille, est un Turc. Cette promiscuité a pour effet de faciliter à tous ces jeunes gens l'étude des deux grandes langues de l'empire, qui sont l'arabe et le turc, et de les initier en même temps à leurs idiomes divers. L'Arabe maugrabin, algérien, tunisien, tripolitain, égyptien et syrien ne sont pas tout à fait les mêmes, et le Turc d'Albanie, de Roumélie et de Circassie a aussi ses variantes. Ils recueillent ainsi l'avantage d'être compris dans les multiples pays de l'Islâm où ils peuvent être appelés comme soldats, fonctionnaires, missionnaires ou simplement voyageurs.

Qu'enseigne-t-on à l'El Hazar? Les humanités étendues, c'est-à-dire l'ensemble des notions qu'un homme doit pos

Digitized by Google

séder pour vivre favorablement dans le milieu où il s'agite, depuis l'alphabet jusqu'aux plus hautes sciences expérimentales et spéculatives. Il y a naturellement tout un côté de l'enseignement européen qui n'en fait pas partie à cause de la dissemblance de civilisation, ou, si l'on veut, à cause de la différence des besoins et des moyens matériels qui proviennent des mœurs, du climat et des produits du sol. Notre civilisation et notre activité occidentales sont en grande partie basées sur le charbon. Plus de charbon, plus de chemins de fer, plus de bateaux à vapeur, plus d'électricité, plus d'usines, plus même de calorifères. Or, comme les Africains n'ont pas de charbon, ils se sont arrangés de façon à s'en passer, et Dieu leur est venu en aide, puisqu'il n'y fait jamais assez froid, même en plein hiver, pour qu'ils fassent du feu dans leurs appartements. Les Anglais, seuls toujours originaux, ont enlaidi les maisons qu'ils habitent en menant des tuyaux de poêle le long des murs et se chauffent; mais l'Arabe ne se chauffe pas, il n'a pas besoin de se chauffer; il est infiniment moins douillet que nous, et, pour ses usages domestiques, il se sert uniquement de fourneaux où brûlent des charbons de bois. Que leur servirait-ils d'être ingénieur? Ils n'ont pas de mines, ils ne peuvent rien produire, et l'industrie à moteurs hydrauliques même leur est impossible, puisqu'il n'y pleut jamais et que leur seul cours d'eau, le Nil, s'il allait être infecté par les saletés qui infectent les nôtres, empoisonnerait l'Égypte et la ferait mourir de soif. Il n'y a pas même, en dépit de la rapidité de son cours, un seul moulin sur le Nil, tant est grand leur respect pour le fleuve sacré. Tous leurs moulins sont à ailes; ce sont d'ailleurs eux qui les ont inventés et en ont doté l'Europe; en sorte que si nos arrière-parents du moyen âge ont connu la mouture, c'est aux Arabes qu'ils le doivent. On en dit tant de mal qu'il est bien permis de leur faire un petit éloge en passant.

S'ils n'ont pas d'ingénieurs électriciens, opticiens, mécaniciens, civils, militaires, ou miniers, ils ne manquent pas cependant d'hommes versés dans les sciences pratiques qui leur sont nécessaires dans leurs luttes contre la nature. Ils

Digitized by Google

ont d'excellents astronomes, des physiciens de premier ordre, des architectes distingués; ils construisent des bateaux à voiles magnifiques, et connaissent à fond l'agriculture, les irrigations et les canalisations des terres. Tout leur travail est manuel et n'en est que meilleur, sans compter qu'il ne chôme jamais. Les Anglais prodiguent des sommes folles, aux dépens de l'Égypte bien entendu, pour des barrages, des écluses, des ouvrages en pierre, des machines à vapeur, des moteurs hydrauliques, et vendent l'eau aux paysans, qui auparavant la puisaient pour rien avec des *sakiés*, mais devant ces merveilles, l'indigène reste froid et, poussant un soupir, dit tranquillement : Quand ils seront partis, nous ferons à notre idée. Qu'est-ce que les Anglais ont à nous apprendre en Afrique? Qu'est-ce que les Romains ont eu à nous apprendre? Depuis les Pharaons nous sommes le grenier du monde. Et ils ont raison. Nous allons ennuyer ces pauvres diables avec nos inventions, nous allons imposer notre civilisation de vingt degrés sous zéro à leur climat de quarante degrés de chaleur, en quoi cela peut-il leur être agréable? A quoi cela peut-il leur être utile?

Depuis l'introduction des nouveaux codes calqués sur le droit français, beaucoup de jeunes gens entraînés dans cette nouvelle étape civilisatrice, ont été obligés de venir faire des études en Europe, le droit musulman qu'on enseigne à l'El Hazar et qui est calqué sur le droit romain n'y suffisant plus. Eh bien! je dois à la vérité de dire qu'à mon avis ce n'est pas un progrès. On le leur a imposé et ils ont dû l'accepter comme les barrages et le reste, mais leur législation patriarcale et sommaire convenait mieux à leur milieu. Tout cela pouvait nous paraître compliqué et drôle parce que nous n'y entendions rien, mais ils s'en accommodaient à merveille et le bonheur est là.

A présent, entrons dans la vénérable mosquée, l'*Alma mater* musulmane, conduits par notre introducteur, le brave Mahomet Islâm, ancien élève de l'école et familier de la maison.

Islâm en entrant ôte respectueusement ses bottines, qu'il porte à la main, et un serviteur revêt nos pieds de chaussons

Digitized by Google

en lisière comme à la mosquée de Méhémet Ali. La semelle de cuir d'un chrétien ne doit pas souiller le pavé du temple.

Quel est ce bruit confus, semblable à celui d'une ruche, qui s'engouffre sous la haute voûte du portique? C'est le bourdonnement des voix des professeurs occupés à donner leurs cours dans la salle centrale de la mosquée. Dieu! le spectacle pittoresque! Aucune ressemblance avec les chaires imposantes où nos maîtres en habit noir, chacun dans un local séparé, pérorent devant leurs élèves épars sur les bancs. Ici il n'y a pas de chaires; au pied de chacune des nombreuses colonnes qui soutiennent le temple se trouve, accroupi sur la natte, un homme en turban et en robe blanche qui parle à un groupe de jeunes gens assis en cercle autour de lui. Autant de colonnes, autant de cours. Toutes les voix montent ensemble, en un murmure assez disparate, mais approchez, la confusion n'existe plus, elle n'est que dans l'atmosphère; en bas, dans les groupes, les paroles sont nettes et distinctes, on entend tout ce que dit l'orateur. Aucun d'eux, quand on passe, ne lève la tête, ne salue, n'interrompt; les élèves continuent à prendre des notes, à écouter, ne se détournent pas. Très disciplinés tous ces Arabes, et sévères les maîtres. Le vieux cheik, à barbe blanche, qui est là devant nous, enseigne le droit. Il parle avec beaucoup de volubilité, mais articule avec précision; de temps en temps son bras gesticule vivement sous sa large manche, il explique la matière des successions. Quelque Cujas musulman. Il y a là des savants étonnants, connaissant à fond, avec les gloses et les commentaires, tout ce qui se rapporte à leur droit national. Le titre des successions, qui est une mer à boire chez nous est chez eux un abîme. C'est l'ancien droit de Justinien, compliqué de tout ce qui se rapporte aux successions des affranchis et des esclaves. Ne rions pas; beaucoup de nos professeurs titrés, décorés et réputés, beaucoup d'Anglais surtout qui les appellent dédaigneusement *èrrèbs*, n'ont pas dans la tête ce qui tient sous le turban de ce vieux brave homme. Je ne sais pourquoi, mais il me rappelle vaguement Platon enseignant ses disciples, couchés autour de lui sur les marches du temple

Digitized by Google

de Minerve à Sunium, dont on aperçoit encore les débris des colonnes au faîte du promontoire, quand on va d'Athènes à Smyrne. Plus loin, cet homme à barbe noire, au visage reposé, enseigne la grammaire. Puis, voici un professeur libre, il parle d'histoire. Par un privilège assez bizarre, il y a à l'El Hazar des professeurs libres, indépendants de l'institution, mais qui ont le droit d'y ouvrir un cours, quand ils peuvent justifier d'un certain nombre d'élèves. Ce détail prouve une fois de plus que la liberté, que l'on croit opprimée dans ces pays de pouvoir absolu, pénètre par toutes les fissures des institutions, empruntant aux mœurs des franchises que la réglementation ne lui donnerait peut-être pas en pays parlementaire.

De la salle centrale de la mosquée on passe à des salles latérales — car, pour ce grand nombre d'élèves, la mosquée ne suffit pas — et partout on trouve les professeurs donnant leurs leçons dans les mêmes attitudes, c'est-à-dire accroupis au milieu de leurs élèves. Ce groupement sur un petit espace présente certains avantages. Il permet au professeur de parler moins haut et ne l'expose pas à la tentation de se livrer à des écarts déclamatoires, qui chez nous cachent assez souvent un fond pauvre sous de pompeuses apparences. Puis, c'est plus paternel, c'est plus familial, c'est plus intime. et le voisinage immédiat du maître maintient l'attention de l'élève.

J'ai connu des jeunes gens sortis de l'El Hazar, médecins, ulémas et autres, doués d'une instruction très supérieure. J'ai connu notamment des avocats qui avaient étudié le droit musulman à la mosquée, et qui par eux-mêmes avaient appris les nouveaux codes, et étaient non seulement d'excellents dialecticiens mais des juristes consommés. Je me souviens surtout de mon ami l'avocat Zagloul, qui m'a souvent surpris par la netteté claire et laconique de ses conclusions. On comprend qu'avec une institution comme celle de l'El Hazar, la domination d'une puissance étrangère soit chose difficile en Égypte, à moins que la force ne l'impose. L'El Hazar est non seulement un foyer de lumière, il est un

Digitized by Google

foyer permanent de résistance patriotique. Napoléon Ier en a su quelque chose, et les Anglais aussi savent bien que l'élément musulman est irréconciliable avec leurs idées de conquêtes africaines.

Les musulmans seuls sont admis à l'El Hazar, les chrétiens cophtes, syriens et autres font leurs études ailleurs, en Europe ou dans des écoles égyptiennes. Ce fait explique les sympathies européennes qui parfois se manifestent chez certains fonctionnaires indigènes qui, n'étant pas musulmans, ne sont pas guidés par l'intérêt musulman. Il explique aussi comment il se fait que tous les sous-secrétaires d'État sont chrétiens. Les Anglais y trouvent des serviteurs disposés à complaire à leur politique. C'est même à cette seule cause qu'il faut attribuer l'élévation de Nubar pacha à la présidence du conseil en 1883. Son prédécesseur Chérif pacha qui était imbu du sentiment de la patrie, ne voulait pas renoncer au Soudan sans l'agrément de son suzerain le sultan, mais quand vint cet Arménien au cœur léger, son premier acte fut de prendre la plume et de signer l'abandon des conquêtes de Méhémet-Ali et d'Ismaïl. Que lui importait le Soudan, le sultan et les conquêtes? C'est à lord Gladstone et à lord Salisbury qu'il désirait plaire. Le dernier fidèle de l'Égypte dans l'occurence fut un chrétien cependant, Emin pacha, qui continua à tenir haut et ferme le drapeau du khédive sous l'équateur. Le hasard des événements l'a obligé d'abandonner son poste, et Dieu sait à qui maintenant iront les provinces égyptiennes des grands lacs qui, avec le reste du Soudan, ne demandaient pas mieux que de revenir sous l'autorité des khédives d'Égypte quand les Anglais ne seraient plus là. Inutile de dire que Nubar était exécré des musulmans. On ne trouvait dans son salon que des officiers anglais, des fonctionnaires anglais, des correspondants et des agents télégraphiques anglais, mêlés à quelques membres de la colonie étrangère, mais un musulman de qualité jamais. Le même fait se présente du reste pour le ministre d'Angleterre, sir Evelyn Baring, qui pourtant est un adorable gentilhomme, tandis que chez Chérif, même après sa

Digitized by Google

chute, c'était toujours chambrée complète, comme c'est chambrée à peu près complète chez le président actuel Riaz ; je dis à peu près, parce que Riaz, quoique très musulman, n'a ni la fière énergie, ni la large envergure intellectuelle, ni l'irrésistible cordialité de Chérif. Ceci ne veut pas dire que les musulmans détestent les chrétiens pour le plaisir de les détester. Ils s'entourent volontiers, au contraire, de fonctionnaires chrétiens ; mais ce qui les révolte, c'est de voir en eux des supérieurs qui s'arrogent la domination, plutôt que des serviteurs de l'État marchant dans leurs idées.

Nous voici dans la cour. Vers le milieu, jolie fontaine, coupe toujours débordante ; sur la droite, de grands bassins pour les ablutions et les bains ; près des murs, à l'ombre, éparpillés, des étudiants qui causent, lisent, écrivent. Détail, ils n'écrivent pas sur des ardoises, mais sur des feuilles de plomb, l'ancien système. Le brave Islâm en connaît quelques-uns et, ses bottines sous le bras, distribue des poignées de main et des salamalecs à droite et à gauche. Vers le bout de la cour, s'avance un petit bâtiment à l'air quelque peu maussade, avec des fenêtres grillées, c'est la prison. Oui, il y a une prison à l'El Hazar, et on y enferme ceux qui ne sont pas sages, comme nous faisons de nos bambins quand ils ne veulent pas obéir. Islâm pousse la tête à la grille et nous l'imitons. Un captif est là, accroupi sur une table, un Bédouin. Il a été peu respectueux pour son professeur, et ses camarades de temps en temps viennent le regarder d'un œil de compassion moqueuse ; lui ne bouge pas. Il est visiblement honteux. Cette prison n'est pas bien terrible ; oh ! ne vous révoltez pas, ce n'est pas le moyen âge, qui lui-même fut loin d'être aussi terrible qu'on dit ; mais telle qu'elle est, elle nous montre que, dans le milieu où nous sommes, le sentiment du respect et de la honte sont vivaces. Chez nous, un étudiant enfermé sur l'ordre d'un professeur, mettrait l'école sens dessus dessous ; il chanterait et protesterait, ses camarades lui feraient peut-être des ovations, et, en corps, manifesteraient au nom des grands principes ; ici, non, le coupable s'humilie et expie, et ses camarades le plaignent peut-être, mais

Digitized by Google

ne le défendent pas. Différence d'éducation tout bonnement.

Après avoir dépassé la prison, on entre dans une petite allée et de là dans un vaste préau entouré de bâtiments. On y voit des séries de salles servant aux cours, et comme suite à ces salles, de longues galeries où sont les bibliothèques. Très orientales les bibliothèques. Pas de luxe, pas d'ostentation, pas de boiseries magnifiques, pas de livres superbement étagés, pas de fonctionnaires gravement assis devant des bureaux avec des mines majestueuses. Non, çà et là s'élèvent des grillages en bois, derrière lesquels s'étalent des coffres; aux murs s'adossent quelques rayons, et, à la porte — car le grillage a une porte — se tient un personnage avec un trousseau de clefs à la main; cet espèce de geôlier est le bibliothécaire. Vous voulez un ouvrage? il entre, s'enferme, cherche, trouve et vous le donne, livre ou parchemin roulé, contre un reçu sur lequel vous apposez votre cachet. Quelque chose qui vous intéressera peut-être, lecteur, c'est d'apprendre qu'en Orient on ne signe jamais. Le cachet remplace la signature, chez les lettrés comme chez les autres. Mais les erreurs? Il n'y en a pas. Chaque cachet, sous les peines les plus sévères, porte sa date, son poinçon et est inscrit sur le registre officiel du corps des graveurs au nom de celui qui s'en sert. Y a-t-il contestation? on vérifie le registre : en cas de non-inscription, il y a faux. En réalité, le cachet en Orient ne donne pas lieu à plus d'abus que la signature en Europe. J'ai parfois questionné les indigènes sur cette bizarre coutume. Ils n'en donnent d'autre explication si ce n'est que le cachet permet à tout le monde de signer et qu'il fait partie des mœurs. *Mores majorum*. Depuis quelques années, le cachet est accosté de la signature des fonctionnaires dans les affaires mixtes, mais s'agissant de natifs, même dans les tribunaux, pour les jugements et les ordonnances, il forme la règle. La loi d'ailleurs l'admet et, entre autres, l'article 254 du code de procédure porte « qu'en cas de dénégation d'un titre le tribunal ordonnera la vérification de la signature *ou du cachet* ». Le khédive lui-même signe toujours ses décrets par son cachet.

Digitized by Google

Donc le porte-clefs vous remet le parchemin roulé ou le livre. Il y a encore ici énormément de rouleaux. On s'imagine être devant la bibliothèque d'un avocat romain à l'époque où le livre n'était pas connu. Croyez bien du reste que tout n'est qu'habitude. Le rouleau se lit aussi facilement qu'un livre et en tout cas plus facilement qu'un journal. Quand il n'est pas en rouleau, le parchemin sert souvent de feuillet pour les livres qui sont écrits à la main et superbement reliés. On découvre dans la poussière de ces coffres et de ces rayons, des richesses précieuses avec des écritures et des dessins dont la finesse dépasse ceux de nos anciens missels. Je me suis même quelquefois dit que je voudrais bien avoir une bibliothèque pareille : c'est autrement beau que nos volumes en papier pauvre et en caractères d'imprimerie. Goût d'amateur seulement. La fameuse bibliothèque d'Alexandrie, qu'on accuse le général Amrou d'avoir brûlée, devait ressembler aux entassements abrités derrière ces grillages : des montagnes de rouleaux jaunis. Que de merveilles et de secrets perdus !

Chaque nationalité a sa bibliothèque à part, cela se voit à la différence des costumes des porte-clefs. Tiens, voici un vieux Marocain, resté élève libre, mais qui plaide quelquefois aux tribunaux indigènes ; il m'offre gracieusement de pénétrer dans le sanctuaire scientifique maugrabin, mais le temps nous manque, et puis je connais nos goûts ; nous y passerions des heures.

Les élèves font leur travail dans leurs chambres ou leurs dortoirs, car selon les nationalités, ils logent souvent sept, huit dans une chambre. Montons-y, nous voici chez des Turcs. Ils sont tous accroupis à côté de leurs matelas et travaillent. Il n'y a pas de lits, pas de tables, pas de chaises ; un encrier à côté d'eux à terre, un livre sur leurs genoux, et c'est tout. Quand nous entrons, tous portent la main au tarbouche, sans autrement s'interrompre. Au revoir, messieurs. Un peu plus loin une chambre est ouverte. *I'a Islam !*, et un beau jeune homme, barbe courte et noire, tarbouche en tête, caftan en soie jaune à rayures brunes, pantoufles rouges,

Digitized by Google

s'élance devant notre ami Islâm, auquel il secoue la main et nous prie d'entrer. Charmant son intérieur, tout blanc, un matelas à terre, un narghilé qui traîne, dans le coin une ottomane, et au-dessus, à un clou, une cithare. C'est un Syrien, et à voir la cithare, je devine un mélomane, quelque mélancolique rêveur, artiste à ses heures perdues. Il nous offre des cigarettes et nous fait un café lui-même sur un petit réchaud. Que de gracieuses manières et quelle hospitalité cordiale. Il vient de recevoir ses pains, la nourriture du jour, et ils sont là sur un papier, sorte de grandes crêpes dorées et fraîches. Il veut absolument que nous en goûtions, et comme nous nous excusons: « Alors vous les emporterez; vous devez manger du pain de l'El Hazar. — Mais vous? — Oh? moi j'en demanderai d'autres à mes camarades », et voilà les pains empaquetés. Mon ami est enchanté.

Où va toute cette jeunesse, que devient-elle au sortir de cette pépinière immense? Elle va partout et devient ce que devient la jeunesse ailleurs. Commerçants, juges, ulémas, médecins, fonctionnaires de rangs et de catégories divers, depuis le futur ministre jusqu'à l'humble employé des postes; mais tous, absolument tous, imbus de l'esprit musulman, et destinés à le propager et à le soutenir. On parle quelquefois de conversion musulmane. Que voulez-vous que fassent contre ces efforts réunis un clergyman anglais, boutonné jusqu'au menton et enseignant une religion aussi froide que sa personne, ou un prêtre français plein de bon vouloir sans doute, mais ignorant la langue et incapable de s'habituer au climat? Chez les nègres, où les musulmans n'ont pas paru, cela peut prendre un peu par force et un peu par persuasion; mais ailleurs, non. Notons bien que si nous avons des missionnaires, ils en ont aussi et combien plus nombreux, plus ardents et plus sympathiques. Toutes les années, de l'El Hazar il part des derviches pour le sud. Ils n'ont pas besoin de bateaux, ils cheminent à pied par les déserts; de nourriture coûteuse, un pain leur suffit. Et leur bâton à la main, leur Coran sous le bras, vêtus d'une robe en coton légère, ils vont, ils marchent, ils évangélisent. Que leur importe le

Digitized by Google

climat? C'est le leur. Les privations? Ils y sont habitués. Les peuplades inconnues qu'ils visitent? Ce sont leurs frères. Ils s'établissent au milieu d'elles, parlent leur langue, parfois s'y marient et s'y fixent. N'est-ce pas ainsi que d'étape en étape, ils sont allés de la mer Rouge à l'Atlantique et de l'Égypte au fond du Soudan? Interrogez toutes ces peuplades, c'est le nom d'Allah qui est murmuré par leurs lèvres. Quant à nous, nous pouvons les conquérir, nous ne les civiliserons pas.

Nous quittons l'El Hazar satisfaits de notre visite. Notre ami le Syrien, nous accompagne jusqu'à la sortie. En route, nous croisons un uléma, dont le nom m'échappe, homme superbe avec sa barbe grisonnante et sa démarche droite et fière. Il enseigne la théologie. Puis revoici la grande cour, les élèves assis, les uns causant, les autres griffonnant sur leurs carrés de plomb; puis l'immense salle jalonnée de colonnes où la voix des professeurs bourdonne toujours, où les cercles se multiplient comme autant de parterres arrondis, puis la haute voûte et la porte. Adieu, vieille mosquée de Gawar! Adieu! fille fleurie! Islam remet ses bottines, nous ôtons nos chaussons de lisière, et nous serrons cordialement la main à notre récent et déjà excellent ami l'étudiant syrien. Adieu.

Mon ami n'en revient pas de l'immensité de cette population et de cette vie simple. C'est l'Orient; peu de besoins et le cœur gai. Leur idéal n'est pas la satisfaction de la gourmandise, mais la tranquillité de l'âme. Je ne sais vraiment pourquoi nous allons déranger ces calmes habitudes pour les remplacer par les deux grands vices de notre civilisation, l'amour de l'argent et de la boisson: l'instinct du Juif et de la bête.

Il est maintenant deux heures, et notre attention a été si absorbée que nous avons oublié la chaleur et le repas. Une pointe acérée de bon appétit commence à tourmenter mon camarade: « Dame, depuis six heures du matin, nous n'avons rien pris, et nous allons déjeuner au club khédivial. » Le digne Islâm qui fait ramadân, nous quitte; il ne mangera qu'au coucher du soleil; mais comme il est complaisant et

Digitized by Google

passe par Fagallah, il se charge de nos pains qu'il remettra à Osmân.

Le club khédivial est le rendez-vous du high-life européen et de l'élément indigène politique, qui a forcément des attaches européennes. Le midi, mais surtout vers six heures du soir, on y rencontre toute la haute société cairote : consuls, secrétaires d'État, banquiers, magistrats, généraux, princes même de la famille khédiviale, qui viennent s'y livrer à de petits potins sur les affaires et les événements du jour. Tout ce qui se fait dans les ministères, chez les ministres et au palais se raconte, se commente et se débine là. C'est une espèce de salon d'information, agrémenté de billards et de tables d'écarté; bref, un club. On n'y mange pas mal, mais cher; il faut bien payer le luxe des salons et du service, qui est fait à l'européenne par des serviteurs du meilleur style.

Comme il est trop tard pour aller encore aux Pyramides ou à Boulacq, nous irons faire un tour en voiture à Ghésirah, et ce soir, comme il y a *moulèd* du côté de Rhoda, nous irons voir le *moulèd* (la foire).

Pour aller à Ghésirah, on passe devant les grandes casernes anglaises. A tout seigneur tout honneur. Les Anglais, qui s'imaginent volontiers qu'ils protègent l'Égypte dans l'intérêt de l'Égypte, se sont en gens entendus adjugé ces établissements magnifiques que les khédives successivement avaient élevés pour y loger leurs troupes. Exproprier est un genre de protection comme un autre. On a maintenant logé les Égyptiens à une lieue de la ville. Où est le temps où Saïd, dont le palais était à côté, s'éveillait tous les matins au bruit des fanfares militaires de ses régiments et se plaisait à les inspecter dans les cours grandes comme des plaines d'exercice? Aujourd'hui, le chamelier qui passe s'arrête, et pardessus les murs, penché sur l'encolure de sa bête, voit manœuvrer des soldats en casaque rouge et le troupier britannique jouer à la balle ou au cricket. *Sic transit gloria mundi.* Il n'y a plus d'Égypte.

Nous passons ensuite le pont du Nil que nous avons déjà vu ce matin, et immédiatement, nous sommes en pleine pro-

Digitized by Google

menade. Le khédive n'y vient jamais. Elle est cependant fort belle. Elle longe le Nil; Boulacq est là-bas dans le fond, on voit amarré, près du quai, le bateau avec lequel M. Mariette fait ses voyages de recherche dans la haute Égypte, et elle s'étend, sous une double rangée de sycomores, en un vaste cercle qui revient aboutir au pont. Ghésirah, nous l'avons déjà dit, est surtout la promenade des Anglais. Ils ont établi au centre un champ de courses, un tir à pigeons et des quantités de jeux gymnastiques qui constituent leur sport favori. Les allées sont encombrées de cavaliers anglais et de miss anglaises qui, avec leurs habitudes viriles, ont l'air de revenir du pays des Amazones. Toujours à cheval, la cravache en main, galopant, bondissant, criant comme des jockeys, elles inspirent une véritable terreur aux Arabes. Que deviendrions-nous, pensent-ils, si nos femmes allaient se mettre à ce régime? Où irait l'islam, si une telle civilisation allait devenir la nôtre? Le grand monde européen et quelques indigènes, mais rares, viennent également à Ghésirah. Et tenez, voici à cheval, sabre au côté, toujours en tenue militaire, barbe noire, figure énergique, suivi d'un petit piquet d'honneur, Mouktar pacha, l'envoyé de Turquie. Dans ce coupé passe le ministre de France, le comte d'Aubigné. Dans ce landau, avec un *cawas* en costume marron soutaché d'or à côté du cocher, se trouve assise lady Baring, ayant devant elle ses deux jolis enfants, et à sa droite son mari, sir Evelyn Baring, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique et Impératrice des Indes en Égypte. Derrière, arrive Nubar pacha, avec sa figure rouge, sa mine renfrognée, sa grosse moustache blanche et son tarbouche rabattu à droite au-dessus de son oreille sourde. Puis, voici le ministre de Belgique. Petit, très petit train, une simple voiture de louage, un air d'homme comme il faut, mais pauvre, égaré au milieu de ses brillants collègues des grandes puissances. Les ministres d'Angleterre et de France reçoivent 80,000 francs d'appointements, avec des résidences superbes, et ont toujours de grands revenus personnels; le ministre de Belgique ne reçoit que 18,000 francs, moins que le ministre

Digitized by Google

de Grèce, à peine de quoi payer son appartement, ses frais de bureau et quelques dîners à ses collègues et à la colonie, qu'il ne donne, du reste, jamais s'il n'est pas riche. Aussi la Belgique a-t-elle peu d'influence, elle ne compte pas; en Orient il faut de la représentation, et le gouvernement ne veut pas le comprendre.

Rentrons en ville : le défilé commence. C'est un précipité de voitures et de chevaux incroyable, on dirait un retour de courses; on va au plus vite, on s'engouffre sur le pont du Nil, à la file, au grand galop, mais jamais de heurt, jamais de chute, les chevaux sont bons et les cochers ont ferme poignet. A l'encontre de ce défilé, en sens inverse, arrivent des chameaux et des ânes avec des fellahs qui reviennent de la ville et retournent à leurs villages. Le spectacle est pittoresque et animé; une fois le pont franchi, tout ce bruit, toute cette agitation un moment confondus, s'éparpillent en détail par les nombreuses artères des boulevards. Nous passons devant l'hôtel du ministre de France, magnifique, en style oriental, avec ses fenêtres mauresques et ses balcons en fines découpures; devant l'hôtel du ministre d'Angleterre, grande maison massive, sans décorations, mais confortable; devant le New-Hôtel, éclairé aux deux extrémités de sa terrasse par deux grosses boules électriques inondant de vives clartés la grande place qui est vis-a-vis et nous nous arrêtons un instant, à l'établissement Bodega, situé près de l'Esbékiéh. Assez morne. Le patron derrière son comptoir, attentif; à sa gauche un fromage de Chester, sur le devant quelques officiers anglais, en badine, en cravache, la calotte à mentonnière sur l'oreille, face au public, accoudés les uns, d'autres assis sur le bord du bar, jambes pendantes, buvant vite un *brèndy*, un *whisky*, un *t'chèmpégne*, puis s'en allant, sans causer, remplacés par d'autres; et pêle-mêle autour des tables deux ou trois Belges, quelques Français, quelques Égyptiens en quête de faveur anglaise ou simplement amateurs d'apéritif, et c'est tout. La prose d'un bar européen, des gens qui boivent de l'alcool, sous la lumière terne de trois ou quatre becs de gaz. Nous sommes heureux de rentrer à Fagallah,

Digitized by Google

où Osman empressé, a déjà mis la table toute blanche, reluisante de cristallerie propre, d'argenterie bien frottée, appétissante. Le dîner n'est pas long, nous devons aller au *moulèd* et Osman nous accompagne, avec son beau costume à la turque, culotte bouffante, veste étroite. S'il avait un sabre recourbé, on nous prendrait pour quelque consul.

Le *moulèd* est une espèce de foire, mais son attraction principale se trouve dans la longue ligne de tentes qui contourne son aire principale. Nous avons bientôt dépassé l'interminable avenue des échoppes brillamment éclairées où se vendent les sucreries les plus diverses, les balançoires aux chaînes grinçantes, les carrousels tournants à paillettes multicolores; et nous entrons dans l'immense cirque formé par les tentes. C'est tout bonnement éblouissant. La plaine est constellée de milliers de lumières, on se voit comme au milieu du jour. Nous sommes ici en plein monde indigène. Les calèches de la cour fendent lentement la foule compacte comme une fourmilière; puis viennent les attelages des princes; voici le prince Hassan, puis le prince Hussein, hélas! mort depuis, un des plus beaux garçons qu'on pût voir; puis de grandes berlines aux glaces claires, dans la transparence desquelles on aperçoit des dames du harem en voiles blancs; puis des équipages de pachas, des voitures d'ulémas, de cadis, de cheiks en beaux costumes arabes; cet homme maigre, aux traits énergiques, à l'œil vif, est le riche cheik El Bakri, un descendant du fameux Abou-bèkr, le premier des Kalifes; on oublie vraiment qu'il y a des Anglais en Égypte, pour un moment on a l'illusion du temps heureux d'Ismaïl, alors que l'Européen fêté, honoré, aimé, se mêlait à cette foule comme un hôte, non comme un intrus dont on se méfie et qui se donne des allures de conquérant.

Les premières tentes sont celles des corporations, hautes, profondes, carrées, aux plafonds et aux parois tendus de brillantes étoffes. Sur les accotements, dans les angles, çà et là des drapeaux; sur le sol, des tapis et des nattes; en cercle, sous les lustres, des groupes qui prennent le café, fument et causent, accroupis à terre ou sur des ottomanes; par inter-

Digitized by Google

valles, des derviches qui font leurs évolutions et dont on entend au loin les *Allah Allah* saccadés. Viennent ensuite les tentes du corps des ulémas, des grands cheiks, des marchands notables, plus riches, en draperies moins claires, mais disposées de même. Au centre s'élève la tente du khédive, débordante de fleurs, de lumières, admirablement décorée avec un luxe simple et de bon goût. Son Altesse vient d'y entrer et reçoit les princes, les hauts dignitaires, le cheik el Islam, le grand cadi, les ministres, voire quelques étrangers, parmi lesquels je remarque le vieux général Stephenson, joli type militaire, rappelant plus ou moins Moltke et très aimé par lafranchise et l'amabilité de son caractère. Tout ce monde semble être chez lui, se congratule, se donne la main, et le khédive au milieu d'eux souriant, abandonné, a moins l'air d'un souverain que d'un grand seigneur populaire, affable et de facile abord. Le khédive est encore tout jeune, une bonne trentaine d'années. C'est un fort joli homme, avec sa barbe noire, sa figure douce, fine et intelligente, qui volontiers s'anime quand il cause, et n'a rien du style stéréotypé des figures royales. Il cause du reste fort bien, avec beaucoup de laisser-aller, et s'exprime couramment en plusieurs langues. Le français, l'anglais, l'arabe et le turc, lui sont familiers. On le dit en outre doué d'une instruction solide, et d'une grande pénétration. Le fait est que ce jeune souverain, à force de tact, de patience, accomplit admirablement la mission difficile dont il est investi, en présence des compétitions qui l'entourent, des intrigues qui le sollicitent, des menaces qui parfois l'effleurent. Continuons, nous arrivons à la tente des ministres, à celle du Beit el Mâl — domaine — à celle des juges. Tout est représenté ici ; c'est la famille égyptienne au grand complet, rangée autour de son vice-roi, dans le va-et-vient de la foule immense du peuple, au sein de laquelle ne s'élève ni un cri discordant ni un jurement d'ivrogne, rien, rien que le murmure joyeux, admiratif, ingénu, d'une fraternelle et universelle festivité. Cela ramène toujours ma pensée vers la bizarre prétention qui travaille les Anglais d'aller civiliser des gens aussi complètement heureux et qui ne demandent

Digitized by Google

qu'à se passer de leur présence. Nous descendons un moment dans la tente des juges. Poignées de main de tous les côtés, cigarettes et café de suite, hospitalité cordiale, sincère et accompagnée des souhaits les plus chaleureux.

A dix heures, on tire le feu d'artifice, superbe, crépitant, avec des élancements de fusées, de bombes et de pluie d'étoiles, dans cet air sec, que ne voile pas un nuage. Puis, petit à petit la soirée s'achève, le bouquet s'étale, le khédive s'en va, les princes suivent, puis les voitures, les voitures défilent, les tentes se ferment, le *moulèd* est fini et nous faisons comme tout le monde, nous allons dormir.

E. MINNAERT.

Digitized by Google

L'ESPAGNE ARABE[1].

Architecture

A en croire les guides des voyageurs en Espagne (qui généralement se sont copiés successivement d'une façon déplorable), une foule de vieilles maisons de Grenade, Tolède, Cordoue et quelques autres villes, ont conservé le cachet arabe. Il en faut rabattre beaucoup : plusieurs villes se sont imprégnées plus fortement des habitudes des Maures dont elles ont continué les traditions dans leurs bâtisses, traditions commandées par le climat; mais ces miradors (balcons à vélums) et patios (cours à galeries) sont modernes, ou remontent tout au plus à quelques siècles. En somme, l'architecture des Arabes, à l'usage des particuliers, a laissé bien peu de traces. On conduit bien les voyageurs dans quelques maisons dont l'une ou l'autre pièce a été habillée et décorée à la mauresque[2]; on fait même remarquer le type oriental de l'habitante, de grands yeux foncés, éclairant une figure ovale d'un teint mat : mais tout cela ne sont que des trompe-l'œil et des imitations modernes. Seulement, après la soumission des différents royaumes et émirats maures de l'Espagne, l'architecture et surtout la décoration arabe étaient restées en vogue, et c'est de cette époque que datent les vestiges de quelques maisons et palais que l'on montre ou qu'il faut chercher péniblement : par exemple les restes dégradés de la villa Alja-

[1] Voir la *Revue* du 15 mars 1890.

[2] La grande *Sala de Mesa*, à Tolède; une belle salle (moderne?), à Cordoue, etc.

Digitized by Google

mara, dans le jardin du couvent San-Domingo à Grenade, avec quelques azulejos et des inscriptions cufiques peintes; ceux du palais Galiana et du Taller del Moro [1] à Tolède. Quelques hideuses baraques du quartier Las Tornerias de Tolède et de l'Albaycin à Grenade peuvent bien remonter jusqu'à la domination arabe, mais se trouvent dans un état abject. La place aux arcades de Cordoue, la *Corredera*, paraît dater également de cette époque, quant à sa configuration du moins. Mais les seuls restes sérieux, ou plutôt les souvenirs de l'architecture bourgeoise des Maures consistent dans l'ordonnance intérieure de quantité de maisons à Tolède, Saragosse, Almeria, Grenade et surtout à Séville, dont on admire les patios aussi gracieux que pratiques. Dans la dernière ville, la dénomination arabe *El Zaguan* est restée à la partie du corridor comprise entre la porte d'entrée et le grillage qui clôt le patio.

***

Nous arrivons à la 3e période d'architecture, celle du royaume de Grenade, la plus connue parce qu'elle a été vulgarisée par de nombreuses imitations, anciennes et modernes. Son style se caractérise par une grande légèreté alliée à une richesse élégante, par des caprices poétiques et par une ornementation profuse. On dirait que le développement successif de l'architecture mauresque correspond au triple épanouissement de la civilisation arabe en général. Au début, les Maures d'Espagne cultivaient de préférence les sciences d'observation et de pratique journalière : l'agriculture, la médecine, les sciences naturelles, en un mot, les connaissances nécessaires. Ils se bornaient alors à imiter les monuments persans et byzantins, empreints d'une sévérité élégante. Plus tard, ils s'occupaient des sciences mathématiques et astronomiques, d'histoire et de géographie, d'études linguis-

[1] Une longue galerie sert d'atelier pour les tailleurs de pierre, occupés à la restauration de la cathédrale.

Digitized by Google

tiques, de spéculations philosophiques : c'étaient des études d'agrément, plus raffinées que les premières. Ils avaient alors acquis un style architectural gracieux et distingué, fruit de leurs comparaisons et savantes recherches. Arrivés au sommet de leur puissance intellectuelle, ils s'adonnaient de préférence aux sciences de luxe, à la culture des lettres et des beaux-arts, de tout ce qui embellit l'existence. Mais les élégances raffinées des constructions de cette époque, cette recherche du joli et de ce qu'on a appelé « le sourire des matériaux », ont toujours présagé la décadence prochaine des peuples efféminés. Elle a été hâtée pour l'Espagne arabe par l'indifférence religieuse que reflète l'architecture des deux dernières périodes et qui a été l'une des causes de la chute du mahométanisme en Andalousie. Des tribus berbères, des puritains fanatisés ont sapé le pouvoir spirituel et temporel des khalifes de Cordoue et des rois de Grenade, ébranlé déjà par des divisions de famille et par des rivalités de tribus.

L'Alhambra est le monument par excellence et unique dans son genre qui ait été conservé de cette époque. Il constitue la gloire de l'architecture arabe, tout comme l'Acropole d'Athènes est considéré comme la plus belle production, presque comme le symbole de l'art grec. Il partage avec celle-ci le triste sort d'avoir été oublié en quelque sorte, après être devenu la victime de mutilations et de spoliations inconscientes ou préméditées.

Commencée en 1248 par le wali Ibn-al-Hamar et achevée un siècle plus tard, cette « chronique de pierres » comprenait à la fois une puissante forteresse, une série de palais, de cours et de jardins, et plusieurs mosquées. Érigé probablement sur des fondations carthaginoises et romaines, il s'élève au sud-ouest de Grenade, sur le Cerro de Santa-Elena, borné au nord-est par la vallée sauvage et abrupte du Darro, surplombant au nord-ouest la majeure partie de la ville, et s'inclinant au sud vers les campagnes dans lesquelles serpente le Xénil. Sur un contrefort de cette pente, au sud-ouest, se voient les *Torres Vermeyos* (Tours Vermeilles),

Digitized by Google

restes de très anciennes fortifications, construites probablement avec les matériaux de l'antique Illiberis [1].

En étudiant la configuration de l'enceinte dont les contours suivent ceux du sommet de la colline, ainsi que l'ordonnance générale des bâtiments encore existants, on peut aisément se rendre compte de la distribution primitive du vaste complexe de constructions qui s'appelle l'Alhambra. Respecté dans une large mesure sous le règne des conquérants Ferdinand et Isabelle, qui ont habité plusieurs années le palais de Boabdil, complété d'abord et modifié maladroitement par Charles-Quint, il fut ensuite de la part de ce monarque l'objet d'une première et grave mutilation. Dédaignant les locaux mauresques habités par ses grands-parents et probablement aussi par sa mère, Jeanne la Folle ; ou bien désireux d'impressionner la population grenadine dans laquelle vivaient encore les souvenirs récents de la puissance arabe, il décréta la construction d'un vaste palais à ériger sur l'emplacement de la partie de l'Alhambra qui avait servi d'habitation d'hiver et qui formait probablement l'entrée principale du palais-forteresse mauresque. Le puissant empereur a eu devant la postérité la malechance d'avoir appesanti sa lourde main sur la Mezquita de Cordoue, sur l'Alcazar de Séville, et finalement sur l'Alhambra, la production la plus exquise de l'art arabe. Mais il n'est que juste de lui tenir compte, dans ses actes de vandalisme, des motifs de haute politique qui peuvent les avoir inspirés; il s'agissait probablement de faire sentir aux musulmans et aux Moriscos que le pouvoir de l'islam était à jamais brisé en Espagne. Le sentiment de l'art fut dominé par l'idée religieuse et politique à laquelle tant de beaux monuments ont été sacrifiés, dans la péninsule ibérique comme ailleurs.

L'attentat artistique s'est vengé, du reste, par l'inachèvement du palais de Charles-Quint, ruine accolée et super-

[1] L'*Elvire* des Goths provient de Illiberis, colonie romaine. C'est probablement sur son emplacement qu'est situé *El Soto de Roma*, propriété donnée au duc de Wellington par le gouvernement espagnol.

Digitized by Google

posée à d'autres ruines. Mais tandis que celles de l'Alhambra se relèvent par d'intelligentes restaurations, la décadence de la ruine moderne s'achèvera [1], malgré son orgueilleuse devise « Plus oultre », inscrite dans les colonnes d'Hercule. Ibn Hamar avait fait multiplier dans les arabesques et sur les azulejos son dicton de prédilection : « Dieu seul est vainqueur », devise bien plus religieuse et plus modeste que celle de l'empereur dans les États duquel le soleil ne se couchait jamais.

Les travaux, commencés en 1526, plusieurs fois interrompus, ont été définitivement abandonnés en 1633, bien que l'extérieur de l'immense palais, dans le riche style de la Renaissance, fût complètement achevé. Dans ce grand carré, élevé sur des soubassements solides en blocs à peine dégrossis qui rappellent les puissantes assises des vieux palais de Florence, se trouve une cour ronde, bordée par une double rangée de colonnes ioniques de l'effet le plus heureux. Les angles ainsi formés étaient probablement destinés à loger les escaliers. A l'extérieur, on admire des tympans aux sculptures délicates, des ferronneries artistiques, et de beaux ornements en bronze dont plusieurs ont disparu [2]. Durant la construction séculaire, les ouvriers avaient élu domicile dans l'enceinte de l'Alhambra; des églises et de nombreuses masures y avaient été érigées de façon à créer sur la hauteur de la colline tout un nouveau quartier dont la populace prit insensiblement possession après l'abandon des travaux. La mise en état de défense pendant les guerres étrangères et civiles, la destruction de plusieurs tours et bastions dont le général Sébastiani fit précéder son départ en 1812, le vandalisme plus ou moins inconscient des gouverneurs espagnols

[1] Après les guerres de l'indépendance, on avait songé à en faire cadeau à Wellington, dans l'espoir qu'il achèverait le palais. Mais le noble duc, à qui l'on doit les plantations actuelles de l'Alhambra, a décliné l'offre.

[2] Plusieurs menottes et autres pièces en bronze ont été dérobées. D'autres ont été enlevées et remisées dans une espèce de refuge près de la cour des Myrtes.

Digitized by Google

firent subir d'irréparables dégradations [1] à l'antique séjour d'une des plus brillantes cours. En 1827, des galériens y furent logés et plusieurs salles célèbres servirent de magasins pour le poisson sec, nourriture de ces hôtes immondes. L'Alhambra artistique et historique était oublié et fut en quelque sorte découvert à nouveau par l'Américain Washington Irving. Dans la poétique relation de son voyage, il mentionne honorablement une humble concierge, Tia (tante) Antonia, qui nettoyait quelque peu les locaux et montrait aux rares voyageurs les riches détails de cette nouvelle Cour des Miracles. Mais c'est de la visite de la reine Isabelle, en 1862, que date la véritable résurrection de l'Alhambra. Les bâtiments furent évacués, non sans peine, par la population hétéroclite qui nichait dans ces palais et leurs dépendances et dont les traces sont encore visibles [2]; un architecte-antiquaire de talent, M. Rafaël Contreras, fut chargé de leur conservation et restauration, et les visites des voyageurs, parfois peu scrupuleux, furent surveillées désormais. Faute de ressources, la restauration est lente; mais elle s'opère intelligemment et cherche à faire revivre dans toute leur pureté les anciennes splendeurs décoratives. Ces travaux ont fait éclore quelques petites industries qui s'exercent dans

[1] Des déprédations véritablement impudentes ont eu lieu : de magnifiques armures, la belle balustrade de l'Alberca, les dalles en marbre bleu et blanc de cette cour ainsi que de la cour des Lions ont été vendues au profit de ces brutes. La belle porte de la salle des Abencerrages n'a été enlevée et sciée qu'en 1837, après avoir été dépouillée de ses riches ornements en bronze.

On connaît le célèbre vase de l'Alhambra, datant de 1320. Ce chef-d'œuvre de la céramique hispano-arabe se trouve si mal placé dans le réduit qu'on appelle la salle des archives, qu'on n'en peut examiner les peintures qu'à l'aide d'allumettes ou de bougies. Les dessins représentant des animaux fantastiques à tournure naïve sont exécutés en blanc et or sur un fond jaune pâle. Primitivement, il y avait *trois vases pareils* : l'un a complètement disparu ; l'autre a été brisé et les morceaux ont été emportés par des collectionneurs.

[2] Dans plusieurs pièces incomplètement restaurées, on aperçoit encore les places où l'on faisait du feu, le long de murailles ornées d'arabesques délicieuses.

Digitized by Google

l'intérieur de l'Alhambra : la reproduction en ciment et même en argent des arcades et portiques les plus riches; la fabrication de broches et autres bijoux pseudo-arabes, sans parler des innombrables photographies qui s'y débitent [1].

Pour se rendre à l'Alhambra, on prend la vieille rue de los Gomeles (nom d'une tribu arabe) et l'on franchit la disgracieuse Porte des Grenades, bâtie sous Charles V. Plusieurs chemins traversent un véritable bois, parcouru par de nombreux rivulets et égayé par le ramage des oiseaux chanteurs, si rares partout ailleurs en Espagne [2]. Le chemin de droite mène aux Tours Rouges; celui du milieu (carrossable), aux hôtels Washington Irving et De los Siete Suelos; celui de gauche conduit par quelques circuits à la célèbre *Porte du Jugement* (*Torre* ou *Puerta del Juicio*), percée dans la deuxième enceinte. Si l'on n'y avait pas pratiqué une niche avec une statuette de la Vierge, on se croirait transporté en Orient. Cette splendide entrée est formée par une élégante tour carrée, percée d'un double arc en fer à cheval dont l'extérieur porte sculptée une main ouverte, l'intérieur une clef, deux symboles religieux [3]. Les voûtes sont ornées de rosaces, harmonieusement dessinées en briques.

Une courte montée mène à la place désolée des Citernes (*Plaza de los Algibes*), entourée de masures et de pans de murailles écroulées. A gauche se trouve l'*Alcazaba*, la « forteresse aux créneaux festonnés et branlants » [4], dont les

[1] Les reproductions multiples de l'ornementation arabe ont aidé à faire revivre le style mauresque moderne qui sévit dans quelques théâtres, bains et cafés. La reproduction presque complète de la cour des Lions au palais de Cristal de Sydenham n'a pas été étrangère à cet engouement passager.

[2] A cause de la rareté des arbres et surtout l'absence de haies vives dans lesquelles ils pourraient nicher.

[3] La clef figurait dans le blason des rois de Grenade; elle se retrouve encore dans l'Alcazaba de Malaga et au château du Tarifa. La main était usitée comme amulette et l'est encore en Andalousie contre le mauvais sort (des *meno de azabache* en jais). Le port de ces bibelots fut sévèrement défendu en 1525.

[4] Les Orientales.

Digitized by Google

quatre tours, celles de l'Armeria, de l'Homenage, Quebrada, de la Vela ou de la Campana [1], occupent la pointe extrême vers le sud-ouest. On y jouit d'un splendide panorama, surtout avant le coucher du soleil : on domine la ville et la vaste *Vega*, dont les riches cultures ne le cèdent qu'à celles de la Huerta de Valence. Le regard plonge au loin, à droite et à gauche, dans de sombres gorges : à droite, dans celles des Sierras de Martos, très éloignées, mais bien visibles ; à gauche, sur les dentelures noires et grises de la Sierra Nevada, présentant dans une succession graduée les montagnes bizarrement découpées de l'Alhama et de la Sierra Tejada, et à l'extrême gauche les pics neigeux des Alpujarres.

A droite de la place des Algibes se voit la *Torre del Vino*, la modeste maison du conservateur et la volumineuse construction de Charles-Quint. La Porte du Vin, bâtie en 1345, délicatement sculptée des deux côtés, formait peut-être l'une des entrées de la partie détruite ; mais d'autres antiquaires concluent, d'après les inscriptions arabes, qu'elle avait fait partie d'un oratoire.

Même après avoir dépassé la façade ouest du palais Renaissance et après être entré par une espèce d'impasse mesquine dans l'Alhambra proprement dit, on se demande, au premier moment, où se trouvent ses splendeurs tant vantées [2]. Si, au préalable, on n'en a pas étudié le plan, on a de la peine à s'orienter : le lourd pignon nord du nouveau palais a remplacé l'entrée principale dont il n'a laissé subsister qu'une porte magnifique, mais condamnée (inutilizada). L'entrée actuelle dans la cour des Myrtes se trouve à l'angle sud-ouest de ce patio, qui formait autrefois le centre de l'Alhambra. Les deux côtés courts, dont l'un (celui du nord) est occupé par la Tour de Comarès et

[1] *Campana de los riegos*, d'après la cloche d'arrosage qu'on voit sur la plate-forme.

[2] On éprouve la même impression, lorsqu'on se trouve tout près de l'Alcazar, dans la première cour (patio de la Monteria), d'où une seconde entrée mène à la cour d'honneur, devant la façade éblouissante du monument.

Digitized by Google

l'autre par la porte dont il a été question, possèdent une belle galerie avec 8 colonnes sur socles bas et arrondis, supportant 7 arches en plein cintre, un peu allongé vers le bas. Au côté sud se trouve une seconde galerie, superposée à la première, formée de 6 piliers minces et de 3 élégantes fenêtres. Les murailles et les plafonds (en bois) sont décorés avec sobriété. Les côtés longs comprenaient autrefois : à droite, les riches appartements du harem (El Cuarto de la Sultana), qui se continuaient au-dessus de la salle des Deux Sœurs jusqu'aux bains; à gauche, une partie du palais d'hiver et la mezquita avec son ravissant patio. Presque tout cela est détruit ou profondément altéré. Près du réduit aux archives et du corps-de-garde des vétérans-gardiens, restes de l'ancienne demeure des gouverneurs espagnols, une porte conduit à la mosquée, transformée en chapelle par Philippe IV. Elle contient encore, comme le patio attenant, de beaux détails mauresques, mais le cachet primitif a disparu.

L'extrémité nord de la cour des Myrtes (*Patio de las Arrayanes* ou *Al-Beerka*, du réservoir qui se trouve au milieu) est occupée par l'imposante Tour de Comarès, qui surplombe l'abîme du Darro. Elle est précédée par la riche et élégante *Antesala* [1] et renferme la somptueuse *Sala de los Embajadores*. C'est, à notre avis, la partie la plus imposante de l'Alhambra, d'un caractère plus élevé et plus sérieux que celui des frivolités gracieuses de la cour des Lions. Par son style, elle appartient plutôt à la deuxième période architecturale, tout comme la Porte de Justice. La décoration est semblable à celle qui prédominait dans la ville de Comareeh, en Perse, d'où vient probablement la dénomination [2].

[1] Appelée aussi *Sala de la Barka*. Les guides font dériver ce nom du plafond ovalaire, en forme de barque; mais il vient de Berkah, bénédiction.

[2] D'après M. Contreras (*Estudio descriptivo de los monumentos arabes de Granada, Sévilla y Cordoba*, 2e édit., Madrid, 1878), les parties les plus anciennes étaient le palais d'hiver (orienté vers le sud) et les constructions qui s'étendent autour des restes de la Torre de las Puñales, à gauche de la tour de Comarès. Celle-ci serait du XIIIe siècle, et la cour des Lions de la fin du XIVe siècle.

Digitized by Google

La salle des Ambassadeurs présente un carré de 13 mètres dont le côté antérieur, s'ouvrant sur l'Antesala, permettait la vue sur la cour des Myrtes, et dont les trois côtés libres sont garnis chacun de trois fenêtres à double cintre, formant autant de cabinets (*alhamas*). Les balcons, que la vie intime des Arabes ne pouvait admettre, sauf pour les minarets, ont été ajoutés sous Charles-Quint. Les dimensions colossales de la pièce sont encore augmentées en quelque sorte par l'élévation de la coupole en bois de cèdre sculpté (*kubbah*) qui se trouve à 20 mètres du sol, au-dessus d'une série de petites fenêtres cintrées. Un soubassement admirable en azulejos et des peintures ornementales sobrement exécutées, sont malheureusement déparés par d'énormes candélabres en bois dont les successeurs des Arabes ont cru devoir meubler cette merveille de l'architecture mauresque [1].

Du patio de l'Alberca, on va au *Patio de los Leones* par une espèce de vestibule et par une seconde pièce, restaurée par Philippe II et communiquant par trois arcades avec cette cour, célèbre entre toutes les œuvres mauresques. 128 colonnettes en marbre blanc rosé, à chapiteaux variés et finement ciselés, sans socle, de véritables palmiers sveltes, alternativement isolés ou doubles, groupés aux angles par trois ou quatre, supportent des arcs richement ouvragés, mais faits en matériaux fort légers, plâtre et bois, travaillés à jour et rappelant le filigrane ou la guipure. Rien de massif ne choque l'œil, tant qu'on se trouve sous les arcades : c'est l'élégante perfection des détails avec une harmonieuse tonalité de l'ensemble; c'est un rêve d'Orient. Les lions à peine ébauchés qui supportent la *tazza* (bassin à 12 pans, sculpté dans un seul bloc de marbre) et qui vomissent l'eau, rappellent les animaux fantastiques et naïvement représentés des Assyriens.

Aux deux extrémités du carré long, un élégant pavillon

[1] C'est dans cette salle que Christophe Colomb a été reçu pour la première fois par Isabelle la Catholique, pour lui exposer ses vastes projets ; et c'est à Santa-Fé, dans la ville créée pendant le siège de Grenade, que Ferdinand et Isabelle ont donné l'audience de congé au hardi Génois.

Digitized by Google

fait saillie dans la cour et rompt la monotonie de sa figure géométrique. Leurs toits en tuiles vernissées, quelque peu lourds pour ce gracieux ensemble, ont été ajoutés sans doute plus tard, en remplacement des terrasses délabrées. Sur les deux autres côtés s'ouvrent les brillantes salles des Abencerrages et des Deux Sœurs (*las dos Hermanas*). La coupole de la première est à la fois ronde et conique (en forme de pomme de pin); celle de la seconde, dont l'assemblage contient plus de 5,000 prismes en bois [1], offre une courbe plus gracieuse. A sa base s'alignent eize petites fenêtres garnies de treillis, à l'usage des dames du harem. La salle des Deux Sœurs est pourvue de deux alcôves identiques et communique par la *Sala de los Ajimenes* avec une autre pièce, le *Cabinet des Infantes* ou le *Mirador de Linderaya*, boudoir éclairé par le jardin du même nom [2]. Cet appartement a été habité par Isabelle la Catholique et par Léonore de Portugal, femme de Charles-Quint. Il présente une superbe ornementation kufique, au-dessus de deux fenêtres ogivales et géminées.

Entre les deux grandes salles des Abencerrages et des Deux Sœurs, le long de leur extrémité est, s'étend la salle du Jugement (*Sala del Tribunal*), une galerie à trois travées, plus longues que larges, correspondant aux trois arcades fort riches qui y donnent accès de la cour des Lions. Ces travées, terminées en coupoles aplaties, dans la forme appelée *media naranja* (demi-orange), se continuent en quelque sorte avec trois cabinets dont les plafonds sont couverts de peintures fort curieuses, les seules de ce genre que les mahométans nous aient léguées. Encore en a-t-on maintes fois discuté l'origine, que plusieurs antiquaires compétents ont attribuée à des artistes chrétiens. Gachard, notamment, croit qu'elles sont l'œuvre de Jean Van Eyck, qui accompagnait en 1428 une ambassade en Portugal et qui paraît avoir passé par Grenade. Elles peuvent avoir été exécutées par des chrétiens prison-

[1] Arrangées de façon à former des stalactites. Ce genre de travail porte encore aujourd'hui le nom arabe d'*artesonado*.

[2] Ce patio est en grande partie moderne, malgré son nom arabe : jardin de la princesse Aija ou Raija (Rachel).

Digitized by Google

niers ou renégats ; mais il est certainement improbable qu'elles soient postérieures au règne des Maures ; car dans un combat, le chevalier chrétien est vaincu par un infidèle. L'harmonie des couleurs, qui ont gardé leur fraîcheur primitive, dénote une main exercée ; mais le dessin manque de perspective. Les tableaux sont peints sur des cuirs spécialement préparés et tendus sur des planchettes agencées avec un soin tel que pas une seule n'a bougé. La travée centrale représente dix personnages assis, drapés dans l'ancien costume maure [1], une longue robe persane, pour coiffure un voile ; l'*adarge* (bouclier) à la main et la longue épée droite (*alfarge*) suspendue à un baudrier. Le costume et l'armement des seigneurs réunis en divan (tribunal) ressemblent complètement à ceux des bas-reliefs dans la cathédrale (*Capilla real*), qui représentent la reddition de Grenade et la conversion des infidèles.

De l'Antesala, un escalier et un corridor (datant de 1524) mènent d'un côté aux bains, de l'autre à l'élégant boudoir, appelé *Tocador* (ou *Peinador*) *de la Reyna*. C'est un ancien oratoire, autrefois en forme de véranda ouverte, mais que Charles V avait fait clore et peindre à fresques. On y jouit d'un panorama admirable, plus développé que des fenêtres de la salle des Ambassadeurs, parce qu'il se trouve en face des jardins du Généralife, que dépassent le Sillo del Moro et des cimes de la Sierra Nevada. Au delà de l'abîme, animé par le bruyant Darro, s'étale sur la hauteur opposée le faubourg d'Albaycin [2], dont les rochers garnis de nopals

[1] Beaucoup de personnes confondent les Maures avec les Turcs et se les représentent enturbannés. La coiffure actuelle des paysans et charretiers de Grenade et de Valence (comme aussi celle des Berbères à Tanger), un mouchoir bariolé à bouts flottants, rappelle encore aujourd'hui celle des Maures d'Espagne.

[2] Ce quartier avait été peuplé en 1227 par les habitants de la ville de Baëza, conquise par les chrétiens ; tout comme le faubourg d'Antequerrula, au pied de la colline de l'Alhambra, avait été assigné aux habitants d'Antequerra, prise en 1410.

Lorsqu'on s'aventure dans ses parages, à pied ou en voiture, on se trouve assailli et entouré par une nuée de mendiants de tout âge qui surgissent

Digitized by Google

monstrueux [1] sont percés d'excavations dans lesquelles grouille toute une population de Gitanos troglodytes. C'est une véritable vue d'Afrique !

Du Tocador on descend au jardin Linderaya, ornée d'une fontaine centrale et de deux côtés d'une belle colonnade (moderne) qui supporte de modestes galeries. On peut se rendre de là aux bains, fort bien conservés et richement aménagés. Ils sont entourés de plusieurs salles dont l'une, la salle de repos (*Sala de los Camas*) pourvue d'une galerie supérieure, destinée sans doute aux musiciens, a été brillamment restaurée.

Derrière la salle du Tribunal (au nord-est) et à droite de tout le complexe qui entoure la cour des Lions, existait toute une série de palais et de villas, à l'usage des membres de la famille royale, des favorites et des hôtes de distinction. Ces maisons de campagne se trouvaient disséminées dans les jardins ou bien accolées au mur d'enceinte, dont elles variaient l'aspect avec les nombreuses tours[2]. Une partie de leurs débris s'appellent *Carmenes* ou *Torres de las Damas;* à l'une d'elles était attachée une petite mosquée, dont le brillant mihrab existe encore. D'autres bâtiments, les Tours des Infantes et de la Captive, ont été partiellement restaurés et montrent de charmants détails de l'ornementation maure. A proximité des portes Palacio del Principe et Torre del Pico se trouvent encore des restes de constructions arabes, profondément altérées. Parmi elles existent des excavations qu'on croit avoir été, d'après les inscriptions de plusieurs tablettes de marbre, le lieu de sépulture des familles royales. Une espèce de Pan-

de toutes parts et qui pratiquent leur industrie sous l'œil paternel de la police, bienveillante à l'excès pour les indigènes.

[1] *Cactus Opuntia* qui produisent en abondance les figues de Barbarie (figas del Moros).

[2] L'enceinte de l'Alhambra comptait 36 tours dont la forme et les créneaux variés excluaient toute monotonie : plusieurs sont encore complètes (Vela, Comarès) et l'emplacement de la plupart est encore bien visible. Avant son départ, la garnison française en a fait sauter plusieurs. Le grande mosquée paraît s'être effondrée alors.

Digitized by Google

théon paraît avoir existé dans une salle, appelée le *Rauda*, entre la salle des Abencerrages et une pièce non encore restaurée (la salle des Cérémonies).

De la Puerta del Hierro, un sentier mène au Généralife [1], ancien palais d'été dont la configuration actuelle paraît presque moderne, en tout cas fort modeste. Quelques arceaux et arabesques, des cyprès fort vieux, des réservoirs et surtout une prodigieuse quantité d'eaux courantes [2], rappellent seuls le règne des rois de Grenade. Sur le Sillo del Moro, au delà du Généralife, se trouvaient les villas splendides, décrites sous les noms de *Alixares* et de *Darlaroca*. Une campagne analogue, avec de riches volières, *Dar-al-Wad* (maison de la rivière), avait été érigée de l'autre côté, sur les bords du Xénil. Il n'est resté aucune trace de ces constructions luxueuses.

Maintes fois il a été question des arabesques et de leur riche épanouissement sur les murailles des monuments mauresques. Ce sont des dessins en relief, sculptés ou moulés, mélange d'entrelacs contournés, de combinaisons géométriques et d'inscriptions arabes. Les dernières sont en caractères kufiques [3], de tournure grave, et employés pour les citations du Koran, ou en caractères neskhi, d'allure plus légère et gracieuse, usités surtout pour les louanges du roi. Les caractères karmatiques tiennent le milieu entre ces styles extrêmes qui diffèrent à peu près comme nos vieilles lettres onciales d'avec l'écriture cursive moderne.

Les anciennes arabesques portent encore des vestiges de peinture en rouge, bleu et jaune (or), le bleu sur les surfaces plus larges, le rouge dans le fond des moulures, et l'or pour

[1] Corruption de *Jennata-l'-arif*, « jardin de l'architecte ». Il appartient aujourd'hui aux Pallavicini, en Espagne ducs de Campo-Tejar, successeurs de la famille Grimaldi, qui descend de Çidi Aya, un renégat maure.

[2] Les eaux dérivées du Darro arrivent d'abord dans les jardins du Generalife, avant de se déverser dans un aqueduc qui pénètre dans l'enceinte de l'Alhambra par la Torre del Agua, aujourd'hui détruite.

[3] *Kufa*, ville fondée par les Arabes sur le bas Euphrate, fut le premier siège de leurs hautes écoles.

Digitized by Google

les inscriptions. Ce sont, comme chacun sait, les couleurs primitives, tandis que pour les azulejos, placés plus près des regards, les Maures employaient de préférence le pourpre, le vert et l'orange, avec des reflets métalliques. En règle générale, ils réservaient fort judicieusement les couleurs vives pour le haut, les colorations plus douces pour le bas des murailles.

Les arabesques sculptées sont rares : il était bien plus facile de les fabriquer industriellement, en les moulant en plâtre ou en ciment, et en les appliquant sur les surfaces à décorer. Bien qu'on ait cherché à reproduire les anciennes arabesques et qu'à cet effet on en ait analysé la composition, la fabrication moderne n'a pas atteint le degré de perfection d'autrefois.

Il en est de même des azulejos ou plaques de faïence qui tapissent les soubassements et égaient les grandes surfaces planes. Jusqu'à présent, il a été impossible de reproduire complètement les teintes anciennes : les imitations modernes, qui abondent dans l'Alhambra, manquent de l'harmonie et du fondu qui caractérisent la coloration arabe. Leur fabrication est fort ancienne. Elle a été précédée par celle des briques émaillées [1] qu'on avait substituées aux mosaïques et qui, à leur tour, ont été remplacées par des plaques en faïence, plus maniables, plus riches et pourtant d'un emploi plus économique [2].

[1] On en voit dans les constructions musulmanes de l'Indoustan et de la Perse, dans le palais de Gwalior, à la façade d'une ancienne mosquée en ruines, entre Aschabad et Merv. Des plaques de faïence, à couleurs vives, ont été employées déjà dans l'immense palais de Darius, qu'on a déblayé partiellement.

[2] On les fabriquait surtout à Manisès, dans l'émirat de Valence, siège principal des faïenceries dont il existait encore un très grand nombre en 1564 (à Trayguera, Biar, etc.). Les faïences dorées et peintes de Manisès, celles à reflets métalliques de Malaga, donnaient lieu à un actif commerce d'exportation, surtout par l'entremise des marins de Mayorca, d'où le nom italien de *Majolica*.

Cette fabrication a survécu à l'expulsion des Moriscos (1610); mais sa décadence ne s'est pas fait attendre. Bientôt les potiers espagnols, confondant les inscriptions arabes avec de simples ornements, ne firent plus que

Digitized by Google

Les industries secondaires qui se rattachent étroitement à l'architecture s'étaient également élevées à un rare degré de perfection chez les Arabes d'Espagne. Tout ce qui complète et orne les constructions, la menuiserie, la ferronnerie, la fabrication des tapisseries et des verres de couleur, était inspiré d'un goût distingué. Le travail des matériaux les plus vulgaires était l'objet de soins éclairés; même le pisé (*tapia* ou *chinarro*) dont les murs d'enceinte des mosquées de Cordoue et de Séville ainsi qu'une partie de l'Alhambra sont construits, était composé et travaillé de façon à devenir presque indestructible.

La fine menuiserie de ce temps fait encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs, surtout le travail des portes, généralement encastrées de petites plaques de bronze, géométriquement découpées. Leurs clefs, heurtoirs et garnitures étaient artistement façonnés, jusqu'aux têtes de clous dont les battants étaient hérissés et qui étaient forgés avec goût. Tous les grands musées industriels ou ethnographiques (surtout ceux de Cluny et de Kensington) ont collectionné de nombreux et précieux spécimens des arts hispano-arabes, témoins de la haute civilisation d'une race disparue à une époque relativement moderne. Comme chez les Grecs, même les objets usuels avaient un aspect gracieux et reflétaient le goût raffiné du peuple qui les fabriquait.

*
* *

Aucune époque artistique ne se termine brusquement. La troisième période de l'architecture mauresque s'est donc continuée tout naturellement, après la chute de Grenade, dans ce qu'on a désigné sous le nom de *style Mudéjar*. D'abord identique au style grenadin, puis analogue, il s'est combiné

des imitations maladroites. La décoration change rapidement de caractère : les couleurs vives, surtout le bleu, disparaissent; des feuillages, des emblèmes religieux, des écussons et armoiries remplacent les arabesques. Cependant les jarras et alcarrazas modernes, fabriquées à Andujar, Calatayud, Chiclana, Felanitx, Séville, Talavera, ont conservé un cachet oriental.

Digitized by Google

dans la suite avec les formes gothiques et italiennes, pour dégénérer finalement en un déplorable rococo.

On appelait *Mudéjares* les Maures qui continuaient à vivre parmi les chrétiens, et *Muzarabes* (mixti Arabes) les chrétiens qui habitaient les provinces arabes de l'Espagne. Les *Muladirs* étaient des Espagnols convertis à l'islam. Les uns comme les autres appartenaient principalement à la classe des agriculteurs et ouvriers, d'autant plus indifférents pour la plupart aux changements de régime politique que l'exercice de leur culte et le jugement des différends d'après leur droit coutumier étaient généralement garantis. « Recevoir au parti des Mudéjares » était une forme usuelle de capitulations consenties par les conquérants chrétiens qui garantissaient le plus souvent la vie sauve, la liberté de conscience et la juridiction des tribunaux musulmans.

De bonne heure, la réputation des artisans mudéjares s'était répandue au loin. Des inscriptions arabes et autres indices prouvent que des ouvriers maures avaient travaillé à différentes églises du midi et du centre de la France [1]. Depuis Charlemagne, des maçons et architectes *andalouz* étaient appelés partout, pour diriger ou exécuter des travaux ; les juifs même y avaient recours pour la construction de leurs synagogues [2]. Lorsque la civilisation arabe fut concentrée à Grenade, les princes chrétiens réclamaient fréquemment le concours des *alarifs* maures (mot qui signifie encore aujourd'hui *maçon*) pour orner leurs temples et leurs palais. En beaucoup d'endroits se voient encore les traces de leur coopération : des mélanges de style mauresque et chrétien, des combinaisons dites *mozarabiques* se distinguent à l'autel de la cathédrale de Gérone, à la chapelle du couvent *Las Huelgas reales* près de Burgos, dans l'antesala de la salle

[1] Par exemple à la porte de la cathédrale de Puy. Il y eut même des églises chrétiennes bâties entièrement en style arabe. L'ancien monastère Santiago de Peñalos (près Ponferrada), bâti au x^e^ siècle, est un des rares spécimens de cette architecture.

[2] *El Transito*, à Tolède.

Digitized by Google

capitulaire [1] à la cathédrale de Tolède, dans la chapelle San-Eugenio de la même église, dans celles de l'université d'Alcala de Henarès, à la porte d'une chapelle de Siguenza, et ailleurs.

L'Alcazar de Ségovie fut construit, à l'aide d'ouvriers maures, par Alphonse VI sur le modèle de l'ancien château fort de Tolède. C'est une agglomération de tours crénelées, entourant une grosse tour carrée dont la plate-forme est flanquée aux angles d'autres tourelles. L'*Arco de Santa-Maria*, l'une des portes de Burgos, affecte la même ordonnance et trahit une origine analogue, bien que bâti au XVI^e^ siècle.

Sous Charles V et Philippe II, les architectes officiels commencent à s'inspirer des traditions gréco-romaines de la Renaissance, du style dit *Cinquecento*, dignement représenté par le palais inachevé de l'Alhambra, la cathédrale de Grenade, une partie de l'Alcazar de Tolède et surtout par l'Escurial. Mais l'influence du style mauresque continue à se manifester dans quelques constructions privées, telles que les *Casas de las Carazas* et de *los Pilatos* à Séville. Le dernier bâtiment, un beau et vaste palais du XVI^e^ siècle, mélange d'imitations voulues des styles mauresque, italien et gothique, constitue plutôt une curiosité qu'un monument historique; le premier, datant du XV^e^ siècle, est également composite. La plus imposante construction de cette époque est le palais Infantado, à Quadalajar, qui contient entre autres richesses architecturales un patio étonnant, à ogives surbaissées et trilobées.

A côté du style classique se développe, au XVI^e^ siècle, sous l'influence du célèbre Berruguete, à la fois architecte, peintre et sculpteur, le *style el Plateresco*, le goût des ciselures et ornementations raffinées qui aboutissent graduellement au

[1] Un beau portail mauresque porte les armes du cardinal Ximenès. Autour de cette magnifique salle règnent les portraits des quatre-vingt-deux archevêques de Tolède, depuis S. Eugène jusqu'à Mendoza et Ximenès.

Digitized by Google

fameux style churrigueresque [1]. Cette école funeste a inondé l'Espagne et le Portugal de ses productions baroques, de sculptures religieuses qualifiées avec raison de « réalisme effrayant »; d'autels et retables monstrueux, surchargés d'ineptes et lourdes figurines, peintes et dorées ; de lignes et de formes torturées, de caprices ridicules. Avec la chute de la puissance espagnole, le goût artistique semble avoir disparu : le volume des matériaux mis en œuvre, une richesse tapageuse et criarde avaient remplacé la distinction des siècles précédents. Le seul lien entre ces exagérations décadentes, la noble architecture mauresque et le gothique de la dernière période est la profusion de l'ornementation, gracieuse chez les anciens, triviale chez les bâtisseurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. On avait pris l'habitude de voir des arabesques; mais comme l'aveugle fanatisme de l'époque défendait de les reproduire, de « travailler à la mauresque », on y substituait des applications de mauvais goût qu'on croyait rehausser par une surabondance et une richesse ridiculement exagérées.

* * *

Des chefs-d'œuvre de l'architecture arabe, il ne reste en Espagne que ce que nous avons cherché à décrire dans ces pages. Dans leur état actuel, Tolède, Cordoue, Grenade, Saragosse et tant d'autres villes ne sont plus que des tombeaux d'une grandeur disparue. Un aspect déguenillé a remplacé les splendeurs d'autrefois, dont les descriptions séduisantes nous sont restées. A côté de quelques joyaux demi-ruinés, on ne voit que des ruelles vulgaires et quelques constructions modernes d'une pauvreté triviale : « *Hut and palace are like filthy* [2] ». Seuls, les cirques de taureaux tranchent quelque peu sur cette vulgarité. La dégradation est encore plus visible aux environs des villes qui n'ont pas

[1] José Churriguerra, au commencement du XVIII^e^ siècle. La façade de l'Ayuntamiento (casas Capitulares) de Séville, couverte d'une profusion d'ornements sculptés, est un agréable échantillon du style plateresque.

[2] « Cabanes et palais sont également sordides. » (Byron, *Childe Harold.*)

Digitized by Google

su conserver les irrigations arabes : des champs arides ont succédé aux jardins, bosquets et prairies qui égayaient jadis les banlieues; des pierres ont remplacé les arbres; le déboisement a fait tarir les sources et ruisseaux; de vastes districts *despoblados* ne laissent apercevoir ni une hutte ni un habitant.

Quant aux Maures d'Espagne dont le travail fécond avait fait du midi de l'Ibérie un paradis terrestre, ils sont retournés à la barbarie ou ils ont péri de mort violente. Ils ont été écrasés à la fois par les chrétiens qui se défiaient de leur conversion forcée, par leurs congénères d'Afrique qui ne les jugeaient plus assez musulmans, et par les Turcs dont les hordes s'étaient ruées, après les Mongols, sur le monde arabe. Et le pays que les Maures avaient fécondé, et qu'après plus de sept siècles d'occupation ils pouvaient considérer comme une seconde patrie, n'a plus jamais atteint le degré de culture dont il avait joui du IX^e^ au XV^e^ siècle, à une époque où le restant de l'Europe se trouvait encore plongé dans la profonde nuit de l'ignorance.

Il a fallu à l'Espagne une vitalité extraordinairement tenace pour récupérer sa civilisation actuelle et la promesse d'un avenir encore meilleur, malgré la déperdition incessante de ses forces vives, malgré l'absorption de ses énergies par le nouveau monde ; en dépit de la terrible oppression que des gouvernements détestables et un despotisme dégradant ont fait peser durant des siècles sur les intelligences; en dépit des barrières presque infranchissables que cet odieux régime avait élevées contre l'invasion des idées, des découvertes et des aspirations modernes.

Dr Henri Schoenfeld.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

UN PHILOSOPHE AMÉRICAIN. *Fondamentals Problems the method of philosophy as a systematic arrangement of Knowlege*, par le Dr PAUL CARUS. Publié par la société du *Open Court*, Chicago, 1889. — Depuis un demi-siècle, l'Angleterre seule a eu une école de philosophes originaux, parce qu'ils ont été seuls à considérer la philosophie comme l'ensemble synthétique de la connaissance humaine, et non pas seulement comme un système, à priori, de principes logiques, ainsi que l'ont fait les Allemands, ou comme un système de croyances sur les connaissances que nous n'avons pas, ainsi que le font encore en France nos philosophes universitaires.

La philosophie anglaise a pris le titre général de philosophie naturelle, parce qu'elle en exclut le surnaturel et se borne à considérer les faits de la nature dans leurs relations générales ou lois, et dans l'enchaînement de leurs causes et de leurs effets, en s'interdisant de dépasser les limites du connu autrement que par des inductions légitimes fondées sur l'observation des phénomènes.

Les philosophes anglais contemporains sont des savants souvent très spéciaux, mais qui ne se font pas gloire, comme les nôtres, de ne rien savoir en dehors de leur spécialité. C'est pourquoi les Tyndall, les W. Thompson, les Carpenter, les Balfour Stewart, les Bain, les Huxley, les Darwin, les Owern, les Newton même ont pu à bon droit se dire philosophes aussi bien qu'un Herbert Spencer, un Stuart Mill, parce que tous procèdent directement de Bacon, leur maître à tous, et gardent sa tradition, perdue ou méconnue chez nous.

En France et dans les autres pays latins qui subissent l'influence française, il s'est produit un fait désastreux pour l'esprit humain : c'est sa séparation en deux domaines distincts entre lesquels il ne reste rien de commun. C'est ce qu'on a nommé la bifurcation des études. D'un côté, on a mis les lettres, de l'autre, les sciences. Ce sont deux contrées devenues étrangères l'une à l'autre, qui ne parlent plus la même langue, ne peuvent plus se comprendre et dont les citoyens, condamnés à voir toujours les

Digitized by Google

choses de deux points de vue opposés, n'en peuvent porter que des jugements contraires et se dédaignent mutuellement parce que les uns voient tout ce qui manque aux autres sans avoir conscience de ce qui leur manque à eux-mêmes. On a ainsi coupé l'esprit de l'homme en deux moitiés également stériles ; et surtout, en plaçant la philosophie dans les lettres, on l'a condamnée à n'être plus qu'une forme vide, à ne jamais sortir des abstractions verbales, à flotter dans le domaine des principes purement formels et à discuter éternellement les principes d'une méthode de la connaissance qu'elle ne peut appliquer à des faits qu'elle ignore. De son côté, la science, que ne gouverne plus la loi logique qu'elle ignore, observe sans règle, expérimente à tâtons, conclut à tort et à travers et, tout en condamnant à priori toute hypothèse, en fait sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose, et les fait d'autant plus absurde qu'elle manque de principes critiques et de règles logiques formelles pour discuter leur valeur.

Chaque savant s'attachant à une branche, à un rameau de la science, le ronge comme une chenille attachée à sa feuille jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un squelette des plus ténus ; il se croit permis d'ignorer ce que font ses voisins sur leurs brindilles particulières. Tous disséquant ainsi des faits minuscules, pesant, mesurant, expérimentant au hasard les activités et modalités exclusivement physiques des choses, condamnés à ne rien savoir de ce qui ne se voit point, ne s'entend pas, ne pèse pas, et à mesurer des forces dont la nature leur échappe et une matière qu'ils ignorent encore plus complètement, sont condamnés à n'en rien conclure qui puisse servir à construire un système logique de la connaissance, parce que les liens de causalité réciproque de tous ces faits restent rompus entre toutes ces sciences qui s'ignorent, et que toutes les hypothèses adoptées par chaque catégorie spéciale de savants pour les expliquer sont contradictoires entre elles.

C'est ce qu'a si bien montré l'Américain Stallo dans son beau livre sur *La matière et la physique moderne* (traduit en français par M. Friedel. Bibliothèque internationale, Alcan, Paris).

Il en résulte que si un philosophe offre à nos savants une solution générale des problèmes qu'ils ont cru résoudre chacun en particulier, mais en se contredisant entre eux, ils le renvoient chez les philosophes porter sa métaphysique, et si le philosophe,

Digitized by Google

appuie ses inductions sur les faits de la science, les philosophes, à leur tour, le renvoient aux savants.

Les Anglais, moins étroitement spécialisés et qui n'ont pas comme nous mis les sciences d'un côté et la logique de l'autre de façon à ce qu'elles se tournent le dos, sont loin toutefois d'avoir achevé l'édifice complet de la connaissance synthétique du monde; on peut leur reprocher surtout cette prétention que, n'ayant pu l'achever, personne ne l'achèvera. Parce qu'ils ont abouti à une ou plusieurs inconnues, ils affirment qu'elles sont inconnaissables. C'est à peu près tout ce qu'ils ont gardé du positivisme français, dont la plupart se disent les disciples. Il eût mieux valu n'en rien garder du tout que d'en garder une négation, aussi peu prouvée que les affirmations auxquelles on l'oppose.

Les Américains sont plus hardis. Ce sont leurs élèves, mais des élèves qui dépassent leurs maîtres.

Le Dr Paul Carus, dans un livre récent sur les *problèmes fondamentaux* de la philosophie, pose comme évidentes et démontrées plusieurs solutions de ces problèmes dits insolubles et il ose affirmer, contre les *agnostiques* anglais, qu'on résoudra tous les autres. C'est la thèse que je soutiens depuis trente ans contre nos positivistes français. En lisant le livre du Dr Carus, j'ai éprouvé cette joie très vive de retrouver ma propre pensée dans une autre pensée. Rien ne soulage autant l'esprit des doutes qu'il peut conserver que cette rencontre avec un autre esprit ayant évolué dans un autre continent, à 90 degrés de longitude.

M. Paul Carus affirme, comme Spinoza et comme Hœckel, l'unité de substance du monde, le *monisme*. Mais cette substance unique est à la fois matière et esprit; ou plutôt, elle est le substratum commun des activités physiques et des activités psychiques. Il s'ensuit que tout esprit est matière, mais que, réciproquement, toute matière est esprit, et que toute portion élémentaire et individualisée de la substance cosmique possède des virtualités intellectuelles, qu'elle est *volonté* en même temps qu'elle est *force*. C'est par là seulement que le système de Carus tient à celui de Schopenhauer, mais il en tire des conséquence tout opposées. Toute la substance est donc pour lui vivante, toute la nature est animée. Chaque individu organique est une fédération momentanée d'existences éternelles. Il n'y a jamais ni création ni destruction; mais, sous l'apparence de naissance ou de mort, une série perpétuelle de changements. Tout cela, sous d'autres formes, plus précises et plus

Digitized by Google

concrètes, je le repète depuis trente ans, par la parole ou par la plume. Tout cela, je l'ai enseigné pour la première fois en Suisse en 1859-60, et je l'ai résumé dans mon volume sur le *Bien et la loi morale*, publié en 1881 (Paris, Guillaumin).

Où je cesse d'être d'accord avec M. Carus, c'est quand il essaye de réconcilier cette vue synthétique du monde avec un reste de religiosité chrétienne. Car il persiste à se dire chrétien. Mais il l'est si peu, qu'on voit bien qu'il tient au mot, mais nullement à la chose. Il affirme Dieu, mais il le définit: la loi formelle qui régit le monde.

Il y a une certaine concession à exprimer ainsi par un mot ancien une idée, non seulement différente, mais toute contraire à celle qu'il évoque chez tous les esprits. Depuis quatre mille ans, l'équivalent du mot Dieu dans toutes les langues, tant au singulier qu'au pluriel, a désigné une personne, une volonté individualisée, conduite par des fins. Lui ôter ce sens pour lui donner celui de loi, c'est-à-dire d'une abstraction impersonnelle, d'une simple relation de nécessité, c'est manquer de hardiesse philosophique, c'est plus encore, c'est créer une source d'équivoques inévitables puisque pour faire entendre le mot Dieu en ce sens, il faut commencer par en donner la définition.

C'est encore de même que l'auteur, qui ne croit ni à l'incarnation ni à la résurrection de Jésus, et bien moins encore à sa divinité, puisqu'il nie à priori tout miracle, persiste à se dire chrétien. Pourquoi? A quel titre? Tout simplement sous le prétexte qu'il repousse avec raison, comme insuffisants, les principes de l'utilitarisme de Bentham, et penche vers la morale mystique de Tolstoï, qui défend tout égoïsme, même lorsqu'il ne nuit à personne. C'est tomber d'un excès dans l'excès contraire. Comme la critique de cette morale et de ses impossibilités pratiques me mènerait ici trop loin, je me permets de renvoyer à mon livre sur *La loi morale*, où d'avance j'ai répliqué à M. Carus et montré que la nature, en constituant d'abord chaque être gardien de son propre bonheur, a pris le moyen le plus sûr et le plus court de réaliser la plus grande somme de bonheur possible pour tous, ce qui est la finalité même du monde et le but de la loi morale.

CLÉMENCE ROYER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1890

F. THIRY. La protection de l'enfance 5
A. LAVACHERY. Thème et variation. (Nouvelle.) 30
J.-G. FRÉSON. Bayreuth. — Un pèlerinage d'art. 56
CH. POTVIN. Chronique littéraire : *L'Orestie* d'Eschyle 88

ESSAIS ET NOTICES :

EM. DE LAVELEYE. Économistes italiens 110

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1890

LÉON LECLÈRE. La tribune française de 1870 à 1889 113
E. MINNAERT. Souvenirs d'Égypte 142
A. LAVACHERY. Thème et variation (nouvelle). (*Fin.*) 174
M. HEINS. Un coup d'œil historique sur les unions professionnelles. 194
CH. POTVIN. Nécrologie : Ludwig Philippson 212

ESSAIS ET NOTICES :

C.-A. RAHLENBECK. Les publications de l'université de Gand 213
E. LECLERCQ. La censure et la liberté 216
CH. P. Une histoire littéraire de la Suisse française. — La fin d'une légende. — Quelques mots sur l'instruction dans la République Argentine. 218

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS 1890

F. THIRY. La protection de l'enfance. (*Fin.*). 221
H. PERGAMENI. Rabelais d'après un livre récent. 254
Mme EUGÉNIE PRADEZ. Gabrielle (nouvelle) 283
Dr SCHOENFELD. L'Espagne arabe 292

ESSAIS ET NOTICES :

ERNEST MAHAIM. Un récit de la grève des dockers de Londres 312
E. MONSEUR. La bibliothèque de l'école des hautes études 313
J. STECHER. La société d'histoire et de géographie de l'université de Liége. — Le concours de l'Union littéraire 315

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1890

H. PERGAMENI. L'éloquence politique sous la Révolution 317
E. MINNAERT. Souvenirs de voyage. — Au Caire 352
Dr SCHOENFELD. L'Espagne arabe. (*Dernier article.*) 387

ESSAIS ET NOTICES :

Mme CLÉMENCE ROYER. Un philosophe américain 407

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 301 205 1

Digitized by Google

Digitized by Google